LE DEVOIR

Vol. LXXV — No 244 | Dégagement ce matin, vents modérés. Max.: 15 **(détail page 47)** | Montréal, samedi 20 octobre 1984 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Toronto: 1,00$ | **75 CENTS**

LOCATION L'AutoBail
NOMA inc.
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

LE DEVOIR CULTUREL

La rentrée à Paris

La charmeuse de serpent, un des célèbres tableaux du douanier Rousseau à qui la France rend hommage au Grand-Palais en oubliant les sarcasmes anciens, donne un ton exotique à la rentrée d'automne à Paris où six chanteuses inuit font un malheur à Chaillot pendant que l'on vend des Vénus de Milo à 17,000 francs aux Galeries Lafayette. Hélène de Billy est à Paris. **Page 25**



Philip Glass

Il y a 10 ans, seuls quelques adeptes allaient entendre sa musique dans des lofts de Soho et assistaient à la naissance d'une nouvelle musique. Aujourd'hui le Carnegie Hall et le Lincoln Center lui ont ouvert leurs portes. Philip Glass, l'auteur d'*Einstein on the Beach*, le pape de la musique hypnotique, donne trois concerts au Spectrum ce soir, demain et mardi. Maurice Tourigny l'a rencontré à New York. **Page 25**





Beau Dommage au Forum

Les 26 et 27 octobre, retrouvailles au Forum avec le groupe qui, en 1974, a connu le succès le plus imprévisible et instantané de l'histoire du spectacle au Québec. Quatre ans plus tard, les cinq de Beau Dommage se séparent. Aujourd'hui trois d'entre eux font carrière seuls. Nathalie Petrowski soutient que ce n'est qu'ensemble qu'ils peuvent « marcher » jusqu'au Forum! **Page 25**

LA GRÈVE DES TRANSPORTS EN COMMUN

Pas de reprise des négociations avant lundi

ANGÈLE DAGENAIS

Les négociations entre la Fraternité des chauffeurs d'autobus, en grève depuis jeudi matin, et la Commision de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) ne reprendront pas avant lundi, laissaient entendre hier les deux parties.

Un porte-parole de la CTCUM, M. Jacques Bouvrette, a précisé qu'un « sprint » de négociations de 12 à 15 heures par jour comme celui que les parties ont connu au cours des deux semaines précédant la grève devrait pouvoir faire avancer le dossier des négociations si les intervenants ont vraiment une volonté d'en arriver à un règlement.

Entre-temps, hier, aussi bien le syndicat que la CTCUM affirmaient leur intention de continuer à offrir des services essentiels de qualité tels ceux dispensés jusqu'à maintenant. Les membres du syndicat, a déclaré M. Jim Flynn, le président de la Fraternité, savent très bien que leur droit de grève repose sur les services essentiels. Si ces services s'effondrent, a-t-il déclaré hier, « c'en est fait de nos négociations ».

Les correctifs apportés hier dans l'étalage des rames de métro en début de service et dans l'information plus précise dispensée sur les horaires d'opération du métro, notamment, ont soulagé quelque peu l'achalandage aux heures de pointe et facilité de façon générale le transport de la clientèle, affirmait la CTCUM.

Contrairement à certains de ses membres, M. Flynn ne pense pas que la grève s'éternisera parce que les besoins de la population sont loin d'être satisfaits par les services essentiels. « Les commerçants vont commencer à rugir aujourd'hui même (samedi) quand ils vont se retrouver seuls dans leurs magasins désertés par la clientèle», puisqu'il n'y a pas de service d'heures de pointe samedi et dimanche.

De fait, c'est ce que plusieurs commerçants des galeries du métro semblaient craindre hier, d'autant plus que le samedi est habituellement une journée achalandée pour eux.

Les porte-parole des grandes organisations du commerce à Montréal n'avaient pas encore pris position hier, toutefois, sur la grève dans le transport en commun. Tout le monde réserve ses commentaires

Voir page 16: Négociations

PÊCHEURS UNIS

Les vérificateurs se défendent

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — À part la firme comptable Raymond, Chabot, Martin, Paré, les personnes ou les organismes directement visés par le rapport de la Commission d'enquête sur Madelipêche et Pêcheurs unis du Québec n'ont pas voulu réagir hier aux conclusions sévères et aux recommandations précises de la Commission Marceau.

Pour sa part, la firme comptable est d'avis que la Commission présidée par le juge André Marceau, dans ses recommandations, «voudrait remettre en question les pratiques commerciales établies et légalement utilisées depuis quelques années en Amérique du Nord».

Le président de la Banque Nationale du Canada, M. Michel Bélanger, a déclaré au DEVOIR hier en fin d'après-midi, que «pour l'instant il ne pense rien» sur un rapport qu'il n'a pas encore eu le temps de lire. Il garde donc «un mutisme que je voudrais éloquent» et il se garde surtout de se prononcer sur le contenu du rapport, qu'il concerne la Banque Nationale en particulier ou les pratiques bancaires en général.

M. Bélanger s'attend cependant à ce que le conseiller juridique, qui assistait le personnel de la Banque nationale appelé à témoigner devant la Commission d'enquête, termine son mandat par une étude du fameux rapport.

Pour sa part, le porte-parole de l'Association des banquiers canadiens (ABC), M. Jacques Hébert, «serait énormément surpris que l'association réagisse à ce rapport». Les responsables de l'ABC à Toronto ont cependant reçu un résumé des articles parus dans les journaux à la suite du rapport de la Commission jeudi dernier.

Le président de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'ouest québécois, M. Guy Bernier, n'a fait aucune déclaration hier et il n'a pas rappelé LE DEVOIR, qui désirait l'interroger par téléphone.

Quant au président de la Confédération Desjardins, M. Raymond Blais, il ne fera pas connaître avant lundi ses éventuelles réactions. Son porte-parole a précisé que le service juridique de la Confédération, ainsi que les personnes impliquées dans le dossier Pêcheurs unis et celles qui ont suivi les audiences de la Commission, doivent étudier le rapport durant la fin de semaine.

Dans un communiqué rendu public

Voir page 16; Les vérificateurs



En « joggant » ou « sur le pouce », à bicyclette ou autrement, les Montréalais ont survécu hier à la deuxième journée de leur vingtième grève de transports en commun. Aucun règlement n'est encore en vue et pour ceux qui n'ont pas des horaires à « l'heure des services essentiels », l'automne pourrait bien être long, surtout si le beau temps décide lui aussi de prendre la route des autobus. (Photolaser CP)

VASTE FRAUDE AUX DÉPENS DE QUÉBEC TÉLÉPHONE

ANDRÉ BOUTHILLIER

Un vaste réseau mondial de fraudeurs s'est échangé, l'hiver dernier, le numéro de carte de paiement d'un abonné de Québec Téléphone pour effectuer plus de 100,000 appels interurbains entre plusieurs pays d'Europe, du Moyen-Orient, d'Amérique Latine et d'Amérique du Nord.

La compagnie Québec Téléphone, qui compte un demi-million d'abonnés dans l'Est du Québec et la Côte-Nord, a tu cette affaire pendant plus de six mois. Mais, hier, à la suite d'un reportage radiophonique émanant de Radio-Canada à Rimouski, elle a reconnu avoir inscrit une perte de revenus de $1.5 million à la suite de ce cas unique d'escroquerie dans les annales de l'industrie téléphonique nord-américaine. La perte devra cependant être partagée entre les quelque dizaines de compagnies de téléphone du globe qui ont acheminé les interurbains sur quatre continents.

L'histoire commence en Floride, à la mi-février. Un vacancier

Voir page 16: Vaste fraude

Le 2e débat

Un Ronald Reagan plus « naturel » ?

SYLVIANE TRAMIER
collaboration spéciale

WASHINGTON — « Laissons Reagan être lui-même. » (*Let Reagan be Reagan.*)

C'est à cette formule que reviennent toujours les conseillers du président lorsqu'ils s'apperçoivent qu'ils ont fait fausse route ; et c'est de cette façon que le sénateur Paul Laxalt, président de la campagne Reagan-Bush, a laissé entrevoir la stratégie des républicains pour le prochain débat des candidats à la présidence. Le retour au naturel.

On ne demandera pas au président de jouer les collégiens à la veille de l'examen et d'emmagasiner des statistiques pour montrer qu'il connaît bien ses dossiers. M. Reagan les retient mal et perd le fil de son raisonnement lorsqu'il veut impressionner son auditoire avec des chiffres. Le retour au naturel, pour M. Reagan, ce sera l'utilisation de formules simples, frappantes, contenant des messages facilement déchiffrables.

Le débat de demain, à Kansas City portera sur les questions de politique étrangère et, en particulier, sur l'état des relations avec Moscou.

Après le premier débat Mondale-Reagan le 7 octobre à Louisville (Kentucky), le sénateur Paul Laxalt, qui est aussi un ami du président, reconnaissait que M. Reagan n'y avait pas été éblouissant et il mettait cette fausse manoeuvre au compte d'une préparation trop chargée, imposée au président par ses conseillers ; M. Reagan avait été, disait-il, « accablé de données, brutalisé par une préparation trop intensive. »

Pour dimanche prochain, on refuse de le dire, mais on veillera à ce que le président soit bien reposé, en forme, et ... lui-même.

Et, tout au cours de cette semaine, le président s'est exercé dans ses assemblées électorales à retrouver le ton et la manière qui lui ont valu le surnom de « grand communicateur ».

Le 15 octobre, à Greenville (Caroline du Sud), il passe à l'offensive et attaque l'adversaire de front : « Walter Mondale mettrait en danger la sécurité nationale de ce pays. »

Il pourfend le libéralisme, tout en se réclamant de la pensée de John F. Kennedy : « Si le président Kennedy était parmi nous aujourd'hui, je crois

Voir page 16: Reagan



Les *meetings* savamment orchestrés, comme celui-ci en banlieue de Chicago, ont été au centre de la campagne du président Ronald Reagan. Le chef de la Maison blanche est passé maître dans l'exaltation des valeurs traditionnelles, en particulier le patriotisme. Aussi, ses conseillers estiment que M. Reagan devrait miser sur sa façon simple de dire les choses lors du débat qui l'opposera demain soir à M. Mondale. (Photolaser AP)

LE DEVOIR ...A LOISIR

■ De fripes et de fringues

La nostalgie n'étant « plus ce qu'elle était » (Simone Signoret), on peut avoir envie de chercher dans les vêtements anciens une manière d'originalité souvent moins chère que celle qu'offrent les grands courants de la mode. Que ce soit pour préparer l'Hallowe'en ou pour prendre un « p'tit coup de vieux », on aurait intérêt à visiter les marchands de fringues qui se multiplient à Montréal. **Hugo Léger** en a visité quelques-uns. **Page 41**

■ De Nîmes et «denim»

Nos pages tourisme n'en ont, cette semaine, que pour le Midi de la France : Saint-Paul-de-Vence, refuge d'artistes et de millionnaires; Castillon-du-Gard, sur le célèbre pont du même nom; Nîmes, enfin, où **Monique Nuytemans** a appris, entre la corrida (notre photo) et la Maison carrée, que nos *jeans* et notre *denim* viendraient de Gênes et ... de Nîmes. **Pages 42 et 43**



AGENDAS 1985



Le fameux Agenda du club Sierra
vendu à plus de 350,000 exemplaires en Amérique du Nord. 11.95$

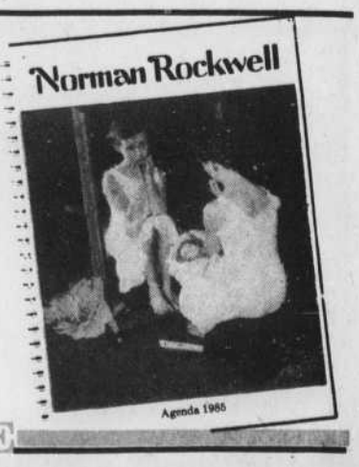
Agenda des fleurs sauvages
Plus de 50 photos de fleurs et plantes sauvages du Canada accompagnées de notes explicatives. 9.95$





Agenda des Impressionnistes
Plus de 50 tableaux reproduits avec le plus grand soin. 12.95$

Agenda Rockwell
Plus de 50 illustrations de l'illustre artiste américain; les scènes de la vie quotidienne dans les années 50. 12.95$



FRANCE-AMÉRIQUE

Les ministres conservateurs s'organisent lentement

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Plus d'un mois après leur assermentation, les 40 ministres du gouvernement Mulroney commencent à peine à organiser leurs bureaux. Quelques-uns sont toujours sans attaché de presse ou sans chef de cabinet, alors que presque tous attendent que certains conseillers puissent prendre leurs fonctions.

Le choix de ce qu'il est convenu d'appeler le personnel politique s'est fait sous la surveillance étroite de M. Peter White au bureau du premier ministre. M. White était membre de l'équipe de transition. Celui-ci doit rendre publique au début de la semaine prochaine une première liste des conseillers.

Ce sont les ministres expérimentés qui ont le plus rapidement organisés leurs bureaux. Ainsi, le ministre des Travaux, M. Roch LaSalle, est-il allé chercher l'avocat Pierre-Claude Nolin comme chef de cabinet. M. Nolin était directeur des opérations au Parti conservateur à la permanence de Montréal. Il a aussi choisi comme conseiller Serge Saint-Pierre, un recherchiste du Parti conservateur à la Chambre des communes, qui travaillait étroitement



Louise Bertrand

avec M. LaSalle depuis plusieurs mois. Son attaché de presse est Maude Leclerc.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a confié la direction de son cabinet à une de ses collaboratrices alors qu'il était chef de l'opposition. Jodi White fut, de 1976 à 1979, directrice des communications puis directrice nationale du Parti conservateur. M. Clark s'est adjoint aussi William Chambers, un Montréalais qui s'est fait connaître comme membre du groupe Alliance-Québec. Son attaché de presse est Sean Brady qui agit comme porte-parole du ministère.

Le ministre de l'Énergie, Pat Carney, a aussi rapidement trouvé ses conseillers. Son chef de cabinet est Harry Near qui avait rempli une fonction similaire dans le bref gouvernement Clark en 1979. M. Near était membre de Public Affairs International, une firme de consultants en affaires gouvernementales à Ottawa. Il fut co-directeur des opérations pour le Parti conservateur durant la campagne électorale. Elle a choisi comme attaché de presse Pierre Bernier, un ancien membre de l'équipe de recherche conservatrice aux Communes.

Le ministre d'État aux Relations extérieures, Monique Vézina, a aussi choisi rapidement ses principaux conseiller. Son chef de cabinet est Robert Letendre qui était depuis de 1973 agent du service extérieur canadien, exception faite d'un interruption de deux ans où il collaboré au Parti conservateur. Candidat défait aux élection de 1979 dans Gamelin, il fut pendant quelques mois conseiller du ministre responsable des relations fédérales-provinciales et secrétaire du comité sur la constitution présidé par le sénateur Tremblay. L'attaché de presse de Mme Vézina est Michel Dompierre, un reporter-photographe pigiste.



Julien Béliveau

Le ministre d'État à la Petite entreprise, André Bissonnette, a pour sa part choisi comme chef de cabinet Jean-Louis Bouthillette, un consultant en marketing et professeur aux HEC. Son attaché de presse est André Roy, un membre du service de la publicité de *La Presse* qui a travaillé à la campagne électorale de son patron dans Saint-Jean.

Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Michel Côté, a confié la direction de son cabinet à M. Julien Béliveau. Ex-collaborateur au DEVOIR et conseiller financier à la Bourse de Montréal, M. Béliveau, qui fut déjà chef de cabinet de John Turner durant les années 1960, était un ami personnel de M. Côté.

M. Marcel Masse, le ministre des Communications, est allé chercher un ontarien comme chef de cabinet, Stephen Ash. Celui-ci est né à Sorel et était depuis six ans professeur à la faculté d'administration à l'université Western. Il détient un doctorat en marketing.

Le ministre d'État aux Transports, M. Benoît Bouchard, a confié pour le moment la fonction de chef de cabinet à Garry Ouellet. Celui-ci est un avocat de Québec qui a milité au Parti conservateur depuis plusieurs années. On retrouve à ses côtés Bernard Trépanier, André Roy et Louise Bertrand. Celle-ci agit comme attaché de presse, poste qu'elle occupa plusieurs années à l'Union nationale lorsque Maurice Bellemare et Rodrigue Biron étaient chefs de ce parti. Elle est la fille de l'ancien premier ministre Jean-Jacques Bertrand et de Mme Gabrielle Bertrand, laquelle fut élue député conservatrice de Brome-Missisquoi le 4 septembre.

La fonction de chef de cabinet est nouvelle au gouvernement fédéral. Sous les gouvernements précédents, les ministres avaient des conseillers appelés dans le jargon « adjoints exécutifs ». Règle générale, il s'agissait de conseillers juniors s'occupant de tâches partisanes et de la préparation des dossiers de leurs ministres. Les conservateurs ont voulu rehausser la fonction pour en faire un poste de conseiller sénior, l'équivalent selon certains d'un « sous-ministre politique ». Pour pouvoir recruter les personnes compétentes, on a doublé le salaire moyen des « adjoints exécutifs ». En moyenne les chefs de cabinet touchent $68,000 et $80,000 par année.

Le budget qui sert à la rémunération du personnel ministériel est de l'ordre de $15 millions. Chaque ministre a droit à $400,000 pour ses conseillers et le personnel de secrétariat. Sous le gouvernement précédent, les ministres n'avaient droit qu'à $260,400. Les ministres d'État ont droit à $325,000.

Lévesque est trop optimiste à propos de l'économie: Scowen

BERNARD RACINE
de la Presse Canadienne

QUÉBEC (PC) — Le diagnostic posé par le premier ministre, M. René Lévesque, dans son message inaugural au sujet de l'économie du Québec est faux et les solutions qu'il propose sont insuffisantes.

C'est ce qu'a affirmé hier le député de Notre-Dame-de-Grâce, M. Reed Scowen, porte-parole du parti libéral en matière de conjoncture économique.

Le diagnostic du premier ministre est faux parce qu'il repose sur l'assertion que les choses vont mieux au Québec que dans le reste du pays et que, par conséquent, ça doit être dû aux programmes économiques du gouvernement.

Les solutions qu'il propose ne sont que « la continuation de petits projets sortis des tiroirs de tous les ministères du gouvernement depuis un an et demi et qui sont effectivement de l'entretien. »

« La plupart des choses dans le plan de relance, répétées dans le message inaugural, sont des programmes d'entretien qui dans un temps normal ne méritent même pas un communiqué de presse, » a affirmé M. Scowen.

C'est un peu comme si quelqu'un annonce qu'il rénove sa maison et que les travaux qu'il prévoit comprennent le lavage de la vaisselle et du linge, le nettoyage des tapis, la réfection du toit et l'achat d'un barbecue.

« Ce sont des choses qui sont incapables de changer la structure économique d'une province. »

M. Scowen a souligné que M. Lévesque n'a pas parlé d'emploi dans le discours inaugural mais seulement du taux de chômage et des investissements.

Mais si on regarde les indicateurs économiques, surtout celui des emplois créés, « on ne peut pas dire que la reprise économique au Québec est satisfaisante ».

Pendant la crise économique, 222,000 Québécois ont perdu leur emploi et seulement 83% ou 184,000 de ces emplois ont été récupérés alors que dans le reste du pays, le taux de récupération des emplois perdus est de 109%.

Cela signifie que les neuf autres provinces ont présentement au travail 37,000 personnes de plus qu'elles n'en avaient en 1981 au début de la crise tandis qu'au Québec, il reste 38,000 emplois à récupérer, « avant que nous puissions parler honnêtement de la création d'un seul nouvel emploi ».

Le Québec a actuellement 2,730,000 personnes au travail alors qu'il en avait 2,747,000 en avril 1981, lors de la réélection du présent gouvernement.

Au Québec, la population active a toujours été inférieure à la moyenne canadienne. La population active comprend la population civile hors institution âgée de 15 ans et plus qui a un emploi ou qui est en chômage.

« Si le taux d'activité du Québec était aujourd'hui égal à celui de l'ensemble du Canada, il y aurait chez-nous 160,000 chômeurs de plus, » a dit M. Scowen.

Nombre de chômeurs sont fatigués de chercher en vain du travail et, découragés, ne cherchent plus d'emploi et se confient à l'aide social. Cette situation, a dit M. Scowen, constitue le phénomène du « chômage déguisé ».

En août 1981, avant la crise, il y avait au Québec 298,000 ménages qui bénéficiaient de l'aide sociale et, en août 82, au pire moment de la crise, ce nombre était passé à 339,000.

« Mais avec la reprise, le nombre de ménages bénéficiaires d'aide sociale a continué d'augmenter pour atteindre le résultat actuel et sans précédent de 406,000, c'est-à-dire 13 p.c. de plus qu'en août 1982. »

Ce qui veut dire que l'aide sociale coûte maintenant en taxes environ $1,400 par année par famille, une augmentation d'environ $800, a dit M. Scowen.

M. Scowen a conclu que le premier ministre est incapable de prendre les mesures qui s'imposent pour régler le problème du sous-emploi parce qu'il n'en admet pas l'existence.

« Ç'est d'ailleurs sans doute pourquoi il s'accroche à une solution de désespoir, le partage de l'emploi, » a-t-il dit.

C'est ce phénomène qui fait que le coût de l'aide sociale au Québec, qui était de $1.2 milliard en 1981, est passé à $2.1 milliards en 1984.

Une conférence de presse en solo

La CSN prendrait-elle ses distances à l'endroit du Front commun?

CLÉMENT TRUDEL

La réouverture des décrets régissant le secteur public continue de provoquer des prises de position du côté des instances syndicales. Les syndicats veulent ainsi réagir à l'offre d'un « accord-cadre » transmise le 12 octobre à la CSN, la FTQ et la CEQ par le président du Conseil du Trésor, M. Michel Clair.

Aujourd'hui même (11 h) la vice-présidente de la CSN, Monique Simard, donne une conférence de presse sur le sujet, trois jours avant la réunion que doivent tenir le Front Commun des centrales et le ministre. Au QG de la CSN, on refusait hier d'indiquer si cette conférence de presse en solo, se produisant un samedi, pouvait indiquer que la CSN prenait ses distances vis-à-vis de ses coéquipiers du Front Commun du secteur public.

Pour sa part, l'exécutif de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) décidait hier de convoquer pour le 26 octobre un conseil fédéral spécial sur la proposition gouvernementale de réouverture des négociations. Le DEVOIR publiait hier des informations sur le projet de réponse aux propositions de M. Clair, qui a circulé dans les trois centrales — il y est en gros question d'un schéma de travail pouvant tenir les négociateurs occupés jusqu'en avril, tant sur le régime de négociation que sur l'aspect concret des conditions de travail. La FIIQ dit vouloir sonder à fond la forme et l'esprit de la proposition Clair et en arriver à la discussion de « problèmes concrets ».

Au cours du conseil général de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) qui se termine aujourd'hui à Montréal, il a été amplement question de ce dossier du Front commun dans le secteur public. Au nom de l'Alliance des professeurs de Montréal, le président Rodrigue Dubé s'est dit en accord avec la CEQ qui approuve la révision du régime de négociations du secteur public. M. Dubé a tenu à rappeler le rapport qu'a produit au printemps le Conseil supérieur de l'éducation qui diagnostiquait une détérioration sérieuse de la condition d'enseignant en raison des décrets, notamment. Les problèmes identifiés par le CES n'ont pas trouvé leur remède et l'Alliance, en intervenant dans le débat, insiste sur quatre aspects de cette future « convention collective, négociée et acceptée »: décrire une tâche qui tienne compte des difficultés de l'enseignement à tous niveaux; respect de l'autonomie de l'enseignant; charge d'enseignement et tâche plus humaines, tout en tenant compte des besoins des élèves; correctifs apportés quant à la sécurité d'emploi (et dans l'emploi) ainsi qu'au mode de résorption des surplus de personnel.

Un autre militant de la CEQ, M. Robert Bisaillon, président de la CECS (Commission des enseignantes et enseignants des commissions scolaires), a rappelé hier au conseil général de sa centrale l'objectif de son groupe: renégocier nos conditions de travail et, pour ce faire, accepter la condition que pose le ministre Clair, soit de « discuter du régime de négociation ». Discussions qui ne doivent « ni compromettre ni contredire la voie de la négociation », ajoute de syndicaliste qui rappelle l'urgence de trouver une solution à des difficultés réelles vécues dans les écoles, comme le rappelait au printemps le Conseil supérieur de l'éducation.

Normalement, la position des centrales syndicales face aux propositions du ministre Clair devait être soumise à M. Clair jeudi. La rencontre prévue entre le Front Commun et le ministre avaittoutefois été reportée (au 23 octobre), à la demande, semble-t-il, de la CSN qui désirait se concerter plus sûrement avec les différentes fédérations qui subissent les contrecoups des décrets (Lois 55 et 59) adoptés par Québec où le premier ministre et quelques membres du cabinet, sans aller jusqu'à préconiser un Code du travail distinct pour le secteur public, disent à satiété que certains types d'affrontements et de « déchirements » ont fait leur temps.

À Sherbrooke

L'insoutenable attente d'un verdict

MAURICE GIRARD

SHERBROOKE (PC) - L'attente. L'attente d'un verdict dans un procès pour homicide, n'est pas insoutenable que pour les accusés.

Au Palais de justice de Sherbrooke, quatre parents de Serge Beaudoin, tué par erreur le 23 décembre dernier lors de l'opération « surprise » au motel Le Chatillon, de Rock Forest, font le pied de grue devant la porte de la salle d'audiences où s'est tenu depuis le 1er octobre le procès des policiers André Castonguay et Roger Dion.

À quelques centaines de pieds de là, au poste de police local où ils sont toujours de service, les deux accusés tentent de tuer le temps avec leur avocat, Me Michel Proulx.

On s'imagine facilement toute la gamme des émotions par laquelle ces policiers de 15 ans d'expérience doivent passer.

Du côté des parents de la victime, on ne parle pas de vengeance. On veut seulement que justice soit faite « et connaître toute la vérité. »

Pour la mère du poseur de tapis mort à 31 ans, Mme Cécile Beaudoin, le verdict qui n'était toujours pas connu hier après quatre heures de délibération, pourrait mettre un terme à un cauchemar qui aura assez duré.

Aujourd'hui, cette femme de L'Ancienne-Lorette, près de Québec, peut évoquer la mémoire de son fils sans ces sanglots dans la gorge qui, il y a encore quelques mois, étranglaient ses moindres paroles chaque fois que le nom de Serge était évoqué.

Mais, il ne faut pas se méprendre. Elle ne s'est pas encore remise de la mort d'un fils qu'inconsciemment elle appelle parfois.

« Quand j'en parle, c'est comme si c'est un cauchemar qui se répète. Je n'arrive pas à oublier. Je n'ai pas encore réussi à reprendre la vie ordinaire. Je n'arrive pas à croire que Serge est parti d'une façon aussi absurde », a-t-elle déclaré hier dans une interview.

Comme d'autres membres de la famille Beaudoin, elle a été présente à toutes les procédures judiciaires reliées à cette retentissante affaire. De même Gilles, un commerçant de la Californie qui, avec sa femme Yolande, en était hier à sa sixième semaine à Sherbrooke. Ou encore Réjean. Sans compter Nicole, l'épouse de la victime, qui a assisté à la première semaine du procès mais qui a dû retourner à Québec parce que son fils de six ans est entré à l'école.

Dix mois après le fait, Cécile Beaudoin parle encore de la façon dont on lui a annoncé la nouvelle. De l'indice de la voiture immatriculée dans la région de Québec et qui a amené les policiers à croire que les deux présumés auteurs du meurtre de l'agent de la Brink's Yvan Charland étaient dans la chambre numéro 5 du motel Le Chatillon.

Trois heures plus tard. La famille Beaudoin attend toujours le verdict du jury devant la salle d'audiences. Le juge Gérald Ryan aussi, qui a refusé d'être filmé sans sa toge.

Dehors, escortés par deux gardiens, les 12 jurés profitent du beau temps. Pause rafraîchissante dans des délibérations sans doute ardues. Du Palais de justice, on les voit descendre tranquillement la côte, qui mène tout droit au poste de police...

Hausse du prix du lait

QUÉBEC (PC) — À compter du lundi 12 novembre prochain, les consommateurs québécois pourraient payer jusqu'à $0.05 de plus à l'achat d'un litre de lait.

Une ordonnance que vient de rendre la Régie des marchés agricoles du Québec, suite à une audience publique tenue à Longueuil le 13 septembre dernier, stipule que le litre de lait (3,25 pour cent de matières grasses) vendu actuellement au prix moyen de $0.83 dans les épiceries à grande surface sera vendu au minimum à $0.85.

Ce prix pourrait éventuellement être rajusté par les laiteries, tant et si bien que le prix moyen se situerait à $0.87 ou $0.88 le litre.

Le litre de lait, par ailleurs déjà vendu au prix maximum de $0.85 autorisé par la régie dans les dépanneurs, pourrait être offert dorénavant aux prix de $0.91 dans ces établissements.

Jusqu'à maintenant (et jusqu'au 12 novembre) les prix de détail du litre de lait fixés par la régie pouvaient varier entre $0.80 et $0.85.

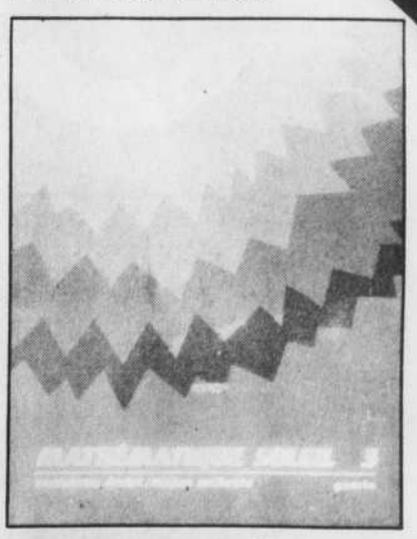
Les épiceries s'en tenaient à un prix moyen tandis que les dépanneurs et établissements à petite surface n'hésitaient pas, dans l'ensemble, à réclamer le prix maximum.

Le 13 septembre dernier, les laiteries, les détaillants et les laitiers avaient soumis une demande globale de $0.13,6 le litre.

guérin l'éditeur qui édite

Présentement à la reliure
Mathématique Soleil III
Madeleine Drolet, Hélène Rochette
Manuel de l'élève — 15,95$

En vente dans toutes les librairies



Cette collection couvre les programmes d'études de la mathématique au secondaire, premier et deuxième cycles. Pour chacun des niveaux, il y a un manuel pour l'élève, un guide du maître et deux cahiers d'activités.

En vente dans les librairies:

4560 rue [illegible] Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

guérin éditeur limitée 4501 Drolet Montréal H2T 2G2 Tél.: (514)842-3481

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN.

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

APPELEZ SANS FRAIS 1-800-268-7742 OPR. # 77

SESSIONS SUR LES TECHNIQUES DE NÉGOCIATION
C.E.F.E.R.T.
Le Centre d'étude et de formation en relations de travail

Offre l'occasion de vivre une expérience pratique de négociation avec deux professionnels en la matière: **Me Gilles Plante,** de l'étude Jolicoeur, Lacasse & Associés de Québec, auteur du livre: « Le conflit du travail: Stratégie et tactique » et **Me Marc-André Isabel,** de l'étude Grondin, Poudrier, Isabel de Québec.

Une session se tiendra à l'Université Laval le 10 novembre prochain de 9:00h. à 17:30h. Pavillon des Sciences de l'Administration, local: 127.

La même session aura lieu le 24 novembre à l'Université du Québec à Montréal. Pavillon Hubert Aquin, 410, Ste-Catherine Est (coin St-Denis), salle A-2885.

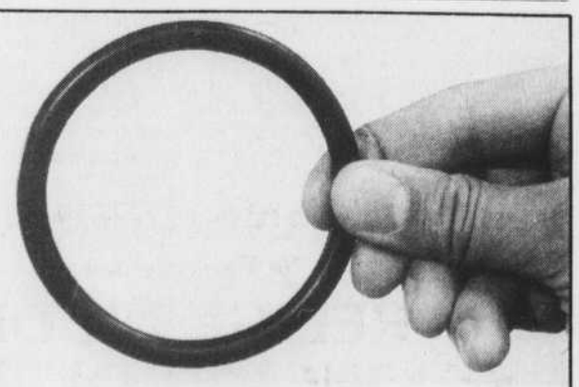
Le coût de l'inscription est de 125,00 $ pour la journée.

Si vous êtes intéressé(e) vous pouvez vous inscrire par écrit ou par téléphone tout en faisant parvenir le montant de l'inscription par chèque ou mandat à l'ordre de C.E.F.E.R.T.

C.E.F.E.R.T.
3365, Nelligan
Sainte-Foy (Québec)
G1X 2K8
Tél.: (418) 659-5026
(418) 653-2610

Le nombre d'inscription est limité — Ouvert à tous.

Réservez dès maintenant, date limite d'inscription, 2 novembre 1984.



Gardez votre aspirateur en forme!

Remplacer une simple courroie détendue peut rétablir la succion de votre aspirateur. Nous vous offrons les courroies d'origine pour tous modèles.

Aussi, sacs-filtreurs, interrupteurs, pièces de moteurs, roues, boyaux, brosses et accessoires variés.

Tout le nécessaire pour redonner à votre aspirateur sa vitalité de jeunesse.

Réparations • Pièces de rechange • Aspirateurs • Sacs-filtreurs
Purificateurs d'air • Systèmes aspirateurs encastrés

La Maison de l'Aspirateur
Vacuum Rebuilders of Montreal Inc.
Établie en 1938
5778 St-Laurent, Montréal
Tél. 273-2821

Québec s'intéresse au Vieux Port de Montréal

ALAIN DUHAMEL

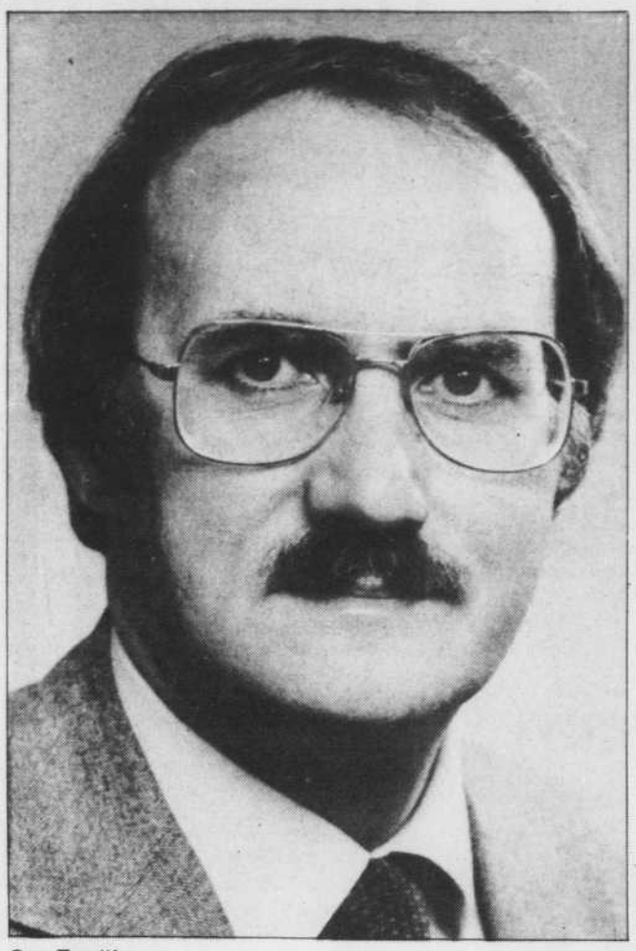
Le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal tenteront de définir ensemble «une position concertée» sur l'avenir du Vieux Port de Montréal.

«Mettons à profit le moratoire pour ensemble regarder ce qui pourrait être fait», a déclaré le ministre de l'Habitation et de la protection des consommateurs, M. Guy Tardif, à la conclusion, hier, d'une rencontre du Comité ministériel de la région de Montréal et du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal.

Depuis l'élection du gouvernement Mulroney, le gouvernement canadien a imposé un moratoire sur l'aménagement du Vieux Port de Montréal, confié à la Société immobilière du Canada (Le Vieux Port). Il y a quelques jours, le ministre des Travaux publics, M. Roch Lasalle, laissait entendre que la mise en chantier d'importants travaux tenait à la capacité de payer du gouvernement canadien.

La situation se présente donc sous un jour favorable à l'ouverture d'une collaboration, voire une association, entre le Canada, le Québec et Montréal pour la mise en valeur d'un vaste territoire en façade de l'arrondissement historique de la ville.

«Cette implication dans le dossier du vieux port servira de base aux négociations québécoises avec le gouvernement fédéral touchant les orientations du développement, de l'aménagement et de la gestion de cet espace stratégique pour Montréal» peut-on lire dans une communication du Comité ministériel pour la région de Montréal.



Guy Tardif

À ce jour, les relations fédérales-provinciales étant ce qu'elles ont été, le gouvernement canadien avait tenu le gouvernement québécois à l'écart de la maîtrise d'oeuvre de l'aménagement de ce territoire. Des pourparlers, au niveau ministériel, avaient échafaudé diverses hypothèses d'échanges de bons services.

La Société immobilière avait sollicité le concours du gouvernement québécois en l'invitant à construire dans le vieux port la Maison des sciences et des techniques ou la nouvelle maison de l'orchestre symphonique de Montréal. La Société immobilière avait aussi demandé à la Communauté urbaine de Montréal d'entreprendre des sondages en vue de construire une station de métro près du marché Bonsecours, liée à la ligne 4 entre l'île de Montréal et la Rive Sud du fleuve Saint-Laurent.

La ville de Montréal et le gouvernement du Québec n'en sont pas à leur première expérience d'entreprise conjointe d'aménagement d'un vaste territoire urbain puisqu'ils se sont associés dans une société paramunicipale pour le développement des etrrains des anciennes usines Angus. Il n'est pas exclu, à l'égard du vieux port, qu'ils renouent cette forme d'association.

Le Comité ministériel et le comité exécutif se sont réjouis d'apprendre que la maison Standard's and Poor venait de hausser la cote de crédit de la CUM et de la Ville de Montréal, de A à A plus. Cette cote améliorée devrait permettre à la communauté et à l'administration municipale d'obtenir des taux d'intérêt plus avantageux sur les emprunts qu'elles contractent aux États-Unis.

L'opération de nettoyage des berges du fleuve attend encore le feu vert de Québec

NATHALIE PETROWSKI

Sans une subvention de $2.3 millions du gouvernement québécois, le projet de nettoyage des berges du Saint-Laurent cet été, par la mobilisation massive de 100,000 jeunes âgés de 14 à 18 ans, risque littéralement de tomber à l'eau.

C'est ce qui ressortait hier d'une conférence de presse tenue par ONET 85, une corporation à but non lucratif, mise sur pied dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse et formée d'une poignée de jeunes et ardents écologistes. Ceux-ci ont imaginé et conçu cette immense corvée nationale, budgetée à $12 millions, il y a deux ans. Ils travaillent d'arrache-pied depuis ce temps-là pour le mener à terme, non sans se heurter à la méfiance et au scepticisme autant des gouvernements que de l'entreprise privée.

Malgré une étude de faisabilité de $5,000, financée par le gouvernement québécois et parrainée par le député Jean-Pierre Charbonneau, malgré le discours inaugural du premier ministre Lévesque qui veut rendre la question de l'environnement prioritiare, les jeunes de ONET ont de la difficulté à faire accepter le projet à cause de son ampleur. «Un projet de cette ampleur génère toujours de la méfiance, déclarait Jean-Pierre Charbonneau, surtout depuis qu'il ne fait plus aucun doute que ONET va fonctionner indépendamment du gouvernement.»

Les $2.3 millions demandés au gouvernement québécois, ne représentent que 10% du budget global, mais comme le souligne le porte-parole Yves Blanchet, sans le feu vert du gouvernement, le projet ne pourra tout simplement pas se réaliser. «Nous sommes une corporation à but non lucratif, directement liée à l'Année Internationale de la Jeunesse. Nous n'avons aucun fonds. Avant de procéder à l'auto-financement, nous avons besoin d'argent pour partir la machine, car aucun partenaire de l'entreprise privée ne veut se lancer dans l'aventure sans le cautionnement du gouvernement.»

L'année dernière, ONET a approché Esso pour qu'il commandite le projet. Le commanditaire était intéressé en autant que le gouvernement y apporte sa caution. «Il y a un malaise, avouait Yves Blanchet, c'est la même chose pour n'importe quel organisme de loisirs. L'entreprise privée exige la caution du gouvernement parce qu'elle ne veut pas être prise à éponger toute seule les déficits.»

Au lendemain du discours inaugural de M. Lévesque, les jeunes d'ONET rencontraient de façon informelle M. Michel Clair, président de l'Année Internationale de la Jeunesse et responsable du Secrétariat à la Jeunesse ainsi que le ministre de l'Environnement. Une deuxième rencontre est prévue la semaine prochaine pour discuter entre autres des problèmes de sécurité que comporte cette gigantesque corvée où 100,000 jeunes ramasseront pendant 9 jours quelques 9,000 tonnes de déchets accumulés depuis 20 ans sur un parcours de 3,000 km le long des berges du Saint-Laurent.

Au problème de la sécurité s'ajoute celui des municipalités responsables de la gestion des déchets. L'été dernier, une quinzaine de jeunes ont visité 100 municipalités et ont déjà signé des protocoles d'entente avec 15 d'entre elles. Les autres tardent toujours à donner une réponse.

Mais le fond du problème reste politique. Le gouvernement québécois qui se vante de vouloir tenir une Année internationale de la Jeunesse, pour les jeunes et par les jeunes, saura-t-il leur faire confiance? Acceptera-t-il de leur laisser organiser et administrer un événement d'une aussi grande envergure écologique et sociale, événement qu'il aurait finalement aimé lui-même imaginer.

Directement de Rome
Un repas complet à votre choix
Fellinis
CUISINE ITALIENNE
rés.: 271-3133
5316 ave Park
Stationnement gratuit chez Petro-Canada (Park et Fairmont)
Ouvert tous les jours de 17 h à 24 h
Bébé Saumon frais ou Escaloppe de veau «Picata al limone» 9,95$
Table d'hôte italienne (repas complet) également offerte à partir de 9,95$
Une nouvelle aventure chez Fellinis
APPORTEZ VOTRE VIN

Le procès Morgentaler

La multitude des lois sur l'avortement empêchent un système unique

TORONTO (PC) — Selon le directeur exécutif adjoint du Conseil national de certification hospitalière, les règles et procédures entourant l'avortement légal ne sont pas uniformes à travers le Canada et il serait impossible d'établir un système unique qui conviendrait à toutes les institutions hospitalières.

C'est ce qu'a souligné hier devant la Cour suprême de l'Ontario le Dr James Murray, premier témoin de la Couronne au procès du Dr Henry Morgentaler et de deux de ses associés à sa clinique de Toronto.

Les conditions pour obtenir un avortement varient énormément d'un hôpital à l'autre, a ajouté le Dr Murray; la loi exige au minimum l'approbation d'un comité de trois médecins mais plusieurs institutions rendent la procédure beaucoup plus complexe et plus lente.

C'est pourquoi, et sur ce point le Dr Murray s'est dit d'accord avec l'avocat de la défense, Me Morris Manning, nombreuses sont les Canadiennes qui se rendent aux États-Unis pour obtenir rapidement un avortement.

Chaque hôpital a son idée sur le sujet et le conseil national des hôpitaux ne fait guère de recommandations. L'essentiel de la question, a noté le témoin, tombe sous le Code pénal.

Selon le chapitre 251 du Code pénal, l'avortement est légal au Canada depuis 1969, mais seulement lorsqu'il est pratiqué dans des hôpitaux reconnus et après approbation d'au moins trois médecins qui doivent juger si la grossesse met en danger la santé ou la vie de la femme.

Le Dr Morgentaler, médecin de 61 ans, de Montréal, ainsi que le Dr Robert Scott, 37 ans, de Ste-Anne-de-Prescott, Ontario, et le Dr Leslie Smoling, 55 ans, de Toronto et de Woodstock, Ont., répondent à l'accusation d'avoir conspiré en vue de procurer un avortement.

Le sergent Donald Young, de la police de Toronto, a témoigné qu'il avait dirigé les opérations de surveillance des activités des trois hommes, après l'ouverture de leur clinique en novembre 1982. La police devait finalement intervenir en juillet, au moment où l'on pratiquait un avortement.

Au cours de son témoignage, le Dr Murray a expliqué que, pour être reconnu, un hôpital devait se soumettre aux normes établies par le Conseil national des hôpitaux, une organisation volontaire à but non lucratif, dotée d'une charte fédérale lui accordant autorité pour enquêter sur les soins de santé donnés par les hôpitaux membres.

Quelque 1,200 institutions médicales, dont 800 hôpitaux ainsi que des cliniques et des centres d'accueil, sont liées au conseil. Ce dernier ne reconnaît officiellement une institution qu'après au moins un an d'opération.

Moins de la moitié des hôpitaux certifiés ont des comités d'avortement, a précisé le Dr Murray. Le Dr Morgentaler n'a pas demandé à ce que sa clinique de Montréal soit reconnue par le conseil et, même s'il avait fait une telle demande pour sa clinique de Toronto, la certification aurait été impossible car elle n'était pas ouverte depuis au moins un an.

Un ministère provincial de la Santé peut également accorder le droit à une institution de procéder à des avortements mais le Dr Morgentaler a ouvert la sienne sans demander une telle autorisation, a aussi appris la cour.

Logements coopératifs

Le conseil d'administration de la Société des terrains Angus (SOTAN) a annoncé hier que cent unités de logements coopératifs devant être construites en 1985 avaient déjà été attribuées à six coopératives d'habitation.

Les projets soumis à la SOTAN ont été analysés en tenant compte des critères suivants: la localisation de chacun des membres des coopératives, le profil socio-économique des coopérateurs ainsi que la viabilité des projets proposés.

Intégration tarifaire de la Rive-Sud: décision dans sept jours

Le comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal décidera la semaine prochaine de sa réponse au projet d'intégration tarifaire du transport en commun propose par les maires des villes de la rive sud plus tôt cette semaine.

«Ils se sont engagés dans une proposition complètement différente» a dit M. Pierre Des Marais II, président du comité exécutif, en publiant hier, à la conclusion d'une réunion de travail avec le comité ministériel de la région de Montréal, un échange de correspondance avec le président du Conseil des maires de la Rive Sud, M. Jean-Guy Parent, maire de Boucherville.

Dans une lettre du 4 septembre, M. Pierre Des Marais II énonce la position de la CUM au sujet de l'écart de tarifs entre la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) et la Commission de transport de la Rive-Sud de Montréal (CTRSM), la participation financière du gouvernement québécois, le coûts des aménagements à la station de métro de Longueuil et le mécanisme de renouvellement.

Au-delà des querelles de chiffres, le président du comité exécutif signale que l'hypothèse de règlement s'appuie double subvention du gouvernement québécois à la carte valide sur les deux réseaux et sur un programme spécial de subvention à l'intégration tarifaire. Or, ni l'une, ni l'autre contribution du gouvernement québécois n'ont fait l'objet d'un accord.

La CUM ne désire pas non plus s'engager dans un processus de reconduction automatique d'une entente d'intégration tarifaire afin de ne pas compromettre la position des élus en 1988, ni escamoter un nécessaire effort de réévaluation.

Dans sa réponse, le 17 septembre, le président du Conseil des maires de la Rive Sud conclut à l'impasse.



GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
Salle Louis-Fréchette
25, 27, 30 octobre et 1er novembre 1984
à 20 heures
Une production de la Société lyrique d'Aubigny et du Grand Théâtre de Québec en collaboration avec la Fondation de l'opéra de Québec

On est plein d'énergie
Kino-Québec

Cette Fin de Semaine
Samedi de 9h à 17h & Dimanche de 13h à 17h
Exposition & Vente d'Art
la plus importante à Montréal~
Des centaines de
Peintures à l'huile
à des prix dérisoires
Le public est invité
Entrée gratuite
Venez tous à la
~Galerie Royale~
1420 rue Sherbrooke ouest
Tel: 845-4383

100e ANNIVERSAIRE
de l'arrivée des
RELIGIEUX DE ST-VINCENT-DE-PAUL
au Canada
GRANDE FÊTE
au Pavillon d'Éducation Physique et des Sports (PEPS) de l'Université Laval à Québec.
DATE:
le dimanche 28 octobre 1984 de 13h00 à 17h00
PROGRAMME:
Eucharistie — Animation — Kiosques
INVITÉS
Toutes les personnes qui se sentent de la famille.
LAISSER-PASSER:
PATRO LE PRÉVOST
7355 Christophe Colomb,
Montréal
Pour informations supplémentaires: 273-8535

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL
7e CONFÉRENCE AUGUSTIN-FRIGON

LA CROISSANCE DE LA COMPLEXITÉ DANS UN UNIVERS EN EXPANSION
PAR
HUBERT REEVES
Directeur de recherche au C.N.R.S. (France)
Auteur de "Patience dans l'azur"
Le mercredi 24 octobre 1984 à 11 heures 30
Amphithéâtre C-631
École Polytechnique
Entrée gratuite
Renseignements: (514) 340-4915
Accès: Métro Laurier (51)
Métro Snowdon (51 et 62)

Plus de 375,000 signatures pour la paix

Le périple des caravanes pour la paix se termine aujourd'hui

LAURENT SOUMIS

À l'occasion de la Semaine internationale du désarmement instituée par l'Organisation des Nations Unies, deux caravanes, parties des côtes occidentales et orientales canadiennes doivent converger cet après-midi sur la Colline parlementaire d'Ottawa, apportant les signatures de quelques 375,000 citoyens en faveur de la paix.

En route depuis le 29 septembre dernier, les caravanes ont fait escale dans 70 villes canadiennes pour recueillir les signatures de leurs sympathisants et y ont été accueillies par diverses manifestations publiques.

Cette pétition pour la paix réclame « l'arrêt des essais du missile Cruise au Canada, la proclamation du Canada comme zone libre d'armes nucléaires, la reconversion des sommes gaspillées dans la course aux armememnts à la satisfaction des besoins de l'humanité et la tenue d'un vote libre sur la question à la Chambre des Communes ».

Au cours de la journée, des milliers de personnes devraient participer à des projections et des manifestations dans d'autres villes canadiennes, notamment à Sherbrooke, Toronto, Edmonton et St-Jean au Nouveau-Brunswick.

Depuis une semaine, la Caravane a tenu diverses activités du genre en différents points du Québec.

À Montréal, plus de 200 groupes québécois participeront à un défilé dans les rues de la métropole, cet après-midi, pour marquer leur appui à la cause de la paix mondiale et de la démilitarisation.

Cette manifestation constituera une étape importante pour la Caravane de la pétition pour la paix qui a reçu l'appui unanime des membres de l'Assemblée nationale du Québec, le 20 mars dernier.

Des associations de tous les milieux ont appuyé la campagne dont l'Assemblée des évêques du Québec, la Conférence mondiale des religions pour la paix, la Coalition québécoise pour le désarmement et la paix, et le Conseil québécois pour la paix.

Les principales asssociations de travailleurs ont également apporté leur soutien, notamment la CSN, la CEQ, la FTQ, le Syndicat canadien de la fonction publique, le Congrès du travail du Canada, et les Travailleurs unis de l'automobile.

L'Association nationale des étudiants du Québec, le Regroupement autonome des jeunes, le Regroupement des associations étudiantes universitaires participeront également à la marche en compagnie de plusieurs dizaines de groupes populaires, communautaires, coopératifs, écologistes et pacifistes.

Le Comité des jeunes du Parti québécois profitera de l'occasion pour demander au gouvernement du Québec la tenue, d'ici la prochaine élection générale, d'un référendum portant sur le désarmement mondial et proposant aux québécois et québécoises de faire du Québec une zone démilitarisée.

De plus, le comité demande au gouvernement d'utiliser tous les moyens mis à sa disposition pour faire la promotion de la paix et de la reconversion des industries de guerre en industries de paix et de développement.

Le comité dénonce « la duplicité du gouvernement fédéral en matière de paix alors qu'il continue à hausser son budget militaire dans une proportion plus forte que celle de ses autres postes budgétaires et l'exportation canadienne d'armemement ».

Pour leur part, les conseillers du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal déposeront la semaine prochaine une motion devant être discutée à la séance du Conseil municipal de novembre.

Cette motion prie le Comité éxécutif d'envisager la tenue d'un référendum sur le bannissement de toute forme de recherche, de fabrication, d'essai et de tranport d'armes nucléaires et de leurs composantes sur le territoire métropolitain. Le RCM souhaiterait faire de Montréal une zone libre d'armement nucléaire.

La marche d'aujourd'hui s'ébranlera à compter de 13 h de la Place Guy-Favreau, boulevard Dorchester, et se transformera par la suite en chaîne humaine reliant un édifice du gouvernement canadien aux consulats américains et soviétiques.

À Ottawa, une cérémonie de bienvenue sur la colline sera suivie, à 15 heures, par une veillée de la paix de 43 heures, au cours de laquelle seront lus à haute voix les noms des milliers de signataires.

Diverses personnalités participeront à l'événement qui connaîtra son aboutissement, lundi matin, par la visite des trois principaux leaders politiques canadiens, MM. Brian Mulroney, John Turner et Ed Broadbent, venus rencontrer les manifestants et recueillir la pétition au nom des parlementaires canadiens.

Ottawa refuse aux postiers le conseil de conciliation

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a hier repoussé la requête des postiers pour la nomination d'un conseil de conciliation dans le différend qui l'oppose à ses 23,000 manutentionnaires et commis des postes.

L'avocat montréalais Stanley Hartt a été choisi par Ottawa comme conciliateur dans ce conflit, a fait savoir hier après-midi en conférence de presse le ministre du Travail, M. Bill McKnight, en niant qu'Ottawa avait voulu ainsi désamorcer techniquement toute menace de grève d'ici à la période des Fêtes.

«Cela n'est pas mon intention d'interférer dans le processus», a dit M. McKnight. «J'accorde ma confiance à la bonne foi des deux parties en présence», a-t-il dit, ajoutant laconiquement qu'il «déposerait son courrier des Fêtes au même moment que l'an dernier».

«Tout le monde espère qu'il n'y aura pas d'interruption de services, mais ce n'est pas à moi de le dire», a-t-il ajouté.

Dans un communiqué, le président du Syndicat des postiers, M. Jean-Claude Parrot, a aussitôt fait connaître sa «déception» de voir le gouvernement ainsi repousser du revers de la main la suggestion syndicale d'un conseil de médiation.

«Il est trop tôt pour dire si cela aura un impact sur une éventuelle grève», a dit Mme Carol Coplea, porte-parole du syndicat. «Un conseil nous aurait donné l'opportunité d'avoir une "médiation», estime-t-elle.

De son côté le ministre McKnight a souligné que la loi lui donnait le droit de nommer un conciliateur et qu'il avait préféré l'option d'un seul responsable à la lumière des négociations passées.

«Devant l'histoire des relations de travail, j'ai pensé que la nomination d'un seul commissaire aiderait à résoudre le différend», a dit M. McKnight.



Le ministre du Travail, M. Bill McKnight. (Photolaser CP)

L'affaire Shanghai

Chrétien n'a rien prouvé, maintient Lévesque

LONGUEUIL (PC) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, considère que le contenu de la lettre rendue publique par l'ex-ministre des Affaires extérieures, M. Jean Chrétien, mercredi dernier, ne prouve aucunement que le gouvernement libéral n'a pas tenté de stopper son voyage en Chine.

« Il n'y a pas de preuve du contraire », a soutenu M. Lévesque de passage à Longueuil hier.

Ce qu'on a appelé « l'affaire Shanghai » remonte au lendemain de la victoire de l'équipe Mulroney quand M. Lévesque s'était réjoui de ce que le nouveau chef fédéral l'autorise à se rendre en Asie contrairement à MM. Turner et Trudeau.

Puis, certaines informations avaient circulé selon lesquelles M. Chrétien avait refusé la demande du Québec de visiter Shanghai, Pékin et Canton parce que le premier ministre de l'Ontario, William Davis, et celui de l'Alberta, Peter Lougheed, s'y étaient déjà rendus.

Devant cela, M. Chrétien avait suspendu ses vacances pour solliciter une entrevue à la télévision de Radio-Canada. Il y affirmait, qu'à titre de ministre des Affaires extérieures du Canada, avoir autorisé la visite en Asie de M. Lévesque dans une lettre adressée au ministre des Relations extérieures du Québec, M. Bernard Landry, le 24 août.

Il avait demandé à M. Landry de rendre publique la lettre au centre de la controverse.

De retour d'Asie, M. Landry avait déclaré qu'il n'avait pas de temps à perdre avec cette histoire et qu'il considérait le dossier clos.

Quelques jours plus tard, M. Chrétien décidait d'aller de l'avant et publiait la lettre dans laquelle il signale que l'ouverture d'une délégation du Québec à Hong Kong suscite des inquiétudes à Ottawa.

Il dit douter de son succès en raison de l'existence antérieure des représentations de l'Ontario, de l'Alberta et de la Saskatchewan à Hong Kong.

« La lettre parle d'une façon générale de toutes sortes de choses mais ne parle pas d'étapes du voyage en Chine », a commenté le premier ministre.

Finalement M. Lévesque trouve « curieux le côté paternaliste des propos sur Hong Kong. Mais pour le reste ça n'a pas d'importance », conclut-il.

WEEK-END

Samedi 20 octobre

La famille Archambault inaugurera ce samedi à 15 h 30, la reproduction du premier puits de l'île de Montréal. L'ouvrage se trouve à l'extrémité est de la place d'Youville, à la Pointe-à-Callière. 341-5448

■

Le Centre communautaire de Loisir de la Côte des Neiges situé au 5347 chemin de la Côte des Neiges, offre une fin de semaine d'initiation au massage shiatsu, de 9 h à 17 h. 733-1478

■

La Fondation québécoise de la maladie coeliaque est un organisme à but non lucratif qui a été constitué pour venir en aide aux personnes de la maladie coelique vous convie à son assemblée annuelle qui se tiendra de 9 h à 15 h 30 à l'Auditorium du pavillon Jeanne-Mance de l'hôpital Hôtel Dieu de Montréal, 3840, rue St-Urbain. 482-6087

■

Dans le cadre des activités du mois du rosaire à la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours, conférence intitulée « Marie à l'écoute de la parole » sera donnée par Soeur Michèle Lamoureux, à 14 h, 420 et Saint-Paul. 845-5085

■

Si vous vous sentez seul et avez besoin de vous confier à quelqu'un, il faut composer 937-3581 ou vous joindre à un groupe de rencontres organisé par Les déprimés anonymes.

■

Depuis plus de 40 ans, les Clubs 4-H du Québec, par leurs activités, forment et sensibilisent des jeunes à la conservation de l'arbre, du milieu forestier et de tout l'environnement. Pour fonder un club ou pour toute demande de renseignement, il suffit de contacter le Bureau central, 915 ouest, boul. Saint-Cyrille, bureau 110, Québec G1S 1T8. 681-3588 ou 1-800-463-4538

■

Dimanche 21 octobre

Musiciens amateurs du Canada (CAMMAC) convie les chanteurs, chanteuses et instrumentistes à participer à une lecture à vue. Au programme: Messa Di Gloria de Puccini sous la direction de Pierre Legault, à 15 h, en la salle paroissiale de Notre-Dame du Très Saint-Sacrement, 4450 rue Saint-Hubert. 486-5440

■

Le Centre d'Accueil Jean-Olivier Chénier, établissement de réadaptation pour personnes handicapées intellectuelles dispensant prioritairement ses services à Verdun, LaSalle, Pointe Saint-Charles, Côte Saint-Paul, Ville Emard, Ile-des-Soeurs, Centre-Ville et Centre-Sud de Montréal ainsi qu'à Ville Saint-Pierre, Pierrefonds, Montréal-Nord et Chomedey-Laval, tiendra son assemblée publique d'information pour l'année 1983-84, à 15 h au Pavillon Ville Saint-Pierre, 8000 ouest, rue Notre-Dame à Ville Saint-Pierre. La population du territoire est invitée à y participer, et en particulier, les parents des bénéficiaires et le personnel de l'établisement. Deux autres réunions se tiendront précédemment au même endroit et à la même date: à 13 h, assemblée générale du Comité des bénéficiaires (incluant parents et bénévoles) et à 14 h, assemblée générale de la Fondation Jean-Olivier Chénier pour les Personnes handicapées (organisation charitable de membres bénévoles).

■

Les personnes capables de compréhension à l'égard des gens en difficulté sont priées de se joindre à l'équipe des Déprimés anonymes en composant 937-9984.

■

Le prochain volet du Grand Défi, un 20 km de course à pied, se tient à l'Ile Notre-Dame ce dimanche et le départ a lieu à 11 h. 872-6903

■

Les anciens et anciennes élèves des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à venir participer à la traditionnelle journée Jésus-Marie. Cette rencontre aura lieu au 1420 boul. Mont-Royal. 273-4271

■

Le Comité Logement de Rosemont, en collaboratin avec le collectif d'animation urbaine « L'Autre Montréal » vous propose de découvrir un autre visage de Montréal, c'est-à-dire celui des quartiers populaires, leur histoire, leur architecture, le développement urbain, la vie communautaire et les actions des citoyens. Ces visites auront lieu ce dimanche et le dimanche 4 novembre de 13 h à 17 h. 727-6133

■

Atelier-rencontre des directeurs de la photographie, à 14 h 30, à la Cinémathèque québécoise, au 335 boul. de Maisonneuve est. 843-4725

■

C'est cette semaine la Semaine du Lupus. Le Lupus Erythemateux est une maladie inflammatoire chronique dont on ne connait ni la cause ni la guérison. On peut s'informer au 933-8235

■

Forum sur « La femme dans l'église » à la Cathédrale orthodoxe Saint-Pierre et Saint-Paul, 1175 rue Champlain, à 16 h. Mme Elisabeth Behr-Sigel, professeur de théologie à l'Institut de théologie orthodoxe St-Serge de Paris, sera conférencière. 472-6128

■

Jusqu'au 3 novembre, la Place Ville-Marie présente dans ses halls d'entrée une des plus belles collections de photographie montrélaise. On peut visiter entre 7 h et 19 h, du lundi au vendredi. 861-9393, poste 204

■

Les Grands-Parents Bénévoles du Québec sont à la recherche d'un grand-papa actif, aimant la musique et le plein air pour partager avec une jeune famille, une maman et ses deux filles âgées de 7 ans et 13 ans, les activités familiales, les anniversaires et la fête de Noël. Le but des Grands-Parents Bénévoles est de permettre à de jeunes enfants, éloignés de leurs grands-parents et à des personnes du 3ième âge de se rencontrer sur une base amicale et de développer une relation affectueuse privilégiée. Ce nouvel organisme est parrainé par le Service bénévole de Montréal. 866-4110

■

Les gens de Randonnées en Plein Air, invitent tous les marcheurs et marcheuses à gravir avec eux le majestueux mont Algoquin. 375-4700, poste 450

■

Défilé de mode « Mot d'ordre, beauté », à 21 h 30 et 23 h au Disco Bar La Bouée, Club nautique Chambly, 1767 rue Bourgogne à Chambly. 658-9636

■

Exposition des dessins et peintures de Pierre Bussière à la succursale Claude-Henri-Grignon de la Bibliothèque municipale de Longueuil, jusqu'au 9 novembre.

National Defence / Défense nationale

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE MONT-BRUNO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champ de tir de Mont-Bruno.

La zone de danger est circonscrite par les limites du camp de Mont-Bruno près de Saint-Basile-le Grand (Québec), et sise dans la paroisse Sainte-Julie (cinquième concession) et la paroisse Saint-Bruno. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir de Saint-Bruno en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

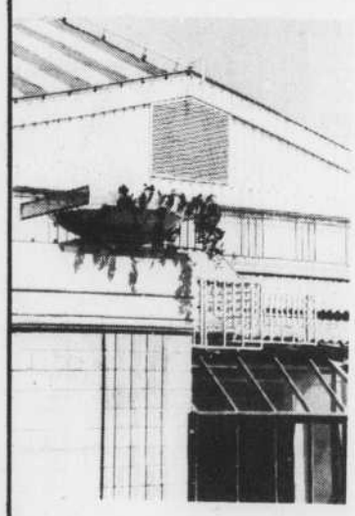
Canada

Evitez la fumée
Pour mieux respirer

ARCHITECTURES EN FRANCE
Modernité/Post-Modernité

Une exposition produite par
le Centre de Création Industrielle
du Centre Georges Pompidou de Paris,
en collaboration avec
l'Institut Français d'Architecture
et l'Ordre des Architectes de France,
présentée à Montréal
grâce à une subvention de la Fondation UQAM.

jusqu'au 18 novembre 1984
du mercredi au dimanche
de 12 à 18 heures



CENTRE DE CREATION
ET DE DIFFUSION EN DESIGN

Pavillon Arts IV-Design, salle 4005
200 ouest Sherbrooke
case postale 8888, succursale A
Montréal

ARCHITECTE ALAIN SARFATI
PHOTO D. SUCHEYRE

CONFERENCES AIR FRANCE

le mercredi 24 octobre 1984, à 20 heures
Alain Sarfati, architecte, Paris
Réalisations et projets architecturaux récents

le mercredi 31 octobre 1984, à 20 heures
Henri Ciriani, architecte, Paris,
Grand Prix de l'Architecture 1983
Réalisations et projets architecturaux récents

le mercredi 7 novembre 1984, à 20 heures
François Chaslin, critique,
chef de section à l'Institut Français
d'Architecture, Paris
Propos critique : tendances de l'architecture
française contemporaine

salle Marie Gerin-Lajoie
Pavillon Judith Jasmin (niveau métro)
1445 Saint-Denis
métro Berri de Montigny

Pour information : tél. 514 - 282 3395

Université du Québec à Montréal

QUÉBEC RECENSEMENT 84

Travailleurs!

Étudiants!

Personnes hospitalisées!

Si vous êtes un travailleur, un étudiant ou une personne hospitalisée qui avez quitté temporairement votre domicile pour résider dans une autre localité à cause de votre travail, vos études ou votre hospitalisation, vous devez, pour avoir droit de vote à tout scrutin provincial (qu'il s'agisse d'une élection générale, partielle ou d'un référendum), être inscrit sur la liste électorale de la section de vote de votre domicile permanent ou sur la liste électorale de la section de vote de votre résidence temporaire.

Cette inscription doit se faire au moment de la révision des listes électorales, du 22 au 27 octobre. Vous n'avez qu'à vous rendre au bureau de dépôt le plus près de votre résidence temporaire (certains sont accessibles aux personnes handicapées) ou chez votre réviseur rural.

Du 22 au 27 octobre, c'est la révision. Voyez-y!

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378.

parce qu'un vote, ça compte
tenue d'un scrutin
financement des partis politiques
carte électorale
Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.

Softwar ou les logiciels piégés

À 29 ans, Thierry Breton fait basculer les stratégies militaires

ANDRÉ BOUTHILLIER

L'un des auteurs de *Softwar* — « La guerre des logiciels » — n'a que 29 ans mais, déjà, Thierry Breton fait basculer les plus grandes stratégies militaires. L'utilisation de logiciels modifiera-il l'échiquier mondial ? Oui, affirme-t-il. Les ministres européens de la Défense l'ont même pris au mot. La semaine dernière, après avoir lu le livre qu'il a écrit avec Denis Beneich, ils ont tenu une séance spéciale pour améliorer leurs systèmes de protection informatique !

En France seulement, 200,000 exemplaires de *Softwar* ont été vendus. La recette de ce succès : explorer le monde de l'informatique sous forme de roman.

Softwar, c'est comment piéger les logiciels détournés vers l'Est. Fiction ? Pas du tout. Même les Européens peuvent en être victimes, car la plupart des logiciels utilisés dans le programme spatial Ariane sont d'origine américaine ...

Après *Softwar*, le jeune informaticien français prépare *Vatican III*. Ou comment expliquer l'éternité par l'informatique ... Sous forme romanesque bien entendu. Le pape doit lui accorder une audience en décembre.

LE DEVOIR a rencontré Thierry Breton, propriétaire de sa propre compagnie de logiciels, au cours du séjour d'une semaine qu'il vient de terminer à Montréal. Mais l'enthousiasme excessif de Breton ressemble à celui des autres penseurs français de l'informatique, comme Jean-Jacques Servan-Schreiber.

LE DEVOIR : *Dans votre roman, vous rappelez que les Soviétiques accusent un retard de 15 ans en informatique. D'accord. Mais si un enfant de dix ans est capable de concevoir un logiciel, les techniciens d'URSS pourront facilement combler cet écart?*

BRETON: Je ne dis pas qu'ils n'ont pas le talent nécessaire. Programmer, tout le monde peut le faire. Mais les Soviétiques ne possèdent pas la matière première du logiciel, le TEMPS. Pour concevoir un logiciel, on a besoin de temps. En 1975, Air France a vendu des ordinateurs à Aeroflot. L'année suivante, le responsable de l'informatique chez Aeroflot a été obligé d'acheter à Air France les programmes pour les faire fonctionner. Aeroflot a réalisé qu'il lui aurait fallu autant de temps qu'Air France — 12 ans — pour développer ses propres logiciels.

Q.— *Sont-ils entièrement dépendants de l'Ouest en informatique?*

R.— Pourquoi pensez-vous que les Soviétiques n'ont jamais mis le pied sur la lune? C'est parce qu'ils n'ont pas les programmes pour le faire. Les Russes n'ont pas le choix: ils doivent copier l'informatique de l'Ouest. Tant pour leurs industries que pour leurs armées. Il y a au moins 20,000 agents du KGB qui achètent ou détournent du matériel informatique des pays occidentaux.

Q.— *Quels dangers court l'URSS en copiant les logiciels de l'Ouest?*

R.— Ses missiles risquent de ne plus être menaçants, car les logiciels américains deviendront l'une des armes destructrices du 21e siècle. Ses retards en informatique modifieront l'échiquier mondial au seul profit des Américains. Comment? En s'infiltrant dans les programmes soviétiques. Dans mon roman, je donne l'exemple de programmes de prévision de météo qui, s'ils sont piégés, peuvent paralyser les transports aériens. Et l'organisme américain qui peut piéger les logiciels achetés par l'URSS existe déjà depuis 1982, c'est la National Software Institute.



Les pays qui concevront la plupart des logiciels domineront le monde du 21e siècle, explique Thierry Breton, co-auteur avec Denis Beneich du roman *Softwar*. (Photo Jacques Grenier)

Q.— *Comment l'URSS pourra-t-elle utiliser l'informatique pour assurer son développement technologique futur?*

R.— En réformant son système marxiste.

Q.— *Quel est le rapport?*

R.— L'informatique entraîne un formidable retournement culturel et sociologique qui ne cadre plus du tout dans les structures rigides imposées par l'idéologie marxiste. La théorie marxiste pouvait s'appliquer au moment de la transition entre la période pré-industrielle et la période industrielle. Elle était la meilleure réponse aux excès du capitalisme du 19e siècle. Mais, aujourd'hui, l'informatique commande une décentralisation à l'extrême. Les dirigeants soviétiques commencent à prendre conscience de ce retournement.

Q.— *Est-ce à dire que nous verrons bientôt l'introduction de micro-ordinateurs dans les foyers soviétiques?*

R.— Pas à court terme. Une loi de l'URSS interdit la possession d'un micro-ordinateur. Parce que cet appareil, avec son imprimante, est considéré comme une machine pouvant faire de l'impression. Ça, c'est la version officielle. Mais pour les dirigeants, un ordinateur est un outil de décentralisation extraordinaire, de liberté et de communication. Lorsqu'on travaille sur un micro-ordinateur, on acquiert un fantastique sentiment d'autonomie. Je ne pense pas que l'État soviétique aille jusqu'à permettre cette autonomie ... Mais les pays de l'Ouest aimeraient bien voir le peuple soviétique utiliser massivement cet appareil. En juillet, le COCOM (1) a renforcé le contrôle des exportations de technologies avancées en URSS. Le micro-ordinateur n'apparaissait pas dans la liste des produits interdits ...

Q.— *Comment pourra-t-on protéger l'utilisateur d'un programme face à son utilisateur?*

R.— En créant de nouveaux langages informatiques qui prévoient des garde-fous. Il faut trouver de nouveaux systèmes d'exploitation pouvant permettre d'utiliser des milliers de logiciels sur un même ordinateur. Aujourd'hui, 95 % des systèmes d'exploitation sont de conception américaine ... Il faut aussi créer des organismes de contrôle. On peut comparer les débuts de l'industrie du logiciel à la naissance de l'automobile. À ses premiers balbutiements, l'automobile causait beaucoup d'accidents. Mais les gens ont continué à l'utiliser malgré les risques. Pourquoi ne pas installer des garde-fous le long de l'autoroute des logiciels? J'admets cependant que cela n'est peut-être pour demain matin.

Q.— *Préparez-vous un second roman?*

R.— Oui, « Vatican III ». J'essaie d'expliquer l'éternité par l'informatique. Notre cerveau fonctionne comme un ordinateur, c'est-à-dire très vite. Quand nous mourons, nous accédons au temps de l'ordinateur. C'est la même chose quand nous rêvons. Vous rêvez en deux minutes des sensations que vous pouvez accumulez en dix heures lorsque vous êtes éveillé.

Q.— *Que signifie le titre « Vatican III »?*

R.— Le premier pays du monde, ce sont les catholiques ... en tout cas, les chrétiens. C'est le plus grand nombre de personnes qui ont des modèles de vie à peu près identiques. Pour elles, la solution pour lutter contre la pénétration d'idéologies islamique ou marxiste, c'est l'informatique. Et qui est la personne qui focalise tout cela sur elles, c'est le pape. Le pape est le garant de la moralité de l'Occident. Pour assurer une meilleure survie à cette moralité, le pape doit avoir son satellite et ses appareils de cinquième génération. Chaque église doit avoir son appareil informatique pour mieux être en contact avec le Vatican. L'ordinateur prolonge de façon extraordinaire les thèses de la Bible.

(1) Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations.

Breton: il faut stopper l'invasion de la «culture» informatique américaine

(A. B.) — Thierry Breton estime que la francophonie mondiale disparaîtra si elle ne prend pas les moyens pour stopper l'invasion de la nouvelle « culture » informatique américaine.

« On ne rend pas compte de ce qui est en train de se passer un peu partout dans le monde, explique-t-il. Les Américains imposent leur nouvelle culture parce que les autres peuples pensent être incapables de produire des logiciels sophistiqués originaux. »

« La francophonie, ce n'est pas seulement Voltaire. Il faut très vite se créer une industrie indépendante de programmes. Si tous les pays francophones se mettent ensemble, nous aurons alors un marché assez rentable pour tenir le coup », ajoute-t-il.

Pour relier tous les pays parlant la langue de Molière, Breton suggère de lancer dans l'espace un satellite qui permettrait de relier entre eux tous les ordinateurs et micro-ordinateurs francophones. « On pourrait alors échanger des données de toutes sortes ».

Selon le co-auteur de *Softwar*, la culture francophone du monde entier n'aura plus aucune influence dans une dizaine d'années si elle ne prend les moyens pour assurer sa survie. « Nous devons nous poser la question à savoir si on désire conserver notre identité. Si c'est oui, prenons les moyens. Il est important de préserver cette chance extraordinaire d'avoir un environnement francophone. »

Il précise que la France est aussi menacée que le Québec. « Nous sommes le deuxième producteur mondial de progiciels (ensemble de programmes vendus pour une même utilisation). Mais les Américains contrôlent presqu'à eux seuls les langages informatiques (systèmes d'exploitation) et les logiciels.

cégep

(enseignement régulier, le jour)

Le 1er NOVEMBRE 1984

est la date limite pour présenter une demande d'admission pour la

SESSION « HIVER - 1985 »

dans l'un des cégeps suivants:

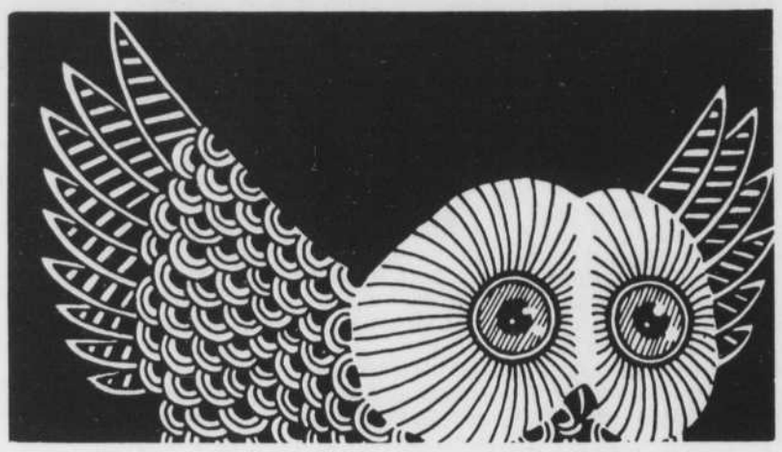
Ahuntsic
André-Laurendeau
de Bois-de-Boulogne
Drummondville
Édouard-Montpetit
Granby
John Abbott
Joliette
Lionel-Groulx
Maisonneuve
Montmorency
Rosemont
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme
Saint-Laurent
Shawinigan
Sherbrooke
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Valleyfield
Vieux Montréal
Institut de Technologie Agricole et Alimentaire

Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à l'un de ces cégeps ou au:

SRAM

service régional d'admission du montréal métropolitain

Case postale 70, Succursale Bourassa, Montréal, Qué., H2C 3E7
Tél.: (514) 271-2454



Session hiver 1985

Études de 2e et 3e cycles

Date limite d'admission: 1er novembre 1984

certificat de 2e cycle
Sciences comptables

maîtrises
Biophysique
Chimie (1)
Éducation
Électronique de puissance
Études littéraires
Études québécoises
Philosophie
Physique
Sciences de l'activité physique
Sciences de l'environnement
Sciences du loisir
Sciences des pâtes et papiers
Théologie (M.A. et M.Th.)

doctorats
Biophysique
Philosophie

(1) Programme extensionné de l'U.Q.A.M.

Conditions d'admission
- *au certificat et à la maîtrise:* détenir un baccalauréat ou l'équivalent avec une moyenne cumulative d'au moins 3.0 ou l'équivalent.
- *au doctorat:* détenir une maîtrise ou l'équivalent dans la discipline choisie ou dans un domaine connexe.

Renseignements
Bureau du registraire
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Qué., G9A 5H7
Tél.: (819) 376-5454

Aide financière
L'Université du Québec à Trois-Rivières offre des bourses d'études et de recherche aux étudiants admis et inscrits à ses programmes de maîtrise ou de doctorat. L'Université propose également des postes d'auxiliaire d'enseignement et de recherche.
Renseignements: (819) 376-5308

Université du Québec à Trois-Rivières

UNIVERSITE CONCORDIA

COLLEGE DES SCIENCES
SERIE DE CONFERENCES PUBLIQUES

LA LOGIQUE ET L'INFINI

par

Raymond Smullyan, Ph.D.
Mathematicien et philosophe

HEURE: 20 h 30
DATE: le jeudi 25 octobre 1984
ENDROIT: salle H-110
1455, boul. de Maisonneuve ouest

Renseignements: 879-4160

La conférence aura lieu en anglais.

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

Compétence:
Francine Gingras 844-3361

SERVICES ÉDUCATIFS

SESSION DE NOVEMBRE: 3 novembre — 20 décembre

COURS DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE

Conversation pour tous les niveaux et rédaction administrative.
En MATINÉE, APRÈS-MIDI, SOIRÉE, ET LE SAMEDI
42 heures — 140 $ 84 heures — 280 $
INSCRIPTION ET TEST D'ÉVALUATION DU NIVEAU
23, 25, 30, 31 octobre — 12h00-14h00 / 16h30-19h00

L'ORDINATEUR

Introduction (micro-ordinateur et bureautique)
Basic I & II — comptabilité par ordinateur — personne du troisième âge
En APRÈS-MIDI et SOIRÉE (21 heures)

LANGUES DU MONDE

Grec, Espagnol, Allemand, Italien, Portuguais (pour débutants)
En APRÈS-MIDI et SOIRÉE 42 heures — 140 $

DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

5 à 14 ans Samedis
— Ordinateurs pour tous les niveaux
— Clubs de langue seconde (français et anglais)
— Break dancing, ballet-jazz

ÉCONOMISEZ DAVANTAGE EN TÉLÉPHONANT DÈS AUJOURD'HUI!

VISA MasterCard

Ymca Centre-Ville

849-8393
1450, Stanley

EXPRESSION

XIIe congrès d'expression dramatique

Coût: "Enseignement et perfectionnement"
Membres A.P.E.D.Q.: 50 $
Non-membre: 60 $
Étudiants: 30 $
Les 26, 27 et 28 octobre 1984

Université de Montréal
90 Vincent d'Indy

Renseignements
343-7436
270-8742
(418) 651-5182

Association des Professeurs d'Expression Dramatique du Québec avec



COMMENT PEUT-ON PASSER SA VIE À CÔTOYER LA MORT?

Pour les gens qui travaillent dans les milieux de la santé, la présence de la mort est inévitable. Parfois insupportable.

L'UQAM offre une formation à ceux qui veulent apprendre à vivre avec la mort.

On y trouve:
- Un lieu de partage des doutes, des peurs et des trouvailles.
- Un lieu de réflexion sur l'ensemble des dimensions liées au mourir, soutenu par les recherches d'une équipe multidisciplinaire.
- Un lieu où on laisse la mort - la vie - nous parler...

CERTIFICAT DE 2e CYCLE EN THANATOLOGIE

Pour tout **renseignement supplémentaire**, prière de communiquer avec le directeur du programme, monsieur Denis Savard, au (514) 282-4518.

Les demandes d'admission au programme débutant en janvier '85 devront parvenir **au plus tard le 1er novembre 1984**, au:

Service de l'admission, Bureau du registraire
(405 est, rue Ste-Catherine)
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Case postale 8888, Succursale "A"
Montréal (Québec) H3C 3P8
Tél.: (514) 282-3121

Université du Québec à Montréal

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Les droits de la personne à Haïti

Les promesses non tenues du président Duvalier

JOSEPH B. TREASTER
The New York Times



Des Volontaires de la sécurité nationale (VSN), plus souvent appelés « Tontons macoutes », assistent à la messe dominicale à la cathédrale de Port-au-Prince. (R. Taylor, SYGMA)

PORT-AU-PRINCE — Au cours de l'année dernière, le président à vie d'Haïti, Jean-Claude Duvalier, a promis de spectaculaires améliorations dans le domaine des droits et libertés.

Mais comme chaque pas en avant a été suivi d'un pas en arrière, il n'y a guère eu d'amélioration pour les Haïtiens habitués à l'État policier créé il y a plus de 25 ans par le père de l'actuel chef d'État, le docteur François Duvalier, « Papa Doc ».

Après la griserie des quelques mois pendant lesquels le président Duvalier a promis des élections « libres et honnêtes » et transmis la consigne de mettre fin à la torture et à d'autres excès des forces de sécurité, les arrestations arbitraires ont repris.

Le directeur d'un hebdomadaire a été arrêté et battu, deux autres personnes ont été assignées à résidence et une autre a préféré disparaître de peur de voir sa vie mise en danger.

Au début d'août, deux mois après son passage à tabac, le journaliste Pierre Robert Auguste a été autorisé à reprendre son travail à *L'Information*. (Des diplomates en poste à Haïti font remarquer que le ton de l'hebdomadaire est devenu plus conciliant depuis . . .)

Le gouvernement a reconnu récemment que cinq personnes ayant disparu depuis 18 mois, étaient entre les mains de la police. Cet aveu du gouvernement représente l'un des plus encourageants développements dans le domaine des droits de la personne dans ce pays de 6 millions d'habitants, estime-t-on de source diplomatique. Le 20 septembre, les cinq hommes étaient reconnus coupables et condamnés à la prison à vie, au cours d'un procès public de 10 heures, pour avoir participé à « des activités contraires à la sécurité de l'État ». Deux exilés, présumément réfugiés à Miami, étaient également reconnus coupables et condamnés à la même peine par contumace.

Un homme d'affaires qui connaît bien les habitudes politiques du régime déclare que la divulgation des arrestations et le jugement ultérieur représentaient « un grand pas en avant ».

« Nul ne savait où ils se trouvaient ou même s'ils étaient toujours en vie », explique-t-il. « Sous "Papa Doc", on n'aurait plus jamais entendu parler d'eux. Le père ignorait l'existence du Palais de justice. Il n'y avait pas de procès pour des gens comme ceux-là. Dans le cas présent, même si l'on peut mettre en doute la qualité du procès, il s'agit d'un indéniable progrès. »

En effet, « Papa Doc » ne tolérait pas l'ombre d'un mouvement d'opposition et allait jusqu'à laisser les cadavres mutilés de ses opposants à la vue du public.

Au dire des diplomates en place, il y aurait aujourd'hui entre 40 et 50 personnes dans les prisons de M. Duvalier, sans qu'aucune accusation ait été portée contre eux. Il a été impossible d'obtenir des précisions ou des commentaires tant de la part du président que de représentants du gouvernement. Quant aux porte-parole du gouvernement, l'un d'eux, Guy Mayer, qui occupe un rang important au ministère de l'Information et des Relations publiques a tout simplement déclaré qu'il n'y avait pas de prisonniers politiques à Haïti.

À la fin des années 70, M. Duvalier fait une première tentative de « libéralisation » de la presse. Peu de temps après, on accuse les journalistes, dans les milieux d'affaires, d'inciter les ouvriers à la révolte. En 1980, M. Duvalier envoie une vingtaine de ces journalistes en exil et en emprisonne certains autres, les accusant de tremper dans un complot communiste visant à déstabiliser le régime.

À la suite de cela, les droits de l'homme retombent dans un oubli relatif jusqu'à ce que les États-Unis et d'autres pays occidentaux menacent, à la fin de 1983, de réduire et d'arrêter l'aide qu'ils apportent au pays.

M. Mayer nie toutefois que ceci ait pu avoir une quelconque influence sur les décisions du gouvernement Duvalier.

Dans les milieux diplomatiques, on voit plutôt cette valse hésitation sur les droits de la personne comme le reflet d'une lutte entre M. Duvalier, d'une part, et certaines personnalités du gouvernement et du monde des affaires, d'autre part, qui craignent de perdre leur position d'influence — et peut-être même de voir le gouvernement déstabilisé — si Port-au-Prince assouplit ses positions.

À la mi-juin, un mois après que le département d'État eût certifié devant le Congrès américain que la situation des droits de l'homme à Haïti s'était améliorée, M. Auguste et d'autres journalistes étaient arrêtés. Les États-Unis ont émis de vigoureuses protestations et les relations entre les deux pays se sont quelque peu tendues.

À l'occasion des fêtes de l'indépendance américaine, l'ambassade des États-Unis à Port-au-Prince a notamment invité quelques-uns des détracteurs du régime. Port-au-Prince a demandé aux Américains de retirer les invitations ; l'ambassade les a maintenus. Le gouvernement haïtien a finalement interdit à ses membres, qui représentaient un tiers des 900 invités, de se rendre à la réception.

« C'était un incident plutôt spectaculaire », déclare un diplomate. Mais il ajoute que cet incident ne reflétait pas une détérioration des relations entre les deux pays mais plutôt « l'extrême sensibilité du régime haïtien » envers toute forme d'opposition.

Au début de l'année, les espoirs de voir l'émergence d'une société plus libre ont pris de l'ampleur lorsque M. Duvalier et son épouse, Michelle, ont entrepris un voyage à travers le pays pour encourager la population à participer aux élections pour désigner les représentants de l'Assemblée nationale.

On a constaté ultérieurement que ces élections, pour citer un des diplomates en poste dans la capitale, n'ont pas été « un brillant exercice de démocratie ».

Malgré tout, il n'y avait pas de candidats officiels désignés — une « première » en 25 ans de duvaliérisme. (On n'a tout de même pas assisté à une révolution, les députés défaits ayant été remplacés par des candidats qui leur étaient identiques au plan idéologique.)

En mars, l'espoir d'assister à des changements a refait surface. C'est à cette époque que le président a envoyé des recommandations au ministre de la Justice ainsi qu'aux responsables des forces de sécurité, y compris les Volontaires de la Sécurité nationale (VSN). Ces derniers, dont les membres sont connus sous le nom de « Tontons macoutes », étaient chargés d'exécuter les mauvais coups du régime précédent.

La lettre de M. Duvalier mettait l'accent sur le besoin de mettre tout en oeuvre pour créer « une société libérale et démocratique » et que ceci demandait un certain « respect des libertés civiles » ainsi que le « renforcement des garanties pour la protection et la sécurité des biens et des personnes ».

Publiée dans les journaux et lue sur les ondes (comme le sont toutes ses lettres), la missive de M. Duvalier déclarait que les forces de l'ordre avaient reçu des ordres stricts visant à éliminer la torture et la violence physique lors des arrestations, des enquêtes et des interrogatoires, ainsi que pendant les périodes de détention.

Fin mai, pour la première fois sous le règne « jean-claudiste », des émeutes éclatent dans cinq villes du pays. Plusieurs raisons expliquent le pourquoi de ces manifestations : une période de sécheresse a réduit les ressources alimentaires d'une population déjà sous-alimentée ; les coupures effectuées dans les programmes du secteur public sont venues s'ajouter au chômage endémique qui touche plus de la moitié de la main-d'oeuvre.

Mais le principal facteur, estiment certains diplomates, est le fait que la population ait cru que M. Duvalier ne permettra pas à ses forces policières de faire preuve de trop de zèle contre une manifestation populaire.

Au moins trois personnes ont toutefois été tuées. Certains estiment que le gouvernement a fait preuve d'une certaine retenue dans sa façon de rétablir l'ordre . . . On affirme cependant, dans les milieux diplomatiques, que les forces de l'ordre n'ont rien changé à leurs méthodes.

Par la suite, dans l'espace de quelques semaines, les choses se sont gâtées pour la presse. M. Auguste, Dieudonné Fardin, directeur de l'hebdomadaire *Le Petit Samedi Soir*, et Grégoire Eugène, chef du Parti social-chrétien et directeur de l'hebdomadaire politique *Fraternité* ont été arrêtés. M. Fardin a été remis en liberté après quelques heures de détention ; M. Auguste a également été libéré, non sans avoir été battu par les forces de l'ordre. Quant à M. Eugène, qui venait juste de rentrer au pays après un exil de trois ans, il a été placé en résidence surveillée.

Le 4 juillet, on apprenait de sources diplomatiques que Hubert De Ronceray, représentant de Haïti à l'UNESCO était, lui aussi, placé en résidence surveillée pour avoir émis des critiques sur le gouvernement au cours d'interviews avec des journalistes européens et des réfugiés politiques haïtiens. Sylvio Claude, le leader du Parti démocrate-chrétien, jugeait préférable de ne pas assurer la réouverture de son hebdomadaire et de disparaître momentanément.

(Les mesures prises contre MM. Eugène et De Ronceray ont été levées depuis.)

DERNIÈRE CHANCE

Achetez avant le 31 décembre 1984

CORVÉE HABITATION
UN PROGRAMME QUÉBÉCOIS

et profitez du taux hypothécaire de
9 1/2 %
garanti pendant 3 ans

Conditions importantes:
- Faire l'acquisition d'un logement mis en chantier avant le 31 décembre 1984
- Conclure une offre d'achat ou un contrat de construction avant le 31 décembre 1984
- Faire parvenir à Corvée-Habitation avant le 31 janvier 1985:
  - Un formulaire de demande d'admissibilité
  - Une copie de l'offre d'achat ou du contrat de construction

Informations: 1-800-463-4315 sans frais
Québec: 643-7676

NE PAS MANQUER!

NOVEMBRE — DÉCEMBRE
DES SUPPLÉMENTS AU
DEVOIR

• De l'information
• Des dossiers
• Des analyses...

2 novembre:	BANQUES ÉTRANGÈRES Date de tombée: 29 octobre 1984 *Contactez Michelle Alie*
9 novembre:	RAPPORTS ANNUELS Date de tombée: 2 novembre 1984 *Contactez Vivianne Chénier*
10 novembre:	VOYAGES Date de tombée: 2 novembre 1984 *Contactez Francine Côté*
17 novembre:	SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL Date de tombée: 9 novembre 1984 *Contactez Jacqueline Avril*
23 novembre:	OFFICE DES PROFESSIONS Date de tombée: 16 novembre 1984 *Contactez Vivianne Chénier*
26 novembre:	LA SANTÉ Date de tombée: 19 novembre 1984 *Contactez Vivianne Chénier*
30 novembre:	ÉCONOMIE AGRO-ALIMENTAIRE Date de tombée: 23 novembre 1984 *Contactez Vivianne Chénier*
7 décembre:	CADEAUX Date de tombée: 30 novembre 1984 *Contactez Francine Côté ou Jacqueline Avril*
11 décembre:	COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE Date de tombée: 4 décembre 1984 *Contactez Vivianne Chénier ou Michelle Alie*
14 décembre:	COMMUNICATIONS Date de tombée: 7 décembre 1984 *Contactez Vivianne Chénier*

Pour information ou réservation, composez le:

844-3361

National Defence / Défense nationale

AVIS AU PUBLIC

ZONE DANGEREUSE
LAC SAINT-PIERRE

En 1952, le Gouvernement fédéral désignait le comme ZONE DANGEREUSE la partie du lac Saint-Pierre située au sud du chenal de navigation et autorisait le Centre d'essais et d'expérimentation de la Défense nationale à Nicolet d'y procéder au tir d'artillerie. La délimitation exacte de cette ZONE DANGEREUSE figure à la fin du présent avis.

L'expression ZONE DANGEREUSE signifie, dans ce cas, que des tirs d'artillerie peuvent être effectués en tout temps à l'intérieur de cette zone et que toute personne qui en franchit les limites peut être exposée au danger. En dépit du fait que le ministère de la Défense nationale prend toutes les mesures raisonnables en vue d'éviter que des accidents ne se produisent, quiconque pénètre dans la ZONE DANGEREUSE le fait à ses risques et périls.

Le ministère de la Défense nationale est également propriétaire d'un lopin de terre longeant la rive sud du lac Saint-Pierre et qui s'étend de la rivière Nicolet à une pointe de terre connue sous le nom de Longue Pointe située directement au nord du village de Baieville. Ce lopin est clôturé et un nombre suffisant d'affiches portant l'inscription ENTREE INTERDITE y sont installées. Toute personne qui enfreint ce règlement s'expose au danger. Veuillez prendre note que ce terrain est aussi officiellement reconnu comme réserve d'oiseaux et qu'il y est strictement interdit de chasser.

Toute personne découvrant un objet suspect soit à l'intérieur des limites de la ZONE DANGEREUSE, soit en aval du fleuve ou ailleurs doit éviter de le déplacer, marquer le mieux possible son emplacement et prévenir le détachement local de la Sûreté du Québec. Bien que la majeure partie des projectiles tirés dans la ZONE DANGEREUSE soient inoffensifs, certains peuvent être une source de danger et la distinction entre ces deux catégories ne peut être établie que par des experts en la matière. Il est strictement interdit de collectionner ces objets et tenter de les déplacer ou même y toucher de façon non avertie pourrait être dans certains cas bien spécifiques extrêmement dangereux.

Le présent avis ne comporte aucune modification des conditions en vigueur; il n'est publié qu'à titre de rappel à tous les intéressés.

DELIMITATION DE LA ZONE DANGEREUSE

Commence à un point de la digue de l'île Moras, à proximité de l'embouchure de la rivière Nicolet, à 46° 15' 00" de latitude nord et à 72° 39' 14" de longitude ouest;

de là, en direction ouest, à 46° 15' 00" de latitude nord jusqu'à un point situé à environ 455 mètres de la ligne du chenal de navigation à 46° 15' 00" de latitude nord et 72° 43' 20" de longitude ouest;

de là suivant la ligne sud du chenal de navigation, à une distance de quelque 455 mètres jusqu'à un point situé à 46° 09' 20" de latitude nord et à 72° 56' 20" de longitude ouest;

de là, vers le sud-est jusqu'à la Pointe à Comtois, située à l'est de l'embouchure de la rivière Saint-François, à 46° 07' 21" de latitude nord et à 72° 55' 00" de longitude ouest;

de là, vers le nord-est, le long de la rive sud du lac Saint-Pierre jusqu'à un point situé à 46° 12' 17" de latitude nord et à 72° 39' 24" de longitude ouest;

de là, vers le nord-est, jusqu'à un point situé sur la rive ouest de la rivière Nicolet à 46° 13' 58" de latitude nord et à 72° 38' 28" de longitude ouest;

de là, vers le nord, le long de la rive ouest de la rivière Nicolet jusqu'au point de départ.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense Nationale

Ottawa (Ontario)
Canada
17630-77

Canada

REMERCIEMENTS

O'NEILL, Thomas (époux de Ursula Arkison). La famille O'Neill remercie très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de M. Thomas O'Neill survenu le 30 juin 1984. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

CENTRE DE L'APPROCHE GLOBALE DU CORPS INC.

vous propose

fin de semaine intensive de 3 jours à la campagne 16-17-18 novembre

thème **IMAGERIE MENTALE**

processus d'évolution et de transformation

— apprendre à découvrir ses images intérieures
— apprendre à les interpréter
— regarder les pensées véhiculées
— apprendre à créer des images positives
— apprendre à structurer sa propre imagerie
— découvrir cet espace intérieur à l'intérieur de soi

$250. nourriture et logement inclus

Pour renseignements et inscriptions:
Marcelle Gauvin (514) 849-6832
Marie Lise Labonté (514) 843-7466

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Téhéran affirme avoir repoussé une contre-attaque irakienne

TÉHÉRAN (AFP) — Trois avions irakiens ont été abattus et une importante contre-attaque de blindés irakiens a été repoussée hier après-midi sur le front central, a annoncé la télévision iranienne citant un communiqué de l'état major.

Vingt-sept chars irakiens ont été détruits et 5 récupérés intacts dans ces combats, 500 soldats irakiens étant tués ou blessés selon les informations parvenues du poste de commandement régional.

Cette contre-attaque, la quatrième depuis le déclenchement des combats dans cette région de Meimak, sur la frontière, à une centaine de kilomètres à l'est de Bagdad, a permis la capture de 30 soldats irakiens, selon la télévision.

Depuis mercredi dans la nuit, selon les informations diffusées à Téhéran, un millier d'Irakiens ont été tués ou blessés, et 150 prisonniers transférés à l'arrière.

L'aviation iranienne est également intervenue pour appuyer les troupes au sol, détruisant cinq chars et trois véhicules, selon la télévision. Enfin, au cours des bombardements aériens irakiens, 11 civils ont été tués dans la région. La télévision n'a donné aucune indication sur les pertes iraniennes.

De son côté, l'aviation irakienne a effectué 146 missions de combat hier contre les concentrations de troupes iraniennes dans la région de Seif Saad, dans le secteur central du front, indique un communiqué militaire diffusé à Bagdad.

Tous les appareils ont regagné leurs bases intacts, précise le communiqué cité par l'agence irakienne INA reçue à Manama (Bahreïn).

Un porte-parole militaire irakien a démenti catégoriquement, selon l'INA, la destruction par l'Iran de trois avions dans la région de Meimak, annoncée par la télévision iranienne.

Le communiqué irakien affirme d'autre part que 1,829 Iraniens ont été tués jusqu'à présent dans les violents combats qui se déroulent depuis près de 48 heures dans le secteur de Seif Saad, à une centaine de kilomètres à l'est de Bagdad.

Les hélicoptères lance-roquettes ont effectué de leur côté 33 attaques contre les concentrations iraniennes dans cette région, ajoute le communiqué.

Le communiqué indique enfin que l'artillerie iranienne a tiré jeudi soir puis vendredi un total de douze obus sur la banlieue de Bassorah et celle de Mandali.

Le président irakien Saddam Hussein s'est rendu hier sur le front pour inspecter les formations chargées de lancer une contre-attaque.

Un soldat et un civil sont tués en Ulster

BELFAST (AFP) — Un soldat britannique a été tué par balles et un autre grièvement blessé hier dans le quartier catholique de Belfast-Ouest, a-t-on appris auprès de la Royal Ulster Constabulary (police d'Irlande du Nord).

Les deux soldats, qui ont éte pris dans une embuscade, faisaient partie d'une patrouille circulant à pied dans le quartier. Juste avant l'incident une famille du quartier avait été prise en otage puis relâchée.

Dans la matinée, près de Dungannon (comté de Tyrone, centre de l'Ulster), un civil a été tué par balles, pris dans une fusillade entre des soldats britanniques et des hommes armés, a également indiqué la police.

Sahara occidental

L'offensive se poursuit

PARIS (Reuter) — L'offensive du Front Polisario contre les lignes de défenses marocaines au Sahara occidental s'est poursuivie jeudi, a déclaré Omar Hadrani, un porte-parole du Front.

Cité hier par l'agence algérienne APS (Algérie Presse Service), reçue à Paris, M. Hadrani a déclaré que plus de 300 soldats marocains avaient été tués samedi dernier, premier jour de l'offensive « Grand Maghreb », dont l'objectif était de détruire le mur défensif protégeant l'importante base militaire de Zag, dans le sud du Maroc.

Il n'a donné aucun détail sur le déroulement des combats depuis le début de l'opération, et sa déclaration ne précise pas si les maquisards du front ont effectivement pu franchir le « mur » marocain, destiné à isoler la région bordant la frontière algérienne et protéger les villes sahraouies.

L'attaque de samedi a été confirmée par l'agence marocaine MAP, qui a indiqué que les forces armées royales avaient perdu 37 hommes, et tué 176 ennemis. Selon les autorités marocaines, l'attaque a été lancée à partir du territoire algérien, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Zag.

M. Hadrani a déclaré à l'APS que le Polisario s'était emparé de blindés, dont des chars SK-105 de fabrication franco-autrichienne et des chars américains M-48.

Afrique du Sud

Soweto est interdit aux Blancs

JOHANNESBURG (Reuter, AFP) — Les autorités sud-africaines ont décidé hier d'interdire aux Blancs, « jusqu'à nouvel ordre », l'accès à Soweto, le plus grand des *townships* du pays, en proie comme les autres cités noires, à des émeutes sporadiques, depuis sept semaines.

La décision de suspendre tous les permis spéciaux requis pour pénétrer dans la ville satellite de Johannesburg fait suite à trois incidents séparés dont ont été victimes des Blancs, dans la région du triangle du Vaal (sud de Johannesburg).

Dans tous les cas, des manifestants noirs ont bombardé de pierres les voitures de Blancs de passage, tuant un nouveau né de trois semaines et blessant sérieusement deux adultes.

En début de semaine, l'état-major de la police avait recommandé aux Blancs ayant à se rendre dans une cité noire de s'assurer auparavant de la tranquilité de la situation auprès du commissariat le plus proche.

Un Noir a été tué hier dans la cité noire de Sharpeville, au sud de Johannesburg, où la police a tiré des balles en caoutchouc et des petits plombs contre des émeutiers.

Selon un porte-parole de la police, les forces de l'ordre sont intervenues pour disperser quelque 500 jeunes qui lapidaient des voitures près du poste de police de la cité.

La police a également fait usage de balles en caoutchouc à Soweto, l'immense ghetto de la banlieue de Johannesburg, pour réprimer des jeunes qui lançaient des pierres devant une école.

La police a fait état d'autres incidents à Kattlehong, au sud-est de Johannesburg, où les forces de l'ordre ont tiré des gaz lacrymogènes pour disperser là encore de jeunes émeutiers.

La victime de Sharpeville est la dernière en date de la vague d'agitation qui secoue depuis le début septembre les cités noires sud-africaines.

Au total, les affrontements ont fait au moins 75 morts (dont un seul Blanc) et des centaines de blessés, depuis l'explosion de colère ayant embrasé le triangle du Vaal le 3 septembre, à la suite d'augmentations des loyers et tarifs d'électricité.

Hier, le quotidien libéral *The Star* rapportait que 16 des personnes tuées étaient des enfants noirs âgés de 7 mois à 15 ans.

La querelle scolaire en France

« L'école libre » triomphe, l'opposition et l'Église aussi

BERNARD GIANSETTO
collaboration spéciale

PARIS — C'est dans l'indifférence et le calme le plus plat que l'Assemblée nationale française a adopté, la semaine dernière, le plan du ministre de l'Éducation, Jean-Pierre Chevènement, concernant l'enseignement privé.

Les socialistes (majoritaires) se sont prononcés en sa faveur, les libéraux et les gaullistes ont voté contre, et les communistes se sont abstenus, comme ils le font souvent depuis qu'ils ont quitté le gouvernement en août dernier. Le projet Chevènement ne sera définitivement adopté que lorsqu'il aura été examiné par le Sénat.

Ainsi s'achèveront sans bruit dans quelques jours 40 mois de polémique sur la place que doit occuper l'enseignement privé (autrement dit catholique) dans le système scolaire français. Une bataille où, une fois encore, les socialistes ont dû reculer et mettre de côté un autre de leurs dogmes.

Incompréhensible vue de l'étranger, la guerre scolaire qui a fait rage est apparue, il faut bien le dire, comme tout à fait anachronique à nombre de Français. Les défenseurs de l'école privée — que l'on appelle ici *l'école libre* — ont commencé à s'inquiéter, lorsque deux mois avant les élections de 1981, le candidat Mitterrand s'est engagé à instaurer un « grand service public, unifié et laïc d'éducation nationale ».

Il s'agit là d'une vieille idée de la gauche française pour laquelle l'existence d'un système d'éducation privé est profondément injuste et aggrave les inégalités sociales. Les socialistes voulaient que les jeunes Français aillent tous à la même école, quelle que soit leur origine sociale.

Début 82, le nouveau ministre socialiste de l'Éducation, Alain Savary, se met au travail et, à la veille de Noël, il présente un texte dont la mise en oeuvre progressive doit, selon ses propres paroles, conduire à « une réduction sans heurt du dualisme scolaire ». Début janvier, l'enseignement catholique annonce qu'il ne négociera pas un texte « conduisant à la mainmise de la puissance publique ».

Durant un an et demi vont alors se succéder d'autres versions du projet Savary, des négociations avec les laïcs et les catholiques et des manifestations de plus en plus massives rassemblant les deux camps ennemis. Le ministre se trouve pris entre deux feux, entre le camp laïc qui ne réclame rien de moins que « la nationalisation laïque de l'enseignement » et les partisans de l'école libre. Ces derniers refusent plus particulièrement à l'État le droit de « titulariser » — c'est-à-dire donner le statut de fonctionnaire — les professeurs du privé. La création à long terme d'un corps unique d'enseignants pour le public et le privé est farouchement rejetée.

Le gouvernement voit ainsi, semaines après semaines, grossir les bataillons des manifestants, des parents d'élèves qui n'ont certainement pas l'habitude de descendre dans la rue en cortège. Bien souvent les témoignages montrent qu'ils ignorent à peu près tout du projet Savary. Ils savent seulement qu'ils n'ont « jamais fait confiance à ces gens-là » (la gauche) qu'ils soupçonnent de vouloir étrangler leur école. Le 24 juin 1984, un million et demi de personnes convergent sur Paris pour crier « l'École libre vivra ». Le 12 juillet, le président Mitterrand annonce le retrait du projet Savary.

Après le changement de gouvernement, à la mi-juillet, le nouveau ministre de l'Éducation, M. Chevènement, ne perd pas de temps et présente dès le mois suivant un nouveau projet, celui que les députés français viennent de voter. Le nouveau plan est bien accueilli puisqu'il abandonne la mise en place du fameux service public unifié et consacre ainsi le dualisme scolaire. L'apaisement est instantané.

Les responsables de l'enseignement privé enterrent la hache de guerre. Seuls les parlementaires de l'opposition, et parmi eux les gaullistes plus que les libéraux, vont dire non à un texte qui, selon eux, donne au gouvernement des pouvoirs « trop dangereux pour l'avenir de l'enseignement privé ». Après les tempêtes qu'il a soulevées, il serait pourtant surprenant que les socialistes se risquent de sitôt à ressusciter le spectre du service public unifié.

D'ailleurs la future loi Chevènement n'a rien d'un projet global. Il s'agit, selon les mots du ministre, de « dispositions simples et pratiques » établissant les rapports entre l'État, les collectivités territoriales et l'enseignement privé. L'État renonce à prendre sous sa coupe les enseignants du privé et il décentralise les modes de financement et de subvention. Le privé ne risque donc pas d'être asphyxié financièrement par l'État. Par contre, les budgets seront préalablement fixés en fonction des besoins et ne seront plus extensibles comme c'était le cas auparavant pour le secteur libre — un privilège maintes fois dénoncé par les représentants de l'école publique.

Après les grandes envolées lyriques qui avaient secoué, le printemps dernier, l'hémicycle de l'Assemblée, les passions sont retombées, laissant place à un débat très technique. La rue est restée silencieuse sur le sujet, ainsi que les conversations dans les écoles et . . . les cafés. Seul le porte-parole du groupe communiste s'en est plaint : « En fait d'apaisement, c'est au renoncement d'un engagement majeur de la gauche que vous vous attachez », a-t-il lancé au gouvernemnt du premier ministre Laurent Fabius.

« La gauche a levé le siège devant l'école privée », écrit de son côté le journal *Le Monde*, qui parle aussi d'une « remarquable et douloureuse révolution culturelle pour les socialistes ».

L'épreuve des faits a démontré que « la population souhaite avoir le choix » entre deux systèmes d'éducation, comme nous le concède Luc Soubré, responsable des questions d'éducation au Parti socialiste. Tardive prise de conscience.

Cette querelle d'un autre âge a ainsi fait passer au second plan les vrais problèmes qui se posent au système éducatif français et auxquels M. Chevènement a décidé de s'attaquer.

Le seul volume OFFICIEL deluxe
commémorant la visite du Pape au Canada en 1984
sous licence EXCLUSIVE par
La conférence des évêques catholiques

CÉLÉBRONS NOTRE FOI©™

PAPAL VISIT · CANADA 1984 · VISITE DU PAPE



■ UN BEAU LIVRE GRAND FORMAT DE 224 PAGES
Deux cent vingt-quatre pages hautes en couleurs et soignées, sous couverture rigide blanc et or à **reliure bible du Vatican**, de dimensions 23,5cm x 31cm (9,25 po. x 12,25 po.), impression de **qualité prestige**. Ce superbe livre qui s'adresse à tous les croyants, quelles que soient leur convictions religieuses, se veut un souvenir impérissable et précieux de la **visite historique de Jean-Paul II**.

■ PHOTOS UNIQUES
Photos uniques prises par le **photographe officiel** de la visite du Pape, offertes uniquement dans CÉLÉBRONS NOTRE FOI.

■ PLUS DE 300 PHOTOS EXCLUSIVES EN COULEURS
Le **seul livre officiel** du pèlerinage du Pape au Canada renferme des photos exclusives de tous les lieux, qui immortalisent en **gros plan** des moments d'humble intimité avec le Bon Pasteur et son troupeau.

■ IMPRESSION EN QUATRE LANGUES
Le texte descriptif a été rédigé avec soin, de manière à **faire passer les messages émouvants** de Jean-Paul II. Ses messages y paraissent en quatre langues : **anglais, français, italien et polonais**.



■ PREMIER TIRAGE LIMITÉ
Votre livre, y compris un **certificat d'authenticité** numéroté, vous sera expédié à partir du 15 octobre 1984. Nous **garantissons** que toutes les commandes reçues d'ici le 30 octobre seront **livrées avant Noël**. Votre commande, sous emballage protecteur vous parviendra par porteur purolator, n'importe où au Canada.

CÉLÉBRONS NOTRE FOI est le **seul livre officiel du pèlerinage du Pape en sol canadien**. Il n'y aura **jamais** d'autre livre officiel commémorant cette visite historique.

Veuillez me faire parvenir ____ exemplaires de CÉLÉBRONS NOTRE FOI à raison de 49,95 $ plus 4,85 $ (expédition et manutention), soit au total 54,80 $ chacun. Veuillez inclure 49,95 $ et seulement 1,85 $ (E&M) pour chaque exemplaire supplémentaire.

Ci-joint, vous trouverez : ____ chèque ou ____ mandat-poste au montant de ____
Ou encore, veuillez simplement porter le montant au crédit de ma carte :
☐ Visa ☐ MasterCard
No de compte : ____ exp: ____
Signature: ____ Total ____

NOTA : Veuillez établir les chèques et les mandats-postes à l'ordre de la Papal Rose Publishing
Envoyez par la poste le présent bon, accompagné d'un chèque ou mandat-poste, à l'adresse ci-après :
Papal Rose™ Publishing
Boîte Postale 240
St. Bruno, Québec
J3V 4P9

À livrer au ( ) lieu d'affaires ( ) foyer
(lettres moulées, S.V.P.)
Nom : ____
Adresse : ____
Ville : ____ Prov. : ____
Code postal : ____ Tél. : ( ) ____

Les détenteurs de cartes de crédit peuvent dès maintenant assurer la réservation de CÉLÉBRONS NOTRE FOI en appelant
SANS FRAIS 1 800 361 6062
DV-1

CARTES D'AFFAIRES

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

Société de rédaction et de révision stylistique
Rédaction de communiqués, rapports, manuels et documents de toutes sortes. Révision et mise en forme de vos propres documents.
5515 ch. Queen Mary, bur. 101, Montréal
484-5940

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal Bureau 3100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)
Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5N6 (668-8910)
Longueuil Bureau 200 125, Boul. Ste-Foy J4J 1W7 (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

Guillebaud



Jean-Claude Guillebaud
L'ANCIENNE COMÉDIE
roman Seuil
15,95$

Ce roman très personnel, inclassable, étonne. Et il étonne avec éclat.
Gilles Pudlowsky / Paris-Match

Jean-Claude Guillebaud
à "Apostrophe" TVFQ 99
le dimanche 21 octobre à 21h30

SEUIL

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Reagan récupère le terrain perdu au lendemain du débat

NEW YORK (AFP, Reuter) — La chaîne de télévision américaine NBC a estimé jeudi que Walter Mondale, l'adversaire démocrate du président Ronald Reagan, n'a retiré qu'un avantage électoral limité de sa victoire dans leur premier débat télévisé du dimanche 7 octobre.

Un sondage de la chaîne auprès de 1,500 électeurs probables a donné 60 % des intentions de vote au président Reagan, contre 35 % à M. Mondale. Cette avance de 25 points représente un léger recul de M. Reagan par rapport au sondage fait par NBC le mois dernier, qui avait fait ressortir une avance de 30 points.

Quelque 94 % des personnes qui estiment que M. Mondale a emporté le premier débat précisent que cela n'a pas modifié leur intention de vote. L'âge du président, 73 ans, qui était devenu un facteur de la campagne après le débat du 7 octobre dans lequel il avait été crispé et hésitant, n'inquiète pas beaucoup les électeurs, selon le sondage NBC. Par 68 % contre 17 %, ils déclarent que l'âge avancé de leur président ne les préoccupe pas.

Quelque 70 % d'entre eux estiment que M. Reagan est un leader fort, alors que 42 % reconnaissent la même qualité à M. Mondale.



Ronald Reagan

La veille, un sondage de la chaîne de télévision ABC n'avait donné à M. Reagan qu'un avantage de 12 points sur M. Mondale (54-42), soit une baisse de six points par rapport au mois précédent. Le second et dernier débat télévisé entre les deux candidats à l'élection présidentielle du 6 novembre aura lieu demain soir. D'autre part, le président Ronald Reagan et son co-listier George Bush seraient réélus sans difficulté si le scrutin présidentiel américain se déroulait cette semaine, indique un sondage réalisé par la NBC.

Un sondage du quotidien *USA Today* indique d'autre part que le président Reagan a repris l'avance perdue au profit de M. Mondale au lendemain du premier débat télévisé.

Un sondage d'ABC avait alors indiqué que l'écart séparant les candidats avait été réduit à 10 % ; selon un sondage Louis Harris à 9 %.

Mais quelque 61 % des Américains affirment maintenant préférer M. Reagan à M. Mondale, qui recueille les faveurs de 36 % des électeurs. Environ 3 % des citoyens américains sont indécis.

« Le public n'a pas pris le débat aussi au sérieux que les commentateurs politiques », a déclaré à *USA Today* le directeur du sondage, Gordon Black.

C'est dans une proportion de 75 % que les Américains estiment que M. Reagan n'est pas trop âgé pour briguer un second mandat. Quelque 22 % des électeurs américains croient en revanche qu'il est trop âgé.

Chez les jeunes de 18 à 25 ans, 81 % des personnes interrogées soutiennent que M. Reagan n'est pas trop âgé pour être président.



Walter Mondale

Quant aux candidats à la vice-présidence, le sondage *USA Today* indique que 65 % des Américains croient que George Bush serait un meilleur président que Geraldine Ferraro (si MM. Reagan ou Mondale ne pouvait pas terminer leur mandat).

Après le *Wall Street Journal* et le *New York Daily News*, *USA Today* est le quotidien à plus fort tirage aux États-Unis.

Salvador : l'armée lance une vaste offensive antiguérilla

SAN SALVADOR (AFP) — Une opération antiguérilla à laquelle participent quelque 2,000 militaires salvadoriens a été lancée au cours des dernières heures dans le département de Morazan (est du Salvador), a-t-on annoncé hier de source officielle.

Dans le cadre de cette opération, l'armée aurait détruit un important centre d'entraînement situé à San Fernando, et une base de la guérilla établie à Perquin, selon des sources non officielles.

Le département de Morazan est une région sous contrôle de la guérilla.

Selon ces mêmes sources, les militaires engagés dans cette action appartiennent à la troisième brigade d'infanterie de San Miguel et à la garnison de San Francisco Gotera (Morazan).

Le colonel Ricardo Aristides Cienfuegos, directeur du service de presse de l'armée a pour sa part affirmé jeudi que cette opération n'avait « rien d'extraordinaire », et faisait partie de l'action menée de façon permanente par l'armée dans l'est du Salvador.

Cette opération est la première de cette envergure depuis la rencontre lundi dernier à La Palma (80 km au nord de San Salvador) entre le président salvadorien Jose Napoleon Duarte et des représentants de la guérilla.

De leur côté, les dirigeants de la guérilla salvadorienne ont affirmé hier que le « principal obstacle à la paix » était l'administration du président Ronald Reagan.

« L'interventionnisme grandissant de l'administration Reagan dans la région est le principal élément qui s'oppose à un règlement de paix » ont déclaré, dans un communiqué, les chefs du FMLN (Front Farabundo Marti de libération nationale), qui regroupe cinq mouvements de la guérilla.

Ils se sont félicités d'avoir réussi à « institutionaliser le dialogue » et ont appelé la population salvadorienne à « se joindre au combat pour une paix juste ».

Walesa réclame un référendum

VARSOVIE (AFP) — Lech Walesa a proposé aux autorités d'organiser un référundum sur la réactivation des syndicats libres dissous après la proclamation de l'état de siège en décembre 1981. L'ancien président de Solidarité estime que « de nombreux problèmes peuvent faire l'objet d'un référundum.»

LE MONDE EN BREF

■ *Quinze arrestations en Belgique*

BRUXELLES (Reuter) — La police a mis en état d'arrestation 15 personnes hier après plus d'une centaine de rafles à la suite d'une série d'attentats à la bombe en Belgique, a annoncé le ministre belge de la Justice, Jean Gol. M. Gol a déclaré lors d'une conférence de presse que certaines des personnes arrêtées avaient admis avoir fourni des moyens de transport à des étrangers liés au groupe d'extrême-gauche français Action directe. L'éventualité de liens entre les cinq attentats à la bombe de Bruxelles et de Gand et Action directe est l'une des principales pistes suivies par la police. Les Cellules communistes combattantes a revendiqué la responsabilité d'une « campagne d'octobre anti-impérialiste », dirigée contre des objectifs politiques et commerciaux.

■ *Le Nicaragua accuse les USA*

ALGER (AFP) — Luis Carrion, vice-ministre de l'Intérieur du Nicaragua, a accusé les États-Unis de « multiplier leurs manoeuvres et leurs pressions » pour empêcher la signature du plan élaboré par le groupe de Contadora pour parvenir à la paix en Amérique centrale. Ce plan « juste et réaliste » doit être signé « sans modification », a affirmé M. Carrion, dans une déclaration à l'agence Algerie Presse Service (APS), à l'issue d'une visite de trois jours dans la capitale algérienne.

La Commission Scolaire de l'Argile-Bleu

demande

UN PRINCIPAL TEMPORAIRE À L'ÉCOLE LE TOURNESOL

(école de 600 élèves)

DU 5 NOVEMBRE 1984 AU 30 JUIN 1985

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

1. Sous l'autorité du directeur général, le directeur de l'école assume l'entière responsabilité de l'école qu'il dirige.
2. Il organise l'école qu'il dirige du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, ainsi que l'animation pédagogique de l'ensemble des enseignants, le tout conformément aux politiques et règlements de la Commission scolaire.
3. Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de l'école, avec la Commission scolaire et avec le milieu desservi par l'école.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

— Autorisation personnelle permanente d'enseigner, décernée par le Ministère.
— Une formation exigeant au moins 16 années de scolarité.
— Une expérience démontrant une habilité à résoudre des problèmes d'ordres technique et administratif.
— Une expérience de 5 ans comme enseignant ou professionnel, dont au moins 3 ans comme enseignant.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Selon la politique administrative et salariale du Ministère.

DÉBUT D'EMPLOI

Le 5 novembre 1984.

Toute personne intéressée à poser sa candidature devra faire parvenir son curriculum vitae à la Commission scolaire avant le 30 octobre 1984, à 16h30, à l'adresse suivante:

Bureau du directeur général,
Commission scolaire de l'Argile Bleue,
480 boul. Laurier
Mont Saint-Hilaire, (Qc),
J3H 4R9
Tél.: 467-9323

Avocat
Droit des entreprises

Notre client est à la recherche d'un avocat en droit civil comptant de cinq à six ans d'expérience et désireux d'oeuvrer dans un milieu de travail dynamique.

Ce poste requiert des compétences démontrées en matière de droit commercial et corporatif. Vous agirez à titre de conseiller juridique dans l'élaboration de produits liés au crédit commercial ainsi qu'au domaine bancaire en général.

Pour postuler, vous devez être membre du Barreau du Québec et, de préférence, justifier des états de service au sein d'un contentieux orienté vers la pratique du droit commercial. Vous connaissez, de préférence, les mécanismes prévus dans la Loi sur les banques; il est en outre souhaitable que vous possédiez une bonne connaissance des lois relatives à l'immobilier et aux lettres de change.

L'esprit d'initiative, des aptitudes manifestes à communiquer, tant en français qu'en anglais, et la capacité de travailler de façon autonome au sein d'une équipe d'avocats dynamiques constituent des qualités essentielles.

Ce poste s'accompagne d'un salaire initial concurrentiel, d'un programme complet d'avantages sociaux et de possibilités d'avancement selon le rendement.

Nous ferons suivre les demandes au client concerné. Veuillez inclure les noms des compagnies auxquelles nous ne devrions pas faire parvenir votre curriculum vitae. Prière d'indiquer clairement le numéro de référence MJ171-P sur votre envoi. Seules les personnes dont les candidatures seront considérées recevront un accusé de réception.

Notre client offre l'égalité d'accès à l'emploi.

Cala

CALA H.R.C. Ltée
Publicité confidentielle
666, rue Sherbrooke ouest
19e étage
Montréal (Québec) H3A 1E7

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

PHARMACIENS

Notre organisme regroupe des pharmacies communautaires indépendantes situées dans la région est de la Nouvelle-Écosse et au Cap Breton. Nous recherchons présentement des pharmaciens pour Guysborough, Cheticamp et Arichat.

Nous offrons des salaires très compétitifs, de bonnes possibilités de carrière ainsi qu'un horaire de travail des plus flexibles.

Les candidats et candidates sont priés(ées) de s'adresser en toute confiance à: **E. Flander, C.P. 159, Canso, N.-É. B0H 1H0, 366-2976 ou 366-2394.**

Trust Général du Canada, une des plus importantes sociétés de fiducie, recherche dans le cadre de son programme d'expansion dans la région de Montréal des

Conseillers

en planifications successorales et services fiduciaires.

Ces postes de défi s'adressent à des membres du Barreau ou de la Chambre des notaires.

Les éléments indispensables au succès du poste sont:

- la connaissance des législations civiles et fiscales utiles en planification successorale
- l'expérience du règlement et/ou de l'administration de successions, de préférence au sein d'une société de fiducie
- participer au développement et la vente des produits financiers et fiduciaires
- l'entregent et le goût des activités professionnelles et communautaires
- le dynamisme et l'ambition de la réussite ainsi que le bilinguisme sont des facteurs essentiels.

Ces postes offrent une excellente rémunération de base, des bonus de production, une gamme complète d'avantages sociaux, ainsi que l'utilisation d'une automobile.

Si ce défi est à votre mesure, veuillez adresser votre curriculum vitae à l'attention de:

M. Louis Ronceau
Directeur des ressources humaines
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
1100, rue Université, 11e étage
Montréal (Québec) H3B 2G7

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

LE DEVOIR

est à la recherche d'un **Adjoint au directeur de l'information**, préposé au traitement des informations générales.

Le candidat doit posséder une expérience journalistique diversifiée, de préférence dans un quotidien, y compris une expérience des fonctions rattachées au pupitre: mise en pages, revision et correction de textes quant au fond et à la forme, aptitude à maîtriser le traitement informatisé des textes.

Le poste est ouvert également aux hommes et femmes.

Ce concours se termine le samedi, 27 octobre.

Prière de faire parvenir un curriculum vitae à:

La rédaction en chef
LE DEVOIR
211 Saint-Sacrement
Montréal H2Y 1X1

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département d'anthropologie

Poste de professeur substitut à demi-temps

Le Département d'anthropologie est à la recherche d'un professeur spécialisé en anthropologie de la condition féminine

Fonctions
Enseignement de l'ethnologie (incluant l'anthropologie des sexes) aux trois cycles; direction de la recherche des étudiants de maîtrise et de doctorat; recherche

Exigences
Ph.D. (ou l'équivalent) obtenu ou sur le point de l'être; expérience pertinente en enseignement et en recherche; dossier de publications; maîtrise de la langue française

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Janvier 1985

Date de clôture des candidatures
Le 15 novembre 1984

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, une copie de leurs diplômes et trois lettres de recommandation à:
M. Gilles Bibeau
Directeur
Département d'anthropologie
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA COTE-NORD EST À LA RECHERCHE POUR SA DIRECTION DE LA SANTÉ COMMUNAUTAIRE ET DES SERVICES SOCIAUX

D'UN(E) HYGIÉNISTE INDUSTRIEL(LE)

LIEU DE TRAVAIL
Baie-Comeau

FONCTIONS
Sous l'autorité du médecin responsable du service de santé au travail,

— identifier et évaluer les risques à la santé et à la sécurité dans les entreprises de la Côte-Nord; proposer des moyens de contrôle, de protection et d'élimination à la source aux personnes concernées.
— donner le support professionnel, la formation et l'information requises aux intervenants des services de santé au travail.
— mener à bien dans les délais fixés des projets spéciaux qui lui sont confiés.
— exécuter toutes autres tâches à la demande du supérieur immédiat.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire de premier cycle en sciences appliquées ou dans un domaine pertinent au poste.
- Diplôme de deuxième cycle en santé au travail souhaitable.

EXIGENCES PERSONNELLES

- Capacité de conception, d'analyse et de synthèse.
- Facilité à communiquer verbalement et par écrit.
- Posséder l'initiative, l'autonomie et la diplomatie nécessaires à ses interventions dans le milieu.
- Disponibilité pour voyager.

TRAITEMENT
Selon les normes en vigueur dans le réseau des Affaires sociales.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 2 novembre 1984 à l'adresse suivante, en indiquant le numéro de concours:

CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA COTE-NORD
Service de l'Administration interne
691, rue Jalbert
Baie-Comeau (Québec)
G5C 2A1
Téléphone (418) 589-9845
Concours No C-84-013

CSSS CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA COTE-NORD/région 09

L'ETS a 10 ans 1974-1984

POSTE DE CADRE SUPÉRIEUR

DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Relevant du Directeur général, deux cadres, quatre directeurs de départements et programme ainsi que deux coordonnateurs relèvent de lui.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

Dirige les activités de l'E.T.S. en matière de développement, de coordination et d'évaluation des études et de la recherche appliquée ainsi que celles relatives aux régimes des études et à la coordination de la gestion académique.

Est responsable des services pédagogiques de l'E.T.S. et fait partie de droit de la Commission des études.

Est responsable d'orienter, de coordonner et d'encadrer le développement des missions de l'E.T.S. ayant un caractère pédagogique.

Assure la programmation et la dispensation des activités de perfectionnement et de recyclage en réponse aux besoins spécifiques du milieu technologique.

Est responsable de la coopération avec l'extérieur en matière d'enseignement et de recherche.

EXIGENCES

Formation universitaire (de préférence de 3e cycle) reliée aux responsabilités confiées.

Expérience de l'enseignement et de la recherche universitaires.

Connaissance suffisante de la gestion universitaire et du milieu industriel.

TRAITEMENT

Selon les qualifications et le programme de rémunération des cadres supérieurs en vigueur à l'E.T.S.

LIEU DE TRAVAIL
Montréal

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur offre de service, accompagnée de leur curriculum vitae, avant 17h00 le 26 octobre 1984 au:

Secrétaire général
École de technologie supérieure
180 est, rue Ste-Catherine
Montréal, Québec
H2X 1K9

Université du Québec
École de technologie supérieure

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

INGÉNIEUR

- Vous avez maintenant l'occasion de vous joindre à l'un des plus importants fabricants et distributeurs canadiens de matériaux de construction (couvertures, isolants, revêtements muraux en vinyle)!

La compagnie Matériaux de Construction Canada Limitée, filiale de la Compagnie Pétrolière Impériale Limitée, a un poste spécial à vous offrir à son usine située à LaSalle. Cette usine produit des bardeaux d'asphalte et du papier feutre de couverture.

Le poste intéressera les ingénieurs voulant vivre l'expérience de la supervision. Le titulaire sera chargé de conduire les opérations d'une équipe d'employés de production.

Le candidat retenu possédera un diplôme en génie mécanique, électrique ou chimique et deux (2) à trois (3) ans d'expérience.

Le salaire offert dépendra des qualifications et de l'expérience. Nous offrons une vaste gamme d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae à l'attention de:

Céline Gamache
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION CANADA LIMITÉE
0240, rue St-Patrick
VILLE LASALLE (Québec) H8R 1R9

Esso MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION CANADA LIMITÉE

RECRUTEUR(EUSE) POUR UNE ASSOCIATION NATIONALE DE PRESTIGE

Dois être bilingue et expérimenté(e) dans le recrutement de membres d'associations. Rémunération: salaire, commission et remboursement des frais professionnels. Territoire: dans la province de Québec depuis Montréal.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

John A. Fisher
Directeur du Marketing
L'Association des manufacturiers canadiens
Bureau 904, 1080, côte du Beaver Hall
Montréal, Qué.
H2Z 1S8

UNIVERSITÉ DE L'ALBERTA
Faculté Saint-Jean

DOYEN
FACULTÉ SAINT-JEAN
Edmonton, Alberta

La Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta est à la recherche d'un doyen qui entrerait en fonction le 1er juillet 1985.

La Faculté Saint-Jean est une faculté multi-disciplinaire de l'Université de l'Alberta. Elle offre des programmes de Baccalauréat ès Arts, Baccalauréat en pédagogie et Baccalauréat ès Sciences. Un total de 350 étudiants à temps plein dans ces programmes bénéficient d'un milieu universitaire francophone. De plus, son Centre de l'éducation permanente rejoint plusieurs communautés à travers l'Alberta.

Le doyen a la responsabilité administrative de 24 professeurs à temps complet et de plusieurs professeurs à temps partiel.

On recherche chez les candidats des qualifications académiques appropriées, une expérience administrative dans un milieu universitaire ou dans une situation comparable, et la capacité d'assumer un leadership efficace.

Vu le rôle particulier de la Faculté Saint-Jean, les candidats devraient être compétents en français et en anglais et sensibilisés aux besoins de la communauté canadienne-française.

Les présentations de noms et les mises en candidature, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir au Vice-Président (académique) le ou avant le 15 janvier 1985:

Vice-président (académique)
The University of Alberta
Edmonton, Alberta
T6G 2J9

L'Université de l'Alberta a une politique d'égalité en matière d'emploi.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

HISTOIRE DU CANADA ET HISTOIRE DES FEMMES

Nomination pour juillet 1985 d'un professeur adjoint, capable d'enseigner dans les deux langues officielles l'histoire générale des femmes. Le doctorat est requis. Ce poste est annoncé pour une troisième fois. Le concours prendra fin le 29 octobre 1984. Envoyer un curriculum vitae et les noms de deux répondants à:

Le directeur,
Département d'Histoire,
Université d'Ottawa,
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

HISTOIRE DU CANADA. SECONDE MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE ET XXe SIÈCLE

Nomination pour juillet 1985 d'un professeur agrégé ou titulaire. Enseignement principalement en anglais. Le concours prendra fin le 15 décembre 1984. Envoyer un curriculum vitae et les noms de deux répondants à:

Le directeur,
Département d'Histoire,
Université d'Ottawa,
Ottawa, Ontario,
K1N 6N5

CRSSS 04

DIRECTEUR DES SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COMMUNAUTÉ

Le Conseil Régional de la santé et des services sociaux de la région de Trois-Rivières (CRSSS-04) est à la recherche d'un Directeur des services à la personne et à la communauté.

RESPONSABILITÉS
Sous l'autorité du Directeur général, le titulaire de ce poste est responsable de la promotion, de la participation de la population, de la planification, la coordination et le contrôle des communications et des relations avec le public et les établissements de santé et de services sociaux. Il dirige également les activités nécessaires à la promotion, à la consolidation et au développement du bénévolat. De plus, il assure la cueillette, la conservation, le traitement et la diffusion des informations et de documents pertinents. Enfin, il voit au respect des droits des usagers.

EXIGENCES
Formation universitaire de 2e cycle ou l'équivalent.
Expérience pertinente minimale de cinq (5) ans.
Expérience dans le réseau des Affaires sociales sera considérée comme un atout.

RÉMUNÉRATION ET AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.
Classe salariale 19.
(De $41,038. à $57,848., en révision actuellement).

INSCRIPTION
Veuillez faire parvenir votre offre de services accompagnée de votre curriculum vitae au plus tard le 6 novembre 1984 au:

Directeur général
CRSSS-04
550, rue Bonaventure
Trois-Rivières (Québec)
G9A 2B5

Prière d'inscrire sur l'enveloppe: **«Concours, poste de Directeur des services à la personne et à la communauté».**

CONCOURS C-84-03
Le 16 octobre 1984.

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département de philosophie

Poste de professeur adjoint à plein temps

Le Département de philosophie est à la recherche d'un professeur en philosophie grecque

Fonctions
Enseignement et recherche.

Exigences
Doctorat en philosophie ou l'équivalent; expérience souhaitable dans l'enseignement et la recherche.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er juin 1985

Date de clôture des candidatures
Le 1er décembre 1984

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:
M. François Duchesneau
Directeur
Département de philosophie
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

UNIVERSITÉ McGILL

Directeur des bibliothèques

L'Université McGill invite des nominations au poste de Directeur des Bibliothèques. Cette nomination sera pour une période de cinq ans, avec possibilité de renouvellement. La Direction des bibliothèques est dotée d'un rang équivalent au doyennat; elle relève, comme les doyens de faculté, de l'administration du Vice-recteur aux affaires académiques.

La personne retenue devrait détenir le doctorat ou un diplôme équivalent dans une discipline de recherche, universitaire ou professionnelle. Un diplôme en science bibliothécaire, en science de l'informatique, ou en gestion serait également souhaitable. Tout(e) candidat(e) doit posséder une connaissance approfondie des études supérieures et avoir l'expérience nécessaire à la gestion d'un réseau important de bibliothèques. Une bonne connaissance du français aussi bien que de l'anglais est souhaitable.

McGill possède une collection de 2,2 million de livres regroupée dans 5 bibliothèques spécialisées selon leur matière. Le personnel de 283 comprend 70 bibliothécaires professionnels. En consultation avec les cadres, le Directeur prépare et exécute un budget s'élevant au delà de 10 million de dollars.

Ce poste est présentement vacant et devra être pourvu à une date convenue avec la personne retenue. Le salaire sera établi selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Conformément aux exigences du Ministère de l'emploi et de l'immigration du Canada, cette annonce s'adresse premièrement aux citoyens(nes) canadiens(nes) ou aux résidents(tes) permanents(tes).

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et le nom de trois répondants avant le 31 décembre 1984 au:

Dr. S.O. Freedman
Vice-recteur aux affaires académiques
Université McGill
845, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec) H3A 2T5

ÉQUIPE GESTIONNAIRE D'UN PROJET D'INGÉNIERIE

Groupe de 4 personnes chargé de la gestion d'un projet de réaménagement d'un barrage hydro-électrique dans la région saharienne sud de l'Afrique.

Ingénieur chargé de la direction
D'une équipe de 4. Ayant de préférence une formation en génie civil, le candidat doit être d'expression française, et posséder de l'expérience en administration de contrats ainsi que de bonnes aptitudes à la gestion financière. Une expérience pertinente de 10 ans est requise.

Ingénieur de chantier
A titre de membre de l'équipe de 4, le candidat, d'expression française, aura de préférence une formation en génie civil et sera expérimenté en matière de sélection et forage de puits d'eau. Une expérience additionnelle en construction d'immeubles et de systèmes routiers ainsi qu'une connaissance de l'équipement de transport et de son entretien, sont souhaitables. De plus, le candidat doit être apte à produire et à contrôler les plans et horaires de travail, et à rédiger des rapports. Une expérience pertinente de 6 ans est requise.

Spécialiste en gestion financière
A titre de membre de l'équipe de 4, le candidat, d'expression française, doit être qualifié en matière de comptabilité, de budgétisation et de systèmes de paie. Dans le domaine de la construction, il aura à son crédit une expérience en préparation et en évaluation de soumissions. Il devra aussi être apte à collaborer à la planification et à l'administration de contrats. Une expérience pertinente de 5 ans est requise.

Spécialiste en gestion de contrats
A titre de membre de l'équipe de 4, le candidat, d'expression française, possédera une formation en génie ainsi que de l'expérience en construction notamment dans la préparation et l'évaluation de soumissions. Il devra également faire preuve de certaines aptitudes au niveau de la comptabilité, la préparation de la paie, la planification budgétaire et l'administration de projets. Une expérience pertinente de 5 ans est requise.

Envoyer votre résumé à l'attention de:
James S. Braxton

GLOBETROTTERS ENGINEERING CORPORATION
300 South Wacker Drive, Suite 580
Chicago, Illinois 60606

chances égales pour tous

INNOTECH, ce sont. . .

des intérieurs d'avions personnalisés
des services techniques
de la vente d'avions
de la gestion d'appareils

Nous avons présentement un poste vacant dans notre division des services techniques pour un

SUPERVISEUR
Soutien de produits

Vous êtes un candidat idéal pour combler ce poste, si vous occupez actuellement un poste dans un service de soutien de produits ou encore dans le service des achats au sein de l'industrie de l'aviation.

Vous êtes un professionnel doté de remarquables aptitudes pour les ventes et le service à la clientèle. . . aptitudes qui vous permettront de développer et de maîtriser ce marché des plus lucratif.

Si vous êtes un travailleur enthousiaste et autonome, bilingue et désireux d'occuper un poste de haute direction dans un proche avenir, faites parvenir votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, à :

Mark Goldenberg
Directeur du personnel
INNOTECH AVIATION LIMITÉE
455, rue Michel Jasmin
DORVAL (Québec) H9P 1C2

BANQUE ROYALE Carrières

Macro-économiste

La Banque Royale désire s'adjoindre immédiatement un macro-économiste pour le service économique de son siège social à Montréal.

À titre de membre de la section de la conjoncture économique, de l'analyse et des prévisions pour l'Amérique du Nord, vos principales fonctions seront d'analyser, d'évaluer et de prévoir les développements macro-économiques en Amérique du Nord pour assister la Banque dans sa planification stratégique et ses décisions concernant la gestion de portefeuilles.

Vous êtes la personne idéale si vous possédez une maîtrise en économie avec spécialisation en théorie macro-économique et en méthodes quantitatives, en plus d'une expérience pratique pertinente. Vous devrez également démontrer des talents marqués pour la communication et faire preuve d'entregent pour réussir à transmettre efficacement du travail de nature analytique à la haute direction et aux clients.

Le salaire est fonction de vos qualifications et nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux.

Si vous possédez les qualifications requises et que vous recherchez un poste stimulant au niveau professionnel dans un milieu de travail dynamique, vous êtes invité à soumettre votre curriculum vitæ, en indiquant le numéro de dossier 8431. Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

PAS D'INTERMÉDIAIRES S.V.P.

J.R. (Robert) Watson
Directeur, Service central
de recrutement et de l'emploi
La Banque Royale du Canada
C.P. 6001
Montréal (Québec) H3C 3A9

LE JOINS-TOI «LA MAISON»
recherche un(e)

Directeur(trice) Général(e)

L'organisation:
La Maison est un centre résidentiel communautaire situé dans la ville de Granby. Il accueille environ 15 ex-détenus (adultes).

Nature de l'emploi:
Sous l'autorité du Conseil d'Administrion,
— Planifier, organiser, diriger, contrôler l'ensemble des activités de La Maison.

Exigences:
— Baccalauréat ou Maîtrise en Sciences Humaines, de préférence en criminologie.
— 2 à 3 ans d'expérience en intervention clinique.
— Expérience de gestion et d'encadrement du personnel.
— Capacité d'inter-réagir avec les organismes communautaires en place.
— Complément de formation en administration serait un atout.

Rémunération:
La rémunération sera déterminée selon la formation et l'expérience du candidat.

Les candidats(es) intéressés(es) à ce poste sont priés(es) de transmettre leur curriculum vitae avant le 25 octobre 1984 à:

Le Joins-Toi « La Maison »
A/S M. Yves Sabourin
120, rue Dufferin
Granby (Québec)
J2G 4W9

L'Alliance des Professeurs de Montréal

OFFRE D'EMPLOI

Conseillère ou conseiller syndical en relations de travail

Emploi temporaire jusqu'au 31 août 1985, et probablement renouvelable jusqu'au 31 août 1986.

Fonctions
La conseillère ou conseiller syndical en relations de travail peut être appelé à exercer l'une ou plusieurs des fonctions suivantes :
- application et interprétation des conventions collectives, lois et règlements;
- conseils aux membres et aux instances;
- personne-ressource dans le domaine des relations de travail;
- préparation, enquête et arbitrage;
- représentation du Syndicat devant différents tribunaux;
- ressource dans des opérations d'intervention dans les établissements;
- ressource dans des dossiers particuliers;
- participation à des réunions, sessions, négociations, etc.

Cette personne fera partie d'une équipe de conseillers syndicaux.

Exigences
- formation en relations industrielles, en droit ou expérience équivalente pouvant suppléer à un diplôme;
- connaissance du milieu syndical et du domaine de l'éducation;
- connaissances en informatique ou intérêt à compléter sa formation dans ce domaine;
- capacité de faire des représentations et de défendre ses dossiers;
- capacité de travail en équipe;
- capacité d'analyse et esprit de synthèse.

Conditions de travail et de traitement
Selon la convention collective des employés-conseil.
Salaire à compter de 37 403 $.

Prière d'adresser votre offre d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae à

Le Directeur général,
Alliance des professeurs de Montréal
4455, rue St-Hubert,
Montréal, QC H2J 2X1

Votre demande doit être parvenue aux bureaux de l'Alliance avant le vendredi 26 octobre 1984, à 16 heures. Les entrevues se dérouleront dans la semaine du 29 octobre 1984.

concours de recrutement

Gouvernement du Québec
Office des ressources humaines

Un ou une sociologue en services de garde à l'enfance

Agent de recherche et de planification socio-économiques, grade 1

CONCOURS SPÉCIFIQUE NUMÉRO 105J-450030/
Ce concours vise à combler cet emploi et, au besoin, tout emploi identique dans la région administrative de Montréal à l'intérieur d'un délai de six mois.

OFFICE DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE — Présentement 1 emploi à Longueuil.

Attributions — Sous la responsabilité de la directrice du secteur « Recherche et Information », participer à la planification et au développement des services de garde à l'enfance. À cette fin, assumer la responsabilité opérationnelle de l'élaboration des orientations et des politiques; conseiller l'Office en matière de planification du développement des services sur le territoire québécois; concevoir et réaliser diverses analyses à des fins d'évaluation des programmes mis en place (évaluation stratégique, évaluation d'impact, évaluation en regard des perceptions et des attentes de la population et des clientèles); contribuer à la détermination d'objectifs à poursuivre et proposer une planification stratégique pour y parvenir; concourir au développement de l'instrumentation méthodologique nécessaire aux démarches d'évaluation.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle principalement en sciences sociales et posséder un minimum de 8 années d'expérience pertinente aux attributions dont 3 années reliées à la planification et l'élaboration de politiques et programmes touchant le domaine communautaire ou social. Toute tranche d'études de 30 crédits supérieures à la scolarité exigée et pertinentes aux attributions compense pour une année d'expérience manquante. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente; toutefois, le candidat doit détenir au moins un certificat d'études secondaires équivalant à une 11e année ou à un Secondaire V ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement de 38 495 $ à 43 277 $.

PÉRIODE D'INSCRIPTION:
du 13 octobre au 2 novembre 1984
Seules seront considérées les inscriptions reçues à l'Office pendant la période d'inscription.

INSCRIPTION: OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office des ressources humaines, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux et les centres Travail-Québec.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Québec

QUÉBEC

RECENSEMENT 84

Du 22 au 27 octobre, c'est la révision. Voyez-y !

PARCE QUE VOTRE NOM DOIT ÊTRE INSCRIT... ET BIEN INSCRIT.

Ce carre noir identifie les bureaux de depot aussi accessibles aux personnes handicapees.

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS:

1-800-463-4378

(de 9h à 22h, du lundi au dimanche inclusivement).

En milieu urbain (localites de plus de 2000 habitants)

Pour toute demande de modifications (inscription, correction ou radiation), les electeurs doivent se rendre au bureau de depot le plus pres de leur domicile. Ces bureaux sont ouverts du 22 au 27 octobre, de 8h à 22h.

Les demandes de modifications sont referees ensuite à une commission de revision qui a le pouvoir exclusif de les accepter ou de les refuser.

En milieu rural (localites de 2000 habitants et moins)

En milieu rural, il n'y a pas de bureau de depot. Les electeurs des sections de vote rurales qui desirent deposer des demandes de modifications (inscription, correction ou radiation) doivent se presenter chez les reviseurs ruraux de leur section de vote. Les reviseurs recoivent des demandes du 22 au 27 octobre, de 16h à 18h et de 19h à 21h. Pour connaitre les nom, adresse et numero de telephone des reviseurs ruraux, les electeurs doivent consulter la liste electorale qu'ils ont recue ou comuniquer avec le directeur du scrutin de leur circonscription electorale.

Ces reviseurs ont egalement le pouvoir exclusif d'accepter ou de refuser ces demandes de modifications à la liste electorale.

Bureaux de dépôt

ABITIBI-EST

VAL-D'OR
Bureau du directeur du scrutin
1085, 3e Avenue ■
Tel.: (819) 825-9503

Foyer de Val-d'Or
1212, av. Breboeuf ■

LEBEL-SUR-QUÉVILLON
Centre administratif
130, boul. Quevillon

MALARTIC
622, rue Royale ■

SENNETERRE
Centre socio-culturel
121, 1re Rue Est ■

SULLIVAN
Club de curling
448, rue Hôtel-de-Ville

ABITIBI-OUEST

AMOS
Bureau du directeur du scrutin
162, rue Principale Sud ■
Tel.: (819) 732-5253

AMOS-EST
1102, rte 111 Est, app. 4 ■

LA SARRE
Salle des Chevaliers de Colomb de La Sarre
Salle n° 1
272, rue du Bord-de-l'Eau Ouest ■

ANJOU

MONTRÉAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
9255, rue de Grosbois ■
Tel.: (514) 355-1556

2556, rue des Ormeaux ■

9025, rue de Marseille

2957, av. Mercier

ANJOU
7293, av. Champchevrier ■

7320, av. des Closeries ■

7171, av. Goncourt ■

8442, av. du Chardonnet ■

8381, av. Chenier ■

ARGENTEUIL

LACHUTE
Bureau du directeur du scrutin
505, ch. Bethany
local 106 ■
Tel.: (514) 562-8542

BROWNSBURG
369, rue Principale ■

CHATHAM
98, rue du Manoir ■

MIRABEL
9502, rue Saint-Jean-Baptiste ■

13857, rte 117

SAINT-COLOMBAN
314, montée de l'Église ■

BEAUHARNOIS

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Bureau du directeur du scrutin
66, rue du Marché ■
Tel.: (514) 373-4830

Secrétariat des scouts et guides
120, rue Salaberry

Ecole Frédéric-Girard
84, boul. Quevillon

Ecole Jonathan
115, rue Saint-Charles ■

H.L.M. Havre-Soleil
450, boul. du Havre ■

BEAUHARNOIS
Salle de la fabrique Saint-Clément
185, ch. Saint-Louis ■

GRANDE-ÎLE
Hôtel de Ville
244, boul. Mgr-Langlois ■

LÉRY
Hôtel de Ville
1, rue Hôtel-de-Ville ■

MAPLE-GROVE
Centre de récupération de Chateauguay-Valleyfield
3, rue Charest ■

SAINT-TIMOTHÉE, paroisse
Ecole Elisabeth-Monette
10, rue Kent ■

SAINT-TIMOTHÉE, village
Les residences Gabriel Inc.
173, boul. Hébert ■

BERTHIER

SAINT-ANTOINE-DE-LAVALTRIE
Bureau du directeur du scrutin
630, rue Notre-Dame ■
Tel.: (514) 586-1214

BERTHIERVILLE
Salle paroissiale
731, rue Montcalm ■

LAVALTRIE
Ecole Amis-Soleils
1351, rue du Tricentenaire ■

SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS
Polyvalente de l'Érabliere Secretariat
5211, rue Principale ■

SAINT-GABRIEL
Centre sportif et culturel
155, rue Beausoleil ■

SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER
Centre recréatif
870, boul. Giroux ■

SAINT-JEAN-DE-MATHA
Ancien Hôtel de Ville
180, rue Sainte-Louise ■

BERTRAND

BOUCHERVILLE
Bureau du directeur du scrutin
150, boul. de Montarville
porte 040 ■
Tel.: (514) 641-1663

275, boul. de Mortagne

148, rue de Mézy

SAINT-AMABLE
1450, rue Principale ■

SAINTE-JULIE
863, rue Abbé-Théoret ■

VARENNES
2494, boul. René-Gauthier ■

BOURASSA

MONTRÉAL-NORD (partie)
Bureau du directeur du scrutin
3875, rue Monselet ■
Tel.: (514) 325-6072

11511, boul. Plaza

10463, av. Rome

11656, av. Hôtel-de-Ville

10789, av. Saint-Julien

MONTRÉAL (partie)
10330, rue de Martigny

10610, av. Bruchési

BOURGET

MONTRÉAL
Bureau du directeur du scrutin
8105, rue Hochelaga ■
Tel.: (514) 355-2470

7792, rue Roux

1480, rue Honoré-Beaugrand

643, rue Pierre-Tétreault

680, rue Duchesneau

4602, rue Duquesne ■

5727, rue Mignault

2775, av. de Carignan

3040, rue Lyall

CHAMBLY

SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Bureau du directeur du scrutin
1485, rue Roberval
bureau 115 ■
Tel.: (514) 461-0200

2080, boul. Boucherville

1194, rue Montarville

CARIGNAN
2049, rue Bachand ■

CHAMBLY
254, rue Bélque ■

SAINT-BASILE-LE-GRAND
249, rue Principale ■

SAINT-MATHIAS
2, rue Hébert ■

CHAPLEAU

GATINEAU (partie)
Bureau du directeur du scrutin
922, boul. Maloney Est ■
Tel.: (819) 643-5444

39, rue Vanier

468, rue Vienneau

282, rue Saint-James

163, rue Harold

27, rue Le Baron

18, rue Confédération

CHÂTEAUGUAY

CHÂTEAUGUAY
Bureau du directeur du scrutin
215, boul. d'Anjou ■
Tel.: (514) 692-1768

319, rue Brault ■

99, rue Primeau

179, rue Gardenias

17, rue Laramée

DELSON
56, rue Boardman ■

MERCIER
24, montée Marleau ■

SAINTE-CATHERINE
1165, rue Cherrier ■

SAINT-CONSTANT
81, rue Pacifique ■

CHOMEDEY

LAVAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
4649, boul. Samson ■
Tel.: (514) 687-8396

1809, rue Gérard

125, rue Desrochers

4448-A, boul. Notre-Dame ■

4002, boul. Lévesque

1308, boul. Jarry

CRÉMAZIE

MONTRÉAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
1394, rue Sauvé Est ■
Tel.: (514) 381-8667

10885, av. Papineau

10676, rue Chambord

1105, av. Emile-Journault

314, av. Lippens

10562, rue Waverly

1615, av. Emile-Journault (s.44) ■

9400, rue Lajeunesse

8900, rue de Reims

D'ARCY-McGEE

CÔTE-SAINT-LUC
Bureau du directeur du scrutin
5800, boul. Cavendish
porte 202 ■
Tel.: (514) 487-7270

5800, av. Wentworth

8100, ch. Côte-Saint-Luc

6691, ch. Côte-Saint-Luc, n° 1

HAMPSTEAD
5569, ch. Queen-Mary

MONTRÉAL
4620, av. Earnscliffe ■

5900, boul. Décarie ■

DEUX-MONTAGNES

SAINT-EUSTACHE
Bureau du directeur du scrutin
140, rue Saint-Eustache ■
Tél.: (514) 491-1103

145, rue Saint-Nicholas ■

133, 45e Avenue ■

586, ch. Rivière nord ■

DEUX-MONTAGNES
289, 10e Avenue ■

POINTE-CALUMET
231, montée de la Baie ■

SAINT-JOSEPH-DU-LAC
1110, rue Principale ■

SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC
3285, chemin Oka ■

DORION

MONTRÉAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
7399, rue Saint-Hubert ■
Tél.: (514) 271-4484

8270, rue Fabre

8323, rue Saint-Gérard

7844, rue Saint-André

7373, rue Saint-Denis

7549, rue de Lanaudière

1360, rue Jean-Talon Est ■

1329, rue Bélanger

6767, rue Cartier ■

DRUMMOND

DRUMMONDVILLE
Bureau du directeur du scrutin
400, boul. Saint-Joseph ■
Tel.: (819) 477-0306

Centre hospitalier Georges-Frederic
75, rue Saint-Georges ■

Hôpital Sainte-Croix
570, rue Heriot ■

Salle de l'Âge d'Or
175, rue Saint-Marcel ■

Centre communautaire Saint-Pierre
575, rue Saint-Alfred ■

1145, boul. Mercure

GRANTHAM-OUEST
1685, boul. Cusson

SAINT-NICÉPHORE
Local de l'Age d'Or
90, rue Gauthier ■

WENDOVER-ET-SIMPSON
610, rue Bruyère

FABRE

LAVAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
553-B, boul. Samson
Sainte-Dorothée ■
Tel.: (514) 689-6555

1260, rang du Bord-de-l'eau
Sainte-Dorothée ■

2055, 19e Avenue
Laval Ouest

940, 21e Avenue
Fabreville

636, rue Gertrude
Fabreville ■

405, rue Felicien
Fabreville ■

1025, 61e Rue
Fabreville

GATINEAU

GATINEAU
Bureau du directeur du scrutin
22, rue des Flandres ■
Tel.: (819) 568-9880

913, rue Principale

HULL (partie)
70, rue du Plateau ■

HULL-PARTIE-OUEST
Yves et Hélène Godin
Chemin Pack
(secteur Glenagle) ■

LA PÊCHE
Gilbert Martineau
R.R. 2 (ch. Schnob) ■

MANIWAKI
108, rue Christ-Roi ■

GOUIN

MONTRÉAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
6033, av. Papineau ■
Tel.: (514) 277-6810

6000, av. de Chateaubriand

5921, av. Christophe-Colomb

6339, rue de Lanaudière

6290, rue Molson

6781, av. Louis-Hébert

2678, rue Dandurand

GROULX

BLAINVILLE
Bureau du directeur du scrutin
Les Promenades Blainville
1083, boul. Curé-Labelle ■
Tel.: (514) 435-3808

BOISBRIAND
Edifice Grande-Allée
940, rue Grande-Allée ■

BOIS-DES-FILION
393, rte 344
ch. Adolphe-Chapleau ■

LORRAINE
Mairie Maison Garth
100, ch. Grande-Côte ■

QUÉBEC RECENSEMENT 84

ROSEMÈRE
Hôtel de Ville
100, rue Charbonneau ■

SAINTE-THÉRÈSE
Cegep Lionel-Groulx
100, rue Duquet ■

HULL

HULL
Bureau du directeur du scrutin
305, boul. Saint-Joseph ■
Tel.: (819) 771-5833

127, boul. Riel ■

80, rue Laval ■

230, boul. Riel

10, rue Cartier

Centre hospitalier de la Pieta
273, rue Laurier ■

141, rue Mayburry

49, rue Moncion

183, rue Louis-Hebert

HUNTINGDON

SAINT-RÉMI
Bureau du directeur du scrutin
147, rue Lemieux ■
Tél.: (514) 454-4611

HINCHINBROOK
1056, ch. Brook
(Herdman) ■

HUNTINGDON
Salle du conseil municipal
16, rue Prince ■

SAINT-ISIDORE
Salle des pompiers volontaires
721, rang Saint-Régis ■

SAINT-MALACHIE-D'ORMSTOWN
1207, 2e Avenue ■

SAINTE-MARTINE
289, rue Saint-Joseph ■

IBERVILLE

IBERVILLE
Bureau du directeur du scrutin
Hôtel de Ville
875, 1re Rue ■
Tel.: (514) 346-8350

FARNHAM
800, rue Saint-Paul Nord ■

MARIEVILLE
1881, rue Edmond-Guillet ■

SAINT-ATHANASE
114, rte 104 ■

SAINT-CÉSAIRE
1323, rue Notre-Dame ■

SAINT-JEAN-BAPTISTE
2965, ch. Rouville ■

SAINTE-MARIE-DE-MONNOIR
104, rue Ashby ■

SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD
1040, rue Principale ■

SAINT-PIE
314, av. Saint-Dominique ■

ÎLES-DE-LA-MADELEINE

HAVRE-AUX-MAISONS
Bureau du directeur du scrutin
Route 199 ■
Tel.: (418) 969-2604

FATIMA
Yvon Poirier
Chemin des Caps ■

ÎLES-DU-HAVRE-AUBERT
Salle municipale de Bassin ■

L'ÉTANG-DU-NORD
Salle du Conseil ■

JACQUES-CARTIER

POINTE-CLAIRE
Bureau du directeur du scrutin
195, place Frontenac ■
Tél.: (514) 694-5200

Eglise St. John the Baptist
233, av. Sainte-Claire ■

Salle Sainte-Jeanne-de-Chantal
14, boul. des Sources ■

DORVAL
Eglise St. Veronica
1300, av. Carson ■

LACHINE (partie)
Eglise Saint-Paul
377, 44e Avenue ■

Eglise St. Andrews
5065, rue Sherbrooke ■

JEANNE-MANCE

SAINT-LÉONARD (partie)
Bureau du directeur du scrutin
4589, rue Jarry Est ■
Tel.: (514) 728-4551

Bibliothèque municipale
8420, boul. Lacordaire ■

8930, boul. Lacordaire

9143, boul. Viau

8533, boul. Provencher

5879, rue Jarry Est

MONTRÉAL (partie)
Centre éducatif communautaire René Goupil
4105, 47e Rue ■

JOHNSON

WINDSOR
Bureau du directeur du scrutin
273-B, rue Saint-Georges ■
Tél.: (819) 845-2787

ACTON-VALE
Centre d'accueil
1268, rue Ricard ■

BROMPTONVILLE
Hôtel de Ville
133, rue Laval ■

STOKE
Centre civique
387-A, rue Principale ■

VALCOURT
1132, rue des Mélèzes ■

WICKHAM
Centre communautaire
893, rue Moreau ■

JOLIETTE

JOLIETTE
Bureau du directeur du scrutin
981, rue Notre-Dame ■
Tél.: (514) 759-7222

369, rue Beaudoin ■

NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES
17, av. des Mélèzes ■

SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE
680, rue Principale ■

SAINT-CHARLES-BORROMÉE
4, rue Deschênes
(Rond-Point) ■

SAINT-JACQUES
11, rue Venne ■

SAINT-PAUL
337, boul. Brassard ■

SAINT-THOMAS
201,Rte 158 ■

LABELLE

MONT-LAURIER
Bureau du directeur du scrutin
681, rue de la Madone ■
Tél.: (819) 623-5411

DES RUISSEAUX
Motel Abitibien, porte 11
Route 117,
Saint-Jean-sur-le-lac ■

FERME-NEUVE
167, 13e Rue ■

LABELLE
Centre communautaire
25, rue du Couvent ■

L'ANNONCIATION
C.L.S.C.
1-A, rue Principale ■

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
Pavillon touristique
Place Lagny
Rue Principale Ouest ■

SAINT-JOVITE
C.L.S.C. des Trois-Vallées
440, rue Limoges ■

VAL-DAVID
Bureau d'information touristique
2266, rue de l'Église ■

L'ACADIE

MONTRÉAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Sous-sol de l'église Saint-Gaëtan
11485, rue Drouart ■
Tél.: (514) 334-4727

10229, av. du Bois-de-Boulogne ■

10190, rue de l'Esplanade

11847, av. du Bois-de-Boulogne

10597, rue Tanguay

SAINT-LAURENT (partie)
285, rue Marcotte

2255, boul. O'Brien

1167, rue Couvrette

1055, ch. de la Côte-Vertu ■

LAFONTAINE

MONTRÉAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
12985, rue Sherbrooke Est ■
Tél.: (514) 642-1945

1229, 15e Avenue

13950, rue Notre-Dame Est ■

597, 81e Avenue

12184, av. Clément-Ader ■

12710, 28e Avenue ■

12035, 55e Avenue

MONTRÉAL-EST
105, av. Dube ■

LAPORTE

GREENFIELD-PARK
Bureau du directeur du scrutin
305, rue Lawrence ■
Tél.: (514) 671-6138

983, rue Cummings

LEMOYNE
1833, rue Saint-Pierre ■

LONGUEUIL (partie)
210, rue Rouville

1117, rue Lasalle ■

SAINT-LAMBERT
114, rue de Poitou ■

631, av. Notre-Dame

385, av. Mortlake

1550, av. Filion

LAPRAIRIE

BROSSARD
Bureau du directeur du scrutin
7350, boul. Taschereau ■
Tél.: (514) 465-5387

Centre d'accueil Champlain
5050, place Nogent ■

4000, rue Bériot

6240, rue Agathe ■

1665, rue Paquette

CANDIAC
Centre socio-culturel Candiac
125, chemin Handel ■

LA PRAIRIE
Centre d'accueil La Prairie
500, boul. Balmoral ■

SAINT-PHILIPPE
Chalet municipal
141, boul. Edouard VII ■

L'ASSOMPTION

REPENTIGNY
Bureau du directeur du scrutin
577, rue Notre-Dame
porte 155 ■
Tél.: (514) 582-1720

984, rue Notre-Dame

262, boul. Iberville

372-D, rue Notre-Dame ■

171, boul. l'Assomption

CHARLEMAGNE
53, rue Nicoud ■

L'ASSOMPTION, paroisse
1151, Bas l'Assomption Sud ■

L'ASSOMPTION, ville
160, boul. l'Ange-Gardien ■

LE GARDEUR
134, rue Ricard ■

L'ÉPIPHANIE, paroisse
311, Bas l'Achigan ■

L'ÉPIPHANIE, ville
74, 4e Avenue ■

SAINT-GÉRARD-MAJELLA
2231, rte 343 ■

LAURIER

MONTRÉAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
110, boul. Crémazie Ouest
bureau 600 ■
Tél.: (514) 387-3713

8368, av. de Gaspe

7244, av. Henri-Julien

78, rue Saint-Zotique Est ■

8203, av. Querbes

7720, av. Querbes

7496, av. de Gaspe ■

8445, av. Bloomfield ■

7061, av. de l'Epée

LAVAL-DES-RAPIDES

LAVAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
1072, boul. des Laurentides ■
Tél.: (514) 662-1160

Église Bon-Pasteur
400, rue Laurier

393, rue Alexandre

276, rue Cadotte ■

147, boul. des Prairies

320, rue Raymond-Casgrain

Église Saint-Christophe
3, rue Berri

605, boul. de la Condorde app. 4

MAISONNEUVE

MONTRÉAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
3870, rue Ontario Est ■
Tél.: (514) 526-0434

3872, rue Ontario Est

567, av. Bennett

2854, rue Monsabré

2105, rue de Cadillac ■

1498, rue Nicolet ■

2342, rue Joliette

2480, rue Saint-Clément

1849, av. William-David

MARGUERITE-BOURGEOYS

LASALLE (partie)
Bureau du directeur du scrutin
70, 65e Avenue ■
Tél.: (514) 363-1080

2342, rue Armel ■

1865, rue Beique ■

9037, rue Godbout ■

1452, rue Rancourt

7813, rue Tétrault ■

705, 11e Avenue ■

MARIE-VICTORIN

LONGUEUIL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Sous-sol de l'église Saint-Pierre-apôtre
920, rue Saint-Jacques ■
Tél.: (514) 667-6387

Édifice Le Saint-Malo
390, rue du Bord-de-l'eau Ouest ■

179, rue Wilson

1125, rue Duvernay

1811, rue Saint-Alexandre

2318, rue Westgate

MARQUETTE

LACHINE (partie)
Bureau du directeur du scrutin
975, rue Notre-Dame ■
Tél.: (514) 637-1176

650, place d'Accueil ■

1830, rue Saint-Antoine

800, rue Provost

LASALLE (partie)
9659, boul. LaSalle ■

372, rue d'Amour

SAINT-PIERRE
54, 6e Avenue ■

MASKINONGÉ

SAINT-ANTOINE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-LOUP
Bureau du directeur du scrutin
Centre commercial de Louiseville
550, boul. Saint-Laurent Est ■
Tél.: (819) 228-3876
1-800-567-2919

LOUISEVILLE
Local des Scouts
40, av. Saint-Laurent ■

POINTE-DU-LAC
Chalet des Loisirs
1571, chemin Sainte-Marguerite ■

SAINT-ALEXIS-DES-MONTS
Hôtel de Ville
101, rue de l'Hôtel-de-Ville ■

SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS
Hôtel de Ville
1260, rue Saint-Alphonse ■

TROIS-RIVIÈRES-OUEST
Bibliothèque municipale
6061, ch. Sainte-Marguerite Est ■

MERCIER

MONTRÉAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
1133, av. du Mont-Royal Est ■
Tél.: (514) 598-9191

5027, rue Rivard ■

210, boul. Saint-Joseph Est ■

2004, rue Masson ■

Y.M.C.A.
5550, av. du Parc

5163, av. de l'Esplanade ■

5091, rue Fabre, app. 1 ■

MILLE-ÎLES

LAVAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
3542, boul. de la Concorde porte B-12
Tél.: (514) 664-1784

2361, boul. Lévesque ■

1600, rue Marie-Victorin

951, av. Belleville

7494, boul. Lévesque

8715, av. Gravel

6095, boul. des Mille-Îles ■

MONT-ROYAL

MONT-ROYAL
Bureau du directeur du scrutin
71, av. Roosevelt ■
Tél.: (514) 731-6824

1630, ch. Norway ■

Eglise Saint-Joseph-de-Mont-Royal
1620, boul. Laird

MONTRÉAL (partie)
Église Saint-Pascal Baylon
6560, ch. de la Côte-des-Neiges

Centre Hospitalier des Convalescents de Montréal
6363, ch. Hudson ■

École Coronation
4860, rue Vézina

NELLIGAN

KIRKLAND
Bureau du directeur du scrutin
3153, boul. Saint-Charles ■
Tél.: (514) 694-6260

BAIE-D'URFÉ
Saint-Giles Presbyterian Church
677, Victoria Drive ■

BEACONSFIELD
553, boul. Beaconsfield ■

Beaconsfield United Church
202, Woodside Road ■

DOLLARD-DES-ORMEAUX (partie)
4440, boul. Saint-Jean ■

PIERREFONDS (partie)
C.L.S.C.
15700, boul. Pierrefonds ■

Institution Charlemagne Inc.
5000, rue Pilon ■

SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE
Hôpital militaire
305, boul. Saint-Pierre ■

SAINTE-GENEVIÈVE
Centre d'accueil Domremy
15693, boul. Gouin Ouest ■

SAINT-RAPHAËL-DE-L'ÎLE-BIZARD
Centre d'accueil Denis-Benjamin-Viger
3292, rue Cherrier Est ■

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

MONTRÉAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
6205, rue Sherbrooke Ouest ■
Tél.: (514) 487-1400

Église Sainte-Catherine-de-Sienne
4680, av. Belmore

Église Saint-Ignatius de Loyola
4455, av. Broadway

Maison Eventide (Armée du Salut)
7486, rue Saint-Jacques Ouest ■

L'Association de Montréal pour les aveugles
7000, rue Sherbrooke Ouest ■

Eglise Robert-Campbell
2225, av. Regent

Église Estonienne Saint-John
4345, av. Marcil

Église Lutherienne de la Réconciliation
4850, Grand-Boulevard ■

MONTRÉAL-OUEST
Église Unie de Montréal-Ouest
88, av. Ballantyne Nord ■

OUTREMONT

MONTRÉAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
5757, av. Decelles
porte 329 ■
Tél.: (514) 738-5798

3166, rue Lacombe

2435, boul. Édouard-Montpetit, app. 4

OUTREMONT
169, av. de l'Épée

41, av. Laviolette

1640, av. Van Horne, app. 2

PAPINEAU

PAPINEAUVILLE
Bureau du directeur du scrutin
Ecole Polyvalente Louis-Joseph-Papineau
376, rue Papineau ■
Tél.: (819) 427-6228

BUCKINGHAM
Hôtel de Ville
515, rue Charles ■

MASSON
Hôtel de Ville
57, ch. de Montréal ■

THURSO
Hôtel de Ville
161, rue Galipeau ■

VAL-DES-MONTS
Hôtel de Ville
Val-des-Monts ■

Chalet du Parc Saint-Germain (Poltimore) ■

Chalet de Service
Saint-Pierre-de-Wakefield ■

PONTIAC

AYLMER
Bureau du directeur du scrutin
92, rue Principale ■
Tél.: (819) 684-3434

146, rue de Normandie

10, Promenade Eastern

MANSFIELD-ET-PONTEFRACT
Madame Thérèse Laporte
Route 148 ■

PONTIAC
Madame Agathe Alary
Chemin Alarie ■

QUÉBEC RECENSEMENT 84

PRÉVOST

SAINT-JÉRÔME
Bureau du directeur du scrutin
188, rue Virginie ■
Tél.: (514) 438-2141

66, rue Desjardins ■

228, rue Durand, app. 1

12, rue Cartier

BELLEFEUILLE
1036, rue Debien
Domaine Bertrand ■

LAFONTAINE
2, 101e Avenue ■

MONT-ROLLAND (partie)
Madame Lise Mathieu
8, Townhouse
Montee Saint-Gabriel ■

PRÉVOST
2896, boul. Labelle
Lesage ■

SAINT-ANTOINE
527, 38e Avenue

SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS
15, av. Saint-Joseph

RICHELIEU

TRACY
Bureau du directeur du scrutin
7000, av. Plaza Tracy ■
Tél.: (514) 743-1292

SAINTE-ANNE-DE-SOREL
Salle du Conseil
1685, ch. du
Chenal-du-Moine ■

SAINT-JOSEPH-DE-SOREL
108, rue Pie X

SAINT-PIERRE-DE-SOREL
La Mairie de
Saint-Pierre-de-Sorel
1275, ch. Saint-Ours ■

SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL
Cabane à sucre Leveillee
200, montee
Sainte-Victoire ■

SOREL
Foyer Richelieu
40, rue de Ramesay ■

Salle des Chevaliers de Colomb
60, rue Jacques-Cartier ■

Maison des Gouverneurs
90, ch. Saint-Ours

ROBERT-BALDWIN

PIERREFONDS (partie)
Bureau du directeur du scrutin
11020, boul. Gouin Ouest ■
Tél.: (514) 685-1994

Centre communautaire
Sainte-Suzanne
9506, boul. Gouin Ouest

Chalet du Parc Brook
12800, rue Brook ■

Chalet Rive-Boisee
355, rue Rive-Boisee ■

DOLLARD-DES-ORMEAUX (partie)
Chalet du Parc Westminster
535, av. Westminster

Chalet du Parc Lake
85, ch. Hemingway ■

Chalet du Parc Coolbrooke
260, ch. Spring Garden

Chalet du Parc Westwood
45, Thornton Drive

Christ Lutheran Church
57, boul. Westpark ■

ROXBORO
Chalet Roxboro
10, 11e Rue ■

ROSEMONT

MONTRÉAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
2950, rue Masson
porte 200 ■
Tél.: (514) 721-4961

2905, boul. Saint-Joseph Est, app. 1

5675, rue Lafond ■

6240, 9e Avenue

6825, 19e Avenue

3860, rue Dandurand

5199, rue Sherbrooke Est
porte 4580 ■

5164, 17e Avenue

6581, 28e Avenue

ROUYN-NORANDA-TÉMISCAMINGUE

VILLE-MARIE
Bureau du directeur du scrutin
38, rue Boivin ■
Tél.: (819) 622-0011

ÉVAIN
200, rue Côte Ouest ■

NORANDA
811, av. Murdoch ■

ROUYN
215, av. Mercier ■

TÉMISCAMINGUE
C.L.S.C.
180, av. Anvik ■

SAINTE-ANNE

VERDUN (partie)
Bureau du directeur du scrutin
284, av. de l'Eglise, porte 5
Tél.: (514) 765-3978

Centre communautaire de l'Ile-des-Soeurs
260, parc Elgar ■

711, av. Rielle

3392, rue Gertrude

MONTRÉAL (partie)
C.E.D.A.
2515, rue Delisle ■

Centre communautaire des Noirs
2035, rue Coursol

Centre d'accueil Louis Riel
2120, rue
Augustin-Cantin ■

2336, rue Rushbrooke

SAINT-HENRI

MONTRÉAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
2663, rue Allard ■
Tél.: (514) 765-3970

1023, av. Girouard

2212, rue Cardinal

1646, rue Galt

1545, av. Woodland

255, Square Sir Georges-Etienne-Cartier

872, rue Agnès

326, rue Saint-Augustin

3110, rue Springland

SAINT-HYACINTHE

SAINT-HYACINTHE
Bureau du directeur du scrutin
1380, av. Choquette
Notre-Dame-du-Rosaire ■
Tél.: (514) 774-5616

Conseil régional des loisirs
Richelieu-Yamaska
16675, av. Desrochers
Saint-Joseph ■

Pavillon des loisirs
Sacre-Coeur
Terrain de l'exposition
Bourg-Joli ■

Service des loisirs
Ville de Saint-Hyacinthe
2070, rue Saint-Charles
La Providence ■

Secretariat des loisirs
Douville Inc.
385, av Chapleau
Douville ■

SAINT-DOMINIQUE
Bureau de la municipalite
467, rue Deslandes

SAINTE-ROSALIE
Pavillon des loisirs
Sainte-Rosalie Inc.
1, rue Gérard-Côte ■

SAINT-THOMAS-D'AQUIN
Bureau de la municipalité
105, rue Prevert ■

SAINT-JACQUES

MONTRÉAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
4129, rue Saint-Hubert
Tél.: (514) 524-6813

1212, rue Panet

1700, rue Amherst ■

2022, rue Sherbrooke Est

3708, av. du Parc-Lafontaine

307, carre St-Louis

500, av. du Mont-Royal Est

4332, rue Marquette

SAINT-JEAN

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Bureau du directeur du scrutin
640, boul. Dorchester ■
Tél.: (514) 348-3869

Le Centre culturel
Fernand-Charest
190, rue Laurier ■

Le Centre Notre-Dame
435, rue Laurier

379, rue Saint-Laurent

Résidence du Haut-Richelieu
300, montee Saint-Luc ■

L'ACADIE
221, ch. du Clocher

NAPIERVILLE
316, rue Saint-Louis ■

SAINT-LUC
580, boul. Saint-Luc

SAINT-LAURENT

SAINT-LAURENT (partie)
Bureau du directeur du scrutin
1420, rue de l'Église ■
Tél.: (514) 744-8225

685, rue Gratton

990, rue Tait

1330, boul. O'Brien

1865, ch. Laval ■

3065, rue Marcel

3270, boul. Toupin

MONTRÉAL (partie)
12285, rue Cousineau

11625, rue Guertin ■

SAINT-LOUIS

MONTRÉAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
550, rue Sherbrooke Ouest
local 390 ■
Tél.: (514) 849-0042

60, rue Rachel Ouest

3553, rue Saint-Urbain ■

200, rue Ontario Est ■

2080, boul. Dorchester Ouest

1450, rue Stanley ■

1650, av. Cedar Ouest ■

SAINTE-MARIE

MONTRÉAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
2395, rue Sainte-Catherine Est ■
Tél.: (514) 524-6817

2286, rue Cuvillier

4433, av. des Erables

2770, rue Darling

2486, rue de Rouen ■

2377, rue Bercy

1640, rue Saint-Germain

SAUVÉ

MONTRÉAL-NORD (partie)
Bureau du directeur du scrutin
6095, boul. Henri-Bourassa Est ■
Tél.: (514) 324-7490

11956, av. Racette

11192, av. Alfred

5930, rue Arthur-Chevrier

6335, rue Villeneuve, app. 1

11605, av. Claude-Legault

6315, rue Normandie

TAILLON

LONGUEUIL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
3100, rue Mousseau ■
Tél.: (514) 468-7333

96, rue Léo

220, rue d'Auvergne, app. 1

541, rue Fontainebleau Nord

2737, rue Perigny ■

223, rue Radisson

1851, rue Beauharnois

130, rue Benoit Est

1180, rue Maple

TERREBONNE

LACHENAIE
Bureau du directeur du scrutin
1741, boul. Saint-Charles ■
Tél.: (514) 471-8498

LA PLAINE
Pavillon communautaire
1250, rue Rodrigue ■

MASCOUCHE
1307, boul. Saint-Henri ■

1244, rue Algérie
(face à l'école des Haut-Bois)

SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE
C.L.S.C.
4625, boul. des Seigneurs ■

TERREBONNE
Carrefour familial
654, rue Saint-Pierre ■

VACHON

SAINT-HUBERT
Bureau du directeur du scrutin
5950, boul. Cousineau ■
Tél.: (514) 445-4982

3615, boul. Mountainview ■

4115, rue Cornwall

4510, rue Donat

1666, rue Murray

3053, rue Mackay

VAUDREUIL-SOULANGES

VAUDREUIL
Bureau du directeur du scrutin
2, rue Dutrisac ■
Tél.: (514) 455-7948

COTEAU-DU-LAC
191, rte 338 ■

DORION
430, boul. Harwood ■

HUDSON
404, Main Road ■

ÎLE-PERROT
200, boul. Perrot ■

NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT
2464, boul. Perrot ■

PINCOURT
264, boul. Cardinal-Leger ■

RIGAUD
118, rue Saint-Jean-Baptiste Est, local 6 ■

SAINT-JOSEPH-DE-SOULANGES
741, ch. Saint-Fereol ■

SAINT-LAZARE
2252, rue
Sainte-Angélique ■

SAINTE-MADELEINE-DE-RIGAUD
772, ch. de la Baie ■

VERCHÈRES

BELOEIL
Bureau du directeur du scrutin
330, boul. L'Heureux ■
Tél.: (514) 467-2482

CONTRECOEUR
Centre d'accueil de Contrecoeur
4700, boul.
Marie-Victorin ■

McMASTERVILLE
189, boul. Richelieu ■

MONT-SAINT-HILAIRE
10, rue Desrochers ■

OTTERBURN-PARK
331, rue Prince-Edward ■

VERCHÈRES
549, boul. Marie-Victorin ■

VERDUN

VERDUN (partie)
Bureau du directeur du scrutin
5364, av. Bannantyne ■
Tél.: (514) 765-8877

1453, av. Lloyd-George

494, av. Richard

394, av. Argyle

4809, av. Bannantyne ■

693, 6e Avenue

LASALLE (partie)
7742, rue Centrale

174, 3e Avenue

VIAU

MONTRÉAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
3750, boul. Cremazie Est
porte 101 ■
Tél.: (514) 725-5205

9116, 16e Avenue

2904, av. Charland

7650, av. Louis-Hebert

7288, 19e Avenue

8957, 9e Avenue ■

8917, 13e Avenue ■

8004, rue de Lorimier

7123, 14e Avenue

VIGER

SAINT-LÉONARD
Bureau du directeur du scrutin
5961, rue Belanger Est ■
Tél.: (514) 254-4529

7590, rue Millet

7083-A, boul. Provencher

7227, rue Lisieux

MONTRÉAL (partie)
6755, boul. de l'Assomption app. 1

6470, 43e Avenue, app. 2

6335, av. de Repentigny ■

VIMONT

LAVAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
2008-A, boul. René-Laennec
Place Laennec, coin St-Elzear Est ■
Tél.: (514) 662-1710

275, rue Renaud
Place Renaud
Chomedey

1520, rue Quebec
Domaine Renaud
Chomedey ■

6550, rue du Bouvreuil
Champfleury
Sainte-Rose

133, boul. Longpre
Sainte-Rose

6450, rue Prince-Rupert
Auteuil

2287, rue Aladin
Paroisse Saint-Bruno
Vimont ■

WESTMOUNT

MONTRÉAL (partie)
Bureau du directeur du scrutin
Place Vendôme
5252, boul. de Maisonneuve Ouest ■
Tél.: (514) 487-7950

Mackay Center
(Centre Mackay)
3500, boul. Decarie ■

College Notre-Dame
3791, chemin Queen Mary

College de Montreal
1931, rue Sherbrooke Ouest

WESTMOUNT
Westmount Park Church
(Eglise du parc)
4695, boul. de Maisonneuve Ouest

Ecole Saint-Léon
360, av. Clarke

Roslyn School (Ecole Roslyn)
4699, av. Westmount

Dominion-Douglas Church
687, av. Roslyn ■

parce qu'un vote, ça compte

tenue d'un scrutin

financement des partis politiques

carte électorale

Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

Le Festival du Nouveau Cinéma fait appel aux ciné-mécènes pour combler un trou de $60,000

NATHALIE PETROWSKI

La fête a mal commencé. Sitôt les invités arrivés jeudi soir dans la grande salle de bal de l'hôtel du Parc, ceux-ci apprenaient que le 13e Festival du Nouveau Cinéma avait failli ne pas avoir lieu. Menacé par des fournisseurs qui tenaient à être payés à l'avance, par la publication tardive du programme et de la grille-horaire, par la grève des transports à Montréal et la grève d'Air Canada à Paris, miné par un manque à gagner de $60,000 et un déficit accumulé de l'année dernière de $66,000, le festival semblait à l'article de la mort avant même son coup d'envoi.

À la dernière minute, les organisateurs ainsi que les 15 employés qui travaillent sans salaire depuis deux mois, ont décidé de jouer le tout pour le tout et de continuer. Ils ont fait imprimer en catastrophe des cartes «ciné-mécène» destinés aux amis du festival et en vente au bureau du festival (3724 boulevard Saint-Laurent) ainsi qu'à la Cinémathèque. Les mécènes potentiels sont invités à verser une contribution de $100 ou plus. Cette carte leur donnera accès à tous les visionnements dans les six salles pendant la durée du festival ainsi qu'à toutes les activités parallèles jusqu'à la soirée de clôture.

Pour l'instant, l'avenir du festival reste encore incertain. Plusieurs invités de marque, notamment Jean Rouch, Sabine Azéma, Théo Angélopoulos, ont annulé leur voyage à Montréal. D'autres par contre comme Wim Wenders, le scénariste Jean Gruault et le caméraman de Fassbinder, Xaver Schwarzenberger, viennent malgré tout, parfois même à leurs propres frais. Les organisateurs Claude Chamberlan et Dimitri Eipides comptent de plus sur le support du public et espèrent que le taux moyen d'occupation des salles sera de l'ordre de 35%.

«Présentement nous fonctionnons au jour le jour, déclarait Claude Chamberlan, nous avons adopté la tactique des guérilleros. Il n'est pas question d'annuler le festival mais nous avons sérieusement besoin d'un coup de pouce de tout le monde.»

Cette année comme l'année dernière, le plus vieux festival de films du Canada, un festival qui joue la carte du cinéma d'auteur plutôt que celle de cinéma commercial, a bénéficié d'une subvention de $240,000, répartie parmi les différents paliers et partenaires gouvernementaux. Claude Chamberlan se plaint toutefois de la rigidité administrative qui prévaut chez les subventionnaires. Il dit même que ces derniers encouragent un «cheap labour» culturel.

«Il y a en tout 16 festivals qui existent au Canada, dit-il. Or les disparités monétaires entre les deux plus gros festivals, celui de Serge Losique à Montréal et celui de Toronto, sont énormes. Le Conseil des arts ne nous accorde que $9,000, ce qui est dérisoire par rapport à l'ampleur d'un festival qui n'a vraiment plus besoin de faire ses preuves.» Du côté québécois, le festival s'est vu accorder $70,000 de la Société générale du cinéma, mais là encore, l'organisateur se plaint du manque de souplesse de bailleurs de fonds «qui changent leur fusil d'épaule à chaque année.»

En attendant un dénouement heureux ou malheureux, le festival devra avant tout miser sur l'appui de son public qui au travers des années, est demeuré fidèle malgré son nombre restreint. Reste à savoir si la qualité de la programmation, l'abondance de primeures et l'ouverture vers des salles plus accessibles comme celles de La Cité, sauront rejoindre tous ceux qui n'entrent pas dans la grande et généreuse famille des amis et mécènes du festival.

Hausse de 8.2% des prestations d'assurance-chômage en 1985

OTTAWA (PC) — Les plus privilégiés parmi les bénéficiaires de l'assurance-chômage profiteront d'une hausse de 8.2 pc de leurs prestations l'an prochain.

Les prestations maximales passeront de $255 à $276 à partir du premier janvier, une hausse qui représente presque le double de l'augmentation du coût de la vie prévue pour l'an prochain.

Alors que le plafond des revenus assurables se situe présentement à $425 par semaine, il passera à $460 l'an prochain.

Comparativement à cette année, les prestations des personnes ayant gagné $460 ou plus par semaine augmenteront de 8.2 pour cent. Les travailleurs qui auront gagné entre $425 et $460 bénéficieront d'une augmentation moins élevée tandis que les personnes ayant gagné moins ne verront pas leurs prestations augmenter.

Toutefois, ces gains seront à la charge des employeurs et des employés, les primes devant augmenter d'au moins neuf pour cent.

Les responsables de la Commission de l'assurance-chômage ont toutefois refusé de commenter ces chiffres obtenus à la suite d'entevues avec des représentants du patronat et des syndicats.

Chaque année, la Commission calcule les nouveaux tarifs de primes et de prestations et les fait approuver par le cabinet, après en avoir discuté avec le patronat et le monde syndical.

Selon les représentants de ces groupes, la Commission leur a affirmé que le plafond des revenus assurables passera à $460 par semaine.

La Commission a également consulté ces représentants au sujet d'une augmentation des primes de $2.30, pour chaque $100 de revenus, à $2.40 pour les employés et de $3.22 à $3.36 pour les employeurs. Combiné à la hausse du plafond des revenus assurables, cette mesure entrainerait une augmentation totale des primes de 13 pour cent.

Le cabinet annoncera le mois prochain quelle sera l'augmentation exacte des primes.

Le programme d'assurance-chômage doit être auto-suffisant et ses primes doivent compenser le déficit actuel. Toutefois, c'est au gouvernement à décider combien d'années seront nécessaires pour balancer ce budget.

Un ministre qui a péché

GRAND BANK, T.-N. (PC) — Le ministre des Pêches de Terre-Neuve, James Morgan, a été trouvé coupable hier d'avoir illégalement pêché le saumon.

Le ministre, qui avait le choix entre verser une amende de $75 et les frais ou à passer deux jours en prison, a opté pour l'amende.

Morgan était accusé d'avoir, le 24 juillet dernier, illégalement utilisé des agrès de pêche interdits dans une rivière à saumon où la pêche était restreinte au lancer léger uniquement.

Son avocat a soutenu que le ministre ne faisait que donner une démonstration du fonctionnement de son moulinet à des compagnons de pêche quand il a été pris en flagrant délit par non pas un, mais plusieurs gardes-pêche qui ont d'ailleurs confisqué la ligne à pêche illégale. Les gardes-pêche ont expliqué à la cour que James Morgan avait été surpris à pêcher dans un endroit de la rivière où il devait y avoir au moins 500 saumons.

Le juge William Baker, de la Cour provinciale, a expliqué que la version des faits des témoins à charge était plus crédible que la version de la défense. Aussi a-t-il prononcé la sentence seulement une demi-heure après l'exposé des faits.

Le premier ministre Brian Peckford, qui n'était pas à son bureau vendredi, n'a pas pu être rejoint pour obenir ses commentaires. On se demande si cet incident aura des répercussions sur la carrière politique du ministre de la Pêche.

LE MONDE DU TRAVAIL

■ *Après huit mois*

La grève dans les houillères britanniques en est à son huitième mois et le ministre de l'Économie, M. Nigel Lawson, parlant à des hommes d'affaires, s'est dit d'avis que même si la grève suit son cours, les réserves de charbon suffiront « pour passer l'hiver ». M. Lawson s'est surtout attaché à rassurer ses auditeurs sur l'inflation, inférieure à 5%, et sur 1985, année qu'il entrevoit comme une bonne année pour la production, la consommation, les investissements et les exportations. À Moscou entre-temps, la *Pravda* y allait d'une attaque contre les méthodes « brutales » du gouvernement Thatcher dans le conflit social que connaît la Grande-Bretagne. Les heurts entre policiers et grévistes, selon la *Pravda*, font la preuve d'un gouvernement inquiet, embarrassé et qui use de la répression pour tenter d'enrayer le mouvement social.

■ *Les vélos . . .*

Le travail reprend demain soir à l'usine Procycle Inc., de Saint-Georges-de-Beauce, le plus important fabricant de bicyclettes au Canada. Après un lock-out de 18 jours, les 425 membres du syndicat indépendant ont accepté les recommendations du conciliateur Jacques Bégin qui accordent une hausse rétroactive au 1er septembre (45 cents l'heure) et une autre augmentation de 40 cents durant la dernière année.

■ *De Duhaime à Biron*

Au terme d'une conférence de presse où il annonçait une subvention à l'usine Fer et Titane de Sorel, jeudi, M. Yves Duhaime a promis à des grévistes de Marine Industrie Ltée qu'il ferait des représentations auprès de son collègue, M. Rodrigue Biron, sur la question du « mandat de négocier » que détient MIL de la Société Générale de Financement. M. Duhaime recommuniquera avec le syndicat dès que sa démarche aura suscité une réaction ou une réponse du ministre responsable du dossier Marine Industrie.

■ *Commission Beaudry*

La Commission consultative sur le travail tiendra des audiences publiques à Rimouski les 23 et 24 octobre. Présidée par le juge René Beaudry, auquel se joignent quatre commissaires, l'organisme est chargé de préparer la voie à une mise à jour des lois québécoises touchant le travail. Depuis le coup d'envoi de Jonquière, cette commission s'est mise à l'écoute de groupes et de personnes à Baie-Comeau et à Rouyn. Après l'étape du Bas Saint-Laurent-Gaspésie, viendront les audiences à Hull, Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec et Montréal. Une quinzaine de mémoires seront déposés devant la commission, parmi lesquels des documents émanant d'employeurs comme Québec-Téléphone ou les produits forestiers McLaren, ou encore l'Union des Municipalités.

■ *De quelques conflits*

À Saint-Honoré du Saguenay, 126 Métallos viennent de se mettre en grève, par suite d'une impasse dans les négociations à la mine Niobec, propriété des Entreprises T.M.G. . . . Dans la région de Sudbury, un rapport syndical publié jeudi accuse la Falconbridge de ne pas avoir tenu compte de signaux avertisseurs avant la tragédie du 20 juin qui a coûté la vie à quatre mineurs; le ministre ontarien du Travail, M. Russell Ramsey, a ordonné une enquête qui doit s'ouvrir en novembre sur ces événements . . . Dans le *Globe and Mail* d'hier, on apprend que GM tentera d'obtenir que son usine de London fabricant des véhicules blindés pour le Marine Corps des Etats-Unis ne soit pas touchée par la grève des TUA canadiens; au nom de GM, le vice-président John Larmond, gérant de l'usine de London, a rappelé que « ils (les TUA) n'ont jamais englobé les usines participant à des contrats de défense dans leurs activités de grève ».

Clément Trudel

National Defence / Défense nationale

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE FARNHAM (QUÉBEC)

Des exercices de tir aux armes portatives se poursuivront de jour et de nuit au Champ de tir de Farnham (Québec), jusqu'à nouvel ordre.

Ce champ de tir se trouve sur une propriété du MDN, située à l'intérieur du Camp militaire de Farnham, sur la rive gauche de la rivière Yamaska, à environ 2,8 km au nord-ouest de Farnham. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir en s'adressant au chef du Génie construction de la BFÇ Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

C.T.C.U.M.
SERVICES ESSENTIELS

Selon les recommandations du Conseil des services essentiels.

Les clients de la C.T.C.U.M. peuvent utiliser le métro ou l'autobus du lundi au vendredi pendant les deux périodes de pointe et en fin de soirée, soit l'équivalent d'environ 8 heures par jour. Aux périodes de pointe, le métro fonctionne à sa fréquence normale.

N.B.: Par ailleurs, le transport adapté aux personnes handicapées et le service des trains de banlieue sont maintenus intégralement.

Donc, ne vous inquiétez pas! Prenez votre métro et votre autobus, comme à l'accoutumée aux heures de pointe.

Note: Ces heures sont approximatives.

MÉTRO:

MATIN	APRÈS-MIDI	FIN DE SOIRÉE
6 h 30 Premiers départs en débuts de lignes.	15 h 10 Premiers départs en débuts de lignes.	23 h 00 Premiers départs en débuts de lignes.
8 h 45 — 8 h 50 Départ des derniers trains vers Berri-de Montigny.	17 h 25 — 17 h 30 Départ des derniers trains vers Berri-de Montigny.	00 h 10 — 00 h 15 Départ des derniers trains vers Berri-de Montigny.

AUTOBUS:

MATIN	APRÈS-MIDI	FIN DE SOIRÉE
6 h 15 Premiers départs	15 h 30 Premiers départs	23 h 15 Premiers départs
8 h 40 — 8 h 45 Dernières **arrivées** aux stations de métro.	17 h 45 — 18 h 00 Derniers **départs** des stations de métro.	00 h 45 — 01 h 00 Derniers **départs** des stations de métro.
9 h 15 Dernières arrivées en bouts de ligne.	18 h 30 Dernières arrivées en bouts de ligne.	1 h 15 Dernières arrivées en bouts de ligne.

CIRCUITS EN SERVICE

10 DE LORIMIER
12 ÎLE-DES-SOEURS
16 GRAHAM
17 DÉCARIE
18 BEAUBIEN
20 CHÂTEAUNEUF
22 NOTRE-DAME
24 SHERBROOKE
27 BD SAINT-JOSEPH
28 HONORÉ-BEAUGRAND
29 RACHEL
32 LACORDAIRE
33 LANGELIER
34 SAINTE-CATHERINE
35 NOTRE-DAME
36 MONK
37 JOLICOEUR
41 GOUIN-EST
43 MONSELET
45 PAPINEAU
46 CASGRAIN
47 MASSON
51 BD ÉDOUARD-MONTPETIT
52 LIÉGE
53 BD SAINT-LAURENT
54 CHABANEL
55 BD SAINT-LAURENT
56 JARRY
58 WELLINGTON
60 WELLINGTON
61 WELLINGTON
62 FIELDING
64 GRENET
66 THE BOULEVARD
67 SAINT-MICHEL
68 PIERREFONDS
69 GOUIN
70 SAINTE-HÉLÈNE
71 CURÉ-POIRIER
72 SAINTE-FOY
73 JOLIETTE
74 SAINT-CHARLES
75 CH. CHAMBLY
78 LAURENDEAU
79 GUY
80 AV. DU PARC
81 BROADWAY
84 16e AVENUE
85 HOCHELAGA
86 NOTRE-DAME
88 SAINT-JEAN-BAPTISTE
90 SAINT-JACQUES
92 JEAN-TALON
94 IBERVILLE
95 BÉLANGER
95X BÉLANGER
97 MONT-ROYAL
98 LEGENDRE
99 VILLERAY
100 MÉTROPOLITAIN
102 SOMERLED
103 MONKLAND
104 CAVENDISH
105 SHERBROOKE
106 NEWMAN
107 VERDUN
108 BANNANTYNE
109 BD SHEVCHENKO
110 CENTRALE
111 LAFLEUR
112 AIRLIE
113 LAPIERRE
114 NORMAN / SAINT-PATRICK
115 PARÉ
116 DE L'ÉGLISE
117 O'BRIEN
118 DU COLLÈGE
119 ROCKLAND
121 SAUVÉ / CÔTE-VERTU
122 THIMENS
123 DOLLARD
125 ONTARIO
126 POLYVALENTE / ÉMILE-LEGAULT
127 LEBEAU
128 AV. DU PARC
129 CÔTE-SAINTE-CATHERINE
130 THIMENS
131 DE L'ASSOMPTION
132 VIAU
134 BD LÉGER
135 HENRI-BOURASSA
138 NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
139 PIE-IX
140 FLEURY
141 JEAN-TALON
143 MÉTROBUS CHARLEROI
144 AV. DES PINS
146 CHRISTOPHE-COLOMB
147 SAUVÉ / CÔTE-VERTU
148 LAURENTIEN
150 DORCHESTER
159 MÉTROBUS HENRI-BOURASSA
160 BARCLAY
161 VAN-HORNE
162 WESTMINSTER
163 HENRI-BOURASSA
164 DUDEMAINE
165 CÔTE-DES-NEIGES
167 TERRE-DES-HOMMES
169 ÎLE-RONDE
179 DE L'ACADIE
180 DE SALABERRY
183 POLYVALENTE POINTE-AUX-TREMBLES
185 SHERBROOKE
186 DORCHESTER
189 MÉTROBUS POINTE-AUX-TREMBLES
190 MÉTROBUS LACHINE
191 NOTRE-DAME / LACHINE
192 ROBERT
193 JARRY-EST
195 BD LES GALERIES-D'ANJOU
196 24e AVENUE
197 ROSEMONT
198 MÉTROBUS ROBERT
199 MÉTROBUS LACORDAIRE
200 SAINTE-ANNE
202 DAWSON
203 CARSON
204 CARDINAL
205 GOUIN
206 ANSELME-LAVIGNE
207 JACQUES-BIZARD
208 BRUNSWICK
210 JOHN ABBOTT
211 BAIE-D'URFÉ
212 MÉTROBUS LAKESHORE
214 DES SOURCES
260 POLYVALENTE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ
260X POLYVALENTE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ / 1-1A
260X POLYVALENTE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ / 2-2A
260X POLYVALENTE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ / 5-5A
261 BEAUHARNOIS / VALLEYFIELD
263 CHÂTEAUGUAY
265 SAINTE-MARTINE / SAINT-PAUL-DE-CHÂTEAUGUAY
266 CHÂTEAUGUAY / SAINTE-MARGUERITE
267 REPENTIGNY
269 LE GARDEUR

CIRCUITS ANNULÉS

11 MONTAGNE
13 CHRISTOPHE-COLOMB
14 AMHERST
15 SAINTE-CATHERINE
23 SAINT-RÉMI
25 DE L'ÉGLISE
30 SAINT-DENIS / SAINT-HUBERT
31 SAINT-DENIS
63 GIROUARD
76 LEMOYNE
82 GOUIN-EST
87 DAVIDSON
120 LAURENTIEN
124 VICTORIA
137 VERDUN
151 ÉCOLE POLYTECHNIQUE
166 QUEEN MARY
168 CITÉ-DU-HAVRE
188 COUTURE
201 BEACONSFIELD
209 CÔTE-DE-LIESSE

Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay

Directeurs adjoints: Denis Lord, Jacques Chabot

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

QUÉBEC, AUTOMNE 1984

COMMENT exprimer ce sentiment étrange et diffus, comment préciser le contenu d'un jugement encore flou mais envahissant qui, plus inquiet que sévère, cherche à saisir ce qui advient du Québec en cet automne 1984. Dans les hautes sphères des partis politiques, la bataille est de nouveau engagée pour le pouvoir. Déjà aux premières lignes de feu à la fin des années '60, MM. Robert Bourassa et René Lévesque réclameront demain un mandat qui conduira à la dernière décennie de ce siècle. Le premier a déjà disposé d'un pouvoir sans équivalent dans notre histoire et a été jugé sévèrement. Le second a poussé loin la définition théorique du pouvoir québécois. Il est engagé aujourd'hui dans une recherche pathétique de récupération, suite à une politique qui l'a fissuré et réduit substantiellement.

Les tenants d'une autre voie — création d'une nouvelle formation politique ou mutation de l'un des deux partis traditionnels en présence — posent la même question capitale dans la plus complète diversité : les chefs du Parti québécois et du Parti libéral du Québec et leurs familles politiques sont-ils capables de réfléchir, de prospecter et, finalement, d'agir et de rassembler dans des directions impensables il y a encore dix ans ? Sont-ils capables de remises en question autres que stratégiques, remises en question visant le fond des choses ? Sont-ils prisonniers des valeurs ayant accompagné ici la mutation qui a émergé dans l'après-guerre partout en Occident ? Sont-ils, au contraire, animés par la vive conscience des défis nouveaux et considérables qui sollicitent notre réflexion et nos choix, à la veille de l'entrée dans le troisième millénaire ?

■

Des remises en cause vigoureuses s'imposent au sujet, notamment, des quatre questions essentielles suivantes : rapports entre société et État, fonction et dimension de l'État, développement et promotion de la culture, et participation à l'ensemble canadien.

1) Comment redéfinir les rapports entre l'État et la société ? Comment libérer cette dernière de la lourde tutelle qui a fait des administrateurs de nos institutions et de nos pouvoirs locaux de simples exécutants de la volonté publique ? Comment lever cette tutelle sans créer le chaos ? Défaire l'uniformité, reconnaître la richesse des particularismes et redonner vigueur et dynamisme à la diversité sociale ? Comment redessiner de larges domaines où l'initiative, la responsabilité et la liberté puissent s'affirmer et se manifester ? Relancer un dialogue social qui soit autre chose qu'un perpétuel mouvement de réponse aux interpellations des bureaucraties ? Comment lever l'hégémonie normative de la classe politicienne sur des continents sociaux conquis au nom d'une rationalité insatiable dont on sait maintenant que le rapide vieillissement conduit à la stérilité sociale ? Comment convaincre les institutions et les pouvoirs locaux qu'ils doivent absolument se manifester à nouveau et avec force, initier projets et débats, tenir l'État à distance au besoin pour mieux entrer en rapport avec lui dans ces domaines où l'action et l'intelligence de l'un sont enrichies par l'action et l'intelligence de l'autre ?

2) Quel État voulons-nous ? Quelle présence et quelle action doit-il toujours exercer dans cette société singulière, fragile mais tenace, qui est la nôtre ? Quelle extrémité dans l'émiettement des ressources publiques faudra-t-il atteindre pour réaliser que la prétention des bureaucrates à tout faire ruine la vraie force de frappe de l'État, réduit son action à d'insignifiantes proportions dans des domaines où son intervention s'impose, vigoureuse et décisive ?

Un État fort, comme le nôtre doit le demeurer, n'est pas un État omniprésent. Un État efficace, comme doit devenir le nôtre, n'est pas un État en lutte avec lui-même, incapable d'harmoniser les quant-à-soi des bureaucraties ministérielles en perpétuel conflit les unes avec les autres, en lutte aussi et constamment avec les autres niveaux de pouvoir.

3) Notre retard dans le développement et la promotion de la culture constitue sans doute l'une des plus tragiques réalités de notre présente condition. Nos équipements culturels demeurent limités et sans grande efficacité. Mis à part quelques lieux, encore modestes bien que récemment rajeunis, dans l'ensemble nous gérons un héritage auquel nous avons peu ajouté. Aussi bien le reconnaître franchement et nous mettre à la tâche dans un domaine où nos voisins ont pris quelques années-lumière d'avance sur nous. Montréal est un centre provincial de peu d'envergure dans le domaine de la culture. Tout le Québec se ressent de cette déplorable marginalisation.

4) Quelle confiance sommes-nous prêts à consentir à nos partenaires canadiens ? Quelles garanties, en retour, nous sont absolument essentielles ? Ces questions méritent mieux que de simples ajustements stratégiques ou l'exhumation de nos dossiers dits historiques. Essentiel, le lien avec le Canada définit aussi notre avenir, lien d'intérêt et de partage commandé par les réalités géo-politiques les plus évidentes. Des observateurs sérieux s'inquiètent de la qualité du dossier gouvernemental, des dossiers de nos partis politiques au sujet de cette question majeure. Avant la reprise de toute négociation, deux questions doivent absolument être clarifiées. La première vise la franchise de notre détermination à conclure une entente honorable et juste. La seconde a trait au contenu de cette entente, qui ne saurait se limiter à la mise à jour de l'entente constitutionnelle de 1981, sans non plus s'inspirer du globalisme qui, dans le passé, a inspiré davantage une rhétorique de revendication qu'une véritable négociation.

■

Qui, de René Lévesque ou de Robert Bourassa, prendra le risque nécessaire de lancer un vaste débat politique dans ces directions ? De le lancer vigoureusement par un geste d'éclat marquant une vraie rupture avec des prémisses affaissées, de le lancer avec confiance, convaincu qu'il répond aux exigences de développement et d'affirmation du Québec telles qu'elles apparaissent en cet automne 1984 ? Poser cette question, c'est illustrer la crainte qui s'installe, crainte que soient perdues les prochaines années.

— JEAN-LOUIS ROY

Le patineur du *bunker*

QUÉBEC

GILLES LESAGE

C'EST TOUT UN COUP de patin que le premier ministre a donné, mardi, dans son discours d'ouverture des travaux de l'Assemblée nationale.

Il y a quelques mois à peine, on disait que M. René Lévesque était prisonnier du *bunker*, des habitudes acquises durant de longues et difficiles années de pouvoir, d'un entourage surprotecteur et jaloux de son influence incontestée. Pressé par l'opinion publique, son caucus et l'aile militante de son parti, il a entrepris de déplacer les ministres aux prises avec des patates chaudes, d'ajourner des projets litigieux, de reprendre à pied d'oeuvre des consultations mal engagées.

Puis, il a remanié de façon substantielle son cabinet, tout en continuant de l'axer autour de l'indispensable Louis Bernard, secrétaire général du Conseil exécutif et patron des sous-ministres. Tour à tour, le chef de cabinet, M. Jean-Roch Boivin, son adjoint, M. Michel Carpentier, les conseillers Robert Mackay, Claude Malette, Raynald Bernier et Évelyn Dumas ont quitté l'immeuble bétonné de la Grande-Allée, mettant ainsi fin en douce à une époque et à un style bien particuliers. Pour les remplacer, M. Lévesque a fait appel à des personnes qui faisaient partie du sérail, bien sûr, mais aussi et surtout à deux conseillers qui, tout en étant bien au fait et sympathiques au jargon péquiste, apportent une bouffée d'air, sinon frais du moins différent, dans une atmosphère raréfiée à l'extrême.

Il s'agit de M. Jean-K. Samson, au nouveau poste de conseiller à plein temps en matières constitutionnelles et juridiques, et de M. Pierre Fortin, consultant à temps partiel (deux jours/semaine) pour les questions économiques, dont l'influence dans deux secteurs névralgiques commence à se faire sentir, notamment dans la longue allocution de mardi. En plus de celle d'un ancien ministre-enfant terrible, M. Claude Charron, chantre de la conversion du PQ au réalisme politique.

Entretemps, bien servi par son intuition et les sondages, tant internes qu'externes, M. Lévesque a bien senti qu'il lui fallait sortir de la morosité post-référendaire et de la rancoeur constitutionnelle. Dès son retour de vacances, en plein été, il amorce un long virage en répondant aux clins d'oeil de M. Mulroney et en incitant ses troupiers à en faire autant, en dépit de la bible péquiste et du Parti nationaliste. Avec les résultats probants que l'on sait, qui ont redonné confiance au flot des militants modérés, tout en mettant en rogne les cercles fermés des irréductibles. Puis, les sondages confirment que les Québécois en ont marre de l'affrontement systématique et des chicanes interminables avec Ottawa, à propos de tout et de rien, que le PQ a mis un cran d'arrêt à la dégringolade et que, même si la remontée tarde à venir, M. Lévesque est encore le meilleur porte-étendard du vacillant drapeau péquiste.

Il n'en faut pas plus pour que M. Lévesque, en vieux lion rusé, retrouve ses instincts de bagarreur, d'autant qu'il est le seul à pouvoir conjurer l'éclatement et l'effritement de son parti. Si quelqu'un peut faire la vie dure à M. Bourassa, espérer même le battre, ce sera moi, se dit-il en tombant la veste. Les Québécois ne veulent plus du vieillissant PQ au pouvoir depuis huit ans; ils sont indécis et lorgnent en grand nombre vers une hypothétique troisième voie ? Eh bien soit ! Je la leur donnerai, bougonne le fondateur du Mouvement souveraineté-association; que ceux qui m'aiment me suivent, les autres n'ont qu'à recréer le RIN si le coeur leur en dit !

Le pari est risqué, mais ce n'est pas le premier que cet invétéré joueur de poker assume : depuis vingt-cinq ans, il fait la pluie et le beau temps sur la scène québécoise. De toute manière, s'il ne bouge pas, il y a grand risque que son parti prenne le chemin des limbes politiques, comme celui de Duplessis après le départ du père fondateur. Au fond, il n'a rien à perdre et tout à gagner d'un virage fédéralisant, qui met déjà les libéraux aux abois. M. Lévesque, qui a du flair comme un chien de chasse, l'a senti plus et mieux que tout autre dans un gouvernement fatigué et un parti qui a peine à sortir de sa sclérose.

C'est parce qu'il ne pouvait trouver parmi les siens le ressourcement nécessaire, hors des sentiers cent fois battus et des dogmes de la prétendue social-démocratie, que le chef du gouvernement a fait appel à M. Fortin. Familier avec le jargon économiste des deux capitales, qu'il a conseillées tour à tour, sinon simultanément, le professeur de Laval sait fort bien qu'il ne sert à rien d'échafauder en vase clos les plus ambitieux programmes de plein-emploi s'ils ne tiennent pas compte de l'environnemnent international, des taux d'intérêt, du taux de change et du budget fédéral, « à propos desquels nous pouvons désormais à tout le moins discuter de façon constructive avec nos interlocuteurs fédéraux », ainsi que M. Lévesque l'a dit mardi.

Tous savent à Québec que M. Lévesque rédige lui-même ses discours, à partir de notes éparses colligées sur des bouts de papier. Mais il n'y a pas de doute que l'accent nouveau sur la lutte au chômage, l'emploi pour les jeunes, les réformes fiscales et les indispensables liens avec les politiques fédérales sont directement inspirés par M. Fortin, un partisan avoué du coup de barre vers la modération salariale, la réforme fiscale et réglementaire. Au surplus, avec M. Fortin à ses côtés, M. Lévesque, qui a horreur des tableaux chiffrés et des graphiques, peut désormais décoder les hypothèses et les scénarios complexes qui lui arrivent de chez M. Jacques Parizeau. Ainsi armé, il peut procéder aux délicats arbitrages en vue de la publication prochaine du livre blanc sur la fiscalité des particuliers.

D'autre part, l'influence de M. Samson est moins perceptible dans le discours inaugural. M. Lévesque n'avait besoin de personne pour laisser de côté son habituel refrain indépendantiste et pour commettre son gouvernement à « protéger et défendre les intérêts du Québec à l'intérieur du système fédéral ». Mais il en a besoin pour s'extirper enfin du traumatisme référendaire et entreprendre le processus délicat des négociations constitutionnelles, « dès que, de part et d'autre, nous jugerons la conjoncture favorable », selon sa phrase sibylline de mardi. Dans l'ombre, M. Samson s'emploie à refaire l'arsenal et à huiler des engrenages rouillés par trois ans de bouderie.

Nul ne sait ce que donneront, en bout de ligne, les grandes manoeuvres des douze à dix-huit mois à venir. Mais il faut admettre qu'avant d'aller rejoindre MM. Trudeau et Davis dans la ligue du vieux poêle, M. Lévesque a encore un bon coup de patin.

L'équilibre entre les extrêmes dont M. Lévesque parlait mardi, il le recherche aussi avec frénésie entre les factions qui forment la coalition péquiste : les autonomistes plus ou moins pressés; les tenants d'une indépendance à la pièce, à aller chercher morceau par morceau, selon la formule de M. Claude Morin; et les orthodoxes d'un manteau blanc et sans couture. Intuitif et impulsif, le grand chef fait prendre du gallon à M. Pierre-Marc Johnson, en même temps qu'il consulte M. Charron et qu'il intègre Mme Harel et M. Léger au Saint des saints ministériels. Il donne de l'espoir aux premiers, il gagne le silence éberlué des autres. Avec tous, le prestidigitateur gagne du temps.

Le prisonnier du *bunker* s'est délivré de ses chaînes. Il se remet à bouger et jongle avec la quadrature du cercle. Si suspect soit-il à certains, le virage habile de M. Lévesque confine au grand art. Est-ce le début d'un temps nouveau, un feu de paille ou une accalmie dans l'orage ?

Surveillons bien ce renard : il n'a pas joué son dernier as.

Autres ministres, autre politique

GOUVERNANTS ET CITOYENS de chez nous sont secoués d'horreur en apprenant quelles atrocités ont été commises par les militaires d'Argentine au temps de leur « sale guerre » contre l'opposition. On s'indigne aussi devant d'autres exécutions sommaires et des massacres dont les échos, hélas ! nous parviennent souvent trop tard. Rien ne laisse croire, pourtant, que la réponse du Canada à ces horreurs a changé pour le mieux.

Pendant que les escadrons de la mort frappaient, et que les familles des victimes tentaient désespérément d'alerter l'opinion publique, de ce côté-ci de la frontière on faisait comme s'il s'était agi de simple propagande politique, et comme si les réfugiés tentant d'échapper à la persécution étaient tous des « réfugiés économiques », c'est-à-dire des immigrants déguisés cherchant à améliorer leur sort dans une société plus riche !

Qui est le plus barbare, en effet, du tortionnaire qui assassine au fond d'une cellule, au nom d'un intérêt d'État perverti, ou la froide bureaucratie d'ici qui, à la frontière, refoule des gens qui ont tout perdu de leur pays et de la sécurité minimale due à la vie humaine ?

Cette barbarie n'est cependant pas le fait de l'individu, même si plusieurs personnes y assument une part de responsabilité : elle est, hélas ! une politique d'État, là-bas comme chez nous.

C'est cette politique qu'il faut changer. Le Canada vit encore de la réputation avantageuse qu'il s'est faite dans le monde en accueillant, dans l'après-guerre, des centaines de milliers de « personnes déplacées » dont il avait besoin pour une économie en pleine expansion. La réalité, que l'on cache soigneusement dans les études officielles, raconte une tout autre histoire.

Le Canada s'est couvert de honte dans les années quarante en refusant d'accueilir des réfugiés, traqués en France, qui allaient périr dans les camps d'extermination nazis. Un racisme grossier, dans ce cas l'antisémitisme, et un prétendu intérêt national ont sournoisement justifié, à Ottawa, un refus aussi atroce.

Les temps ont changé. Les victimes aussi. Mais la même option inhumaine continue largement de prévaloir.

La conjoncture politique, pourtant, se prête à un changement. Deux nouveaux ministres sont devenus responsables du dossier des réfugiés : Mme Flora MacDonald, titulaire du ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, et Mme Louise Harel, qui a pris la succession de M. Gérald Godin au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.

Les deux femmes politiques ont l'ouverture voulue non seulement pour favoriser une concertation entre leurs gouvernements, mais surtout pour réviser les politiques de leur ministère.

Ces changements comportent des exigences immédiates, et d'autres qui engageront l'avenir. Dans l'immédiat, quelques milliers de personnes vivent dans l'insécurité la plus grande au Canada parce que le statut de réfugié leur est nié et qu'elles sont menacées d'expulsion. On n'expulse plus vers certains pays au régime sanguinaire, mais l'angoisse demeure pour un grand nombre d'exilés.

Les cas s'empilent devant les tribunaux administratifs, qui accusent un retard scandaleux faute de jurisprudence éclairéee et de moyens suffisants pour assumer cette responsabilité nationale. Entretemps, on en est à la troisième ou quatrième étude à Ottawa en vue de dénouer l'impasse.

Pourtant, point n'est besoin d'une longue enquête pour voir que la procédure actuelle est complètement aberrante.

Ainsi, le gouvernement fédéral a accepté 73 réfugiés afghans en 1983, soit 100 pour cent des cas de revendication, alors qu'il donnait ce statut à 66 Sri-Lankais, mais le refusait à 79 autres (soit un taux d'acceptation de 45 pour cent). Les choses ont empiré en 1984 pour les Tamouls du Sri-Lanka. Il n'en va pas mieux pour les Bangladeshi (34 acceptés, 58 refusés l'an passé).

Or la persécution politique et la crainte pour sa vie sont aussi vives dans ces deux pays qu'en Afghanistan.

En imposant des visas, le Canada a réussi à freiner jusqu'à un certain point les demandes d'asile, mais il n'a pas répondu à son obligation d'accueillir les gens en détresse, qu'ils aient ou pas des papiers, et que leur visa soit authentique ou falsifié. Quand des réfugiés empruntent une filière illégale pour entrer au Canada, il faut s'interroger sur ce qui en est la cause.

Qui est malhonnête : l'exilé qui ne sait plus à quelle porte frapper, ou bien le gouvernement qui ferme toutes les portes légitimes ?

Pour régulariser la situation des « requérants au statut de réfugié » (quel jargon éloquent de l'hostilité bureaucratique !), Ottawa et Québec doivent non seulement trouver des moyens d'accélérer une machine faite pour bloquer les demandes, mais carrément inventer une procédure simplifiée et sommaire.

On l'a fait à bon droit après la dernière guerre, et on n'a pas eu de gêne à débloquer la procédure pour les réfugiés du Sud-Est asiatique. Ce ne sont pas les moyens juridiques qui manquent, mais la volonté politique.

Pour l'avenir, en attendant qu'on ait une politique décente à l'endroit des réfugiés, et précisément pour développer une telle politique, il importe que les ministres séparent *asile* et *immigration* et cessent de confier aux départements de l'immigration les questions de réfugiés qui y ont été arbitrairement rattachées.

Certes, il importe aussi de revoir notre politique malthusienne de l'immigration, mais cela ne doit pas être confondu avec nos responsabilités à l'endroit des réfugiés.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Mulroney, le parrain de la rentrée

LU

PIERRE O'NEILL

★ Ian MacDonald, **From Bourassa to Bourassa**, Harvest House, 1984, 312 pages.

LE PREMIER MINISTRE, M. Brian Mulroney, s'est fait le parrain du retour en politique de M. Robert Bourassa. Fraîchement élu chef du Parti progressiste-conservateur, il est même intervenu auprès de M. Pierre Trudeau, à l'été de 1983, pour le prévenir de faire cesser les attaques de ses ministres contre le candidat au leadership du Parti libéral du Québec.

L'ouvrage qu'Ian MacDonald a lancé, jeudi soir, au Ritz-Carlton, contient peu de révélations mais étoffe de détails importants le déjà-connu des événements qui ont marqué l'histoire interne du Parti libéral du Québec de 1976 à 1984.

Toutefois, la mise en lumière de ce nouvel élément, de cette complicité qui lie MM. Mulroney et Bourassa l'un à l'autre, jette un éclairage nouveau sur l'avenir des relations fédérales-provinciales et interroge les chances du gouvernement Lévesque de voir le nouveau gouvernement conservateur d'Ottawa satisfaire ses aspirations.

L'auteur de *From Bourassa to Bourassa* révèle, en effet, qu'en juin 1983, le nouveau chef conservateur, outré par l'agression publique incessante des ministres fédéraux André Ouellet et Jean Chrétien contre les velléités de leadership de M. Robert Bourassa, a décidé de prendre les grands moyens pour épargner à son ami l'offensive qui s'annonçait.

Plus précisément, M. MacDonald écrit que M. Mulroney a tout simplement fait savoir au premier ministre Trudeau que M. Bourassa serait candidat à la direction du PLQ et qu'il avait d'excellentes chances d'être élu. Plus encore, M. Mulroney a indiqué qu'il n'hésiterait pas, si les circonstances l'y obligeaient, à s'en mêler personnellement pour aider son ami Bourassa à remporter la victoire.

M. MacDonald conclut ce passage important de la page 304 en affirmant que le chef conservateur a invité M. Trudeau « to call off the dogs ».

La véracité des confidences recueillies par M. MacDonald peut difficilement être mise en doute. À titre de *columnist* politique, il s'est acquis une indiscutable crédibilité et il compte parmi les analystes les mieux informés du milieu politique québécois. Il est un ami personnel de MM. Robert Bourassa et Brian Mulroney. Participant au lancement de *From Bourassa to Bourassa*, le chef du PLQ a d'ailleurs été amené à confirmer « l'exactitude » des faits relatés.

L'ouvrage de M. MacDonald, s'il n'apprend rien de sensationnel à l'observateur averti de la scène politique, décrit les moments significatifs de la vie interne de ce parti. Illustré de centaines d'anecdotes, le texte est vivant et constitue une excellente lecture de vacances.

Toutefois, le titre *From Bourassa to Bourassa* porte à faux, en ce que la grande partie du texte est plutôt consacrée aux tourments que M. Claude Ryan a vécus à la tête des libéraux. À peine une quarantaine de pages traitent de la reconquête du leadership par M. Bourassa.

Le lecteur ne peut pas faire autrement que de croire que l'auteur est animé par une profonde sympathie en faveur de M. Bourassa, qu'il présente comme celui qui, rejeté de toutes parts, sauf des militants libéraux de la base, parvint finalement à vaincre des puissances occultes de ce parti. Au lendemain des élections de 1976, M. Mulroney fut parmi les premiers à s'empresser d'aller consoler M. Bourassa, avant qu'il ne disparaisse dans sa longue retraite de ressourcement et de réflexion.

Selon M. MacDonald, la facilité de M. Bourassa à effectuer un retour tient précisément à cette retraite et au fait qu'il a su créer l'impression de revenir de l'extérieur du parti, tout comme s'il s'était agi d'un véritable *outsider*. Outre la passion de l'homme pour l'action politique et sa détermination à renouer avec les joies du pouvoir, M. Robert Bourassa n'a pas perdu un seul instant, dès lors qu'il fut devenu évident que M. Claude Ryan ne pourrait pas se relever de la défaite de 1981. De sorte que, le jour du déclenchement de la campagne au leadership, l'ancien premier ministre avait déjà fait plusieurs fois le tour des 122 exécutifs de comté et détenait une sérieuse hypothèque sur le choix des futurs délégués du congrès de leadership. Quelques semaines plus tôt, raconte M. MacDonald, il assistait à l'audience publique du pape sur la place Saint-Pierre et se trouvait à une dizaine de pieds du dément qui a tenté d'assassiner Jean-Paul II.

À travers les difficultés de parcours qui risquaient de compromettre le retour de M. Bourassa, l'auteur fait ressortir l'opposition de l'*establishment* de son propre parti et le plan de déstabilisation que les libéraux avaient conçu pour écarter l'ancien premier ministre et laisser la voie libre à M. Raymond Garneau. À ce propos, la narration des tractations entre les *feds* et l'*establishment* du PLQ procure des moments de lecture passionnante, notamment la description des entretiens particuliers que M. Trudeau eut, à l'époque, avec M. Garneau pour le convaincre de faire la lutte à l'ancien premier ministre du Québec. M. Bourassa est d'ailleurs cité dans cet ouvrage pour avoir confié à l'auteur : « Ils sont allés juste un peu trop loin pour essayer de m'arrêter. »

Même s'il traite abondamment du leadership de M. Claude Ryan, l'auteur n'apporte aucun élément inédit à ce qui était déjà connu. Il s'agit d'une accablante litanie des erreurs et maladresses qui ont marqué le mandat du député d'Argenteuil. Un recueil de tous les coups bas qui ont finalement eu raison de sa carrière politique et qui rappellent avec intensité la cruauté de ses adversaires de l'époque et la trahison de certains membres de son entourage. À la lecture de *From Bourassa to Bourassa*, on demeure sous l'impression que l'auteur insiste uniquement sur les plus sombres épisodes du leadership de M. Ryan et qu'il ne rend pas vraiment justice à son oeuvre politique.

Le chapitre consacré à la campagne du référendum évoque, dans les moindres détails, les démêlés de M. Ryan avec M. Trudeau et ses collègues à la tête du comité du NON. L'auteur raconte que le soir de la victoire du NON, le 20 mai à Verdun, M. Jean Chrétien avait tenté de parler avant M. Ryan, qui l'a devancé au podium et, passant devant le ministre, lui a dit : « C'est moi qui est *boss* ici. » On y apprend, enfin, que M. Trudeau avait préparé deux discours et que la copie du texte qui l'aurait fait commenter la victoire du OUI se trouve encore dans les voûtes du gouvernement d'Ottawa.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

QUINZE JOURS AU JAPON

I — «L'objectif des Japonais est de mettre la modernité au service de la tradition.»

LÉON DION

MALGRÉ l'adage bien connu : après dix jours dans un pays, on croit tout savoir à son sujet tandis qu'après dix ans, on ne peut plus rien tenir pour certain, je m'estime néanmoins justifié de faire partager les fortes impressions que m'ont laissées les quinze journées que je viens de vivre au Japon. Grâce au concours admirablement concerté de M. Robert Rousseau, chargé des affaires japonaises au ministère des Relations internationales du Québec, du personnel de la délégation générale du Québec et de celui de l'ambassade du Canada à Tokyo, de même que de M. Kenneth Courtis, professeur invité aux universités de Tokyo et de Kyoto, j'ai prononcé des conférences publiques et je me suis rendu dans les universités de sept villes différentes pour m'y entretenir de la vie politique au Québec et au Canada. Grâce à eux tous, de même qu'au sens raffiné de l'hospitalité de mes hôtes japonais, mes nouveaux amis, qui, en toutes circonstances, ont témoigné à mon endroit de la plus grande gentillesse, j'ai peu souffert de la barrière linguistique ni d'us et coutumes différents.

Partout où je suis passé, je me faisais longuement expliquer — en anglais surtout mais parfois aussi en français — le Japon, cette terre nouvelle pour moi, étrangère certes mais pour laquelle j'ai éprouvé, dès l'abord, une empathie telle que je n'en ai jamais ressentie de comparable dans aucun autre pays. Dans l'espoir que mon récit aura valeur de témoignage, je vais tenter de rendre compte des raisons de cette consonnance imprévue et merveilleuse avec les êtres et la nature que j'ai éprouvée au Japon et qui me remplit de nostalgie et de reconnaissance. Se pourrait-il, par exemple, que, par-delà leur histoire, leur géographie et leur taille si différentes, il existe entre le Japon, le Québec et le Canada une certaine similitude de situation et de conscience, ou encore des oppositions convergentes que j'aurais pressenties et qui m'auraient ravi ? Si oui, en quoi ces similitudes ou oppositions convergentes consistent-elles ?

Les faits qui ont marqué le peuple japonais

Que le Japon soit différent, qu'il se veuille même indéchiffrable, voire unique, un simple rappel des principaux facteurs qui l'on façonné suffit à l'établir : position insulaire qui l'a longtemps maintenu isolé du reste du monde; forte imprégnation du code aristocratique (*bushido*) et de l'idéal militaire du chevalier (*samurai*) propres à une période féodale de sept siècles; double traditon religieuse — shintoïsme et bouddhisme *zen* — dont l'amalgame a procuré au Japon une véritable religion civile; une exceptionnelle « pureté » ethnique et une langue particulièrement difficile, jugée inaccessible aux étrangers (mythe de *Nihingo*) qui, par leur ésotérisme, constituent comme des barrières protectrices de l'intégrité culturelle du Japon : tous ces facteurs contribuent à procurer aux Japonais leurs traits distictifs, même si aujourd'hui peu paraissent conscients de l'influence de ces facteurs traditionnels sur les attitudes et les comportements les plus divers.

Les traits distinctifs du Japon

Le célèbre sourire des Japonais, réputé énigmatique, peut refléter les états d'âme les plus divers : la joie de retrouver une personne aimée ou jugée estimable; la délicatesse qui perce dans le souci de ne pas mettre ce dernier dans l'embarras en livrant ses propres sentiments, surtout s'ils sont de douleur ou de contrariété; la fierté qui se révèle, par exemple, dans le refus péremptoire du pourboire, considéré comme une insulte; la confiance en soi qui se vérifie dans la poursuite d'entreprises osées dans tous les domaines et l'ambition d'être « numéro un », non plus certes par la puissance des canons, mais par la vigueur de l'économie et par l'excellence imputée à la constitution de 1946, dont Tadakazu Fukase et Yoichi Higuchi, dans leur splendide ouvrage *Le Constitutionnalisme et ses problèmes au Japon* (PUF, Paris, 1984), disent qu'elle représente pour les Japonais ce que fut pour les Français la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

Le Japon continue d'être un pays fortement masculin, les vertus viriles s'exprimant par le culte de l'autorité et de l'honneur, la séparation des sexes étant toujours de mise dans de nombreux rôles sociaux, même si les femmes, de plus en plus nombreuses à poursuivre des études supérieures et revendiquant les emplois de plus haut rang, mettent en brèche le style de vie ancien du *samurai*.

La tradition de violence héritée de la longue période féodale se perpétue dans la persistance de fortes manifestations de contestation de droite et de gauche, tandis que le besoin d'ordre, issu de la même expérience féodale, se révèle par le fait que le Parti libéral démocrate est au pouvoir depuis sa formation en 1955 et qu'il a toujours détenu une majorité absolue à la Diète japonaise.

L'influence féodale se manifeste également dans la structure sociale du Japon, qui est nettement verti cale, les rôles de même que les institutions y étant fortement hiérarchisés. Cette hiérarchisation s'exprime par des gestes et des intonations de voix rituels propres aux personnes de rangs différents. C'est ainsi, par exemple, que chaque établissement universitaire occupe un rang dans la hiérarchie rigide qui détermine à la fois le prestige des professeurs et des administrateurs, les conditions d'admission des étudiants et la nature des emplois que ces derniers peuvent espérer obtenir à la fin de leurs études.

Dès leur bas âge, les Japonais sont mis en compétition les uns avec les autres, mais la concurrence ne revêt pas le caractère sauvage du libéralisme occidental du 19e siècle. Au Japon, l'importance de la famille et de tous les liens communautaires, le sens de l'hospitalité et la valorisation de la loyauté, l'échange rituel de cadeaux, la minutieuse politesse, bref le souci de la qualité des rapports humains sont si prononcés qu'un abord chaleureux et franc doit être considéré comme un atout majeur dans la lutte pour la concurrence elle-même. Les études universitaires de premier cycle remplissent, à cet égard, un rôle de socialisation crucial : c'est à l'université qu'on se fait des amis qui seront des camarades pour la vie et, de la sorte, que se créent les réseaux personnels qui conditionnent à un haut degré l'économie et la politique japonaises. Même les bureaucraties en apparence les plus rigides acquièrent une grande souplesse du fait de la présence de ces réseaux d'influence interpersonnels créés à l'université.

Par ailleurs, parce que les entreprises qui emploieront les finissants constitueront pour eux comme une seconde famille où ils passeront normalement le reste de leur vie active, ceux-ci, compte tenu de leurs qualifications, mettent le plus grand soin à faire leur choix.

Ces réseaux interpersonnels englobent l'économie et la politique en un même système de rapports favorisant les notables, d'où les privilèges ostentatoires attribués à ceux qui occupent les plus hauts rangs de toutes les hiérarchies, le degré élevé d'osmose entre elles, de même que le favoritisme politique pratiqué de façon systématique et sur une haute échelle.

Autre survivance du passé féodal : les Japonais se méfient des décisions autoritaires comme s'ils craignaient que le support de pouvoir requis pour leur sanction pût être insuffisant. D'où la recherche constante du consensus dans le processus décisionnel. D'où également, comme Hiroshi Mannari et Harumi Befu l'ont bien montré dans leur ouvrage : *The Challenge of Japan's Internationalization : Organization and Culture* (Kwansei Gakuin University, 1983), l'extrême souci d'éviter l'incertitude et la volonté de tout planifier dans les moindres détails.

La profonde tradition d'amour et de respect de la faune, de la flore et de la nature en général, associée au bouddhisme, survit dans la lutte incessante au Japon contre la destruction de l'environnement naturel et la pollution, de même que dans l'extrême souci de propreté qui se manifeste partout, depuis les résidences familiales jusque dans les rues et le métro de Tokyo à toute heure du jour et de la nuit.

On éprouve de fortes émotions à se recueillir dans le parc du *Meiji Jingu*, en plein centre de Tokyo, qui comprend plus de 100,000 arbres aujourd'hui géants, dons de toutes les régions du pays, où le silence absolu n'est troublé que par le gazouillis envoûtant de millions d'oiseaux.

De la position insulaire et du caractère ésotérique de la langue résulte l'extrême homogénéité ethnique et culturelle du Japon, malgré les nombreux emprunts de toute nature de l'étranger. Cette homogénéité s'exprime par les concepts de *tan'itsu* ou de *junsui* qui font référence à l'unité de la race et de la culture. Ces concepts supposent également qu'un fossé sépare ce qui est japonais de ce qui est étranger, et que tout ce qui n'est pas japonais doit être assimilé, fondu dans la substance aborigène, ou, sinon, rejeté. Même après des générations, les étrangers, s'ils ne se sont pas fondus dans la masse, demeurent des gens de l'extérieur, des *gaijin*.



L'âme japonaise : comme un jardin secret et ordonné. (Photo : Monique Nuytemans)

La tradition et la modernité

On dit du « miracle » japonais qu'il conteste en ce que ce peuple a réussi admirablement à effectuer une synthèse de la tradition et de la modernité si profitable qu'elle lui a permis de se hisser en peu d'années aux tout premiers rangs des sociétés industrielles en ce qui a trait au génie inventif, au savoir-faire et à la productivité. Mais tel n'est pas, à mon avis, l'aspect le plus étonnant de cette réussite. Il consiste plutôt dans le fait que le Japon, tout en perfectionnant à son profit les idées et les techniques qu'aujourd'hui comme hier il emprunte massivement de l'étranger, est parvenu, en même temps, à raviver les arts et les us traditionnels. Il n'est pas vrai de dire que les Japonais sont, sans discrimination, béats d'admiration devant ce qui est étranger. Ils sont, au contraire, sélectifs et, surtout, ce qui est spécifiquement japonais les remplit d'une grande fierté. À l'exception du port du *kimono* en public, qui tend à disparaître sans doute pour des raisons de commodité, les beaux-arts (le théâtre traditionnel *nô*, le *kabuki*, le *bunraku*, le *koto*, le *kokéjiku*, le *nihonga*), l'art culinaire (*sashimi, sushi, natto*) et les arts martiaux (*judo, karaté, aikido*) prospèrent.

Les Japonais sont pragmatiques : ils sont convaincus qu'une culture meurt quand on ne sait plus comment la rendre utile et quand on l'extirpe de ses racines terrestres. C'est pourquoi la modernité suscite chez eux des sentiments ambivalents : ils disent ne pas craindre ce qui est étranger (*junka*) mais, d'un même mouvement, ils tiennent ce qui est étranger à distance (*ika*).

On déclare considérer la modernité comme un défi à relever et on répète que ce qui mérite de survivre dans la tradition subsistera quoi qu'il arrive, mais, en même temps, la modernité apparaît à plusieurs comme une menace. Les interrogations sur l'identité nationale ont été récemment si poussées qu'elles ont abouti à la formulation d'une sorte de théorie de l'« âme » japonaise (*nihouron*).

Les Japonais ont un leitmotiv pour signaler la modalité d'intégration de la tradition et de la modernité jugée par eux désirable : « technique d'Occident, âme japonaise ». Leur objectif est d'assimiler ce qui est étranger sans se dissoudre, d'évoluer sans se conformiser. Plus encore : il est de mettre la modernité au service de la tradition, de faire servir la technique moderne à la promotion de leur culture immémoriale, comme la merveilleuse artiste du *koto*, Joshida Saga, m'en a procuré un splendide exemple en se servant d'un accordeur des plus modernes pour améliorer la performance de son instrument, importé de Chine au 12e siècle.

À SUIVRE

LA RECONVERSION DES USINES D'ARMEMENTS

II— —Une stratégie pour la paix et le mieux-être plutôt qu'une solution miraculeuse

IRÈNE ELLENBERGER
PIERRE DUPONT
PHILIPPE TREMBLAY
PIERRE BONNET
CLAUDE RIOUX

Les auteurs de ce texte sont tous membres de la Confédération des syndicats nationaux : Mme Ellenberger est présidente du Conseil central de Montréal; M. Dupont est président de la Fédération de la métallurgie, et M. Tremblay est directeur des services à la même fédération.

LORS DU COLLOQUE qui s'est tenu à Boston en juin dernier, plusieurs représentants syndicaux ont présenté des exemples concrets d'usines d'armements reconverties en usines civiles et les problèmes rencontrés dans ces démarches. Leur approche de la reconversion industrielle est plus pragmatique. Ce sont les Allemands et les Anglais qui semblent avoir le plus d'expérience pratique dans l'élaboration de plans syndicaux de reconversion industrielle.

La stratégie syndicale actuelle pour la reconversion a été initiée en Angleterre à la Lucas Aerospace. Phil Asquith y a été actif comme militant syndical. Ingénieur, il est actuellement directeur du « Principal Product Development », organisme municipal de la ville de Sheffield qui organise la reconversion d'entreprises militaires sur son territoire. Selon lui, les syndicats de la compagnie Lucas n'ont pas réussi à lui imposer la reconversion de sa production d'avions de guerre vers la production des 150 produits suggérés par les syndiqués dont certains sont actuellement fabriqués par d'autres compagnies anglaises. Ils ont cependant lancé un mouvement syndical important et lui ont imprimé ses principales caractéristiques. Partout dans le monde occidental, des syndicats reprennent ce modèle de lutte pour l'emploi et pour une production socialement utile qu'ils adaptent à leurs situations propres.

Les représentants d'I.G Metal (fédération allemande de la métallurgie) présents ont affirmé qu'ils menaient en parallèle deux luttes pour le plein-emploi : la semaine de 35 heures et la reconversion industrielle.

Les victoires sont encore peu nombreuses puisque cette stratégie syndicale existe depuis moins de dix ans. Ces conférenciers et d'autres participants ont aussi fait valoir qu'aucun syndicat n'est assuré de la victoire, c'est-à-dire de sauver les emplois, de faire progresser la paix au point d'empêcher l'éclatement d'une troisième guerre mondiale qui détruirait la planète, ni de faire progresser substantiellement le mieux-être du peuple en se lançant dans une lutte pour la reconversion industrielle. Ils ont aussi fait valoir qu'en n'osant pas se battre, le syndicat est alors assuré de la défaite.

La stratégie syndicale

Les principales caractéristiques de la stratégie syndicale pour la reconversion industrielle peuvent se résumer ainsi : c'est d'abord une *lutte syndicale*; une *lutte syndicale pour l'emploi*; une *lutte syndicale pour des emplois socialement utiles*. Cette dernière caractéristique signifie qu'on veut produire des biens et des services qui servent à combler les nombreux besoins humains non comblés, plutôt que de produire des armes. Donc, on veut des emplois mais pas pour produire des armes. On veut des emplois, mais pas pour produire des biens qui servent à en tuer d'autres et éventuellement soi-même. Plus encore, les syndicats veulent, à travers ces luttes, se renforcer et faire des brèches dans les droits de gérance, particulièrement dans le choix des produits à fabriquer et dans l'organisation du travail.

Des exemples comme ceux des chantiers navals de Brême et de Hambourg et celui de la compagnie Lucas Aerospace sont éloquents à ce propos.

Tous les conférenciers étaient unanimes : pour se lancer dans une telle lutte, le syndicat doit être fort. En même temps, le syndicat se renforcera dans la bataille. En dernière analyse, c'est la haute direction syndicale qui a donné le dernier coup de masse mortel aux syndiqués de Lucas. Au contraire, I.G. Metal a investi de l'argent dans son syndicat local de Brême pour lui permettre de louer le chantier naval fermé, élaborer un plan de reconversion et faire fonctionner la production. Il vaudrait la peine qu'on se penche sur cet exemple pour en voir les applications possibles ici dans des cas de fermetures d'usines.

D'autres aspects intéressants peuvent être relevés de ces trois exemples de luttes. Dans ces trois cas, les travailleuses et les travailleurs ont démontré hors de tout doute leurs capacités d'analyser avec justesse les équipements et outils en place de même que leur expertise et leurs métiers. Ils ont développé des liens avec d'autres syndicats, d'autres secteurs, notamment ceux du secteur public dans le cas de Lucas et des groupes de la population dans le cas d'I.G. Metal. Les liens leur ont permis de connaître des besoins à combler et d'inventer les produits pour ce faire. Ils ont su avoir recours à divers spécialistes (chimistes, ingénieurs, avocats, économistes, sociologues, etc.) pour les assister dans leur lutte. Parfois, ces spécialistes se trouvaient dans la même usine et étaient, eux aussi, soucieux de sauver leur emploi et que leur emploi serve la paix et le mieux-être et non le chômage et la guerre. Dans ces cas surtout, il a été possible d'établir des liens importants entre le travail manuel et le travail intellectuel au lieu de travail. Et dans tous les cas, les syndiqués ont fait la preuve qu'elles et ils pouvaient voir à l'organisation de la production et que celle-ci s'améliorait.

Une autre caractéristique nous semble importante. Les Allemands insistent plus encore sur l'écologie que les Anglais, bien qu'elle occupe aussi une place importante dans les plans de reconversion de ces derniers. Il s'agit d'utiliser des produits et des techniques non polluants, des énergies renouvelables, fabriquer des produits non dangereux pour la santé et la sécurité des utilisateurs et des travailleuses et travailleurs qui les fabriquent. Les syndicats allemands ont fait voter une loi municipale à Brême pour limiter la pollution par les usines. Ils fabriquent des dispositifs antipolluants que la ville a achetés pour ses édifices et dont les usines de la région devront se munir. Ce qui nous amène à mentionner une dernière caractéristique majeure : l'aspect politique.

La faisabilité technique de la reconversion de la production fait peu de problèmes. Elle a été largement démontrée dans l'après-guerre, tant au Canada qu'en Europe et au Japon. La capacité syndicale de développer des plans de reconversion et les mener à terme est démontrée par les expériences européennes de ces dernières années comme ceux de Hambourg et de Brême mais aussi en Angleterre, en Suède, en Italie, etc. Les expériences ont aussi démontré qu'il faut un syndicat fort et appuyé par la centrale. Elles ont aussi démontré que la lutte doit se mener au niveau politique.

Une lutte politique

Les Allemands ont développé de larges coalitions de syndicats, de groupes de citoyens oeuvrant dans des domaines aussi divers que l'écologie, la paix, la santé, les droits des femmes et des groupes ou partis politiques comme les « Verts » d'Allemagne. Des pressions, dans les cas d'Hambourg et de Brême, ont alors été faites aux niveaux régional et local afin de forcer les pouvoirs politiques à mettre en branle des mesures qui favorisent le plan syndical. Ces mesures ont aussi été diversifiées : règlement sur l'environnement, achats par les pouvoirs publics des produits faits à l'usine reconvertie, etc.

Les Anglais ont aussi organisé des pressions semblables sur les pouvoirs publics, notamment sur le Parti travailliste dont le programme politique favorise certaines formes de reconversion industrielle favorables aux syndiqués et au peuple. Des pressions ont aussi fait en sorte que Sheffield et l'agglomération de Londres ont toutes deux un comité municipal qui voit à établir des plans de reconversion d'usines militaires situées sur leurs territoires respectifs. À Londres, au début, le patronat refusait de reconnaître le comité, mais par la suite, il a commencé à y siéger en observateur. Des patrons collaborent actuellement avec les co mités municipaux de Sheffield et de Londres pour reconvertir leurs productions militaires en production de biens socialement utiles. Certaines usines sont déjà reconverties. Le comité municipal ne donne des subventions à ces compagnies que dans la mesure où l'usine est syndiquée et que les syndicats y acquièrent des pouvoirs décisionnels quant aux produits à fabriquer et au processus de production.

La reconversion ne peut servir de solution magique et miraculeuse. C'est une stratégie syndicale de lutte pour des emplois, pour la paix, pour le mieux-être des producteurs, des productrices et de l'ensemble du peuple.

CONCLUSION

Ce colloque a permis d'établir, entre les différents participants et participantes, un échange de points de vue enrichissant. Nous avons pu constater qu'en Europe, des indications nous permettent déjà de voir l'émergence d'un mouvement en faveur de la reconversion qui s'engage dans une phase de mise en pratique active, alors qu'aux États-Unis et au Canada, la question demeure encore au stade de l'analyse plus conceptuelle.

Il est donc heureux que cette conférence ait eu lieu en Amérique du Nord. Elle a démontré qu'il y a des pistes à découvrir. Tous les participants et participantes ont cependant été d'accord pour mentionner que les récentes tendances politiques sont des obstacles sérieux aux options de reconversion. Pensons aux gouvernements conservateurs des États-Unis, du Royaume-Uni, de RFA et maintenant du Canada, dont les orientations économiques sont marquées par un militarisme accru et une réduction sensible du rôle des organisations démocratiques dans la société.

C'est d'ailleurs ce qui est ressorti des exposés du président de l'Association internationale des machinistes, du président de la commission des affaires sociales de l'Église catholique du Canada et de ceux prononcés par le secrétaire des Ouvriers unis de l'électricité et par la présidente de la « Massachusetts Teachers' Association ». La CSN est maintenant en mesure de s'introduire dans le réseau des organisations démocratiques qui luttent pour l'égalité et qui appuient les initiatives de reconversion; il s'agit donc de renforcer nos liens, de développer nos analyses et d'envisager une participation active.

FIN



SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Négociations

pour le début de la semaine prochaine.

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a commenté hier le conflit du transport en commun à Montréal en précisant qu'il espérait que «ça dure» — le bon fonctionnement des services essentiels, il va sans dire. «Ça crée des ennuis bien sûr et éventuellement des tensions mais ça ne ressemble à rien de ce qu'on a déjà vu», a-t-il ajouté.

M. Lévesque considère cependant que les autobus et le métro devront recommencer à rouler le plus vite possible. Il espère que le succès de l'application des services essentiels suscitera un climat favorable à la négociation.

Le président de la Fraternité, M. Flynn, estimait pour sa part que la Commission de transport aurait pris moins de temps à s'ajuster si elle avait suivi les suggestions du syndicat présentées devant le Conseil des services essentiels et qui allaient précisément dans le sens des correctifs apportés hier. « Nous, on est dans le trafic à longueur de semaine, c'est notre métier, précisait-il hier. Les choses iraient peut-être mieux à la CTCUM si les patrons qui ne sortent jamais de leurs bureaux écoutaient parfois nos suggestions ».

M. Flynn affirme en outre que c'est très coûteux pour la CTCUM de sortir les véhicules trois fois par jour, la nuit notamment alors que les usagers se font «très rares». «Sortir le métro et les autobus deux heures par nuit, c'est un luxe. Les gens ne se rendent pas compte de l'entretien que ça prend, des temps morts qui s'accumulent alors que tout le monde est payé. En temps normal ces frais sont répartis sur toute la journée».

La Ville de Montréal a fait savoir de son côté qu'elle fera preuve de plus de tolérance à l'endroit des automobilistes en ce qui regarde le stationnement pendant la durée de la grève. Cependant, pour des raisons de sécurité principalement, le Service de la circulation verra à faire appliquer la réglementation dans tous les cas suivants: devant les arrêts d'autobus aux heures de service, à l'exception des 24 circuits qui ont été annulés; devant les passages pour piétons clairement identifiés, spécialement ceux d'écoliers; dans les zones scolaires et de terrains de jeux; devant les borne-fontaines; sur les trottoirs où au-delà des trottoirs sans rampe d'accès; devant les rampes de trottoirs (pour les personnes handicapées et les véhicules); dans les endroits réservés à certains véhicules, sur rues et dans les parcs de stationnement (locataires, taxis, corps diplomatique, etc); dans les espaces de stationnement avec parcomètres; lorsque des véhicules constituent un danger d'accident ou une entrave à la circulation de véhicules d'urgence, tel le stationnement en double.

◆ Les vérificateurs

hier en fin d'après-midi, la firme Raymond Chabot, Martin, Paré (RCMP) se dit «évidemment disposée à se soumettre à tout jugement que le syndic de l'ordre des comptables agréés pourra juger approprié». «Nous serons d'ailleurs heureux que ce dossier permette de clarifier la notion de «conflit d'intérêt» au sein de la profession comptable et nous souscrirons à toute modification du Code de déontologie qui permettra de préciser ce concept», ont déclaré les responsables de RCMP.

Mais ces mêmes responsables estiment que «tous les intervenants de RCMP dans le dossier Pêcheurs unis du Québec (PUQ) se sont en tout temps bien acquittés de leurs tâches et aucun dommage n'a été causé à quiconque à cause de l'existence d'un soi-disant «conflit d'intérêt». Ces intervenants ont, selon RCMP, «en tout temps agi selon les pratiques commerciales établies et légalement autorisées depuis plusieurs années en Amérique du Nord».

RCMP estime aussi que la Commission a interprété hors de leur contexte des documents «qui sont des lettres standard ou stéréotypées» et elle déplore que la Commission ait mis de côté des témoignages rendus de bonne foi par certains représentants de la firme.

Pour sa part, le président de l'Ordre des comptables agréés, M. Charles-Albert Poissant, estime que, si les compte-rendus dans les journaux sont exacts, le syndic de l'Ordre n'aura pas le choix. Il devra faire examiner le dossier de l'intervention de la firme RCMP dans PUQ par le comité de discipline, puisque cela est demandé par une Commission d'enquête présidée par un juge de la Cour provinciale.

M. Poissant admet qu'«il faut éviter les conflits d'intérêts de ce genre», du genre de ceux dénoncés par la Commission. Cependant, M. Poissant attendra d'avoir lu lui-même le volumineux rapport avant de se prononcer. A ses yeux, le Code de déontologie semble suffisamment clair et il n'est pas sûr qu'il faille le clarifier davantage. Il admet cependant que, ces dernières années, les fusions entre importants bureaux — et la concentration qui en résulte — peuvent créer des problèmes nouveaux d'ordre déontologique.

Il y a eu en 1983-84 trente cas soumis au comité de discipline de l'Ordre des comptables agréés: seuls deux semblaient se rapporter à des conflits d'intérêt puisqu'on déplorait la «négligence de conserver son indépendance». L'année dernière, il n'y a eu qu'un seul cas radiation de l'Ordre, qui comprend 10,000 membres.

Plusieurs associations, regroupant des entreprises industrielles, commerciales et agricoles, se sont dit pour leur part vivement intéressées par l'existence même du rapport, dont elles n'ont cependant pris connaissance encore qu'à travers les compte-rendus dans les journaux. Ces associations ont, d'une manière ou d'une autre, eu à se pencher sur le droit canadien en matière de faillite et de garanties bancaires et sur les conflits d'intérêts potentiels des divers professionnels faisant affaire avec une entreprise ou avec des entreprises concurrentes.

Le secrétaire général de l'Union des producteurs agricoles (UPA), M. Jean-Claude Blanchette, a précisé au DEVOIR que l'UPA réclame que, en cas de difficultés financières, un comité d'experts neutre recherche avec l'agriculteur un arrangement satisfaisant, évitant la faillite. Bien que la présence de l'Office du crédit agricole, qui garantit la plupart des prêts, «assure un fonctionnement un peu plus civilisé», il serait important pour l'UPA que de tels comités siègent «afin que l'agriculteur ne se fasse pas dicter par d'autres des arrangements».

Pour sa part, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante cherche depuis plusieurs années, et jusqu'ici sans succès, à faire amender la Loi sur les faillites et la Loi sur les banques, deux lois fédérales. Dans l'Ouest est même né un groupe de pression, formé d'ex-propriétaires de PME dont l'entreprise a été mise sous séquestre. «La fédération voudrait que, par des modifications à ces deux lois, les fiduciaires ne soient pas à la fois juge et partie dans le cas d'une faillite ou d'une mise sous séquestre», précise son porte-parole, M. Pierre Clément.

Un avocat interrogé par LE DEVOIR a signalé que les obligations des banques, en corollaire de leurs droits, étaient beaucoup mieux précisées dans certains pays, notamment en France où il existe déjà toute une jurisprudence et où les banques ne sont pas «au-dessus de tout soupçon» devant les tribunaux. Il constate que, dans la pratique nord-américaine, non seulement les garanties des banques passent avant celles de tous les autres créanciers (mis à part les gouvernements), mais que les banques peuvent utiliser quasiment sans limites leurs informations privilégiées sur la situation réelle de l'entreprise.

Plusieurs intervenants dans le domaine du développement économique, interrogés par LE DEVOIR, ont cité les cas d'entreprises dans lequel le droit des banques s'est exercé «de manière brutale». Les journaux ont souvent relaté des cas dans lesquels les chefs d'entreprise avaient 24 heures pour trouver un nouveau financement, puis étaient presque mis à la porte de leur propre entreprise, gérée par un mandataire de la banque. Les journaux ont aussi relaté nombre de faillites dans lesquelles les créanciers non garantis, fournisseurs et actionnaires notamment, ne recevaient quasiment rien après remboursement des créanciers garantis.

◆ Vaste fraude

québécois abonné à Québec Téléphone se fait dérober sa précieuse carte. Pour une raison encore inconnue, la victime n'informe pas sa compagnie de téléphone. En moins de quelques heures, le numéro de la carte est vendu sur le « marché noir de la téléphonie », lequel s'étend sur des milliers de kilomètres. Début mars, l'une des compagnies de téléphone victimes de cette fraude s'aperçoit de l'utilisation abusive du même numéro de carte. Mais pas avant que les fraudeurs et leurs complices n'aient élevé le nombre d'interurbains jusqu'à 15,000 par jour, au cours de la dernière semaine.

L'usage frauduleux d'un numéro de carte d'appel téléphonique se répand de façon spectaculaire depuis peu aux États-Unis. Dans une livraison récente, la revue américaine *Telephony* a révélé que le marché noir de la téléphonie avait commencé à déclasser le marché de la prostitution dans les *high schools* et les bases militaires, comme moyen de faire des sous rapidement. Des journaux étudiants ont même invité leurs lecteurs à acquérir un numéro de carte au prix de $50 à $100 pièce.

C'est cependant la première fois que des fraudeurs réussissent à faire autant d'appels avec le même numéro de carte. Habituellement, ils se contentent de faire quelques interurbains avec un numéro et en trouvent un autre pour poursuivre leur petit jeu. Ils n'ont même pas besoin de voler la carte. L'une de leurs meilleures stratégies consiste à se placer dans une cabine téléphonique d'un aéroport. Ils attendent qu'un détenteur d'une carte donne au téléphoniste son numéro, dans une cabine voisine.

Interrogé par LE DEVOIR, le directeur des communications de Québec Téléphone, M. Denys Courchesne, a cependant expliqué que les compagnies de téléphone d'Amérique du Nord avaient récemment pris des mesures « radicales » pour empêcher les fraudeurs de les déjouer sur une longue période de temps comme le cas de la Floride. « Leurs banques de données pourront maintenant les informer plus rapidement si des mains criminelles s'amusent à utiliser des numéros volés », a-t-il dit de son bureau de Rimouski.

Cela ne règle toutefois pas le problème dans son entier. D'ailleurs, 30 jours après l'affaire de la Floride, la compagnie Québec Téléphone a demandé à chacun de ses abonnés de carte de paiement de faire preuve d'une extrême prudence en utilisant leur petit morceau de plastique. Elle a leur envoyé une seconde lettre au début de cet automne.

Par ailleurs, le directeur de l'information de Bell Canada, M. Pierre Marion, a précisé que des cartes de paiements utilisées frauduleusement aux États-Unis avaient fait perdre des millions de dollars à sa compagnie, en 1983. Comme dans le cas de Québec Téléphone, les pertes doivent être partagées entre les compagnies qui ont relayé les appels.

Les compagnies de téléphone nord-américaines ont récemment modifié le format de leur carte de paiement et y ont inclus un nouveau code d'identification.

Elles demeurent tout de même encore vulnérables aux oreilles indiscrètes des fraudeurs. La meilleure solution serait de multiplier le nombre d'appareils téléphoniques dans lesquels on peut insérer la carte d'appel sans être obligé de donner son numéro au téléphoniste.

◆ Reagan

qu'il aurait honte de ces libéraux à la tête du Parti démocrate qui voudraient affaiblir notre défense, mettre en péril notre sécurité et braver la cause de la liberté en Amérique centrale. » (M. Reagan ne précise cependant pas qu'il présidait, en 1960, un comité anti-Kennedy qui s'appelait *Democrats for Nixon.*)

Le gouvernement du président Reagan n'a pas, à proprement parler, de succès diplomatiques éclatants à offrir aux électeurs.

Le seul symbole d'une politique étrangère « musclée » et efficace est l'invasion de la Grenade, dont on se propose de célébrer le premier anniversaire à la fin du mois. Cette opération, appelée « mission de sauvetage » par le président Reagan, fut et reste extrêmement populaire, et le candidat démocrate, M. Mondale, ne songe pas à la dénoncer, au contraire.

En Amérique centrale, la politique du président Reagan a été souvent critiquée comme visant la confrontation plus que le compromis, et les tentatives de déstabilisation du régime de Managua par les actions des contre-révolutionnaires appuyés par la CIA, auront été jusqu'au bout la principale source de division entre les élus républicains et les démocrates du Congrès. (À trois jours du débat la controverse a rebondi avec la découverte d'un manuel de guerre psychologique, distribué par la CIA aux antisandinistes. Le président a demandé qu'une enquête soit ouverte.)

Le président Reagan aura cependant deux arguments de poids à citer à la défense de sa politique dans la région. D'une part, il y a eu un dialogue entre le président du Salvador, Jose Napoleon Duarte, et les principaux leaders de la guérilla salvadorienne ; s'il n'y a pas eu de résultats concrets, la rencontre peut être interprétée comme le premier pas vers un règlement négocié de la guerre civile au Salvador. D'autre part, le président pourra faire remarquer, selon l'expression qu'il utilise souvent, que sous son gouvernement, « pas un pouce de terrain n'a été cédé à l'agression communiste », que ce soit en Amérique centrale ou ailleurs. Entendez : Moscou, La Havane, Managua et les autres ont été tenus en respect.

Voilà un langage qui plaît à l'Amérique de l'après-débacle du Vietnam, et de l'après-humiliation de la prise d'otages en Iran. Si bien que, malgré l'absence d'un grand succès diplomatique, M. Mondale n'aura pas la tâche facile dimanche, lorsqu'il attaquera le président.

M. Reagan a cherché cette semaine à semer le doute sur la solidité de l'anticommunisme de son adversaire. Devant un groupe d'étudiants en Illinois, il reprochait à M. Mondale de n'avoir pas réprouvé le révérend Jesse Jackson, candidat au leadership du Parti démocrate, lorsque celui-ci a fait l'éloge de Fidel Castro au cours d'une visite à Cuba. (Cette attaque, inhabituelle contre le révérend Jackson, semble aussi confirmer que le président Reagan, ayant fait son deuil des votes de l'électorat noir, préfère concentrer ses efforts sur sa clientèle traditionnelle, blanche, conservatrice ou indépendante, mais farouchement anticommuniste.)

M. Mondale, pourtant peu suspect de sympathie pro-Moscou, risque fort d'avoir à rivaliser d'anticommunisme avec le président, pour ne pas être en reste.

Révélatrice de cet état d'esprit est la manière extrêmement prudente dont M. Mundale a réagi aux dernières propositions du secrétaire-général du Parti communiste soviétique, Constantin Tchernenko, publiées dans le *Washington Post* mercredi. Des quatre propositions — gel des arsenaux nucléaires, ratification des traités interdisant les explosions nucléaires souterraines, moratoire sur les essais d'armes dans l'espace et adoption du principe de non-recours à l'arme nucléaire en premier (*first use*) — les trois premières figurent dans le programme du Parti démocrate. Elles sont donc acceptables pour M. Mondale alors que M. Reagan les rejette toutes.

Que les dirigeants du Kremlin aient voulu ou non montrer une préférence pour le candidat démocrate aux prochaines élections américaines n'est pas facile à déterminer. Mais M. Mondale a tout de suite senti le « cadeau empoisonné ». Il s'est empressé de déclarer qu'il appartenait au président et à lui seul de négocier pour le pays. Et ses conseillers, au cours d'une rencontre avec les journalistes, jeudi, ont mis l'accent sur les différences qui séparaient les propositions de M. Tchernenko des positions démocrates.

M. Mondale cherchera probablement à entraîner le président dans le détail des politiques.

LE DOCUMENT DE LA CIA

Mondale réclame le congédiement immédiat de Casey

WASHINGTON (AFP) — Walter Mondale a demandé hier au président américain Ronald Reagan de limoger, avant le débat présidentiel de demain soir, le directeur de la CIA, William Casey, par suite de la publication d'un document de la centrale de renseignements encourageant le terrorisme contre le régime sandiniste au Nicaragua.

Cinq jours après la publication de ce document par la presse américaine et deux jours avant son débat télévisé avec M. Reagan sur la politique étrangère, le candidat démocrate à la Maison-Blanche a également appelé le président américain à immédiatement préciser s'il envisage une action militaire contre le régime de Managua.

La découverte de ce texte représente « un embarras profond » pour les États-Unis, a déclaré M. Mondale qui a interrompu sa préparation au débat pour s'adresser à la presse, devant son domicile de Washington.

Le président Reagan avait ordonné jeudi à la CIA d'enqueter sur de « possibles agissements inappropriés » à la suite de la publication de ce manuel de « guerre psychologique » qui indiquait notamment que certains responsables nicaraguayens pouvaient être « neutralisés » grâce à une « utilisation sélective de la violence ».

Sur un ton extrêmement ferme, M. Mondale a demandé au président Reagan de s'expliquer : « Comment ces actes illégaux peuvent-ils se produire ? Les faits doivent être connus avant le débat », a-t-il lancé. « M. Reagan était-il au courant ? S'il ne l'était pas, comment cela est-il possible ? »

Le candidat démocrate a souligné que le but de tels actes illégaux de la CIA n'était pas l'interdiction des fournitures d'armes sandinistes à la guérilla salvadorienne — l'objectif avoué de l'administration Reagan — mais le renversement du gouvernement du Nicaragua.

Ceci soulève la question de savoir si ce gouvernement envisage d'envoyer des troupes américaines en Amérique centrale, a poursuivi M. Mondale. « Nous avons le droit de demander que le président définisse très clairement quels sont ses objectifs et comment il compte les atteindre », a-t-il ajouté.

Le candidat démocrate a affirmé que la loi impose au directeur de la CIA de rapporter toute activité illégale aux commissions compétentes du Congrès. « Cette loi a été violée », a-t-il dit et M. Reagan doit renvoyer M. Casey avant le débat de demain soir afin de restaurer « la force et la crédibilité » des services secrets américains.

« Ce manuel disait aux gens à qui il était destiné de procéder à des assassinats politiques, d'engager les services de criminels et d'avoir recours à d'autres actes illégaux. (...) Quelqu'un doit être responsable de tout cela », a dit M. Mondale.



Un bon niveau d'isolation et d'étanchéité dans votre maison peut réduire vos coûts de chauffage.

Vous pouvez faire les travaux vous-même, en totalité ou en partie, ou embaucher un entrepreneur agréé par l'Office des normes générales du Canada (ONGC). Dans les deux cas, vous pouvez bénéficier d'une subvention imposable pouvant atteindre 500 $, en vertu du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (PITRC). Seules les maisons construites avant le 1er septembre 1977 (avant le 1er janvier 1977 en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard) sont admissibles à la subvention.

Vous pouvez économiser encore plus en convertissant à une autre source d'énergie votre système de chauffage alimenté au mazout.

Le Programme canadien de remplacement du pétrole (PCRP) prévoit des subventions imposables allant jusqu'à 800 $ pour les propriétaires et locataires qui abandonnent le mazout en faveur de l'une des sources d'énergie qui existent en plus grande abondance au Canada.

Appelez sans frais le THERMOPHONE. Des experts vous donneront des conseils sur les façons de réduire dès cette année vos factures de chauffage.

Ces experts de l'énergie à domicile peuvent répondre de façon concrète à toutes vos questions sur l'isolation thermique, l'étanchéisation, les systèmes de chauffage et la construction de maisons à haut rendement énergétique.

Ils vous donneront des conseils pratiques, des renseignements sur l'aide financière offerte par le gouvernement du Canada et vous enverront au besoin des publications et des fiches techniques qui pourront vous être très utiles.

L'analyse informatisée Éner$age.

Les experts du THERMOPHONE pourront aussi vous faire parvenir le questionnaire Éner$age qui vous permettra d'obtenir gratuitement une analyse informatisée des besoins énergétiques de votre maison.

Appelez le THERMOPHONE dès aujourd'hui... et payez-vous le luxe d'avoir une maison plus confortable qui vous coûtera moins cher à chauffer.

Le THERMOPHONE, c'est pour vous. Composez sans frais

1-800-267-9563



Énergie, Mines et Ressources Canada

Energy, Mines and Resources Canada

Canada

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, samedi 20 octobre 1984

Au Salon national des galeries d'art de Montréal, les collectionneurs sont curieux mais pas acheteurs

Les oeuvres d'art ont été de mauvais placements depuis 1980

JEAN CHARTIER

« Les collectionneurs se ressentent encore des effets de la crise. Le pire moment, ce fut l'automne 81 : on ne s'en est pas encore relevé tout à fait, bien qu'on ressente un regain d'intérêt de la part des collectionneurs; mais ceux-ci sont devenus très sélectifs et hésitent longuement avant d'acheter une oeuvre. C'est que la plupart des collectionneurs font rarement un bon placement dans le domaine de l'art ».

Ninon Gauthier est la coordonnatrice du 2e salon montréalais des galeries d'art. Mme Gauthier a mené une étude sur le marché de l'art au Québec pour le ministère des Affaires culturelles. Il en est ressorti que, depuis quatre ans, les artistes ont vu les prix de leurs oeuvres stagner et ce, de façon générale. Le salon montréalais des galeries d'art confirme la curiosité fort grande des collectionneurs mais peu d'oeuvres ont été achetées durant ces deux premiers jours.

Durant la crise de 81 et 82, Seuls les artistes fort réputés s'en s'ont tiré sans trop de mal mais le prix de leurs oeuvres ne vaut guère plus maintenant qu'en 80.

Mme Gauthier estime qu'il y a eu une chute de 50 % de la valeur des oeuvres mineures depuis 1980, chute de 20 à 30% du prix moyen pour un grand nombre d'artistes en 81 et 82 et diminution notable de prix pour les oeuvres mineures de Fortin et de Suzor-Côté, mais pas leurs oeuvres majeures.

Le directeur de la galerie Fucito, M. Giangido Fucito, estime qu'il y a un mouvement ascendant présentement bien que le marché des réalisations actuelles soit très statique; Les collectionneurs privés, les corporations privées et les institutions publiques se restreignent tous dans leurs achats et attendent 10 fois plus longtemps que ce n'était le cas en 79 avant d'acheter. Pour stimuler le marché, les artistes considérés par les Musées devraient tous céder chacun une de leur oeuvres à une institution pour qu'il y ait finalement des expositions itinérantes internationales.

Malgré la crise vivement ressentie sur le marché des oeuvres d'art, les galeries ont survécu à Montréal, précise-t-il; « C'est qu'il y a une tradition culturelle énorme ici qu'on ne trouve ni à Calgary, ni à Toronto, ce qui fait que la crise a été pire là-bas pour les galeries d'art. M. Fucito en sait quelque chose car il tenait galerie auparavant à Toronto et à Ottawa.

M. Normand Thériault de la galerie Aubes souligne pour sa part le fait qu'il y a maintenant 4000 finissants par année dans les écoles d'art au Québec tandis qu'on en comptait tout au plus 300 aux deux écoles de Beaux-Arts en 64. « Le marché de l'art est infiniment plus diversifié qu'en 68, dit-il; à l'époque, on était automatiste ou plasticien; depuis 75, il y a pluralisme et une profusion de galeries et, en outre, elles font de l'argent présentement. Évidemment il faut compter cinq ans avant de faire ses frais ».

Annie Molin Vasseur de la galerie Aubes a d'ailleurs investi $ 12,000 par année dans sa galerie avant de faire ses frais, et ce, pendant trois ans, précise-t-elle, avant que sa galerie qui affiche des oeuvres de jeunes artistes, ne s'en tire bien. Les jeunes artistes qui y exposent vendent leurs oeuvres aux environs de $ 1000 et doivent assumer un deuxième travail pour gagner leur vie.

Giangido Fucito, lui, précise que deux jeunes artistes qui exposent chez lui vivent de l'assistance sociale car leur peinture ne leur rapporte que des miettes. La grande majorité des artistes à Montréal, dit-il, ne gagnent pas $ 17,000 par année. Rares sont ceux qui vivent avec $ 25,000 par année.

Le président de l'Association des galeries d'art au Canada, M. Jean-Pierre Valentin, lui, estime qu'on a passé le creux de la vague il y a un an et demi. « On n'a pas remonté la pente très vite chez les peintres contemporains et même chez les peintres classiques. Uniquement, les meilleurs tableaux s'en vont chez les peintres dits classiques ».



Le directeur de la galerie Dominion, M. Max Stern, estime que Riopelle est le peintre canadien avec la plus grande réputation internationale et il se réjouit que ses tableaux se vendent 15 fois moins chers que ceux du groupe des sept pour les collectionneurs. Cette « chasse dans l'Artique » est offerte à $ 28,000.
(Photo Jacques Grenier)

Pour lui, le contact avec des clients potentiels est très bon au marché du palais des congrès. « S'il y a 25,000 visiteurs et si j'obtiens 25 clients très sérieux qui viendront à ma galerie régulièrement par la suite, c'est très bon. Évidemment, avec les années la qualité va s'améliorer ici, car il y aura davantage de compétitions des Américains et des Européens ».

M. Valentin ne se gêne pas pour dire qu'il y a beaucoup de cabanes à sucre à côté des Suzor-Côté mais avec les années la sélection étrangère va resserrer les critères de sélection ici-même ».

Le docteur Max Stern, de la galerie Dominion, précise que les prix des tableaux de certains peintres n'ont pas été affectés par la crise. Les artistes de réputation internationale n'ont nullement vu le prix de leurs tableaux fléchir, dit-il. C'est le cas des Riopelle notamment car celui-ci est connu même au Japon tandis que certains tableaux de peintres du groupe des sept ont été cédés à des prix de solde. Ceux-ci n'ont pas la même réputation internationale, dit-il.

Le marché international des oeuvres d'art est présentement très ferme, déclare M. Stern car il y a des fondations richissimes qui se font une lutte de titan sur le marché pour obtenir les oeuvres des peintres côtés. La Fondation Getty en Californie dispose à elle seule de $ 60 millions par année pour acheter des oeuvres d'art tandis que tous les musées du Canada ne dépensent globalement que $ 12 millions pour acquérir des oeuvres. Ça n'est pas très inflationniste pour les oeuvres d'artistes canadiens, commente-t-il.

Giangido Fucito estime que tous les musées et les corporations ne font pas les efforts nécessaires pour acquérir les oeuvres vraiment originales. Ils se font hésitants et même la fondation Lavallin se fait tatillonne avant d'acquérir des oeuvres majeures. Ainsi, M. Fucito dispose du dernier tableau peint par Albert Dumouchel, un tableau peint après son retour à son environnement spécifique, le Richelieu, qui lui a inspiré sa série Voyages, sa dernière période. M. Fucito ne comprend pas que les collectionneurs ne se précipitent pas sur un tableau comme celui qu'il expose qui est le dernier de sa vie et qui se vend $ 6000.

Les musées s'insèrent dans une contemporanéité qui s'inspire de l'activité Vidéo comme le Musée d'Art contemporain, dit-il ou ont des intérêts autres que canadiens pour se donner une envergure mondiale, comme le Musée des Beaux-arts, ce qui ne donne rien au milieu des artistes canadiens. Le résultat, c'est que peu de peintres gagnent bien leur vie. Pour un Toni Onley qui a vendu pour $ 1 million de tableaux en six mois à Vancouver et affronte les agents du fisc, il y a les centaines d'artistes qui gagnent $ 20,000 ou $ 22,000 par année. Bien sûr, certains jeunes artistes se font $ 60,000 mais ce sont souvent ceux dont les oeuvres se vendent $ 5000 ou $ 6000. Et de plus, ce n'est pas évident pour tous, dit-il, car un artiste fort controversé comme le sculteur montréalais Mark Prent qui a fait une exposition à Berlin et s'apprête à en faire une en Inde vend une sculture comme « La bête insatiable $ 600(tandis qu'elle lui coûte $ 3500 en matériaux. Alors, il enseigne à Concordia.

M. Thériault précise qu'un Borduas se vend maintenant de $ 100,000 à $ 150,000 parce qu'il y a le marché institutionnel pour acheter ces tableaux. En 73, un Borduas se vendait $ 3400. En 72, un Borduas s'est même vendu à Milan $ 1400.

M. Stern est enchanté qu'un Morrice se vende $ 100,000 et un tableau de la plus grande peintre canadienne, Emely Carr $ 55,000. La valeur des tableaux de ces peintres n'a pas baissé durant la crise, dit-il, mais le prix payé pour des tableaux du groupe des sept à $ 300,000 et $ 400,000, lui, est surfait. M. Stern mise beaucoup plus sur les tableaux de peintres canadiens qui ont une réputation internationale que sur les peintres canadiens achetés par les seules institutions et des corporations canadiennes.

M. Giroux de la galerie Jolliet estime que le public n'est pas ouvert aux oeuvres de jeunes artistes contemporains. Quand ils demandent $ 1000 pour une oeuvre, un rare public averti s'y intéresse mais c'est là qu'est pourtant l'avant-garde, dit-il. C'est le monde le plus intéressant de la peinture montréalaise. Et,ce n'est pas sûrement pas le plus couru au salon des galeries d'art. Pour lui, les vrais artistes à Montréal vivent encore de la bohème.

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ *Donohue rencontre des difficultés*

Malgré des circonstances défavorables à ses usines, la papetière Donohue inc. de Québec a néanmoins enregistré une amélioration appréciable de ses affaires au dernier trimestre. Les ventes se sont en outre accrues de 15 % pour se chiffrer à $102.9 millions dollars.

Le bénéfice net pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 1984 a par ailleurs atteint $6.8 millions. Ceci se compare avantageusement aux $2.5 millions pour le trimestre correspondant en 1983.

Le solde par action se chiffre à $1.02 pour le dernier trimestre, comparativement à $0.49 pour la même période de l'année précédente. Notons que les résultats par action ne reflètent pas le fractionnement en deux de chacune des actions ordinaires de la compagnie en circulation, survenu le 15 octobre 1984.

L'entreprise a du faire face à des problèmes d'opération qui ont réduit la production a l'usine de pâte commerciale et aux deux usines de papier. Le problème le plus sérieux est survenu a l'usine de papier journal d'Amos qui a été fermée pour une période d'environ deux semaines au debut de septembre dû à un bris majeur d'équipement. La production à ces usines est revenue a un niveau normal en octobre.

Les ventes de Donohue inc. pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1984 se sont élevés a $326.1 millions, soit une augmentation de 24 % par rapport à la même période en 1983. Le benefice net consolidé pour cette période cumulative, apres intérêts minoritaires, s'est élevé à $19.6 millions ou $2.95 dollars par action ordinaire, comparativement a $3.7 millions ou $0.71 par action pour la période correspondante en 1983.

■ *Tapis Peerless tourne à perte*

La Corporation des tapis Peerless a tourné à pertes pour les six derniers mois d'opération, malgré des ventes relativement stables.

Pour le semestre se terminant le 25 août 1984, le fabricant a essuyé une perte d'opération de $2.4 millions ou $0.59 l'action. Ceci se compare difficilement au profit de $3.0 millions ou $1.51 l'action réalisé un an plus tôt. Les ventes ont augmenté marginalement entretemps pour se chiffrer à $68.7 millions au 25 août dernier.

M. David Arditi, vice-président aux finances, a expliqué que le rendement avait été affecté par les coûts élevés d'introduction de la Boutique Collection Peerless. Par ailleurs, Peerless a fermé son centre de distribution à Calgary afin d'améliorer l'efficacité de son exploitation. Les clients de Calgary seront désormais servis par le centre situé à Edmonton.

Tapis Peerless avait fait l'objet d'une opération publique d'achat renversée par une compagnie à numéro contrôlée par M. Georges Lacroix de St-Georges de Beauce, en août dernier. L'entente intervenue entre les parties devait toutefois achopper quelques semaines plus tard.

■ *Seagram acquiert Melcan Distillers*

Joseph E. Seagram and Sons Ltd., a annoncé hier par communiqué qu'elle était parvenue à une entente pour acquérir toutes les actions de Melcan Distillers Ltd de Montréal. Aucun prix n'a toutefois été révélé et aucun porte-parole de Seagram n'était disponible pour commenter la transaction.

La plus importante distillerie canadienne détenait déjà une participation minoritaire dans Melcan. Ormis Seagram, les quatre autres actionnaires du consortium sont Corby Distilleries Ltd., John de Kuyper and Son (Canada) Ltd., et Meaghers's Distillery Ltd., toutes de Montréal, ainsi que Barton Brands Ltd. de Chicago.

Joseph E. Seagram and Sons est la société exploitante de Seagram Co. Ltd. pour le Canada.

L'inflation se maintient sous les 4 %

OTTAWA (PC) — Le taux annuel d'inflation était de 3.8 % en septembre, un dixième de point de pourcentage supérieur à celui enregistré au mois d'août, a annoncé Statistique Canada vendredi.

C'est quand même le deuxième mois d'affilée pendant lequel le taux d'inflation se maintient sous les quatre %, son plus bas niveau en 13 ans.

Une baisse des prix de 0.7 % de la nourriture, attribuée à la réduction saisonnière des prix d'une grande variété de légumes et de fruits, de même que certaines coupes de boeuf, a contribué à limiter la hausse à un dixième de point de pourcentage durant le mois.

Si l'indice des prix à la consommation a quand même progressé, c'est à cause des prix plus élevés des meubles et du pétrole, de même que des hausses de loyer.

La fin d'une guerre des prix dans certaines villes a aussi provoqué une hausse des prix des vêtements féminins, de l'essence et de location de voitures.

Bien qu'il y ait des fluctuations mensuelles, les économistes deviennent optimistes. Ils croient que le taux d'inflation demeurera stable pour quelques années à venir.

Le Conference Board du Canada a prédit cette semaine que l'inflation demeurera sous la barre de quatre % durant les cinq prochaines années.

Cette bonne nouvelle est certainement appréciée par les Canadiens de même que par le nouveau gouvernement conservateur.

Toutefois, cela augmente la pression sur le gouvernement pour qu'il baisse les taux d'intérêts et de chômage.

Le précédent gouvernement libéral a voué beaucoup d'énergie pendant son mandat de quatre ans à dire que l'inflation était le problème le plus important et que les solutions pour les autres problèmes devront attendre.

Mais avec un taux d'inflation prévu de 4.4 % cette année et de 3.9 % l'année prochaine, on s'attend à ce que le gouvernement conservateur s'attaque aux taux élevés de chômage et aux soit disant taux réels d'intérêt — qui sont ajustés à l'inflation.

L'indice des prix à la consommation compilé par Statistique Canada est basé sur une enquête mensuelle sur les changements des prix à partir d'une liste d'articles de biens de consommation et de services.

L'indice de 100 points est basé sur la moyenne des prix enregistrée en 1981. En septembre dernier, il se situait à 123.0, à 122.9 en août et à 118.5 en septembre 1983.

Cela veut dire que ce qui coûtait $100 en 1981, coûtait $123 le mois dernier, $122.90 en août et $118.50 en septembre l'an dernier.

En d'autres termes, le dollar 1981 équivaut maintenant à 81.3 cents.

Voici les taux annuels d'inflation enregistrés au mois de septembre dans les principales villes où Statistique Canada fait enquête, avec entre parenthèses, ceux du mois d'août. — St. John's,T.-N., 3.7 (4.1). - Charlottetown-Summerside, 3.9 (4.0). — Halifax, 4.0 (4.2). — Saint-Jean, N.-B., 3.4 (3.9). — Québec, 2.8 (2.3). — Montréal, 3.3 (3.3). — Ottawa, 4.2 (4.2). — Toronto, 4.4 (4.2). — Thunder Bay, Ont., 4.3 (4.3). — Winnipeg, 3.1 (3.2). — Regina, 4.0 (3.6). — Saskatoon, 2.8 (2.0). - Edmonton, 2.8 (2.5). — Calgary, 3.3 (2.6). — Vancouver, 3.7 (3.7).

La grève chez GM Canada

Les négociations sont à un stade crucial

TORONTO (PC) — Les négociateurs de General Motors du Canada et de ses 36,000 employés tentaient toujours vendredi d'en arriver à quelques points d'entente. Une partie comme l'autre qualifiaient la situation de critique.

Deux autres heures de discussion n'ont rien donné, a rapporté Bob White, directeur canadien des Travailleurs unis de l'automobile. « Je crois que je n'ai pas vécu des négociations aussi difficiles depuis 20 ans. Nos échanges ont été acerbes, chacun a carrément exposé sa position ».

Les discussions vont continuer, a-t-il ajouté, mais elles ne pourront pas procéder à ce rythme encore longtemps. « Il faut que nous arrivions bientôt à des résultats ».

Le porte-parole de GM, M. Byron Blundell, a pour sa part rapporté que les négociations entre M. White et le chef négociateur de la compagnie, M. Rod Andrew, avaient atteint un stade crucial.

« M. White et M. Andrew devront bientôt se regarder dans le blanc des yeux et décider s'il est utile ou non de continuer à négocier », a-t-il dit.

Cet arrêt de travail aux 13 usines et ateliers du plus important fabricant de véhicules au pays a débuté mercredi. La dernière grève à la GM, survenue en 1970, avait duré 90 jours.

Déjà, vendredi, les répercussions se faisaient sentir dans les usines de fabrication de pièces, au Canada, et les opérations de GM, aux États-Unis.

A.G. Simpson Co. Ltd., de Toronto, a donné l'avertissement qu'elle mettrait plus d'une centaine de ses 600 travailleurs à pied, lundi.

Ce n'est que le commencement, a indiqué M. Pat Lavelle, président de l'Association des fabricants de pièces d'automobiles.



M. Bob White (Laserphoto PC)

sports experts

Plus de 100 magasins au Québec

Membre INTERSPORT® Plus de 2000 magasins à travers le monde.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Le marché américain des semi-conducteurs retrouve graduellement son équilibre

NEW YORK (AFP) — Le marché américain des semi-conducteurs paraît en voie de retrouver un « équilibre normal » entre l'offre et la demande après une période de relative pénurie de ces composants, indique-t-on mercredi dans les milieux spécialisés.

En fait, ajoute-t-on, ce marché passe actuellement par une phase d'ajustements vers un retour à l'équilibre. Cela s'est traduit, le mois dernier, pour la première fois depuis deux ans, par un montant de commandes aux fabricants américains fortement inférieur (-10.9 %) à leurs livraisons.

Cette indication, publiée par l'Association de l'industrie des semi-conducteurs, rejoint les déclarations faites en début de semaine par la direction d'Intel, selon lesquelles les commandes reçues par la société au troisième trimestre ont été inférieures aux prévisions.

Cet important fabricant de semi-conducteurs, dont IBM détient 20 pc du capital, n'en a pas moins affiché un chiffre d'affaires de 431.6 millions de dollars pour le troisième trimestre, en hausse considérable par rapport à celui de 292.4 millions enregistré lors de la même période de 1983.

Selon la direction d'Intel, le marché des semi-conducteurs tend à retrouver une position d'équilibre, à un niveau élevé, en raison de l'effort accompli par les producteurs pour accroître leurs capacités de production.

Selon une étude que vient de publier la firme Salomon Brothers, les commandes de semi-conducteurs des sociétés américaines devraient augmenter de près de 9 % au dernier trimestre pour atteindre 3.2 milliards de dollars.

Pour l'ensemble de l'année, les facturations de semi-conducteurs aux Etats-Unis devraient s'élever, selon la même étude, à 9.87 milliards de dollars soit une progression de 46 % sur 1983. Salomon Brothers s'attend à ce que ces facturations qui avaient déjà augmenté de 21 pc l'an dernier, progressent encore de 20 % en 1985.

La phase d'ajustements que le marché américain des semi-conducteurs traverse actuellement découle, estime-t-on dans les milieux spécialisés, essentiellement des facteurs suivants:

— Les acheteurs sont moins pressés. En raison du développement des capacités de production, aussi bien aux Etats-Unis qu'à l'étranger, les acheteurs cherchent de moins en moins à passer des commandes à long terme pour couvrir leurs besoins. Certains d'entre eux peuvent en outre se permettre de dégonfler les stocks qu'ils s'étaient efforcés, d'accumuler à titre de précaution.

— La « remise en ordre concurrentielle » limite les disponibilités en composants clefs.

— La mise en cause récente par le Pentagone des contrôles de qualité de certains semi-conducteurs utilisés dans la fabrication de matériels militaires. Le Pentagone a accusé notamment la société Texas Instruments de n'avoir pas respecté les procédures de vérifications exigées. D'autres sociétés, indique mercredi le Wall Street Journal, pourraient être l'objet prochainement d'accusations similaires.

La CEE envisage de ne pas accélérer le programme d'ouverture de ses frontières aux produits étrangers

BRUXELLES (AFP) — La Communauté économique européenne pourrait ne pas accélérer la réduction de son tarif douanier, si le conseil des ministres de la CEE, qui se réunit lundi et mardi à Luxembourg, adoptait une proposition de la Commission européenne annoncée vendredi à Bruxelles.

La CEE s'était engagée sous certaines conditions, en décembre 1983, à anticiper au 1er janvier 1985 les réductions de tarifs douaniers que la CEE avait prévues en 1985 et 1986 avec ses principaux partenaires commerciaux en 1979 à Genève, à l'issue des négociations dites du Tokyo Round.

Un porte-parole de la Commission européenne a indiqué vendredi qu'une des conditions posées n'avait pas été réalisée. Les États-Unis n'ont en effet pas pris de mesures analogues, le Congrès américain n'ayant pas adopté une proposition faite à cet égard par le président Ronald Reagan. Dans ces conditions, le porte-parole a estimé que la CEE ne peut pas appliquer l'engagement qu'elle a pris en décembre 1983.

Il s'agissait alors de concrétiser la déclaration finale du sommet de Williamsburg (États-Unis) en mai 1983, où les dirigeants des sept pays les plus industrialisés s'étaient engagés à démanteler rapidement leurs barrières tarifaires.

La Commission proposera toutefois au conseil, a précisé le porte-parole, d'aller plus loin que l'engagement pris pour une liste, non encore arrêtée, de produits qui intéressent particulièrement les exportations des pays en développement. Il s'agira alors, selon la proposition, d'appliquer dès le 1er janvier 1985 les réductions programmées par le Tokyo Round en 1985, 1986 et 1987.

L'exécutif de la CEE proposera en outre que la Communauté se déclare disposée à appliquer dans le courant de 1985 la réduction prévue pour le début de 1986, à condition que les États-Unis fassent de même.

Les obligations d'épargnes du Canada constituent un investissement flexible

GORD McINTOSH
de la Presse canadienne

Les obligations d'épargne du Canada, à titre de vecteur d'investissement, n'ont certes rien d'exotique. Pourtant, pour le Canadien moyen, elles offrent une série d'avantages qu'on retrouve difficilement ailleurs.

Avant tout, précisons que les obligations d'épargne du Canada représentent un des plus sûrs investissements qui soient du fait qu'elles sont garanties par le gouvernement fédéral.

Leur flexibilité est également difficile à battre du fait qu'elles peuvent être encaissées, en tout temps, à leur valeur nominale plus les intérêts courus, exception faite de la période courant durant les deux premiers mois de l'émission.

De cette façon, si, après quatre mois, vous estimez qu'il serait préférable de transformer ces obligations en bons du Trésor qui offrent un meilleur rendement, vous pouvez le faire sans encourir de perte. Rares sont les investissements qui offrent autant de flexibilité.

Les obligations sont également précieuses en ce qu'elles protègent de l'inflation. Ottawa a en effet pour politique d'augmenter les taux d'intérêt, parfois jusqu'à sept mois après l'émission de ces obligations, si le taux original s'avère trop faible.

Au cours des dernières années, les obligations d'épargne du Canada ont toujours été frappées de taux d'intérêt intéressants. Ces taux, en règle générale, sont d'une fraction d'un point de pourcentage supérieure à ceux offerts sur les dépôts bancaires garantis.

Les taux de la présente année ne font pas exception. La raison en est simple. Le gouvernement, qui finance son immense déficit budgétaire par des émissions à court terme tels les obligations d'épargne et les bons du Trésor, a avidement besoin de numéraires.



Ottawa offre actuellement un taux de 11.25 pour cent la première année et un taux minimal de sept pour cent pour chacune des six années subséquentes.

Le gouvernement a aussi haussé le taux d'intérêt payable sur les émissions précédentes à 11.25 pour cent, pour l'année fiscale débutant le 1er novembre 1984.

A l'exemple des années précédentes, les obligations actuelles sont offertes sous deux formes: une émission à taux d'intérêt variables en vertu desquels les intérêts sont annuellement ajustés jusqu'à ce que les obligations atteignent leur maturité; et une émission à taux d'intérêt fixes.

Le gouvernement, qui lance traditionnellement sa campagne de vente annuelle d'obligations au cours du mois d'octobre, facilite leur achat par tous les moyens à sa disposition. Il permet même à l'acheteur d'emprunter pour pouvoir acquérir ces obligations.

Ainsi, grâce à un accord passé avec les employeurs, les travailleurs canadiens peuvent acquérir des obligations à taux d'intérêt variables par le biais de ponctions faites sur leurs chèques hebdomadaires de paye. Ces prélèvements servent à couvrir un prêt qu'Ottawa a contracté au nom de ces acheteurs, prêt s'élevant au total des ordres d'achat. Vous prenez possession de votre obligation après avoir fait les 52 versements prévus, ce qui couvre la valeur nominale de l'obligation ainsi que les intérêts versés par le gouvernement pour contracter son prêt.

Grâce à cette méthode de paiement et surtout du fait que la valeur nominale des obligations peut être aussi faible que $100, ce mode d'investissement est accessible à presque tous les citoyens.

Ces obligations sont attrayantes en raison de plusieurs particularités que l'investisseur moyen connaît rarement.

Ainsi, peu de gens réalisent qu'ils peuvent déduire de leurs revenus imposables les intérêts versés hebdomadairement pour l'achat de ces obligations.

Le coût hebdomadaire pour l'achat d'une obligation de $1,000, l'an dernier, s'établissai à $21, soit un coût tôtalisant $1,092 sur 52 semaines. Ce supplément de $92 représente les intérêts versés au gouvernement pour lui permettre de rembourser son emprunt contracté à votre nom. Ce $92 est donc déductible des revenus imposables du fait qu'il s'agit, en toute légalité, d'argent emprunté en vue d'un investissement.

Les obligations seront mises en vente le 24 octobre et seront disponibles jusqu'au sept novembre — à moins que le gouvernement n'atteigne ses objectifs de vente plus tôt — dans toutes les banques à charte et autres institutions financières ainsi que chez les courtiers en valeurs. La limite d'achat individuelle a été haussée de $50,000 à $75,000, cette année.

STANISLAS

ADMISSIONS 85·86

Elémentaire: Mme S.LOISIER
Secondaire: Mmes G.COURT & M.DESLAURIERS
Collégial: Mme L.VOGLIMACCI

273·9521

QUÉBEC RECENSEMENT 84

Électrices, électeurs,
vérifiez si votre nom est inscrit et
bien inscrit sur la liste électorale
que vous recevez chez vous.

lundi 22
mardi 23
mercredi 24
jeudi 25
vendredi 26
samedi 27
OCTOBRE

Du 22 au 27 octobre,

c'est la révision.

Voyez-y!

Électrices! Électeurs!

Du 22 au 27 octobre, c'est la révision des listes électorales. Prenez le temps de bien vérifier celle que vous recevez chez vous.

En milieu urbain (localités de plus de 2 000 habitants).

Après vérification, si vous devez effectuer une inscription, une correction ou une radiation, vous devez vous présenter au bureau de dépôt le plus près de chez vous. Vous trouverez l'adresse sur une liste publiée dans les journaux ou en communiquant avec le directeur du scrutin de votre circonscription électorale.

Les bureaux de dépôt sont ouverts aux heures et jours suivants: du lundi 22 octobre au samedi 27 octobre de 8 h à 22 h.

En milieu rural (localités de 2 000 habitants et moins).

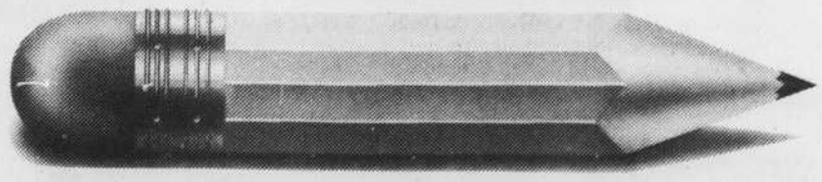
Pour connaître les nom, adresse et numéro de téléphone des réviseurs ruraux, vous devez consulter la liste électorale que vous avez reçue ou communiquer avec le directeur du scrutin de votre circonscription électorale.

Convocations

Il se peut que les réviseurs des listes électorales vous convoquent. Répondez à cette convocation. Sinon, vous perdrez votre droit de vote.

N'oubliez pas que votre droit de vote à tout scrutin provincial, qu'il s'agisse d'une élection générale, d'une élection partielle ou d'un référendum, dépend de votre inscription sur la liste électorale.

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378



parce qu'un vote, ça compte

tenue d'un scrutin
financement des partis politiques
carte électorale

Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

plan de GARANTIE des maisons neuves



ANDRÉ ROBILLARD

Le plan de garantie des maisons neuves de la Fédération de la construction du Québec a l'immense plaisir de vous informer de la nomination de MONSIEUR ANDRÉ ROBILLARD à titre de directeur-adjoint du plan de garantie, région de Montréal (3300, Boulevard Cavendish, #350)
Monsieur André Robillard a oeuvré dans le domaine de la construction pendant plusieurs années à titre d'entrepreneur avant de se joindre au Plan de Garantie. Il s'occupera de servir tous les constructeurs d'habitation accrédités à notre Plan ainsi que tous ceux qui veulent se joindre à nous tout en profitant de notre promotion spéciale.

Philips ferme une usine à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES (PC) — La compagnie Philips Electronique a annoncé hier la fermeture de l'une de ses usines de Trois-Rivières, ce qui entraînera une centaine de mises à pied.

L'entreprise a allégué qu'il lui fallait rationaliser ses opérations dans le secteur de la fabrication de lampes, un domaine où les nouvelles technologies ont entraîné une sur-production et un besoin moins grand en main-d'oeuvre.

Sur un nombre total de 439 employés qui seront touchés, 300 pourront être transférés dans la seconde usine de la compagnie à Trois-Rivières où dans d'autres ailleurs au pays.

TRANSFÉRÉ À QUÉBEC?

Contactez **EN PREMIER** une firme réputée comptant 30 ans d'expérience.

Trans-Action
ANTOINE MORIN ENR.
2323, Versant Nord suite 119, Ste-Foy
Courtier
(418) 688-8814

LIVRES

JOCELYN COULON
(collaboration spéciale)

ITT, un empire controversé

★ *Robert Sobel, **Histoire d'un empire : ITT**, Éditions de l'Homme, 1984, 506 pages.*

ITT est né comme naît un rêve à l'américaine. Fondée par un commis intelligent et audacieux, la célèbre multinationale allait devenir dès la fin des années 50 un conglomérat immense, prospère et pour certains menaçant.

Tout commence en 1904 lorsque Sosthenes Behn, natif d'une île des Antilles, fonde à Porto Rico, avec son frère, une compagnie, la Behn Brothers, aux activités variées : industrie sucrière, courtage, commerce et entreposage. Le ton est donné. La diversification des affaires dans de multiples domaines sera la marque de commerce de la future multinationale. En 1914, première acquisition d'une compagnie de téléphone, toujours sur l'île dominée par les États-Unis. À partir de ce moment les prises de contrôle et les achats dans le domaine des communications s'accélèrent. Des compagnies téléphoniques à Cuba, en Espagne, en Argentine, au Chili, etc., sont acquises par les frères Behn, qui entre-temps créent en 1920 la International Telegraph and Telephone.

Plus la firme prend de l'expansion à l'étranger, plus elle doit traiter directement avec les gouvernements puisque les réseaux de communications leur appartiennent. Ainsi, pour protéger ses intérêts en Espagne, Sosthenes Behn donne son appui à Franco. Pendant la Seconde Guerre mondiale, on accusera ITT et d'autres grandes firmes américaines d'avoir collaboré avec les nazis. Cependant, l'auteur, Robert Sobel, réfute ces accusations qui, selon lui, faisaient partie du mythe « des marchands de la mort » savamment entretenu par une certaine presse. Quoi qu'il en soit, « les accusations ne furent jamais prouvées, mais les doutes persistèrent ».

Après la guerre, ITT vend ses avoirs en Espagne, en Argentine et dans d'autres pays et restructure ses activités aux États-Unis où elle décide de retirer la majorité de ses revenus. Cependant, Behn vieillit et le type d'entreprise qu'il avait créé en 1920 ne correspond plus aux défis du jour. À la suite d'une révolte d'actionnaires, il cède la place à William Harrison dont le grand projet est de « restructurer ITT autour des usines d'équipement téléphonique, des opérations militaires et des produits électroniques ». Mais il ne pourra pas réaliser complètement son oeuvre. Il meurt en 1956, suivi un an plus tard par Sosthenes Behn. C'est la fin d'une époque.

Deux ans plus tard, Harold Geneen prend la direction d'ITT. Dans les milieux financiers, il est « considéré comme le meilleur administrateur qu'ait connu cette génération ». Il sera aussi le plus puissant et le plus controversé.

ITT est dans une mauvaise situation financière. Les déficits de ses filiales se succèdent et le rendement sur les investissements est très faible. Pour y remédier, Geneen veut faire d'ITT un conglomérat multinational regroupant des compagnies ayant des activités dans bien des domaines. L'ombre du jeune Sosthenes Behn plane sur lui. Tour à tour des sociétés de fils électriques, de câbles, de radio, des chaînes d'hôtels comme Sheraton, des compagnies d'assurances, de pâtes et papiers, d'engrais et même de pains et de gâteaux, tombent sous la coupe d'ITT, ce qui en fait en quelques années la plus grande multinationale du monde. Son développement inquiète au point où, en 1969, Geneen doit se rendre à Washington pour comparaître devant un comité d'enquête sur les monopoles. Les problèmes politiques vont bientôt surgir.

Selon Robert Sobel, la lutte anti-monopole menée par Washington était plus politique qu'économique. L'époque était à la contestation et la gauche avait réussi à imposer l'idée que les multinationales étaient des États dans l'État. Si ITT réussit à clarifier ses opérations financières et commerciales, elle commet des bourdes politiques importantes. Contribuant à la caisse du Parti républicain en 1972, elle sera associée à Richard Nixon et à son administration impliquée dans l'affaire du Watergate.

Puis vient le Chili. Encore là, erreurs et compromissions feront passer la multinationale pour le responsable numéro un des problèmes d'Allende. Il est vrai qu'ITT avait offert un million de dollars à la CIA pour empêcher l'élection du président chilien en 1970. Son offre est rejetée mais la société financera les partis et journaux d'opposition au Chili. Même s'il minimise le rôle d'ITT dans ce pays, Robert Sobel a de la difficulté à nous en convaincre.

Les problèmes économiques des années 70 frappent ITT. On achète moins et on se débarrasse des canards boiteux. De plus, le mandat de Harold Geneen vient à expiration et la guerre de succession est entamée. En 1979, Rand Araskog lui succède et hérite d'une compagnie dont « les revenus ont atteint des niveaux inégalés ». Avec un nouvel administrateur de la trempe des Behn et Geneen, ITT poursuit sa restructuration en vendant certaines filiales comme la Rayonier Canada de Port Cartier pour se « consacrer principalement au domaine de l'électronique, et plus précisément dans celui des télécommunications. ITT est prêt à entrer dans une ère nouvelle ».

Pro-Optic a habitué ses actionnaires à de meilleures performances

PAUL DURIVAGE

Bien que satisfaisants en terme absolu, les derniers résultats d'exercice se sont avérés plutôt décevants pour Pro-Optic, qui avait habitué les observateurs à beaucoup mieux.

L'entreprise, qui tenait hier sa première assemblée des actionnaires, a annoncé un bénéfice net de seulement $434,000 ou 16 cents par action ordinaire pour le dernier exercice financier terminé le 30 juin 1984 , comparativement à $538,000 ou 27 cents l'action en 1983.

Cette baisse constitue un revirement marqué par rapport à l'historique des bénéfices de l'entreprise. La compagnie s'était classée parmi les cinquante premières entreprises canadiennes ayant connu la croissance la plus rapide depuis 1980, telles que répertoriées par le magazine Canadian Business.

Il en est allé de même du taux de rendement sur l'actif qui s'est élevé à seulement 8.6 %. L'entreprise occupait pourtant le premier rang au Canada dans la catégorie « autres produits de consommation » du Globe & Mail Report on Business 1000, avec un rendement exemplaire de 48.3 % sur le capital investi, de décembre 1982 à décembre 1983.

Les ventes ne se sont par ailleurs accrus que de 20 % pour atteindre $6 millions, comparativement à un taux d'augmentation composé de 43 % au cours des trois années précédentes.

Invité à commenter ces résultats à l'issue de l'assemblée des actionnaires, le président, M. François Bourbonnais, a déclaré au DEVOIR ÉCONOMIQUE qu'il s'agissait « de la plus mauvaise performance des dernières années ». Il a toutefois expliqué que cela était prévue et correspondait à une phase normale de restructuration des activités, nécessaire afin d'augmenter le potentiel de gains à plus long terme.

M. Bourbonnais a en outre expliqué l'effet défavorable de la baisse des taux d'intérêt et la reprise des dépenses de consommation sur les ventes de l'industrie ophytalmique: « Ce phénomène cyclique provoque toujours un certain ralentissement des affaires. En période de restrictions, les consommateurs se tournent en effet vers des dépenses plus accessibles, des gateries, comme une nouvelle paire de lunettes. Au contraire, en période d'abondance, les épargnes vont plutôt à l'achat de biens de luxe plus coûteux ».

Par ailleurs, environ la moitié seulement des $2.0 millions recueillis en septembre dernier à la faveur du Régime d'épargne-actions du Québec ont été investis dans les opérations à ce jour. Ces fonds inutilisés gonflent l'actif sans rien ajouter au bénéfice. Les investissements réalisés sont d'autre part trop récents pour avoir un apport positif à l'état des résultats. Au contraire, les frais de démarrage ont influé négativement.

Pro-Optic a en outre profité de cet apport de capital frais pour réaménager son laboratoire de Québec dans de nouveaux locaux plus spacieux et rationnels, et ainsi améliorer sa capacité de production. Elle a aussi fait l'acquisition de nouveaux équipements, en particulier pour le développement du traitement antireflet exclusif LUMITRANS.

Le million de dollars inutilisé devrait par ailleurs trouvé son utilisation prochaine dans les projets d'expansion qu'a l'entreprise aux États-Unis. M. Bourbonnais a en effet annoncé au DEVOIR ÉCONOMIQUE l'établissement prochain d'un premier laboratoire sur ce territoire. La firme entend y traiter les verres produits par les fabricants locaux avec son système exclusif anti-reflet LUMITRANS. Pro-Optic évalue le marché potentiel à près de $100 millions.

Pro-Optic fut la première entreprise à prendre avantage du programme d'aide à la capitalisation des corporations annoncé par le ministre Parizeau des Finances en mai 1983, pour s'inscrire à la Bourse de Montréal.

CONFÉRENCE DES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC



PAULIN DUMAS
Président

La Conférence des conseils régionaux de la santé et des services sociaux du Québec a procédé à la formation de son comité exécutif pour l'année 1984-85 lors de l'assemblée générale annuelle.

Le comité se compose de: Paulin Dumas, président, Jean-Yves Simard, vice-président, Claude Voisine, vice-président, Jean-Bernard Guindon, coordonnateur et Hélène Morais, directrice générale.

Le Salon de la PME couronnera une semaine spécialement consacrée à l'entreprise

SALON DE LA PME

C'est sur le thème « Plus j'apprends, plus j'entreprends » qu'a été lancé hier la semaine de la PME, qui est organisée conjointement par la Chambre de commerce du Canada et la Banque fédérale de développement pour une cinquième année consécutive.

Cette semaine, qui en principe va du 21 au 27 octobre, donnera lieu à de nombreux événements différents un peu partout au Canada à l'intention des gens d'affaires désireux de mieux connaître les divers services et informations qui pourraient les aider à mieux réussir dans la gestion de leurs entreprises.

A Montréal, l'événement majeur, bien que non préparé par les deux organismes ci-haut mentionnés, sera certainement la présentation du Salon de la PME qui se déroulera les 26, 27 et 28 octobre au Palais des congrès de Montréal. Ce Salon aura d'autant plus d'importance qu'il fournira l'occasion pour un premier débat public depuis l'acceptation des recommandations du rapport de la Commission Saucier par le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec, M. Rodrigue Biron.

Un forum sur cette question aura d'ailleurs lieu le samedi matin, 27 octobre. Il y aura d'abord pour lancer la discussion une conférence de M. Serge Saucier, qui fut le président de cette commission sur la capitalisation des petites et moyennes entreprises. Il y aura ensuite un débat auquel participeront notamment M. Paul-Henri Filion, président du Groupement québécois d'entreprises, M. Pierre Shooner, vice-président des Coopérants, M. Paul Gauthier de la Société d'investissement Desjardins, M. Marcel Côté de Sécor et quelques autres.

Par ailleurs, pendant toute la durée du Salon il y aura de nombreuses conférences portant sur à peu près toutes les questions qui peuvent présenter un intérêt pour les dirigeants de PME. Parmi les nombreux conférenciers, on retrouvera des noms comme ceux de Mm. Pierre Péladeau de Québécor, George Lafond de Hydro-Québec, Paul De l'Aniello de l'UQAM, Serge Racine de Shermag et plusieurs autres conférenciers de qualité.

En outre, il y aura une cinquantaine d'exposants qui ne demanderont pas mieux que de recevoir les visiteurs et échanger des informations avec eux. Le monde des assurances sera là, tout comme les comptables, les courtiers en valeurs mobilières, les gens de publicité et de marketing, de l'informatique, des institutions financières, des services immobiliers, du transport, des gouvernements, des institutions d'enseignement, les Chambres de commerce, de notaires et même les média parmi lesquels il y aura Le Devoir.

Pour ce qui est de la semaine canadienne de la PME, dont le lancement fut fait à Montréal par le nouveau ministre d'Etat fédéral aux Petites entreprises, M. André Bissonnette, on s'attend qu'elle donnera lieu à 1,300 événements différents à travers le Canada.

On estime qu'il y a 747,777 PME au Canada, soit 96 % de toutes les entreprises. Les ventes annuelles de ces PME dépassent $123 milliards, soit 21 % de toutes les ventes des entreprises. Au Canada, les PME fournissent du travail à 2,600,000 personnes, soit 38 % de tous les travailleurs canadiens.

Condominiums
Vivre avec style au centre-ville
Place du Quartier
CONDOMINIUMS
DORCHESTER ET ST-URBAIN
QUELQUES CONDOMINIUMS ENCORE DISPONIBLES
OCCUPATION IMMÉDIATE
POUR INFORMATIONS ET VISITES D'APPARTEMENTS MODÈLES
849-8029 875-7632

Spécial annuel
HUÎTRES
À VOLONTÉ
(DIMANCHE-LUNDI-MARDI-MERCREDI)
Mouettes
INCLUANT:
• SOUPE AUX HUÎTRES
• HUÎTRES SUR ÉCAILLES
• FEUILLETÉ AUX HUÎTRES
• HUÎTRES ROCKFELLER
• BEIGNETS AUX HUÎTRES
$22.75
LES HUÎTRES MALPEQUE FRAÎCHES À LA DOUZAINE $8.25
DIMANCHE - LUNDI - MARDI - MERCREDI
RESTAURANT FRUITS DE MER
1280, Laurentien, Saint-Laurent 336-9233


Christian a 7 ans. Il souffre de strabisme à l'oeil gauche. Dans son cas une intervention chirurgicale s'est avérée nécessaire.
Lorsqu'on nous a dit qu'il fallait consulter un spécialiste pour venir en aide à notre enfant, nous ne savions pas que l'ophtalmologiste était un médecin et qu'il traitait les maladies de l'oeil.
Nous ne savions pas non plus que ses compétences pouvaient s'étendre à des domaines aussi délicats que la prescription de médicaments et la chirurgie.
Bien sûr, l'ophtalmologiste peut prescrire des verres correcteurs à ceux et celles qui en ont besoin, comme ce fut le cas pour notre fils Christian avant l'opération.
Mais pour nous comme pour des milliers d'autres personnes, aucun autre spécialiste ne pouvait nous venir en aide.
L'OPHTALMOLOGISTE: LE SEUL MÉDECIN SPÉCIALISTE DES YEUX.
Association des Ophtalmologistes du Québec.



PROJET COOPÉRATIF
PLACE D'YOUVILLE
condominiums
de 700 à 1500 pi. car.
de 31 000 à 79 000 $
juillet 85
information: 288-0755
CORVÉE HABITATION
UN PROJET RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC
S.D.C. HABITATION
21 Ontario ouest
Montréal P.Q.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Forte baisse du marché

TORONTO (PC) — Le marché a fortement baissé et la séance était animée, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé a clôturé en retrait de 11.47 points, à 2395.95.

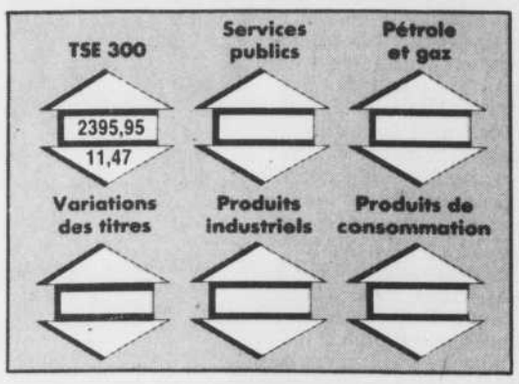
Quelque 11.96 millions d'actions ont été échangées, au lieu de 9.12 millions le jour précédent.

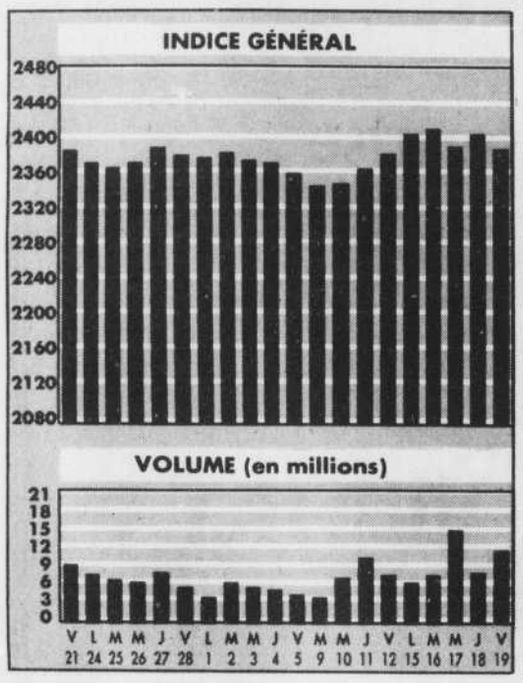
Parmi les industrielles, Bell Enterprises perd 1-8 à $34 3-8, Northern Telecom 1 1-8 à $51, Seagram Co. 1-2 à 49 3-4, Traders Group A 3-8 à $19 1-4 et Imperial Oil A 1 1-2 à $40. Alcan gagne 1-2 à $38 1-8, Bramalea Ltd 1-8 à $17 1-4, Reitmans Canada A 3-4 à $16 1-4, Genstar 1-8 à $25 et Chrysler Corp. U.S. 4 à $33 1-2.

Dans les mines, Campbell Red Lake cède 1-2 à $30 3-8, Brenda Mines 3-4 à $10 et Dome Mines 1-4 à $12 1-2. Mineral Resources gagne 15 cents à $3.10 et Teck Corp. B 1-4 à $10 1-2.

Dans les pétroles, Canada Northwest abandonne 2 à $27, Bluesky Oil and Gas 20 cents à $4.20 et Ranger Oil 1-2 à $7 1-2. Westmin Resources prend 1-4 à $13 3-8 et PanCanadian Pete 1-8 à $28 1-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
AMCA Int	19432	$20½	20	20	— ⅛
AMCA p	600	$24⅞	24¾	24⅞	
Abatera o	3000	70	70	70	— 5
Aberford	1600	$10	10	10	— ⅛
Aberford w	7000	175	155	155	—20
Abti Prce	900	$30¾	30¼	30⅜	—1¼
Acklands	1100	$18½	18½	18½	+ ¼
Agassiz	500	175	175	175	— 4
Agnico E	8100	$15⅜	14⅞	14⅞	— ¼
Agra Ind A	200	485	485	485	+ 10
Aiguebel o	500	$6½	6½	6½	— ¼
Albany o	18500	50	50	50	
Alt Energy	25155	$21½	20¾	20¾	— ¾
Alt Enr A	3700	$30¼	30¼	30¼	
Al Enr 1125	200	$36⅞	36⅝	36⅞	— ⅛
Alta Nat	10900	$11⅛	11⅛	11⅛	
Alcan	546883	$38¾	38	38⅛	+ ½
Alcan w	29050	$11⅞	11¼	11¼	— ⅛
Algo Cent	100	$18	18	18	— ⅜
Algoma St	828	$21⅞	21½	21½	— ½
AStel p	200	$24½	24½	24½	
Algma St B	1300	$23⅜	23¼	23⅜	+ ⅛
Algan pr	260	$34	34	34	— 2
Altex o	10000	117	114	114	— 3
Alum A	48000	$25¾	25⅝	25¾	+ ⅛
Alum 1st p	2000	$25¾	25¾	25¾	
Alum c p	3800	$25⅝	25½	25½	+ ⅛
Am Eagle o	25500	165	160	160	
A Expr	4500	$51¼	48⅞	48⅞	—2⅛
Am Leduc	8000	25	25	25	
Andrs WA f	3300	$21	20½	21	— ⅛
Andres W B	2900	$20½	20½	20½	— ¾
Ang CT 4½	100	$23	23	23	
Ang CT 265	150	$27	27	27	
Argcen	310	$20	20	20	
Argus B pr	200	$26¾	26¾	26¾	— ½
Argvll A f	1700	250	225	235	—20
Asamera	29700	$10⅞	10½	10½	— ⅜
Asbestos	282	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Astral A f	1000	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Astral B f	1000	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Atco I f	3400	$7⅛	6¾	7⅛	+ ⅜
Atco II	500	$7⅛	6⅞	6⅞	— ⅛
Atco 11½	4000	$29⅜	29¼	29⅜	
Atco w	2500	110	107	107	+ 1
Atlas Yk o	25600	25	23½	23½	—1½
Augmitto o	250	141	135	135	—10
Aur Res o	6200	118	110	117	+ 7
AtoHdw X f	240	$7⅞	7⅞	7⅞	
Avindo o	11000	140	140	140	
Avindo w	41000	25	21	25	+ 2
BC Rail p	7730	$26	25⅞	26	
BC Sugar A	3525	$21	20¾	21	— ¼
BC Sugar w	1650	295	295	295	+ 5
BGR A	1850	$7	7	7	
BGR w	1000	140	140	140	— 5
BP Canada	2169	$27¾	27½	27½	— ¼
Bachelor	2000	475	475	475	+ 10
Bkrtlc	25000	51	50	50	— 1
Banister C	200	56⅛	6⅜	6⅜	— ⅛
Bk Alberta	4200	$8½	8¼	8¾	+ ⅛
Bank BC	22674	9¾	9¼	9⅜	— ⅛
Bk BC 228	1400	$21¼	21½	21¼	+ ⅛
Bk BC 222	300	$22½	22½	22½	— ⅛
Bank Mtl	85099	$24⅞	24½	24½	+ ⅛
Bk Mtl 285	5521	$32¼	32	32⅛	+ ⅛
Bk Mtl 250	4200	$29	28¾	29	+ ¼
Bk Mtl 3p	16200	$24¾	24¾	24¾	
Bk Mtl w	18900	420	400	410	+ 15
Bank N S	90013	$13¼	12⅞	12⅞	— ⅛
Bk N S 1p	4500	$25	24⅞	24⅞	
Bankeno o	10400	360	330	340	—25
Bankeno w	5000	26	26	26	— 2
Barrick o	55750	180	175	180	
Brik w	112500	68	65	65	+ 1
Baringtn o	1000	130	130	130	+ 15
Baton A f	800	$15	15	15	— ½
Baxter	z300	60	60	60	
Baxter w	z300	6	6	6	
Beauty C o	1000	34	34	34	
BCE	256115	$34¾	34⅜	34⅜	— ⅛
BCE 2.25 p	1055	$30⅜	30¼	30⅜	+ ⅜
BCE 1.80 p	4755	$23¾	23⅜	23½	+ ⅜
BCE 1.96 p	600	$41¼	41¼	41¼	+ ¼
BCE 2.05 p	2040	$34½	34⅜	34⅜	+ ⅛
BCE 2.70 p	12180	$35⅞	35½	35½	— ⅛
Bl Hawk o	2000	8	8	8	
Black Phot	550	$18¾	18½	18½	— ¼
Blackwod	200	265	265	265	—15
Blake	555900	2	2	2	— ½
Bluesky	52494	435	420	420	—20
Bonanza R	34799	455	440	450	—10
Bonza R w	5500	55	55	55	—10
Bonar	7487	$9⅝	9½	9½	— ⅛
Bonar w	5450	175	165	165	
Bow Valy	71325	$19⅞	18¾	18⅞	— ⅞
Bow Vly 205	5650	$28	27	27	— 1
Bow Vly 200	see below				
Bow Vly R	7000	$8¼	7⅞	8	— ¼
Bralorne	9600	$6	5⅞	5⅞	
Bralor 8.75	500	$21	20¾	20¾	
Brama	156260	$17⅜	17⅛	17¼	+ ⅛
Brscade p	2400	$40½	40	40	+ ½
Brascan A	39049	$32⅞	32¼	32⅝	+ ⅝
Brscn 1981	4300	26	25⅞	25⅞	
Brkwater o	42406	495	475	490	
Brenda M	17725	$10⅝	10	10	— ⅜
Brinco	2400	225	225	225	+ 5
Brisa o f	4040	150	143	150	+ 13
BCFP	26995	$9½	9¼	9½	+ ⅛
BC Res	62700	285	278	278	— 2
BC Res p	2200	$27¼	27	27	— ¼
BC Phone	20709	$20⅞	20⅜	20⅜	+ ⅛
BCPh 4⅜ p	300	$45	45	45	+ 2
BCPh 4.84	250	$13	13	13	
BCPh 5.15	z16	$51¾	51¾	51¾	
BCPh 5¾ p	z20	$58¾	58¾	58¾	
BCPH 6 pr	100	$62	62	62	
BCPH 6.80	100	$17⅜	17⅜	17⅜	
BCP 7.04 p	400	$18½	18¼	18¼	
BCP 10.16 p	286	$25½	25½	25½	
BCP 11.24 p	2000	$29	29	29	— ½
Brunswk	1150	$16⅞	16½	16½	+ ¼
Budd Can	200	$12	12	12	+ ¼
C D					
CAE	38500	$13⅛	12⅞	13⅛	+ ¼
CB Pak	800	$13	12⅞	13	
CB Pak w	10000	265	260	260	
CCL A	833	$22	21¾	22	+ ½
CCL B f	80267	$22⅛	21⅝	22	+ ⅜
CIL	2400	$25½	25½	25½	+ ⅛
CME Res o	1500	35	34	34	— 1
CSA A f	600	465	465	465	—15
Cableshar	1800	185	180	185	+ 5
Cabre	25200	360	340	340	—15
Cad Frv	8610	$16⅜	16	16⅜	+ ⅜
Cad A	126490	$9	8½	8⅝	+ ⅛
Cad Frv w	13150	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Calais	16500	65	63	63	— 2
Cambridg	11200	$16¼	16⅛	16¼	+ ⅛
Cmbridg w	9475	355	345	355	+ 10
Camel O G	1000	56	56	56	— 4
Cmnx	7000	75	70	75	— 5
Camp RL	25380	$31	30¼	30⅜	— ½
Camp Res	3107	$7½	7½	7½	
Cam Res p	1572	380	380	380	
Canstar	1000	$10	9⅞	10	
Canstar w	1000	10	10	10	+ ⅛
Canstar pr	2000	$8¾	8½	8¾	+ ⅛
Canstar wt	4000	240	225	225	— 15
Cantel	1000	$14⅛	14	14	— ⅛
Cantex	1000	$6½	6½	6½	— ¼
Cantex w	1000	$2½	2½	2½	
Cantire	1000	$3	3	3	
Cantire w	1000	$1½	1½	1½	
Canwest A	1000	$10	10	10	
Canwest B	1000	$10	10	10	
Canwest w	1000	$2	2	2	
Capilano	1000	$3	3	3	
Capilano w	1000	$1	1	1	
Capstone	1000	$3	3	3	
Capstone w	1000	$1	1	1	
Capstone p	1000	$3	3	3	
Capstone pw	1000	$1	1	1	
Capstone pr

MONTRÉAL

Tassement des cours

MONTRÉAL (PC) — Les cours se sont tassés et une forte activité régnait hier à la Bourse de Montréal. L'indice général a terminé la séance en recul de 0.76 point, à 118.65.

Le volume des échanges s'est élevé à 1,924,210 actions, contre 1,854,549 la veille.

Les pétroles ont chuté de 4.03 à 125.96 et les banques ont perdu 1.36 à 110.87. A l'opposé, les produits forestiers ont gagné 0.99 à 138.75, les industrielles 0.08 à 111.93, les services publics 0.26 à 114.99 et les mines 0.69 à 121.22.

Gulf Canada a perdu 50 cents à $17.12 (163,984 actios traitées) et Echo Bay Mines 25 cents à $13.36 (29,170 actions).

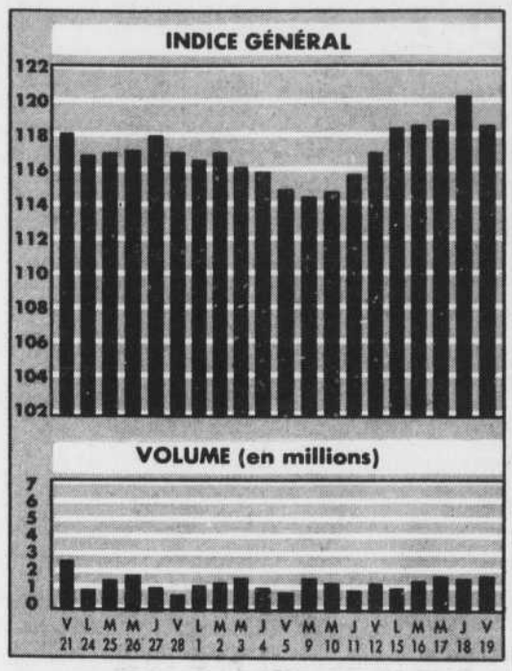
Par ailleurs, Bell Canada Enterprises est inchangé à $34.50, Alcan gagne 50 cents à $38, Imperial Oil baisse de $1.12 à $40.38, Banque royale cède 25 cents à $29 et Seagrams abandonne 38 cents à $49.75. Du côté des mines, Rio Algom est stationnaire à $20, Pancanada à $28.12 et Placer à $24.75.

Finalement les gains l'emportent sur les pertes par 122 contre 105 et 79 titres restent sur leurs positions.

Dans les "penny stocks", Provinces Exp. est stable à $.045 tout comme Bateman à $0.14 cents et Muscocho à $2.20.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aberford	8884	$10	9½	9½	— ⅜
AberfrdWt	100	170	170	170	—5
Abti Prce	ż75	$30⅛	30⅛	30⅛	—2⅜
Agnico E	2050	$15¼	15	15	— ¼
Aiguebelle	100	$4¾	4¾	4¾	
Alta energ	8228	$21⅜	20¾	20¾	— ⅜
Alcan Alu	100349	$38⅛	38	38	+ ½
Alcan Wt	17475	$11⅞	11¼	11⅜	+ ¼
Aldona M	z11	6	6	6	—7
Aligro	1000	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Alum 2.312	1100	$25⅝	25½	25⅝	
Alum 2.00	2000	$25½	25½	25½	
Alum.fIC	580	$25⅝	25½	25⅝	+ ⅛
AMCA int	16450	$20½	19⅞	19⅞	— ⅛
Amusecor	3100	105	105	105	—5
Argcen.H.I	800	$20⅛	20	20	
Asamera	3800	$10⅞	10⅝	10⅝	— ¼
BCE	135640	$34¾	34⅜	34½	
BCE 1.80p	1800	$23½	23½	23½	+ ½
BCE 2.05p	500	$34½	34½	34½	+ ½
BCE 2.70p	6150	$36	34½	35¾	+ ¼
B C Forst	13327	$9½	9¼	9⅜	+ ⅛
BGRpMt.A	200	$7	7	7	+ ⅛
BGRpM.wt	200	140	140	140	—5
BC Phone	4450	$20⅝	20½	20⅝	+ ⅛
BP Can	100	$27½	27½	27½	— ⅞
Bank NS	13100	$13¼	12⅞	12⅞	— ⅛
Baue Cont	525	$10⅛	10⅛	10⅛	— ¼
Ba Mercn	3700	$9¾	9⅜	9¾	+ ⅜
Baue Mtl	41593	$25	24½	24½	
BMO 2.85	600	$32¼	32	32	
BMO $2.50	3650	$29	28¾	28¾	
BMO Wts	4000	415	400	415	+ 25
Ba Eparg	500	$17¾	17⅝	17⅝	
BaEp 2.62	650	$27½	27	27½	+ ½
Baue Nat	77512	$13⅝	13⅜	13⅜	
BaNat 2.94	1300	$33¼	33	33⅛	+ ⅛
Ba Nat B	200	$29⅝	29⅝	29⅝	— ⅜
Ba Royale	52057	$29¾	28⅞	29	— ¼
Ba Rv Wt	19175	460	440	445	+ 20
BaRy 1.45	1725	$16¼	16⅛	16¼	+ ⅛
BaRy 1.88	ż10	$20¼	20¼	20¼	— ¾
BaRy 2.75	5200	$31¼	31	31	
Barrick R.	2100	180	180	180	+ 3
Baxter Tc	1000	70	70	70	+ 5
Berkley.pr	850	435	420	435	+ 15
fBomb A	2150	$16¾	16½	16½	— ¼
fBomb B	4235	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
Bow Val	5050	$19¾	18¾	18¾	—1
BowVI2.05	1000	$28	27¼	27¼	— ⅜
Bow V Rs	3800	$8¼	7⅞	7⅞	— ⅜
Brascade	1130	$40⅛	40	40⅛	+ ⅛
Brascan A	15090	$32⅞	32¼	32¾	+ ⅞
Brcan prF	300	$26	26	26	+ ⅛
Brunswick	520	$16⅝	16⅛	16⅝	— ¼
C D					
CAE Ind	34950	$13⅛	13	13⅛	+ ¼
CB Pak	1400	$13	12⅞	12⅞	
CB Pak.wt	6150	265	260	260	+ 5
CIL	800	$25½	25½	25½	
C T G Inc	7800	275	265	270	
CTG Wt	1350	80	80	80	+ 5
Cad Frvw	1200	$16¼	16⅛	16¼	+ ¼
Cad Fw a	1500	$8¾	8½	8½	
Ca.f.wt	1350	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Cmbdg	1000	$16¼	16⅛	16¼	+ ⅛
Cbrawt	2000	350	350	350	+ 10
Camp R	120	$7½	7½	7½	+ ¼
Cmpbel.Sp	100	$15⅞	15⅞	15⅞	
fCampeau	2150	$22¼	22⅛	22¼	+ ⅜
fCDC	2628	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
CDC Pr B	100	$97⅞	97⅞	97⅞	+ ⅜
CDC 1980	4900	$18⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
C Imp Bk	18627	$27⅞	27	27	— ½
CIBa 2.50	500	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅛
CIBa 2.05	700	$23¾	23½	23½	
CIBQ 3.562	400	$29⅜	29½	29½	
CIBa wt	5200	485	455	475	+ 30
CP Ltee	20041	$48⅝	48	48	+ ⅛
fC Tire A	990	$10	9⅞	10	+ ⅛
fC Utilit A	1348	$15⅝	15¼	15⅝	+ ⅜
C Utilit B	928	$15¾	15½	15¾	+ ⅜
C Util Srl	1000	$25½	25½	25½	+ ¼
C Util wta	6900	210	210	210	+ 5
C Util wtb	29800	215	215	215	—5
Carl Ok	870	$16⅞	16½	16½	— ⅛
Cascades	4680	$9¾	9¼	9¼	— ⅛
Celanese	1290	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Cent Dyn	2000	65	63	65	
fChateau	350	$15⅛	14¾	14¾	— ⅜
Chrysler	9115	$44⅜	42¼	42½	—1
Circo Crft	2900	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
CimL PrE	589	$14¼	14	14¼	+ ⅜
Cim L 1.17	825	$16	16	16	+ ⅛
Cominco	30800	$15¾	15½	15¾	+ ⅜
Cmp Inv	350	230	230	230	+ 20
Comterm	13025	126	120	126	+ 1
C Bath A	5780	$15¼	15⅛	15⅛	+ ⅛
Cons Gas	4600	$19⅛	19½	19½	
C Gas Wt	1700	400	390	400	+ 10
Cosek Tp	450	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
CIDesi pr	1200	$13⅜	13⅜	13⅜	
Czar Res	600	173	173	173	—7
Daon Dvlp	8300	154	150	150	—1
DenisA	10235	$18⅜	18¼	18¼	+ ⅛
fDenisonB	3535	$16⅞	16¾	16¾	
Dofasco A	18800	$24⅞	24⅝	24⅝	+ ⅛
Dofasc Wt	1000	$29¼	28¼	28¼	— ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Dome Cda	8299	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Dome Mns	200	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ¼
Dome Pet	20650	252	250	250	—8
Domtex	1289	$15	14¾	15	+ ¼
Domtar	8812	$33¾	33½	33¾	+ ¾
Domtr 2.25	300	$25	25	25	— ¼
Donohue	7650	$17⅜	16⅞	17¼	+ ⅜
DuPont A	400	$18⅝	18⅜	18⅝	— ⅛
E F					
Echo Bay	29170	$13¾	13¼	13⅜	— ¼
Entrep CP	18633	$24⅜	24⅛	24¼	— ⅛
Epitek Int	4500	48	47	47	
Falcn Cop	500	$16½	16½	16½	— ¼
FalLtee	ż30	$79¾	79¾	79¾	
Forex	200	100	100	100	+ 1
G H					
Gaz Metr	8451	$7¾	7⅝	7⅝	
Gaz 5.5 pr	300	$91	91	91	—3½
Gaz 15	200	$29¾	29¾	29¾	+ ¼
Gen Motrs	644	$108¼	107⅜	107⅜	— ⅜
Genstar	4010	$25¼	25	25	+ ¼
Genstar c	100	$30	30	30	+ ½
Geocrude	1500	228	211	211	—19
fGldcrp A	100	$6¾	6¾	6¾	
Gldcrp Wt	4500	155	146	150	—6
Guard. T.	3040	$9	8¾	9	
Gulf Can	163984	$17¾	16⅞	17⅛	— ½
Hawker	3450	$19	18¾	18¾	+ ¼
Helix.Circ	3000	$10⅝	10½	10½	+ ⅜
HelxWt	2700	$6¼	5⅞	6¼	+ ⅜
Hir Walkr	4701	$24¾	24¼	24¼	— ¼
H Wlkr D	3225	$24⅝	24¼	24¼	— ¼
H Wlkr E	200	$26¼	26	26	— ⅜
Wlkr Wts	500	250	250	250	
H.Wlkwt88	2500	280	280	280	—20
H Bay Co	121	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ⅛
Husky Oil	21450	$12⅛	11½	11⅝	— ½
Husky 13	750	$48⅝	47¾	47¾	—1⅜
I J					
IU Inter	700	$21	21	21	+ ½
Imasco ltd	25821	$42⅛	41¾	41⅞	+ ¾
Imp Oil A	56460	$41	39⅞	40⅜	—1⅛
Inco Ltd	14574	$14⅞	14⅜	14⅜	+ ¼
Inco 10pr	400	$25¾	25¾	25¾	
Inco Wts	1700	240	225	225	+ 15
Innopac	700	$10	10	10	
IBM	853	$169	166	166	+ ⅝
Inter Pipe	500	$31½	31½	31½	+ ⅜
Inverness	1500	$6	5⅞	5⅞	— ¼
Invern8.75	100	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
Irwin Toy	575	$7½	7½	7½	+ ⅛
IIvaco A	1700	$14⅝	14½	14½	
Ivaco E p	1400	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅛
Jnock prC	100	$12	12	12	— ⅜
Janck Wts	300	$5	5	5	— ⅛
K L					
Labatt	1745	$20⅝	20⅛	20¼	— ⅛
LafargeCo	3900	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
Laidlaw A	2000	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
fLaidlw B	700	$17⅝	17⅝	17⅝	+ ⅝
Lake Shre	ż50	$41	41	41	+ ¼
Lanpar T.	100	300	300	300	
fLaVrdy a	17129	325	325	325	
Loblaw	ż50	$18	18	18	— ¼
Louvem	1583	220	220	220	—5
Louvem.pr	200	410	410	410	—10
LouvmWt1	4000	43	40	43	+ 3
LouvmWt2	1100	10	10	10	
LouvmWt3	1000	65	65	65	
M N					
McM Bldl	451	$26¾	26¾	26¾	+ ⅜
Mntoba wt	1000	159	155	155	
C Marconi	2500	$23⅛	23½	23½	— ⅜
fMarit Tel	1356	$37¼	37	37¼	+ ¼
Mar dmc.a	2141	$7¾	7½	7¾	+ ¼
Mass Fer	2098	360	360	360	+ 10
Mcintyre	z15	$35⅜	35⅜	35⅜	—1⅜
Merland	203	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Merland a	800	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅛
Min Lac	200	$31	30⅝	30⅝	— ⅜
Mitel Corp	700	$9½	9¼	9¼	+ ¼
fMolson A	5094	$16¼	16⅛	16⅛	+ ⅛
MTrustc A	8100	$10½	10	10½	+ ½
Moore	2873	$55⅝	55½	55⅝	+ ⅜
fMorgn T	700	385	385	385	—10
Murphy Oil	900	$22½	22½	22½	
Nabisco L	200	$23¾	23¾	23¾	— ⅛
Nabu Net	6100	49	45	45	+ 5
NB Tel	2887	$14⅝	14⅜	14½	+ ⅛
NfldL 714	800	$7¾	7¾	7¾	+ ⅜
NfldL 9.84	8250	$10¼	10	10	— ½
Nfld 1414	1200	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
Nfld Tel	1525	$13⅞	13½	13⅞	+ ⅜
NfldT 9.75	900	$20½	20	20½	+ ¾
NfldT 13.5	400	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅜
Noranda	9842	$20⅝	20¼	20½	+ ⅜
Noran pA	200	$100¾	100¾	100¾	
Norcen.En	2119	$18¼	17½	17½	— ¾
fNoreNv	3206	$17¼	16¾	16¾	— ⅜
Normick	z148	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Nor Tel	74151	$53	51	51	—1
fNova Alt	54702	$7⅞	7¾	7⅞	
Nova 638	500	$32¾	32½	32½	— ¼
Nova 612	2400	$22¼	22	22¼	+ ⅛
Nova 15	650	$31⅛	31⅛	31⅛	+ ⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Nova 12	1900	$32¾	32½	32⅝	+ ⅛
Nova 11.24	1000	$28	28	28	+ ⅜
NuWest A	4000	68	66	66	—4
O P					
Oakwood	3300	$5¾	5¼	5¼	— ½
Oak Pr A	200	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅜
fOcelot B	500	$5⅝	5⅜	5⅝	— ⅛
fOsha A	1200	$22⅞	22¾	22⅞	+ ½
Pancdn Pt	14700	$28½	28⅛	28⅛	
Placer Dv	13375	$24⅞	24¾	24¾	
PlacerDwt	ż50	480	480	480	
Popular	ż50	165	165	165	—10
fPowr Cr	15800	$22⅞	22¾	22¾	+ ⅛
Power Fin	116	$17	17	17	+ ⅛
Prnor Gr	225	$14½	14½	14½	
Prooptic	200	230	230	230	
Provigo	5075	$17	16⅝	17	+ ¾
Q R					
Que Tel	534	$32⅞	32¾	32¾	
Quebecor	4500	$20¾	20⅛	20⅛	— ⅛
Reitman	500	$15½	15½	15½	+ ¾
fReitmn A	2700	$16⅛	15½	16⅛	+ ¾
Rio Algom	27725	$20¼	20	20	
RogersC A	500	$6	6	6	— ¼
fRogerC B	560	$6½	6½	6½	
fRollnd A	300	$15⅛	15⅛	15⅛	
Rolland B	100	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Rv Trco A	1052	$32¼	31⅞	31⅞	— ⅛
S T					
Sceptre	1400	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Scot Paper	174	$14	14	14	+ ¼
Seagram	25814	$50⅜	49⅝	49¾	— ⅜
Sears Can	300	$7½	7½	7½	— ⅛
Shell Can	4525	$24¾	23⅞	23⅞	— ⅝
Southam	2700	$55½	55½	55½	+ ½
fSpar Aer	3560	$24	23½	23⅝	+ 1⅛
fSteinb A	ż50	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
Stelco A	5633	$22½	22⅛	22⅛	— ¼
Stelco Wts	1100	415	405	405	
Sullvn.Min	2920	365	355	355	—10
Teck A	500	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
fTeck B	1000	$10½	10¼	10½	+ ⅛
Tembec.A	800	385	380	385	+ 10
Texaco	1215	$37⅞	37¼	37¼	— ¾
Thomsn A	2790	$46¾	46½	46½	+ ½
TIE teleco	10510	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛
Tor Dm Bk	25583	$17½	16¾	17	— ⅜
TrDm 2.37	100	$25	25	25	+ ¼
Total Pete	1400	$12½	12⅛	12⅛	— ⅜
Tot Pet pr	600	$30⅛	30⅛	30⅛	— ⅛
TAlRs.prC	500	$26⅛	26	26	
TrAlta A	10417	$22¼	22	22	
TrCan Pl	23320	$19	18⅞	18⅞	— ⅛
TrCan 5.0	200	$51	51	51	— ⅛
Trs mount	200	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Trillium T	200	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
TrilogyRes	500	135	135	135	—5
Trilon Fin	ż40	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅜
Trimac	1000	420	420	420	—5
Trizec B	410	$25½	25½	25½	— ½
Trust Gen	555	$19½	19¼	19½	+ ¼
U V					
Uniges A	1150	275	275	275	+ 10
fUnigs B	5200	245	235	240	+ 10
Union Gas	2060	$11⅛	11	11	
Velcro Ind	220	$54½	54½	54½	+ ½
VerSa.CIA	700	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
W X					
Walwyn	800	265	265	265	—15
Wargton	6500	82	75	75	—7
Westburne	1200	$12	12	12	— ½
Wcst Trn	20990	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
WcstT 8.5	200	$50⅝	50⅝	50⅝	— ⅜
WorldEq.A	500	$7⅜	7⅜	7⅜	
Wrld wt.B	500	115	115	115	
Xerox Cn	1000	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅛
Xerox wt	2850	280	275	280	+ 12
Junior Mines Oils					
Abcourt	6000	110	110	110	
Abitibi As	6000	31	31	31	
Americ M	1000	18	18	18	— ½
Bachelor	500	475	475	475	+ 10
Bakertalc	1500	50	50	50	—2
Barexor	3000	29	25	29	—1
Bateman	14000	14	13½	14	
Beaucp Rs	2000	50	50	50	
Brominco	1210	220	220	220	+ 20
Brosnan	2000	35	34	35	—4
Cons I Rs	665	86	86	86	+ 1
C.Imp. 10	400	245	245	245	
Dumagmi	2000	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Dumont	10000	20	20	20	
Dyna Mn	5000	14	12½	12½	—3
Explo Que	800	25	25	25	
GaintG	ż710	45	45	45	—15
Gold Tigr	6500	120	115	120	+ 2
Goldex Ifd	1000	155	155	155	
Laduboro	7500	33	33	33	
Mnra Res	5000	60	60	60	
Mscoch	10200	223	220	220	
Musco pr	200	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Prov Exp	14500	45	45	45	
Queenstn	1500	170	160	160	
W Q Mnes	1000	108	108	108	
Yorbeau	5500	89	84	89	+ 7

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low	Settle High	Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.; US$—1,000bd.ft.						
220.70	188.00 NV	204.40	202.40	204.40	+ 2.90	16
224.00	198.00 JA	211.00	211.00	211.00	—2.00	13
234.50	211.60 MR	222.30	219.00	222.60	—1.00	2
233.90	222.50 MY			236.10	+ 5.00	0

Estimate Sales: .... 14 ....
Total open interest: .... 31 ....

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E Fb		12½	$3	$3¼		4
Agnic E Fb		12½p	25	50		20
Agnic E Fb		15	135	160		20
Agnic E Fb		15 p	105	130		20
Agnic E Fb		17½	45	70		74
Agnic E Fb		17½p	$2⅝	$2⅞		2
Agnic E My		12½p	$3½	$3¾		
Agnic E My		12½p	45	70		
Agnic E My		15	185	$2⅛		4
Agnic E My		15 p	135	160		6
Agnic E My		17½p	$2¾	$3		
Agnic E Nv		12½	$2⅝	$2⅞		
Agnic E Nv		12½p	1	25		
Agnic E Nv		15 p	55	80	60	38
Agnic E Nv		17½	5	30		85
Agnic E Nv		17½p	$2½	$2¾		27
Agnic E Nv		20		25		32
Agnic E Nv		20 p	$4⅞	$5⅛		
Alcan		Fb 30	$8⅛	$8⅜	$6¾	46
Alcan		Fb 30 p	20	35	40	32
Alcan		Fb 32½	$6⅛	$6⅜	$3⅜	115
Alcan		My 32½	$6⅞	$7⅛	$6⅜	5
Alcan		My 32½p	75	90	160	99
Alcan		Nv 30	$7⅝	$7⅞	$6	9
Alcan		Nv 30 p	1	15	15	131
Alcan		Nv 32½p	1	15	20	407
Alcan		Nv 40 p	$2½	$2¾	$3⅜	313
Alcan		Nv 45	1	10	10	1490
Alcan		Nv 45 p	$7⅛	$7⅜	$9	11
Alt Enr		Mr 17½	$3⅝	$4	$5⅜	60
Alt Enr		Mr 17½p	5	15		
Alt Enr		Mr 20 p	50	65	50	178
Alt Enr		Mr 22½p	160	185	115	58
Alt Enr		Mr 25 p	$3⅞	$4⅛		
Alt Enr		Jn 20	$2⅜	$2⅝	$3	25
Alt Enr		Jn 20 p	55	75	40	5
Alt Enr		Jn 22½	115	130		
Alt Enr		Jn 22½p	165	190	115	70
Alt Enr		Jn 25	45	60	90	19
Alt Enr		Jn 25 p	$3⅞	$4⅛		
Alt Enr		Dc 17½	$3⅜	$3½	$5¼	20
Alt Enr		Dc 17½p		10	40	35
Alt Enr		Dc 22½p	150	175	120	13
Alt Enr		Dc 25	5	15		
Alt Enr		Dc 25 p	$3⅞	$4¼		
Asama		Ja 12½p	170	195	140	149
Asama		Ja 15 p	$4⅛	$4½	$3¼	18
Asama		Ap 10 p	55	65	50	50
Asama		Ap 12½p	190	$2⅛	125	17
Asama		Ap 15	20	35	65	99
Asama		Ap 15 p	$4⅛	$4½		
Asama		Oc 12½		5	5	3293
Asama		Oc 15		5	5	2758
Asama		Oc 15 p	$4	$4⅜	$3⅜	47
BC Tel		Ja 17½	$2⅞	$3¼	$3	1
BC Tel		Ja 17½p		10		
BC Tel		Ja 20	75	95	85	108
BC Tel		Ja 20 p	15	30		
BC Tel		Ja 22½		15	10	30
BC Tel		Ja 22½p	$2	$2¼		
BC Tel		Ap 17½	$3	$3⅜		
BC Tel		Ap 17½p		10		
BC Tel		Ap 20	95	115	115	80
BC Tel		Ap 20 p	30	55		
BC Tel		Ap 22½p	$2	$2⅜		
BC Tel		Oc 15				
BC Tel		Oc 15 p				
BCE		Fb 27½	$7⅛	$7½	$6¾	90
BCE		Fb 27½p	1	15	10	21
BCE		My 30	35	p 100	125	135	158
BCE		My 30	p 10	30	40	2
BCE		Nv 27½	$7	$7⅜	$6⅝	102
BCE		Nv 27½p		5	40	20
BCE		Nv 30	p	5	5	547
Bk Mtl		Fb 20		$4½	$4¾	35
Bk Mtl		Fb 20	p 10	20		31
Bk Mtl		Fb 22½p	25	40		88
Bk Mtl		My 22½	$2¾	$3		145
Bk Mtl		My 22½p	50	70		34
Bk Mtl		My 25	p 150	175		20
Bk Mtl		Nv 20	p 1	15		
Bk Mtl		Nv 22½p	10	25		376
Bk Mtl		Nv 25	p 100	125		161
Bk Mtl		Nv 27½	1	5		473
Bk Mtl		Nv 27½p	$3¼	$3½		25
Bk NS		Mr 10		$3⅜	$3⅝	$2⅛	641
Bk NS		Mr 10	p 5	25	75	28
Bk NS		Mr 12½p	30	55	135	54
Bk NS		Mr 15	p	$2⅛	$2½	$3¼	2
Bk NS		Jn 10		$3¼	$3⅜	$2⅛	1
Bk NS		Jn 10	p 15	40		
Bk NS		Jn 15	20	45		
Bk NS		Jn 15	p	$2¼	$2⅝		
Bk NS		Dc 10	p	5	15	10	57
Bk NS		Dc 15	5	15	5	422
Bk NS		Dc 15	p 52	$2⅜	$3	
Bow Val		Ja 17½	$3	$3¼	$5	8
Bow Val		Ja 17½p	5	20	50	150
Bow Val		Ja 27½	1	15	30	85
Bow Val		Ja 27½p	$7½	$8	170	
Bow Val		Ap 17½	$3½	$3⅞	$5	2
Bow Val		Ap 17½p	20	40	40	6
Bow Val		Ap 20	p 140	165	125	34
Bow Val		Ap 22½	85	110	135	81
Bow Val		Ap 25	p	$5½	$5⅝	$3½	11
Bow Val		Oc 17½	$2¼	$2⅜	$3½	101
Bow Val		Oc 17½p		10	30	105
Bow Val		Oc 20	10	25	65	264
Bow Val		Oc 22½		10	5	1404
Bow Val		Oc 25		5	10	1851
Bow Val		Oc 25	p $4⅞	$5¼	$3½	10
Bow Val		Oc 27½p		5	5	569
Bow Val		Oc 27½p	$7⅜	$7¾	$6¼	
Brscn A		Ja 27½	$5⅛	$5¾

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

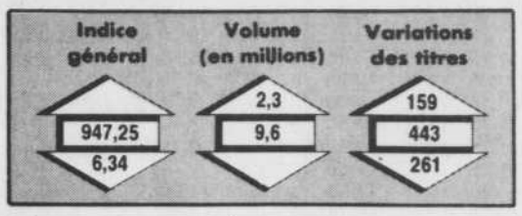
Les cours fléchissent

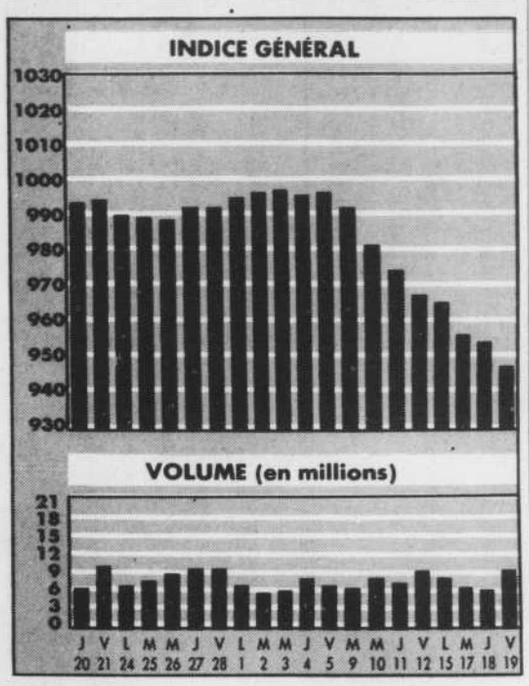
VANCOUVER (PC) — Les cours ont fléchi dans un marché léger, hier, à la Bourse de Vancouver. Les échanges ont porté sur 9,471,412 actions.

Les pertes ont été plus nombreuses que les gains (261 contre 159) et 443 titres étaient stables.

L'indice global a fini la journée à 947.25, en baisse de 6.34 sur la clôture de la veille.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aabco	1500	13	13	13	
Abv inv a	10000	22	22	22	
Abv oil	2500	61	60	60	—5
Achats	1000	45	45	45	—4
Achron	z250	16	16	16	
Achils	4333	20	20	20	
Acorn	39000	39	36	36	—5
Acqulin	2500	20	18	18	
Adams	5900	115	105	110	
Adnarn	27000	29	24	24	—1
Adriatc	8000	45	43	45	+2
Advanc	5000	10	10	10	
Aegis rs	9500	42	41	41	
Aerolift	4000	84	83	83	
Aerolf w	14000	26	22	25	—3
Ajax	1000	40	40	40	
Alamo	500	12	12	12	
Alaska	2000	135	135	135	+5
Alcan	2000	$38⅜	38⅛	38⅛	
Alcina	27800	160	135	145	—6
Alice Lk	6000	44	41	41	—3
Alpha	1500	40	40	40	
Alpin slv	10000	10	10	10	
Altar gld	6000	26	24	24	—1
Alto Exp	10000	22	22	22	+1
Amalg	12000	21	16	18	+2
Amazn	249500	185	40	40	—150
Amzn w	49700	200	40	40	—170
Amble	1999	45	45	45	
Amca	12700	81	80	80	
Amer aa	4000	61	60	60	—8
Amer bd	21250	50	48	48	—2
Am mcr	2000	21	20	20	—4
Am Pyd	2500	135	130	130	
Amer a	5000	225	225	225	+15
Amer tel	30300	120	105	105	—15
Amhwk	4000	35	33	35	
Amir	2101	95	95	95	
Amstar	8000	32	30	30	—1
Andarx	1000	25	25	25	—5
Anglo	30500	84	80	82	+2
Anglo Bo	500	96	96	96	—4
Angus rs	1500	21	20	21	+1
Ansco rs	8000	28	27	27	—3
Apex	5000	50	50	50	+2
Applied	700	210	210	210	—5
Aqarus	7500	18	15	18	+2
Arbsq	1000	15	15	15	
Arbor	6500	50	48	48	
Arch dev	41500	10	9	9	—1
Argont	2500	35	35	35	—1
Arcana	11500	16	15	15	—1
Aries	11700	380	350	380	+20
Arivac	600	270	250	250	—20
Arvc w b	6100	21	20	20	—10
Arizako	6500	70	70	70	
ARK	1000	20	20	20	+5
Arthrn	10000	20	17	20	
Artilry	3000	9	9	9	
Ashbrt	10000	7	7	7	
Ashcrft	3000	12	12	12	
Asitka	1000	56	56	56	+1
Atlntc	3833	13	13	13	
Au res	10500	49	47	47	—1
Au res w	1000	2	2	2	
Agdom	3000	20	20	20	
Auto Mr	5000	$7	7	7	
Avinch	2000	73	70	70	—2
Avalon	7000	34	33	33	
Avino	2935	190	185	190	+5
Award	2000	23	22	23	
Averok	86219	4	3	4	+1
Azora	24500	70	65	70	+5
Azure	10000	22	22	22	
BC res	15065	285	278	278	+2
Baden	3000	18	18	18	
Baker	2800	380	365	380	
Balco	1000	$6½	6½	6½	
Banbry	17600	60	59	59	—1
Banco rs	2000	50	50	50	
Bankit	6005	100	100	100	—15
Bnawst	4000	15	15	15	
Bar	1500	85	85	85	
Barcda	1000	35	35	35	
Barngt	2000	115	115	115	
Basn pet	500	15	15	15	
Bath N	1000	50	50	50	
Battle	500	20	20	20	
Bay ann	22000	31	30	30	—3
Beaua	500	48	48	48	—2
Beaucp	2000	50	50	50	
Beauld	248200	1125	95	100	—1025
Beaver	16500	55	50	50	—4
Bevrhd	z100	60	60	60	
Bedrck	7000	45	40	40	
Belair	8500	29	28	29	+1
Bellevu	4000	35	32	32	
Belmnt	1800	95	90	90	—10
Bimori	16000	100	86	90	—15
Berg	10000	37	32	32	
Berl res	4500	20	20	20	
Best res	6832	45	42	42	—1
Big ben	1000	115	115	115	—5
Bgs mnr	21416	73	65	65	—8
Bigstn w	50700	5	5	5	—1
Bishop	1000	140	140	140	—5
Bitec dvl	4600	165	160	160	
Black hil	800	140	135	135	
Blac mrl	6000	22	22	22	
Blac sw	14000	74	68	68	—6
Blk thdr	7000	40	40	40	—5
Blackst	11000	8	8	8	
Blizard	500	10	10	10	—3
Blue Ike	1000	70	70	70	
Boise cr	6000	33	32	32	—1
Bonus pt	1500	60	60	60	
Bowes ly	3500	31	30	30	
Bowes w	34000	5	3	3	
Bpi res	1400	115	115	115	
Brace	1000	46	46	46	—4
Broma	8000	45	42	42	—1
Bros d or	2500	85	85	85	+9
Bros rng	5000	17	17	17	—1
Brkwtr	25600	495	485	485	—5
Brnwst	3000	6	6	6	
Brican	2000	80	80	80	+5
Brigde	1000	40	40	40	
Brit pac	2500	21	21	21	—3
Bro res	1000	15	15	15	
Bronco	3500	3	3	3	
Br sibk b	2000	32	32	32	—5
Brx min	5000	10	10	10	—2
Bullet en	16500	27	25	25	—5
Bunyro	2500	50	50	50	
Bur Gld	3000	15	13	13	—5
Brnt gld	1000	80	80	80	
Butler	7000	65	60	60	—5

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C T Exp	18500	35	30	30	
Caara	1500	85	75	75	
Cal dnvr	1700	325	320	325	
Calavrs	4500	6	6	6	
Caldnia	5000	52	50	52	+2
Calif slv	1500	$5¾	5¾	5¾	
Callex	51000	80	70	80	
Calpine	4000	25	25	25	
Canmx	1000	68	68	68	+1
Cnartic	1500	60	60	60	
Cnreo	3000	36	33	36	+3
Cape res	1400	33	33	33	
Capella	7500	25	23	23	
Capilno	15300	117	110	112	+1
Capri	2500	63	60	60	—1
Cpricrn	11000	21	18	18	
Caribe	1000	20	20	20	—2
Carl crk	3250	22	22	22	
Carlson	5000	30	30	30	
Carnes	z50	50	50	50	
Crpnter	3000	38	38	38	
Carera	3500	110	105	105	
Casa grn	3000	21	17	21	
Cascda	6000	30	29	29	—1
Casio pt	35000	33	30	31	+1
Catear a	16500	16	13	16	
Caulfld	1000	15	15	15	
C Brnca	12700	40	36	36	—4
Cdn cntl	z300	5	5	5	
Cdn pwn	5500	46	45	46	—2
Cdn untd	10600	53	49	49	—1
Celbrty	8000	25	25	25	—5
Celico R	4500	16	16	16	
Cntnl	3200	$5⅛	5	5	—⅛
C crude	22000	17	15	15	
Cmxpn	120700	170	70	80	—89
Chanel	5000	23	23	23	
Chargr	13000	13	13	13	
Chrimg	11500	62	60	62	+1
Charltn	5500	10	10	10	
Charlm	2000	21	21	21	+1
Chatwd	23000	44	40	44	+2
Chavin	2000	15	15	15	
Chckmt	10500	100	90	90	—15
Chcmt w	10500	54	50	50	—10
Cheryl	900	51	51	51	—1
Cheven	z200	45	45	45	
Clavmr	6500	22	22	22	
Clear	2500	35	31	35	
Cline	2000	30	27	27	
Colbv	1800	170	170	170	
Cold Lk	8200	50	40	40	—13
Colfax	4500	45	45	45	—1
Collins	8500	23	23	23	
Colony	20100	154	150	150	—2
Cmche	500	10	10	10	
Comet	500	50	50	50	
Comput	2000	20	20	20	
Concert	3000	100	95	95	—10
Congka	z300	16	16	16	
C andex	z250	18	18	18	
C ascot	4250	35	32	32	—1
C barier	1400	125	120	125	
C Bound	5000	12	12	12	+2
Cons col	3000	26	25	25	
Cns cma	3781	85	80	80	—5
C Cinola	600	390	385	390	
C Five St	83298	41	41	41	
Cons knb	700	42	42	42	—3
Cons pav	2000	60	60	60	
C Reactr	3000	22	22	22	
C rio plat	z150	13	13	13	
C S Butte	1000	18	18	18	
Cons slv	z340	110	105	110	+7
Consort	8500	25	23	23	
Contct	5000	49	48	48	—1
Contnd	2000	92	92	92	+2
Con Sv	9300	175	170	170	—5
Cop yrka	13700	77	75	75	—2
Cop Lak	6315	105	100	100	+5
Coralta	4100	25	25	25	+4
Corinth	4500	94	90	90	—4
Coronet	500	35	35	35	+4
Corrie	12000	16	12	15	
Corvet	17500	10	9	10	+2
Cosmos	11500	30	25	25	—5
Cous crk	11500	75	73	75	—10
Cous b w	27500	16	10	13	
Cove	5000	33	33	33	
Cream	5000	43	40	40	
Crescnt	1200	47	45	45	—5
Cruiser	6500	71	65	65	—8
Crystal	6500	85	84	84	+2
Cube	22000	110	110	110	+10
Cumbr	6500	20	20	20	—1
Curator	3000	22	22	22	
Currie	1500	65	65	65	
Currie w	10000	10	10	10	+2
Cusac	1350	145	140	140	—5
Cutlass	8300	145	135	135	
Dor val	2100	130	120	130	+20
Dash Ike	10000	10	10	10	
Dasher	2000	23	22	22	—1
Dawsn	2000	105	100	105	—5
De baca	1500	34	34	34	+3
Decker	25100	85	82	82	+2
D south	16500	10	9	9	+1
Deex res	6000	16	16	16	
Dentia	2500	30	25	30	
Devon	5000	16	16	16	
Dia met	3000	47	47	47	
Diatec	500	41	41	41	
DPP	19000	40	40	40	
Dplmat	1000	72	72	72	+2
Divrsfd	44000	110	94	94	—21
Domgo	70000	10	10	10	
Dorado	1500	22	21	21	—1
Draw rs	4601	120	115	120	+5
Drc res	1000	60	60	60	
Dromld	4000	22	22	22	
Dual res	5000	215	215	215	
Dunoil a	300	170	170	170	
Dusty M	400	185	185	185	—5
Dnamc	1050	50	50	50	—4
Dntrnc	500	50	50	50	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E l e en	4250	20	20	20	
Eagl rdg	z1	45	45	45	
Eagle R	10000	22	21	22	+1
East wst	2000	158	155	158	+8
Estmq	12000	80	75	75	—2
Egemt	1000	20	20	20	
El cmin	6500	35	35	35	—3
El dordo	45700	144	134	144	+4
Eldrdo	500	11	11	11	
Electra	7800	63	60	63	
Elite res	6000	35	35	35	
Emerlk	8300	80	79	79	+4
Endtc	100	250	250	250	
Energx	1500	23	23	23	—2
Enex	4100	290	278	280	—5
Enfield	7000	70	63	63	—7
Epoch	1950	120	120	120	
Equine	4000	21	15	15	—6
Ericsn	4200	$5⅜	5	5	
Esprnz	3000	50	50	50	
Essex	12000	20	20	20	
Eureka	2200	120	115	115	—5
Euro pet	36850	245	235	240	—4
Euro am	9500	79	73	79	+6
Eurocn	9000	29	26	28	+2
Europa	5530	28	27	27	—2
Expo oil	12000	5	5	5	
Expres r	7500	90	70	70	—22
Field	5000	48	36	48	+9
Fifth a	3750	70	65	65	—9
Frst dvn	2000	53	53	53	
Frst wst	10700	114	100	100	—5
Five M	500	30	30	30	
Fleck w	2000	1	1	1	
Fletwd	25300	31	25	25	—5
Flin flon	4100	70	55	70	
Flint roc	2000	26	26	26	
Forms	1000	30	30	30	
Forms w	2000	2	2	2	
Frt knox	55000	87	70	70	—20
Frtv nne	3000	10	10	10	
Forum	2500	31	30	30	—3
Frnkln	2200	78	78	78	—2
Freewy	1000	167	167	167	
Fury	2500	90	80	80	
Futurty	1000	21	21	21	—3
Futurtk	15500	25	23	25	+5

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactc	2900	$6½	6	6⅛	+ ⅛
Galc w c	4500	40	40	40	—6
Galc w d	13000	30	25	27	—3
Galif res	3500	50	50	50	
Gamin	6500	45	40	40	
Gaslite	2000	30	30	30	
Gator rs	8500	60	40	40	—17
Gazelle	11500	64	53	60	
Gedds w	500	1	1	1	
Gen alie	500	120	120	120	
Genex	3000	24	24	24	
Genove	3000	33	33	33	
Geo data	3500	50	50	50	
Geodm	10500	200	195	200	
Geotec	1500	32	32	32	
Gint bav	2500	300	290	290	
Gnt pipr	1300	70	70	70	
Gldtr rs	5000	34	31	31	+1
Gladtr w	26000	5	4	4	
Glf tech	9500	24	20	24	+1
Glory	500	5	5	5	
Glow res	15000	39	35	35	
Gd brige	10000	19	16	19	+1
Gold cup	7000	8	6	6	—1
Gold pnt	2000	50	50	50	
Gld seek	2000	25	25	25	
Goldbit	17500	85	82	85	
Gldbro	6500	27	27	27	
Gldn ber	1500	80	65	80	+15
Gldn cad	500	55	55	55	—1
Gl cncrd	7200	40	40	40	
Gldn div	1000	18	18	18	
G Gate	1500	15	15	15	
Gldn hpe	1000	35	35	35	—6
Gldn key	18500	73	65	66	—12
G knight	15972	229	218	222	+7
G kn b w	33000	47	44	46	+1
Gldn lion	2200	125	120	125	
Gld nws	36870	45	40	40	+2
Gld nrth	4765	75	75	75	—1
G rim	3500	36	36	36	+1
Goldn sc	4205	$6⅝	6½	6½	— ¼
Gld seal	7500	25	19	19	
G shield	1000	32	32	32	
GVLDTGW	Z⅛???	⅝	⅝	⅝	
Gldnbel	1500	86	82	82	—3
Goldra	33000	84	82	84	+4
Goldex	8000	55	35	55	
Goldrh	1700	75	73	75	
Gdsrch	500	55	55	55	
Gldsil	6875	190	180	180	—15
Goldstk	300	136	136	136	—4
Gldwst	2000	15	15	15	
Goldwn	700	42	42	42	
Goliath	9400	$7½	7¼	7⅜	+ ⅛
Good hp	1000	71	71	71	+1
Gordon	1000	7	7	7	+1
Gossan	6300	8	5	5	
Granby	1000	10	10	10	—2
G canyn	500	15	15	15	—2
Grnde tk	8200	65	55	60	—5
Grndv	5700	261	255	260	—5
Grange	2000	330	330	330	
Gren vly	7000	12	12	12	
Grnobl	z200	5	5	5	
Greyhk	6000	19	19	19	—2
Grndst	1000	20	20	20	
Gyro	2000	40	40	40	—1
Gtr and	1000	310	300	310	
Gardy	22000	32	30	30	
Gargor	500	23	23	23	—2
Garlin	3000	70	65	65	—5
Gqd	20000	36	30	30	—3
Gector	7500	140	135	135	—5
Gelix	6800	220	216	220	—5
Gemgl	2500	30	30	30	
Gmspr	2488	105	100	100	
Genesy	12500	70	65	66	—13
Gerdis	7000	140	120	120	—25
Geron	2000	45	45	45	—5
Gi cor	13000	88	71	71	—16
Gilnd Cr	1000	45	45	45	
Gihmk	11500	40	40	40	
Gilton rs	5000	105	105	105	
Gimac	6000	15	15	15	
Gomstd	8600	57	50	57	+7
Gorton	8000	21	21	21	
Got res	1700	74	70	70	—4
Gudson	96500	75	56	62	+7
Guntng	z251	45	28	28	
Gycroft	1000	40	40	40	—3

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ican	3700	110	100	100	—10
IceStn	6500	27	27	27	+1
Impala	17000	10	7	9	
Idp	2000	85	80	80	—5
Irecov	19600	118	100	100	
Inland w	52500	15	14	14	+1
Intactn	2750	26	26	26	
Intercn	6000	30	30	30	
Intrike	89570	115	100	104	—6
Intrl e w	10000	4	4	4	
Istrl res	9000	45	42	42	+1
Itl Brmc	30400	37	36	36	—1
I camera	3000	96	95	95	—7
Intl crna	1800	$9	8½	8⅝	— ⅛
I dmascs	5425	65	55	55	—5
Int dm w	9500	7	5	7	
Intl hrs	2000	390	385	390	—10
I laco	6500	22	22	22	
Intl med	3800	115	105	115	+5
Intl Pete	3300	220	215	220	—15
Intl phsr	16950	70	58	58	—12
Int phnx	11500	33	31	33	+1
I rhodes	13500	20	18	18	—2
Ishasta	4500	17	17	17	
I Stndrd	5000	60	53	53	—2
I thnwd	z200	23	23	23	
Intl trbn	2700	190	180	180	—5
Intl vrfc	36100	98	93	98	+5
I wstwrd	7500	12	12	12	
Invadr	11500	70	5	65	—5
Invmav	63600	203	200	202	+2
Iona ind	1500	40	35	40	
Irvco	1000	35	35	35	
Is canyn	15833	15	12	12	
Island M	2200	45	40	40	—5
Jack crs	500	812½	812½	812½	—25
Jacksn	6900	130	125	125	
Jacob	5000	20	20	20	
Jarvis	2000	80	80	80	+10
Jetta res	1236M	205	40	45	
Jewel	3000	15	15	15	
Joy Ind	5000	28	28	28	+1
Julia	7000	13	13	13	
June	5000	25	22	22	
Jupitor	500	12	12	12	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaba	6000	42	40	40	
Kala exp	500	40	40	40	+3
Kaliber	11200	105	90	90	—11
Kamad	3900	66	56	56	—6
Karin lk	3000	6	6	6	
Kenar	10500	30	27	29	
Kenrgy	4000	8	8	8	+1
Kengat	500	40	40	40	
Kenrge	60500	67	55	65	+10
Kerr pet	z83	27	27	27	
Kerry	19500	38	35	35	—5
Kettle	3800	87	85	87	
Kidd res	z300	50	43	43	
Kilemb	4400	120	100	100	—20
Kinai	1500	27	27	27	+1
Kng slm	1400	260	250	260	+10
Kng sl w	4500	20	20	20	
Knie	1000	20	20	20	—4
Kokane	5000	28	28	28	—2
La Teko	13700	77	75	75	—2
Ldy robn	11000	43	40	41	+1
Lana	12000	130	120	124	—10
Lancstr	3000	69	69	69	+1
Lansco	8000	33	33	33	
Lnsdwn	1000	38	36	38	
Laredo	7000	40	40	40	
Lathwl	2000	40	38	38	—2
Laurel	2000	60	60	60	
Leader	6000	12	11	12	+1
Lear oil	5000	37	37	37	—3
Levon	56380	295	265	265	—5
Librt bel	2200	110	105	105	—5
Lincoln	4500	155	150	150	+5
Lintex	3500	20	20	20	+1
Litl bear	1000	35	35	35	
Lockwd	800	67	67	67	
Lode res	5000	50	48	50	
Lodi mtl	1000	15	15	15	
Logan	8000	39	27	27	—8
Logo res	z200	42	42	42	
Londn	500	70	70	70	+5
Lngrch	2000	18	18	18	
Loredi	1500	19	19	19	—1
Lost lak	1500	80	70	80	
Lovalst	2000	38	38	38	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Mac am	3000	37	31	37	+6
Mcmiln	2500	20	20	20	
Madilt	700	$14½	14	14½	
Magnta	800	31	31	31	—1
Maggie	11000	17	17	17	
Magna	6000	285	280	280	
Magnm	2700	35	35	35	
Mhany	900	112	112	112	
Maistic	8000	6	6	6	
Maisty	8000	20	19	19	
Mairt	5000	60	60	60	
Mlartic	700	$17½	17½	17½	
Malka	20500	60	56	56	—4
Mmoth	19400	23	21	23	—1
Mnchst	2000	35	35	35	
Manito	14500	135	130	135	+1
Mann oil	1100	10	10	10	
Mplelt	21000	19	17	17	+2
Maple	4500	22	22	22	
Mar gold	1700	12	12	12	
Maria	34000	80	70	73	—3
Maria w	5500	20	18	18	—2
Marthn	24600	300	25	25	—275
March	z100	15	15	15	
Marco	1700	395	395	395	+10
Mariln	2020	22	22	22	
Marnr	2700	46	46	46	
Mark V	3000	30	30	30	
Martel	500	18	18	18	—2
Masive	600	365	360	360	—10
Mvrick	7000	42	40	42	+3
Maymc	10700	290	270	280	—15
Mconel	15500	39	36	38	+4
Mcnein	1000	70	70	70	
Medaln	3000	6	6	6	
Media a	42250	95	84	85	+4
Megaln	z100	10	10	10	
Merfin	2000	65	50	50	—20
Metro	2000	50	50	50	
Michl rs	3000	19	19	19	
Micron	2000	275	270	275	+5
Mid Mtn	5000	13	13	13	
Mid Nrt	1500	52	52	52	—3
Midlgat	28500	25	17	17	—8
Midlnd	3500	32	30	30	—2
Migent	5200	205	200	200	—5
Mindv	4000	55	51	55	—4
Minerx	7790	123	118	118	—2
Mneta	10500	9	8	8	
Mirm en	2500	41	41	41	—4
Mischf	z1	140	140	140	
Mistral	10500	49	41	45	
Mix res	500	15	15	15	
M video	5000	270	260	270	+10
Moly mit	3000	11	11	11	—2
Mono	3000	17	15	17	+2
Mono wt	10000	2	2	2	
M christ	6000	19	16	16	—6
Monshn	12000	48	46	48	+2
Mosprt	4100	252	250	252	+2
Mosato	2200	41	41	41	—4
Mt Clvry	4000	57	57	57	
Multint	500	26	26	26	
Mndee	3500	30	30	30	
Musto E	28875	380	365	380	+20
Mutual	900	89	89	89	
Myst mt	6000	90	90	90	
Nalcus	5000	23	23	23	
Nalos	2500	45	42	45	
NCA Mrl	100	255	255	255	
Ncn expl	27400	145	120	130	+5
Nevada	25000	21	21

Malgré le retour des profits pour l'industrie automobile nord-américaine, le Japon demeure encore une menace

JOHN HOLUSHA
(du *New York Times*)
traduit par Jean-Philippe Tastet

Les Trois Grands ont enfin quitté la zone rouge. Mais les Japonais, en dépit de leurs alliances avec les Américains, demeurent une menace.

En 1980, l'industrie automobile semblait être à deux pas de la faillite. Pour la première fois de son histoire, la General Motors Corporation (GM), le plus grand des constructeurs automobiles, enregistrait une perte stupéfiante de $ 763 millions. GM, la Ford Motor Corporation (Ford) et la Chrysler Corporation (Chrysler) vendaient, à elles trois, un nombre respectable de 6.6 milliards de voitures cette année-là mais affichaient tout de même des pertes moyennes de l'ordre de $ 4 milliards.

Après quatre exténuantes années, l'industrie a amorcé un virage en direction de profits considérables. Les Trois Grands ont tous apporté des modifications — technologiques, de design mais aussi dans leurs rapports avec les Japonais — qui ont amélioré leur productivité et ont considérablement réduit le nombre d'automobiles qu'ils doivent construire pour enregistrer des profits. Alors qu'ils vendent à peine un peu plus d'automobiles en 1984 qu'ils ne l'avaient fait en 1980, les Trois Grands sont supposés annoncer des profits énormes cette année.

Et tout récemment, un autre obstacle était franchi lorsque GM et le Syndicat des travailleurs unis de l'automobile signait un contrat provisoire. En fait, ce qu'accorde cette convention d'avant-garde au plus important constructeur automobile — et aux autres constructeurs s'ils devaient lui emboîter le pas — est une flexibilité maximale dans la direction choisie pour opérer.

« Il est difficile de trouver quoi que ce soit dans l'industrie automobile d'aujourd'hui qui ne subisse pas une forme de changement », explique M. David Cole, directeur du bureau pour l'étude du transport automobile de l'université du Michigan.

En fait, le seul aspect de l'industrie automobile à n'avoir pas changé, est que ces compagnies construisent toujours des autos et des camions. Contrairement à d'autres secteurs industriels plus lourds, comme la sidérurgie, les constructeurs automobiles ont consacré leurs considérables moyens financiers ainsi que leur énergie à leur raison d'être. Au cours des cinq dernières années, ils ont investi près de $ 500 milliards dans de nouveaux modèles ainsi que dans des usines neuves et plusieurs autres milliards sont prêts à être utilisés.

Contrairement au secteur métallurgique, Détroit a peu diversifié ses efforts. GM a bien payé $ 2.5 milliards en juin pour acquérir Electronic Data Systems, le spécialiste de systèmes de traitement de données, fondé par M. Ross Perot, mais cet achat, comme d'autres investissements de moindre importance que GM a faits cette année était tout autant destiné à accélérer le processus de modernisation technologique de ses usines qu'à réaliser des profits financiers.

« Les constructeurs ont réalisé qu'ils pouvaient continuer à faire leurs affaires tout en les améliorant », explique M. Gary M. Glaser, un analyste du secteur automobile de Sanford C. Bernstein & Company.

Et il faut dire qu'ils se tirent déjà très bien d'affaire. L'année dernière, avec des ventes de 6.8 millions de voitures, les profits combinés des Trois Grands étaient de $ 6.15 milliards. GM réalisait un profit record de $ 3.7 milliards et égalait d'ailleurs pratiquement cette somme au premier semestre de 1984 avec $ 3.2 milliards. Les analystes estiment que GM réalisera entre $ 5 milliards et $ 6 milliards cette année, que Ford réalisera $ 2.8 milliards et que Chrysler, qui bénéficie encore de mesures fiscales spéciales, réalisera $ 2.4 milliards de profits.

En fait, dans les années à venir Détroit pourrait tirer profit des changements technologiques qui, à l'échelle mondiale, balaient l'industrie automobile. D'après une récente étude du Massachussetts Institute of Technology (MIT) ainsi qu'un rapport ultérieur de la National Academy of Engineering, les constructeurs automobiles américains ont la possibilité de prospérer en assimilant et en mettant en oeuvre les techniques de production les plus avancées qu'on connaît aujourd'hui, tout en n'ayant pas à passer par le stade technologique intermédiaire par lequel sont passés les constructeurs automobiles européens et japonais dans les années 70.

Toutefois, il reste à cette industrie quelques obstacles de taille à franchir. Et l'un d'entre eux est l'importance accordée en Amérique à la rentabilité à court terme. Comme le souligne l'étude de MIT la restructuration du secteur « sous-entend un investissement financier énorme à long terme mais également la possibilité de consacrer une partie de cet investissement à une étude critique et indépendante ». Contrairement à ce qui se passe en Europe ou au Japon, il n'existe pas, ici, de relations étroites entre les organismes de prêts ou autres institutions financières et l'industrie automobile; l'étude en tire donc la conclusion que « les perspectives de rétablissement d'un équilibre compétitif restent incertaines » pour l'industrie automobile américaine.

Aux yeux des dirigeants de ce secteur industriel, le péril le plus grand demeure l'un de ceux qu'ils connaissent bien : le Japon. Actuellement, l'industrie est plus ou moins protégée des effets directs de la compétition japonaise par les soi-disant programmes de restriction qui limitent les ventes de modèles japonais à 1.8 million par an sur le territoire américain. Mais ces programmes sont supposés se terminer au mois de mars 85, et pourraient ne pas être reconduits.

Sans certaines restrictions, les dirigeants de l'industrie automobile ont prédit que les Japonais pourraient s'accaparer 40 % du marché automobile américain comparé aux 22 % actuels. Malgré tous les efforts déployés par Détroit au cours des dernières années il en coûte encore $ 1,000 de moins de produire une automobile au Japon qu'en Amérique.

Les Trois Grands essaient de réduire cet écart par tous les moyens. Tous trois automatisent, s'approvisionnent à l'extérieur et signent maints accords avec les constructeurs automobiles japonais. Mais en raison du fait qu'il s'agit de compagnies différentes ayant des besoins différents, leurs stratégies sont également différentes.

GM est très puissant dans le domaine des gros modèles de luxe et d'après l'étude de MIT gardera dans ce secteur une avance de taille sur les autres constructeurs. Les trois nouvelles usines de montage de la compagnie à Orion, Mich., Wentzville Mo et Detroit-Hamtramck, où l'usine est encore en cours de construction, sont toutes trois vouées à la production de gros modèles.

General Motors

Mais jusqu'à présent GM a été incapable de produire de façon rentable de petits modèles, comme sa Chevrette, et pourtant ce secteur compte pour 40 % du marché américain. Par conséquent, la compagnie prévoit commencer à construire des compactes en Californie dans une entreprise conjointe formée avec Toyota. Parallèlement à cela, la compagnie a développé ce que ses administrateurs appellent « une approche sur deux fronts »; on importe d'Extrême-Orient de petits modèles, tout en développant d'une façon radicale de nouvelles techniques de production pouvant être compétitives en Amérique.

La compagnie devrait acheter jusqu'à 280,000 très petits modèles ou sous-compacts chaque année au Japon et les vendre comme des Chevrolets. La mini-compacte connue sous le nom de Sprint, et mise au point par Suzuki Motor Company, est vendue dans les États de l'Ouest. La Spectrum, de Isuzu Motor Company, sera très bientôt introduite sur le marché de la côte-est. GM a également passé des accords en vue de pouvoir construire environ 170,000 petits modèles par an avec une filiale du groupe Daewoo en Corée du Sud. Les dirigeants de GM prévoient que, d'ici quelques années, lorsque les autos sortiront de la ligne de montage elles pourront être vendues dans ce pays comme des Pontiacs.

Récemment M. James McDonald, le président de GM, décrivait les importations comme « une mesure provisoire pour enrayer un mal » et devant être utilisées jusqu'à ce que l'expérience de la compagnie dans la construction nationale de petits modèles soient jugée susceptible d'être rentable. « L'étape intermédiaire est nécessaire pour conserver intactes nos concessions », dit-il. « Si nous devions perdre notre groupe de distribution, alors nous serions en face de sérieux problèmes à longue échéance. »

L'objectif ultime de l'expérience, appelée « Sahvin Project », est un modèle sous-compact ayant une consommation de 45 mpg en ville. Le montage différerait beaucoup de celui des modèles actuels et on arriverait à augmenter les gains de productivité de 50 % par rapport à ceux obtenus avec les méthodes conventionnelles de montage. Dans sa convention signée avec les TUA, GM s'est engagée à construire le modèle Sahvin aux États-Unis « sous couvert de la possibilité de mettre en pratique les concepts développés par l'équipe d'étude du projet ». Quoi qu'il en soit, la Sahvin ne devrait probablement pas être mise sur le marché avant 1988 ou 1989.

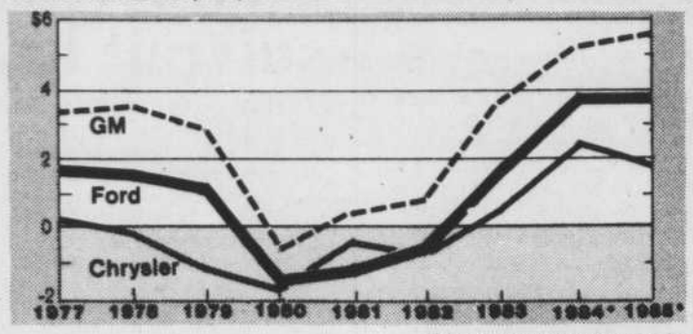
GM est aussi en train d'essayer de réduire son personnel de bureau qui, pendant les années où la compétition avec l'étranger n'existait pratiquement pas, a augmenté de façon démesurée. Bien qu'elle ait été présentée comme un moyen de mieux répondre aux nouvelles exigences du marché, la restructuration, effectuée au début de l'année, de ses cinq divisions automobiles en deux groupes, amènera inévitablement des coupes claires dans le secteur clérical. Cette théorie, avancée par des experts industriels est corroborée par le professeur Cole qui croit que 30 % à 40 % des 130,000 employés cléricaux de GM pourraient disparaître.

D'autres réductions pourraient être faites dans les services des pièces détachées, une relique coûteuse de programmes de promotion antérieurs établis par GM. M. Alfred S. Warren, jr, le vice-président des relations industrielles, déclarait que, à titre d'exemple, les coûts de main-d'oeuvre augmentaient de 10 % le prix des batteries d'automobiles GM. La compagnie perd aussi de nombreuses ventes à l'extérieur dans le secteur des petits moteurs électriques et dans celui des locomotives,

Voir page 24: Automobile

Retour de profits

Revenus nets des trois principaux constructeurs automobiles (en milliards de dollars)



*Sources: Sanford C. Bernstein Co.

D'où vient l'optimisme de Detroit

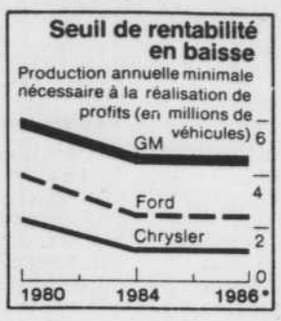
Demande en hausse

Total des ventes d'autos en millions d'unités



Seuil de rentabilité en baisse

Production annuelle minimale nécessaire à la réalisation de profits (en millions de véhicules)



*Sources: Sanford C. Bernstein Co.

Les principales stratégies

GM

• Acheter plus de pièces à l'étranger • Accélérer le processus d'automatisation et réduire l'embauche ainsi que le personnel • Acquérir des compagnies de haute technologie pour souligner et augmenter le savoir-faire • Importer des sous-compactes japonaises pour les vendre en tant que modèles de GM • Produire des modèles compacts aux États-Unis en coopération — sous forme d'entreprise conjointe — avec Toyota

Ford

• Acheter plus de pièces à l'étranger • Effectuer le montage de certains petits modèles au Mexique • Développer la production de modèles de luxe outre-mer pour le marché américain • Réduire les coûts en limitant le choix des options • Produire des modèles compacts aux États-Unis au travers d'une entreprise conjointe avec Mazda

Chrysler

• Acheter plus de pièces à l'étranger • Orienter la production vers des modèles sportifs et de luxe, plus rentables • Accélérer le processus d'automatisation des lignes de montage • Continuer à importer des modèles sous-compactes japonais pour être vendus en temps que modèles de Chrysler • Produire des modèles sous-compacts aux États-Unis au travers d'une entreprise conjointe avec Mitsubishi

ATTENTION!
offre renversante



Voici l'occasion de remplacer vos verres par une verrerie prestigieuse, signée Luminarc.
Faites votre prochain achat de carburant chez un détaillant Esso participant et vous pourrez vous procurer ces verres à prix... renversants!

Vente limitée à 1 verre par achat de carburant. **taxe en sus*

Commencez dès maintenant votre prestigieuse collection de verres à prix d'aubaine.

Avec vous, on va de l'avant. Esso

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

La chute des prix mondiaux du pétrole se généralise

PARIS (AFP) — Une chute généralisée des prix du pétrole brut s'est enclenchée après la décision cruciale jeudi soir du Nigeria, le principal producteur africain, d'emboiter le pas à la Norvège et au Royaume-Uni, en réduisant ses tarifs de deux dollars par baril.

Secouée par le mouvement de baisse engagé à la surprise générale par les producteurs de la mer du Nord, l'OPEP doit maintenant tenter de limiter la casse en cherchant lors d'une conférence extraordinaire à Genève, dans les jours à venir, à maintenir une grille des prix respectée par ses treize pays membres.

Déterminée à aller vite, l'OPEP pourrait même, selon des milieux informés proches de l'organisation, avancer de quelques jours sa conférence consultative annoncée jeudi pour le 29 octobre.

Dans un marché toujours excédentaire, l'annonce d'une réduction de 5 à 7 % des prix des bruts de qualité légère n'a pas stoppé la dégradation des cours lors des transactions au comptant (spot): à Rotterdam, des cargaisons de brut britannique Brent n'ont trouvé preneurs vendredi qu'à $26-26.50 par baril soit bien au dessous du nouveau tarif officiel de $28.65.

Directement concurrencé par les pétroles de la mer du Nord de même qualité, le Nigeria, en butte à un lourd endettement extérieur, n'a donc pu résister plus de trois jours à la pression de ses clients. Il est clair qu'il y a une limite aux sacrifices, a déclaré à Lagos le ministre nigérian Tam David-West en annonçant une baisse de 30 à 28 dollars du baril de 159 litres de Bonny Light.

La capacité de production mondiale excède aujourd'hui la demande d'environ 20 %, une situation qui pourrait durer jusqu'aux premières années de la prochaine décennie, a estimé vendredi à un colloque sur le pétrole à Londres M. Ali Naimi, président de l'Aramco, qui exploite les énormes gisements saoudiens.

Une situation qui selon les lois du marché devrait faire baisser les prix du pétrole vers un niveau proche des 25 à 26 dollars le baril, avait auparavant souligné à ce colloque le secrétaire à l'Energie américain M. Donald Hodel.

L'Arabie saoudite suivrait le mouvement

NICOSIE (AP) — L'Arabie saoudite et d'autres pays producteurs de pétrole se préparent à réduire leur production pour stabiliser le marché, a annoncé vendredi l'hebdomadaire Middle East Economic Survey.

Selon cette revue, publiée à Chypre, qui fait autorité dans les milieux économiques et financiers, un groupe de ministres de pays membres de l'OPEP et d'autres appartenant à des pays qui n'en font pas partie doit se réunir lundi pour « des consultations cruciales » destinées à mettre en place « un programme de réduction de production afin de défendre les structures tarifaires existantes ».

Parmi les participants appartenant à l'OPEP figureraient l'Arabie saoudite, le Koweit, le Venezuela et peut-être la Libye. Parmi les pays n'appartenant pas à l'OPEP sont cités les noms du Mexique et de l'Egypte.

Cette réunion sera suivie, précise la revue qui a fourni à l'Associated Press un exemplaire de son numéro à paraître lundi, de la rencontre de tous les ministres de l'OPEP à Genève le 29 octobre.

L'OPEP avait cependant enrayée un premier mouvement de repli des prix du brut à la fin juillet, en réduisant sa production d'environ deux millions de b-j.

Elle n'a en revanche pas su s'entendre ces derniers mois sur de nouveaux différentiels séparant les prix des pétroles lourds et légers, alors que le marché évoluait. Les producteurs de bruts légers avaient du mal à vendre leur pétrole devenu trop cher, à moins de tricher au risque de déstabiliser le marché, ce que certains producteurs ont fait, selon les milieux pétroliers.

Les 13 vont être forcés d'opérer, dans la douleur, ce réajustement des différentiels au cours de leur prochaine conférence extraordinaire, s'ils veulent réussir à stabiliser les prix, souligne-t-on dans les milieux pétroliers.

Selon le ministre koweitien du pétrole

L'OPEP ne compte pas modifier ses prix

KOWEIT (AP) — Le ministre du Pétrole koweitien Cheik Ali Khalifa al Sabah a affirmé vendredi que les 13 pays membres de l'OPEP étaient déterminés à défendre la structure de leurs tarifs pétroliers, en dépit de la décision unilatérale du Nigéria d'abaisser le prix de son pétrole de deux dollars.

« Les dernières réductions consenties par certains pays sur leurs prix pétroliers n'affecteront en rien notre détermination au sein de l'OPEP à défendre la structure de prix actuelle », a déclaré le ministre à l'Agence de presse koweitienne, en précisant que le cartel n'avait « aucune intention de réduire le prix actuel de 29 dollars par baril » pour la qualité de référence, l'« Arabian light ».

À Abou Dhabi, un porte-parole de la compagnie pétrolière nationale a démenti les informations qui avaient circulé la veille, selon lesquelles l'Emirat avait décidé d'accorder à ses clients une réduction d'un demi-dollar par baril sur ses contrats à long terme, sur la qualité « Murban light ».

Le Nigéria, qui est membre de l'OPEP, a annoncé jeudi soir une baisse de son pétrole, à la suite des baisses décidées par la Grande-Bretagne et la Norvège. Cette décision du Nigéria place le cartel dans une situation délicate, et à Koweit, on reconnaît dans les milieux pétroliers que l'initiative de Lagos a surpris. « La décision nous a pris au dépourvu, d'autant que le Nigéria a été récemment autorisé à accroître son quota de production pour faire face à ses difficultés économiques ».

On redoute que la décision nigériane ne déclenche une guerre des prix au sein du cartel. L'une des techniques pour éviter un tel affrontement consisterait à remanier la structure des tarifs en-deçà et au-delà du barème de référence, celui du baril d'« Arabian light », qui resterait à 29 dollars.

On a appris de source proche du ministère du Pétrole que l'OPEP n'envisageait pas de réduire sa production totale, qui est de 17.5 millions de barils quotidiens, ne serait-ce que pour empêcher les pétroliers britanniques et norvégiens - qui ne sont pas membres du cartel - d'en profiter pour accroître leur part de marché.

Les ministres de l'OPEP ont décidé de se réunir le 29 octobre à Genève pour examiner cette situation. Selon certains observateurs, la décision du Nigéria pourrait faire des émules et se traduire par des baisses discrètes de la part des membres de l'OPEP.

◆ Automobile

au profit de compagnies ayant des coûts de main-d'oeuvre moindres, ajoutait-il.

Ford

Ford n'a pas encore négocié de nouveau contrat avec le syndicat automobile, et les dirigeants de la compagnie ont précisé qu'ils n'accepteraient pas forcément le type de contrat développé avec GM. Quels que soient les résultats de ces négociations Ford, qui autrefois avait développé sa division outre-mer à cause de la dominance de GM en Amérique du Nord, est supposée puiser davantage dans sa division à l'étranger, et ce, dans le but de renforcer sa position en Amérique.

Contrairement à GM et à Chrysler qui, elles, produisent et commercialisent en majeure partie aux États-Unis, Ford a effectué 36 % de ses ventes à l'étranger, au cours de l'année passée. La division Ford-Europe a prêté plus de $1 milliard à la maison-mère au début des années 1980, ce qui permet à cette dernière de continuer à développer de nouveaux produits pour le marché américain.

Ford a fortement sollicité ses divisions d'ingénierie et de design en Angleterre et dans le reste de l'Europe, les reliant par ordinateurs au quartier-général de Dearborn. En raison d'une similitude croissante entre les modèles américains et européens, l'ingénierie et le travail de développement effectués d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique peuvent être plus facilement exploités en Amérique et en Europe.

Sur les marchés asiatiques et du Pacifique, la compagnie commercialise les modèles Ford Laser et Ford Telstar, qui sont généralement montés par Mazda Motor Company du Japon dont Ford détient 25 % des parts. Ford pourrait également tenté de fonder une entreprise conjointe avec Mazda dans le but d'assembler des sous-compactes aux États-Unis.

À la fin de cette année, dans le but de répondre à la demande des amateurs de modèles sportifs comme les BMW, Ford présentera la Merkur XR4Ti, construite en Allemagne de l'Ouest.

Comme les autres constructeurs, Ford prévoit continuer à rationaliser son secteur de montage, suivant en cela les techniques d'inventaire restreint développées par les Japonais. Déjà, M. Philip Caldwell, le président de Ford, a déclaré que « le volume de rentabilité dans notre secteur nord-américain a été réduit de 40 % ».

Plus que les autres constructeurs, Ford utilise le marketing comme un outil susceptible de couper les coûts de fabrication. Le modèle 1985 de la Mercury Topaz sera offert à seulement trois niveaux de prix et aura une très courte liste d'options disponibles en comparaison des sept niveaux de prix et du plus grand choix d'options offertes dans un modèle correspondant, la Ford Tempo.

M. Philip E. Benton, jr, vice-président du secteur de commercialisation expliquait : « Nous avons décidé que nous réduirions le nombre d'options ainsi que l'équipement, de 75 % cette année. » Ceci devrait permettre, dit-il, de réaliser des « économies majeures dans le secteur de la fabrication ». « Nous devons absolument simplifier les opérations dans les usines », déclarait-il lors du lancement du nouveau modèle de la compagnie. « C'était très bien de ne jamais produire deux fois le même modèle lorsque nous n'avions aucun problème d'argent, mais ce n'est plus le cas alors que nous devons faire face à une compétition à l'échelle mondiale. »

M. Bento ajouta que sa compagnie espérait pouvoir rationaliser en les simplifiant, toutes les lignes de ses voitures, et par là même supprimer la confusion de l'acheteur devant la prolifération d'options. Tout ceci devrait être possible avec l'arrivée sur le marché du modèle 1987 de Ford.

Chrysler

Des usines démodées et peu rentables, des modèles dépassés qui attiraient seulement de nouveaux acheteurs marginaux furent à deux doigts de couler la Chrysler Corporation. Mais à présent, elle est à même de commencer à produire des modèles destinés à un public jeune et aisé financièrement, et elle dispose pour cela d'une nouvelle usine de montage étincelante et qui, au dire des dirigeants de la compagnie, est comparable qualitativement à ce qui se fait de mieux au Japon. Comme les autres constructeurs, Chrysler recherche un accord aux États-Unis avec un constructeur automobile japonais — dans son cas, Mitsubishi.

Aujourd'hui, le joyau de la compagnie est son installation dernier cri de Sterling Heights, Michigan, où 162 robots soudent, peignent et aident à assembler la Chrysler Lebaron GTS et la Dodge Lancer.

Ces modèles, autant que l'usine de production, sont importants aux yeux de Chrysler. D'après les analystes, dans le passé la compagnie produisait des modèles attirant des personnes d'un certain âge, appartenant à la classe ouvrière, ce qui était une des raisons pour lesquelles, lors de récessions, c'était la compagnie la plus durement atteinte. Ses nouvelles automobiles, sont des modèles plus sportifs et plus aérodynamiques destinés à un public plus jeune, disposant de plus de ressources financières et qui habituellement achète des voitures importées. Les nouveaux modèles seront en vente, au début de l'année prochaine, à des prix allant de $ 8,000 pour les modèles de base à plus de $ 12,000 pour ceux équipés de moteurs turbos.

L'usine elle-même a été conçue de façon à réduire les coûts de production en améliorant les contrôles de qualité et en augmentant la productivité des ouvriers. Lorsqu'elle fonctionnera à plein régime, produisant avec deux roulements d'équipes, quelque 60 voitures à l'heure, l'usine de Sterling Heights emploiera seulement 3,000 ouvriers de chaîne de montage; environ la moitié du nombre nécessaire au bon fonctionnement d'installations moins sophistiquées.

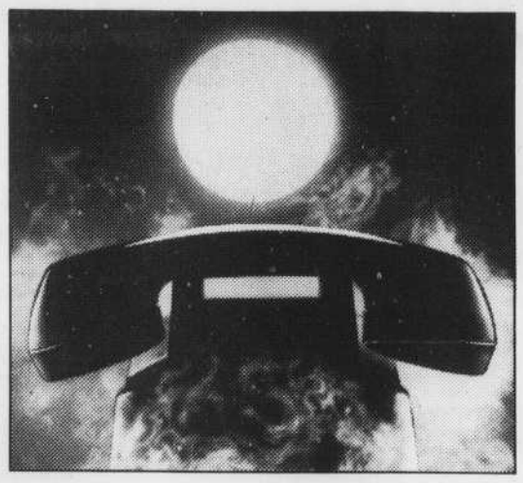
D'après M. Richard E. Dauch, le solide ex-arrière de l'université Purdue, et qui est maintenant responsable des usines de montage de Chrysler, le facteur le plus important est peut-être la réduction du nombre de réparations devant être effectuées à l'usine, pour corriger des erreurs commises, antérieurement, lors du procédé de montage. Lorsque la compagnie toucha le fond du tonneau, en 1981, il faisait remarquer que « seulement 38 % de nos voitures sortent d'usine sans recevoir en quelque sorte de réparations ».

A présent plus de 80 % des mini-fourgonnettes qui sortent de l'usine Chrysler de Windsor, Ontario, usine remise à neuf l'an passé, sont expédiées sans qu'il ait été nécessaire d'effectuer des réparations majeures. M. Dauch confiait que 90 % était un but fixé pour l'usine de Sterling Heights.

Au fur et à mesure de la présentation des nouveaux modèles, toutes les usines Chrysler seront équipées des perfectionnements technologiques les plus récents, ajoutait-il. Ceci devrait être possible d'ici à la fin de la décennie.

Télémarketing: une nouvelle ère commence...

...et l'horizon qui s'ouvre au chef d'entreprise n'est plus le même. Aujourd'hui, nul ne doit se contenter d'une croissance lente ou de ventes anémiques. Le télémarketing est en mesure de donner à votre démarche marketing le souffle qui lui permettra d'accroître rapidement et considérablement les profits de votre entreprise.



Multiplier les ventes
Le télémarketing, c'est une approche marketing qui repose sur un usage complètement repensé des télécommunications dans l'entreprise. En intégrant à la base les télécommunications à votre effort marketing, le télémarketing vous permet d'augmenter de façon décisive le chiffre des ventes tout en diminuant le coût relatif à chaque vente.

Développer les marchés
Le télémarketing s'appuie sur une compilation systématique de l'information; il vous permet ainsi d'identifier et de conquérir de nouveaux marchés à un rythme étonnant, tout en vous offrant la possibilité d'exploiter de façon optimale les marchés où vous êtes déjà implantés.

Accroître le service et la productivité
En incorporant le service à la clientèle de votre entreprise à l'ensemble des opérations prises en charge par le télémarketing, vous pouvez jouir d'une plus grande considération de la part de vos clients et d'une fidélité bien supérieure à ce qui vous avait semblé possible jusque-là.

Le télémarketing vous permet en outre d'effectuer le traitement des commandes avec une efficacité qui vous donne un avantage marqué sur la concurrence. Il vous permet également d'améliorer la rentabilité des comptes marginaux, et même de rationaliser et de rentabiliser davantage l'ensemble de la gestion des comptes.

Contrôler et planifier
Le télémarketing comporte des mécanismes de contrôle et de mesure des résultats d'opération qui lui permettent d'évaluer avec précision et régularité sa propre performance. Vous êtes ainsi en mesure de planifier et d'ajuster vos stratégies marketing en fonction d'une connaissance toujours supérieure et de votre marché et de vos opérations.

L'ère du télémarketing est déjà commencée. À l'heure où vous terminez ces lignes, vos concurrents en prennent connaissance. Et ils réfléchissent.

Telecom Canada a préparé pour vous une brochure qui vous en apprendra davantage sur le télémarketing. Vous pouvez l'obtenir en appelant, sans frais, au **1 800 361-3050.** (En Colombie-Britannique, 112 800 361-3050.)

Telecom Canada est le réseau national qui regroupe les dix compagnies de télécommunications à travers le Canada.

L'ère du télémarketing

Telecom Canada

AGT • Bell Canada • B.C. Tel • Island Tel • Manitoba Telephone System • Maritime Tel & Tel • NBTel
Newfoundland Telephone • SaskTel • Télésat Canada

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:

À Montréal: 332-3891
À Québec: 687-2022

Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 3

Montréal, samedi 20 octobre 1984



PHILIP GLASS

Une musique pour notre temps

MAURICE TOURIGNY

NEW YORK — Il y a dix ans Philip Glass et sa musique étaient inconnus du grand public, malgré un groupe d'adeptes qui ne rataient aucun de ses concerts. Ces fidèles se rencontraient dans des « lofts » de SoHo et, assis par terre devant le musicien et son synthétiseur, ils passaient des soirées inoubliables : ils assistaient à la naissance d'une musique nouvelle.

Aujourd'hui, les mêmes lofts sont habités par de jeunes professionnels nantis et Philip Glass a déménagé ses instruments dans d'autres salles où il peut enfin atteindre des centaines de spectateurs; Carnegie Hall et le Lincoln Center lui ont ouvert leurs portes. Peu de temps après son passage à Montréal (au Spectrum les 20-21 et 23 octobre), Philip Glass verra la première newyorkaise de son opéra *Akhnaten* au New York City Opera le 4 novembre. La Brooklyn Academy of Music présentera à compter du 11 décembre une nouvelle production de *Einstein on the Beach*, le premier opéra du compositeur créé en 1976 dans une mise en scène de Bob Wilson.

Lors d'une entrevue accordée au DEVOIR à New York , Philip Glass décrit sa musique comme « musique de concert de notre temps. Il faut se souvenir que je viens de la tradition de la musique écrite et non de l'improvisation. Ce que j'écris est moderne et j'utilise des instruments électriques et un système d'amplificateurs. »

L'oeuvre de Glass a été qualifiée tour à tour de « trance music », de « solid state music » et de minimaliste. « Les noms qu'on lui donne ne m'intéressent pas beaucoup. Pour moi le minimalisme a pris fin en 1976 alors que je terminais *Einstein*. Depuis j'ai exploré d'autres voies. »

Philip Glass est né à Baltimore en 1937 et dès son enfance, il fait preuve d'un talent musical hors du commun : à huit ans, il entre au Peabody Conservatory dans sa ville natale et sept ans plus tard, l'Université de Chicago le compte parmi ses plus brillants étudiants. De 1957 à 1961, il se consacre à la composition à la Juilliard School de New York et en 1964, il quitte les États-Unis pour Paris où il étudie avec Nadia Boulanger. « À Paris, j'ai eu la chance de travailler avec Ravi Shankar sur la musique d'un film; j'ai fait de la transcription pour lui et j'ai dirigé l'orchestre lors de l'enregistrement. C'est à ce moment que j'ai commencé à penser à ma musique. »

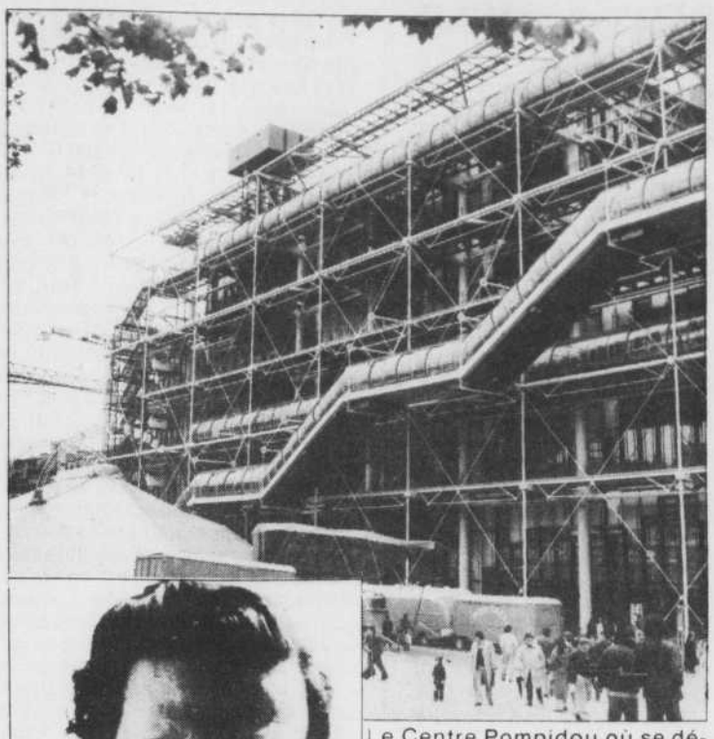
Des voyages en Afrique du Nord, en Iran, en Turquie et aux Indes lui font connaître la musique non occidentale. « Ni les professeurs de Juilliard, ni Nadia Boulanger ne comprenaient les traditions d'Asie et d'Afrique; après 20 ans d'études, je les ai découvertes et en 1967 je suis entré à New York la tête pleine d'idées. J'ai repris les structures et la grammaire de la musique asiatique mais quand j'écoute mon travail, je n'entends pas les airs indiens. Si je n'avais pas révélé mes sources, bien peu de gens les auraient identifiées. »

Les pièces de Glass sont constituées de longues phrases musicales répétées et lentement modifiées par touches successives. Ces répétitions forment des cycles qui se superposent pour

Suite à la page 36

PARIS

De la bohémienne endormie au chant inuit





Le Centre Pompidou où se déroule un hommage à Pasolini (en médaillon)



« La bohémienne endormie » du peintre Henri Rousseau

HÉLÈNE DE BILLY

PARIS — La petite salle du théâtre national de Chaillot était pleine à craquer. Au centre, assises sagement sur des chaises droites : six femmes.

Invitées au festival d'automne, une manifestation annuelle qui se poursuit jusqu'en décembre, elles sont venues d'Inukjuak, au Nouveau-Québec, pour présenter au public parisien le katajjaq, ce chant de gorge que les Inuits pratiquent comme un jeu de société dans une atmosphère joyeuse de compétition sportive.

Le spectacle dure à peine 30 minutes. Les femmes l'exécutent en couple, en se tenant fermement l'une à l'autre. Elles ne portent pas de costumes traditionnels, mais leurs habits de tous les jours. On se demande qui, dans cet étrange échange culturel est le plus surpris, l'auditoire religieusement silencieux ou les performers un peu médusées, m'a-t-il semblé, de se voir ainsi catapultées au palmarès du showbizness parisien.

Car la dizaine de représentations qui ont eu lieu à Paris la semaine dernière a suscité un vif intérêt et presque tous les spectacles ont été donnés à guichets fermés.

Il faut dire que le Festival d'automne, créé en 1972 à l'époque de Pompidou et devenu depuis le grand événement culturel de l'automne parisien, n'a pas froid aux yeux. Manifestation essentiellement internationale, on n'hésite pas à y mettre à sa programmation des productions qui, à prime abord, peuvent paraître rebutantes pour le grand public.

Ainsi, cette année, une place toute spéciale a été réservée au théâtre allemand, et c'est en version allemande qu'ont été présentées, voilà une semaine, « Les nègres » de Genet dans une mise en scène de Peter Stein et « Sur la grand route » de Tchékhov dans la mise en scène de Klaus Michael Grüber, deux productions de la Schaubruhne de Berlin.

Mais le grand événement de la rentrée se nomme Pasolini. Inauguré au centre Georges-Pompidou par le ministre de la Culture, M. Jack Lang, cet hommage à l'homme et à l'oeuvre s'échelon-

Suite à la page 33

JOVETTE MARCHESSAULT



Michèle Rossignol et Jovette Marchessault

« Soyons légendaires! »

JEAN ROYER

« SOYONS légendaires! » s'écrie ce cher Ernest (Hemingway) en plein salon parisien devant deux couples de femmes: Alice (Toklas) et Gertrude (Stein), Natalie (Barney) et Renée (Vivien). Ces cinq personnages d'origine américaine, Jovette Marchessault les a réunis pour sa nouvelle pièce, qui sera créée mercredi prochain à l'Atelier Continu dans une mise en scène de Michèle Rossignol. *Alice et Gertrude, Natalie et Renée et ce cher Ernest* nous introduit non seulement dans le monde littéraire et lesbien des salonnières du Paris de la Belle Époque et des années 1930 mais aussi dans l'univers des passions humaines où se confrontent l'amour et la jalousie, l'humour et l'angoisse de la mort.

Cette pièce est la troisième de Jovette Marchessault qui s'inspire d'un monde littéraire. La première, *La Saga des poules mouillées*, créée au TNM en 1981, puisait dans l'histoire littéraire québécoise et mettait en scène des personnages aussi fascinants que Laure Conan, Gabrielle Roy, Germaine Guèvremont et Anne Hébert. La seconde pièce, *La terre est trop courte, Violette Leduc*, jouée au Théâtre Expérimental des Femmes en 1982, s'attachait au personnage baroque de Violette Leduc, écrivaine française.

Voici qu'avec son nouveau texte dramatique Jovette Marchessault nous fait entrer dans le monde de la littérature américaine. Mais *Alice et Gertrude. . .*, ce n'est ni un texte *littéraire* ni une leçon d'histoire: « C'est bien une pièce de théâtre. Ce qui est important pour moi, c'est la vérité des sentiments et des situations. J'ai fait du chemin depuis *La Saga* », m'a fait remarquer Michèle Rossignol. « Je sais mieux faire la différence entre une situation littéraire et une situation dramatique », me lance Jovette Marchessault.

Cette rencontre de monuments légendaires de la littérature américaine à Paris tels Hemingway et Gertrude Stein ne tient donc pas compte de la vérité officielle: l'histoire les tenait brouillés pour toujours et les voici sur scène parlant de création littéraire. De même, Renée Vivien, la poète et romancière saphique morte en 1907, n'a jamais connu Hemingway. Jovette Marchessault a situé sa pièce en 1939, à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, voici dans le même salon des couples de lesbiennes de deux époques différentes. Elles ont en commun d'avoir été toutes les quatre riches et d'origine américaine. Mais les activités de salonnière de Natalie Barney et Gertrude Stein couvrent toute une période de l'aventure intérieure des femmes qui va de la Belle Époque à la fin des années 1930. Natalie Barney a tenu un salon cosmopolite où

Suite à la page 33



BEAU DOMMAGE

Seul ou avec d'autres

NATHALIE PETROWSKI

CHEZ Sam The Record Man, un des plus gros disquaires en ville, le disque québécois tient sur une rangée. Une rangée divisée en sept tiroirs sinon en sept cercueils. Une rangée qui fait figure de ghetto de la discontinuité. En fouillant un peu, on retrouve à la rubrique Claude Léveillée un seul disque. À celle de Félix Leclerc, deux. À celle de Beau Dommage, deux également, dont une fort mauvaise compilation de leurs plus grands succès.

Tous ces artistes ont pourtant des catalogues exhaustifs qui se répandent sur plusieurs années. Mais tous ces artistes ont changé cent fois de compagnies de disques et toutes les compagnies de disques ont pris le parti de discontinuer systématiquement ce qui portait l'étampe québécoise. Chez Sam The Record Man donc, le disque québécois, porteur de la musique et la chanson d'ici, rate quotidiennement sa chance de passer à la postérité.

«La mémoire collective a une étonnante faculté d'occulter certaines choses», dit André Ménard, un des producteurs et artisans du retour sur scène de Beau Dommage. La remarque ne pourrait être plus juste même si elle vient de quelqu'un qui a tout intérêt à remplir le Forum la fin de semaine prochaine. Heureusement, les billets pour le grand *revival* de l'un des principaux groupes québécois des années 70 se sont envolés dans le temps de le dire. 10,000 pendant les deux premières journées, puis 7,000 autres depuis deux semaines. L'engouement soudain et subit pour Beau Dommage a quelque chose d'étonnant et d'ironique.

Il est vrai que le public voit un peu Beau Dommage comme les Beatles du Québec. Le groupe a connu en 1974 un succès imprévisible et instantané. Petits-fils de Félix Leclerc et petits frères de Robert Charlebois, Beau Dommage introduisait dans le paysage radiophonique pollué par les versions américaines, une chanson moderne et authentiquement québécoise, par la voix non pas d'un individu mais d'un collectif d'individus. L'esprit du groupe coïncidait avec l'esprit ambiant d'une société qui à l'époque se conjuguait encore sur un mode collectif. Avec sa fraîcheur et sa candeur presque adolescente, avec sa façon toute particulière de chanter l'est à travers une imagerie urbaine et un langage montréalais qui correspondaient d'ailleurs au langage de Michel Tremblay, le groupe avait pris le polaroïd d'une société.

Leur rapide ascension sur les palmarès de la radio coïncida avec le développement d'une industrie du disque proprement québécoise. Kebec-Disc naissait à peu près à la même époque et même les multinationales du dumping implantées ici depuis des années, ont senti le vent tourner et ont été portées malgré elles par la vague et la vogue nationaliste.

Mais le prodigieux succès de Beau Dommage fut aussi rapide qu'il fut illusoire et éphémère, un rêve d'adolescence qui se buta à une impossible insertion au monde adulte. La dernière année avant leur rupture en 1977, Beau Dommage ne remplissait plus ses salles et voyait ses ventes de disques décliner dangereusement.

Trois ans après leur révélation et leur surexposition méticuleuse-

Suite à la page 33

LE DEVOIR CULTUREL

LA VITRINE DU LIVRE

FEMMES

en collaboration, **Au nom du père, du fils et de Duplessis,** Remue-ménage, 177 pages. De quelques rapports entre l'aliénation des femmes et le fascisme, hier et aujourd'hui. Sous la direction d'Andrée Yanacopoulo.

JOURNAL

Louise Maheux-Forcier, **Le sablier**, Pierre Tisseyre, 291 pages. Chaque été, à la radio de Radio-Canada, des écrivains sont invités à livrer quelques pages de leur journal intime (l'auteure, qui a déjà donné de nombreux textes à la radio et à la télévision, a été invitée trois fois). Après les avoir confiées aux auditeurs, voici que cet écrivain, secret et discret, les offre aujourd'hui aux lecteurs.

ROMANS

Diane Giguère, **Dans les ailes du vent**, Pierre Tisseyre, 174 pages. Nouvelle version d'un livre qui remporta le prix France-Canada en 1977. Par l'auteur du *Temps des Jeux* (prix du Cercle du livre de France 1961), qui est aussi la voix la plus séduisante de la radio MF de Radio-Canada

Jean-Yves Dupuis, **Vivement la vie !**, Pierre Tisseyre, 228 pages. Un garçon et trois filles, dans une maison de campagne : coucheries, saouleries, drôleries . . . Y'a de la vie ! ça, on peut pas dire le contraire ! Quant à la littérature . . .



Clarice Lispector, **La belle et la bête**, des femmes, 297 pages. D'origine juive, née en Ukraine, ses parents quittent la Russie pour le Brésil, alors qu'elle a deux mois. Après avoir publié trois de ses romans, les éditions *des femmes* nous donnent cette fois-ci un recueil de nouvelles, où l'auteur, écrit Anne Bragance, du journal *Le Monde*, nous dit, au fond, « que nous sommes tous de la même race (. . .), cette race exposée à la souffrance d'être et à celle d'avoir à mourir. Elle le dit au fil de ces quelques nouvelles brèves, portes ouvertes sur des béances ordinaires, la solitude, l'indifférence des autres, le vide vertigineux du quotidien ».

Dominique Bona, **Argentina**, Mercure de France, 348 pages. « Trente ans d'une vie, Buenos Aires, le Jockey Club, la rue Florida, la maison de passe de Theresa Carmen, les grands espaces de la pampa, la Terre de Feu . . . » Le deuxième roman d'une agrégée de lettres, journaliste au *Quotidien de Paris*.

Eduardo Manet, **Zone interdite**, Gallimard, 255 pages. Quand on n'a que l'amour et l'amitié pour combattre la répression ! L'auteur est né à Cuba : il doit savoir de quoi il parle . . .

PIERRE QUESNEL

Une valse explosive

MARCEL JEAN

★ Kurt Vonnegut Jr. **Rudy Waltz,** traduit de l'américain par Robert Pépin, au Seuil

LA réputation de Kurt Vonnegut n'est plus à faire. En 1969, *Abattoir 5* le propulsait parmi les meilleurs romanciers américains d'anticipation. Ses ouvrages suivants, *Gibier de potence* et *R comme Rosewater*, confirmaient le talent de cet écrivain aux préoccupations et au style singuliers. Huitième roman de Vonnegut à être traduit en français, *Rudy Waltz* se situe dans la lignée de ses meilleurs textes.

Né à Midland City, Ohio, en 1932, Rudolph Waltz est le fils d'un pseudo-peintre aux lointaines origines allemandes. Pharmacien diplômé et assexué, se qualifiant lui-même d'erreur ambulante, auteur d'une exécrable pièce de théâtre, il n'aurait jamais eu l'idée de raconter son histoire si une bombe à neutrons n'avait accidentellement détruit sa ville natale. Une bombe qui a fait 100,000 morts, mais une bombe « amie » américaine.

L'histoire de Rudy Waltz n'est pas banale; si on la commence par celle de ses parents elle comprend deux guerres, une amitié avec un mauvais peintre du nom d'Adolphe Hitler, le meurtre d'une jeune femme enceinte et finalement l'explosion de la bombe. On peut dire que l'existence n'a pas ménagé ce pauvre Rudy, lui qui ne demandait guère plus que de pouvoir cuisiner et faire le ménage dans une petite maison douillette.

Kurt Vonnegut, en dessinant ce personnage drôle et pathétique, attachant et désespéré, trace aussi le portrait du 20e siècle. En habile caricaturiste, il insiste sur les trois rides profondes que sont les deux guerres mondiales et l'avènement de la bombe à neutron. Ce rapport entre notre siècle et la guerre est d'ailleurs l'un des thèmes de prédilection de l'auteur. Car Vonnegut était au front lors de la Deuxième Guerre mondiale, et cet épisode marquant de sa vie est indissociable de la thématique de son oeuvre. Chaque fois que Vonnegut nous raconte une histoire, c'est pour dire l'horreur de la guerre et crier l'imminence d'un cataclysme. Ainsi, dans Rudy Waltz, il y a cette bombe dont l'explosion est officiellement qualifiée d'accidentelle mais au sujet de laquelle le doute persiste; peut-être est-ce un test du gouvernement américain pour savoir si la bombe à neutron accomplit sa besogne aussi proprement qu'on le croit. Il y a aussi cette femme enceinte tuée d'une balle entre les deux yeux par un Rudy Waltz âgé d'à peine douze ans. Encore une fois il s'agit d'un accident. « DÉSARMEZ ! » retrouvera-t-on en grosses lettres quelques pages plus loin.

On peut qualifier Vonnegut d'humaniste. Dans Rudy Waltz il traite de l'usage abusif de médicaments, de la brutalité policière, de la peine de mort et de l'esclavage sur un ton de dénonciation ironique provoquant un rire qui n'a rien de rassurant.

Mais à côté de ces thèmes qui traversent l'ensemble de ses romans, il y a cette façon particulière au romancier de raconter une his-

Suite à la page 27

LA VIE LITTÉRAIRE

MADAME Michèle Lalonde a été réélue, pour un second mandat de deux ans, à la présidence de la Fédération internationale des écrivains de langue française (Fidelf), qui tenait son assemblée générale annuelle à Bruxelles le 30 septembre dernier. L'organisme a été fondée à Québec en juillet 1982 et son siège social est à Montréal. Les nouveau conseil d'administration de la Fidelf se compose de quatre vice-présidents: Albert Memmi (Union des écrivains de France), Maguelonne Toussaint-Samat (Syndicat des écrivains de langue française), Buabua wa Kayembe (Union des écrivains zaïrois) et Nouky Bataillard (Association vaudoise des écrivains). Michel Gay, de l'Union des écrivains québécois, a été élu au poste de secrétaire-général de la Fidelf. L'organisme tenait aussi à Bruxelles un colloque international qui portait sur « le français pluriel », avec la participation d'écrivains de plusieurs littératures dont Rose Després pour l'Acadie et Gaston Miron pour le Québec. La Fidelf y a conçu le projet de réaliser un dictionnaire de la francophonie, c'est-à-dire des particularités de la langue française dans le monde. La Fidelf est un organisme non-gouvernemental rattaché à l'UNESCO, qui regroupe actuellement dix-huit associations d'écrivains réparties sur trois continents. Elle a pour but de favoriser les échanges entre les diverses cultures d'expression française.

★ ★ ★

Prix Zaïre-Canada — Le premier prix littéraire Zaïre-Canada vient d'être attribué à Buabua wa Kayembe pour sa pièce de théâtre *Le Délégué général*, publiée aux éditions Silex. Le prix est attribué annuellement à un écrivain zaïrois par l'Association Canada-Zaïre. Un jury préliminaire avait sélectionné des oeuvres dans les catégories poésie, théâtre et récit. Michel Gay, Jacques Godbout et Michel Garneau avaient recommandé cinq titres au jury final zaïrois. Le lauréat, Buabua wa Kayembe, était de passage dimanche dernier à Montréal, de retour d'une semaine passée à Moncton à l'invitation de l'Association des écrivains acadiens. Sa pièce, *Le Délégué général*, met en scène la pourriture du système politique dans un pays africain. C'est une comédie qui a eu beaucoup de succès auprès du public de Kinshasa, capitale de l'ex-Congo-belge.

★ ★ ★

L'Union des écrivains québécois- La prochaine assemblée générale de l'Uneq aura lieu le 10 novembre. À l'ordre du jour, l'élection à la présidenmce et à deux postes d'asministrateurs-trices. L'Uneq annonce aussi la parution prochaine des deux premiers titres des « Cahiers de l'Union », des conférences de Paul Chamberland et Jacques Robin sur la culture.

★ ★ ★

L'Association des périodiques- C'est dans l'enthousiasme que la nouvelle présidente de l'Association des éditeurs de périodiques culturels du Québec (l'AEPCQ), madame Lise Gauvin, présente les projets qu'elle veut mettre en marche. Elle parle, dans le dernier bulletin de l'organisme, de convaincre les bibliothèques publiques, qui sont subventionnables pour l'achat de livres québécois, de s'abonner aux divers périodiques québécois.

★ ★ ★

Émissions littéraires- À l'antenne du réseau FM de Radio-Canada: dimanche à 17h, *Alternances* propose un texte de Naïm Kattan et la musique électroacoustique de Jean Lesage. Lundi à 16h, Hubert Juin propose des *Relectures* d'Aragon avec Bernard Delvaille, Lionel Ray et François Nourissier. Mardi à 16h30, Wilfrid Lemoine anime *La Ronde des livres*. Jeudi à 19h00, à *Auteurs de notre temps*, Louise Maheux-Forcier présente Lucienne Desnoues.

★ ★ ★

Divers- Le spectacle du poète Gilbert Langevin prévu du 1er au 4 novembre au café-théâtre Quartier Latin a été annulé. Le Salon du livre de l'Estrie a été inauguré mercredi dernier au Centre Expo-Sherbrooke. Les éditions La Maison des Mots lanceront mardi soir prochain leurs trois premiers titres à la maison de la Culture Marie-Uguay.

JEAN ROYER



Michel Gay, président de l'UNÉQ

Québec-Belgique

Le prix de littérature de jeunesse Québec-Wallonie à René Hausman

Le prix de littérature de jeunesse Québec-Wallonie-Bruxelles 1984 a été attribué à l'auteur issu de la communauté francophone de Belgique René Hausman, pour son ouvrage intitulé *Animaux sauvages d'Europe et d'Amérique du Nord*.

Créé dans le cadre de l'accord de coopération conclu entre le Québec et la communauté francophone de Belgique en novembre 1982, ce prix assorti d'une bourse de 2.500 dollars canadiens a pour but « d'encourager la production et le développement de la littérature de jeunesse francophone ».

Le thème retenu pour cette seconde année du prix était le livre documentaire.

Le prix, précise-t-on, sera remis à l'occasion du Salon du livre de Montreal à la fin du mois de novembre.

NOUVEAUTÉS

AU NOM DU PÈRE, DU FILS ET DE DUPLESSIS
Sous la direction d'Andrée Yanacopoulo
Les femmes et le duplessisme... Pourquoi sommes-nous complices d'un pouvoir qui nous écrase, nous domine ou nous nie?
192 pages, illustré, prix en librairie: 10,95$



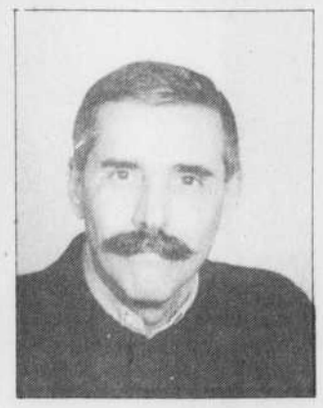
L'AGENDA DES FEMMES 1985
Textes de Colette Beauchamp, Nicole Lacelle, Colette Bétit, Francine Pelletier, Hélène Pedneault et l'équipe des éditions.
Où en est le féminisme 10 ans après l'Année internationale de la femme? Des textes qui posent des questions et incitent à la réflexion; des féministes parlent d'elles-mêmes et du féminisme actuel.
352 pages, illustré, «new look»!
Prix en librairie: 9$





les éditions du remue-ménage

SOCIETE DES ÉCRIVAINS SECTION DE MONTRÉAL
SEC
CONGRÈS 1984 DE LA SEC
Assemblée générale annuelle
Samedi 3 novembre
à l'Hôtel Ritz-Carlton
• *Table ronde sur le thème:*
Fiction et réalité dans le roman québécois contemporain *avec la participation des écrivains suivants:*
Gérard Bessette, Marie-Claire Blais, Dominique Blondeau, Agnès Guitard, Francine Noël *à 9h30*
• *Assemblée générale annuelle* *à 14h 30*
• *Banquet de clôture* *à 20 h 00*
Réservation et information: **(514) 733-6911**
(514) 342-2529 — (514) 481-4472



La Librairie HERMÈS
Georges Curzi
fait maintenant partie de l'équipe «Hermès»
1120 ouest, av. Laurier (entre Querbes et de l'Épée) Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669
librairie agréée

PIERRE-YVES PÉPIN
L'HOMME ÉCLATÉ



Ce livre explore de façon percutante les mésaventures de l'homme conforme des sociétés modernes et l'oeuvre insensée qu'met notre planète en péril, pour en arrivé a dégager un etre demeuré miraculeusement complet. Il témoigne d'une lucidité intense et ouvre des portes a l'espoir.
97 pages — 9.95$
ESSAIS/L'HEXAGONE
900, rue Ontario Est, Montréal H2L 1P4
Tel.: 514/525-2811
Commandes telephoniques acceptées

VIENT DE PARAÎTRE CHEZ
PAYOT



Metternich, chancelier d'État autrichien, habile élève de Talleyrand et antagoniste de Napoléon.
Bibliothèque historique
281 pages **$19,75**



La vie d'Elizabeth 1ère, sous le règne de laquelle l'Angleterre devvint une grande puissance politique, économique et culturelle.
Bibliothèque historique
242 pages **$17,65**



Guillaume II, qui par ses maladresses et son intransigeance, contribua au déclenchement de la Guerre 14-18.
Bibliothèque historique
445 pages **$24,90**

Diffusion Raffin
7870, Fleuricourt, St-Léonard, P.Q.

LE PATRIMOINE EN QUESTION

LES JEUDIS D'HYDRO-AMÉNAGEMENT
18 h

Complexe Guy-Favreau
Centre des conférences (Niveau 00)
200 boul. Dorchester ouest
Montréal, Qué.

25 octobre 1984
Clément Richard
Ministre des Affaires culturelles
La politique nationale de conservation du patrimoine

1er novembre 1984
Dominique Ferriot
Ministère de la Recherche et de la Technologie France
Le patrimoine des sciences

8 novembre 1984
Keith Spicer
Vancouver
Le patrimoine culturel

15 novembre 1984
Alexandre Gaudieri
Directeur du Musée des beaux-arts
Le patrimoine des arts

22 novembre 1984
Jean-Claude Marsan, architecte
Université de Montréal
Le patrimoine bâti
le cas de Montréal

29 novembre 1984
Henri Van Lier, professeur
Bruxelles, Belgique
Le patrimoine des objets usuels

6 décembre 1984
Raymond Lemaire, architecte
Louvain, Belgique
Le patrimoine des nations

17 décembre 1984
Alain Madam
Centre national de la recherche scientifique, France
La cité, foyer du patrimoine

24 janvier 1985
Thierry Gaudin
Ministère de l'Industrie, France
L'idée de culture technique

31 janvier 1985
Jean-François Larose
Consultant en environnement, Montréal
Le patrimoine industriel: le projet «Shawinigan»

7 février 1985
Laurent Grouard
Archéologue, Hydro Québec
Le patrimoine d'une grande industrie

14 février 1985
Marcel Evrard
Éco-Musée Le Creusot, France
L'éco-musée, expérience en archéologie industrielle

21 février 1985
Ricardo Bofill, architecte
France
Le patrimoine et l'architecture post moderne

RENSEIGNEMENTS:
Université de Montréal
343-6001
Hydro Québec
289-6100

13 conférences



PHOTO: Musée McCord Université McGill Montréal

Dix nouvelles humoristiques, pas toujours drôles

LETTRES QUÉBÉCOISES

FRANÇOIS HÉBERT

★ **Dix nouvelles humoristiques**
par dix auteurs québécois,
Quinze, 221 pages

COMME beaucoup de gens, et qui de ce fait me sont chers, j'ai toujours considéré qu'il n'y avait rien de plus drôle que le sérieux, à tout le moins l'esprit de sérieux, celui qu'on trouve autant chez des philosophes et des écrivains que chez des fonctionnaires ou des garagistes. Et chez la voisine quand elle parle du temps qu'il fait, comme si son destin en dépendait entièrement, ce qui est du reste peut-être le cas, mais ce qui n'est pas une raison, parce qu'il pleut, pour faire ainsi la bouche d'une carpe, pour froncer tristement les sourcils et se creuser le front de rides supplémentaires.

On peut être (ou se vouloir) drôle pour toutes sortes de raisons, et notamment par dépit, par amour propre, par ambition, par intelligence, par sensibilité. Mais surtout, je crois, parce qu'au fond, on est triste. Exemples : Woody Allen, les clowns, Cervantès, Sol, Jarry, Shakespeare, Ducharme, Charlie Chaplin, Yvon Deschamps, etc. On est triste pour toutes sortes de raisons aussi. Il me semble que le fond de l'humour est souvent très sombre ; pas chez Rabelais peut-être, qu'une foi sûre, une joie inaltérable animent ...

Trois événements au moins, cette année, au Québec, sont consacrés à l'humour : un numéro prochain de la revue *Thalia* (Ottawa) sur l'humour dans la littérature québécoise, la prochaine rencontre québécoise internationale des écrivains qui portera sur les relations entre l'écrivain et l'humour, et un recueil qui vient de paraître aux Quinze, *Dix nouvelles humoristiques*. Des mauvaises langues ajouteront à cette liste la visite du pape, la campagne électorale chez nos voisins, l'élection de Mulroney et d'autres choses encore, comme quoi l'humour sait souvent galoper plus loin que le naturel ; on le sait chez *Croc*, au parti Rhinocéros, où le rire se fait extrémiste, terroriste, caricatural jusqu'à l'absurde, jusqu'au sérieux même. Chez d'autres que je ne nommerai pas, parce qu'ils vont parler de moi, pour ne pas devenir plus célèbre encore, désastreusement célèbre, c'est l'inverse, le sérieux galopant qui les mène tout droit, à leur insu, à l'hilarant, au ridicule, à l'insignifiant, mais passons.

Les Quinze avaient déjà publié deux recueils analogues, de nouvelles policières et fantastiques ; l'idée est excellente, si le résultat est variable. Ici, le texte le moins drôle est l'introduction d'André Carpentier, qui a tout de même le mérite d'avoir rassemblé les nouvelles, texte qui porte sur le comique pourtant, mais qui n'a pas sa place ici ; plus que de savoir ce qu'on fait, ce qui va nous arriver et pourquoi, on a hâte de rire, tout simplement, hâte qu'on n'a pas quand on ouvre la revue *Voix et Images* par exemple, où la dissertation de Carpentier sur la pensée comique aurait élu domicile plus idoine.

Du pompier de Noël Audet qui drague une serveuse sexy (dont le sein, hum, a une « auréole » ...), mais qui a, le pompier, un trop petit boyau, que dirai-je de plus ? Tout étant là, ou n'y étant pas ... L'idée de François Barcelo est plus amusante : une épidemie fauche les gens les plus intelligeants, le SIC, sorte de SIDA spirituel, et le narrateur sent que sa mort est proche, mais la Mort voit les choses autrement. Et la chute ne vous décevra pas, même si les méandres pour y parvenir sont d'intérêt fluctuant.

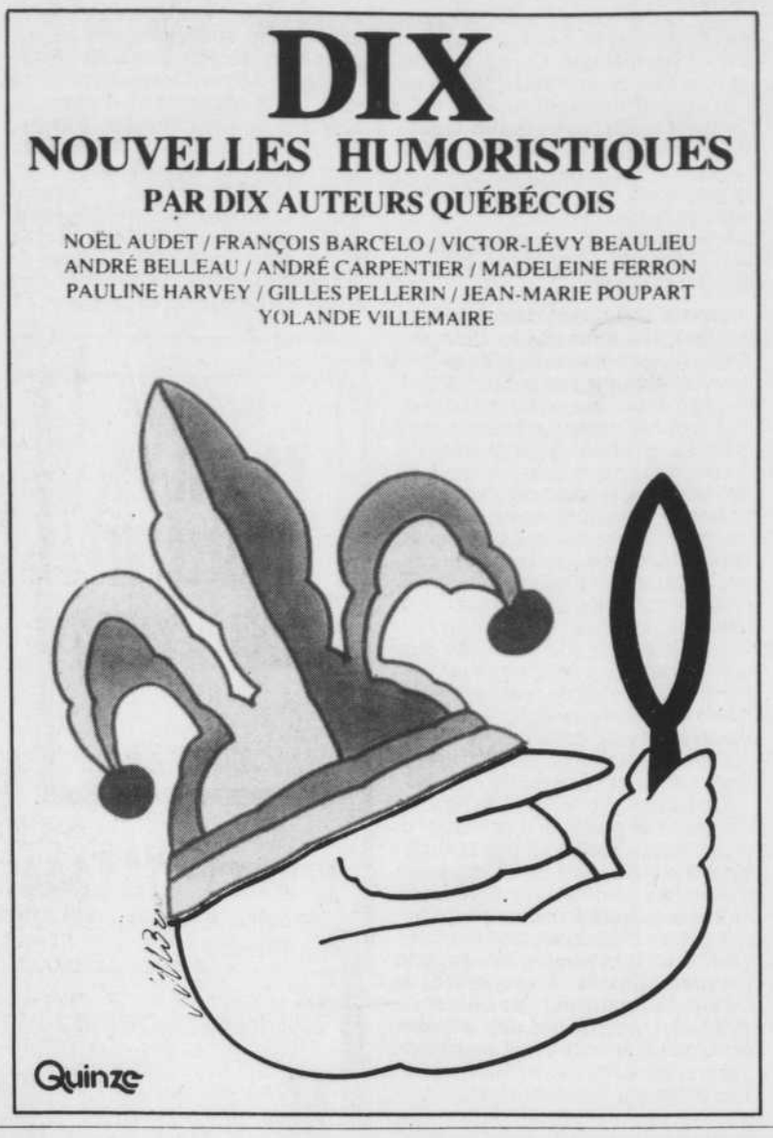
Naître avec deux zizis, voilà ce qui arrive à Urbain Bracq, fou comme son nom oui, qui pour se venger de ceux qui lui en auront ôté un à sa naissance, concevra un projet assez débile, comme on en voit du reste germer souvent dans les cervelets de nos contemporains. Victor Lévy-Beaulieu, ici, se fait moins pesant (heavy) que d'habitude, ce qui est bon signe pour la suite de son oeuvre ; il semble se rapprocher un peu de son maître, Jacques Ferron, peut-être un peu le modèle du docteur Brazeau de la nouvelle. Comme dans les catastrophes aériennes, il y a une boîte noire que vous ouvrirez pour connaître le dernier mot de l'énigme.

André Belleau, lui, est un jeune homme, rappeur de son métier dans un Steinberg, amoureux de Candy Bar, effeuilleuse internationale. Ça lui tourne la tête, l'empêche de se concentrer sur son travaill, il met les boîtes de conserve sur les guimauves (pardon, les *marshmallows*, ça fait plus vrai) et finit par se faire renvoyer. Aussi sympathique que cave, et vice-versa, son héros sera sauvé de lui-même par son idole quand celle-ci, recevant l'admirateur dans les coulisses du Roxy, lui lancera : « What the fucking hell are you looking for ? » Il y avait un intellectuel dans la salle ...

Aventure analogue du héros de Madeleine Ferron, à Paris cette fois, qui courtisera Edwige Feuillère. L'humour d'André Carpentier, par ailleurs, vise trop de cibles à la fois, en rate presqu'autant, ça tourne au verbiage ; dommage, l'idée n'était pas mauvaise. *Words, words, words*, aussi chez Yolande Villemaire (l'usage qu'elle fait du lion de la MGM m'a cependant ravi), chez Gilles Pellerin et chez Jean-Marie Poupart, malgré des trouvailles ici et là.

Quant à Pauline Harvey, son monologue l'emmène (« Un soir que je m'embêtais » ...) à Paris où elle connaîtra un prof de philo qui tient moins d'Aristote que d'un oignon, tout dans les pelures, rien au centre ; le ton est juste, c'est fin, on dérive, on rit on fantasme avec elle.

Drôle que dans ce recueil, les textes qui se veulent les plus drôles soient les moins drôles ! Reste qu'on rit, qu'on sourit en tout cas, assez souvent, ce qui n'est pas peu (vu qu'il faudra lundi retourner au travail, soigner un malade, payer les factures, changer les pneus de l'auto, réparer un robinet, regarder le téléjournal ...).



Valse

Suite de la page 26

toire en la morcellant, en la truffant d'anecdotes et en voyageant constamment dans le temps. Ici, le récit est haché par plusieurs recettes de cuisine qui sont, aux dires de l'auteur, « des interludes musicaux pour le plaisir des glandes salivaires ». À l'image du récit, chaque phrase est morcellée; le lecteur se bute à une ponctuation surprenante. Et Kurt Vonnegut arrive, grâce à sa verve unique, à créer une atmosphère qui élève ses romans au-dessus des ouvrages qui dénoncent de façon naïve et malhabile les tares du siècle.



LE PASSAGER
de Gilbert La Rocque

UN ROMAN ATTENDU, QUI « DONNE DE LA FORCE À LA RENTRÉE D'AUTOMNE ! »

« Le lecteur est emporté à un train d'enfer dans (...) ce nouveau roman de LaRocque, d'une densité de situation et d'écriture à vous couper le souffle. On est content d'avoir été à bord, on a envie d'en redemander. Des traversées romanesques comme celle-là sont rares. »

(Jacques Thériault, *Livre d'ici)*
216 p. — 12,95 $

COLLECTION LITTÉRATURE D'AMÉRIQUE



GILLES VIGNEAULT,
CONTEUR ET POÈTE
de Donald Smith

Gilles Vigneault est non seulement le chansonnier le plus célèbre du Québec, mais aussi un poète et un conteur exceptionnels. Puisée à même les richesses de la poésie française du Moyen Âge et de la Renaissance, l'oeuvre du troubadour de Natashquan est parcourue d'images saisissantes et de rythmes harmonieux. Dans un style vivant et coloré, Donald Smith commente les symboles, les thèmes, les influences, et la vie du poète. Sur le ton de la confidence et de la franchise, Gilles Vigneault répond éloquemment à des questions sur l'ensemble de son oeuvre, sur la place de la littérature dans le monde d'aujourd'hui, sur l'avenir du Québec, sur la nécessité du merveilleux. DONALD SMITH ET GILLES VIGNEAULT: PLUS QU'UNE COLLABORATION... UN ÉCHANGE VIBRANT ET RÉVÉLATEUR.

160 p. — 9,95 $

TYPO
Une nouvelle collection au format de poche des grands titres des Editions de l'Hexagone, des Herbes Rouges et Parti pris.
Collection dirigée par François Hébert



Avec une préface de Jacques Brault
167 p. — 9,95$

TYPO
En vente dans les bonnes librairies ou chez l'éditeur
900, rue Ontario Est
Montréal H2L 1P4
Tél.: 514/525-2811

EXPOSITION
DES LIVRES DES ÉDITIONS
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
DU 6 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 84

puf

Les collections:
- Espace et liberté
- Le fil rouge
- Les grands textes
- L'éducateur
- Le psychologue
- Nouvelle Clio
- Paideia
- Politique éclatée
- Psychologie aujourd'hui
- Que sais-je? et les autres...

Librairie Champigny Inc.
4474, rue St-Denis, Montréal (Qué.) Canada, H2J 2L1
844-2587
METRO Mont-Royal
Champigny

L'AUTOMNE AUX COULEURS DE LA RENTRÉE
DESSAIN ET TOLRA



Collection Pinceau-Poche
Techniques, démonstrations, réalisations.
Plus de 15 titres disponibles.
5,95$ chacun
En vente chez votre libraire

mondia
1977, boul. Industriel
Chomedey, Laval
(Québec) H7S 1P6
667-9221 — 334-5759

CHAMPS EXPLORE

BRAUDEL ÉCRITS SUR L'HISTOIRE
ETATS GÉNÉRAUX DE LA PHILOSOPHIE (16 ET 17 JUIN 1979)
M. BUTOR LES MOTS DANS LA PEINTURE
SKIRA - LES SENTIERS DE LA CRÉATION
LABORIT L'HOMME ET LA VILLE

les sentiers de la création
l'histoire
la philosophie
la sociologie
et bien d'autres domaines

CHAMPS FLAMMARION

diffusion flammarion

Berlin, 1928: la liberté, désespérément, au bord d'un gouffre

STÉPHANE LÉPINE

★ Alfred Döblin, **Berlin Alexanderplatz**, Éditions Gallimard, coll. *Folio* 1239, 627 pages.



BERLIN, 1928. L'*Opéra de Quat'Sous* du jeune Bertolt Brecht est créé au théâtre Am Schiffbauerdam et remporte un énorme succès. La ville, célèbre pour ses théâtres et ses cinémas, est en quelque sorte la capitale de l'Europe. Au milieu des troubles politiques et de la misère quotidienne, le Berlin des années 20, avec ses cabarets, ses spectacles audacieux, ses lois permissives, attire un public nombreux et hétéroclite. Dans cet univers habité par l'excès et, pour cette raison, attirant et répulsif, une population frénétique, animée d'une soif de liberté, d'une fureur de vivre, s'agite désespérément au bord d'un gouffre. En effet, un climat menaçant et menacé, de désenchantement et d'incertitude, plane sur la ville. Georg Heym, poète allemand du début du siècle, évoque la ville géante comme une divinité malfaisante, un monde de solitude, d'angoisse et d'effroi. Partout sur les murs de cette funèbre cité est placardée une étrange affiche inspirée d'un poème de Walter Mehring : « Berlin, ton danseur est la mort. »

C'est dans ce Berlin séduisant et effrayant, au coeur de cette Thèbes des temps modernes que devra se débattre Franz Biberkopf dès sa sortie de prison. L'histoire de Franz Biberkopf, ce maquereau de petite envergure, est celle de sa vie dure et vraie et qui va en s'éclaircissant. L'histoire de son anéantissement aussi, à partir du moment où il quitte cette prison de Tegel, où il a purgé une peine de quatre ans, jusqu'à sa fin survenue dans la maison de santé de Buch, pendant l'hiver 1928-1929. Prisonnier de cette ville secouée par la tourmente (« une plaie tombée du ciel embrase la cité, c'est la peste maudite », écrivait Sophocle), le héros, quoique désirant toujours demeurer honnête et lutter contre le cynisme et l'amoralité, ne pourra sortir vainqueur de ce combat engagé avec le destin et sera fatalement englouti dans les remous sanglants de cette ville maudite.

La place Alexandre, véritable microcosme de ce Berlin décadent, est le ghetto des paumés et des désoeuvrés. Une faune s'y démène, composée de macs et de petits truands, de prostituées, de femmes du monde et d'aristocrates dégénérés; d'homosexuels et de drogués. Toutes les déviances y sont autorisées. L'*Alexanderplatz* regorge aussi d'artistes, d'écrivains, d'intellectuels car, comme c'est le cas encore aujourd'hui, Berlin se situe alors au carrefour des tendances, au centre des révolutions esthétiques (expressionnisme, dadaïsme, etc.). Ville-symptôme de la décadence occidentale, ville infernale où l'insoumission aux règles est la première valeur, ville transportée par un élan dionysiaque, le Berlin des années vingt, hanté par la mort et la guerre, guetté par le nazisme, est un corps rongé par la peste, agité des quelques sursauts qui précèdent la mort. C'est un monde sans issue, un univers mythique où les seuls discours qui prévalent annoncent la mort des morales, où se font entendre les premiers accords du requiem allemand. L'*Alexanderplatz* en est le point de fuite, le centre de gravité.

Berlin Alexanderplatz, oeuvre publiée en 1929 par Alfred Döblin, est imprégnée de ce climat de désordre, de ce mouvement d'irrationalité qui s'étend alors sur l'Allemagne. Roman marqué par la révolution faite en peinture par les expressionnistes et par la montée du national-socialisme, il met en scène un personnage éminemment moderne (au sens où l'entrevoyait Nietzsche), un *homme sans qualités* qui « incarne une contradiction des valeurs, (qui) est assis entre deux chaises, (qui) dit, d'un seul souffle, oui et non ». « J'ai une oeuvre à accomplir; quelque chose doit arriver, je resterai à mon poste, je suis Franz Biberkopf. » Cette déclaration de principe, d'un déterminisme ironique, ne pourra bien sûr jamais être respectée. Le anti-héros de Döblin, naviguant au gré du hasard et des intempéries (les conditions atmosphériques sont d'une importance et leur description d'une précision aussi grande que chez Musil), se voit livré tout entier à un présent sans détermination, sans caractère déterminant. Sa vie est composée d'un ensemble d'événements contingents, résultant de causes distinctes de sa volonté.

D'ailleurs, tel était bien le projet d'Alfred Döblin, qui disait ne vouloir donner au lecteur qu'un déroulement des événements, des figures, mais pas de psychologie. Lui qui a publié ses premières nouvelles dans la revue expressionniste *Der Sturm* (La Tempête) signe, avec *Berlin Alexanderplatz*, son grand roman expressionniste, un texte débarrassé de toute pensée logique, de toute idéologie et de toute effusion de la sensibilité personnelle pour atteindre par le rythme pur « l'intensité, l'immédiateté absolues ».

Berlin Alexanderplatz n'est donc pas un roman historique. Composé d'une suite discontinue d'images et de tableaux (que l'on pense à la description fulgurante des abattoirs de Berlin ou au dialogue avec la mort que tient Franz à l'asile de Buch), il donne de la situation politique ou économique, des données événementielles ou anecdotiques de multiples interprétations qui se téléscopent. En s'attardant à des bribes de conservations tenues dans les cafés, dans les rues, aux rumeurs qui circulent, en employant de multiples niveaux de langue, Alfred Döblin crée une écriture en métamorphose permanente, capable de rendre compte d'une ville et d'une époque, de personnages aussi, dans tous leurs aspects multidimensionnels. C'est un roman qui impose la valeur du doute.

Un roman subversif aussi qui, en donnant l'impression d'exécuter un programme préétabli par la tradition, s'insinue en fait à l'intérieur même des conventions, fait usage des formes traditionnelles pour finalement les détourner, les retourner comme un gant pour en dévoiler toutes les coutures. À cet égard, la forme du roman épouse le sort de Franz qui, s'il affirme obstinément vouloir rester honnête et maintenir l'ordre, vit au contraire dans un désordre absolu. L'essentiel de ce personnage tient dans le fait de cette appartenance obligée au corps social et à ses règles et, en même temps, dans ses constantes échappées hors des normes prescrites. Dans le cas d'Alfred Döblin, l'exécution des conventions se révèle être leur mise à mort.

Enfin, *Berlin Alexanderplatz* décrit le cheminement d'une conscience qui se cherche. Dès que Franz Biberkopf, « jadis déménageur, cambrioleur, souteneur, meurtrier », sort de prison, il s'engage dans une errance qu'il meuble de ses monologues intérieurs (ce qui souligne sa parenté avec l'*Ulysse* de Joyce), dans une dérive au coeur d'une Allemagne en dépression. « Il faut savoir regarder le monde et aller au devant de lui », lui avait dit un Juif rencontré au départ. Tel sera donc son but. Lorsqu'il aura finalement achevé son long parcours initiatique, accompagné de deux anges, il retraversera l'*Alexanderplatz*, enfin proche du moment où tout se clarifiera, où il possèdera enfin le *gai savoir*, cette précieuse science qu'il aura payé de sa vie. « Cet homme est près de recouvrer la vue », dit l'un des anges. « La liberté est proche ... la guerre nous attend. »

Roland Barthes, l'éblouissant

HEINZ WEINMANN.

★ Roland Barthes, **Le bruissement de la langue, Essais critiques IV**, Seuil, 1984, 413 pages

L'OEUVRE de Barthes, depuis la mort de son auteur, grâce à sa mort, nous atteint toujours de plein fouet.

Au fait, il y a deux types d'oeuvres, soumis à deux modes de publication différents. Les libres, publiés du vivant de l'auteur : *Le Dégré zéro de l'écriture*, le *Racine*, le *Michelet*, le *Plaisir du texte*, les *Fragments d'un discours amoureux*, la *Chambre claire*. Plus que des oeuvres individuelles, isolées, elles se sont infiltrées dans notre langage courant, dans notre façon de penser, de parler la littérature, le texte. Comme Monsieur Jourdain la prose, nous faisons du Barthes sans le savoir ; souvent, sans l'avoir lu.

Rien de plus exaltant pour un auteur que d'avoir ainsi façonné le paysage mental — du moins critique et littéraire — dans lequel la France des années 60 et 70 a évolué, de devenir lui-même ce paysage. Mais rien de plus redoutable aussi. Une oeuvre ainsi exposée, surexposée, comme a été celle de Barthes, paie le prix d'avoir été, malgré elle, prisonnière d'un « système de la mode ». C'est pourquoi elle traverse actuellement cette période critique qu'on appelle assez pompeusement le « purgatoire ». Elle passe par le creuset de l'Histoire. L'oeuvre de Barthes, comme celle de tant d'auteurs « dans le vent », après leur mort usée et aplatie par le regard habitué, banalisée par une « critique » qui la démonétise en la réduisant à des clichés (le « texte », le « plaisir du texte », le « jouissif » etc), doit-elle se refaire une virginité dans l'oubli, afin que lui soit restituée son mordant initial ? Le Temps nous le dira.

Alors, « faut-il oublier Barthes ? » Peut-on l'oublier ? Car un deuxième type d'oeuvre de Barthes qui ne se laisse pas oublier puisqu'elle apparaît dans sa nouveauté frémissante, est en train de s'élaborer sous nos yeux. Elle nous éblouit, comme Barthes a été ébloui à cette première représentation de la « Mère Courage » par le Berliner Ensemble à Paris en 1954. Je veux parler du *Bruissement de la langue*, ce deuxième des *Essais critiques* de Barthes à paraître posthumement. Le voeu le plus cher du Barthes structuraliste, promoteur du Texte aura été exaucé : laisser parler, se publier le Texte tout seul, dans l'effacement total, dans la mort de son auteur. Or cette oeuvre posthume, nous la devons au dévouement d'un ami cher : François Wahl. La connaissant mieux que quiconque, il l'a rassemblée, agencée, répartie en volumes. Le travail admirable de François Wahl nous rappelle que *lire*, à l'origine, vient de *legere*, rassembler, lier ensemble. Premier lecteur de Barthes, il nous rend la re-lecture possible.

Car voilà la véritable source de notre éblouissement devant ce « nouveau » Barthes. La plupart des textes réunis dans ce volume, nous les avions déjà lus ailleurs, dans *Communications*, *Tel quel* ou dans *Esprit*. Mais le retrouver ainsi dans ce contexte nouveau du Livre leur donne cet effet du *déjà-vu* fantastique, qui les fait étinceler d'un éclat nouveau dans leur jeu de miroirs mutuel.

Tout d'abord, j'insisterai sur le texte liminaire capital « De la science à la littérature » parce qu'il affirme courageusement la souveraineté du littéraire contre l'hégémonie d'une science qui tente de la marginaliser. Tout Barthes s'y trouve. Au code, scientifique hiérarchisant qui se croit être le seul, le supérieur, sous prétexte qu'il détient la Vérité, Barthes oppose la force subversive de l'écriture avec ses ambiguïtés, ses sous-entendus, ses dialogues, ses ironies et ses parodies. Oui, scientifiques, avant de plastronner du haut de votre science, apprenez donc d'abord à *écrire* et vous saurez ce que c'est que la *rigueur* et la *précision* !

Il faut signaler ensuite ces articles fondamentaux sur l'interaction de la lecture et de l'écriture. « Écrire la lecture ». « Le plaisir du texte » certes, mais aussi le plaisir, la *libido*, l'érotisme de la lecture. Comment se fait-il que la lecture peut être bloquée, « refoulée » même ? En effet, la plupart de nos étudiants qui n'aiment pas lire ou qui lisent trop lentement ne sont-ils pas des « refoulés » de la lecture ? Comment éveiller chez nos jeunes le *désir* de la lecture, voilà des questions que peu de professeurs osent se poser. Il est plus facile de se plaindre de l'apathie des étudiants ! Aucun doute pour Barthes : « il ne sera jamais possible de libérer la lecture si, d'un même mouvement, nous ne libérons pas l'écriture ».

Et comment oublier jamais ce texte programmatique qui a fait époque sur « La mort de l'auteur » ? L'auteur est mort dans ce passage qui nous mène de l'Oeuvre au Texte. Le Texte, ensemble pluriel (comme les « ensembles » mathématiques), matrice matérielle, maternelle, imprégnée d'une trace neutre, se substitue à l'Oeuvre, unique, sous l'égide du Père jaloux, qui tout seul tien le stylo, dressé comme le phallus, empêchant le Fils de l'imiter. En effet, l'Oedipe s'insinue dans toutes les interstices de l'écriture barthésienne. Il faut donc que le Père, le procréateur meure, pour que le Texte, matrice maternelle, puisse accueillir la trace scripturale du Fils.

On pourrait penser que Barthes, un des « auteur » à avoir promu le structuralisme littéraire en France, a gardé ses distances, pour le moins, à l'égard de l'Histoire. Car nous savons que le structuralisme a eu horreur de l'Histoire de Chronos, cet autre Père « bouffeur » de fils de la mythologie grecque. Or, il n'en est rien. D'abord rappellons que c'est à Barthes que nous devons la première lecture moderne de Michelet qui débarassa ce derniers de ses fioritures romantiques. Je crois que c'est chez Barthes et non chez les historiens (fussent-ils nouveaux) que j'ai lu les réflexions les plus profondes sur l'Histoire. Je pense évidemment à son « Discours de l'histoire », reproduit dans ce volume. Bien des historiens pressés par le Temps — car ils n'ont matériellement pas le temps de réfléchir sur le Temps — s'en nourriront, sans parler des amateurs qui le liront pour le plaisir.

Je signale juste en passant les textes absolument essentiels sur la « Division des langues » et sur « La guerre des langues » que tout politicien, tout professeur, tout avocat, bref, tout être « parlant » vivant en société devrait savoir par coeur. Il faut parler aussi longuement de ce « bruissement de la langue » qui a donné le titre à ce volume.

J'en arrive (mais j'ai à peine écrémé la « substantifique Moëlle) comme ont dit ici à la « cerise sur le sundae », au dessert tout à fait succulent : à la « lecture de Brilla-Savarin ». Elle nous donne en effet le goût de déguster lentement, bouchée après bouchée, « la Physiologie du goût » du fonctionnaire-gourmet de Belley qui a fait de la gourmandise une science en la séparant de la gloutonnerie. Barthes, pas plus que Brillat-Savarin, ne se sent déshonoré de sonder les plaisirs qui excitent nos papilles gustatives et, pourquoi pas, d'écouter les grondements jouissifs de nos estomacs ou les gargouillis de nos intestins. Après tout, les soi-disant puristes l'oublient, on mange avec la même bouche avec laquelle on parle. La langue déglutit la nourriture, mais articule aussi la « langue ». Cadmus, celui qui apporta l'écriture en Grèce ne fut-il pas aussi le cuisinier du roi de Sidon ?

Qui mange bien écrit bien ? La bouche pleine de Barthes et sans mâcher mes mots, je commence à le croire, après avoir dégusté ce dernier Barthes.

ANDRÉ BELLEAU
YA-T-IL UN INTELLECTUEL DANS LA SALLE?
ESSAIS
collection dirigée par René Lapierre
PRIMEUR L'ÉCHIQUIER

ANDRÉ BELLEAU
Y A-T-IL UN INTELLECTUEL DANS LA SALLE?
Essais

« Une oeuvre ... frondeuse, bellement imprévisible ... et ouvreuse d'abîmes. »
François Hébert, LE DEVOIR

« ... Une unité de base guide l'ensemble de ces textes ... qui nous oblige à mettre en question ... notre univers culturel. »
Marc Chabot, NUITS BLANCHES

« Un théoricien passionné, impénitent ... irremplaçable, moqueur et particulièrement érudit. »
Jacques Godbout, L'ACTUALITÉ

PRIMEUR
9797 Tolhurst, Montréal H3L 2Z7
Tél.: 382-5950
collection L'ÉCHIQUIER
208 pages, 16,95$

LAURÉATES DU PRIX ALFRED-DESROCHERS 1984



LA PEAU FAMILIÈRE
Louise Dupré
1er PRIX ALFRED-DESROCHERS
128 pages, illustré, prix en librairie: 9$

LES RENDEZ-VOUS PAR CORRESPONDANCE
suivi de LES PRÉNOMS
Louise Cotnoir
2e PRIX ALFRED-DESROCHERS
«L'espace petit, furtif et juste assez pour les baisers à la fin le prénom libre.»
Photos de Danielle Péret
104 pages, illustré, prix en librairie: 9,95$

les éditions du remue-ménage

CONCOURS LITTÉRAIRE INTERNATIONAL CHARLES HÉLOU

DESCRIPTION
Concours littéraire international sous l'égide de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), organisme international regroupant des pays ayant en commun l'usage de la langue française

THÈME
L'Europe et le Monde ont bien évolué depuis le Concours organisé, il y a deux siècles, par l'Académie de Berlin sur l'universalité de la langue française.
Comment les peuples qui, sur les cinq continents, utilisent entièrement ou partiellement le français comme langue de pensée ou de communication peuvent-ils
- coopérer à l'évolution de cette langue pour lui permettre de mieux jouer son rôle international et de mieux assumer sa vocation à l'Universel?
- assurer, dans un dialogue permanent des civilisations, la diffusion la plus large de leurs connaissances et de leurs cultures?
- renforcer leur solidarité au profit de tous les peuples?

CONCOURS GÉNÉRAL
- **Admissibilité:**
aucune limite d'âge et de nationalité
Conditions:
oeuvre inédite écrite en langue française, d'une quarantaine de pages dactylographiées à interligne simple (format 21 x 29,7 cm), soumise en trois exemplaires
Prix:
100 000 FF (environ $15 000)
Édition de l'oeuvre primée
Voyage-conférences offert au lauréat dans un certain nombre de pays membres de l'Agence

CONCOURS JEUNESSE
- **Admissibilité:**
candidats âgés de 15 ans minimum et de 21 ans maximum le 30 mars 1985, citoyens d'un des 39 pays membres de l'Agence
Conditions :
oeuvre inédite écrite en langue française, d'une dizaine de pages, dactylographiée à interlignes simples (format 21 x 29,7 cm); soumise en trois exemplaires
Prix:
25 000 FF (environ $3 600)
15 000 FF (environ $2 150)
10 000 FF (environ $1 450)
Voyage des trois lauréats dans l'un des 39 pays membres de l'Agence

DATE DE FERMETURE DES CONCOURS
20 mars 1985 à minuit (le cachet de la poste en fera foi)

ENVOI DES MANUSCRITS À
Agence de coopération culturelle et technique
13, quai André-Citroën
75015 Paris France
avec la mention «Concours International Charles Hélou»
ou
«Concours International Charles Hélou/ Prix spécial jeunesse»

RENSEIGNEMENTS
Direction des Affaires francophones
Ministère des Relations internationales
1225, place Georges V
Québec G1R 4Z7
(418) 643-3075

Relations internationales
Québec

Les ÉDITIONS ZGHARTA
publient
PROCÈS POPULAIRE CONTRE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
suivi de
HUMANISME ET LIBERTÉ
par
Gérard Rehban

Si vous êtes un intellectuel, ce procès populaire contre l'Université de Montréal vous intéressera et vous plaira beaucoup. Ce livre, en deux parties, n'est pas en vente dans les librairies. Pour se le procurer,
écrivez à

ÉDITIONS ZGHARTA
C.P. 428, Beloeil, Qué. J3G 5S9
Veuillez m'envoyer le livre «Humanisme et liberté, 2e édition»
Nom: .....
Adresse: .....
.....
Code postal .....
Ci-inclus un chèque ou mandat de 15,00$, fait à l'ordre des Éditions Zgharta.

Théâtre du Soleil
Spécial
"Ariane Mnouchkine"
Revue *fruits*
DISPONIBLE À MONTRÉAL À LA
LIBRAIRIE CAMPUS
3762 rue Masson (Rosemont) tél: 729-3300

VENTE D'ÉCOULEMENT DE LIVRES D'OCCASION
* 50¢ CHACUN *
LIBRAIRIE
LECTURES CHRÉTIENNES DE L'OCCIDENT
8993, RUE LAJEUNESSE, MONTRÉAL
388-0066

MARCHÉ DU LIVRE
BANDES DESSINÉES, DISQUES, CASSETTES...
LE SEUL GRAND SUPERMARCHÉ DE LIVRES ESCOMPTES ET SOLDES D'ÉDITEURS AU QUÉBEC
455 EST, DE MAISONNEUVE
ENTRE ST-DENIS ET BERRI
FACE AU TERMINUS VOYAGEUR
MÉTRO BERRI
PALAIS DU COMMERCE
OUVERT, 7 JOURS
JUSQU'À 22h00
(514) 288-4350
10% À 80% D'ESCOMPTE À L'ANNÉE
• LIVRES NEUFS ET USAGÉS
• DISQUES, CASSETTES
• REVUES, JOURNAUX
• PHOTOCOPIES, 5¢
• LIVRES D'ENFANTS
• BANDES DESSINÉES
• DICTIONNAIRES
ACHETONS BONS LIVRES ET BANDES DESSINÉES USAGÉS

Une exaltante bande dessinée d'aventure

PAUL CAUCHON

VOILÀ donc le cinquième tome la série de François Bourgeon, *Les passagers du vent*, publié chez Glénat. Pour ceux qui ne la connaissent pas encore il est temps de vous mettre à l'heure : commencée il y a six ans cette série est un phénomène tant artistique qu'économique. Bourgeon est porté aux nues par la critique et ses albums sont des best-sellers : le plus récent a été tiré à 350,000 exemplaires, dont 250,000 vendus en une semaine s'il faut en croire la maison Glénat !

Un tel succès est mérité. François Bourgeon, 39 ans, est arrivé à réconcilier recherche esthétique et succès populaire. La recette ? Simple à expliquer, mais plus complexe à réussir : *Les passagers du vent* c'est avant tout une narration riche et envoûtante qui plonge le lecteur dans un univers tout à fait exotique. Bourgeon est un grand conteur, et tout le monde aime se faire raconter de bonnes histoires. Il n'y a rien de révolutionnaire là-dedans, mais Bourgeon, grâce à la qualité de sa recherche documentaire et à la beauté de son dessin, relance la bd d'aventure vers de nouveaux sommets. Cette « relance » illustre bien le chemin parcouru par la bd française depuis quinze ans : il y a eu dans le passé de grandes séries d'aventures pour enfants et adolescents, mais le public réel des *Passagers* c'est bien un public adulte, entre autres à cause de la complexité du récit, des références socio-historiques qui le sous-tendent, de l'érotisme discret et de la violence de certaines scènes.

Cette série historique et maritime commence en 1780 sur un bateau français en route pour les Caraïbes, dans le contexte des guerres continuelles entre la France et l'Angleterre. Les cinq albums racontent un itinéraire tortueux qui promène les personnages de l'Europe au coeur de l'ancien royaume africain du Dahomey, pour finalement revenir aux Caraïbes dans le dernier album.

L'aventure y est vécue comme une réalité quotidienne, qui permet aux personnages d'exprimer ce qu'ils sont et ce qu'ils valent. L'ensemble est dominé par la personnalité d'Isabeau, une jeune femme fougueuse et intelligente, éprise de justice et de liberté, qui se bat contre ses propres contradictions et qui perdra peu à peu certaines de ses illusions (le dynamisme de cette héroïne tranche nettement d'avec la majorité des personnages féminins en bande dessinée). Les relations d'Isabeau avec son chum Hoël et son amie anglaise Mary ne cessent d'évoluer pour gagner en « épaisseur psychologique » (pour employer un vieil épithète de la critique traditionnelle). Et je n'essaierai pas de résumer ici toutes les péripéties qui surviennent, ça aurait l'air d'un mauvais scénario surchargé, ce qui n'est pas le cas.

Le dernier tome, *Le bois d'ébène*, ramène donc Isabeau, Hoël, Mary et les autres aux Caraïbes sur un bateau négrier. C'est peut-être l'album le plus dramatique de la série (celui, en fait, où l'humour y est le moins présent). L'entassement des esclaves dans les cales du bateau, la promiscuité sexuelle, la révolte de ces pauvres Noirs écrasés par les matelots qui leur font subir les pires sévices, tout cela aura raison des dernières naïveté d'Isabeau. On remarquera, encore une fois, le découpage très varié des planches, le dessin sensuel et vouluptueux où les ombres et les lumières crues s'affrontent sur les corps en une rare qualité dee couleur (Bourgeon a eu une formation de verrier). La recherche historique est d'une grande précision : pour comprendre les manoeuvres du bateau un lexique de termes maritimes ne serait pas de trop.

On appréciera plus particulièrement ici comment le bateau apparaît comme un lieu clos et étouffant, où les personnages sont toujours courbés et écrasés, en un étonnant contraste d'avec les larges étendues de l'océan.

Avec *Le bois d'ébène* la série est maintenant close, Bourgeon ayant décidé de passer à autre chose. Il n'y aura pas de conclusion finale moralisatrice. Toutes les relations se défont, Isabeau se retrouve seule, plus seule que jamais, mais plus libre et plus lucide, avec la vie devant elle.

En marge des qualités de la série, il serait intéressant d'analyser le discours particulier qui a entouré cet album. Je parlais plus haut du tirage du dernier tome : il faut mentionner qu'un imposant battage publicitaire en a précédé la parution, parution présentée d'avance comme un événement. Lors du lancement, les éditions Glénat ont tenu une réception sur un trois-mâts amarré le long de la Seine sous la tour Eiffel ! Un copieux dossier de presse a été envoyé aux journalistes, qui comprenait même un poster et un macaron à l'effigie d'Isabeau. Tout est mis en place pour favoriser l'accueil critique et celui du public. Ce qui est ainsi donné à comprendre, c'est l'inscription de la bd dans l'ensemble des productions culturelles, cette bd qui a été longtemps marginalisée par rapport à la littérature dite sérieuse et l'art supposément noble. Et on sait qu'historiquement la majorité de la production a été passée sous silence par les grands média. Cela change de plus en plus, mais le défi qui demeure c'est bien de tenir un langage critique adapté aux caractéristiques propres à la bande dessinée.

Le chat qui voulait devenir vedette

DOMINIQUE DEMERS

★ **Tony et Vladimir,** de Robert Soulières et Pilippe Béha, éditions Pierre Tisseyre.
★ **Où est le ver ?,** de Darcia Labrosse, éditions Pierre Tisseyre.
★ **La girafe,** de Cécile Cloutier et Mireille Levert, éditions Pierre Tisseyre.



TONY Truant, un chat gris presque ordinaire, ni riche, ni pauvre, vend du caramel mou sur son triporteur et rêve d'être chanteur. Antoine Bel Canto, un flamant rose imprésario au long nez chaussé de lunettes en écailles de tortue, surprend ses fredonnements et lui promet de but en blanc mer et monde, la lune et le paradis, s'il renonce à ses caramels pour devenir vedette.

Tony Truant deviendra le célèbre Vladimir nageant dans le caviar et la renommée. Il se laissera déguiser en cowboy punk avec bottes, éperons, pantalon serré, chemise rose à pois et fleurs. On lui dictera même quoi chanter. Jusqu'au jour où une petite voix en lui s'éveillera ...

Seul dans sa loge, Vladimir questionnera : « Miroir, miroir, dis-moi où est Tony ? » Coincé dans l'engrenage du vedettariat, de plus en plus mal dans sa peau, l'illustre chanteur comprendra que « le malheur c'est qu'on est jamais content du moment présent. On veut plus. On veut mieux. On veut de l'ombre en été et du soleil en plein hiver ».

Vladimir quittera sa loge pour retrouver sa petite maison en papier brique et constater que « le bonheur c'est parfois bien peu de choses : un bon disque, un beau livre, une boîte de caramels mous ... »

Tony et Vladimir est un conte moderne exquis, merveilleusement écrit et brillamment mis en image. À la fois dense et aérien, le récit intègre habilement humour, poésie et philosophie sans jamais s'alourdir ou devenir prétentieux. Robert Soulières raconte bien. Un style alerte et éclatant de couleurs où abondent les détails pittoresques et les allusions fines. Le thème de la grande vedette qui effectue un retour aux sources n'a rien de bien révolutionnaire mais ici la fable est réinventée grâce au personnage savoureux qu'est Tony Truant.

Philippe Béha, qui recevait récemment le Prix du Conseil des arts pour une série d'illustrations parues chez Ovale, a dessiné un chat gris un peu naïf, désemparé et terriblement sympathique. Ses illustrations sont parfois un peu trop facilement reconnaissables mais ici son coup de crayon est frais et dispos, ses images véritablement inédites. Les traits un peut moins pointus sont vigoureux sans exprimer d'agressivité. Chaque page déborde de vie et d'émotions. Peut-être pourrait-on reprocher à l'artiste ses couleurs lourdes mais il se rachète avec de magnifiques tableaux. Imaginez un chat gris à la bonne mine candide déguisé en cowboy punk ... un hit !

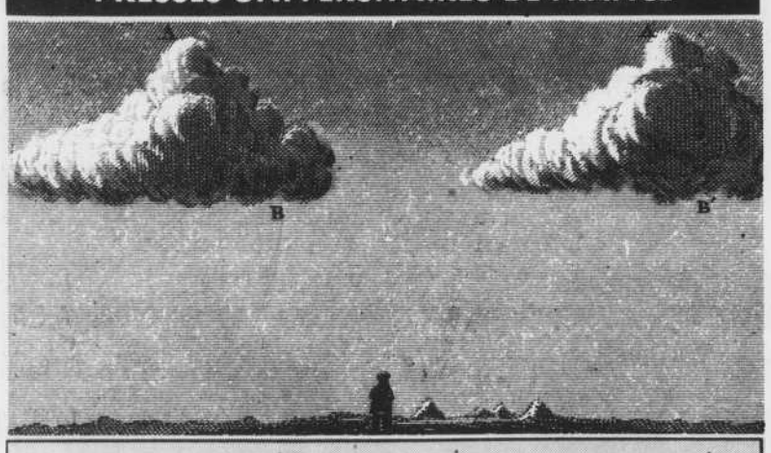
★★★

Après *Où est le chat ?*, Darcia Labrosse récidive avec *Où est le ver ?*, un tout petit album en noir, blanc et *vert*. Les vers de terre y sont en vedette et l'intérêt du livre tient justement dans ce jeu d'homonymie. Car les petites bêtes grouillantes n'ont pas seulement envahi les illustrations. L'auteur-illustrateur invite les enfants à trouver les trois lettres (ver) dans de courtes phrases accompagnant les images. « J'ai renversé ma soupe au vermicelle », par exemple.

Les lecteurs débutants s'amuseront à explorer les mots de ce gentil album qui représente un excellent livre de lecture pour débutants. Mais les fans de Darcia Labrosse seront déçus. Point de magie dans ces illustrations trop simples et presque ternes. De l'humour ? Un peu. Mais les images semblent avoir été dessinées à la hâte, sans conviction. On ne peut que regretter les belles illustrations aux assemblages de couleurs uniques et à l'humour spontané auxquelles nous a habitué Darcia Labrosse.

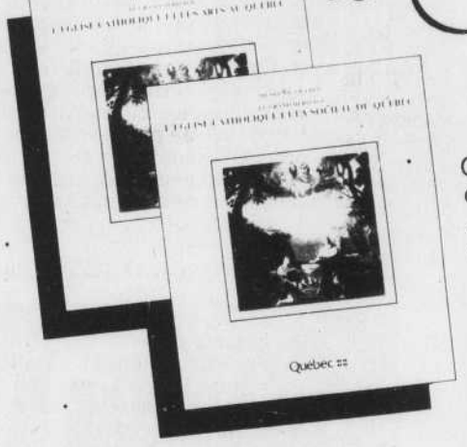
Bienvenue!
à la
Librairie
De Sévigné
demandez votre carte
CLIENT PRIVILÉGIÉ
vous donnant droit à
une remise de 10% sur tous
vos achats.
Complexe Guy Favreau,
200 ouest, boul. Dorchester,
Montréal
Tel.: 844-6655
Place d'Armes et Place des Arts

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE



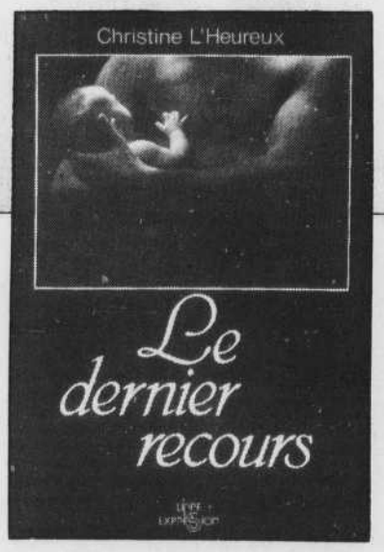
JE RÊVE DONC JE SUIS?
La moitié de l'humanité pense,
l'autre rêve...
Un livre sur l'imaginaire poétique et le rêve.
Une généreuse réflexion
d'un des plus grands philosophes de notre siècle.
"LA POÉTIQUE DE LA RÊVERIE", Gaston Bachelard
Collection "Quadrige", 183 pages, 17,90 $
Distributeur exclusif:
Les Editions Françaises Inc.
1411, rue Ampère — Boucherville (Québec) J4B 6C5 (514)641-0514

Gouvernement du Québec
Ministère des
Communications
le Grand Héritage



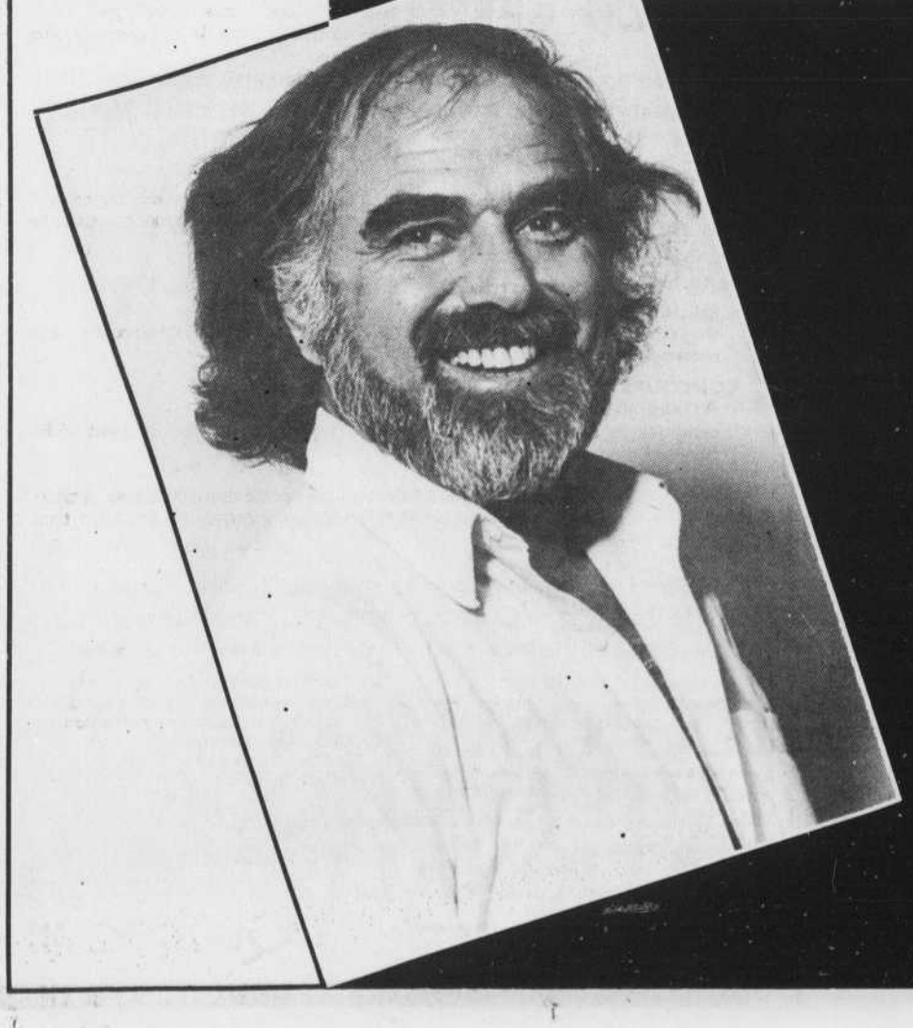
Cadeau officiel du gouvernement du Québec à Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II lors de sa visite au Québec.
L'Église catholique et les arts au Québec
1984, XXI + 369 pages
EOQ 21568-1
45 $
L'Église catholique et la société du Québec
1984, XIX + 209 pages
EOQ 21569-9
35 $
Boîtier : 12 $ + taxe
EOQ 21676-2
Réduction de 15% sur le prix de vente à l'achat des 2 volumes
les 2 volumes : 68 $
En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec :
Montréal
Complexe Desjardins
Niveau promenade
Montréal
Tél. : 873-6101
8668
Québec

à lire cette semaine



LE DERNIER RECOURS
Un récit surprenant!
Une épidémie décime les femmes...
Les hommes devront-ils enfanter?
LE DERNIER RECOURS, le premier roman de Christine L'Heureux auteur de L'orgasme au féminin
Prix: 14,95$
LIBRE EXPRESSION
disponible dans toutes les bonnes librairies

AGRESSIVEMENT



JASMIN
publie
• L'ÉTAT-MAQUEREAU L'ÉTAT-MAFFIA
6,50 $
un pamphlet pour les payeurs de TAXES et d'impôts qui en ont marre d'être pressurés.
• LE CRUCIFIÉ DU SOMMET-BLEU
9,95 $
Une palpitante intrigue policière
DEUX OEUVRES À LIRE CET AUTOMNE
Procurez-vous les dans tous les endroits où l'on vend de bons livres
LEMÉAC ÉDITEUR
5111 av. Durocher, Outremont
H2V 3X7

L'argent et l'astuce

RADIO-TÉLÉ

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

C'EST comme qui dirait la phrase sèche ce matin, comme ça m'arrive toutes les fois que je passe trop de temps devant mon téléviseur ou branché sur mon radio. Dieux de tous les ciels que notre civilisation est bavarde, à ce point qu'il faudrait ré-écrire le fameux roman de Louis-René des Forêts, ne serait-ce que pour le plaisir d'y redécouvrir un peu de silence, avec plus rien de poudré en lui et plus rien de désastreusement grimé. Cela ne ferait peut-être pas une chronique de radio et de télévision très brillante, mais dans un monde qui n'arrête plus de se prendre pour une diva, qui c'est qui pourrait bien voir la différence, hein ?

Mais je suis aussi bien de me mettre en quatrième vitesse et d'en venir tout de suite à *Dynastie* que télédiffuse Télé-Métropole tous les lundis soir. Ah, cette chère Mme Krystle Carrington, qu'elle est belle de corps et de visage, avec ses mangeables épaules presque toujours dénudées, sa chute de reins entreprenante et ses yeux si profondément bleus qu'à la télévision, on pourrait croire qu'ils sont violets ! Tant de séduction et qui se moule si bien de partout, c'est bien assez pour comprendre pourquoi Blake Carrington, grand magnat américain du pétrole, n'a pas hésité à payer le gros prix pour l'obtenir : ça faisait très bien dans son décor de petit prince, avec le château en Californie, les domestiques en livrée, l'avion privé, les chiens hargneux, le champagne, les bijoux et les longs cigares. Après tout, est-ce que le grand monde existe vraiment s'il n'est pas beau ? Pierre Elliott Trudeau l'avait compris bien avant Krystle et Blake Carrington, lui qui, selon les grandes langues, se serait fait remonter le visage trois fois pour que sa beauté ne lui descende pas dans les pieds et y reste à jamais. C'est que, voyez-vous, il faut ce qu'il faut quand le pouvoir conditionne tout, y compris la représentation de soi-même par devers les autres.

Voilà bien d'ailleurs tout ce qui constitue le noeud de *Dynastie*, ce pouvoir dont la richesse est porteuse. Les Carrington et les Colby, les deux grandes familles de *Dynastie*, en mangent, en bavent et en défèquent, chacun pour sa chacune, ne reculant devant rien pour s'assouvir dans leurs passions tout au long d'un formidable mélo astucieusement apprêté : ça se laisse voir et ça se laisse entendre parce que même si les clins d'oeil sont nombreux, le dosage de tout est si bien fait qu'on ne se rend plus tellement compte de rien, embarqué dans la galère et ramant comme des pas bons en même temps que les Carrington et les Colby. Imaginez ! Être un grand magnat du pétrole comme Blake Carrington et avoir un fils homosexuel et légèrement viré sur le couvert, qui lit Emily Dickinson et est capable de comprendre ce qu'elle dit ! Et avoir une fille, Fallone, dont la richesse paternelle n'est pas sa faute et qui fait pacte avec le diable, c'est-à-dire le méchant M. Colby lui-même, pour sauver par son corps l'empire et l'ambition qui la tenaille. C'est tripant en queue de poêlon pour le téléphage que je suis, surtout quand il pense à *Entre chien et loup* ou bedon à ses souliers troués, ses bas de laine percés, son char qu'il ne prend plus parce qu'il n'a pas de quoi payer les assurances, et même son cablo-sélecteur qu'on va venir lui arracher tantôt étant donné qu'il est devenu trop pauvre pour le payer.

Et rivé à mon petit écran pour ne rien perdre de *Dynastie*, je me dis qu'il y a eu du monde chanceux de naître ainsi du bon côté de l'Amérique, enfoncé si loin dans le rêve narcissique que la pauvreté, ce n'est pas de ne pas être capable de payer la facture de l'électricité, mais la seule pensée que demain matin on pourrait bien ne plus être plusieurs fois milliardaire mais rien que quelques petites fois millionnaire. C'est tout ce qui fait agir les Carrington et les Colby avec, par ci et par là, quelques scènes de cul car il est bien connu que toute l'histoire du monde peut ainsi se résumer à ça, c'est-à-dire au cul qu'il y a dans l'argent même quand l'argent ne vaut pas le cul.

C'était là d'ailleurs ce qui faisait toute la matière de Michel Barrette dans ce monologue de *Juste pour rire* que nous a présenté Radio-Canada dimanche dernier. C'était très mauvais, bien sûr, parce que quand on est pauvre, le cul vole bas, dans des mots que boursoufle la cellulite d'une pensée qui, pour être obèse, n'en finit pas d'être dégonflée. Remarquez que ce n'est pas Pierre Labelle qui pouvait racheter Michel Barrette : le meilleur monologue que j'ai entendu de lui, c'est le commercial qu'il fait pour MacDonald, la frite et le hamburger slicé de fromage lui convenant tout à fait bien. Et je ne parle pas de la merveille (!) française, le dénommé Thierry le Luron, tout fier de ses vieilles imitations d'Yves Montand, Bourvil et Darry Cowl ! J'avais l'impression d'entendre Jérôme Lemay chez Michelle Tisseyre dans le fin fond des années cinquante. Heureusement qu'il y a eu les Foubrac et leurs pompes à bicyclette, dans cette parodie absolument délirante du *Danube bleu*. Et heureusement aussi qu'il y a eu Jean-Guy Moreau, toujours aussi fabuleux, maître de lui et du grand humour qu'il y a toujours en lui, fait à la fois du sarcasme cinglant et de la douce ironie. Sa re-création du maire Drapeau, casqueté des Expos Vos Amours, voilà ce que peut être le monologue quand on a du talent et qu'on n'a pas besoin de toujours se rabattre sur ce qu'il y a de facile et de gros dans le cul pour être applaudi à tout coup.

Je verrais très bien Jean-Guy Moreau dans une série du type du *Benny Hill Show*. Dieux de tous les ciels qu'on pourrait s'y amuser ! Mais parions que ce ne sera pas pour demain, ceux qui s'occupent de télévision étant meilleurs pour la défaire que pour lui donner tout son allant. Pensez par exemple à ce que Radio-Québec a fait de *Station-Soleil* sans Jean-Pierre Ferland qui y était fort bon. Et pensez à la diva de toutes les divas, Denise Bombardier, qui a retrouvé tout le pointu de son personnage en parlant de livres à Radio-Canada, à croire qu'elle va finir par tous les écrire elle-même tant le génie dont les dieux l'ont gréée lui sort de partout, ce qui ne laisse plus beaucoup de place pour les autres, sinon celle de la condescendance. Est-ce que quelqu'un ne pourrait pas la chatouiller pour qu'elle en redescende un brin ?

Avant de terminer, un mot encore. Dimanche dernier, on sait que Super-Écran a débrouillé ses ondes pour nous permettre, l'espace d'une journée, d'avoir accès à sa programmation. On a pu y voir, entre autres, cet excellent film d'Arthur Hiller, *Avec les compliments de l'auteur*, qui met en vedette Al Pacino, dans la peau d'un dramatruge aux prises avec la trâlée d'enfants que sa curieuse de femme lui a laissés sur les bras en le quittant. C'est tout simple, mais superbement écrit, superbement joué et superbement réalisé. De quoi nous faire oublier cette affreuseté qu'est *Mesrine*, aussi présenté ce jour-là, un film dont on a tout dit quand on imagine seulement quel cinéma ça donnerait si *Allô Police* se mettait à mettre en images le journalisme qu'il pratique.

Évidemment, il ne fallait pas trop en demander à Super-Écran dans son entreprise de raccolage, sauf, peut-être, un peu plus de discrétion. Car la bande publicitaire qui venait à tout moment occuper le bas de l'écran pour m'inciter à m'abonner, m'a fait perdre le meilleur du divertissement.

La Maison-Théâtre pour la jeunesse ouvre ses portes

DOMINIQUE DEMERS

LA Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse, rebaptisée plus gentiment la Maison-Théâtre, a officiellement ouvert ses portes hier avec *Pleurer pour rire*, de Marcel Sabourin, une production du théâtre de la Marmaille récipiendaire du Chalmers Children's Play Award pour la meilleure pièce en 1982.

Pour la première fois dans l'histoire du théâtre québécois pour enfants, une salle, le Tritorium du cégep du Vieux-Montréal, offrira une saison complète de représentations. Jusqu'au 16 juin, neuf spectacles seront offerts en matinées scolaires et en représentations publiques.

La programmation se veut un assemblage judicieux de reprises et de créations respectant un équilibre au niveau des genres et des groupes d'âges visés. *Le sous-sol des anges* du Théâtre de Carton qui sera créé en novembre à la Maison-Théâtre abordera le thème du suicide. *Max et Mili* du Théâtre de Quartier sera présenté en exclusivité après une première apparition lors du 11e Festival québécois du théâtre pour enfants. *Dis-moi doux*, une production du groupe Les événements artistiques bêtes-à-coeur, et *Sortie de secours* du Théâtre Petit à Petit représentent deux autres nouveaux spectacles alors que *Duo et débats* de l'Aubergine de la Macédoine n'a jamais été offert au public montréalais. Il y aura aussi des clowneries et des acrobaties avec *Dynamogénique* du groupe Circus, *Les petits pouvoirs*, un classique de la troupe Le Caroussel et *Le soldat et la mort*, un spectacle de marionnettes du Théâtre de l'Oeil.



Une scène de « Pleurer pour rire »

Pour les troupes membres de la Maison-Théâtre, la location du Tritorium, en attendant de posséder leur véritable salle permanente, est synonyme de grand compromis. « Notre déception remonte à janvier 1981, raconte Stéphane Leclerc, directrice générale de la Maison-Théâtre. C'est à cette époque que le ministère des Affaires culturelles nous a contraint à accepter un genre de période de probation de deux ou trois ans avant la réalisation de notre projet. Pour nous, ce n'est qu'une perte de temps puisque nous avons déjà fait nos preuves. »

« Mais attention, la Maison-Théâtre n'est pas un rêve ! Des études de faisabilité subventionnées par le ministère sont présentement en cours. La réalisation du projet est imminente. On est au Tritorium juste en attendant. Deux, trois ans, maximum. »

De l'aveu même du ministre Clément Richard, la Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse compte parmi les priorités du ministère des Affaires culturelles. « Ça n'a rien d'étonnant, remarque Stéphane Leclerc. Tout le monde est maintenant d'accord pour dire que le bassin de spectateurs québécois n'augmente pas. Si on veut que le théâtre pour adultes connaisse un véritable essor, il faut donner le goût aux enfants, former les jeunes spectateurs. Notre maison permanente est un projet très rentable. »

« La Maison-Théâtre se veut un centre permanent de diffusion, d'information, de recherche et de perfectionnement du théâtre pour l'enfance et la jeunesse. Avec le Tritorium, il faut se contenter de l'aspect diffusion et encore, en version modifiée puisque la Maison, elle, aura deux salles de représentation, une de 400 et une autre de 200 places. Malgré tout, c'est un grand pas de franchi. Déjà, le public a accès, pour la première fois, à un lieu où on présente en permanence du théâtre pour enfants de qualité. Avec le Tritorium, le théâtre pour enfants occupe enfin une place importante dans le paysage culturel montréalais. C'est déjà un pignon sur rue. »

Outre ses deux salles de représentation, la future Maison-Théâtre aurait des foyers pour la tenue d'expositions et d'événements spéciaux, des salles polyvalentes pour les répétitions, l'animation, les conférences, des ateliers et des entrepôts de décors, des locaux pour l'administration, les relations publiques et la diffusion.

Un château de rêve ? « Non. Et pas un éléphant blanc non plus !, répond la directrice de la Maison-Théâtre. La programmation architecturale sera bientôt terminée. On ne s'est pas encore assis avec les gens du ministère pour discuter de tout ça. Il y aura peut-être des négociations mais ce que nous allons proposer sera raisonnable. Chose certaine, nos besoins sont clairement définis et bien réels. »

Un bon conseil
Ne fumez pas
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU CŒUR

La musique de toute une génération
9h00 à minuit



Tous les dimanches, CJMS consacre 15 heures d'antenne aux millionnaires du disque.

cjms RADIO 128 AM STÉRÉO
On est là pour vous

Service philatélique Société canadienne des postes
Philatelic Service Canada Post Corporation



Offrez-vous la surprise et le plaisir de découvrir le monde des timbres

De nombreux groupes de philatélistes du Québec, en collaboration avec la Société canadienne des postes, sont heureux de vous inviter à l'exposition philatélique nationale, CANADA 84, les 25, 26, 27 et 28 octobre, à la Place Bonaventure, à Montréal.

CANADA 84 vous propose:

- jusqu'à 400 cadres où seront exposées des collections qui auront déjà mérité des prix. (CANADA 84 est sanctionnée par la **Royal Philatelic Society of Canada);**
- une Cour d'honneur où vous pourrez admirer des timbres rares;
- des comptoirs tenus par le service postal des États-Unis, l'administration postale des Nations Unies, et d'autres administrations postales étrangères;
- un stand spécial du Musée des postes, sur le thème du 450e anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier au Canada;
- la deuxième émission de timbres dans la série sur les locomotives du Canada;
- une série de conférences et de séminaires de nature à intéresser débutants et collectionneurs chevronnés;
- 40 boutiques et comptoirs philatéliques;
- des oblitérations spéciales;
- un feuillet-souvenir émis à l'occasion de CANADA 84;
- la Bourse aux timbres de la Société canadienne des postes et bien d'autres choses encore.

CANADA 84 offre une occasion merveilleuse de découvrir le monde fascinant des timbres. Cette exposition, qui viendra couronner le Mois de la Philatélie au Canada, promet d'être un événement des plus excitants. Profitez-en!

EXPOSITION PHILATÉLIQUE NATIONALE
Canada84
adultes: 3 $
étudiants et gens de l'âge d'or: 2 $
enfants (accompagnés d'un adulte): gratuit.
25, 26, 27 et 28 OCTOBRE, PLACE BONAVENTURE, MONTRÉAL

L'Ensemble vocal Tudor

Une saison faste en perspective

MARIE LAURIER

Le réputé ensemble vocal Tudor de Montréal commence sa saison 1984-1985 dimanche soir prochain à la salle Pollack avec un programme « à la française »: des oeuvres de Duruflé, Messiaen, Fauré, Poulenc, Jannequin, ainsi que la *Suite canadienne* de Claude Champagne, et Paul Helmer comme pianiste invité. Le concert sera répété le lendemain, lundi 22 octobre au même endroit. (Si des abonnés et des personnes désireuses d'y assister n'ont pas de moyen de transport, un réseau de dépannage est disponible. Renseignements: 932-3376.)

L'originalité de ce groupe tient dans son professionnalisme — d'amateur qu'il était lors de sa fondation en 1962, il est devenu permanent et professionnel en 1976 — puisque les 20 choristes réguliers, dix hommes et dix femmes, doivent avoir une solide formation musicale et vocale.

« Nos critères d'admission sont extrêmement rigoureux, nous souligne en entrevue M. Robert J. Koffend, directeur général de Tudor. Notre ensemble constitue en quelque sorte un véritable orchestre vocal par la projection nuancée que nous exigeons dans l'intonation, le fondu et la synchronisation des voix. »

Le répertoire Tudor s'étend de la pré-Renaissance à la musique contemporaine des grands maîtres aux chants folkloriques, un répertoire que M. Koffend, lui-même ancien choriste du groupe, qualifie de « sérieux ». Quant au directeur artistique, M. Wayne Riddell, il apporte à ce poste la richesse de son expérience et de sa compétence et pour s'être produit dans de nombreuses villes et capitales du monde, il a recueilli les critiques les plus élogieuses, certaines le qualifiant de « directeur choral de génie » sachant inspirer à ses chanteurs une « homogénéité exquise ».

Car, outre sa série régulière à Montréal, Tudor se caractérise se caractérise par sa vocation d'ensemble vocal itinérant, au rythme de trois ou quatre tournées par année au Canada, aux États-Unis et quelques fois en Europe. En 1985, il se rendra dans les pays scandinaves.

M. Riddell, fondateur et âme dirigeante de Tudor depuis 1962 est un ancien professeur à la Faculté de musique de l'université McGill et il a formé nombre de chefs de choeur ou de choristes qui poursuivent d'intéressantes carrières dans plusieurs villes canadiennes. Depuis 1981, il est maître des choeurs de l'Orchestre symphonique de Montréal, en plus d'être maître de chapelle à l'église St. Andrew et St. Paul dans la métropole.



Wayne Riddell, directeur artistique de l'Ensemble vocal Tudor

La saison Tudor 1984-1985 sera celle des grandes premières, nous précise M. Koffend. Elle sera marquée par le concert de février entièrement consacré à Haendel dont on célèbre le 300e anniversaire de naissance avec comme solistes invités Colette Boky, Lois Marshall, Glyn Evans et Christopher Cameron, de la présentation en première mondiale d'une oeuvre d'André Gagnon qu'il interprétera lui-même au piano au concert d'avril en compagnie du choeur Tudor. En décembre, ce sera une soirée *à l'anglaise* avec des oeuvres de Benjamin Britten, entre autres, et le dernier concert du mois de mai offrira un choix d'oeuvres de Brahms, Monteverdi, Schubert, Schumann et Raminsh, avec comme invités Lois Marshall et Paul Helmer.

L'ensemble vocal Tudor a aussi enregistré quelques disques dont un avec Leontyne Price et l'OSM et tout récemment avec l'Orchestre de chambre de Radio-Canada à Vancouver. Il est d'ailleurs souvent l'invité de la radio canadienne. Ce choeur professionnel dispose d'un budget de $400,000 et il est subventionné par le Conseil des arts du Canada, le ministère des Affaires culturelles du Québec et le Conseil des arts de la CUM. Il reçoit aussi une aide financière de différentes entreprises du secteur privé. Les concerts de dimanche et lundi sont commandités par LE DEVOIR.

Une triple rencontre émouvante

DISQUES

CAROL BERGERON

★ *Miguel Angel Estrella* (piano) : concerto pour piano et orchestre no. 3 en ut mineur, op. 37 de Beethoven (1770-1827) ; Orchestre National de Lille, Région Nord/Pas-de-Calais, dir. Jean-Claude Casadesus. Forlane Um 6523, enregistrement public, texte de présentation en français.
★ *Jean-Claude Casadesus* à la tête de l'Orchestre National de Lille : Symphonie no. 7 en la majeur, op. 92. Forlane Um 6524, enregistrement public, distribution Trans Musique 8832 Champs d'Eau, Saint-Léonard, Québec.

VOILÀ une triple rencontre qui débouche sur une interprétation émouvante par son intériorité et noble et grande par le sentiment qu'elle inspire. Beethoven et son *Concerto* en ut mineur est peut-être celui des trois par qui tout arrive mais les deux autres, le pianiste argentin Miguel Angel Estrella et Jean-Claude Casadesus et son Orchestre National de Lille (ONL), n'entrent pas dans la discussion les mains vides.

Enregistré en public au Palais des congrès et de la musique de la ville de Lille, le disque du concerto est accompagné d'un autre qui contient la 7ème *Symphonie* de Beethoven et qui provient du même concert du 9 mai 1984. Une petite marque française de disque, Forlane, a recueilli ces précieux moments que la venue prochaine de ces mêmes musiciens au Québec a porté à notre attention.

En effet, cette rencontre aurait pu se poursuivre à Montréal car lundi prochain, Jean-Claude Casadesus et l'ONL seront à la Salle Maisonneuve de la Place des Arts dans un programme Berlioz, Saint-Saëns et Xenakis avec, en soliste, le violoniste Pierre Amoyal. Le lendemain, le pianiste Miguel Angel Estrella donnera un récital à la Salle Claude Champagne sous l'égide d'Amnistie Internationale et la compagne pour l'abolition de la torture. Ce récital consacré à Bach, Haendel, Rameau, Ravel, Villoldo, Anguirre (2 compositeurs argentins), Beethoven, Bartok et Liszt sera repris le 24 à l'Institut Canadien de Québec.



Jean-Claude Casadesus

N'y a-t-il que la musique qui accorde au nom de Beethoven ceux de Estrella et de Casadesus ? Non. Au-delà de la musique, il y a l'être humain. Il y a la société et son insupportable misère. La musique peut en être le reflet aussi bien que le baume. Un compositeur ou un interprète peut aussi avoir une conscience sociale aiguë : les musiciens engagés ne sont pas de moins bons musiciens. Il suffit de penser à Beethoven.

La conscience sociale de certains musiciens n'est pas moins grande ni moins généreuse parce que la grande musique qu'ils défendent est récupérée par l'élite bourgeoise qui, faut-il le préciser, préfère encourager et gratifier tous ceux (les musiciens) qui sont neutres. On trouve fort sympathique la démarche d'un Casadesus qui se préoccupe plus que de sa carrière, du sort des Lillois, « citoyens de cette région industrielle du nord de la France secouée et déprimée par des crises économiques graves ». On se dit que peut-être il n'aurait pas pu faire « la grande carrière ».

On est profondément touché par la bonté et la générosité d'un Estrella. Lui-même victime de la dictature, on est touché jusqu'aux larmes par le récit de son emprisonnement en Uruguay. Mais parle-t-il de défendre les victimes de la dictature, on souhaiterait qu'il n'y mêle pas trop la musique. On le trouve rêveur d'y consacrer sa carrière de pianiste, d'y sacrifier une gloire internationale.

On voudrait séparer la musique de la société comme l'Église de l'État. Or la musique n'est pas une religion. Elle est un langage et un langage d'autant plus efficace qu'il ne connaît pas les limites du mot. C'est le langage des racines profondes, des ouvertures cosmiques et des fosses abyssales.

Il est donc inutile de vouloir préciser la signification exacte du troisième *Concerto* de Beethoven, dans son tout comme dans ses trois parties. Ce n'est certes pas l'oeuvre maîtresse du compositeur mais elle contient néanmoins une partie médiane d'une grande profondeur qui va bien au-delà d'une méditation poétique. On ne peut donc se contenter d'un interprétation plastiquement belle.

C'est précisément là, que Miguel Angel Estrella donne toute la mesure de sa très grande sensibilité de musicien et d'homme. Il sait trouver le tempo juste, la respiration du recueillement et l'émotion communicative du toucher. Il donne à ces pages une beauté intemporelle que très peu d'interprètes peuvent atteindre.

On oublie rapidement les petites faiblesse techniques des 2 mouvements rapides. Ils ont fort belle allure mais ils manquent cependant de ce brio que l'on a l'habitude d'y entendre. Quoiqu'il en soit, je ne crois pas qu'Estrella n'ait jamais sacrifié de musique à l'autel de la virtuosité.

Outre le troisième *Concerto* de Beethoven, la discographie de Miguel Angel Estrella contient 2 autres disques : Erato (ERA 9193), Bach, *Partita* no. 2 ; Beethoven, *Sonate* no. 17 ; Bartok, 6 *Bagatelles* ; Tauriello, 4 *Sonatines* ; Erato (ERA 9246), Haendel, *Suite* no. 7 et Brahms, *Variations et fugue* op. 24.

À l'écoute de la 7ème *Symphonie* de Beethoven, on se prend à regretter que la prise de son, surtout dans les premier et dernier mouvements, ne nous donne pas une image plus nette de l'excellent travail de l'ONL. On est émerveillé de ce que Casadesus obtient des cordes dans le second mouvement.

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
La Traviata
de Verdi



Rideau:
20 heures précises
Les **20, 23,**
26 novembre
1, 5, 8,
11 décembre

Billets en vente dès le 20 octobre

Avec:
Elena Mauti-Nunziata
Vinson Cole
Louis Quilico
Roland Gosselin
Jean-Clément Bergeron
Claude Létourneau
Thérèse Savadjian
Suzanne Raymond
Guy Piché

Chef d'orchestre
Michelangelo Veltri
Mise en scène, décors et éclairages
Roberto Oswald
Costumes
Anibal Lapiz
Chorégraphie
Brydon Paige
Maître des choeurs
René Lacourse

Le choeur de l'Opéra de Montréal

L'Orchestre symphonique de Montréal

Directeur artistique
Jean-Paul Jeannotte

Cette production est présentée grâce à la collaboration d'**Hydro-Québec** et d'**Alcan**

Les compagnies suivantes ont contribué à la présentation d'une soirée d'opéra

Bell Canada
23 novembre
Benson & Hedges (Canada) inc.
26 novembre
Compagnie d'assurance Standard Life
1er décembre
Banque Royale
5 décembre
Canadien Pacifique
8 décembre
Price Waterhouse
11 décembre

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Guichets, 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

Orchestre des Jeunes du Québec
COMPLET
SAISON 1984-1985
Série montréalaise
Vendredi, 26 octobre à 20 h
Franz-Paul Decker
MOZART
Symphonie no 31 en ré majeur, K. 297 «Paris»
HINDEMITH
Konzertmusik pour cordes et cuivres, op. 50
DVORÁK
Symphonie no 8 en sol majeur, op. 88
Redpath Hall, 3459 Mc Tavish
Billets: 5,50$ réservations: 282-9465
soir du concert, Redpath Hall
Commandité par PÉTROLES ESSO CANADA

Albert Sarfati et Gestion Artistique Inc., présentent
Orchestre National de Lille
Directeur: Jean-Claude Casadesus
Région Nord/Pas-de-Calais
Avec la participation de l'Association Française d'Action Artistique, le ministère des Relations internationales du Québec et le ministère des Affaires culturelles du Québec



LUNDI 22 OCTOBRE
20 HEURES
Soliste:
Pierre Amoyal,
violoniste
XENAKIS: EMPREINTES
SAINT-SAENS: CONCERTO NO. 3
BERLIOZ: SYMPHONIE FANTASTIQUE
$20, $17, $15, $12
Si disponible 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert
Stendhal
AIR FRANCE
Théâtre Maisonneuve
Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $.

THEATRE DU RIDEAU VERT
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
COMPLET Aujourd'hui 17 et 21h
du mardi au vendredi 20h.
di 17h et 21h. Dimanche 15h
LA FILLE SUR LA BANQUETTE ARRIÈRE
de BERNARD SLADE
Adaptation: JEAN-CLAUDE CARRIÈRE



4 SUPPLÉMENTAIRES
1er, 2 nov: 20h — 3 nov: 17h et 21h
Mise en scène: FRANÇOIS CARTIER
avec LOUISE TURCOT - LÉO ILIAL
ARLETTE SANDERS - GABRIELLE MATHIEU
JEAN FONTAINE - MONIQUE BÉLISLE
Décor: Claude Goyette
Costumes: François Barbeau
Éclairages: Louis Sarrailon
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis
844-1793

Variétés
Michel Jasmin



Je vous ai promis une super émission de variétés... je tiens promesse!
Michel Jasmin
À compter du lundi 22 octobre à 20h30
MONTRÉAL 17 câble 8
L'autre télévision
Radio Québec
Une émission commanditée par
Hôtel du Parc

LE DEVOIR CULTUREL

Affreux, sales et tordants

PAUL LEFEBVRE

★ **Smotte Smash Green** 1½. Spectacle écrit et réalisé par Serge Gagnon, Marie-Hélène Letendre et Dennis O'Sullivan. Avec Gilles Amyot, Johanne Bouchard, Louise Dubé, Serge Gagnon, Véronique Watters et Marcel Gosselin. Son et vidéo de Jacques Bélanger. Musique originale de Pascal Mailloux. Une production du Zoopsie Théâtre présentée du mercredi au dimanche à 21 h 30 au Musée Smash, 928 est Sainte-Catherine, jusqu'au 28 octobre.
Réservations : 527-4461 ou 288-5188.

SMOTTE Smash Green 1½, c'est l'ouverture de la saga des Smotte. La famille Smotte est pauvre. Dégueulassement pauvre. Le père, la mère, un flamand rose et Pascal (ou Pascale : on n'arrivera jamais à savoir, le père non plus, le sexe de l'enfant) vivent en marge d'une société qui ne cesse pourtant de les hanter par ses émissions et ses émissaires.

Les Smotte squattent dans un ancien restaurant chinois situé sous le logement bourgeois et confortable des Smith — dont on nous offre une charmante visite guidée avant le spectacle. Ils n'ont prise sur rien, ils existent, enfoncés dans une aliénation et une misère que l'expressionnisme débridé du spectacle nous rendent d'une façon surprenante. Et à peine les Smotte ont-ils le dos tourné que des personnages de série noire envahissent leur logis pour y fouiller tout ce qui ressemble à une malette, ne réussissant pas à mettre la main sur celle qu'ils cherchent. Cet univers bizarre est déployé autour de nous jusqu'à ce que le père hurle : « J'en ai assez de cette vie de porc ! », et qu'il décide d'aller se vendre avec sa famille, flamand rose compris, à un producteur de télévision au bord du suicide. Le tout se termine par un « À suivre ».

Une première version de *Smotte Smash Green* avait été présentée l'an dernier (voilà pourquoi le 1½ en fin de titre) et si cette première mouture ennuyait le spectateur par ses déficiences, cette édition revue et corrigée, elle, passe comme une lettre à la poste. Chaque séquence a son rythme propre, ce qui donne au spectacle une bonne dynamique interne. Certains moments sont très réussis; citons celui où les Smotte, autour d'une table vide, suivent les pas des Smith au plafond en décrivant, d'une voix rêveuse, les étapes du repas (« Là, la mère sort le poulet du four ... »), le tout au son de *When you wish upon a star*. Ou encore la lutte contre le facteur qui impose pouvoir et humiliations à la famille qui dépend des chèques qu'il apporte pour survivre. Sans oublier le flamand rose, joué par une comédienne sur échasses, dont les allées et venues, la présence étrange et les cris perçants traversent la représentation.

Le Zoopsie Théâtre expérimente, dans ce spectacle, sur plusieurs éléments du langage théâtral : l'occupation de l'espace, le jeu (très corporel), la vidéo, la structuration du récit. C'est du côté de l'espace que le travail est le plus visible; spectateurs et spectacle se déplacent dans les diverses pièces d'un lieu merveilleusement sordide, avec ses recoins et ses trappes d'où ne cessent de sortir des personnages. Le texte, peu abondant (sauf pour l'hilarant rapport de situation qu'un des agents secrets envoie par walkie-talkie), laisse place à un travail sur le corps, les déplacements et les images. Au fil des séquences, les comédiens, les membres de la famille s'échangent leurs costumes qui prennent ainsi plus d'importance que ceux qui les portent; la continuité du spectacle est assurée par l'hôtesse-narratrice (qui prend quand même, parfois, le temps de se transformer en agent-secret à pattes de grenouilles). Le point faible réside dans l'utilisation de la vidéo, à laquelle il est donné souvent trop peu (malgré la pertinence de leur contenu, on n'arrive pas à détacher les bandes vidéo de leur fonction de remplissage pendant les changements de costumes) et quelquefois trop d'importance. Ainsi, la séquence finale — l'errance dans la ville, les négociations avec le producteur et la vente — est entièrement sur vidéo et manque de poids en regard de l'action théâtrale.

Derrière les outrances et la joyeuse bizarrerie du spectacle, perce néanmoins un réel et douloureux rapport à la misère. Si le parti pris du Zoopsie Théâtre d'une pratique axée sur le visuel et la spacialisation permet le développement d'images souvent angoissantes, il est toutefois difficile d'aller au-delà des tableaux proposés. Attendons la suite, elle viendra en mai.

Le théâtre québécois débarque à New York

MAURICE TOURIGNY

NEW YORK — Le théâtre québécois est inconnu à New York si l'on excepte les pièces de Michel Tremblay. Tout est à faire pour apporter au public et aux artistes d'ici les meilleures oeuvres dramatiques du Québec. C'est un premier pas dans ce sens que vient de réussir le Centre d'essai des auteurs dramatiques de Montréal à l'issue du Festival « Théâtre Québec » organisé conjointement avec deux partenaires new-yorkais : le Ubu Repertory Theater et le New Dramatists.

Du 10 au 17 octobre, cinq pièces ont été lues publiquement par des comédiens américains dans la petite salle du Ubu, dirigée par Françoise Kourilsky. À chaque lecture, la cinquantaine de sièges étaient occupés et, après la représentation, les spectateurs étaient invités à participer à une discussion avec l'auteur et le traducteur. Même si d'un soir à l'autre on pouvait repérer certains visages présents la veille, le public était varié : des acteurs, des professeurs, des jeunes metteurs en scène et la clientèle habituelle du Ubu qui, depuis quelques années, se voue à la diffusion du théâtre des pays francophones. Des textes de René Gingras, Michel Garneau, Marco Micone et Normand Chaurette ont été retenus par le CEAD pour cette tranche du festival, un succès évident. Une seule fausse note: l'inacceptable lecture de *La Terre est trop courte Violette Leduc* de Jovette Marchessault par des comédiens hispano-américains à l'anglais quasi incompréhensible dans une version amputée de plusieurs scènes à l'insu de l'auteur et de la traductrice.

Le New Dramatists, un organisme comparable au CEAD qui sert les dramaturges new-yorkais, a collaboré à deux parties du festival. Gideon Y. Schein, metteur en scène en stage au New Dramatists, travaille à la préparation d'une lecture de *Panique à Longueuil* de René-Daniel Dubois. La pièce traduite par M. Schein sera entendue le 29 octobre en présence de l'auteur qui supervise les répétitions. Il s'agira du dernier événement du programme.

C'est aussi grâce au New Dramatists que plus de 150 personnes ont pu assister à une table ronde réunissant quatre écrivains québécois et américains. Sur le thème « Écrire pour plus d'une culture », René- Daniel Dubois, Michel Garneau, Maria Irene Fornes et Harvey Fierstein tour à tour se sont adressés au public et ont ensuite répondu aux nombreuses questions de l'auditoire.

Dubois, premier à prendre la parole, a en quelque sorte donné le ton à la soirée en déclarant qu'il croyait davantage « à une culture individuelle, à une culture d'intérêt partagée qu'à celle définie par la langue, la géographie ou la politique. » Il a distingué « culture officielle » de « culture réelle », associant la première à une forme déguisée de censure. Les autres dramaturges se sont ralliés à ces propos et ont ajouté diverses réflexions sur l'isolement de l'écrivain, les risques de l'écriture, l'importance des réseaux de théâtre parallèle et à moyens modestes.

Le festival débutait le 9 octobre avec la première de cinq représentations de *L'Homme rouge* dans une salle Off Broadway. Un accueil des plus réservés a été fait au spectacle de Carbone 14. Le comédien Gilles Maheu a dû jouer devant des assistances restreintes et la presse n'a pas publié de critiques, ce qui n'est pas anormal à Manhattan pour une pièce ne gardant l'affiche que quelques soirs. Malgré une publicité remarquablement orchestrée (pancartes du festival aux quatres coins de la ville, publication quotidienne du programme dans les journaux), *L'Homme rouge* n'a pu trouver son public en si peu de temps.

Linda Gaboriau, coordinatrice du projet pour le CEAD, estime le budget de publicité à $20,000, somme raisonnable compte tenu des coûts prohibitifs à New York. Le groupe bénéficiait aussi de subventions des gouvernements provincial et fédéral. Mme Gaboriau pense déjà à une prochaine visite du théâtre québécois et voit le festival qui s'achève comme un premier contact avec le milieu américain.

Il est encore trop tôt pour évaluer les retombées de cette opération mais si on en juge d'après l'enthousiasme dont ont fait preuve les artistes américains, il ne serait pas étonnant de voir des oeuvres québécoises au calendrier Off Broadway la saison prochaine. Et comme le disait Normand Chaurette après la lecture de son *Provincetown Playhouse juillet 1919, j'avais 19 ans*: « Ça fait tellement de bien de sortir de chez nous pour aller montrer nos pièces. »

Pierre Dufresne au repos pour trois mois

R.-C. annule *Le temps d'une paix*

Radio-Canada a pris la décision de retirer *Le temps dune paix* de son horaire pour toute la saison 84-85 en raison de l'état de santé du comédien Pierre Dufresne. Ce dernier a subi un infarctus mercredi soir dernier et son médecin lui a imposé un repos d'au moins trois mois.

À la Société Radio-Canada, on dit regretter le retrait de l'horaire du téléroman écrit par Pierre Gauvreau, dont le premier épisode devait être diffusé à compter de mercredi prochain. *Le temps d'une paix*, qui fait revivre un village québécois dans la première moitié du siècle, domine tous les autres téléromans au niveau de la cote d'écoute.

Comme le comédien Pierre Dufresne (qui incarne le personnage de Joseph-Arthur) faisait partie de la majorité des scènes déja tournées cet été en extérieurs dans le comté de Charlevoix, le réalisateur a jugé qu'il était impossible de le remplacer pour les scènes d'intérieur à tourner en studio, de même qu'il était impensable de faire recommencer les scènes par un autre comédien.

BATIK
Peinture sur soie
Cours et ateliers
Inscription maintenant
Jacqueline Duplessis
272-0308
351-2767

L'Orchestre de chambre de Montréal
Chef d'orchestre: **Wanda Kaluzny**
Au programme:
Shostakovich: Concerto No. 1 pour piano
LAURETTA MILKMAN, pianiste
Robert Gibson, trompette
Stamitz: Symphonie Mannheim en sol majeur
MacMillan: Two Sketches for String Orchestra
Dvorak: Serenade
Dimanche, le 21 octobre, à 15h
Salle de concert Pollack
555 ouest, rue Sherbrooke (Metro McGill)
Entrée libre



Marie-Paule Sarrazin
présidente

CÉLIBATAIRES
cette invitation s'adresse à vous sous l'égide du
CLUB DES DIPLÔMÉ(E)S UNIVERSITAIRES INC.
(Organisme bilingue sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparé(e)s, divorcé(e)s.)
DIMANCHE — 21 OCTOBRE dès 20 h 00
SOIRÉE DISCO
CLUB 727 — PLACE VILLE-MARIE
Membres 3 $ Non-membres 5 $
Vous êtes invités à nos rencontres du mercredi soir au même endroit, sous les étoiles, à 21 h 00.
RENSEIGNEMENTS: 287-1017
Réservez votre place pour le voyage à Toronto les 17 et 18 novembre.





Les grands Ballets Canadiens
Avec Orchestre
La danse à son meilleur!
Montréal peut être fière de sa troupe de danse. Car Les Grands Ballets Canadiens sont vraiment aujoud'hui reconnus internationalement puisqu'ils sont acclamés non seulement à travers le Canada, mais aussi aux États-Unis et dans le monde entier. Après une longue tournée en Extrême-Orient, les voici de retour au pays pour leur première série de spectacles.

Giselle Acte II
Perrot & Carelli/ Anton Dolin/Adolphe Adam
Giselle est le mariage parfait de la danse et du théâtre. Les Wilis, esprit de jeunes filles mortes avant leur mariage, ayant à leur tête une reine sans pitié, Myrtha, condamnent le soupirant éploré de Giselle, Albrecht, à danser jusqu'à la mort. "Les seize Wilis diaphanes et éthérées ne faisaient qu'une. Un magnifique deuxième acte."
Kati Vita, Ballet News

Alliances
James Kudelka/ Johannes Brahms
ALLIANCES est la troisième oeuvre importante de James Kudelka. Anna Kisselgoff, critique au New York Times, disait à son propos: "(il est) l'un des derniers survivants de ce monde oublié que sont les chorégraphes de ballet dramatique."

Les 8, 9, 10 novembre à 20h00
Ces soirées sont commanditées par Le Centre Sheraton Montréal
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts 842-2112
Billets: 22$*, 16$*, 8$* • Étudiants et troisième âge: 14$*
Prière de faire vos réservations au 849-8681 (de 9h30 à 16h30) et de débiter à votre compte VISA, MASTERCARD, AMERICAN EXPRESS.
*Redevance de 0.75$ sur tout billet de plus de 6$.
*Les étudiants et les personnes du troisième âge devront s'identifier à chacune des représentations.

Tudor

L'ENSEMBLE VOCAL TUDOR DE MONTRÉAL
directeur artistique Wayne Riddell
CONCERT "LE DEVOIR"
SOIRÉE À LA FRANÇAISE
DURUFLÉ, MESSIAEN, FAURÉ, POULENC, SCHMITT, CHAMPAGNE
21 & 22 OCT. 1984 À 20H
LA SALLE DE CONCERT POLLACK
555, rue Sherbrooke Ouest
places réservées/billets: 10$ adulte, 7$ âge d'or/étudiant
en vente: comptoirs TICKETRON
ou par téléphone - TELETRON 288-3782 (Visa ou Master Charge)
renseignements: TUDOR 932-3376
Ce concert est présenté par le journal LE DEVOIR

LES RÉCITALS Grand Marnier
DANIEL BARENBOIM
JEUDI, LE 25 OCTOBRE 1984, À 20 HEURES
Billets: 25$, 17$, 11$
SCHUBERT: Sonate en sol majeur, opus 78
LISZT: Sonetto 47 del Petrarca
Sonetto 104 del Petrarca
Sonetto 123 del Petrarca
Dante Sonata — Fantasia quasi sonata
Une présentation OSM
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Guichets 514 842-2112
Redevance de 0.75 $ sur tout billet de plus de 6 $

Beau Dommage

Une renaissance artificielle

Suite de la page 25

ment médiatisée, le public commençait déjà à manifester des signes de saturation et à se désintéresser du groupe. Beau Dommage ferma boutique avant de se retrouver en pièces détachées sur le marché du disque rétréci et ravagé par la récession économique. Michel Rivard, Pierre Bertrand et Marie-Michèle Desrosiers tentèrent chacun de manoeuvrer des carrières solo parfois chancelantes. Aujourd'hui encore, aucun des trois ne serait capable de remplir seul le Forum. La semaine prochaine, après les deux spectacles du Forum, ils ne seront sans doute pas plus en mesure d'accomplir l'exploit.

Il y a donc quelque chose d'ironique et d'artificiel dans ce retour prémédité de Beau Dommage. Ironique parce que le groupe s'est dissout sous prétexte que les individus à l'intérieur du groupe se sentaient piégés par la collectivité. Aujourd'hui, ces mêmes individus sont obligés de se rendre à l'évidence qu'ils marchent mieux ensemble que seuls.

Artificiel parce que le retour sur scène de Beau Dommage ne correspond pas à une réalité économique ou culturelle et se fonde sur un capital purement nostalgique. Beau Dommage n'existe plus. Leurs disques sont pratiquement tous discontinués. Leurs chansons ne tournent plus à la radio sauf à la veille des commissions du CRTC lorsque CKOI veut faire bonne figure et montrer que son vocabulaire musical ne s'arrête pas à Prince et à Michael Jackson.

Dans les entrevues qu'ils accordent ces jours-ci, les membres de Beau Dommage nient obstinément le facteur nostalgique, nient également toute préoccupation commerciale. Ils ne ressuscitent pas Beau Dommage, disent-ils. Ils viennent nous servir une leçon d'histoire ou encore le condensé capsulé de l'évolution de la musique québécoise des 10 dernières années. Ils viennent nous présenter ce qu'ils étaient hier et ce qu'ils sont devenus aujourd'hui. Et ce que nous devons retenir de la leçon c'est que Beau Dommage, c'est-à-dire, le principe de la collectivité, est mort, tandis que les individus demeurent, durent, grandissent et évoluent.

Leurs objectifs sont donc fort nobles mais sont-ils vraiment réalistes? Car le public qui a répondu à l'appel est le même public qui a acheté massivement le premier disque de Beau Dommage. Celui-là même qui fredonnait *Le phoque en Alaska* ou encore « Ginette, t'as mis de la brume dans mes lunettes » et qui n'a rien voulu savoir des états d'âme et des voyages intimes des individus. Ce public-là va voir Beau Dommage. Pas Michel Rivard, ni Pierre Bertrand ni Marie-Michèle Desrosiers. Pas six individus mais un tout. Les gens du groupe en sont fort conscients et c'est un peu pour cela qu'ils offriront au public deux spectacles pour le prix d'un. Avant et après.

On ne peut reprocher à Beau Dommage de capitaliser sur cette histoire d'amour qui vient subitement de renaître de ses cendres. Après tout, il y a une demande. La demande d'un vieil amant qui s'ennuie de son premier amour et qui en ouvrant un album-souvenir, replonge dans une histoire qu'il a idéalisée puis rejetée. Aujourd'hui les amants se retrouvent sans amertume mais avec l'enchantement occulté de la distance. Le problème c'est que l'histoire est bel et bien terminée et qu'avec elle s'est effondré l'histoire des groupes au Québec. Le problème c'est que le retour sur scène de Beau Dommage nous renvoie à un temps révolu et nous fait oublier un présent musical peu reluisant. Il n'y aurait pas de malaise si Beau Dommage revenait pour attester d'une continuité et d'une prospérité actuelles; si leur retour célébrait une nouvelle génération de groupes qui leur aurait succédé. Mais à l'horizon aujourd'hui, il n'y a rien, moins que rien. Quelques individus isolés dans leur coin qui n'arrivent plus à faire des disques. Quelques exceptions comme Céline Dion ou Diane Dufresne qui s'empressent de prendre le premier avion pour Paris. Une histoire musicale populaire placée sous le signe de la discontinuité sans que le public ne s'inquiète, sans qu'il ne pose des questions.

La fin de semaine prochaine, ce public-là ira donc à la rencontre d'un groupe fantôme caché derrière le juke-box de ses grands succès. Il ira ira à la recherche d'une époque, d'un état d'esprit, peut-être même d'une innocence perdue, comme s'il était finalement plus facile et plus rassurant de se réfugier dans le passé connu, plutôt que de se projeter dans un avenir incertain. Le beau dommage de l'histoire c'est que l'euphorie des retrouvailles et l'effet presque pervers de la nostalgie, ne susciteront aucun questionnement chez ce public-spontané qui se promène aujourd'hui dans la musique québécoise comme dans un musée.

Jovette Marchessault

Suite de la page 25

Mata-Hari et Colette allaient danser nues.

Gertrude Stein, l'esprit-guide de Montparnasse, ouvrira son salon aux hommes autant qu'aux femmes et elle s'intéressera beaucoup aux arts et aux génies de son époque: Picasso, Juan Gris et les autres. Et pendant que Gertrude conversait avec ces génies, sa complice Alice B. Tocklas s'occupait de leurs femmes. Le couple se racontait ensuite les déboires des autres couples. « Alice était en fait la secrétaire de Gertrude et remplissait auprès d'elle ce qu'une femme fait auprès de son mari génial, précise Jovette Marchessault. Elle est bien un peu jalouse d'Ernest mais Gertrude arrive à la rassurer. Elles ont vécu heureuses ensemble durant 40 ans. Pour Renée Vivien, amoureuse de Natalie Barney, l'affaire n'est pas si simple. Natalie a le culte du triangle et Renée est jalouse. Il y a beaucoup de conflits, d'angoisses et de douleurs dans ce couple. Qu'on soit femme ou homme, lesbienne, homosexuel ou hétérosexuel/le, le sentiment amoureux reste aussi difficile à vivre, ajoute Jovette Marchessault. Quant à Ernest Hemingway, il a été l'ami de Gertrude Stein et c'est elle qui lui a donné des leçons d'écriture. Elle lui a appris à dépouiller son style pour aller à l'essentiel et multiplier le sens de ses phrases. Cependant, Ernest ne l'a presque jamais reconnu. D'ailleurs, tous les gens qui l'ont aidé, il les a ridiculisés. Il a été incapable de reconnaissance, particulièrement avec Gertrude, qui, de son côté, était la plus rancunière des femmes. Mais celui qu'on a affectueusement baptisé « papa » a été un grand écrivain et un être de coeur. Il était un peu névrosé comme tout le monde mais sa chicane avec Gertrude n'était pas tant mesquine que littéraire. D'ailleurs, ajoute Jovette Marchessault, son oeuvre m'avait marquée quand je l'ai lue et Ernest Hemingway n'est pas le souffre-douleur des autres personnages de ma pièce. Sans Ernest, il n'y aurait pas de pièce. Et Michel Garneau incarnant Ernest, c'est bouleversant!, lance l'auteure. Un grand acteur pourrait aussi bien le faire mais aller aussi loin que Garneau, qui est écrivain comme Hemingway, je ne le pense pas. »

La distribution de la pièce est d'ailleurs d'une qualité rare. Elle réunit, en plus de Michel Garneau, Monique Mercure (Gertrude) et Patricia Nolin (Alice), Louise Marleau (Natalie) et Julie Vincent (Renée). La metteure en scène Michèle Rossignol a aussi fait appel à l'équipe qui avait créé *La Saga* pour la réalisation visuelle du spectacle: Louise Lemieux et Mérédith Caron pour les décors, les costumes et l'éclairage ainsi que Guy Beausoleil à la régie. Le compositeur Joël Bienvenue signe la musique et Linda Gaboriau dirige la production. Le spectacle est autogéré par les productions Vermeilles, non pas par rancune contre le TNM qui avait créé *La Saga* mais bien pour « tenter une nouvelle expérience artistique », me confie l'auteure dramatique.

Ce qui est étonnant chez Jovette Marchessault, c'est la source littéraire de son théâtre. Elle est en train d'écrire une quatrième pièce qui s'inspire d'Anaïs Nin entourée de June et Henry Miller, d'Antonin Artaud et d'Otto Rank. Cette pièce prendra le relais de *La terre est trop courte, Violette Leduc*. Tandis que *Alice et Gertrude*. . . rejoint l'esprit de *La Saga*. . . . Mais pourquoi toujours choisir des personnages littéraires? « Je vais là où il y a le plus d'émotion, répond Jovette Marchessault. Les gens de création sont hyper-émotifs, très fragiles et très sensibles. Ils possèdent tout ce qui fait qu'un personnage de théâtre est intéressant. En même temps, j'aime l'humour de Gertrude et Natalie. J'avais aussi le goût de mettre en scène des couples de lesbiennes, ce qui se fait rarement au théâtre. Ces quatre femmes représentent bien leur époque, elles sont assez flamboyantes et toujours concernées par la création. Enfin, tous les personnages littéraires de mes pièces font partie de ma culture, de mon passé et de ma mémoire. Je les relis. Je fais des fiches (2,000 pour *Anaïs Nin*). Cela se dépose en moi et va finir par servir à écrire la pièce. C'est comme arroser une plante: on ne voit pas ce qui se passe dans la terre. Toutes ces lectures-là vont aux racines du texte et les nourrissent: c'est ce qui donnera une floraison. »

« De plus, conclut Jovette Marchessault, le théâtre, pour moi, c'est vraiment un voyage à l'étranger. Il faut faire abstraction de son égo quand on écrit. Il faut devenir ceux et celles qu'on incarne sur scène. J'aime bien 'me prendre pour une autre', comme on dit. Le théâtre, c'est la pratique de l'autre.

ÉCHOS

L'ensemble vocal Tudor de Montréal donne un concert dimanche et lundi soir à la salle Pollack de la rue Sherbrooke à 20 h.

■

Le théâtre Parminou présente Mouvances ou Le cirque de l'impossible Amérique à la salle Marie-Gérin Lajoie de l'UQAM jusqu'à dimanche à 20h 30.

■

Pour souligner son 10e anniversaire de fondation, la société minéralogique de la région de l'amiante présente au musée de Thetford-Mines l'exposition Expomira 1974-1984 jusqu'au 2 décembre.

■

L'ensemble Philippe Glass sera au Spectrum samedi et dimanche à 21 h.

■

En hommage à Charles Trenet, Daniel Guérard et Serge Grenier présenteront un spectacle composé des chansons de cet artiste le lundi 22 octobre à 20 h à la Maison de la culture de Maisonneuve, 4120 est Ontario. Entrée gratuite.

■

Le flûtiste solo de l'OSM, Timothy Hutchins donnera un récital à la Maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce dimanche à 14 h.

■

L'Association France-Canada célèbre son 34e anniversaire de fondation sous le thème « Les échanges humains dans le monde moderne » samedi au Château Champain. Il y aura un dîner-gala sous la présidence d'honneur du Consul général de France et madame Patrick Leclercq.

■

Le Centre de création et de diffusion en design de l'UQAM présente jusqu'au 18 novembre une exposition intitulée « Architectures en France; modernité-/post-modernité ». À cette occasion le Centre inaugurera de nouveaux espaces au 200 ouest Sherbrooke. Soulignons que cette exposition à l'UQAM a été produite par le Centre de création industrielle du Centre Georges-Pompidou de Paris, en collaboration avec l'Institut français d'architecture et l'Ordre des architectes de France.

■

Il y aura dimanche vernissage de l'exposition du céramiste Édouard Jasmin à la Galerie Interaction, 4060 Saint-Laurent, de 14 à 17 h. Au même endroit et jusqu'au 11 novembre a lieu une exposition des oeuvres de Léopold L. Foulem.

■

La Galerie l'Émergence offre une exposition des dessins récents de Gaétan Pilon jusqu'au 3 novembre. Vernissage dimanche de 14 h à 18 h au 1452 est Laurier.

■

L'Orchestre national de Lille dirigé par Jean-Claude Casadésus présente un unique concert à Montréal le lundi 22 octobre à 20 h au Théâtre Maisonneuve.

La rentrée à Paris

Yves Saint-Laurent, Pasolini et Rousseau

Suite de la page 25

nera pendant toute la durée du festival avec une rétrospective complète de ses films, des récitals de ses poèmes, des représentations de ses pièces de théâtre, des expositions de ses tableaux, des adaptations musicales de ses romans et j'en passe.

Il s'agit véritablement d'un automne Pier Paolo Pasolini auquel la presse collabore en publiant notamment de grands extraits de l'autobiographie du poète assassiné en 1975. L'hommage que Paris rend à Pasolini a pour enseigne: « Avec les armes de la poésie ».

Dans un tout autre ordre d'idées et une atmosphère nettement plus ethnocentrique, les Galeries Lafayette, ce grand magasin parisien du boulevard Haussmann, viennent de lancer une vaste opération intitulée « La France a du talent ».

À l'affiche pendant tout le mois d'octobre, cette exposition — la première de cette envergure — met en vedette les grands crus français que ce soit dans le domaine de la mode, de la gastronomie, de la bande dessinée ou de l'art.

Une foule impressionnante de créateurs ont été invités à participer à cette foire artistico-commerciale. Au premier plan, bien sûr, on retrouve les couturiers qui, par dizaines, sont venus, petit tailleur ou robe du soir sous le bras, pour exposer et pour vendre.

Parmi eux, il y a les nouveaux genres comme Montana et Mugler, dont les kiosques sont parés d'écrans vidéo montrant les hallucinants spectacles de leurs derniers défilés.

Il y a aussi les consacrés, comme Yves St-Laurent, dont les initiales géantes (YSL) brillent sous la coupole du magasin à la façon d'une armoirie royale. Et puis, il y a les rares qui, comme le rapportait une journaliste de *Libération*, « font là un trajet aussi inconnu pour eux qu'une ballade en métro pour l'Aga Khan ».

L'offensive mode, qui assaille le consommateur de toutes parts, comporte également un volet nostalgique consacré à Jean-Louis, un styliste français qui émigra à Hollywood dans les années 30 et qui a habillé toutes les grandes stars de Marlène Dietrich à Shirley MacLaine.

Une de ses plus fameuses créations, la robe portée par Rita Hayworth dans *Gilda* a été rééditée pour l'occasion, pour accommoder toutes (?) les bourses, deux versions en ont été tirées : une doublée coton et une doublée satin.

Ces « rééditions » (à tirages plus ou moins limités) frappent une quantité incroyable de produits. Du « My Sin », le célèbre parfum Lanvin de l'après-guerre, en passant par de très vieilles porcelaines de Sèvres, jusqu'à la Vénus de Milo (grandeur nature) dont la réplique peut être obtenue pour 17,000 francs, soit environ $2,500.

Le Louvre — par l'entremise de sa boutique — a en effet émigré lui aussi dans les rayons de Lafayette. Muni des reproductions de ses pièces les plus cotées, il n'est pas le seul à descendre chez les vendeurs du temple. Il y a également le Musée de la chaussure de Romans, et celui de Poissy consacré au jouet, qui est la seule parmi cette pléiade d'institutions culturelles à ne pas vendre ou rééditer quoique ce soit. Notons qu'il passe environ 150,000 visiteurs par jour dans les galeries.

Il en vient évidemment moins au Grand-Palais, pour l'exposition du douanier Rousseau qui y est présentée jusqu'au 7 janvier prochain. Mais, avec 4,000 entrées en moyenne par jour, les responsables du musée considèrent l'événement comme un succès.

La chose était prévisible. Longtemps décrié, souvent ridiculisé, ce peintre dit naïf bénéficie aujourd'hui de la reconnaissance qui lui a manquée tout au long de sa vie.

Contemporain de Gauguin, Henri Rousseau fut d'abord un artiste du dimanche qui exposa aux « Indépendants », salon spécialement créé pour échapper à la tyrannie de l'académisme et de la critique parisiens.

Entre les eaux dormantes de l'impressionnisme et le tumulte qu'annoncerait bientôt la venue de Picasso, le douanier Rousseau entreprenait de révolutionner l'art de son époque. Il le fit sous les sarcasmes et les quolibets.

Autodidacte mais non inculte, ce petit fonctionnaire (il n'a jamais été douanier) n'avait aucune limite quant aux sources de son inspiration. Les peintres pompiers, le zoo du Jardin des plantes, les photos de magazine étaient pour lui autant de références et de points de repère.

Ses tableaux, tels *La Bohémienne endormie* ou *La charmeuse de serpents* dénotent un goût marqué pour l'exotisme. Avec une cinquantaine d'autres, elles comptent parmi les oeuvres exposées au Grand Palais, oeuvres qui proviennent de tous les grands musées du monde et qui ont été rassemblées pour souligner le centième anniversaire de la première exposition du douanier Rousseau.

Ce dernier est mort en 1910 dans l'isolement quasi total. Mais ses amis du Bateau-Lavoir, Picasso et Appollinaire, entre autres, avaient déjà reconnu en lui le précurseur du modernisme.

Le douanier, d'ailleurs, en avait toujours été convaincu. « Toi et moi, avait-il un jour déclaré à Picasso, sommes les deux plus grands peintres du monde, toi dans le genre égyptien, moi dans le genre moderne. »

ckoi 97 PRESENTS LA S.I.D.
SOIREE D'IMPROVISATION EN DANSE
Tous les mardis du 25 sept. au 18 dec. à 21h00
LES ÉQUIPES
• LES ÉCHAPPÉS
• LES PAS POSSIBLES
• LES CORPULENTS
• LES FLEXIBLES
• LES SAUTÉS
Club Soda
5240, avenue du Parc
inf.: 270-7848

LES CONCERTS GALA
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT
23-24 octobre, 20h
CHARLES DUTOIT
DIMITER PETKOV, basse
CHOEURS D'HOMMES DE L'OSM,
dir. Iwan Edwards
Albert Millaire: narrateur
STRAVINSKY Babel
STRAVINSKY Le roi des étoiles
SCHUMANN Symphonie no 1
SHOSTAKOVICH Symphonie no 13
Commandite de: Texaco Canada Inc.
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.

LES CONCERTS AIR CANADA
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT
30-31 octobre, 20h
ERICH KUNZEL
MARK DuBOIS, ténor
De l'opéra à Broadway
Commandite de: Air Canada
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Guichets: 514 842-2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

PRO MUSICA présente le
QUATUOR MELOS,
de Stuttgart
Programme:
Mendelssohn — Capriccio opus 81 no 3
Beethoven — Quatuor en mi bémol opus 127
Debussy — Quatuor en sol mineur
LUNDI — 29 OCTOBRE — 20 h
Billets: 10$, 8$, 6$ — Étudiants 7/25 ans: 5$
Pro Musica, 1410, rue Stanley, bureau 408 — 845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

MIRACLE DE LA ROSE
d'après le roman de JEAN GENET
avec FRANÇOIS BRUNEAU
dirigé par GABRIEL ARCAND
AU THÉÂTRE DE LA VEILLÉE
550, rue Atwater, Mtl., métro Lionel Groulx
Réservation: 933-8146
du 18 octobre au 3 novembre. Relâche le lundi.

FORUM • FORUM • FORUM • FORUM • FORUM • FORUM
VENEZ RENCONTRER VOS FAVORIS DE LA TV
LES SNORKS EN PERSONNE ET SUR GLACE!
ICE CAPADES
En vedette
PAUL MARTINI & BARBARA UNDERHILL...
Nos Canadiens «Médaille d'Or» Champions du Monde 1984
6 au 13 novembre
Matinées: Samedi et dimanche 10 et 11 nov. à 13h30 et 17h30
3 représ. sam. 10 nov. à 13h30, 17h30 et 21h00
EN SOIRÉE: à 19h30 du LUNDI au VENDREDI
SOIRÉE D'OUVERTURE — RÉDUCTION DE 2,50$ PAR BILLET
Soirée d'ouverture, MARDI 6 NOV. commanditée par «La Presse». Réduction de 2,50$ sur TOUS LES BILLETS avec coupon spécial publié dans «La Presse» tous les jours du 20 octobre au 3 novembre.
BILLETS EN VENTE MAINTENANT
FORUM
Billets: 6,00$, 6,50$, 8,00$, 9,50$ aux guichets du Forum et à tous les comptoirs Ticketron.
COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES
FORUM • FORUM • FORUM • FORUM • FORUM • FORUM

DÉBUT présente


QUINTESSENCE
Programme:
Quintette en mi bémol — Reicha
Kleine Kammermusik — Hindemith
Rengaines — Souris
Quintette opus 13 — Hétu
Trois pièces brèves — Ibert
le samedi 20 octobre à 20 h.
SALLE POLLACK
555 ouest, rue Sherbrooke
Prix des places: $5
Renseignements: 392-8224 ou 878-9680

PRO MUSICA
37e SAISON 1984-1985
29 octobre
MELOS QUARTET, de Stuttgart
3 décembre
TRIO des É.-U.:
EUGENIA ZUKERMAN, flûte
HARMON LEWIS, clavier,
GARY KARR, contrebasse
4 février
COLORADO STRING QUARTET, des États-Unis
18 février
RADU LUPU, pianiste de Roumanie
4 mars
ALBAN BERG QUARTET, de Vienne
18 mars
KATIA et MARIELLE LABÈQUE pianistes-duettistes de France
22 avril
KYUNG WHA CHUNG, violoniste de Corée
20 mai
ENSEMBLE PRO MUSICA direction: CHARLES DUTOIT
LES NOUVEAUX LUNDIS À 20 H.
Parterre, Corbeille A-B: 66 $ incluant la redevance à la P.D.A.
Corbeille C-D-E: 56 $ incluant la redevance à la P.D.A.
Balcon: 40 $ — Étudiants 7/25 ans (preuve d'âge requise): 25 $
Billets à l'unité: 10,75 $, 8,75 $, 6 $, 5 $
Bureau: de 13h à 17h —
VISA et MASTER CARD acceptées
PRO MUSICA — 845-0532
N.B. NOUVELLE ADRESSE:
1410, rue Stanley, bureau 408
Montréal — H3A 1P8
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Mario, Le Jour S, Canicule et *Métropolis*

De l'Allemagne de Lang aux Îles-de-la-Madeleine de Beaudin

FRANCINE LAURENDEAU

CES deux amis inséparables ne connaissent qu'un jeu, leur unique passion, la guerre. Ensemble, ils refont l'Histoire. Aztèques, ils ont repoussé les Espagnols. Métis, sous l'étendard de Louis Riel, ils ont vaincu les Blancs. Cette fois Arabes, ils ont conquis l'Espagne et vont écraser Charles Martel à Poitiers avant de civiliser les Barbares de l'Europe entière...

C'est ainsi que Simon sait captiver l'attention de son jeune frère Mario, un enfant « pas comme les autres » qui, privé de l'affection vigilante de son aîné, se retrouverait bien vite en institution au lieu de vivre des jours heureux et palpitants. Mais voilà qu'un bel été, débarque une jolie vacancière dont Simon tombe aussitôt amoureux. Se sentant dépossédé de l'attention de son frère adoré, Mario se met à détester la rivale, l'ennemie, et ça va mal tourner..

C'est la situation mise en scène par Jean Beaudin, d'après le roman *La Sablière*, de Claude Jasmin (Laffont-Leméac). Une des bonnes idées des scénaristes (Arlette Dion, Jean Beaudin et Jacques Paris) est d'avoir transplanté l'action aux Îles de la Madeleine dont la caméra de Pierre Mignot balaie les vastes paysages battus par la mer et le vent, les terres sauvages et dépouillées où les seuls arbres sont les inquiétants troncs squelettiques de l'Île-aux-Oiseaux.

L'adaptation est intelligente. Les comédiens sont sobres et justes. Sans pratiquement prononcer un seul mot de tout le film, le jeune Xavier Norman Petermann incarne un Mario crédible, enfant secret, profond et fragile, toujours flanqué de son drôle de coyotte en peluche. Une belle histoire bien mise en images, qui fait cependant peu appel à l'émotion et à la sensualité, peut-être parce que trop froidement racontée. Au Dauphin.

★

Une journée dans la vie de Jean-Baptiste avant d'aller ce soir chercher à l'aéroport sa compagne qui rentre de voyage. Une journée au cours de laquelle, désoeuvré, un homme prend le temps de se souvenir de son enfance sage, de son adolescence honteuse, de son mariage raté. Une journée où il va oser s'acheter des dessous coquets, entrer dans un cinéma porno, tenter de faire l'amour avec son ex-femme...

C'est l'argument du dernier film de Jean-Pierre Lefebvre, ***Le Jour « S... »***. S comme solitude, souvenir, sexualité, sentiment. Un portrait elliptique du mâle québécois né dans les années quarante, élevé dans l'ignorance (par ses parents) puis dans la frayeur (par le clergé) du sexe, qui a eu du mal à apprendre à vivre et surtout à désapprendre à mentir.

Mais n'imaginez rien de sombre. C'est une fantaisie souriante et amusée, interprétée avec sensibilité par Pierre Curzi et Marie Tifo et qui a le mérite de ne pas de prendre au sérieux, ce qui fait un peu oublier sa minceur, pour ne pas dire sa ténuité. Il est vrai que *Le Jour « S... »* a été tourné avec un budget monstrueusement petit : $315,000... Au Berri.

★

Canicule (Éditions Mazarine et Livre de Poche) est d'abord le septième roman de Jean Vautrin, de son vrai nom Jean Herman, cinéaste devenu écrivain sans pour cela abandonner le cinéma (on lui doit notamment le scénario et les dialogues de *Rue Barbare* de Gilles Béhat). Il est intéressant de rappeler que cet écrivain débutait dans la Série Noire, dirigée par Marcel Duhamel, à une époque où les Français entraient difficilement dans la prestigieuse collection dont les vedettes étaient américaines, Chester Himes ou Carter Brown, merveilleuse littérature de gare qui fit un jour mes délices.

Jean-Patrick Manchette et Jean Vautrin ont donc, dans les années 1970, créé un certain remous en apportnt du sang neuf au roman noir français jusqu'alors figé dans une mythologie dont le meilleur exemple fut sans doute *Touchez pas au grisbi*, d'Albert Simonin, immortalisé à l'écran par Jacques Becker.

Canicule se passe en pleine campagne, dans la Beauce française, une mer de champs de blé et de maïs, pas loin de Chartres. Dans ce pays tranquille, Vautrin s'est amusé à importer un gangster américain qui va se heurter, dans une famille de paysans, à une sauvagerie et une barbarie désarmantes. Le tout observé par l'oeil inquisiteur d'un enfant. Ce choc inédit de deux cultures est décrit dans une langue aux antipodes du réalisme, avec un style qui, bien que mâtiné d'argot français et d'emprunts américains, arrive à être tout à fait percutant, personnel et inimitable.

Pour transposer Vautrin en images, il aurait fallu l'imagination créatrice d'un Louis Malle, adaptant Raymond Queneau (*Zazie dans le métro*) ou d'un Volker Schlöndorff adaptant Günter Grass (*Le Tambour*). Si Yves Boisset, cinéaste courageux, excelle à dénoncer le racisme, il se révèle impuissant, dans *Canicule*, à dépasser le premier degré de la littéralité.

Il en résulte une galerie de portraits plus ou moins grotesques et grimaçants, interprétés par de bons comédiens dont l'excellent Jean Carmet, Miou Miou et David Bennent (le petit garçon du *Tambour*) sont à peu près les seuls à s'en tirer indemnes. Il surnage ici et là quelques trouvailles du roman, mais les drôleries (comme celle du distributeur automatique à cacahuètes qui prodigue des asticots) font long feu. Ça commençait bien pourtant, avec la silhouette noire et menaçante de Lee Marvin se découpant sur l'océan doré des blés... Dommage. Au Fleur de Lys, au Versailles et au Laval.

★

Metropolis (1926) demeure un chef-d'oeuvre inégalé du cinéma muet, un film à grand déploiement qui coûta 7 millions de marks et utilisa (selon la publicité du temps) « 8 vedettes, 25,000 hommes, 11,000 femmes, 1,100 chauves, 250 enfants, 25 nègres, 3,500 paires de chaussures spéciales, 50 automobiles »... Fritz Lang a situé en l'an 2026 son drame de science-fiction dont les audaces étonnent encore.

Fallait-il, pour remettre *Metropolis* au goût du jour, remplacer les intertitres par des sous-titres, colorer ce très beau noir et blanc et, surtout, lui adjoindre la musique de type heavy rock de Giorgio Moroder ? Après avoir vu la version couleurs sonorisée, je me pose toujours la question. Ce n'est pas une musique que j'aime, mais j'admets qu'elle décuple certains mouvements de foule et effets spectaculaires.

Alors qu'elle rend plus surannés encore les gros plans et les scènes intimistes. Non, décidément, je préfère l'original. Mais il est évident que cette nouvelle mouture, toute sacrilège soit-elle, fera découvrir à un public qui ne fréquente pas les cinémathèques un grand cinéma qu'il aurait sans doute à jamais ignoré. En stéréo Dolby au Palace.



Xavier Norman Petermann et son compagnon dans le film *Mario*.



Marie Tifo et Pierre Curzi dans *Le Jour S* de Jean-Pierre Lefebvre.



Lee Marvin dans le film d'Yves Boisset, *Canicule*.

Les Films du Crépuscule
Films québécois disponibles:
CLSC, Hôpitaux, Syndicats, Groupes et Associations populaires, Cégeps, Universités, Maisons de la Culture, Musées...
Pour reçevoir notre catalogue, écrire ou téléphoner à
LES FILMS DU CRÉPUSCULE INC.
4503 St-Denis, suite #1, 849-2477

RESTAURANT AVENUE GRECQUE
Poisson frais
Spécialités grecques
5583 Avenue du Parc
Montréal, Qué
Res. 270-1304

René Malo présente
«BRAVO! UNE PROUESSE! ...UN SPECTACLE CAPTIVANT, PLEIN D'HUMOUR, DE DRÔLERIES ET DE TENDRESSE...» Serge Dussault LA PRESSE
«SCOLA DÉROULE SOUS NOS YEUX LE TAPIS ROUGE DES SENTIMENTS QUI TISSENT L'HISTOIRE. IL FAUT LE VOIR POUR LE CROIRE...» Franco Nuovo LE JOURNAL DE MONTRÉAL
«UN IRRÉSISTIBLE TOUR DE FORCE... SI VOUS NE DEVIEZ VOIR QU'UN SEUL FILM CET AUTOMNE... C'EST LE BAL QU'IL FAUT CHOISIR!» Richard Gay LE DEVOIR
«UN FILM À VOIR À TOUT PRIX!» Francine Grimaldi CBF BONJOUR
«UN DÉLICE POUR L'OEIL, LA MÉMOIRE, LE COEUR ET L'ESPRIT» Manon Peclet DIMANCHE MATIN
POUR TOUS
PRIX DU ★MEILLEUR FILM★ FRANCE★ALLEMAGNE★ITALIE
Un film de ETTORE SCOLA
LE BAL
D'après le spectacle du THÉÂTRE DU CAMPAGNOL
Idée originale de JEAN-CLAUDE PENCHENAT
Directeur de la photographie RICARDO ARONOVICH
Producteur GIORGIO SILVAGNI
Musique de VLADIMIR COSMA
Tous les jours: 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:10 - 9:20.
BERRI 1
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
4e SEM.

L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA présente
un film de JEAN BEAUDIN
"Il y avait vraiment longtemps que le cinéma ne nous avait pas offert un aussi beau film. UNE PERLE." —Franco Nuovo "LE JOURNAL DE MONTREAL"
"Un film émouvant, touchant, extrêmement intéressant" —Chantal Jolis, "A PREMIERE VUE"
"Une oeuvre très belle, très réussie, qui m'a beaucoup plu et ému." —René Homier Roy, "A PREMIERE VUE"
"Quel beau film attachant!" —Louis-Guy Lemieux, "LE SOLEIL"
"Un long métrage de grande beauté." —Richard Gay "LE DEVOIR"
"Un très beau film." —Serge Dussault "LA PRESSE"
POUR TOUS
MARIO
DIRECTION DE LA PHOTOGRAPHIE : PIERRE MIGNOT — MUSIQUE : FRANÇOIS DOMPIERRE — PRODUCTEUR EXÉCUTIF : JACQUES BOBET
INSPIRÉ DU ROMAN DE CLAUDE JASMIN *LA SABLIÈRE* — SCÉNARIO : ARLETTE DION, JACQUES PARIS, JEAN BEAUDIN
AVEC XAVIER NORMAN PETERMANN, FRANCIS REDDY, NATHALIE CHALIFOUR, JACQUES GODIN, MURIELLE BUTIL
UNE PRODUCTION DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA
Distribué par CIC
LE DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-8060
Lun. à Ven.: 7:30 - 9:30. Sam.-Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30.

13e FESTIVAL INTERNATIONAL DU NOUVEAU CINÉMA & VIDÉO MONTRÉAL
18 - 28 octobre 1984
Renseignements: 277-4145, 277-2001
AU CINÉMA OUTREMONT
Ce soir à lundi à 19h
4 SOIRÉES DIFFÉRENTES: 6.50$ ch.
CARTE SPÉCIALE POUR LES 4: 20$
de Rainer Werner Fassbinder
14 ANS
Berlin Alexanderplatz
Vendredi 26 octobre à 21h30: STRANGER THAN PARADISE CAMÉRA D'OR CANNES 1984
Vendredi 26 octobre à minuit: ANOTHER STATE OF MIND
Samedi 27 octobre à 21h30: SWEET BUNCH, film grec s.-t. anglais
Samedi 27 octobre à minuit: TALKING HEADS: STOP MAKING SENSE
Dimanche 28 octobre à 21h00: PIANOFORTE (film italien), s.-t. français
Billets en vente à l'avance!

LE NOUVEAU SUPER-HÉROS DU RIRE!
14 ANS
2è FILM AUX LAVAL & VERSAILLES «JUSTE UN PEU D'AMOUR»
Pinot SIMPLE-FLIC
un film de/avec GÉRARD JUGNOT
FANNY BASTIEN • PATRICK FIERRY et la participation de JEAN-CLAUDE BRIALY et PIERRE MONDY
Scénario et dialogue PIERRE GELLER - CHRISTIAN BIEGALSKI Adaptation GÉRARD JUGNOT
PARISIEN: 1.10, 2.55, 4.40, 6.25, 8.10, 9.55. Sam. dernier spectacle 11.40.
LAVAL: Sam. Dim. 12.50, 4.15, 7.45, 6.00, 7.45. Sam. dernier spectacle 9.35.
VERSAILLES: Sam. Dim. 1.00, 4.25, 7.45. Sem. 6.10, 7.45.
Le PARISIEN 2 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL CENTRE
LAVAL 3 LAVAL 688-7776
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880

La tragique beauté du *Voyage à Cythère*

RICHARD GAY

LE nouveau long métrage du cinéaste grec Theo Angelopoulos, *Voyage à Cythère*, qui remportait au dernier Festival de Cannes le prix du meilleur scénario ainsi qu'un des prix de la Fédération internationale de la presse du cinéma, a été présenté hier en première nord-américaine dans le cadre du Festival international du nouveau cinéma et de la vidéo et sera projeté de nouveau aujourd'hui au cinéma La Cité à 13h, 17h, et 22h.

Avec cette nouvelle réalisation, Angeloupoulos pousse encore plus loin la recherche cinématographique qui a toujours été la sienne, en particulier depuis *Le Voyage des comédiens* tourné en 1974, et nous donne ce qui est sans conteste son film le plus beau jusqu'ici, le plus esthétiquement réussi, un film tout simplement superbe.

Un des personnages de *Voyage à Cythère* est cinéaste. Il prépare un film sur un réfugié politique. Parmi ses préoccupations, trouver les comédiens qu'il lui faut. Dans un café, il croise un vieil homme qu'il observe et tout à coup, subtilement, la fiction qu'avait conçue le cinéaste devient réalité.

Cette réalité est celle d'un vieux combattant communiste longtemps exilé en Union Soviétique qui revient dans sa Grèce natale où l'attendent sa femme, son fils et sa fille. Le vieux est muet ou presque. Et lorsqu'il retournera dans la région qui l'a vu naître, il entrera de nouveau en conflit comme trente ans auparavant, avec la société qui l'entoure. C'est alors qu'il décide de repartir pour son pays d'exil. Mais le bateau est déjà parti, le capitaine ne veut pas l'accepter à bord et notre homme reste prisonnier d'une plate-forme flottante sur les eaux de nulle part. Et c'est sur ces eaux qu'avec celle qui l'aime il part à la dérive vers une mort inéluctable.

Une tragédie donc, une émouvante tragédie sur la fidélité à ses convictions, sur l'exil, sur l'amour. Et parce que tout cela part d'un personnage cinéaste et du récit qu'il imagine, *Voyage à Cythère* a aussi pour thèmes l'imaginaire et la création.



Une scène du « Voyage à Cythère » de Theo Angelopoulos

Comme toujours chez Angelopoulos, le rythme est très lent. C'est la lenteur d'un cinéma du regard, totalement et merveilleusement contrôlé, où les personnages ne sont souvent pour ainsi dire que des ombres chinoises sur l'horizon gris de la nature et du destin.

Et quel gris ! *Voyage à Cythère* est en fait un poème en gris, des gris bleu d'une luminosité dont seuls Théo Angelopoulos et son directeur de photo Giorgios Arvanitis semblent être capables. De cette grise luminosité, de la respiration lyrique de la musique et de la lenteur apprivoisée se dégage une envoûtante et déchirante beauté.

★★★

La Valse du Danube présenté une première fois aujourd'hui au Festival (cinéma La Cité, 20h) est aussi un long métrage d'une indéniable beauté. Et pour cause. Cette production autrichienne a été réalisée et filmée par Xaver Schwarzenberger celui-là même qui a assuré la photographie de nombreux films de Fassbinder. *La Valse du Danube* est son deuxième long métrage. Le premier, *Der Stille Ozean*, avait remporté, l'an dernier, l'Ours d'argent au Festival de Berlin.

Les premières images de *La Valse du Danube* sont en noir et blanc. Judith, une jeune Hongroise et son ami Taddek tentent de passer à l'Ouest lors de la révolution manquée de 1956. Judith réussit à se rendre en Autriche, Taddek non. Avec le générique, l'image passe habilement du noir au blanc à la couleur. Vingt ans plus tard, Judith est maintenant institutrice et mène une vie confortable. Mais voilà que Taddek qu'on croyait mort, victime de la répression, réapparaît. Il apprend à Judith qu'en 1956 il avait été trahi, il apprend aussi à Judith qu'il l'aime encore.

Drame d'amour et de trahison. Et si le film s'intitule *La Valse du Danube* c'est qu'on entendra lors d'une séquence capitale, au cours de la nuit de la Saint-Sylvestre, l'air célèbre du *Beau Danube bleu*.

Le récit se referme peut-être un peu trop sur lui-même et ne transcende pas totalement l'anecdote. Mais si sur ce plan, la réalisation ne coïncide pas parfaitement avec son ambition, on ne peut que reconnaître par ailleurs la belle et discrète utilisation qu'on y fait des actualités d'époque, le soin apporté à la mise en scène et la beauté de la photographie, une photographie riche et profonde.

La Valse du Danube sera donc projeté ce soir au festival mais sera aussi repris lundi et mardi prochains.

★★★

Enfin les cinéphiles ne voudront peut-être pas manquer *I'm Almost Not Crazy*, un documentaire de Michael Ventura sur le cinéaste américain John Cassavetes. « I'm Almost Not Crazy », une expression de Cassavetes lui-même, un titre qui convient parfaitement au personnage et à sa démarche.

Tourné en 16mm et d'une durée d'une heure, ce documentaire, destiné sans doute avant tout à la télévision, nous montre Cassavetes à l'oeuvre pendant le tournage de *Love Streams*, son dernier long métrage qui remportait l'Ours d'Or à Berlin On y voit en particulier sa façon de provoquer la spontanéité. On y voit son épouse et actrice extraordinaire Gena Rowlands. Des extraits de certains de ses films précédents aussi : *Shadows* qu'on pourra d'ailleurs visionner dans le cadre du festival, *Faces*, *A Woman under the Influence*, *Opening night*.

Et à travers les propos de Cassavetes et de ses collaborateurs, on comprend que le seul thème qui le préoccupe est celui de la recherche de l'amour, de cet amour absolument nécessaire pour rendre la vie supportable. On comprend aussi, si ce n'est déjà fait, que Cassavetes est en fait le Bergman américain.

I'm Almost Not Crazy sera présenté une première fois ce soir à 18h10 au cinéma La Cité et repris au même cinéma mercredi et jeudi.

Bertolucci tourne à la Cité interdite

PÉKIN (AFP) — Le cinéaste italien Bernardo Bertolucci commencera très bientôt en Chine le tournage du film *Le dernier empereur*, une production anglo-sino-italienne qui retracera la vie de Pu Yi (1906-1967), le dernier empereur de Chine, a-t-on annoncé à Pékin au cours d'une conférence de presse.

Le film, interprété essentiellement par des acteurs chinois, sera tourné entierement en Chine, notamment à Pékin dans l'enceinte de la Cité interdite, autrefois résidence des empereurs. Son coût est évalué à 20 millions de dollars.

Il s'agira à la fois d'un film et d'une série de télévision en six épisodes.

Parmi les participants à cette conférence de presse figuraient notamment Pu Jie, le frère cadet de Pu Yi, qui sera conseiller du film, sa femme et sa soeur, des représentants de la société italienne Fiction cinématografica et de la firme chinoise China-Film Corporation.

Le film est réalisé d'après l'autobiographie de Pu Yi écrite avec « l'aide » de l'écrivain chinois Li Wenda, qui collaborera également au film. Le livre a été publié en Chine en 1964, soit trois ans avant la mort de l'empereur décédé (selon les autorites chinoises) d'un cancer au début de la révolution culturelle (1966-1976).

Installé sur le trône alors qu'il n'avait que trois ans, lors des dernières années de la dynastie des Qing (1644-1911), Pu Yi n'aura régné que deux ans jusqu'à la chute de l'Empire, quand fut créée la République de Chine par Sun Yat Sen. Il fut ensuite empereur de l'Empire Mandchou (Manchukuo) mis en place par les Japonais lors de la guerre sino-japonaise (1937-1945), passa une partie de sa vie en prison après l'avènement du communisme en Chine en 1949 et dut effectuer quelques années de « réforme par le travail ».

★★★★½
6e SEM.
— Bruce Bailey
THE GAZETTE
SAUL ZAENTZ — PETER SHAFFER'S AMADEUS — MILOS FORMAN
F. MURRAY ABRAHAM TOM HULCE ELIZABETH BERRIDGE
SIMON CALLOW ROY DOTRICE CHRISTINE EBERSOLE JEFFREY JONES CHARLES KAY
MICHAEL HAUSMAN — BERTIL OHLSSON — MIROSLAV ONDRICEK
NEVILLE MARRINER — PATRIZIA VON BRANDENSTEIN — TWYLA THARP
PETER SHAFFER — SAUL ZAENTZ — MILOS FORMAN
ORION 6 TRACK 70MM DOLBY STEREO
LAISSEZ-PASSER NON ACCEPTES
Adultes 5.50 $
Étudiants 14-17 ans 5.00 $
Moins de 14 ans 3.00 $
Age d'or 3.00 $
PLAZA ALEXIS NIHON 1
NIVEAU DU MÉTRO ATWATER 935-4246
(Version originale anglaise)
Ven.-Sam. et Dim.: 1.15, 4.10, 7.00, 9.45. Lun. à Jeu.: 2.15, 5.15, 8.15.

POUR TOUS
L'HOMME...
LA MUSIQUE...
LA FOLIE...
LE MEURTRE...
LE FILM...
AMADEUS
...TOUT CE QUE VOUS AVEZ ENTENDU EST VRAI

UNE VRAIE MERVEILLE!
Le Figaro-Magazine.
UN DÉLICE. Le Figaro.
FILM INCLASSABLE! V.S.D.
ADMIRABLE PETIT CHEF-D'OEUVRE! Paris-Match.
UN FILM UNIQUE TAVERNIER! UN MAÎTRE. Le Parisien.
UNE MERVEILLE! Le Figaro-Magazine.
UNE OEUVRE LIMPIDE ET RARE. L'Express.
CE QUE BERTRAND TAVERNIER A FAIT DE PLUS ACCOMPLI. Le Matin.
DU TRÈS GRAND ART. Le Quotidien — Paris.
... UN RÉGAL! Les Échos.
DES MOMENTS D'ÉMOTION INOUBLIABLES. Luc PERRAULT — La Presse.
SUPERBE! Richard GUAY — Le Devoir.
LA QUARANTAINE EN FINESSES. L'Observateur.
un film de BERTRAND TAVERNIER
POUR TOUS
Prix de la mise en scène "CANNES 84"
9e SEM.
Un Dimanche à la Campagne
avec Louis Ducreux - Sabine Azéma
scénario Colo Tavernier - Bertrand Tavernier
LE DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Lun. à Ven.: 7.30, 9.30. Sam.-Dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

RENÉ MALO présente
«DE TRÈS BEAUX PORTRAITS DE FEMMES SENSIBLES, ÉMOUVANTS, DRÔLES, AMERS»
LE JOURNAL DU DIMANCHE
«CHRISTOPHER FRANK A CHOISI D'EXCELLENTES ACTRICES POUR QUI IL A ÉCRIT UN DIALOGUE TRÈS BRILLANT»
FRANCE SOIR
«UN FILM TERRIBLEMENT ÉMOUVANT... CES TROIS PORTRAITS DE FEMMES SONT ÉCRITS ET INTERPRÉTÉS AVEC TANT DE JUSTESSE QU'ON AIMERAIT RESTER PLUS LONGTEMPS AVEC ELLES...»
PREMIÈRE
FEMMES DE PERSONNE
POUR TOUS
MARTHE KELLER
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
PHILIPPE LÉOTARD CAROLINE GELLIER FANNY COTTENÇON
UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR CHRISTOPHER FRANK
MUSIQUE GEORGES DELERUE PRODUIT PAR ALAIN TERZIAN
BERRI 2
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12.40, 2.45, 4.50, 7.00, 9.05.

POUR TOUS
LE JOUR "S..."
"S" comme dans souvenirs, sexualité, société, sentiments ... une fable sentimentale.
En vedette PIERRE CURZI et MARIE TIFO avec la participation de MARCEL SABOURIN et MARTHE NADEAU
Scénario et Musique par BARBARA EASTO et JEAN PIERRE LEFEBVRE
Images GUY DUFAUX Produit par YVES RIVARD Réalisé par JEAN PIERRE LEFEBVRE
Produit par CINAK LIMITÉE en collaboration avec LA SOCIÉTÉ GENERALE DU CINÉMA
Distribué par Les Films Astral Limitée
BERRI 3
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 1.10, 2.55, 4.35, 6.20, 8.05, 9.50.

Cinémas ODEON

cinemasplus présente
VIVA LA VIE
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
Le même jour, à la même heure, dans les mêmes circonstances, dans des lieux différents, un homme et une femme qui ne se connaissent pas, disparaissent. Fugue? enlèvement? suicide? la police enquête.
Locale au début, l'affaire prend soudain une dimension mondiale. Alors l'incroyable histoire de VIVA LA VIE commence.
POUR TOUS
9e SEM.
CHARLOTTE RAMPLING - MICHEL PICCOLI - EVELYNE BOUIX
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT - CHARLES AZNAVOUR
DOLBY STEREO
Arrivez à l'heure
CRÉMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
Lun. à Ven.: 7.15, 9.25. Sam.-Dim.: 12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.25.

LE DEVOIR CULTUREL

Dans le cadre du Festival du nouveau cinéma et de la vidéo

La vidéo: un volet à ouvrir, un monde à explorer

JEAN GAGNON
Collaboration spéciale

HIER soir, le Spectrum contribuait encore une fois à la diffusion de la vidéo à Montréal, en marquant l'ouverture du volet vidéographique (plus de 170 bandes) du Festival du nouveau cinéma et de la vidéo par une soirée qui donnait un avant goût de ce vaste volet.

On a débuté la soirée par deux documents, d'une heure chacun, l'un sur Philip Glass qui se produit cette fin de semaine sur la scène du Spectrum et l'autre sur Meredith Monk. Si le document sur Glass, qui est d'une facture assez classique, présente bien le personnage et sa musique, distante et versatile, celui sur Meredith Monk est d'un intérêt tout particulier.

Bien sûr, elle y parle de son travail tout comme le fait Philip Glass de sa musique, mais on y découvre surtout une artiste multi-disciplinaire chevronnée. Meredith Monk se présente comme compositeur, chanteuse, cinéaste et artiste de performance. Elle nous présente des extraits d'un film d'une performance réalisée en 1966 et basée sur le mouvement avec des gestes très minimaux, tandis qu'une voix féminine explique le fonctionnement sexuel de l'homme et de la femme. Elle parle de la « qualité musicale des images ». Elle chante sur scène, lors du New York/Almeida Festival à Londres, des pièces qui nous sont plus familières : *Dolmen Music*, *Travelling*, *Biography*, *Quarry*.

Meredith Monk s'avère en outre une cinéaste remarquable, ce que l'on découvre par des extraits du très beau *Ellis Island* qu'on avait pu voir au Festival du nouveau cinéma 1983 ainsi que le surprenant *Turtle Dreams* qui a été primé, également l'an passé, à Vidéo culture Canada.

Ces deux documents font partie d'une série de quatre intitulée *Four American Composers* de Peter Greenaway. Elle sera présentée, dans sa version film de quatre heures, portant sur John Cage, Robert Ashly en plus de Philip Glass et Meredith Monk, ce soir à 20 h à la Cinémathèque et jeudi le 25 octobre à 13 h.

Mais la soirée au Spectrum ne se terminait pas là. Elle s'est poursuivie par la présentation d'une mince tranche de ce qui nous attend côté vidéo au festival. Déjà, on pouvait noter des divergences ou des recoupements entre les bandes, mais aussi et surtout des sensibilités s'y exprimant qui témoignent d'intuitions propre à notre temps. Ainsi, *Distance*, des Montréalais Luc Bourdon et François Girard, premier prix au festival « Under 5 » de Vancouver plus tôt cette année, se trouve à partager avec *S.HE* de l'Américain Bill Seaman un même sens du temps où le ralenti joue un rôle particulier, comme pour asseoir la contemplation sur le temps qui s'écoule : « Perfect moving beauty » entend-on dans *S.HE*. Entreprise paradoxale qui résulte en de très beaux vidéos, de courts énoncés visuels et sonores.

Un autre « vidéaste » montréalais, Bernard Hébert, nous faisait voir *Le chien de Luis et Salvadore*, celui-ci premier prix au Festival de Locarno (Suisse) 1984, un vidéo-musique surréaliste, le titre lui-même référant à ce classique du cinéma surréaliste qu'est *Un chien andalou*, de Luis Bunnuel et Salvadore Dali.

Dans cette salle du Spectrum où pour une fois on a tout fait pour que les trois écrans géants soient de la même couleur et d'une qualité d'image potable, on ne pouvait manquer de présenter des bandes de Kit Fitzgerald que le festival reçoit cette année et dont ce soir au Parallèle on pourra voir *Towards a Musical Video*. La particularité de ces bandes est qu'elles sont musicales dans leur construction même; des rythmiques élaborées souvent au montage par la juxtaposition serrée de blocs image-son qui donne un effet propre au vidéo. (Parallèle, ce soir, à 20 h)

La présentation était variée comme le sera la programmation vidéo tout au long du festival qui s'engage aujourd'hui avec un menu chargé au Parallèle et à l'ONF. Outre « Vidéo Canada » qui débute, on notera du côté de la Vidéo internationale le début de la rétrospective du vidéaste américain Bill Viola (cet après-midi à 15 h 30). Il sera également possible de voir deux bandes du Japonais Keigo Yamamoto (Vidéo internationale, programme 11) qui, à l'occasion de Vidéo 84, présentait une installation que l'on peut encore visiter au Musée d'art contemporain.

Philip Glass

Suite de la page 25

finalement créer un mouvement qui rappelle celui du kaléidoscope et dont la construction ressemble aux motifs géométriques des mosaïques de l'Islam. La musique de Glass nous enlève en douce; elle prend contrôle de nos battements cardiaques et de nos réactions nerveuses. Quand soudainement le dernier accord se fond au silence, il faut un temps pour se retrouver, pour reprendre son rythme. Les mots « hypnotique », « envoûtant » et « incantatoire » ont souvent servi à décrire ces puissantes vagues sonores. « Je ne suis pas un compositeur qui aime la musique abstraite. Je veux garder cet aspect physique dans ma musique. »

Contrairement à d'autres musiciens contemporains, Philip Glass n'a jamais succombé au formalisme aride qui a tant contribué à éloigner le public de la musique d'aujourd'hui. En fait, rares sont les compositeurs qui peuvent se vanter d'attirer des foules aussi hétérogènes que celles qui assistent aux spectacles de Glass. Les amateurs de pop et de rock viennent y chercher l'état pur d'un langage qui a inspiré David Bowie, les groupes allemands Kraftwerk et Tangerine Dream et combien de vedettes dites new wave. Les mordus d'opéra constatent avec joie que le genre évolue et certains critiques ont même comparé *Satyagraha*, le second opéra de Glass, au *Parsifal* de Wagner et à des oeuvres de Monteverdi.

Où se situe Philip Glass dans ce mélange de comparaisons et de ressemblances ? Quelque part en parallèle. « Mon rôle de compositeur est d'inventer un langage; je laisse aux musiciens pop le soin de l'emballer, de l'empaqueter. » La musique qu'il écoute ? « Berlioz, Sibelius mais surtout Talking Heads, Wishful Thinkers et la musique que mes enfants font jouer. »

L'oeuvre de Philip Glass est extrêmement variée et sa discographie s'allonge à chaque année depuis la signature d'un contrat exclusif avec CBS Masterworks, le premier offert à un compositeur depuis Aaron Copland. Si ses opéras, tous commandés par des maisons européennes, ont déjà acquis une renommée internationale, plusieurs morceaux pour petites formations demeurent inconnus en dépit de leur beauté remarquable. Un air pour soprano, basson et clarinette sur une prière des Amérindiens Hopi n'est jamais chanté; des partitions pour orgue que Glass jouait lui-même dans des églises de New York restent dans l'obscurité tout comme les nombreuses musiques de scène écrites pour le théâtre du Mabou Mines.

« J'aime beaucoup travailler avec d'autres artistes : des décorateurs, des chorégraphes, des metteurs en scène. Pour moi la collaboration devient de plus en plus importante. J'ai souvent participé aux spectacles de certains amis. » Parmi ceux-ci, Andy De Groot, Lucinda Childs et Jerome Robbins empruntent des musiques pour leurs chorégraphies. Alvin Ailey et Lar Lubovich font de même. Dans le film *North Star* les courtes pièces de Glass accompagnent les sculptures de Mark di Suvero alors que dans *Koyaanisqatsi*, la musique se marie aux images de Godfrey Reggio. C'est peut-être au metteur en scène Robert Wilson que le compositeur est le plus souvent associé.

Après avoir monté « Einstein à Avignon en 1976, Wilson fait à nouveau appel à Philip Glass pour une tranche de sa fresque scénique *CIVIL warS* qui combine le travail de dizaines de créateurs. Cet opéra n'a encore jamais été vu en entier. La raison ? Les coûts de production phénoménaux de ce spectacle qui durerait 12 heures. Rotterdam, Paris, Cologne, Rome et Minneapolis ont vu des extraits de *CIVIL warS* : on parle « d'événement unique », de « génie » et le magazine Time y va d'un « magnum opus ». On avait annoncé une intégrale de l'opéra pour les Jeux olympiques de Los Angeles mais les producteurs n'ont pu trouver les 2.6 millions nécessaires. Déception !

On dit de la partie de Philip Glass qu'elle dépasse tout ce qu'il a composé. Il ne reste qu'à espérer !

Pour faciliter l'attente, le NYC Opera présentera *Akhnaten*. « C'est un opéra d'après la vie du pharaon Akhenaton à qui l'on doit la première religion monothéiste de l'histoire. Il a provoqué une révolution dans les idées et l'art de son temps avant d'être renversé par un mouvement traditionnaliste ». Créé en Allemagne en mars dernier, l'opéra est une série de tableaux reliés par le commentaire d'un narrateur qui s'adresse au public. Cinq auteurs dont Glass signent le livret construit à partir de textes anciens. La partition exclut les cordes et ne garde que les cuivres, les instruments à vent et les percussions pour donner à l'ensemble un ton grave dominé par des images de la mort.

Malgré l'envergure de ses travaux pour la scène, Philip Glass ne peut se passer de son Ensemble. « Je garde toujours l'hiver et l'été pour écrire et le printemps et l'automne pour les tournées. J'ai besoin de me produire devant un public; je suis aussi musicien et je dois jouer. » L'Ensemble, que l'on entendra au Spectrum dès ce soir, comprend huit membres dont l'ingénieur du son Kurt Munkacsi, ex-collaborateur de John Lennon. Claviers électriques, flûtes, saxophones et une soprano suffisent à Philip Glass pour s'emparer des spectateurs et les amener... au fait, mais où nous amène-t-il donc ?

Les Jazz Messengers ont 37 ans; Art Blakey, guère davantage

JACQUES LARUE-LANGLOIS

D'ENTRÉE de jeu : attaque ferme, cohésion impeccable, unisson parfait. Cinq de ces musiciens n'ont pas 30 ans, mais leur leader, l'époustouflant batteur Art Blakey, en arbore, sous sa grisonnante tignasse, 65 bien comptés. Les Jazz Messengers d'Art Blakey ont bien 37 ans — la première édition datant de 1947 — mais le sextuor qui jubile sous le même vocable, jusqu'à dimanche soir, au Soleil Levant, ne joue ensemble que depuis moins de 12 mois.

Malgrew Miller, pianiste, Lonnie Plaxico, contrebassiste, Jean Toussaint, saxophone ténor, Donald Harrison, alto et soprano, ainsi que Terrence Blanchard, trompette, constituent, avec le maître Blakey, la plus récente édition (on ne les compte plus) des Jazz Messengers.

Batteur explosif et puissant dont les tendances poly ou panrythmiques s'expriment dans des orgies de percussions saccadées, bien reconnaissables à leur roulement d'avalanche, Art Blakey a imprimé le sceau de l'urgence aux messages de toutes ses générations de « messagers ».

Horace Silver, Donald Byrd, Kenny Dorham, Hank Mobley, Johnny Griffin, Jackie McLean, Lee Morgan, Benny Golson, Curtis Fuller, Freddie Hubbard, Wayne Shorter et même Keith Jarret, sont passés par là. Ce qui étonne, ce qui épate à la vérité, c'est que les actuels successeurs de ces géants du jazz sont parfaitement à la hauteur.

Un ténor qui plane au-dessus de tout, qui flotte, effleurant à peine les notes d'une velouté bien senti; un trompettiste de 24 ans qui a l'allure de Wynton Marsalis (autre découverte de Blakey) et le son qui s'y apparente; un altiste qui vole lui aussi, au-dessus de la mélodie, poussant — sans âme mais avec une technique inouïe — des graves de baryton et des aigus de trompette; un pianiste à battoirs souples, roi du raccourci mélodique; un bassiste à l'archet subtil et inventif, tels sont les nouveaux compagnons de Blakey. Ils participent d'un style, d'une approche pour chacune des pièces, qui ne se dément pas de toute la soirée : technique et homogénéité.

Derrière eux, Art Blakey reste l'homme qui ne craint pas le contre-rythme persistant et retombe sur ses pattes avec une assurance de vieux chat, entraînant des délires de cacophonie collective qui finissent par se rejoindre, malgré tout. Ils travaillent six, sept heures par jour, déclare Blanchard, qui joue avec Blakey depuis deux ans, ce qui fait de lui le plus ancien des Messengers, dernière version.

Le résultat est là, ancré dans une spontanéité que les répétitions ne parviennent pas à étouffer et éclate dans une assurance rare marquée d'hiatus bien funky et d'une faconde personnelle et audacieuse. Blanchard, à la trompette, est avant tout subtil, Toussaint porte, avec Blakey, le poids du soul, Harrison, à l'alto, rivalise d'audace avec la contrebasse de Plaxico, tandis que le pianiste Miller est tout jazz et toute invention. Blakey soutient le tout de main de maître, corrobore, ponctue, assaisonne, sourit, regarde au plafond et bat et bat ses peaux et ses cuivres avec une fougue de jeune homme.

"UN FILM TROUBLANT D'UNE VIRTUOSITÉ DÉCONCERTANTE." —Minou Petrowski, CLIN D'OEIL
"UN MATISSE DÉCHAÎNÉ." —S.D., LIBÉRATION
"LA SEXUALITÉ SUBLIMÉE PAR L'ART." —Jean-Luc Drouin, TÉLÉRAMA
8e sem.
JEAN ZALOUM et LES PRODUCTIONS KARIM présentent
18 ANS Adultes
GRAND PRIX DU JURY FESTIVAL DE MONTRÉAL '84
La Femme Publique
avec VALÉRIE KAPRISKY
PARISIEN: 12.40, 2.55, 5.10, 7.25, 9.40. Dernier spectacle 11.50.
Le PARISIEN 5
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

L'ÉVÉNEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE DE L'ANNÉE
«ÉTONNANT ET REMARQUABLE. Une psychologie fine et pleine d'humour qui donne diablement à réfléchir. Grand Prix des Amériques au Festival... il le méritait.» — Serge Dussault, LA PRESSE
«D'UNE ACTUALITÉ BRÛLANTE. Un drame poétique interprété avec ferveur... Le Jury du Festival a rendu un jugement artistique tout à fait valable, et un geste politique dans le meilleur sens du terme.» — Francine Laurendeau, LE DEVOIR
«UN FILM GÉNIAL. Efficace et inquiétant. Nava a réussi ce tour de force. Note: 9 sur 10.» — Pierre Brousseau, BON DIMANCHE
«SENSIBLE ET PRENANT.» — Franco Nuovo, JOURNAL DE MONTRÉAL
«UN CHEF-D'OEUVRE ACCOMPLI.» — Francine Grimaldi, CBF 690
JEAN ZALOUM et LES PRODUCTIONS KARIM présentent
ILS FUIRENT LA TERREUR DE LEUR PAYS ET PRIRENT LA ROUTE PÉRILLEUSE VERS LA TERRE PROMISE: LE NORD
El Norte
POUR TOUS
CINÉMAS UNIS
GAGNANT 1er PRIX MEILLEUR FILM FESTIVALS: MONTRÉAL '84 QUÉBEC '84
8e SEM.
avec ZAIDE SILVIA GUTTIERREZ et DAVID VILLALPANDO produit par ANNA THOMAS • Réalisé par GREGORY NAVA
ÉLYSÉE: (Version originale, sous-titrés français) Sam. Dim. 1.30, 4.00, 6.45, 9.20. Sem. 6.45, 9.20.
PLACE VILLE MARIE: (version originale, sous-titrés anglais) 1.00, 3.40, 7.00, 9.35.
ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053
PLACE VILLE-MARIE CINEMA-1 866-0689
BILLETS DE GROUPES: Information: PLACE VILLE MARIE: 866-0689, ÉLYSÉE: 842-1424.

Giorgio Moroder (Gagnant de l'Oscar Flashdance) nous présente la vision musicale du futur de Fritz Lang
DIDIER FARRE présente GIORGIO MORODER POUR TOUS
METROPOLIS
DOLBY STEREO
STEVEN SPIELBERG ET GEORGES LUCAS AVAIENT UN MAÎTRE
PAT BENATAR FREDDIE MERCURY LOVERBOY BONNIE TYLER ADAM ANT JON ANDERSON BILLY SQUIER GIORGIO MORODER
PRODUIT PAR GIORGIO MORODER SÉLECTIONNÉ PAR RSL
PALACE: 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40. Sam. dernier spectacle 11.30.
PALACE 1 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL

LA GRANDE PRIMEUR DE TOUS LES FESTIVALS DU MONDE!
«Rohmer plus drôle que jamais un véritable plaisir!» — Richard Gray, Le Devoir
MEILLEURE ACTRICE — FESTIVAL DE VENISE
POUR TOUS
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE
ERIC ROHMER
ÉLYSÉE: Sam. Dim. 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05. Sem. 7.05, 9.05.
ÉLYSÉE 2 35 MILTON 842-6053

18 ANS ADULTES
LEE MARVIN
MIOU MIOU • JEAN CARMET • VICTOR LANOUX
CANICULE
un film de YVES BOISSET dialogue de MICHEL AUDIARD
TINA LOUISE JEAN VAUTRIN FRANCIS LAI
FLEUR DE LYS: 1.55, 3.45, 5.35, 7.25, 9.15.
LAVAL: Sam. Dim. 12.20, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.45. Sem. 6.00, 7.50, 9.45. Sam. dernier spectacle 11.35.
VERSAILLES: Sam. Dim. 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.15. Sem. 7.15, 9.15.
FLEUR DE LYS 858 ST-CATHERINE E. 849-0041 BERRI
LE FLEUR DE LYS EST SITUÉ FACE AU GALERIES DUPUIS.
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

gagnant de 4 OSCARS 1984 dont "les meilleurs effets spéciaux et meilleure musique"
MARC GARNEAU vient de vivre l'odyssée dont le chemin fut tracé par sept surhommes qui ont pulvérisé les limites de l'espace. Ceci est leur histoire, ils avaient...
Super Production de plus de 3 heures
POUR TOUS
L'ETOFFE DES HEROS
"THE RIGHT STUFF"
st-denis 2 1590 RUE ST-DENIS 845-3222 BERRI
desjardins 2 BASILAIRE 1 288-3141 Pôle-R
ASTRE 1
QUEBEC le paris PLACE D'YOUVILLE 694-0891

LA CRITIQUE EST UNANIME!
Un des meilleurs divertissements que le cinéma québécois nous ait jamais donné — Luc Perreault, La Presse
Pour les jeunes de 7 à 77 ans: drôle et tendre — Francine Laurendeau, Le Devoir
Une vraie réussite — Richard Gay, Le Devoir
Drôle, imaginatif, plein de passions: à voir et à revoir. — Francine Grimaldi, Radio-Canada
ROCK DEMERS et CINÉMA PLUS présentent
POUR TOUS
LA GUERRE DES TUQUES
un film de ANDRÉ MELANÇON
Idée originale et scénario: DANYÈLE PATENAUDE et ROGER CANTIN
Chanson thème interprétée par NATHALIE SIMARD
produit par ROCK DEMERS et NICOLE ROBERT, LES PRODUCTIONS LA FÊTE
avec la participation de LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DU CINÉMA, TÉLÉFILM CANADA, LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA et CFCF Inc.
3e SEM.
Berri, tous les jours: 12:30 - 2:20 - 4:10 - 6:00 - 7:50 - 9:40. — Cartier-Laval et Longueuil, Lun. à Ven.: 7:30 - 9:30. Sam.-Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30. — Mercier et Villeray, Lun. à Ven.: 7:30 - 9:15. Sam.-Dim.: 1:00 - 2:45 - 4:30 - 6:15 - 8:00 - 9:45. — Verdun, Lun. à Ven.: 7:30 - 9:15. Sam.-Dim.: 1:00 - 2:30 - 4:15 - 6:00 - 7:45 - 9:30.
BERRI 4 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
CARTIER-LAVAL 226 BOUL. DES LAURENTIDES 663-5124 AU NORD DU BOUL. CARTIER
VILLERAY ST-DENIS - JARRY 388-5577
MERCIER STE-CATHERINE - PIE-IX 255-6224
VERDUN 3841 WELLINGTON 768-2092
LONGUEUIL 1 PLACE LONGUEUIL 679-7451

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-12-121348-837. JEANNINE DE CONCHY, demanderesse -vs- JOHN FRANCIS MORAN, défendeur. Le 2 novembre 1984 à 10:00 heures au domicile du défendeur au 50, rue Hudson # 203, en la cité Mont Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: classeur métal 4 tiroirs, mini-ordinateur IBM, 11 v. couleur 19", 1 système de son, 1 auto Volvo 82, licence 894M 094 Q85. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier, tél: 663-7377. Laval, 18 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020572-843. SERVACO INC., demandeur -vs- ANDRÉ BELHUMEUR, défendeur. Le 31 octobre 1984, à 12:00 heures à la place d'affaires du défendeur, au 2032 rue Beaubien est, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un bureau de secrétaire blanc, une filière Econex 4 tiroirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-F. BOUCHARD, huissiers. St-Eustache, 17 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020584-848. JOURNAL DE MONTRÉAL, demandeur -vs- RENÉ ROGER, défendeur. Le 1er novembre 1984, à 15:30 au lieu d'entreposage du défendeur au 1649 rue Chemin de la Cabane Ronde, en la cité Mascouche, district Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: un bureau en bois, un fauteuil pivotant en cuirette, un cheval Bei/Brun (mâle) 950 lb, cinq selles en cuir avec accessoires, une brouette en métal, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-F. BOUCHARD, huissier. St-Eustache, 17 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 700-27-009100-833. PERCEPTEUR DES AMENDES DE ST-JÉRÔME, demandeur -vs- GILLES MALBOEUF, défendeur. Le 31 octobre 1984, à 13:00 heures au domicile du défendeur au 18, rue du Galet, St-François, en la cité Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: un set de salon comprenant: un divan, deux fauteuils, 2 poufs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-F. BOUCHARD, huissier. St-Eustache, 17 octobre 1984.

Province de Québec, District de Beauharnois. COUR PROVINCIALE. No: 760-02-000187-84. GILLES MIRON INC., demandeur -vs- JOSEPH BRIER, défendeur. Le 1er novembre 1984 à 11:00 heures au domicile du défendeur au 295, rue St-Simon, à St-Isidore, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Mercury (Meteor) 1980 bleu, No série 0Z61F605037, 2 postes lic. 887M966. Conditions: ARGENT COMPTANT. GÉRARD BRUCHÉSI, huissier. Valleyfield, ce 12 octobre 1984.

Province de Québec, district de Beauharnois. COUR SUPÉRIEURE. No: 760-05-000551-81. RÉMI CAMPEAU, demandeur -vs- JUDE TREMBLAY, défendeur. Le 31 octobre 1984 à 11:00 heures au domicile du défendeur au 200, Rang St-Georges, à Dalhousie station, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 radio-cassette, 1 piano Gerhurd Heintzman brun avec banc tournant, 1 divan 2 places orange, 1 t.v. couleur 26" Sony, 1 t.v. 12" etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARCEL GOBEIL, huissier. Valleyfield, ce 12 octobre 1984.

Province de Québec, District de Beauharnois. COUR PROVINCIALE. No: 760-02-001385-83. Ameublement Hénault Ltée, demandeur -vs- ALAIN PARENT, défendeur. Le 31 octobre 1984, à 11:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au 877, rue Boisvert à Vaudreuil, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en: 1 table de cuisine en bois & 4 chaises, 1 sofa 3 coussins, 1 fauteuil avec coussins, 3 tables de salon, 4 lampes "sur table", 1 t.v. noir & blanc Philco, 1 table pour t.v. Conditions: ARGENT COMPTANT. GÉRARD BRUCHÉSI, huissier. Valleyfield, ce 12 octobre 1984.

Province de Québec, district de Beauharnois. COUR SUPÉRIEURE. No: 760-99-000913-84, 760-12-004996-83. THÉRÈSE LAMBERT, es qualité de percepteur des pensions alimentaires pour et au nom de LISE CHARBONNEAU demanderesse, -vs- PIERRE POISSANT, défendeur. Le 30 octobre 1984 à 10:00 heures au domicile du défendeur au 168 rue Duranceau, à Châteauguay, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 remorque en fer et en bois imm.: R721733. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BRUCHÉSI, huissier. Valleyfield, ce 12 octobre 1984.

Province de Québec, district de Beauharnois. COUR SUPÉRIEURE. No: 760-05-000037-836, 760-18-000034-844. L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, demandeur -vs- FERME CHENAIL & BÉDARD INC., défendeur. Le 30 octobre 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 2529 Chemin de l'Église, à Ste-Clothilde, district de Beauharnois, seront vendus par aurotité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis encette cause, consistant en: 1 tracteur White 2-60 série 796392, 1 tracteur White 2-60 série 947749, 1 charrue White 2 rangs série 21983B, 1 arroseuse White 100 gallons série 770670, 1 rateau à pierres White Schulte série H30-141, 1 pelle à tracteur, 1 wagon dompeur MJC série 3485, 1 système d'irrigation Rain Master 4 série 196308 modèle TT20-30R, 1 herse à disques White série 11936, 1 tracteur International 844 série 0100010003007, 1 planteuse de précision série 254364, 1 bêche Amco 20 dents semi-portée & environ 100 boîtes à légumes. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES SOUCY, huissier. Valleyfield, ce 12 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 88668. VILLE DE SAINT-LÉONARD, Demanderesse —vs— JOHN M. GRANATA, Défendeur. Le 30 octobre 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 7574 rue des Érables app. 2 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 11 v. couleur 26" Magnavox. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier. 288-6317. Montréal, le 20 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-004361-841. ERNST & WHINNEY INC., Demanderesse —vs— LA BOUTIQUE NORDIK INC., Défenderesse. Le 30 octobre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1221 rue St-Hubert en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau, plusieurs lots d'articles de sports. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier. 288-6317. Montréal, le 20 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 820195681. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — RAFFA JEAN, partie défenderesse. Le 01/11/84 à 11:30 heures, au: 2615 Langelier app. 02, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAFFA JEAN, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur 26" Zénith, un récepteur Sears AM/FM stéréo cassette, 2 col. de son avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL DI FIORÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1er novembre 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 816043630. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1er novembre 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 816039213. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — NOËL CLAUDE, partie défenderesse. Le 01/11/84 à 11:00 heures, au: 5823 rue Jean Talon, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NOËL CLAUDE, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur de marque Sony 22", un stéréo tuner AM FM Citizen, un amplificateur, une enregistreuse Akai 4000 DS, 2 boîtes de son, un sofa 3 places gris, un sofa une place gris, une table de centre Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1er novembre 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-028156-847. MESSAGERIE PUBLIMAISON LTÉE, demanderesse — vs — SOLI FRUITS INC., défenderesse. Le 30 octobre 1984, à 13:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 10201 rue Pie IX en la cité Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: étagères, réfrigérateurs et équipement de magasin de fruits et légumes. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, 20 octobre 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-015178-846. LA BANQUE D'ÉPARGEN DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, demanderesse — vs — MONIQUE LADOUCEUR LEROUX (CHEZ OLIVIER CHARCUTERIE), défenderesse. Le 1er novembre 1984, à 13:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 6000 rue Sherbrooke ouest en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à café Expresso, 1 lot de fourniture de restaurant assorties, 1 réfrigérateur Coolmaster, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, 20 octobre 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 816039213. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — NOËL CLAUDE, partie défenderesse. Le 01/11/84 à 11:00 heures, au: 5823 rue Jean Talon, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NOËL CLAUDE, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur de marque Sony 22", un stéréo tuner AM FM Citizen, un amplificateur, une enregistreuse Akai 4000 DS, 2 boîtes de son, un sofa 3 places gris, un sofa une place gris, une table de centre Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1er novembre 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 816039213. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — NOËL CLAUDE, partie défenderesse. Le 01/11/84 à 11:00 heures, au: 5823 rue Jean Talon, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NOËL CLAUDE, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur de marque Sony 22", un stéréo tuner AM FM Citizen, un amplificateur, une enregistreuse Akai 4000 DS, 2 boîtes de son, un sofa 3 places gris, un sofa une place gris, une table de centre Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: J ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1er novembre 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 817077380. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — MURDOCK JEANNINE, partie défenderesse. Le 31/10/84 à 11:30 heures, au: 10 rue Grand Boul. Ouest, St-Bruno, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MURDOCK JEANNINE, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Chrysler New Port noir 2 portes, tissu rouge. IMM: 431 P 841 série: CL 23N8 167152 radio AM FM stéréo cassette 8 piste. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT CHIOCHIO, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31 octobre 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 820195681. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — RAFFA JEAN, partie défenderesse. Le 01/11/84 à 11:30 heures, au: 2615 Langelier app. 02, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAFFA JEAN, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur 26" Zénith, un récepteur Sears AM/FM stéréo cassette 8 piste. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL DI FIORÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1er novembre 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 820195681. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — RAFFA JEAN, partie défenderesse. Le 01/11/84 à 11:30 heures, au: 2615 Langelier app. 02, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAFFA JEAN, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur 26" Zénith, un récepteur Sears AM/FM stéréo cassette, 2 col. de son avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL DI FIORÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1er novembre 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 816039213. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — NOËL CLAUDE, partie défenderesse. Le 01/11/84 à 11:30 heures, au: 5823 rue Jean Talon, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NOËL CLAUDE, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur de marque Sony 22", un stéréo tuner AM FM Citizen, un amplificateur, une enregistreuse Akai 4000 DS, 2 boîtes de son, un sofa 3 places gris, un sofa une place gris, une table de centre Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: J ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1er novembre 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 816039213. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — NOËL CLAUDE, partie défenderesse. Le 01/11/84 à 11:00 heures, au: 5823 rue Jean Talon, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NOËL CLAUDE, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur de marque Sony 22", un stéréo tuner AM FM Citizen, un amplificateur, une enregistreuse Akai 4000 DS, 2 boîtes de son, un sofa 3 places gris, un sofa une place gris, une table de centre Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL FLEURENT

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 37 et 46

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 429020513. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — RAFFA JEAN, partie défenderesse. Le 01/11/84 à 11:30 heures, au: 2615 Langelier app. 02, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAFFA JEAN, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur 26" Zénith, un récepteur Sears AM/FM stéréo cassette, 2 col. de son avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1er novembre 1984

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-043664-833. BANQUE DE MONTRÉAL, Demanderesse —vs— MICHEL GIROUARD, Défendeur. Le 31 octobre 1984, à 10.00 heures au domicile du défendeur au No 1440 Ave des Pins app. 807 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 montre de marque "Raymond Weil Geneuv" quartz plaquée or. 1 montre "Sabrina" quartz Steinless steel, 1 bague 3 mcx 3 couleurs d'or. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON., huissier. 288-6317. Montréal, le 20 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-002386-846. DANIELLE SALVAIL, Demanderesse —vs— 115857 CANADA INC. (HOWARD LABELL), Défendeur. Le 31 octobre 1984, à midi au domicile du défendeur au No 63 rue Sunnyside, en la cité de Westmount, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: stéréo, set de salle à diner, armoire, bureau, 2 t.v. couleur Panasonic, 1 t.v. couleur Sony, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier. 288-6317. Montréal, le 20 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-024257-847. YVON MÉNARD TRANSMISSION INC., demanderesse — vs — GUILDO ST JEAN ET AL, défendeurs. Le 31 octobre 1984, à 14:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse COMMIS RADEX LTÉE., au No 2014 rue Amherst en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 soudeuse Marquette, 2 Jack hydrauliques, 1 compresseur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, 20 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-8583-835. JEANNE DESNOYERS (PERC. AMENDES), demanderesse — vs — MICHEL DESJARDINS, défendeur. Le 1er novembre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 6950 rue Champ Chevrier #4, en la cité de Anjou et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur "RCA" Colortrack 20", 1 divan 2 mcx couleur bourgogne 3 places et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ALAIN BOISVERT, huissier. 288-6263. Montréal, 17 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-8678-833. JEANNE DESNOYERS (PERC. AMENDES), demanderesse — vs — JOHN GAUTHIER, défendeur. Le 1er novembre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 47 rue Carson en la cité de Dollard des Ormeaux et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque "Granada", 1 vidéo de marque "Granada" et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ROBERT POULIOT, huissier, 288-6263. Montréal, 18 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-12-094428-800. DONALD NEPTON, demandeur-intimé — vs — DAME LIETTE LAURENCE, défenderesse-requérante. Le 31 octobre 1984, à 11:00 heures, au domicile du demandeur-intimé au No 644 rue Bord de l'Eau #5 en la cité de Ste-Dorothée, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du demandeur-intimé, saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: YVES LEFEBVRE, huissier, 845-2804. Montréal, 18 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27024376834. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse — vs — HÉLÈNE ATME, partie défenderesse. Le 01/11/84 à 13:30 heures, au: 7495 St-Denis Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HÉLÈNE ATME, saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue noir 2 claviers avec pédalier de marque ACE Tone, 1 système de son avec lecteur cassette et table tournante de marque Panasonic & autre acc de musique etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour d'octobre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27016327837. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse — vs — MICHEL TESSIER, partie défenderesse. Le 01/11/84 à 13:00 heures, au: 71 rue Rolland Ville St-Pierre, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL TESSIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Datsun B 218 série HLB210-166256, 1 t.v. couleur meuble Quasar avec décodeur & ameublement etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour d'octobre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-010795-84-2. CAISSE POP ST-ÉTIENNE DE MTL, partie demanderesse — vs — YVAN SYMONDS, partie défenderesse. Le 31/10/84 à 10:00 heures, au: 4920 Barclay app. 2 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVAN SYMONDS, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 morceaux, 1 téléviseur portatif RCA & ameublement etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour d'octobre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27031340831. MONIQUE DION, partie demanderesse — vs — CARL MERCIER, partie défenderesse. Le 02/11/84 à 10:00 heures, au: 10900 Jacques Bizard Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CARL MERCIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro onde de marque Hotpoint, 1 lave vaisselle blanc RCA Suprême 100 & ameublement etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour d'octobre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27031373832. MONIQUE DION, partie demanderesse — vs — GILLES CHAMPAGNE, partie défenderesse. Le 01/11/84 à 12:00 heures, au: 5628, Beaulieu Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES CHAMPAGNE, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette RCA VHS, 1 t.v. couleur meuble de marque Granada & ameublement etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour d'octobre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 0057532. VILLE DE WESTMOUNT, partie demanderesse — vs — SNYDER LEASING INC., partie défenderesse. Le 02/11/84 à 11:00 heures, au: 2105 Côte de Liesse, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SNYDER LEASING INC., saisis en cette cause, consistant en: mobilier et fournitures de bureau, un camion Chevrolet Sport Van de couleur gold. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 2 novembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 0057374. VILLE DE WESTMOUNT, partie demanderesse — vs — SNYDER LEASING INC., partie défenderesse. Le 02/11/84 à 11:00 heures, au: 2105 Côte de Liesse, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SNYDER LEASING INC., saisis en cette cause, consistant en: mobilier et fournitures de bureau, un camion Chevrolet Sport Van de couleur gold. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour d'octobre 1984

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045267-847. YVON MÉNARD TRANSMISSION INC., demanderesse — vs — GUILDO ST JEAN ET AL, défendeurs. Le 31 octobre 1984, à 14:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse COMMIS RADEX LTÉE., au No 2014 rue Amherst en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 soudeuse Marquette, 2 Jack hydrauliques, 1 compresseur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, 20 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-8583-835. JEANNE DESNOYERS (PERC. AMENDES), demanderesse — vs — MICHEL DESJARDINS, défendeur. Le 1er novembre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 6950 rue Champ Chevrier #4, en la cité de Anjou et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur "RCA" Colortrack 20", 1 divan 2 mcx couleur bourgogne 3 places et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ALAIN BOISVERT, huissier. 288-6263. Montréal, 17 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-8678-833. JEANNE DESNOYERS (PERC. AMENDES), demanderesse — vs — JOHN GAUTHIER, défendeur. Le 1er novembre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 47 rue Carson en la cité de Dollard des Ormeaux et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque "Granada", 1 vidéo de marque "Granada" et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ROBERT POULIOT, huissier, 288-6263. Montréal, 18 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-12-094428-800. DONALD NEPTON, demandeur-intimé — vs — DAME LIETTE LAURENCE, défenderesse-requérante. Le 31 octobre 1984, à 11:00 heures, au domicile du demandeur-intimé au No 644 rue Bord de l'Eau #5 en la cité de Ste-Dorothée, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du demandeur-intimé, saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: YVES LEFEBVRE, huissier, 845-2804. Montréal, 18 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27024376834. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse — vs — HÉLÈNE ATME, partie défenderesse. Le 01/11/84 à 13:30 heures, au: 7495 St-Denis Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HÉLÈNE ATME, saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue noir 2 claviers avec pédalier de marque ACE Tone, 1 système de son avec lecteur cassette et table tournante de marque Panasonic & autre acc de musique etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour d'octobre 1984

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-043664-833. BANQUE DE MONTRÉAL, Demanderesse —vs— MICHEL GIROUARD, Défendeur. Le 31 octobre 1984, à 10.00 heures au domicile du défendeur au No 1440 Ave des Pins app. 807 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 montre de marque "Raymond Weil Geneuv" quartz plaquée or. 1 montre "Sabrina" quartz Steinless steel, 1 bague 3 mcx 3 couleurs d'or. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON., huissier. 288-6317. Montréal, le 20 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-002386-846. DANIELLE SALVAIL, Demanderesse —vs— 115857 CANADA INC. (HOWARD LABELL), Défendeur. Le 31 octobre 1984, à midi au domicile du défendeur au No 63 rue Sunnyside, en la cité de Westmount, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: stéréo, set de salle à diner, armoire, bureau, 2 t.v. couleur Panasonic, 1 t.v. couleur Sony, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier. 288-6317. Montréal, le 20 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-024257-847. YVON MÉNARD TRANSMISSION INC., demanderesse — vs — GUILDO ST JEAN ET AL, défendeurs. Le 31 octobre 1984, à 14:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse COMMIS RADEX LTÉE., au No 2014 rue Amherst en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 soudeuse Marquette, 2 Jack hydrauliques, 1 compresseur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, 20 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-8583-835. JEANNE DESNOYERS (PERC. AMENDES), demanderesse — vs — MICHEL DESJARDINS, défendeur. Le 1er novembre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 6950 rue Champ Chevrier #4, en la cité de Anjou et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur "RCA" Colortrack 20", 1 divan 2 mcx couleur bourgogne 3 places et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ALAIN BOISVERT, huissier. 288-6263. Montréal, 17 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-8678-833. JEANNE DESNOYERS (PERC. AMENDES), demanderesse — vs — JOHN GAUTHIER, défendeur. Le 1er novembre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 47 rue Carson en la cité de Dollard des Ormeaux et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque "Granada", 1 vidéo de marque "Granada" et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ROBERT POULIOT, huissier, 288-6263. Montréal, 18 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-12-094428-800. DONALD NEPTON, demandeur-intimé — vs — DAME LIETTE LAURENCE, défenderesse-requérante. Le 31 octobre 1984, à 11:00 heures, au domicile du demandeur-intimé au No 644 rue Bord de l'Eau #5 en la cité de Ste-Dorothée, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du demandeur-intimé, saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: YVES LEFEBVRE, huissier, 845-2804. Montréal, 18 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-018588-843. RUSSEL-STEEL INC., Demanderesse —vs— 118745 CANADA LTD. (Ferrinox), Défenderesse. Le 30 octobre 1984, à 10.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 11880 56ième Ave en la cité de Rivière des Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 presse ELC. Hydrashead et acc., 1 drilling machine King, lot d'équipement. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier. 288-6317. Montréal, le 20 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 88674. VILLE DE SAINT-LÉONARD, Demanderesse —vs— RENÉ CARON, Défendeur. Le 31 octobre 1984, à 10.00 heures au domicile du défendeur au No 560 rue Behrens app. 103 en la cité de Ville Lasalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur 26" RCA, 1 système de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier. 288-6317. Montréal, le 20 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 755-02-000644-844. MICHEL LUSSIER, demanderesse — vs — GAÉTAN CHABOT, défendeur. Le 1er novembre 1984, à 13:00 heures, au domicile du défendeur au No 855 rue Ste-Élizabeth en la cité de Laprairie et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford F-350 1977 de couleur noir avec boite de 14 pieds de long. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: NORMAND POISSANT, huissier. 288-6263. Montréal, 17 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27000439846. MONIQUE DION, partie demanderesse — vs — MICHAEL KAHANSKY, partie défenderesse. Le 02/11/84 à 10:30 heures, au: 5145 Côte St-Luc app. 5 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHAEL KAHANSKY, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son complet de marque NAD, 1 mobilier de salon 2 morceaux & ameublement etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour d'octobre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-021315-84-6. FRANÇOIS LAURIER, partie demanderesse — vs — FRANCE CASTEL, partie défenderesse. Le 02/11/84 à 10:45 heures, au: 833 Dollard Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANCE CASTEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de cuisine 6 morceaux, 1 système de son de marque Technics et ameublement etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour d'octobre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-023716-77-0. EDWARD CHAZAN, partie demanderesse — vs — MARJORIE GOLOB, partie défenderesse. Le 31/10/84 à 10:00 heures, au: 2900, Côte de Liesse, app. 307, St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARJORIE GOLLOB, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative RCA avec base, 1 mini laveuse-sécheuse de marque General Electric & ameublement etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour d'octobre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-067713-83-9. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse — vs — VALÉRIE GAFKA ET ANDRÉ OIRI, partie défenderesse. Le 01/11/84 à 10:00 heures, au: 23 Bayside, Dollard des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VALÉRIE GAFKA, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. portative couleur de marque Viking, 1 mobilier de salon 2 morceaux & ameublement etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CARL LORTIE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour d'octobre 1984

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 88716. VILLE DE SAINT-LÉONARD, Demanderesse —vs— GAÉTAN LANGLOIS, défendeur. Le 31 octobre 1984, à 11.00 heures au domicile du défendeur au No 8600 rue Choquette en la cité de St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Pontiac Laurentien 1976 blanc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier. 288-6317. Montréal, le 20 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 500-27-031235-825. SOUS-MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse — vs — JOHNSON HUBERT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 octobre 1984 à 10:00 heures, au: 12, Surry Drive, Dollard-Des-Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HUBERT JOHNSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa 3 pièces fleuri vert et blanc, 1 fauteuil fleuri, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT AMYOT, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 17 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 816742732. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — THIVIERGE GILLES, partie défenderesse. Le 31/10/84 à 15:00 heures, au: 62 Leoni app. 04, Repentigny, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THIVIERGE GILLES, saisis en cette cause, consistant en: un système de son York, une t.v. couleur marque Sharp, un mobilier de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31 octobre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 427805420. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — TOUGAS ROBERT, partie défenderesse. Le 31/10/84 à 13:00 heures, au: 2119 Gouin Est, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TOUGAS ROBERT, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur Solid State, un système de son Candle avec 2 col. de son, une machine à coudre, un humidificateur. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31 octobre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 817980284 VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — TREMBLAY YVES, partie défenderesse. Le 01/11/84 à 11:00 heures, au: 165 Choquette, Beloeil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TREMBLAY YVES, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur RCA, un système de son et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT CHIOCHIO, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1er novembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 814442101. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — VASQUEZ JEAN, partie défenderesse. Le 01/11/84 à 11:15 heures, au: 5774 De Jummonville, app. 02, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VASQUEZ JEAN saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur Juliette stéréo cassette AM/FM, table tournante Juliette, 2 col. de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL DI FIORÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1er novembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 431990495 VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — YANAKIS MICHEL, partie défenderesse. Le 31/10/84 à 10:00 heures, au: 103 St-Gabriel, St-Gabriel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YANAKIS MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur marque Blackstripe, un buffet en bois, coupe de verre en cristal tai, un radio t.v. realistic. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: SYVLIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31 octobre 1984

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 755-02-000645-841. MICHEL LUSSIER, demandeur — vs — GAÉTAN CHABOT, défendeur. Le 1er novembre 1984, à 13:30 heures, au domicile du défendeur au No 9 rue Place de Guise #13, en la cité de Candiac et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Plymouth Fury 1976, 2 portes de couleur brun et toit vinyl beige et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: NORMAND POISSANT, huissier, 288-6263. Montréal, 17 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 88716. VILLE DE SAINT-LÉONARD, Demanderesse —vs— GAÉTAN LANGLOIS, défendeur. Le 31 octobre 1984, à 11.00 heures au domicile du défendeur au No 8600 rue Choquette en la cité de St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Pontiac Laurentien 1976 blanc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier. 288-6317. Montréal, le 20 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 500-27-031235-825. SOUS-MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse — vs — JOHNSON HUBERT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 31 octobre 1984 à 10:00 heures, au: 12, Surry Drive, Dollard-Des-Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HUBERT JOHNSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa 3 pièces fleuri vert et blanc, 1 fauteuil fleuri, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT AMYOT, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 17 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 816742732. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — THIVIERGE GILLES, partie défenderesse. Le 31/10/84 à 15:00 heures, au: 62 Leoni app. 04, Repentigny, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THIVIERGE GILLES, saisis en cette cause, consistant en: un système de son York, une t.v. couleur marque Sharp, un mobilier de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31 octobre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 427805420. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — TOUGAS ROBERT, partie défenderesse. Le 31/10/84 à 13:00 heures, au: 2119 Gouin Est, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TOUGAS ROBERT, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur Solid State, un système de son Candle avec 2 col. de son, une machine à coudre, un humidificateur. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31 octobre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 817980284 VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — TREMBLAY YVES, partie défenderesse. Le 01/11/84 à 11:00 heures, au: 165 Choquette, Beloeil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TREMBLAY YVES, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur RCA, un système de son et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT CHIOCHIO, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1er novembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 814442101. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — VASQUEZ JEAN, partie défenderesse. Le 01/11/84 à 11:15 heures, au: 5774 De Jummonville, app. 02, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VASQUEZ JEAN saisis en cette cause, consistant en: un récepteur Juliette stéréo cassette AM/FM, table tournante Juliette, 2 col. de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL DI FIORÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 1er novembre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 431990495 VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — YANAKIS MICHEL, partie défenderesse. Le 31/10/84 à 10:00 heures, au: 103 St-Gabriel, St-Gabriel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YANAKIS MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. couleur marque Blackstripe, un buffet en bois, coupe de verre en cristal tai, un radio t.v. realistic. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: SYVLIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31 octobre 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 429435241. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — THIFAULT SYLVAIN, partie défenderesse. Le 31/10/84 à 11:00 heures, au: 389 rue Rielle, Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THIFAULT SYLVAIN, saisis en cette cause, consistant en: une t.v. portative oran. Hitachi, un système de son Studiotone, une table tournante B.S.R., un climatiseur Chrysler, 2 col. de son Sp 2000, un répandeur. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: THÉRÈSE THÉORET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 31 octobre 1984

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. Nos: 116515556 — 116780322 — 117431392 — 131586700 — 426207504. VILLE DE MONTRÉAL, Demanderesse —vs— C B R I, CONST. LTÉE, Défenderesse. Le 31 octobre 1984, à 12.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 839 rue Devonshire en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Une automobile "Honda" Accord/81 et acc. portant plaque: AMF 806/ Québec. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier. 663-7377. Montréal, le 20 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. Nos: 414227181 — 414472424 — 414949791 — 426214095 — 426374152 VILLE DE MONTRÉAL, Demanderesse —vs— C B R I, CONST. LTÉE, Défenderesse. Le 31 octobre 1984, à 12.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 839 rue Devonshire en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Une automobile "Honda" Accord/81 et acc. portant plaque: AMF 806/ Québec. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier. 663-7377. Montréal, le 20 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. Nos: 426512354 — 428183766 — 429114066 — 430391404 — 431342542. VILLE DE MONTRÉAL, Demanderesse —vs— C B R I, CONST. LTÉE, Défenderesse. Le 31 octobre 1984, à 12.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 839 rue Devonshire en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Une automobile "Honda" Accord/81 et acc. portant plaque: AMF 806/ Québec. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier

Raymonde Godin, un peintre d'une intégrité exemplaire

NORMAND BIRON

VIVANT à Paris depuis 1954, l'artiste canadienne Raymonde Godin expose au Salon national des galeries d'art (stand 700) qui se tient au Palais des congrès jusqu'au 21 octobre, ainsi qu'à la Galerie 13, située au 3772, rue Saint-Denis à Montréal jusqu'au 4 novembre prochain. De passage à Montréal, nous l'avons rencontrée.

— Raymonde Godin, vous êtes internationalement connue, représentée dans de nombreux musées et collections particulières. Qu'est-ce qui vous a amenée à exposer à Montréal ?

— J'ai le sentiment de n'avoir jamais quitté mon pays. Pour un artiste, ce que l'on a vu pendant l'enfance et l'adolescence demeure imprimé d'une manière indélibile. Je suis heureuse d'exposer à Montréal, car j'ai été à la fois entourée de complicité et d'amitié qui ont permis ce retour.

— En regardant vos tableaux récents, on a l'impression, il est vrai, que vous n'êtes jamais partie, tant votre graphisme semble s'inscrire dans les couleurs de notre nature ...

— Au commencement je suis partie sans savoir ce qui m'attendait à l'arrivée. Le départ et le retour ont eu beaucoup d'importance ... Le sens de la nature, non pas au niveau sentimental voire romantique, mais d'une façon plus instinctive, mystérieuse, plus animale est une chose très forte en moi. Bien que la ville permette la confrontation culturelle, la source de ce que je fais demeure avant tout la nature.

— Sentez-vous quelque similitude entre la nature du Québec et celle de France ?

— La nature du Québec est une nature plus revêche, mais plus touchante à cause de sa fragilité devant l'hiver. J'ai retrouvé cette même fragilité de la nature méditerranéenne qui avait à lutter contre la sécheresse. La terre est immense, comme disait Lao Tseu, mais chacun de nous occupe une toute petite parcelle. Et c'est par l'immensité du reste qu'elle existe pour nous.

— Que voyez-vous derrière le mot « beauté » ?

— On a vécu une ère de puritanisme qui a voulu occulter la beauté sous prétexte que ce n'était pas une valeur véritable. Bien que la beauté semble souvent inutile, elle se sent, se ressent au-delà d'un sentiment fugitif et subjectif ...

— Oscar Wilde, dans sa préface au Portrait de Dorian Gray, souligne cet aspect en considérant que tout art est complètement inutile; n'est-ce pas par là-même qu'il devient essentiel ?

— La beauté englobe un côté théâtral. Et derrière cette mise en scène, on trouve la désespérance de la vie, de la limite de la vie. L'exprimer tel quel n'a aucun intérêt, car cela deviendrait du sentimentalisme. Pensons à *Don Juan* ou au *Mariage de Figaro* de Mozart qui paraissent joyeux, mais n'en contiennent pas moins le pathétique de la condition humaine.

La fiction de l'art, l'artifice de l'art ... J'ai le sentiment profond que c'est là qu'il faut chercher les éclairs de vérité et non pas dans une soi-disant vie réelle, courante dans laquelle nous n'agissons le plus souvent que selon des codes, des habitudes, des besoins.

Cette réponse à l'angoisse, il faut qu'on lui donne une forme de communication sociale. Je ne crois pas aux conjurations qui cherchent à exprimer directement l'horreur, le désespoir à moins que l'on y mette des formes extraordinaires, comme la *Mise au tombeau* de Grünewald. L'art est peut-être le moyen de vivre la vie, de vivre la mort en y mettant une forme. Les données brutes sont trop insupportables.

— Ce deuxième Salon national des galeries d'art a pour thème, l'art et la femme. *Être femme, est-ce un handicap ?*

— Je me suis sentie longtemps culpabilisée d'être peintre, parce que tout le social tendait à faire comprendre à une femme que son rôle n'était pas d'être peintre. Il n'y avait pas de modèle pour une femme. À certaines époques, la femme artiste a pu exister lorsqu'elle servait au divertissement, telles la danse, la comédie ...

Quelle était donc la terminologie de la « vraie femme » ? J'ai vite compris que ce n'était point aux hommes à me la donner, mais à moi, à la découvrir. Je l'ai découverte en vivant ma vie d'être humain, conditionnée par ma physiologie. Être femme dans la création apporte peut-être quelque chose de différent. Ce n'est pas à moi à le dire, mais au temps ...

— Être femme, n'implique-t-il pas un regard différent ?

— Je crois que tout cela au fond n'a pas grand importance. Nous sommes avant tout des êtres humains. Chaque être humain a sa vision des choses. D'un homme à un autre, le langage et la vision changent énormément. D'une femme à une autre, d'un homme à une femme aussi ... Quelles sont les composantes masculines et féminines; je crois que c'est un faux problème dans lequel je n'ai aucune envie d'entrer.

— Qu'évoque pour vous le mot « tableau » ?

— Le tableau est une surface limitée par quatre côtés dans lequel on doit créer un espace à la fois fini et infini au moyen de couleurs, de pâtes plus ou moins liquides, solides. Ce sont des moyens prosaïques et très limités avec lesquels il faut faire une infinité d'espaces sans frontières. Un lieu de rencontres ...

Le tableau est un donneur d'impulsions et non une fin en soi. Pour moi, il est l'aboutissement de la fin du geste. Pour le spectateur, le tableau est peut-être le commencement par le regard d'un voyage dans l'espace, le temps — une situation provisoire d'arrêt entre deux mouvements, deux états. Le tableau est par sa matérialité le support des imaginaires qui s'y rencontrent, celui du créateur et celui du regardeur.

— Vos tableaux, ne sont-ils vraiment qu'une fête des lumières ?

— Pour certains, ils sont violents, pour d'autres, ils deviennent la fête. Je crois que chacun apporte son regard et sa façon de voir les choses ... Je souhaite à travers la mise en forme de la lumière, des couleurs, donner à voir quelque chose. Ce quelque chose évidemment, il m'est impossible de le définir par la parole, étant donné que je peins.

Au-delà des terres de l'enfance, j'aperçois dans vos tableaux, l'Orient ...

— Ma peinture est un produit de la peinture occidentale, mais profondément illuminée par la pensée chinoise, l'esprit du vide, des souffles, du non-agir ... Je ne conçois pas d'invention, de création, de gestes libérateurs en même temps que justes sans l'esprit du geste calligraphique. Je crois que l'Orient a été d'abord une technique, mais aussi pour moi une façon de surmonter les contraintes de la culture occidentale, du poids de la tradition. Et je crois que l'Orient offre cette possibilité de sortir de cet espace contraignant. J'ai beaucoup mieux compris les poèmes de Walt Whitman après un long cheminement auprès de la pensée, la philosophie, la poésie et la peinture chinoises. Un peintre chinois de l'époque Song dit : « L'espace entre les formes doit être à la fois très resserré et à la fois assez lâche pour permettre à un cavalier de traverser sans encombres. » Le tableau doit donner avant tout l'impression d'une souveraine aisance. L'oeuvre en tant qu'expression de ses petites névroses, ses angoisses, de ce côté « exprimez-vous, libérez-vous par la peinture » est une chose sûrement nécessaire en thérapie, mais qui n'est pas pour moi de l'art.

La peinture est quelque chose de beaucoup plus difficile et pour laquelle j'ai une exigence beaucoup plus grande ... L'art/thérapie d'accord, mais il ne faut pas confondre Isaac Stern avec un type qui prend un instrument de musique pour s'exprimer. L'un représente une forme plus aiguë, plus achevée d'une forme d'art, l'autre, une forme individuelle de l'art. L'un a quelque chose à donner aux autres, l'autre se le donne à lui-même. Sans une très grande exigence envers les artistes, on arrivera à un déclin, à une sorte d'affaissement de la qualité dans les arts.

Si l'on regarde les périodes anciennes, plus précisément les miniatures persanes, l'art chinois ou même l'art de toutes les époques, on reconnaît une extrême exigence de qualité de la part des artistes et à la fois, du public. Abandonné à une sorte d'amateurisme, l'art serait une catastrophe. À travers l'histoire des civilisations, ce sont les créations artistiques qui restent, devenant l'expression de l'être humain à une époque donnée. Si nous n'avions pas les grottes de Lascaux, que resterait-il de l'homme préhistorique et de son évolution; que demeurerait-il de l'histoire des Grecs, s'il n'y avait pas la pensée, la philosophie, la sculpture, l'architecture ...

— Que pensez-vous des galeries et de leur rôle ?

— Elles sont indispensables à l'existence et à la promotion de la peinture. Un peintre ne peut pas à la fois peindre et vendre sa peinture; ce n'est pas son rôle. De la qualité du marchand dépendra en grande partie de la qualité de la peinture et du public. Le marchand a un rôle très important et je ne suis pas de ces gens qui veulent liquider les galeries.

— Raymonde Godin, comment percevez-vous les musées ?

— Les musées sont des conservatoires d'art. Quand un peintre doit avoir des références, doit apprendre, il va au musée regarder la peinture. Et il en va ainsi du public. Le tableau est là; il vous parle. Au moment où vous le regardez, il vous appartient.

J'ai quitté Montréal quand j'étais jeune pour aller voir de la peinture. Cela m'est apparu aussi important qu'un musicien, d'écouter de la musique. On ne peut pas seulement appréhender la peinture par des reproductions, il faut avoir l'oeuvre devant soi. Le musée a un rôle très important : le peintre doit pouvoir voir l'oeuvre, la dessiner, la copier. Cette démarche permet d'apprendre un métier, de découvrir un esprit, une époque voire une civilisation.





« Les cyprès » (ci-contre), une oeuvre de l'artiste Raymonde Gogin (ci-haut)

Borduas dérobé à NY

NEW YORK (PC) — *Composition en noir et blanc*, une oeuvre importante du peintre québécois Paul-Emile Borduas, a été dérobée mercredi peu après l'ouverture de la galerie 49th Parallel, salle d'exposition appartenant au gouvernement canadien située dans le quartier SoHo de New York.

C'est l'Art Gallery of Ontario qui avait prêté la toile dans le cadre d'une exposition d'une vingtaine d'oeuvres parmi les plus représentatives des peintres canadiens. La toile de Borduas, datant de 1956, était parmi les oeuvres ayant le plus de valeur historiquement et sur le marché de l'art. L'oeuvre qui mesure 127x84 centimètres et pèse près de 70 kilogrammes avec son lourd cadre et la vitre qui la recouvre faisait partie d'une exposition en cours depuis le 15 septembre et qui devait se terminer en fin de semaine.

« C'était la dernière oeuvre au sujet de laquelle on pouvait se faire du souci. Elle était si grande et pratiquement soudée au mur », a déclaré Mme Morin. Elle a ajouté que les voleurs désiraient clairement cette pièce, car aucune autre oeuvre de valeur tout près n'a été touchée.

La toile de Borduas était exposée dans une salle à l'arrière de la galerie 49th Parallel.

EXPOSITION
E. J. HUGUES, R.C.A.
Huiles Aquarelles Dessins
Nous achetons peintures de qualité
Ouvert de 9h à 17h30 sam. 9h à 17h fermé dim. et lun.
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada dans la plus grande Galerie Marchand d'Art au Canada.
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

Oeuvres récentes de
DIANE CHENAIL
«Paysages Poétiques »
jusqu'au 28 octobre
Atelier J. LUKACS
1504 Sherbrooke O.
933-9877
Mar. au sam.: 10h à 17h30. Dim. 14h à 17h.

Rétrospective
JOSEPH FAINARU
Oeuvres de 1941 à 1984
Multi-médias
du 18 octobre au 18 novembre
Maison de la Culture Marie Uguay
6052 boul. Monk (Ville-Émard)
Tél.: 872-2044 ou 695-6439

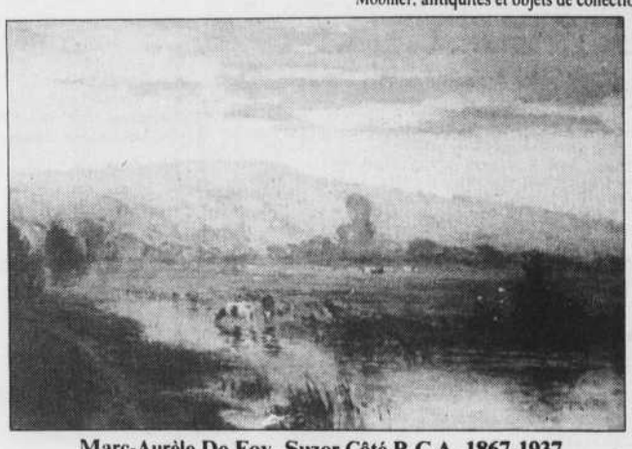
GALERIE 13
Raymonde Godin
Travaux récents
jusqu'au 4 novembre
3772 Saint-Denis, Montréal
Tél.: (514) 288-5903
du mercredi au dimanche inclusivement de 12h à 18h.

→DESSIN←→INSTALLATION←
DIANA NEMIROFF
CONSERVATRICE INVITÉE
16 OCTOBRE — 22 NOVEMBRE, 1984
VOUS ÊTES INVITÉS À RENCONTRER LES ARTISTES:
JOCELYNE ALLOUCHERIE — SYLVIE BOUCHARD — NANCY JOHNSON
ELIZABETH MACKENZIE — ROBERT McNEALY — GREG SNIDER
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YWHA & NHS
5170 CHEMIN DE LA CÔTE SAINTE-CATHERINE
MONTRÉAL, QUÉBEC, H3W 1M7
(514) 739-2301
(METRO CÔTE SAINTE-CATHERINE)
Lundi-jeudi: 9h À 21h • vendredi: 9h à 14h30 • dimanche: 10h À 17h

invest·art
ÉLISE MARTIN
Case Postale 97
Succ. Ile des Soeurs
Ile des Soeurs
H3E 1J8
(514) 767-4870
Société de décoration artistique
• met en valeur vos objets d'art
• conseille lors de l'achat d'oeuvres d'art
• informe ... l'oeuvre d'art un investissement profitable
Consultation • décoration résidentielle et commerciale

LA GALERIE D'ART MAX BOUCHER Présente
Centre Culturel, 20 sud St-Charles, Joliette, J6E 4T1 Tél.: 756-1661
Une installation de
MARIE BOULANGER
GILBERT BOULET
«Récupération Récupérée»
Du 21 octobre au 12 novembre 1984
Vous invite au vernissage de l'exposition le dimanche, 21 octobre à 15h00.
Informations: 759-1661 ext. 226
Gracieuseté de la Société Nationale des Québécois de Lanaudière.

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES PAR CATALOGUE
D'OEUVRES D'ART, D'ANTIQUITÉS ET D'OBJETS DE COLLECTION
PRINCIPALEMENT DES SUCCESSIONS
DE MME L. CERINI DE SENNEVILLE
DE MLLE E. SEWARD DE MONTRÉAL OUEST
ET LE RELIQUAT DE LA SUCCESSION D'HONORÉ MERCIER
EN QUATRE SESSIONS
OCTOBRE — NOVEMBRE 1984
EXPOSITION PRÉLIMINAIRE
Vendredi: 26 octobre de 12h00 à 22h00
Samedi: 27 octobre de 10h00 à 18h00
Dimanche: 28 octobre de 10h00 à 18h00
Lundi: 29 octobre de 12h00 à 22h00
VENTE
Mardi 30 octobre à 19h30 précises: Art canadien et européen.
Mercredi 31 octobre à 19h30 précises: Mobilier, antiquités et objets de collection.
Jeudi 1er novembre à 19h30 précises: Porcelaines de collection, bijoux de succession.
Vendredi 2 novembre à 19h30 précises: Mobilier, antiquités et objets de collection.



Marc-Aurèle De Foy, Suzor Côté R.C.A. 1867-1937
« Troupeau à La Rivière Arthabaska », huile, 16' x 24'

VENTE: MARDI 30 OCTOBRE À 19h30 PRÉCISES: ART CANADIEN ET EUROPÉEN PAR: G.F. Arbuckle, M.A. Armfield, W. Armstrong, L. Ayotte, J. Beder, C.E. De Belle, F.M. Bell-Smith, J. Beraud, F.M. Bogges, J.B. Bosschaert, L.H. Bouchard, F. Brandtner, R.W. Burton, J.H. Caddy, A. Chazalviel, A.E. Cloutier, S.M. Cosgrove, J.P. Dallaire, G.M. Delfosse, A. Des Clayes, P.G. Dubois, R. Duguay, A. Dumouchel, M. Favreau, M. Fecteau, J.C. Forbes, M.A. Fortin, C.A. Gagnon, T.H. Garside, H. Gransow, T.G. Greene, H. Hardy, W. Hendriks, F. Iacurto, R. Jack, F. Johnstone, J.Y. Johnstone, O. De Lall, A. Lismer, J. MacDonald, M. Mauro, A. Noeh, G.N. Norwell, A. Pellan, H.R. Perrigard, G. Pfeiffer, I. Repin, R. Richard, E. Riordon, W.G. Roberts, A. Rodin, A. Rousseau, C. Schaefer, A. Sherriff-Scott, M.A. De Foy, Suzor Côté, P.H. Surrey, M. Tanobe, T. Tomalty, S.S. Tully, J. De Tonnancour, C. Tzavalas, R.J. Wickenden, A. Yuzbasiyan et bien d'autres.

VENTE MERCREDI 31 OCTOBRE, JEUDI 1er NOVEMBRE ET VENDREDI 2 NOVEMBRE À 19h30 PRÉCISES: SESSIONS GÉNÉRALES comprenant une quantité de meubles anciens et de style dont une petite commode d'époque Louis XV et une importante bibliothèque en acajou d'époque William IV, une collection de 90 lots de porcelaines de Sèvres et De Capo de Monte et 40 assiettes de collection de Royal Doulton, 60 lots de bijoux de succession, comprenant de nombreux bijoux victoriens, une quantité d'argenterie dont 2 services à thé et un service de table de 130 pièces de Birks, une collection de patins à glace anciens, de l'art d'Extrême-Orient incluant une collection de netsukes, de nombreuses pièces en métal argenté, des tapis et bien d'autres objets de collection.

LES ENCANS PINNEY'S
AUCTIONS
146, ch. Bates, Suite 303, Ville Mont-Royal, P.Q. H3S 1A4 (514) 731-4312
STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIÈRE
DAVID KELSEY, OLIVIER LEROY, ENCANTEURS

MICHEL TETREAULT
4260 RUE ST-DENIS, MONTRÉAL, H2J 2K8. (514) 843-5487
Du 24 octobre au 11 novembre
Voir faire un TABLEAU
DIX PEINTRES CRÉENT À LA VUE DU PUBLIC
Notre époque n'est plus aux secrets d'ateliers.
Des peintres d'antan gardaient jalousement les formules dont ils se servaient pour atteindre les effets qui les distingueraient de leurs collègues, ceux d'aujourd'hui affichent au grand jour leurs techniques ainsi que les matériaux et les méthodes de travail dont ils ont fait usage.
À la Galerie Michel Tétreault, lors de l'événement « Voir faire un tableau », dix peintres seront présents à la galerie durant deux semaines, face à des chevalets dans des mini-ateliers. Ils produiront une peinture chacun, ou chacune. Les artistes travailleront autant qu'il leur plaira, au rythme qui leur conviendra. Cependant, aux heures de visite habituelles de la galerie, le public aura l'occasion de les voir devant leur toile respective. L'ensemble des oeuvres ainsi créées sera exposé, comme fin d'exercice, à la galerie durant le week-end qui suivra leur exécution.
Le temps suspendra son vol pendant les deux semaines. Les tableaux qui auront jailli de l'esprit et des mains des artistes lui redonneront son cours.
Vernissage le 11 novembre de 13 h à 17 h
« Fait curieux, l'événement se terminera par un véritable vernissage. Il sera possible, comme au XIXe siècle, d'assister à l'application des vernis sur les toiles terminées, en présence du public. Les vernis, s'il est permis de les appeler encore ainsi, ne seront pas les mêmes qu'alors. Mais l'esprit qui règnera au vernissage sera des plus authentiques. »
LA GALERIE EST OUVERTE DU MERCREDI AU DIMANCHE ET SUR RENDEZ-VOUS
ART CONTEMPORAIN

TEXTURES
Louise BÉRUBÉ
Francine COURCHESNE
Micheline COUTURE-CALVÉ
Élène GAMACHE
Hélène GOUDREAU
Denise PHILIPPON
Mariette ROUSSEAU-VERMETTE
Paulette-Marie SAUVÉ
Carole SIMARD-LAFLAMME
En collaboration avec le CONSEIL DES ARTS TEXTILES DU QUÉBEC INC.
DU 18 OCTOBRE AU 9 NOVEMBRE 1984
Galerie Alliance
Galerie d'art sans but lucratif commanditée par Alliance mutuelle-vie,
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Québec) H3A 2S6
Tél.: (514) 284-3768
La galerie est ouverte du lundi au samedi de 11h à 17h.

Le « Salon des arts de Montréal »: un échec incontestable

GILLES DAIGNEAULT

C'EST au cours des toutes premières années que les salons, les festivals et autres foires prennent de bonnes ou de mauvaises habitudes; on me permettra donc d'émettre quelques réserves sur le deuxième Salon national des galeries d'art.

J'avoue que j'entends encore son président, M. Jean Turgeon, me parler de ce deuxième Salon, il y a plus d'un an : « Cette fois-là, ce sera un *vrai* salon. Il s'appellera le « Salon des arts de Montréal », et on aura alors des galeries américaines et européennes qui ont boudé l'événement cette année pour diverses raisons, et aussi plusieurs galeries canadiennes qui regrettent déjà de ne pas participer au premier Salon. »

Or, de ce point de vue, le Salon de 1984 est un échec incontestable : ni les Américains ni les Européens ne sont encore venus, si on fait exception de ce sympathique M. Hervieu, de Nice, qui profite du Salon « pour revoir des amis québécois » et de la galerie Ideogramma, de Turin, à propos de laquelle il n'y a surtout pas lieu de parler, comme on l'a fait, de « trans-avant-garde » ou de quoi que ce soit d'actuel.

En outre, les galeries canadiennes ne sont guère plus présentes à Montréal : sauf erreur, aucune des 38 galeries non québécoises qui composent l'Association professionnelle des galeries d'art du Canada n'est venue (ou revenue, puisqu'il y en avait quelques-unes en 1983). D'autre part, il est difficile de dire que, sauf exception, l'apport des quelque 35 galeries québécoises de l'extérieur de Montréal dynamise vraiment le contenu du Salon.

Et on doit admettre qu'il n'y a pas assez de bonnes galeries à Montréal — il s'en faut de beaucoup ! — pour constituer tout un salon qui soit présentable (comme, du reste, il n'y aurait pas assez de bons éditeurs pour faire un Salon du livre essentiellement montréalais).

Il va donc falloir que notre Salon acquière à court terme une crédibilité qui incite les gens de l'extérieur à y participer massivement (comme cela se produit dans d'autres domaines culturels) et pour ce, qu'il se dote d'une équipe compétente capable d'établir les contacts nécessaires avec l'étranger et aussi d'exiger une qualité minimale de la part des exposants locaux.

En effet, il ne suffit pas de proclamer dans un catalogue ou lors d'une conférence de presse que « le Salon national des galeries d'art deviendra, en 1985, Salon international des galeries d'art de Montréal » pour que les rêves se réalisent. On l'a vu l'an passé !

En outre, si on veut que l'événement ait une certaine envergure, il va falloir que les décisions s'y prennent en collégialité et ne dépendent pas des caprices ou des humeurs passagères du seul président, qu'il s'agisse de la composition de l'affiche (et de tous les *honneurs* que ce choix injustifiable entraîne) ou encore du thème du Salon, « L'art et la femme », qui, pour être excellent en soi, ne colle en rien à l'ensemble de la manifestation.

Bien sûr, ce deuxième Salon ménage quelques bons moments — sensiblement les mêmes que l'an dernier — et, à défaut d'autre chose, mérite une visite au Palais des congrès, ne serait-ce que parce qu'il fournit un moyen commode de faire une tournée intensive des galeries de Montréal.

Barbara Kruger, « godardienne »

EXPOSITIONS

GILLES DAIGNEAULT

À COUP sûr, les galeries montréalaises ne chôment pas pendant le Salon national des galeries d'art, et on peut même penser qu'elles réussissent mieux que lui à trouver « un juste équilibre entre une représentation canadienne et étrangère ».

Ainsi, la galerie Yajima (307 ouest, rue Sainte-Catherine), dont l'engagement en faveur des recherches photographiques de pointe est bien connu, présente la première exposition canadienne de la grande artiste multidisciplinaire américaine Barbara Kruger.

Il s'agit de cinq montages photographiques de grand format qui mettent en relation des images lourdement connotées et de courts textes qui les commentent de façon très diverses, le tout étant circonscrit par un cadre rouge très voyant qui a fini par constituer un des éléments-clés du style de Kruger. Les images sont des illustrations de journal que l'artiste s'approprie et dont elle veut rendre visibles les mécanismes autant par la révélation de la trame qui les forme que par la juxtaposition de slogans qui s'adressent directement au regardeur et auxquels il n'est pas commode de se soustraire.

À première vue, les oeuvres ont l'allure d'affiches revendicatrices, mais il n'est jamais facile d'en faire une lecture univoque, les contaminations du texte par l'image (et vice versa) étant nombreuses tant sur le plan de la forme que du contenu ; d'autre part, le fait qu'elles soient encadrées, accrochées et vendues - assez cher !- dans une galerie d'art contemporain au lieu d'être placardées à l'extérieur crée un autre déplacement qui en augmente encore le caractère ambigu.

Finalement, toute cette aventure n'est pas sans rappeler l'écriture d'un Jean-Luc Godard, dont, sauf erreur, Kruger a déjà reconnu qu'elle se sentait très proche. L'exposition est donc à voir absolument . .



« We are not made for you » (1983) de Barbara Kruger

comme un film de Godard. (Jusqu'au 3 novembre).

★★★

L'artiste d'origine new-yorkaise Judith Wolfe, qui vit et travaille à Paris, revient à la galerie Aubes 3935 (3935 rue Saint-Denis) avec une vingtaine de travaux récents qui confirment son penchant pour la grande peinture américaine des années cinquante - notamment de Clyfford Still et de Sam Francis - qu'elle reformule cependant par des déchirures et des collages qui la gardent à distance d'un lyrisme un peu simpliste.

Les oeuvres profitent autant de la malléabilité et des textures du support papier que des taches de couleurs qui y sont posées avec une véhémence certaine, et l'énergie qui s'en dégage provient d'un solide équilibre entre des interventions qui n'apparaissent guère compatibles à première vue. Dans l'ensemble, une exposition nettement plus convaincante que celle de 1982. (Jusqu'au 28 octobre).

★★★

Un malencontreux hasard nous a empêché de parler, la semaine dernière, de l'exposition du Genevois Gérald Ducimetière que présente la galerie Yahouda Meir (2160 rue de la Montagne). Il s'agit de quelques extraits d'une gigantesque entreprise critique à la fois souriante et éminemment corrosive qui vise les lieux de diffusion de l'art contemporain que sont les musées, les grandes galeries et les diverses publications artistiques.

Depuis plus de dix ans, l'artiste s'ingénie à mettre en boîte toutes ces instances de l'art sur des modes qui, pour être matériellement disparates, ne cessent d'affirmer la constance et la cohérence des concepts qui les sous-tendent. (L'exposition se termine aujourd'hui, mais l'oeuvre de Ducimetière sera présente au Stand de la galerie au Palais des Congrès).

★★★

Je crois qu'on aurait mauvaise grâce de reprocher à l'exposition de la galerie L'Oeil (4427 rue Saint-Denis), qui se veut un « modeste hommage » au surréalisme à l'occasion du 60ème anniversaire de la publication du premier manifeste de Breton, de ne présenter qu'un visage tardif du mouvement, la plupart des oeuvres datant d'après la mort du « pape » (en 1966) au moment où les fidèles ne se survivaient qu'avec peine. Il aurait fallu d'autres moyens pour évoquer les heures vraiment glorieuses du surréalisme.

Il vaut donc mieux accueillir favorablement cette proposition d'un galeriste généreux qui prend un plaisir manifeste à raconter « de A (Alechinsky) à Z (Zurn) » sa passion pour un mouvement dont une des voies, celle de l'automatisme, a fait naître certaines des formes les plus inspirées de l'abstraction européenne et américaine. Ce n'est ceendant pas cette voie que privilégie l'accrochage de L'Oeil mais une autre, celle de la figuration onirique, qui se tourne plus volontiers vers le passé comme en témoigne la participation québécoise (Bellefleur, Giguère et Pellan). Enfin, il faut signaler une petite eau-forte de Magritte comme un des temps forts de l'exposition. (Jusqu'au 10 novembre).

★★★

La galerie *Appart'* (326 rue Marie-Anne) inaugure une carrière qui s'annonce passionnante avec *L'atelier blanc* de Pierre Dorion, une astucieuse fiction à propos d'un vieux peintre officiel qui aurait mené une double vie et dont on viendrait de découvrir le deuxième atelier.

Au-delà de cette histoire que le communiqué et l'exposition évoquent très efficacement, on retiendra l'originalité de la démarche autant de la galerie que du peintre qui ont tout pour s'entendre, celle-là exigeant des artistes qu'ils tiennent compte de son espace très accidenté et plutôt ingrat, et celui-ci ayant déjà pris l'habitude de composer avec les lieux qu'il envahit (on se souvient peut-être de l'intérieur de l'appartement de la rue Clark et du café de la rue Ontario qu'il avait entièrement recouverts de peinture en compagnie de Claude Simard).

Ici, Dorion s'approprie seul l'espace qu'il théâtralise en faisant cohabiter un peu cavalièrement les allures vieillotes de sa fiction et le caractère très contemporain de l'ensemble de ses interventions. La galerie, qui se métamorphosera ainsi à chaque manifestation, me semble jouer un rôle inédit à Montréal et poser des questions très pertinentes sur les modes d'exposition de l'art actuel. (Jusqu'au 27 octobre).

★★★

À la galerie 13 (3772 rue Saint-Denis), si les tableaux récents de Raymonde Godin ne nous disent pas grand-chose que nous ne sachions déjà sur cette écriture qui s'enlise doucement dans un paysagisme un peu sucré - il est significatif que les toiles s'appellent *Septembre à Oka* ou *Juin en rose* -, en revanche les oeuvres sur papier gardent vivante la filiation avec la calligraphie orientale qui est certes la part la plus précieuse de l'imaginaire de l'artiste et, tant par leur manipulation du support que par l'économie de leurs signes, permettent d'entrevoir de meilleures saisons dans cette aventure picturale, au demeurant plutôt sympathique. (Jusqu'au 4 novembre).

GALERIE MIHALIS
1500 ouest, rue Sherbrooke
932-4554
exposition
« Tableaux récents »
HENRI MASSON
(sujets favoris d'Henri Masson, patineurs, musiciens, moines et scènes familiales.)
Vernissage le mercredi
24 octobre de 19h à 22h
L'artiste sera présent

MM 1906-1984 MM
Dans le cadre du 78ième anniversaire
la GALERIE MORENCY présente
René RICHARD, R.C.A.
dessins, huiles et lithographies
ainsi que d'autres excellents artistes québécois
Jusqu'au 3 novembre
du mardi au samedi: 12 heures à 17 heures
1564 rue St-Denis, 845-6442 845-6894
Métro Berri-Demontigny
sortie St-Denis
1906-1984

LE CLUB DES ARTS
Exposition
Acryliques - encres
et collages de
LÉA KARAN
Les 25-26 et 27 octobre
Ouvert jeu. ven. de 14h à 21h. Sam. de 13h à 17h.
1410 rue Guy, suite 15 (coin Ste-Catherine) — 933-6405

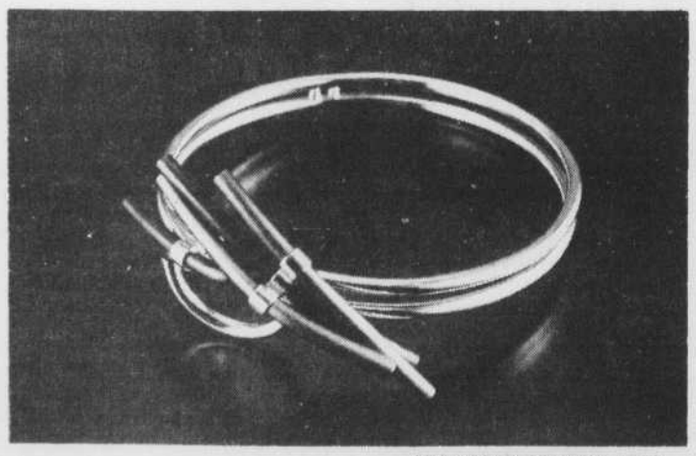
SEMAINE DU LIVRE ANCIEN À MONTRÉAL
1. À L'HÔTEL DES ENCANS DE MONTRÉAL
4521, boul. St-Laurent, Mtl. — Tél.: 849-2505
VENTES AUX ENCHÈRES
le vendredi 26 octobre à 19h30
COLLECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE DU JOURNAL LA PRESSE
Exposition: jeudi, 25 octobre de 12h à 18h
vendredi, 26 octobre de 12h à 19h
et le jeudi 1er novembre à 19h30
COLLECTION DE LIVRES DE feu Me JACQUES BEIQUE
Exposition: mercredi 31 octobre de 12h à 21h
jeudi, 1er novembre de 12h à 19h
2. À L'HÔTEL MONT-ROYAL
1455, rue Peel, Montréal
FOIRE DU LIVRE ANCIEN DE MONTRÉAL 1ère édition
le samedi, 27 octobre de 11h à 20h
le dimanche, 28 octobre de 11h à 17h
45 librairies antiquaires du Canada et des états-Unis. Des milliers de volumes: livres illustrés, éditions limitées, Canadiana, Americana, Napoléoniana, reliures, Arctica, livres rares, anciens, sur la mer, etc.
UNE SEMAINE À NE PAS MANQUER

MAÎTRES QUÉBÉCOIS
OEUVRES IMPORTANTES DES ANNÉES 50 et 60
P.E. BORDUAS — YVES GAUCHER
JEAN DALLAIRE — RITA LETENDRE
JACQUES DE TONNANCOUR — JEAN McEWEN
MARCELLE FERRON — GUIDO MOLINARI
CHARLES GAGNON — ALFRED PELLAN
J.P. RIOPELLE
Vernissage mardi le 23 octobre de 20 h à 22 h
Jusqu'au 15 novembre
WADDINGTON & GORCE INC.
1504 rue Sherbrooke ouest 934-0413 — 933-3653

EXPOSITION
Patricia Bourque
DU 26 OCTOBRE AU 12 NOVEMBRE
Galerie BERNARD DESROCHES
1444 Sherbrooke o., Montréal
(514) 842-8648
ouvert de 9h à 17h30 du lundi au samedi

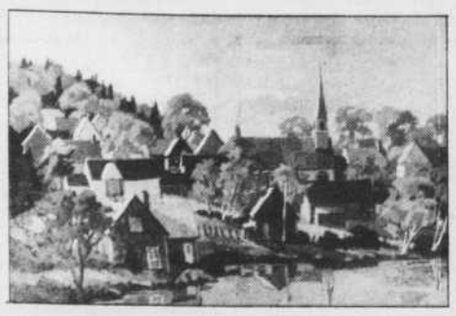
« L'ŒIL »
Exceptionnellement ouvert dimanche 21 octobre de 13h à 17h
1127 St-Denis 282-1756
du lundi au samedi de 11h à 17h
ou sur rendez-vous
GRAVURES
SURRÉALISTES & « CIE »
LE SURRÉALISME DE A (Alechinsky) à Z (Zurn) en passant par:
BELLEFLEUR, CHAGALL, CHIRICO, COCTEAU, DALI, DELVAUX, ERNST, FINI, MAGRITTE, MIRO, PELLAN, PRÉVERT et plusieurs autres...
Jusqu'au 10 novembre 1984

PRAGMA
GALERIE ÉPHÉMÈRE
1180 rue Drummond, 7ième étage.
Invitation au vernissage des oeuvres de
François Jolly et de Jean Robillard
jeudi le 1er novembre à 19h
jusqu'au 29 décembre 1984
...une galerie autre.
avec la gracieuse collaboration des propriétaires du
1180, rue Drummond, (514) 875-5808.

BIJOUX CONTEMPORAINS
(1964-1984)

HELEN SHIRK, BRACELET, 1978
De la Collection Helen Williams Drutt
du 18 octobre au 3 février 1985
UNE VISITE AU CHÂTEAU
Exposition de travaux réalisés par des groupes d'élèves
jusqu'au 9 décembre 1984
PROGRAMMES ÉDUCATIFS:
Visites commentées
Activités offertes aux groupes scolaires du primaire et aux garderies
Château Dufresne
Musée des arts décoratifs de Montréal
Pie IX et Sherbrooke (métro Pie IX)
Ouvert du jeudi au dimanche de 12h à 17h
Renseignements: (514) 259-2575

Vernissage des oeuvres récentes de

ANTOINE BITTAR
le Mercredi, 24 octobre 1984
de 17h00 à 21h00
(la vente débutera à 18 h00)
Exposition jusqu'au 4 novembre inclusivement
La Galerie Art Select Inc.
6810 St-Denis, Montréal — Tél.: 273-7088
Heures d'accueil: mar., mer., sam., de 10 h 30 à 20 h00
jeu., ven., de 10 h 30 à 21 h 00; dim., de 13h 00 à 18 h00

EXPOSITION
ST-GILLES
DU 27 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE
VERNISSAGE LE 27 OCT DE 13h à 17h

GALERIE ART ET STYLE
4875 A ouest, rue Sherbrooke
Wetmount. Tél. 484-3184

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL
CITE DU HAVRE MONTREAL
FRANÇOIS MORELLET
Systèmes
Jusqu'au 25 novembre
Une exposition organisée par la Albright-Knox Art Gallery de Buffalo, N.Y.
VIDÉO 84
quatre installations
Jusqu'au 11 novembre
WESTERN FRONT/VIDÉO
Jusqu'au 11 novembre
RÉVOLUTIONS PAR MINUTE
Jusqu'au 11 novembre
L'exposition regroupe des enregistrements sonores réalisés par 21 artistes venant de différents horizons: arts visuels, performance, architecture...
Nous vous invitons à devenir membre de la Fondation des Amis du Musée d'art contemporain.
ENTRÉE LIBRE
Autobus 168, stations McGill et Bonaventure
Week-end, autobus du Musée
Téléphone: (514) 873-2878

ESPACE OVO
307, STE-CATHERINE OUEST, MONTRÉAL
2 EXPOSITIONS :
Photographies de CHARLES GURD
Photographies de l'AGENDA 1985
AU SALON DES GALERIES D'ART
Kiosque 412A 18 Photographes

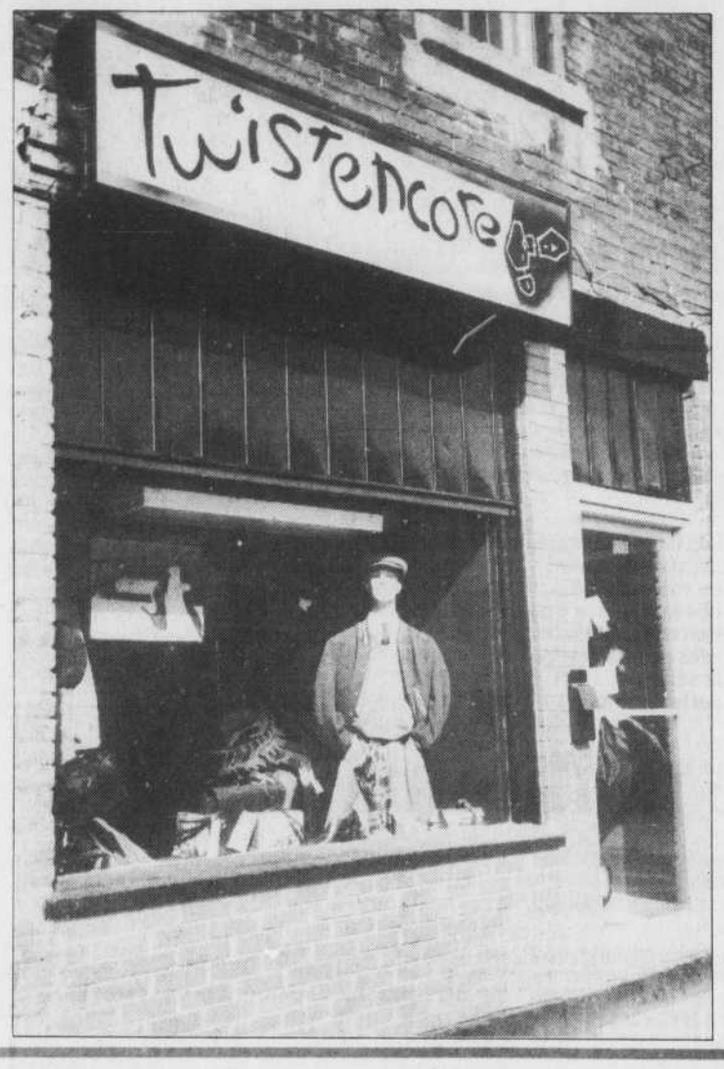
LE DEVOIR ...À LOISIR

CAHIER 4

Montréal, samedi 20 octobre 1984

UN CERTAIN GOÛT DE VIEUX . . . TOUT NEUF

☐ Pour l'Hallowe'en . . . ou la nostalgie, une visite chez les marchands de fripes et de fringues



Texte et photos
HUGO LÉGER

LE WEEK-END est la récompense du salarié. Et souvent s'y déclare comme le désir intense d'une mue vestimentaire. Changer de peau et se payer le luxe gratifiant d'un cachemire ou d'une soie pure, voilà la feinte habile qui déjoue la monotonie des jours. En donnant une autre chance à la consommation de prouver la valeur thérapeutique de ses artifices, on essaie de réformer son *look* et, par la même occasion, de se renipper le moral.

Mais dans cette belle tentative de redressement, un seul hic : le porte-monnaie souffre d'atrophie chronique et ne peut se présenter au rendez-vous. Alors, certains, plus audacieux ou carrément inconséquents, se saigneront tout de même à blanc pour sauver les apparences; d'autres, de plus en plus nombreux, choisiront la solution économique : les étonnantes boutiques de vêtements usagés.

En quelques années, les friperies ont considérablement rajeuni leurs formules. Plus rien à voir avec ces antiquaires du vêtement tenant bazar de fortune, ou avec ces dames de charité trompant leur ennui. Le vieux a aujourd'hui l'attrait et l'allure du neuf, et le complexe du guenillou, hérité de nos ancêtres à progéniture multiple, s'efface devant la qualité des tissus, l'originalité des modèles et la modicité des prix. Phénomène relativement localisé dans le centre-sud de Montréal — bien qu'il existe certaines boutiques dans l'ouest de la ville —, les commerces de linge de seconde main prétendent offrir une alternative réelle à la consommation. Allergiques au gaspillage, ils sont les témoins et les acteurs d'un nouvel esprit de conservation. Sans pour autant la répudier totalement, ils se rient de la mode standardisée.

Je commence ma tournée par la boutique It/Éva B, nichée au coin des rues Saint-Laurent et Ontario. Aucune affiche, seulement une vitrine savamment négligée aux mannequins disloqués. J'entre : le grand magasin baigne dans une pénombre chaleureuse. Intrigué, je m'aventure dans cette orgie de formes et de couleurs comme dans un temple coussiné. L'atmosphère est chargée de mystère, habitée des secrets que retiennent ces kilomètres de tissus. Pour peu, cette robe du soir en strass et satin raconterait son histoire. Un décor parlant, proche du théâtre.

Mme Josée Brunet, co-propriétaire des lieux, me reçoit sans chichi, son jeune enfant bien en chair pendu à ses bras. Elle est de ces jeunes femmes autonomes et décidées qui vivent de l'amour du vêtement. À l'origine, It/Éva B. se voulait un concept nouveau, intégrant en un même lieu une galerie d'art, un café et une boutique de linge et de livres usagés. Peut-être plus artistes que commerçants, les propriétaires se voient rapidement confrontés à une crise financière qui les oblige à réduire leurs activités. C'est donc dans le vêtement que se fera la poursuite de leur expérience esthétique.

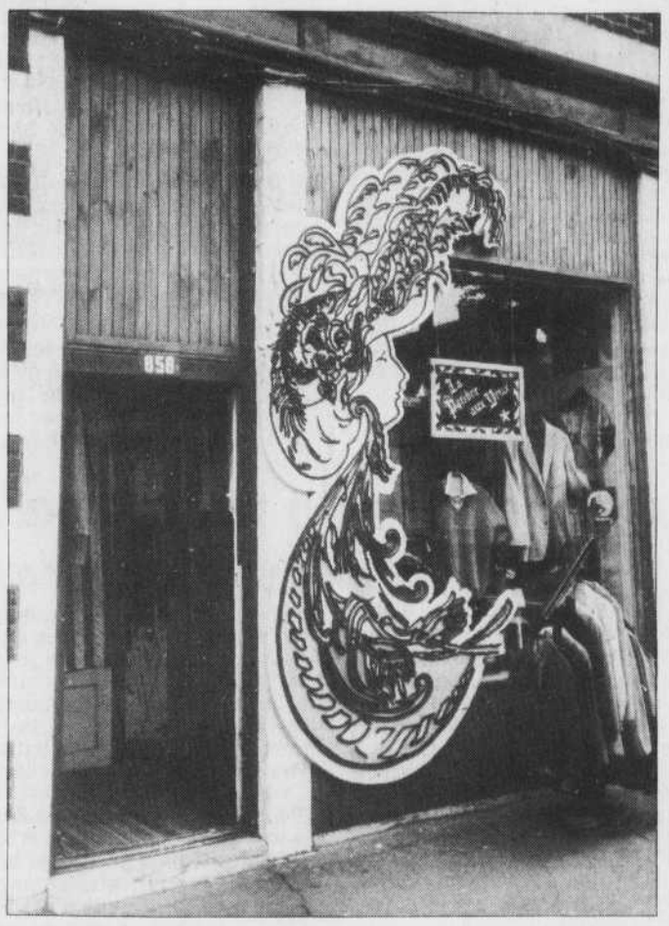
« Puisqu'il est né de nos intérêts et de nos convictions profondes, ce n'est pas un magasin comme un autre, me confie Mme Brunet. On n'a pas le *look fashion*, on ne fait pas dans le genre aseptisé. Pas de pseudo-image de la boutique. It/Éva B. bouge, change selon nos préoccupations artistiques. » Glanant de façon boulimique sa marchandise chez les grossistes ou dans les ventes de faillite, Mme Brunet ne reste pourtant pas indifférente aux goûts du jour. « Ce serait suicidaire de ne pas s'intéresser aux nouvelles tendances. Cependant, je joue avec la mode et chacun construit ses propres critères vestimentaires. J'aimerais bien imposer une ligne, mais sans prétention, tout en gardant mes prix les plus bas possibles. »

Sa clientèle est jeune, composée en partie d'artistes et de co médiens qui s'approvisionnent en costumes. Pas de publicité, sinon celle « construite sur le plaisir ». Mais le fripier ne peut dormir sur ses lauriers, si exclusifs soient-ils. Achats hebdomadaires pour renouveler rapidement le stock, inventaire, étiquetage, vente, location : Mme Brunet pédale à fond de train. Justement, un anglophone moustachu portant habit et cravate interrompt notre conversation pour acheter une veste d'un beau lainage. Et je rends la propriétaire à ses pompes et à ses oeuvres.

Je prends le chemin de la grouillante rue Saint-Denis. Mme Liliane Bouliane a acheté, il y a un an, la boutique « Rendez-vous à Rio » d'un groupe de Toronto, spécialisé dans le linge d'occasion, qui avait ouvert plusieurs comptoirs à travers le Canada. Le magasin est vaste, ordonné, et l'espace, bien utilisé. Au premier coup d'oeil, on se croirait dans une coquette boutique du centre-ville. Mme Bouliane veut en effet jouer sur plusieurs tableaux : « J'ai en stock du linge neuf, du vieux linge neuf et du linge de seconde main, dit-elle. Le mariage des trois est important. La clientèle va acheter autant de neuf que d'ancien. C'est le style d'un vêtement qui importe et non qu'il soit neuf ou usagé. »

S'agit-il alors d'un magasin comme un autre, d'une boutique conventionnelle déguisée en friperie ? « Non, car indépendamment des prix avantageux et de l'exclusivité des morceaux, j'adopte une attitude très libre vis-à-vis la clientèle. Il faut laisser ve-

Suite à la page 48



ARCHIPEL



☐ Une première étape prometteuse

JEAN-CLAUDE MARSAN

IL APPERT que le gouvernement québécois entreprendra, tout en poursuivant des études de faisabilité sur la régularisation des eaux et la production hydro-électrique, la première étape du projet Archipel, à savoir l'aménagement des rives et des plans d'eau à des fins récréatives.

Il s'agit là d'une excellente décision. Et si, dans l'avenir, il s'avérait que ce projet ambitieux se limitât à cette réalisation, elle constituerait néanmoins l'essentiel de ce que la population pouvait en espérer en termes d'amélioration de la qualité de vie dans la région montréalaise.

Rappelons l'hypothèse de base du projet Archipel. Ses concepteurs prétendaient, à l'origine (1979), que les rapides de Lachine pouvaient être exploités à des fins hydro-électriques en assurant aux bassins et aux cours d'eau de l'archipel de Montréal de nouvelles conditions dans l'ensemble équivalentes aux précédentes et une amélioration de leur qualité d'usage pour les riverains et les usagers. Le recours à des turbines d'un type nouveau (les groupes-bulbes), capables de capter l'énergie en faible chute, accompagnées d'une vingtaine d'ouvrages de contrôle, devait accomplir cette performance.

Depuis, la situation est apparue plus complexe que prévue. De plus, la présence dans le dossier d'un partenaire aussi envahissant que l'Hydro-Québec rendrait plus problématique la réalisation de certaines études. Il ne serait pas surprenant, étant donné la faible demande actuelle en électricité, que cet aspect hydro-électrique du projet fasse l'objet d'interminables discussions pour finir par être enterré.

Beaucoup de personnes s'en réjouiraient, craignant les conséquences d'un « harnachement » quelconque des rapides de Lachine sur l'écologie naturelle et l'attrait visuel des paysages. Par contre, il est probable que si l'on ne s'était pas intéressé d'abord au projet Archipel, on n'en serait pas rendu aujourd'hui à aménager les rives des cours d'eau et des bassins de la région. Couplés avec le programme en cours d'épuration des eaux, ces aménagements constitueront pour des millions d'usagers une bénédiction qui s'est fait longtemps attendre.

Personnellement, j'ai toujours cru et je continue de croire valable que l'on teste l'hypothèse de base de ce projet. Je ne souhaite pas plus que d'autres l'exploitation des rapides de Lachine, surtout si les conséquences doivent en être fâcheuses. Mais la meilleure façon d'éviter de telles conséquences — du moins de les minimiser — est précisément de les connaître. Et Dieu sait que nos connaissances sur la vie aquatique et les écosystèmes des bassins et des cours d'eau de l'archipel étaient nulles, ou presque, avant l'annonce de ce projet. Elles ne sont sans doute pas complètes aujourd'hui, mais nous en savons un peu plus pour notre gouverne.

Ce n'est pas la première fois que l'on entreprend des aménagements hydro-électriques dans l'archipel. Les plus importants furents réalisés entre 1929 et 1932, et consistèrent au creusage du nouveau canal de Beauharnois (914 mètres de largeur et 24.8 kilomètres de longueur) et à la construction de la centrale électrique du même nom. Ce nouveau canal avait pour fonction de profiter d'une dénivellation d'environ 25 mètres entre les lacs Saint-François et Saint-Louis pour y diriger la majeure partie du débit du Saint-Laurent.

À l'époque, on ne s'est guère préoccupé des conséquences écologiques et visuelles d'une telle entreprise, et aucune étude d'impacts n'a été réalisée. Si on ne connaîtra jamais l'ampleur de ces conséquences sur la vie aquatique, on peut davantage les apprécier sur le plan visuel. Le docteur Armand Frappier en a fait longuement état lors d'une conférence au congrès de l'Association des biologistes du Québec en 1981. Des régions comme celle de Valleyfield, « l'une des plus enchanteresses et uniques au monde » selon cet éminent spécialiste qui y a vécu avant les grands chambardements, sont devenues banales et farcies d'infrastructures grossières.

Sans doute que, études d'impacts ou pas, les sociétés étant ce qu'elles sont, la centrale électrique de Beauharnois aurait été réalisée un jour ou l'autre. Mais, comme l'a fait remarquer le docteur Frappier, « au lieu de remplacer la nature, les respnsables n'auraient-ils pas pu *y insérer* le projet, de façon à conserver un minimum du caractère original des lieux pour la jouissance de la vie, pour la qualité de la vie et pour l'exploitation touristique à l'avantage des générations présentes et futures ? » Pour réussir une telle insertion, il faut un processus d'aménagement basé sur des concertations publiques et sur de multiples et solides recherches dans une tentative de concilier les divers intérêts en fonction du bien commun.

Les aménagements que l'on s'apprête à entreprendre dans l'archipel de Montréal constitueront un chaînon de plus dans la réalisation du grand rêve d'*Un fleuve, un parc*. Il faudra les aborder avec tact et grandeur de vue, de façon à conserver aux rives et aux plans d'eau leur caractère naturel et grandiose tout en les rendant accessibles à la population.



Au pied des rapides de Lachine. (Photos : Jean-Claude Marsan)

HUMEURS

La vitesse coûte cher

NATHALIE PETROWSKI

PENDANT quelques brèves secondes, j'ai cru que j'étais à Cuba. Ce n'est pas le soleil qui plombait sur l'usine de Saint-Laurent qui m'a fait penser à cela. Mais l'établissement lui-même, qui s'étalait sur 1,370,000 pieds carrés, l'équivalent de 51 terrains de football.

Je me croyais à Cuba parce qu'on m'avait invitée à visiter une usine comme on en visite à Cuba, en compagnie des touristes, des patrons et des présidents de syndicat. Pas vraiment une usine, puisque celle-ci ne produit rien et qu'elle se contente de faire le tri du courrier et de l'acheminer.

On la surnommé le CPA : Centre principal d'acheminement des postes à Montréal. Une gigantesque bête mécanisée de $ 160 millions, qui abrite 3,000 employés, sonnés et abrutis par le bruit souverain des machines.

Les directeurs avaient cru bon souligner le troisième anniversaire du monstre, question de redorer l'image des postes canadiennes dont le déficit, nous dit-on, est passé d'un milliard à 300 millions de dollars en trois ans. Un beau coup d'éponge qui n'a toutefois pas réussi à éponger la lenteur proverbiale du service postal canadien, malgré l'arrivée des machines. Celles-ci classent 30,000 lettres à l'heure là où un employé moyennement zélé, sinon complètement « zombie », en classe 1,800 dans la même cruelle heure.

Ceux qui se demandent encore pourquoi les lettres personnelles se font toujours attendre, alors que les comptes du Bell ou de l'Hydro arrivent frais et frétillants dans la boîte aux lettres en moins de 24 heures, ont enfin eu droit à une réponse. La faute en incombe non pas aux Postes canadiennes, mais . . . tenez-vous bien : aux citoyens qui ne savent pas adresser correctement ! Selon les sondages des postes, une personne sur onze, au Canada, sait adresser en bonne et due forme. Les autres donnent, en général, dans la fantaisie épistolaire. « Il y a des normes, déclare la relationniste Judith Paré. Il faut les respecter. » En d'autres mots, apprenez-donc à adresser comme du monde, bande d'illettrés ! c'est-à-dire à adresser en fonction de la machine qui carbure au code postal et qui n'a pas de temps à perdre avec les scribes délinquants, réfractaires à son programme.

C'est l'arrivée triomphante de cette « maudite machine » qui a déclenché une série de conflits syndicaux à la fin des années '70. À l'époque, les postiers, en proie à une crise aiguë d'insécurité, invitaient la population à boycotter le code postal, synonyme de perte d'emplois. Aujourd'hui, selon les directeurs du CPA, les conflits se sont résorbés et le roulis des convoyeurs et des chariots mécaniques est le seul bruit discordant que l'on entend dans l'immense établissement.

Aujourd'hui, les postiers sont syndiqués jusqu'aux dents, avec six syndicats, 22 conventions collectives, un salaire moyen de 12 dollars l'heure, quatre semaines de vacances payées, 17 salles de repos, un gymnase, une banque, une infirmerie, de la *musak* qui cascade des haut-parleurs sous le regard oblique de 925 surveillants.

Ce sont précisément tous ces avantages et bénéfices marginaux qui font du timbre canadien, le troisième timbre le plus cher au monde, nous expliquait M. André Veilleux, responsable de la mécanisation. « Que voulez-vous, lance-t-il d'un air contrit en cherchant à justifier la dépense, nous avons des coûts d'opération plus élevés que les autres. Nos nouvelles installations ont coûté un milliard et nos employés ont été les premiers à se syndiquer. » Les syndiqués, pendant ce temps-là, le *walkman* soudé au crâne, offrent un oeil morne en entretenant un rapport symbiotique avec leurs machines. Difficile de dire, dans ce cas-ci, qui de la machine ou de l'homme appartient encore à la race humaine.

D'ici deux ans, les Postes canadiennes espèrent atteindre leur seuil de rentabilité et de rapidité. En attendant, des milliards de petites lettres anonymes qui voyagent dans l'immensité canadienne continuent à poireauter dans la lenteur bureaucratique et à prendre une éternité avant de se rendre à destination. À Montréal, on nous assure que le service s'est nettement amélioré, mais à l'extérieur, tous les problèmes ne sont pas réglés. Une copie du DEVOIR prend encore huit jours avant d'arriver à Winnipeg par courrier régulier. Lorsque je m'indigne de ce fait, les autorités en place ont un curieux réflexe. Elles me demandent si ledit journal voyage en première classe ou en classe normale.

La vitesse tue mais elle coûte aussi très cher. Au rythme où vont les choses, le courrier canadien s'apprête à quitter le rang des services essentiels pour devenir un sport de luxe pour l'élite. Bientôt, le contribuable moyen ne pourra tout simplement plus se permettre d'envoyer une lettre, encore moins d'espérer qu'elle arrive dans des délais raisonnables. Les fonctionnaires des Postes canadiennes semblent, en tout cas, travailler dans ce sens-là.

« Avez-vous songé à ce nouveau et miraculeux procédé de la poste prioritaire pour régler votre problème de livraison à Winnipeg ? », me propose un officiel en guise de solution. L'invitation est tentante. Au lieu d'arriver huit jours plus tard, le DEVOIR arriverait à Winnipeg en moins de 24 heures, moyennant évidemment la modique somme de dix dollars. Rien de trop beau pour la classe journalistique !

« Avez-vous songé à ce deuxième miracle, du nom d'Intelpost, qui voyage à la vitesse de la lumière et des *beeps* électroniques et qui peut, en l'espace de 45 secondes, acheminer dans 22 pays un message écrit à la main, avec photo, diapo, dessin, ou journal à l'appui ? », m'offre le même officiel, en désespoir de cause. Il n'en coûte, cette foisque quatre dollars. Le problème est que le principe de photocopie ne s'applique qu'à un seul article de journal. Pour le journal au complet, multipliez les coûts par le nombre de pages, puis multipliez chaque page par quatre. Au total, cela donne quelque chose comme 96 dollars pour un journal de 35 *cents*.

À force d'écouter les officiels de la gestion, de la planification et de la mécanisation répéter que le service postal canadien est merveilleux, avancé et presque pas dispendieux, je me suis dit que la seule autre option possible, c'est la messagerie dynamique des pigeons voyageurs. Mais là encore, il va falloir faire vite. Qui sait si, dans cette ère de la prospérité bureaucratique, les pigeons ne vont pas devenir des gestionnaires et développer des méthodes pour ceux qui ont perdu le goût d'écrire. Les mêmes qui ont réduit l'art épistolaire à un vulgaire compte du Bell ou de l'Hydro.

TOURISME

CASTILLON-DU-GARD :
un village de conte de fées en Provence



À la galerie du Quesne, une tapisserie d'après une peinture de Carzou.



« Le maître de céans vous souhaite la bienvenue », en provençal. (Photos : Monique Nuytemans)

MONIQUE NUYTEMANS

CINQ CENTS HABITANTS dans Castillon-du-Gard : un village de conte de fées. Il surplombe la vallée du Gard, et à partir d'un de ses promontoires, on aperçoit nettement le pont du Gard, ce pont qui, en fait, est un aqueduc romain extrêmement bien conservé et qui avait pour but d'amener l'eau de la rivière du Gard à Nîmes, éloignée de 30 km.

Castillon-du-Gard est un de ces adorables villages de Provence qui est si bien caché qu'à partir de la grand'route, on se perd dix fois avant de le trouver. Une fois déniché, on voudrait y passer une vie. Il se situe près d'Avignon, d'Uzès, d'Arles et de Nîmes.

Village rose et ocre avec un clocher roman — vestige de sa période médiévale —, une rue principale, une tour ressemblant à la Tour Magne de Nîmes, et autour de celle-ci, des hommes qui jouent à la pétanque.

Un ravissant hôtel y est le point de mire : le *Vieux Castillon* (quatre-étoiles de luxe). C'est le château moyenâgeux du village. De l'ancien château, seul un mur subsiste et à travers ses ouvertures béantes s'étend la région du Languedoc-Roussillon.

Endroit plus joli, plus paisible et plus retiré est difficile à découvrir, même en Provence, cette région riante et méridionale de France si lyriquement chantée par Frédéric Mistral.

★

Tout le village est la propriété de M. Bouquin, un seigneur moderne qui, en 1964, décida de restaurer « son » village. Tâche d'envergure vu que ce dernier date de 1211, et qu'en plus, il fut victime des guerres de religion. Catholiques et protestants s'y affrontèrent. Il en résulta que ses fortifications furent détruites et que le village lui-même fut fort abîmé.

Claude Renac est l'architecte qui s'occupe à reconstruire le village dans sa forme d'origine. Il n'est d'ailleurs pas encore totalement terminé et on y travaillait activement lors de mon passage en mai dernier.

Alors que Castillon-du-Gard était un village mort il y a dix ans, il adopte aujourd'hui la vocation de lieu de vacances. Des habitations secondaires y sont très recherchées « pour personnes désirant paix et tranquillité ». Beaucoup d'artistes y sont attirés.

C'est ainsi que j'ai découvert ici des artisans comme il s'en trouve rarement dans de petits villages : tels ce souffleur de verre ou ce relieur de livres d'art, ou encore ce photographe se spécialisant en clichés anciens.

★

Mais la découverte qui m'a le plus enchantée, dans un village aussi menu et aussi perdu, fut celle de la galerie du Quesne. Une galerie d'art où étaient exposées les oeuvres d'un des plus grands peintres français actuels : Carzou. Je savourais ma découverte, car Carzou a déjà été comparé à Buffet, et en voyant ses toiles, je l'associai d'emblée à Paul Delvaux et à Jef van Turenhout, deux excellents peintres belges (j'avais interviewé Jef van Turenhout à Ostende, l'an dernier). Mêmes longs cous parfois serrés dans des carcans, mêmes têtes d'oiseaux. Ou encore des femmes nues attendant un train... Je voguais en pleine fantaisie avec mes peintres favoris dans un *bled* provençal !

La propriétaire de la galerie, Mme du Quesne, à qui j'eus l'audace de déclarer qu'elle n'avait pas l'accent

Suite à la page 48

Saint-Paul-de-Vence, refuge d'artistes et de millionnaires

DIANA NIVEN
de la Presse canadienne

UN PEU AU NORD de Nice et de l'étincelante Riviera, cet antique village fortifié permet aux touristes d'admirer une France différente, celle de la Provence.

Les artistes, écrivains et millionnaires savent depuis longtemps s'y réfugier de la cohue de la Riviera, attirés par les charmes de Saint-Paul-de-Vence et des collines environnantes.

À l'intérieur des murailles du village, les rues étroites sont pavées en maints endroits de céramiques décoratives. De nombreuses boutiques vendent l'artisanat local : sculptures en bois d'olivier, chandelles décoratives, chandails en mohair, poterie, peintures et bijoux.

Le village est célèbre pour la qualité de ses auberges et de ses restaurants et pour son magnifique centre des arts : la Fondation Maeght. Bracque y a décoré la chapelle intérieure. Des sculptures et mobiles de Giacometti et de Calder y sont exposés, tandis que le musée intérieur abrite en grandes quantités les Chagall, Miro, Bonnard, Kadinsky, Matisse et autres.

Dans les collines environnantes, moutons et chèvres paissent autour des maisons de ferme construites au milieu des champs en terrasses. Les toits en tuile sont plats, afin de mieux résister au mistral, vent violent et sec venant de la Méditerranée.

La réglementation locale interdit la construction de tout édifice qui ne soit pas conforme au style architectural traditionnel de la Provence. Un autre édit interdit l'abattage des oliviers ayant moins de trois siècles.

D'immenses champs de roses, de violettes et de fleurs sauvages embaument l'atmosphère.

Du sommet de certaines collines, le visiteur peut parfois admirer la Riviera et la Méditerranée.

Entourant les maisons de ferme, la végétation prend tous les coloris avec une abondance d'oliviers, cyprès, chênes, figuiers, amandiers, cerisiers, pêchers et citronniers. Ce n'est pas sans raison que les van Gogh, Cézanne, Renoir, Signac et Matisse adoraient peindre les couleurs de la Provence.

Les champs de fleurs n'ont pas pour vocation unique d'embaumer l'atmosphère et de créer un panorama idyllique. Ces fleurs ne sont pas vendues non plus en bouquets. On n'en prélève que les pétales qui sont utilisées par les nombreuses parfumeries de Grasse, ville qui se veut la capitale mondiale du parfum.

Grasse compte pas moins de 30 parfumeries, dont l'une fut fondée en 1747. Certaines de ces firmes sont ouvertes aux visiteurs qui peuvent y voir comment on fabrique certains des parfums les plus coûteux du monde. Cette industrie fait d'ailleurs vivre la majorité des 32,000 habitants de la ville.

Un peu partout en Provence, plusieurs petits restaurants ont acquis la célébrité. Nombreux sont ceux qui arborent de une à trois étoiles du guide Michelin. C'est le cas d'une vieille auberge d'Aurigeau-surSiagne. Cette auberge en pierre des champs est parfaitement conservée. À l'intérieur, les poutres de soutènement sont visibles. Les fenêtres à claire-voie sont plombées. Au centre : une cour intérieure fleurant le romarin et le thym.

L'intérieur est abondamment décoré d'antiquités, de peintures et de bouquets de fleurs. Le généreux propriétaire place sur chaque table une énorme jarre de vin provençal que le poète John Keats qualifiait de « becquetée du sud chaleureux au goût de fleurs et de verdure ».

Le cuisinier de l'auberge est à la hauteur de la réputation de la Provence, dont la cuisine est réputée une des meilleures de France.

Air France a connu un été satisfaisant

Au cours des trois mois d'été (juin, juillet et août), le trafic d'Air France a progressé de 2 % par rapport à la même période de l'année 1983 : 3,642,523 passagers ont emprunté les lignes de la compagnie nationale, et le coefficient d'occupation moyen des vols a augmenté de 2.4 points, passant de 69.2 % à 71.6 %.

Sur le secteur des longs-courriers, le trafic a progressé de 0.9 % avec des différences selon les destinations. Il a augmenté de 9.5 % sur l'Amérique du Nord, de 7.2 % sur l'Amérique du Sud, et de 0.6 % sur l'Afrique. Il est en retrait de 5.9 % sur les Antilles et de 5.6 % sur l'Extrême-Orient. L'offre ayant simultanément pu être réduite de 1.6 % — grâce à un suivi très attentif de la demande et à une adaptation des capacités offertes à ses fluctuations conjoncturelles — le coefficient d'occupation moyen des vols a atteint 74.2 %, en progression de 1.8 point par rapport à 1983.

Sur le secteur des moyens-courriers, le trafic a augmenté de 4.6 %, malgré une baisse de 11.5 % sur le Proche-Orient, compensée par une progression sur toutes les autres destinations (métropole +16.4 %, Afrique du Nord +12 %, réseau local Caraïbes +6.6 % et Europe +2 %). La régulation de l'offre, en retrait de 1 %, a permis d'obtenir, comme sur le secteur des longs-courriers, une augmentation du coefficient d'occupation moyen des vols qui a atteint 66.5 %, en progression de 3.5 points par rapport à 1983.

Durant ces trois mois, 11,965 passagers ont voyagé à bord du *Concorde*, soit une progression de 9.2 % par rapport à 1983. Le coefficient d'occupation des vols supersoniques a augmenté de 3.3 points, atteignant 59.9 %.

Avec 571.3 millions de tonnes/kilomètres de messageries transportées durant ces trois mois, l'activité fret a progressé de 21 % par rapport à la même période de 1983.

Un film kung-fu tournée en Chine

(REUTER) — Des cinéastes chinois ont donné, cette semaine,le premier tour de manivelle du premier film « kung-fu » tourné en trois dimensions.

Cette co-production sino-japonaise intitulée *La Chevaleresque dame Shisanmei* sera vue par au moins 200 millions de spectateurs en Chine, a garanti le film studio de Pékin aux co-producteurs japonais.

La Chine compte déjà plus de 500 salles de cinéma equipée pour la projection de films en relief et l'on pense qu'il y en aura un millier en mai prochain lorsque le film sera présenté.

Adapté d'un roman écrit sous l'empire Manchou, le film raconte l'histoire de Shisanmei, 13e fille d'une famille nombreuse, qui se venge dun despote qui a massacré ses parents. Le film est tourné dans la vallée des tombeaux Ming au Nord-ouest de Pékin.

Les chinois sont des fanatiques du cinéma, achetant par an, d'après une statistique officielle publiée le mois dernier, près de 27 milliards de tickets d'entrée, soit 27 pour chaque homme, femme et enfant.

Les dangers du tourisme

HACKENSACK (AFP) — Un couple de touristes américains qui se trouvaient en vacances dans l'île de Grenade en octobre dernier, au moment du coup d'État contre le premier ministre Maurice Bishop et de l'invasion américaine qui l'a suivi, ont déposé plainte... contre leur agence de voyage.

Jack et Lillian Mazzola avaient demandé à leur agent de leur trouver un endroit calme et ensoleillé, et ils soutiennent aujourd'hui que ce dernier aurait dû être au courant des troubles qui menaçaient à la Grenade.

Ils réclament le remboursement des $ 1,300 que leur a coûté le voyage, et des dommages dont le montant n'a pas été précisé.

En fait de vacances tranquilles, les malheureux touristes avaient commencé par passer six jours enfermés dans leur hôtel, en raison du couvre-feu total imposé dans la petite île. Puis, le 25 octobre, le couple s'est réveillé au son de la mitraille : l'invasion américaine était en cours. Comble de malheur : lorsqu'ils ont été évacués en compagnie de nombreux autres citoyens américains, Mme Mazzola a perdu ses bijoux, elle a été blessée par une branche de palmier qu'elle a reçue sur la tête, et elle est tombée en voulant monter dans l'hélicoptère.

Hôtel Castelhaïti
BIENTÔT 29 ANS...
DEPUIS QUE L'AIMABLE CLIENTÈLE CANADIENNE DU QUÉBEC APPRÉCIE EN HAÏTI CES SERVICES
Box 336 — Port-au-Prince, Voir votre agent

POUR L'EUROPE
Reservez vos billets d'avion au prix économique
Consultez-nous pour super-offre
AIR-FRANCE "AIR-AUTO"
SKIS - LOCATION APPT NICE
SPÉCIAUX SUR PARIS-BRUXELLES-MADRID
Tél.: 281-1040
SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE
"ACHAT" SPÉCIAL "RACHAT"
Spécialiste de la vente et location prix "hors taxe" toutes automobiles européennes livrables en Europe.
Air auto Air France avec 2 billets d'avion location 3 semaines "PLAN ACHAT-RACHAT" Citroen 2CV $186 - Citroen Visa $289 - Citroen BX14 $489 - Renault 9 et Renault 11 GTL $520 - Talbot Samba $369 - Également tous modèles Peugeot - Datsun - VW et camping car etc...
Tél.: 281-1041
VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIERES
TRAINS EURAILPASS pour l'Europe - TOURS
HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANÇAISES - les Iles des Caraïbes, etc. CLUB METIDERRANEE - SKI, Studios — Appartements en Guadeloupe et Martinique.
Appartements Nice Côte d'Azur
TARIFS SPÉCIAUX FORFAITS-VACANCES
HIVER 84-85 - SKI ET SOLEIL
TARIFS SPÉCIAUX AVEC "WARDAIR"
BARBADE - JAMAIQUE - FLORIDE - HAWAI - MEXIQUE - PUERTO-RICO - ILES VIERGES Etc... SOSUA $548
Consultez-nous pour nos dates de départ vers PARIS-BRUXELLES etc...
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B
Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

Le sable est plus chaud à nouvelles frontières
CANCUN
Avion, hôtel, base double, 1 sem. à partir de 589 $
MARTINIQUE
Avion, hôtel, base triple, 1 sem. à partir de 559 $
GUADELOUPE
Avion, hôtel, base double, 1 sem. à partir de 598 $
Cancun, Martinique, Guadeloupe
Vol: à partir de 399 $
République Dominicaine
Avion, hôtel, base double, 1 sem. à partir de 459 $
Vol: à partir de 369 $
VOYAGES TOURAVENTURE INC. PERMIS DU QUEBEC
1130 BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST
(514) 288-4800
GROUPE VOYAGES QUEBEC INC. 174 GRANDE ALLEE, QUEBEC (418) 525-5545 5525
VOYAGES ORFORD INC. SHERBROOKE, DRUMMONDVILLE, MAGOG (819) 564-4433
COLODY TRAVEL LTD. 415 YONGE STREET, TORONTO (416) 596-7161
nouvelles frontières

VOYAGES TRAVELAIDE
LA PREMIÈRE AGENCE DES QUÉBÉCOIS

SPÉCIAL VOYAGES
Chez-nous les meilleurs prix
Pas de carte de membre requise.
Avion seulement à partir:
Porto Rico, Santo Domin 299$
Floride 159$
Cancun, Accapulco, Ixtapa, Puerto Vallarta 360$
Californie 330$
Séjours de 3,4,6 semaines, frais additionnels
Europe — aller simple
Paris 285$ Bruxelles, Madrid 179$us
Forfaits vacances de dernière minute.
Pour toute destination, appelez (514) 282-1022
La Billetterie
2021 rue Peel Permis du Québec



Nouveau: Condo-Vacances en temps partagé « time sharing » À PARTIR DE 2,000 $ SEMAINE AVEC POSSIBILITÉ D'ÉCHANGE MONDIAL
Hébergement pour jusqu'à 625 personnes
• Chambres d'hôtel et salles de bain entièrement rénovées en 1984.
• Villas spacieuses de 2, 3 et 4 c. à c. avec chacune sa salle de bain. Cuisine équipée, certaines avec foyer et patio en bordure du plan d'eau. Aussi studios & 2½ avec cuisinette. À la journée, à la semaine ou au mois.
Piscines intérieure, bains sauna et tourbillon, glissade aquatique.
Tennis à volonté et gratuit (4 courts).
Gymnase, 20 salles et salons de travail et de détente, pour des groupes de 10 à 350 personnes.
Badminton, pétanque, croquet, fers, balle-molle, pratique du golf (driving range).
Équitation: Randonnée et clinique, excursions et randonnées pédestres.
Chasse au faisan • tir-à-l'arc • chasse au sanglier • pêche à la truite • Vélos 12 vitesses en location.
Haute cuisine, diners dansants, piano bar, brunch musical tous les dimanches.
FORFAITS: (Exemples)
GOLF ILLIMITÉ: Chambre, 2 repas, golf différent chaque jour, taxes et services: 66.00 $ par jour* (du lundi au vendredi)
ESCAPADE DE FIN DE SEMAINE: Vendredi souper dansant, samedi 3 repas, dimanche brunch, chambre, taxes et service 132,00 $*
Plan européen à compter de 30 $*
*Par personne, occupation double.
Visite gratuite du parc historique national Louis S. St-Laurent
URGENT: DEMANDEZ LE DÉPLIANT DES FORFAITS "PARTIE DE NOËL"
De la mesure, du naturel, de la simplicité et finalement... de l'harmonie, à vol d'oiseau.
Recherchons...
Participants(es) en vue de l'organisation d'une série de récitals et d'ateliers de perfectionnement à l'occasion de la semaine de Pâques 1985, sous le thème: « Une semaine à vol d'oiseau par le chant grégorien ». Veuillez adresser toute correspondance à:
« PROJET À VOL D'OISEAU »
Domaine Saint-Laurent de Compton C.P. 180 Compton, J0B 1L0
HOTEL Domaine Saint-Laurent de Compton (Estrie)
C.P. 180 J0B 1L0
Entre le mont Orford et le Vermont 20 km au sud de Sherbrooke
RENSEIGNEMENTS:
EN DIRECT DE MONTRÉAL 397-9667
AUTRES RÉGIONS (819) 835-5464
Bureau d'affaires à Montréal: (514) 465-6564

NÎMES, étape romaine sur la route du Midi

MONIQUE NUYTEMANS

IL EST plutôt rare qu'on fasse un pèlerinage touristique à Nîmes, petite ville de 145,000 habitants située dans la riante contrée du Languedoc-Roussillon. Pourtant, la richesse de son passé romain vaut largement la peine d'un crochet dans cet arrière-pays de la Provence. Arrière-pays qui comprend aussi Arles et Aix-en-Provence, villes souvent délaissées par les estivants dans leur hâte de se retrouver, avec tout le monde, à Cannes ou à Nice.

★

Il ne déplait guère à Nîmes de se faire appeler « la Rome française » ou encore « la Madrid française ». Double coquetterie qu'on lui pardonne facilement du fait que, comme Rome, elle possède un Colisée qui est le joyau de son centre-ville et que, comme Madrid, elle a la passion de la tauromachie qui fait de la « Feria » de Nîmes une des attractions les plus attendues de tout le Midi.

Une promenade à pied dans Nîmes est un véritable régal artistique et historique et une justification plus que suffisante à son titre de Rome française. Son patrimoine historique comprend des monuments pouvant se classer parmi les plus anciens, les mieux conservés et les plus beaux de France.

Son point de mire est son Colisée (amphithéâtre) construit par les Romains au 1er siècle, aujourd'hui appelé « arènes de Nîmes ».

Leur site, au coeur même de la ville, leur sert d'écrin de choix. Elles sont, par ailleurs, entourées d'une vaste ceinture piétonne bordée de micocouliers, ces arbres typiquement méditerranéens qui prodiguent une ombre généreuse que le soleil le plus ardent n'oserait pénétrer.

Autour des arènes et de leur auréole de verdure, un trafic incessant danse sa sarabande continue, hommage bruyant à leur vénérable existence de vingt siècles.

Pourtant, en vingt siècles, ces arènes n'ont pas dû fort changer et, ce qui plus est, elles servent toujours. Autrefois, on y présentait des combats de gladiateurs et de fauves. Aujourd'hui, ce sont des affrontements entre toréadors et taureaux.

Vingt-deux mille Romains et Nîmois assistaient alors aux combats. Vingt-deux mille *aficionados* et Nîmois viennent aujourd'hui aux corridas et aux courses à la cocarde.

Dans l'intervalle, les arènes subirent un léger accroc à l'esthétique. Au XVe siècle, elles servirent de place forte et une cité entière s'installa à l'abri de son enceinte. Accroc temporaire auquel le XIXe siècle remédia.

C'est l'impératrice Eugénie, la femme de Napoléon III, qui introduisit les courses de taureaux à Nîmes (elle était née à Grenade), réactivant ainsi ces arènes mortes depuis le Moyen-Âge.

Quant à la philosophie de la tauromachie nîmoise, elle est différente de celle de Madrid. Ici, c'est le taureau qui est le héros, tandis qu'à Madrid c'est le toréador. En Espagne, il y a la mise à mort du taureau; à Nîmes il n'y a pas de mise à mort. Et on dit que le taureau provençal est plus malin que le taureau espagnol — donc plus dangereux — parce qu'il connaît l'homme et contourne le drapeau rouge plutôt que de foncer à travers.

★

Si le bâtiment le plus spectaculaire de Nîmes est son amphithéâtre romain, le plus beau est celui que les Nîmois appellent modestement « la maison carrée ». C'est un temple romain (copie d'un temple grec) à colonnes corinthiennes qui fut dédié à Caïus, gendre de l'empereur Auguste.

La « maison carrée » est en réalité rectangulaire et ne doit son nom qu'à la signification romaine qui désignait une construction à angles droits (*domus quadrata*). Ce temple hébergea un monastère pendant plus de cent ans. Il est à présent un musée où sont exposées mosaïques et statues romaines.

Lors des guerres de religions, Nîmes était un bastion du protestantisme, si bien que couvents, églises et monastères furent détruits. C'est pourquoi Louis XIV permit aux augustins d'habiter le temple. Et il est, en effet, étrange de voir, sur les côtés de ce temple d'allure grecque, des traces d'ouvertures qui sont maintenant comblées, mais qui étaient des fenêtres au temps des pères augustins.

De biais avec la « maison carrée », on aperçoit les arches de la voie Domitienne, route romaine qui date de 112 avant Jésus-Christ et qui reliait Narbonne à Nîmes.

Toujours en promenade dans Nîmes, on découvre le joli jardin de la Fontaine, qui témoigne des travaux d'embellissement qui se firent à Nîmes au XVIIIe siècle. Ce jardin, qu'aimait Colette, ressemble à un tableau de Watteau et fut tracé autour d'une fontaine où les Romains se baignaient déjà.

Sur la colline qui domine le jardin, se dresse un autre vestige romain : c'est la tour Magne, qui faisait partie du mur d'enceinte érigé autour de la ville par l'empereur Auguste.

Ces nombreux vestiges romains qui connurent le jour à Nîmes en rendent la visite passionnante, d'autant plus que la ville moderne s'est noyautée autour de ces vieilles pierres, laissant ainsi au premier plan, et pour l'admiration de tous, ces témoignages éloquents de son glorieux passé.

Faisant également partie intégrante de la Nîmes moderne et du Languedoc-Roussillon est son flamboyant directeur de tourisme, M. Pierre Verdelhan. Il n'a pas son pareil pour raconter la blague, mais à travers ses propos il intercale toujours quelque information intéressante, inusitée, voire inconnue, souvent ignorée.

C'est ainsi que, par lui, j'ai connu l'origine du mot « denim », ce tissu bien connu dont sont faits tous les *jeans* du monde. Eh bien ! Pierre Verdelhan m'apprit que ce tissu fut d'abord fabriqué à Nîmes au XVIIIe siècle. C'était un tissu de bâche employé pour recouvrir les diligences et qui supportait la pose de rivets. De là le nom du tissu : « de Nîmes » ou « denim »...

Il affirme aussi que « jeans » vient de « Gênes » et que le nom fait allusion aux pantalons que portaient les matelots italiens. Et il rappelle que la source de la célèbre eau Perrier jaillit à côté du domaine où est né le marquis de Montcalm, à 10 km de Nîmes.

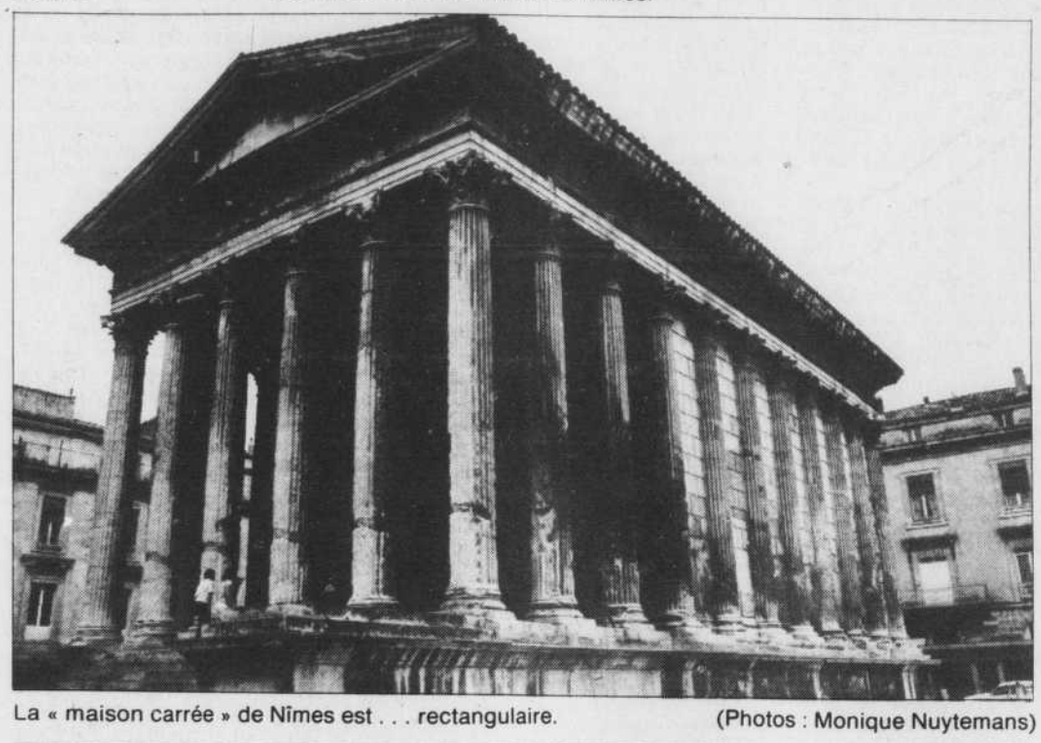
Tartarin de Tarascon, ce chasseur immortalisé par Alphonse Daudet, habitait Tarascon, un village tout près de Nîmes. Ce personnage a vraiment existé et M. Verdelhan possède son fusil qui est exposé au bureau du tourisme. Fusil qu'il a même eu l'audace de tirer un jour, suite à un pari...

Cette « petite » histoire de Nîmes me fut révélée lors d'un déjeuner à l'hôtel « Imperator », institution dans son centre-ville. Du plus parfait style rétro, cet hôtel possède un chef qui se fit la main chez Meissonnier, un des meilleurs chefs de la région.

Et voilà comment, à Nîmes, on mélange l'histoire ancienne et l'histoire moderne tout en dégustant de la brandade de morue, un plat typiquement nîmois. La morue est importée de Terre-Neuve à qui Nîmes exporte du sel. Si bien qu'au menu de tous les restaurants de Nîmes on verra toujours de la brandade de morue, autre manifestation des liens franco-canadiens...



Les spectaculaires arènes de Nîmes.



La « maison carrée » de Nîmes est . . . rectangulaire. (Photos : Monique Nuytemans)

Plus de touristes en Espagne

MADRID (AP) — Quelque 35.6 millions de touristes étrangers ont passé des vacances en Espagne pendant les neuf premiers mois de 1984, ce qui correspond à une augmentation de 3.9 % par rapport à la même période de l'an passé, a annoncé jeudi le ministre espagnol du Tourisme, M. Enrique Baron. Il a précisé que cet afflux avait rapporté $ 5.1 milliards pour les huit premiers mois de l'année, soit 13 % de plus qu'en 1983.

Le train de vingt millions

RIO DE JANEIRO (AFP) — Vingt millions de touristes ont déjà emprunté en un siècle le petit train rouge du Corcovado à Rio de Janeiro depuis sa mise en place en octobre 1884. Inauguré par le dernier empereur Pedro II, le train avait été à vapeur jusqu'en 1910 avant d'être électrifié sur son parcours de 3.8 km. Composé de trois automotrices, il conduit ses 124 passagers depuis le quartier de Cosme Velho jusqu'au pied de la célèbre statue du Christ rédempteur qui domine, à 710 mètres d'altitude, la baie de Rio de Janeiro sur la colline du Corcovado. Le petit train avait été utilisé par le pape Jean-Paul II le 2 juillet 1980 pour sa visite au Corcovado lors de son séjour au Brésil.

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:

☐ 32$ (13 semaines) ☐ 62$ (26 semaines) ☐ 120$ (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Code postal _____ Tél.: _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

TOURBEC
PLEIN FEUX
SUR L'HIVER
REP. DOM Sosua
Hôtel Nino's
1 semaine
Automne 84 489$*
Hiver 85 519$*
Taxes hôtelières comprises

VOILE EN GUADELOUPE
sur Papa-Jo
1499$
2 semaines
tout compris
Départs 21 déc., 1 et 15 fév., 1, 15 et 29 mars

SKI en France
à Morzine "Le Petit Dru"
tout compris
adulte enfant
1 semaine 1099$* 959$*
2 semaines 1499$* 1349$*

RAIDS EN AFRIQUE
AVENTURE NÉPAL TREKKING
Safari en Rép. Centrafricaine 18 jours 1799$
Le Togo insolite 18 jours 1699$
Safari en Côte d'Ivoire et Haute-Volta 18 jours 1699$
du Langtang 22 décembre au 12 janvier
22 jours 2499$ tout compris au Népal

* prix en basse saison, par personne, base double

Paris, Bruxelles, L.A., Lima, Bombay, New-Delhi, Bangkok, Hong-Kong, Tourbec c'est la porte de l'aventure et des vacances à des prix que vous aimez.

Nouvelles adresses
Tourbec Montréal
535, rue Ontario Est 288-4455
3506, av. Lacombe 342-2961
Tourbec Québec
1178, av. Cartier 522-2791
Tourbec Sherbrooke
29, rue King Ouest 563-4474
Détenteur d'un permis du Québec

Préparez vos prochaines mini-vacances

Vous avez besoin de vous évader? Alors prenez un crayon et préparez vous-même votre prochaine Escapade. Choisissez votre destination favorite, votre hôtel préféré parmi ceux offerts par VIA Rail et ce que vous aimeriez voir et faire.

☐ Québec
Départ:
(Choisissez le jour de votre départ parmi tous les jours de la semaine.)
Hôtels:
☐ Château Frontenac
☐ Holiday Inn – centre-ville
☐ Hilton Québec International
Choses à voir et à faire*:
☐ Visite guidée de la ville
☐ Assemblée nationale
☐ Musée de cire
☐ Basilique Notre-Dame
☐ Ste-Anne-de-Beaupré et l'Île d'Orléans

☐ Toronto
Départ:
(Choisissez le jour de votre départ parmi tous les jours de la semaine.)
Hôtels:
☐ Holiday Inn – centre-ville
☐ Toronto Hilton Harbour Castle
☐ Royal York
Choses à voir et à faire*:
☐ Visite touristique de la ville
☐ La Tour CN
☐ Partie de hockey
☐ Le "Royal Ontario Museum"
☐ Le Centre Eaton

☐ Ottawa
Départ:
(Choisissez le jour de votre départ parmi tous les jours de la semaine.)
Hôtels:
☐ Lord Elgin
☐ Holiday Inn – Ottawa Centre
☐ Château Laurier
Choses à voir et à faire*:
☐ Musée national de l'homme
☐ La Colline parlementaire
☐ La Galerie nationale du Canada
☐ Rue Sparks, réservée aux piétons

☐ Niagara Falls
Départ:
(Choisissez le jour de votre départ parmi tous les jours de la semaine.)
Hôtels:
☐ Fallsway Motor
☐ Park Motor
Choses à voir et à faire*:
☐ Visite guidée de la ville
☐ Tour Skylon
☐ Téléphérique Spanish Aero
☐ Musée de cire Louis Tussaud

Vous vous rendez compte! Vous venez tout juste de planifier vos prochaines vacances et ça ne vous coûtera que:
81$** 112,95$** 61$** 116,70$**

Félicitations! Vous avez fait le premier pas pour vous évader. Il ne vous reste plus qu'à monter à bord du train VIA qui vous amènera en tout confort jusqu'à la destination de votre choix. Réservez dès maintenant. Appelez votre agent de voyages ou VIA Rail à 871-1331 et évadez-vous!

*Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages ou de VIA Rail sur les billets offerts pour les activités qui vous intéressent.
**Prix par personne partageant une chambre double. Aller-retour en voiture coach, visites guidées offertes dans certaines villes. Une nuit à l'hôtel.
Les prix peuvent varier selon l'hôtel, les activités choisies, les visites guidées, ainsi que la date de départ.
Les prix peuvent être modifiés sans préavis.
Détenteur d'un permis du Québec

Évadez-vous avec les Escapades VIA Rail
VIA
DRF 7520

LE MARCHÉ DE L'ART

Un grand défenseur de l'art contemporain en France

ALBERT LOEB

1 — « C'est le prisme de la sensibilité qui préside au choix d'une oeuvre. »

GINETTE BERGERON

PARIS, le mardi 9 octobre. De gros nuages gris flottent en permanence au-dessus de nos têtes. De toutes façons, je ne suis pas venue ici pour me faire dorer la couenne ... J'y suis, entre autres, pour sentir les variations barométriques du marché de l'art français.

Dommage que je doive quitter le pays avant l'ouverture de la FIAC (Foire internationale d'art contemporain, pendant de notre Salon national des galeries d'art), qui a lieu du 20 au 28 octobre, au Grand Palais. Les préparatifs sont évidemment fort avancés. Des affiches placardées un peu partout dans la ville annoncent sa prochaine ouverture. M. Albert Loeb, directeur de la galerie du même nom et défenseur de l'art contemporain, sera bien représenté à cette foire qu'il considère comme la meilleure en son genre, bien sûr, suivie par celle de Chicago.

C'est à Saint-Germain-des-Prés, au 12 rue des Beaux-Arts (le nom inspire le commerce !), dans un espace intimiste à l'européenne que M. Loeb s'est révélé. Il fit ses premières armes auprès de son père, Pierre Loeb. En effet, le premier M. Loeb ouvrit une galerie dès 1924 : y défilèrent des artistes tels Pasquine, Miro, Balthus et Giacometti. En décembre 1958, M. Albert Loeb, attiré par le Nouveau Monde, ouvre une galerie d'art contemporain à New York (dans l'ancien immeuble où résida le célèbre marchand parisien Paul Durand-Ruel). Cette époque fut on-ne-peut moins propice pour satisfaire les nombreux amateurs en matière de peinture française.

Parisien dans l'âme, il aménage un local sur cour, rue des Beaux-Arts, en 1966. 1970, année marquante : il ferme boutique à New York et s'installe définitivement dans la galerie où nous sommes présentement. À ce jour, plusieurs s'entendent pour affirmer qu'elle est une des plus sélects.

En 14 ans, il a lancé une douzaine de poulains. Sur ses cimaises ont défilé, entre autres, les oeuvres de Georges Jeanclos, Yvan Theimer, Rivaboren, Hubert Munier, Camacho, sans oublier son favori, l'Américain Robert Guinan.

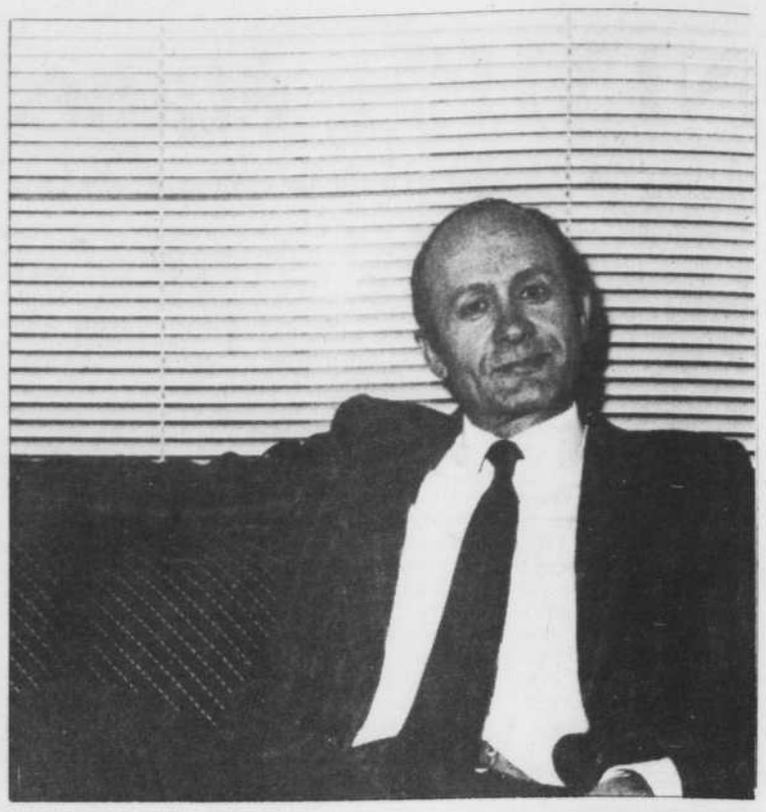
Sa politique de sélection : « Vraiment, sans fausse modestie, c'est un choix totalement subjectif. Je ne dis pas que c'est le meilleur, mais c'est celui qui me convient. Pas question de penser quand je prends un artiste au goût de ma clientèle. Alors mon choix est sanctionné par la réussite. »

Devant les oeuvres d'un artiste, il aime ou il n'aime pas ! « Voilà, c'est ça ! Mais, surtout, ne parlons pas de mercantilisme ! Mon métier m'amène à voir beaucoup, beaucoup d'oeuvres et je choisis un nouvel artiste par an. Vous savez, avec le temps, l'oeil devient formé par la sensibilité, par la culture et, dans le fond, c'est par ce prisme que se fait la sélection. Quand je regarde l'oeuvre d'un peintre, je vois son tableau, mais je vois derrière cela, à côté de cela ou en surimpression, certains artistes que j'ai beaucoup aimés, des artistes contemporains ou aujourd'hui disparus. »

M. Loeb avoue qu'il considère la situation artistique américaine (celle des arts plastiques) comme particulièrement chaotique. Selon lui, il a été néfaste que cette génération spontanée ait coupé le cordon ombilical avec la culture-mère, c'est-à-dire européenne : « Aux États-Unis, il n'y a pas de sédimentation culturelle, ce qui a occasionné une dégénération. » Il ajoute que les Américains favorisent trop les « *hip promotions* » : en d'autres termes, les promotions soudaines et intensives d'un artiste en vogue. Ce jugement s'est confirmé lors de sa dernière visite à la biennale du Whitney Museum.

Ceci dit, il existe en France un problème d'un tout autre ordre : « Écoutez, il y a une pauvreté culturelle désastreuse dans notre pays. Si les gens étaient plus cultivés et allaient plus souvent dans les musées — il ne s'agit pas de passer devant un Picasso ou un Rembrandt comme ça, un dimanche après-midi ! — ils digéreraient la peinture, ils l'intégreraient en eux et, à ce moment, je crois qu'il y aurait beaucoup moins d'aberrations sur le marché. » Il ajoute qu'heureusement, ce problème n'est pas trop grave puisque, justement, il existe en territoire français une sédimentation culturelle effective, innée chez tout un chacun, même chez les moins cultivés. Évidemment, il fait référence ici aux antécédents historiques plus riches en Europe qu'en Amérique ...

Mais revenons à ses poulains. Tous pratiquent un art figuratif : « Je pense que l'art non figuratif s'est essoufflé depuis longtemps. Dans les années cinquante, l'art abstrait était considéré comme un progrès; c'était la quintessence, c'était incroyable ! Vous savez, il y a des structures d'esprit, des techniques d'approche qui sont aujourd'hui périmées. Si vous regardez l'art des années trente, la machine fascinait à l'époque et elle a donné des artistes comme Fernand Léger. Mais on n'en parle plus dans les années '80. Bien sûr, Léger a réalisé des oeuvres remarquables et elles ont toujours autant de valeur. Mais la caractéristique de cette fin de siècle est qu'on passe vite d'un phénomène à un autre. Finalement, les gens sont attirés par ce-qui-va-se-faire ! »



M. Albert Loeb. (Photo : Sylvie Tremblay)

La préférence pour l'art figuratif n'est-elle pas reliée au marché ? « Moi, dans le fond, je suis né avec le surréalisme, ma chambre d'enfant était décorée par Miro. L'art abstrait, je l'ai digéré. Certaines oeuvres gardent une charge émotive. Alors, pourquoi l'art figuratif ? Pour un besoin d'images, le besoin d'une peinture ... qui "ré-habite", ou plutôt qui est de nouveau habitée, qui met de nouveau en images ce qui nous entoure, ce que nous voyons. »

Le directeur va encore plus loin : « Pour moi, l'aventure abstraite est passée. Elle n'est plus porteuse de signes. » Selon lui, le retour à la figuration est tributaire des désillusions engendrées par tous les « ismes » postérieurs à l'ère abstraite : « Une chose est sûre — et les faits corroborent mon opinion : on n'a jamais vendu d'art contemporain d'aspect figuratif autant que maintenant. Il y a longtemps qu'on n'avait ressenti une fébrilité aussi remarquable. Les artistes dont on parle dans l'immédiat sont directement concernés par ce domaine précis d'activité. Musées et critiques marquent cette même tendance. »

À SUIVRE

Le triomphe posthume d'un faussaire de génie

LONDRES (AFP) — Deux-cent-cinq toiles du peintre britannique Tom Keating, connu comme imitateur de génie et spécialiste des faux tableaux de maîtres, ont été vendues aux enchères, à la mi-septembre, à la salle des ventes Christie's pour la somme totale de 274,610 livres (près de $ 460,000).

Les 1,000 personnes qui se pressaient dans les salles de Christie's ont assisté à un nouveau triomphe du faussaire devenu célébrité, décédé en février dernier. Les toiles de Keating, dont la plupart étaient des imitations, se sont arrachées à des prix jusqu'à dix fois supérieurs à ceux prévus par les experts.

M. David Collins, directeur de Christie's, qui vendait le contenu de l'atelier à Dedham, dans le Sussex (sud de l'Angleterre) où le peintre avait travaillé, s'est déclaré absolument abasourdi par les prix que les acheteurs étaient prêts à payer.

Michel Tétrault remporte le prix du Salon des galeries d'art

LE PRIX du Salon national des galeries d'art a été décerné, mercredi, à la galerie Michel Tétrault, art comtemporain, de Montréal.

La remise du prix a eu lieu lors de la soirée d'inauguration du Salon, en présence du ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard.

D'après les jurés, M. Jean Turgeon et Mmes Noreen Corrigan et Thérèse Dion, la galerie gagnante s'est distinguée par « son dynamisme, son originalité et sa créativité dans l'encouragement de l'art québécois ».

Près d'une centaine de galeries du Québec inscrites étaient admissibles à ce prix, consistant en un crédit de $ 1,000 pour la location d'espace au Salon de l'an prochain. En tout, 118 galeries, musées et organismes (en majorité québécois) exposent au Salon.

Le retour de Via Design

Ramenée à une durée de cinq jours, l'exposition « Via Design » couvrira à nouveau le plancher du Palais des congrès de Montréal, cet automne, de plus de 300 objets ou produits au coup d'oeil original, utiles ou innovateurs.

Le président de « Via Design », M. Reynald Rompré, a expliqué en conférence de presse que le travail d'organisation de l'événement était un premier tri de la marchandise pour des consommateurs détenant « un pouvoir de décision ou d'influence sur les achats de l'entreprise ».

Les 21 et 22 novembre, l'accès à « Via Design » sera réservé aux gens du métier. Du jeudi 22 (à 17 heures) jusqu'au dimanche 25, l'exposition sera ouverte au tout venant du consommateur à raison de $ 5 par tête.

Mentionnant les architectes, propriétaires de copropriétés et décorateurs ensembliers, il a signalé que « Via Design » ne présente que des produits « de haut de gamme » et que sa clientèle « ne fréquente pas habituellement les salons de grande consommation ».

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — **L'étoffe des héros**" 1 h, 4 h 30, 8 h.
ASTRE II: — "**Le crime d'Ovide Plouffe**" 1 h 15, 5 h 30, 9 h 50 — "**L'été meurtrier**" 3 h 15, 7 h 30.
ASTRE III: — "**Ghostbusters**" 2 h 45, 6 h 15, 9 h 55— "**Où sont les mecs**" 1 h, 4 h 35, 8 h 10.
ASTRE IV: — "**Il était une fois en Amérique**" 1 h 30, 7 h 30.
BERRI I: (288-2115) — "**Le bal**" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20.
BERRI II: — "**Femme de personne**" 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 05.
BERRI III: "**Le jour S**" 1 h 10, 2 h 55, 4 h 35, 6 h 20, 8 h 05, 9 h 50.
BERRI IV: — "**La guerre des tuques**" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
BERRI V: — "**Greystoke: la légende de Tarzan, Seigneur des singes**" 1 h 15, 3 h 45, 6 h 30, 9 h.
BONAVENTURE I: (861-2725) — "**Places in the heart**" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10h.
BONAVENTURE II: —"**Wild life**" 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15.
BROSSARD I: (465-5906) — "**Greystoke, la légende de Tarzan, seigneur des singes**" 12h, 2 h 20, 4 h 30, 7 h, 9 h 20.
BROSSARD II: (465-5906) — "**Ghostbusters**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BROSSARD III: "**Splash**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CARTIER-LAVAL:(663-5124) — "**La guerre des tuques**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — "**Moscou à New York**" 12 h 45, 2 h 55, 5 h, 7 h 10, 9 h 25.
CHAMPLAIN II: — "**Splash**" 1 h 15, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 25.
CINEMA DE PARIS:(875-1882) — "**House of long shadows**" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 15.
CINEMA DU VILLAGE: 1220 Ste-Catherine est (523-3239) — "**L.A. Tool and Die**" 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10h.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)— 13e Festival international du nouveau cinéma vidéo de Montréal, 18 au 28 oct.
CINÉPLEX I: (849-4518) — "**Confort and joy**" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
CINÉPLEX II: — "**Country**" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
CINÉPLEX III: — "**The big chill**" 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.
CINÉPLEX IV: — "**Woman in red**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX V: — "**Le bal**" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.
CINÉPLEX VI: — "**Muppets take Manhattan**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30— "**Bachelor party**" 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX VII: — "**Country**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX VIII: — "**Country**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX IX: — "**Romancing the stone**" 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 25, 9 h 25.
CINEMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "**Le crime d'Ovide Plouffe**" 1 h 50, 5 h 35, 9 h 50 — "**Le soldat**" 12 h 10, 3 h 55, 7 h 40.
CINÉMA MONTRÉAL II: — "**L'été meurtrier**" 12 h 55, 5 h 10, 9 h 25 "**Tchao pantin**" 3 h 25, 7 h 40.
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— "**Le Père Noël est une ordure**" 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35— "**Les dieux sont tombés sur la tête**" 13 h 55, 17 h 40, 21 h 25.
COMPLEXE DESJARDINS II: — "**L'étoffe des héros**" 12 h 15, 15 h 55, 19 h 35.
COMPLEXE DESJARDINS III: — "**La femme qui inventa l'amour**" 12 h 10, 14 h 50, 17 h 30, 20 h 10 — "**Cecilia**" 13 h 30, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "**L'éventreur de New York**" 12 h 05, 15 h 45, 19 h 25— "**El Condor**" 14 h 05, 17 h 45, 21 h 25.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349)—
CRÉMAZIE: (388-4210) — "**Viva la vie**" 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 25.
DAUPHIN I: (721-6060) — "**Mario**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
DAUPHIN II: "**Un dimanche à la campagne**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
DORVAL I: (631-8587) — "**Teachers**" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
DORVAL II: "**Irreconciable differences**" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
DORVAL III: "**The karate kid**" 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.
DÉCARIE I: (341-3190) — "**All of me**" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
DÉCARIE II: — "**House of long shadows**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "**El norte**" 1 h 30, 4 h, 6 h 45, 9 h 20.
ÉLYSÉE II: — "**Les nuits de la pleine lune**" 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
ESPACE 9:(272-1080)— "Robinson Crusoe" 1 h 30, 3 h 30—"**La quatrième dimension**" 5 h 30, 7 h 30— "**Genesis**" 9 h 45.
FAIRVIEW I: (697-8095) — "Indiana Jones: the temple of doom" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
FAIRVIEW II: — "**The little drummer girl**" 12 h 30, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35.
FLEUR DE LYS: (849-0041) "**Canicule**" 1 h 55, 3 h 45, 5 h 35, 7 h 25, 9 h 15.
GREENFIELD 1: (671-6129) — "**Indiana Jones et le temple maudit**" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35.
GREENFIELD 2: — "**La jeune Lady Chatterly**" 2h 50, 6 h 15, 9 h 35 "**Des filles libres**" 1 h 10, 4 h 35, 8 h.
GREENFIELD 3: — "**Teachers**" 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h 05, 9 h.
IMPÉRIAL: (288-7102) — "**The little drummer girl**" 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
JEAN-TALON: (725-7000) — "**Greystoke, la légende de Tarzan, seigneur des singes**" 12 h, 2 h 20, 4 h 30, 7 h, 9 h 20.
KENT I: (489-9707) — "**Teachers**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10, 5 h 55, 7 h 40, 9 h 25- sam. dern. spect. 11 h 10.
KENT II: — "**Irreconcilable differences**" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15.
LA CITÉ I: (844-2829) — Festival international du nouveau cinéma.
LA CITÉ II: — Festival international du nouveau cinéma.
LA CITÉ III: — Festival international du nouveau cinéma.
L'AUTHE CINÉMA: (722-1451) — "**Rusty James**" 7 h — "**Pas fou comme on le pense**" 7 h 15— "**Et vogue le navire**" 9 h — "**La femme flambée**" 9 h 30. (19 au 25 oct.)
LAVAL I: (688-7776) — "**Indiana Jones: le temple maudit**" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35. sam. dern. spect. 11 h 45.
LAVAL II: — "**Canicule**" 12 h 20, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 45. sam. dern. spect. 11 h 35.
LAVAL III: — "**Pinot simple flic**" 2 h 35, 6 h, 9 h 35 "**Juste un peu d'amour**"12 h 50, 4 h 15, 7 h 45. sam. dern. spect. 9 h 35.
LAVAL IV: — "**Palace en délire**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10. sam. dern. spect. 11 h 20.
LAVAL V: — "**Il était une fois en Amérique**" 1 h 30, 7 h 40.
LAVAL-ODÉON I: (687-5207-)— "**Moscou à New York**" 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 15, 9 h 25.
LAVAL-ODÉON II: — "**Splash**" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40.
LOEW'S I: (861-7437) — "**Teachers**" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40. sam. dern. spect. 11 h 45.
LOEW'S II: — "**Irreconcilable differences**" 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35. sam. dern. spect. 11 h 50.
LOEW'S III: — "**Indiana Jones: the temple of doom**" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20. sam dern. spect. 11 h 30.
LOEW'S IV: — "**Gremlins**" 12 h 30, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 05 sam. dern. spect. 11 h 05.
LOEW'S V: — "**Revenge of the nerds**" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40- sam. dern. spect. 11 h 25.
MERCIER: (255-6224)— "**La guerre des tuques**" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) —SAM "**Furyo**" 7 h, 9 h 30 "**Quelle affaire**" 7 h 15, 9 h 15—DIM "**Les copains d'abord**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30— "**Le seigneur des anneaux**" 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.
OUTREMONT: (277-4145)— SAM "**Maya l'abeille**" 2 h.— "**Fenêtre sur cour**" 4 h.— "**Berlin Alexanderplatz**" (2e partie) 7 h—DIM "**Maya l'abeille**" 2 h.— "**Leçons de théâtre d'Antoine Vitez 4**" 4 h.— "**Berlin Alexanderplatz**" (3e partie) 7 h.
PALACE I: (866-6991) — "**Metropolis**" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 30.
PALACE II: — "The evil that men do" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 15.
PALACE III: — "**Sleepaway camp**" 12 h 40, 2 h 25, 4 h
PALACE IV: — "**Tightrope**" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 15.
PALACE V: — "**The Karaté kid**" 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h sam. dern. spect. 11 h 30.
PALACE VI: — "**Purple rain**" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 10.
PARADIS I: (866-6991) — "**Le meilleur**" 1 h, 5 h 20, 9 h 40— "**Krull**" 3 h 10, 7 h 30.
PARADIS II: — "**Gremlins**" 2 h 40, 6 h 15, 9 h 50 "**Quelle affaire**" 1 h, 4 h 30, 8 h 05.
PARADIS III: — "**Académie de police**" 2 h 50, 6 h 25, 10 h.— "**Lassiter**" 1 h, 4 h 35, 8 h 10.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— 13e Festival international du nouveau cinéma et vidéo de Montréal, 18 au 28 oct.
PARISIEN I: (866-3856) — "**Indiana Jones et le temple maudit**" 12 h, 2 h 15, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 sam. dern. spect.11 h 40.
PARISIEN II: — "**Pinot simple flic**" 1 h 10, 2 h 55, 4 h 40, 6 h 25, 8 h 10, 9 h 55 sam. dern. spect. 11 h 40.
PARISIEN III: — "**Un amour de swan**" 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25. sam. dern. spect. 11 h 30.
PARISIEN IV: — "**Il était une fois en Amérique**" 2 h, 8 h.
PARISIEN V: — "**La femme publique**" 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40 sam dern. spect. 11 h 50.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "**La guerre des tuques**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
PLACE LONGUEUIL II: — "**Moscou à New York**" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — "**El norte**" 1 h, 3 h 40, 7 h, 9 h 35.
PLACE VILLE-MARIE II: — "**Never ending story**" 12 h 20, 2 h 10, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 20.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "**Amadeus**" 1 h 15, 4 h 10, 7 h, 9 h 45.
PLACE ALEXIS NIHON II: — "**Soldier's story**" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III: — "**All of me**" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h.15.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "**Ghostbuster**" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
SAINT-DENIS II: (845-3222) — "**L'étoffe des héros**" 12 h 15, 16 h, 19 h 45.
SAINT-DENIS III: — "**L'éventreur de New York**" 14 h 05, 17 h 35, 21 h 15— "**El Condor**" 12 h 15, 15 h 45, 19 h.20.
VERDUN: (768-2092)— "**La guerre des tuques**" 1 h, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
VERSAILLES I: (353-7880) — "**Indiana Jones et le temple maudit**" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
VERSAILLES II: — "**Pinot simple flic**" 2 h 40, 6 h 10, 9 h 30 "**Juste un peu d'amour**" 1 h, 4 h 25, 7 h 45.
VERSAILLES III: — "Canicule" 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 15.
VILLERAY: (388-5577) — "**La guerre des tuques**" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 7 h 45, 9 h 30.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — "**Careful he might hear you**" 12 h 35, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
YORK: (937-8978) — "**Choose me**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

EXPOSITIONS

APPART' ART ACTUEL: 326 est Marie-Anne, (287-1661)— Exposition de Pierre Dorion, du 2 au 27 oct., du mer. au sam. de 11h. à 18h.
ART 45: 1460 ouest Sherbrooke 3e étage (843-5024)— « Copy of nothing » exposition de George Myhleck, jusqu'au 20 oct.
ARTICULE: 4060 St-Laurent ste 106 (842-9686)— Tableaux, sculptures et dessins de Marshal Hopkins, « Nouvelle arme pour l'Amérique » du 17 oct au 4 nov., du mer. au dim. de 12h. à 17h.
ATELIER RÉJEAN GAGNON: 3848 rue Adam (522-3227)— Exposition de sculptures du céramiste-sculpteur Réjean Gagnon, du 2 au 28 oct. mar. au dim. à compter de 11h.
ATELIER GALERIE LE BATEAU-LAVOIR: 983 Boul. Richelieu, Vieux Beloeil— « Et la lumière jaillit » peintures, pastels et sanguines de Ben Zakour, 30 sept. au 21 oct.
ATELIER 4809: 4809 Marquette, Mtl (526-1027)— Travaux récents de Denis Malo, acryliques sur toile et sur papier, du 10 au 21 oct., mer. au dim. 13h. à 17h.
AUBES 3935: 3935 St-Denis (845-5078)— Peintures de Judith Wolfe, du 10 au 28 oct.
AXE NÉO-7: 205 Montcalm, Hull (771-2122)— Essai no 9 dessins de Trevor Gould, du 9 oct. au 5 nov.
BIBLIOTHÈQUE DE BEACONSFIELD: 303 Boul. Beaconsfield, Beaconsfield— Peintures de Ray Cutts, tout oct.
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE WESTMOUNT: 4574 ouest Sherbrooke (738-7946)— Exposition de peintures de Judith Iranyi, du 15 au 28 oct.
CAFÉ ESPERANTO: 3553 St-Urbain (842-8836)— Peintures et gravures de Jacqueline Bernier du 22 au 29 oct.
CENTRE DES ARTS VISUELS: 350 ave Victoria, Mtl (488-9559)— « Métaphores, céramiques et projections » exposition des baticks de Suzel Back et sculptures-céramiques de Gregory Keith du 27 sept. au 3 nov.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 chemin Côte Ste-Catherine (739-2301)— « Chinatown » installation de Jocelyne Alloucherie du 16 oct. au 22 nov.
CENTRE DE CÉRAMIQUE POTERIE BONSECOURS: 444 St-Gabriel (866-6581)— « Céramique, métal et papier » de Patrick Thomas, du 18 oct. au 10 nov.
CENTRE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION EN DESIGN: UQAM, 200 ouest rue Sherbrooke, Pavillon Arts 1V Design— « Architecture en France, modernité, post-modernité » du 18 oct au 18 nov.
CENTRE CULTUREL DE VERDUN: 5955 Bannantyne— Oeuvres de Claudette Castonguay, du 10 au 28 oct.
CENTRE D'EXPOSITION DRUMMOND: 175 Ringuet, Drummondville (477-5412)— Oeuvres récentes de Gilles E. Gingras, du 10 au 21 oct.
CENTRE D'EXPOSITION POINT DE VUE: 375 rue Parc, Cégep de Sherbrooke, Pavillon 2— Exposition du peintre Yvan Tremblay, du 8 au 26 oct.
CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PARC HISTORIQUE NATIONAL LE COMMERCE DE LA FOURRURE À LACHINE: 1255 Boul. St-Joseph, Lachine (637-7433)— Exposition thématique à caractère historique sur le commerce des fourrures et ses principaux intervenants sam. dim. 10h à 12h., 13h. à 17h.
CENTRE NATIONAL D'EXPOSITION: 4160 rue du Vieux Port, Jonquière (542-4516)— « Fragmentaires » exposition des oeuvres de Diane Landry du 23 sept. au 25 nov.
LE CERCLE D'ART: 2159 Boul. St-Martin, Laval (384-2551)— Oeuvres d'Arthur Côté, du 14 oct. au 6 nov.
LA CHAMBRE BLANCHE: 549 Boul. Charest est, Québec (529-2715)— « Il était et il n'était pas » installation de Htan Kai Den Htan, 15 sept. au 28 oct.— « Des fruits et triangles » de Sarindar Dhaliwal— « Char de ma tante » de Pierre Train, du 9 oct. au 4 nov.
CLUB DES ARTS: 1410 Guy ste 15 (933-6405)— Aquarelles de Lorraine Lahti Spinsby et huiles de William Sakamoto.
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
DAZIBAO: 4060 St-Laurent, ste 104, (845-0063)— Panoramas photographiques noir et blanc d'Henri Robideau, du 26 sept. au 21 oct.
ESPACE OVO: 307 ouest Ste-Catherine local 300 (849-6253)— Photographies de Charles Gurd et de l'agenda 85, du 4 oct. au 3 nov.
EXPOSITION: 5151 chemin Côte Ste-Catherine— Exposition de peintures, sculptures et céramiques de membres de l'Âge d'Or, du 24 au 31 oct.
GALERIE ALEXANDRE: 1456 ouest Sherbrooke (844-2593)— Exposition des artistes suivants: Abrieu, Archambault, Breton, Gabankova, Hétu, Iacurto, Kieff, Ladouceur, Lapierre, Le Sauteur, Montpetit, Mubistok, Pascals, Showell, Simard, Tremblay, et Van de Walle, du 14 au 21 oct.— Exposition de Richard Montpetit du 23 oct. au 4 nov.
GALERIE ALLIANCE: 680 ouest Sherbrooke (284-3768)— « Textures » exposition de L. Bérubé, F. Courchesne, M. Couture-Calvé, E.Gamache, H. Goudreau, D. Philippon, M. Rousseau-Vermette, P.M. Sauvé et C. Simard-Laflamme du 18 oct. au 9 nov.
GALERIE ARIEL: 541 Mountainview, Otterburn Park (464-1513)— Oeuvres de Thérèse Mineau Paquin, jusqu'au 21 oct. du jeu. au dim. de 14h. à 18h.
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944)— Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noël tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00.
GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 ouest, Boul. Maisonneuve (879-5917)— John-Arthur Fraser (1838-1898) aquarelles— Brian Wood, photographies— Barbara Astman, constructions— Concordia, premières années de Loyola et Sir George Williams, du 17 oct. au 10 nov.
GALERIE L'ART FRANÇAIS: 370 ouest Laurier (277-2179)— Oeuvres de G. Archambault, Y. Boulanger, C. Deberdt, H. Dion, A. Harrison, M. Tanobe, L. Scott etc.
GALERIE D'ART MARTIN: 805 Tellier, St-Hyacinthe (774-6764)— « Le monde fleuri » huiles de Micheline Ramos, du 7 au 22 oct.
GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Esgent, du 14 au 31 oct.
GALERIE HORACE: 906 ouest King, Sherbrooke (821-2326)— Salle 1: Ariane Thézé et Philippe Boissonnet, photographie, dessin et installation— Salle 11: peintures de Christa Kotiesen du 4 au 28 oct.
GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.
GALERIE JOLLIET: 279 ouest Sherbrooke (842-8883)— Installations Video de Maurizio Camerani (Italie), Michel Jaffrenou (France) et Mary Lucier (Etats-Unis) du 27 sept. au 20 oct.
GALERIE KASTEL: 1366 ave Greene, Westmount (933-8735)— Exposition des oeuvres de Maggie Schmidt du 16 au 27 oct.
GALERIE WALTER KLINKHOFF: 1200 ouest Sherbrooke— Acryliques de Jeanne Rhéaume, 15 au 27 oct.— Huiles de Bruno Bobak, 30 oct. au 10 nov.
GALERIE LA CIMAISE: 1392 o. Sherbrooke (845-5045)— Exposition permanente des oeuvres de Gilles E. Gingras, Yves Laroche, sculptures de Roch Lussier.
GALERIE LA MALVAS: 3859 St-Denis (843-3585)— Exposition des gravures de Carlos Calado, du 30 sept. au 21 oct. mer. au ven. 13h. à 18h., sam. et dim. 13h. à 17h.
GALERIE RODRIGUE LEMAY: 168 Waller, Ottawa (232-3290)— Exposition des oeuvres de Joan-Pere Viladecans, du 3 au 30 oct., lun. au sam. 10h. à 18h.
GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke (842-6369) — La sculpture des religions traditionnelles d'Afrique, et sculptures Inuit, jusqu'à la fin oct.
GALERIE MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 chemin de la gare, Piedmont (227-4322)— Oeuvres récentes de Bruni, Gransow et Dubreuil, sculptures de Marcel Tremblay.
GALERIE MARIE-ANASTASIE: 4334 St-Denis— Oeuvres de André Desjardins, du 18 oct. au 1 nov.
GALERIE FRANCE MARTIN: Complexe Desjardins, Mtl (843-6852)— Exposition des oeuvres de Jean Côté du 14 au 27 oct.
GALERIE MAXIMUM: 123 ouest Mont-Royal (282-2050)— Peintures récentes de Pierre A. Dupuis du 9 au 21 oct., du mar. au dim. 14h. à 18h.
GALERIE MIHALIS: 1500 ouest Sherbrooke (932-4554)— Travaux récents de Henri Masson du 24 oct. au 17 nov.
GALERIE MONTCALM: 25 rue Laurier, Hull (777-4342)— Actuelles 1: oeuvres d'une quinzaine d'artistes québécoises, exposition parainée par Air Canada, installations et peintures, du 18 oct. au 4 nov.
GALERIE NOCTUELLE: 307 ouest Ste-Catherine ste 555 (845-5555)— Salle 1: Travaux récents de Denis Charland et sculptures de Claude Bernard— Salle 11: Joallierie Louis-Jacques Suzor, du 6

POUR LA FORME

LES CHOIX DU DEVOIR

AU CINÉMA

Festival international du nouveau cinéma et de la vidéo. Cent-cinq films, 170 vidéos où les auteurs cherchent à renouveler formes et contenus. (Films aux cinémas **La Cité** et **Outremont** et à la **Cinémathèque québécoise**. Vidéos au cinéma **Parallèle**, au **Spectrum** et à la salle **ONF** du complexe Guy-Favreau. Jusqu'au 28 octobre.)

La Guerre des tuques. Le nouveau film d'André Melançon dont, encore une fois, tous les rôles ou presque sont tenus par des enfants. Une vraie réussite dans la mesure où cette réalisation atteint son objectif d'amuser et même de faire réfléchir petits et grands. (**Berri, Villeray, Cartier, Laval, Longueuil, Mercier** et **Verdun.**)

Country. Un couple de fermiers luttent pour sauver leur ferme de la faillite dans laquelle les entraînent de nouvelles mesures bancaires et gouvernementales. À voir pour l'interprétation de Jessica Lange et Sam Shepard. (**Cinéplex.**)

Amadeus. À travers l'envie du compositeur Antonio Salieri, un hommage au talent prodigieux de Mozart et une célébration de sa musique, en particulier celle de ses opéras. Un film étincelant de Milos Forman d'après la pièce de Peter Shaffer et brillamment interprété par F. Murray Abraham dans le rôle de Salieri et Tom Hulce dans celui de Mozart. (**Alexis-Nihon.**)

Le Bal. Pas un mot n'est prononcé dans ce film où l'histoire de la France de 1936 à aujourd'hui est évoquée à travers les musiques, les danses, les modes vertimentaires, les attitudes telles qu'elles apparaissent dans une seule et même salle de danse. Un film irrésistible, tantôt drôle, tantôt émouvant. Un tour de force signé Ettore Scola. (**Cinéplex** et **Berri.**)

— RICHARD GAY

AU THÉÂTRE

Albertine en cinq temps. En attendant la présentation au **Rideau-Vert** (dès le 13 novembre) de la plus récente pièce de Michel Tremblay, son chef-d'oeuvre, les plus impatients peuvent toujours faire le voyage à Ottawa (au studio du **Centre national des arts**) pour aller se rendre témoins d'une troublante réussite, un accomplissement : le retour à Albertine, mère de Thérèse et de Marcel, à cinq étapes de sa vie. Une femme, cinq femmes, l'oeuvre polyphonique de Michel Tremblay est bouleversante, et la mise en scène de Brassard est la plus forte qu'il ait signée depuis dix ans. La distribution est prodigieuse. Bref, la grande production théâtrale de la saison jusqu'à maintenant.

Aurore, au Quat'sous. La mise en scène de René-Richard Cyr ne répond pas vraiment à la question sur la nécessité de reprendre ce texte mélodramatique, en demeurant trop proche du texte, en ne prenant pas assez de distances dramaturgiques; mais le spectacle du **Quat'sous** vaut pour une certaine curiosité, et surtout pour la performance tout de même exceptionnelle de Louison Danis qui, dans le rôle de la marâtre, propose une interprétation plus ouverte, plus déstabilisante que le reste de la mise en scène. Jusqu'au 28 octobre.

Marchessault à l'Atelier continu. Une pièce attendue, celle de Jovette Marchessault sur le monde de Gertrude Stein. À compter du 24 octobre, à l'**Atelier continu** (rue Laurier est), Michèle Rossignol présente la mise en scène de *Gertrude et Alice, Natalie et Renée, et ce cher Ernest*, la troisième pièce de Marchessault après *La terre est trop courte, Violette Leduc* et *La saga des poules mouillées*. Une distribution exceptionnelle qui réunira Monique Mercure et Patricia Nolin, Julie Vincent et Louise Marleau, et ce cher Michel Garneau.

— ROBERT LÉVESQUE

EN MUSIQUE

L'**ensemble vocal Tudor** inaugure sa saison demain et lundi à 20 heures, à la **salle Pollack**, avec un gala de musique française sous la direction de Wayne Riddell. Un hommage particulier sera rendu à Francis Poulenc dont on entendra trois cycles : *Un soir de neige, Petites Voix* et *Chansons françaises*. On entendra aussi des oeuvres de Fauré, Duruflé, Messiaen, Schmitt ainsi que la *Suite canadienne* de Claude Champagne. Renseignements : 932-3376.

Lundi à 20 heures, au **théâtre Maisonneuve,** l'**Orchestre national de Lille** fera ses débuts à Montréal sous la direction de son chef, Jean-Claude Casadesus, avec le concours du violoniste **Pierre Amoyal**, qui jouera le *Concerto no 3* de Saint-Saëns. L'orchestre fera entendre la *Symphonie fantastique* de Berlioz et *Empreintes* de Xenakis. L'ensemble effectue sa première tournée nord-américaine.

Trois premières montréalaises figurent au programme du concert-gala de l'**Orchestre symphonique de Montréal**, mardi et mercredi à 20 heures, à la **salle Wilfrid-Pelletier**. Charles Dutoit dirigera, en effet, les cantates *Babel* et *Le Roi des étoiles* de Stravinsky ainsi que la *Symphonie no 13*, dite *Babi Yar*, de Chostakovich, avec le concours de la basse **Martti Talvela** et du choeur d'hommes de l'OSM sous la direction d'Iwan Edwards. Des billets sont disponibles à la Place des arts. L'oeuvre de Chostakovich sera reprise le samedi soir suivant au Carnegie Hall de New York.

Un concert de *musique nouvelle pour la voix* sera présenté à la **salle Pollack** mardi soir. On y entendra des oeuvres de Harry Kirschner et d'Alcides Lanza. L'entrée est libre.

Au concert-midi de la **Place des arts**, on entendra mercredi l'**ensemble de cuivres Ville-Marie** qui interprétera des oeuvres de Dukas, Farnaby, Jones, Haddad et Joplin.

C'est le célèbre pianiste **Daniel Barembоïn** qui inaugurera jeudi, à 20 heures, à la **salle Wilfrid-Pelletier**, la série des *récitals Grand Marnier* de l'OSM. Il jouera la *Sonate en sol majeur*, op. 78, de Schubert, trois *Sonnets de Pétrarque* et la *Fantasia quasi sonata Après une lecture de Dante*, de Liszt. Renseignements et billets : 842-9951.

— GILLES POTVIN

SUR LES CIMAISES

Cette semaine, ceux qui trouveraient un peu « pépère » le visage de l'art qu'offre le Salon national des galeries d'art doivent passer par le **Musée d'art contemporain**. En effet, outre les installations vidéo et l'intelligente rétrospective Morellet dont nous avons fait état au cours des deux dernières semaines (et qui vaudraient déjà largement le détour par la cité du Havre), le MAC présente deux expositions discrètes mais de très fort calibre.

D'abord, une rétrospective d'oeuvres vidéo produites par l'important centre d'art contemporain qu'est le **Western Front** de Vancouver et qui réunit 19 bandes — soit près de sept heures de visionnement — réalisées par les meilleurs artistes multidisciplinaires canadiens et étrangers. L'exposition a été organisée par René Blouin et est accompagnée d'un catalogue attrayant et très fouillé.

De plus, le MAC accueille *Révolutions par minute*, une exposition ... d'enregistrements sonores et d'oeuvres graphiques (destinées à servir de pochette de disque pour les premiers). Il s'agit de travaux de 23 artistes internationaux aussi connus que Joseph Beuys, Komar et Melamid, les Levine ou Buckminster Fuller, qui ont répondu à l'invitation du galeriste Ronald Feldman de participer à un disque. Bien sûr, cela a donné lieu à un disque d'*artistes* (comme on dit un livre d'*artistes*), et l'oeuvre collective est passionnante en ce qu'elle permet au spectateur-auditeur de faire des comparaisons entre ce disque et un disque « normal », entre l'oeuvre sonore et graphique de chaque artiste et, pour peu qu'on le connaisse, entre l'ensemble du travail de l'artiste et son adaptation sur disque. Aucune de ces expositions ne se termine avant le 11 novembre.

— GILLES DAIGNEAULT

En semi-finale du prix Clairol

TORONTO (PC) — Neuf couturières et couturiers du Québec sont parmi les 27 semi-finalistes au concours de haute couture Clairol, en novembre. L'élimination se déroulera dans cinq régions du pays et neuf grands gagnants seront les vedettes, au printemps, d'un spectacle télévisé d'un bout à l'autre du pays.

La compétition comprend, du Québec : Claire Belzil, Maurice Ferland, Louis-Guy Giroux, Linda Morrisset, Nicole Resi, Anne Rossignol et Alain Thomas, de Montréal; Chantal Gagnon, de Saint-Hyacinthe, et Luce Godro, de Victoriaville.

LA BONNE TABLE

Petit pousse-pousse va loin . . .

JOSÉE BLANCHETTE

LE POUSSE-POUSSE, 361, rue Émery (coin Saint-Denis); tél. : 842-2958.

« L'homme qui ne sort pas et ne visite pas dans toute son étendue la terre pleine d'une foule de merveilles est une grenouille de puits. » (Pantcha-Tantra du XIIe siècle)

AINSI va la pensée yoguique. Et pour ne pas être traitée de grenouille de puits, je décidai donc de retourner au **Pousse-Pousse**. Déçue, cet été, à deux ou trois reprises par sa cuisine indienne aux relents gras et épicés, le Pousse-Pousse m'étonne cet automne. Pourtant, le chef est le même, le service toujours assuré avec la même gentille sagesse, et le décor bien chaleureux dans ce petit restaurant étroit. Seul restaurant de la rue (!) Émery, le Pousse-Pousse offre une cuisine régionale du nord de l'Inde où le four *tandoor* est utilisé comme chez nous le *barbecue*. La porte poussée, une odeur âcre de fumée vous envahit les narines. On cherche des yeux le foyer mais on ne retrouve que les boiseries chaudes, les banquettes ajustées au mur de briques et les rideaux fleuris qui rappellent le chalet du Nord.

On n'a pas cherché à jouer la carte mystique : aucun bouddha pour nous inciter à manger un peu plus, aucun gong à sonner, aucune musique mielleuse si ce n'est celle d'une station lavalloise. Rien de bien oriental dans tout ça. Et encore moins « nirvanique », cette vue imprenable sur l'arrière-cuisine du bar voisin.

En fait, son *satori*, on l'atteint en parcourant le menu. Les entrées, en plus des potages de lentilles traditionnels, offrent les *seekh kabab* faits d'agneau haché, rôtis au four *tandoor* et accompagnés d'une sauce au yogourt et à la menthe. Bien épicées, ces brochettes sont juste assez tendres. Les *samosas*, petits chaussons farcis d'une pâte de pois chiches et de légumes étaient frits et servis tels quels.

La liste des viandes cuites au four *tandoor* est longue; le poulet s'accommode bien de cette cuisson et les crevettes aussi. On enduit celles-ci d'un mélange d'épices qui les colorent d'un rouge-rosé et enfilées sur une broche, elles sont enfoncées dans l'orifice du four. On peut spécifier à quel point on les aime brûle-gueule, car celles du menu m'ont semblé bien nord-américaines. Servi sur un lit de riz *basmati*, à l'arrière-goût d'amandes, et accompagné d'un *curry* de légumes, le *tandoori jhinca* représente bien les possibilités d'un tel four. On peut demander le pain *naan*, exceptionnel pain sans levain, cuit plaqué contre la paroi du four et servi chaud.

Le *gosht khara masala*, *curry* d'agneau braisé, aux oignons et au gingembre, était servi lui aussi avec le riz *basmati*. Le *curry* ne désigne pas nécessairement l'utilisation de cette épice dans les restaurants indiens. On sous-entend plutôt un mélange de viandes et de légumes épicés par plusieurs arômes différents. Ici, en plus du gingembre, un goût de coriandre, de genièvre, mais par-dessus tout une qualité d'épice remarquable.

Le *curry* pouvant contenir jusqu'à 40 sortes d'épices différentes, je vous fais grâce des détails. On s'en sort les lèvres légèrement brûlantes, l'estomac contenté et à peine dérangé.

Une petite salade, sauce fromagée, apportée entre les deux services, rafraîchit le palais. Si les Indiens boivent du thé à toute heure, les Québécois, eux, devraient y aller d'une bonne bière car le houblon adoucit la sensation de surchauffé dans la bouche. Question de goût. La carte des vins n'a rien de très régional et tirerait plutôt sur le banal.

Les desserts rappellent le pudding au riz aromatisé à l'eau de rose et sont très sucrés et parfumés en général. J'ai cru remarquer au menu des mangues au sirop et des lychées du même acabit. Pour ma part (Bouddha me pardonne !), j'ai traversé la rue et suis allée m'empiffrer dans une petite pâtisserie fort connue, rue Saint-Denis . . . où le service est « d'un chiant » mais les desserts, tellement desserts !

Ce repas pour deux personnes, avant vin, taxe et service, a coûté environ $ 30.

CAFÉ Blasé
Restaurant licencié
Spécialités:
choix de 10 fondues
choix de 8 cafés flambés
3928 St-Denis
Montréal 844-6510

LA CAVE A MOUSSE
LA CAVE À MOUSSE II
présente
le mardi 23 octobre
CLAIRETTE
spectacle à 9h30
Prix d'entrée 5$
121 est, rue DULUTH
Montréal H2W 1H2
tél.: 842-5524

THÉÂTRE

ATELIER CONTINU: 1200 est rue Laurier (270-1178)— Les Productions Vermeilles présentent « Alice et Gertrude, Natalie et Renée et ce cher Ernest » m. en s. Linda Gaboriau, du 24 oct. au 18 nov., mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

AUDITORIUM DU COLLÈGE LIONEL-GROULX: 100 rue Duquet, Ste-Thérèse (430-3120 poste 203)— L'Option Théâtre du Collège Lionel-Groulx présente « Un mois à la campagne » D'Ivan Tourgeniev, m. en s. Raymond Cloutier, du 20 au 24 oct. sam. lun. et mar. 20h.30, dim. 15h., et le mer. à 13h.

CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: 19 St-Laurent, St-Timothée (373-3262)— « Les femmes et l'amour » collage s'appuyant sur cinq pièces de Sacha Guitry, m. en s. Philippe Grenier, du 11 oct. au 30 déc., jeu. ven. 21h., sam. 19h.30 et 22h.30

CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 est rue Ontario (252-1744)— « Le temps d'une vie » de Roland Lepage, supplémentaires 20-21 oct.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « En attendant Godot » de Samuel Beckett, m. en s. Jean Salvy, du 5 sept. au 27 oct. lun. au sam. 20h.30

CEGEP MAISONNEUVE: Jardin intérieur, 3800 est Sherbrooke (682-1114)— « La chevauchée sur le lac de Constance » de Peter Handke, m. en s. Michel Vaïs, du 27 sept. au 28 oct. du ven. au mar. 20h.

CENTRE CULTUREL DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE: Petite Salle, Sherbrooke (819-564-3144)— Le Théâtre en chien et loup présente « J'veux faire mon show », du 10 au 27 oct., du mer. au sam. 20h.30

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE MONTRÉAL: 100 est Notre-Dame (873-4283)— Exercice pédagogique de la 3e classe— « Antipasti al dente » m. en s. Paul Buissonneau, du 22 au 27 oct. à 20h. (Prière de réserver)

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum (521-4191)— « Le rail » conception et m. en s. Gilles Maheu, du 25 oct. au 24 nov., du lun. au sam. 21h.

GROUPE LA VEILLÉE: 550 Atwater (933-8146)— « Le miracle de la rose » de Jean Genest, m. en s. Gabriel Arcand, du 18 oct. au 3 nov., mar. au dim. 21h.

HOTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, basiliaire 2 (285-1968)— « A city call it...collect! » à compter du 18 sept. mar. au sam.

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370)— Diner-Théâtre Les Masques: « Clic » de François Jobin, Pierre Lenoir et Pierre Beaudry, m. en s. François Jobin et Pierre Beaudry, du 4 oct. au 31 déc. du mer. au dim.

MAISON DE LA CULTURE PLATEAU MONT-ROYAL: 465 ave Mont-Royal est (872-2266)— Le Théâtre du caroussel présente « Marelle » de Suzanne Lebeau, le 20 oct. à 14h.

SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « Marie-Antoine, Opus 1 » de Lise Vaillancourt, m. en s. Pol Pelletier, du 19 oct. au 10 nov., mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

SALLE DE L'ÉGLISE ST-LOUIS-DE-FRANCE: 3767 Berri, Mtl (845-5211)— « La noce » de Robert Duparc, m. en s. Lorraine Pintal, du 9 au 27 oct., mar. au ven. 20h.30, sam. 17h. et 21h.

SALLE MOYSE: 853 ouest Sherbrooke (392-8926)— Le McGill Drama présente une pièce de John Murell « Waiting for the parade » m. en s. Myrna Selkirk, du 17 au 20 oct. et du 24 au 27 oct. à 20h.

SALLE TRITORIUM: 255 est rue Ontario (288-7211)— « Pleurer pour rire » de Marcel Sabourin, par le Théâtre de la Marmaille, sam. 14h., dim. 13h. et 16h., les 20-21, 27-28 oct. et 3-4 nov.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier (288-3161)— « What is to be done » de Maris Gallant, m. en s. Elsa Bolam, du 11 oct. au 4 nov. mar. au ven. 20h., dim. 19h., matinée le sam. à 14h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— La Cie Jean Duceppe présente « Les gars » de Jean Barbeau, m. en s. Claude Maher, 23 au 28 oct., mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

THÉÂTRE MALENFANT: 734 St-Jean-Baptiste, Terrebonne (492-0165)— La Famille Malenfant présente « Montmorency direct » textes de Pierre Légaré, m. en s. Raymond Cloutier, du 26 oct. au 30 nov., jeu. ven. sam. 20h.30

THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « Harold et Maude » comédie de Colin Higgins, m. en s. Jean-Luc Bastien, du 25 oct. au 6 déc.

THÉÂTRE PORT ROYAL: PDA (842-2112)— La Cie Jean Duceppe présente « Bonne nuit maman » de Marsha Norman, m en s. Daniel Roussel du 24 oct. au 30 nov., 24 au 26 oct. 20h., le 17 oct. 17h. et 21h., les 30 et 31 oct. 20h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins (845-7277)— « Aurore l'enfant martyre » de Léon Petitjean et Henri Rollin, m. en s. René Richard Cyr, du 25 sept. au 28 oct., mar. au sam. 20h., dim. 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis (844-1793)— « La fille sur la banquette arrière » de Bernard Slade, version française, Jean-Claude Carrière, m. en s. François Cartier, du 2 au 28 oct., mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

THÉÂTRE ZOOPSIE: 928 est rue Ste-Catherine (288-5188)— « Smotte Smash Green » m. en s. Marie-Hélène Letendre et Dennis O'Sullivan, du 10 au 28 oct., mer. au dim. 21h.30

THÉÂTRE DE L'ARRIÈRE-SCÈNE: Centre culturel de Beloeil (467-4504)— La Grosse Valise présente « Le bon, la vite et le plus lent » le dim. 21 oct. à 14h.

THÉÂTRE DU PERCE-RÊVE: 9 rang Anctil, Victoriaville— La Troupe de théâtre à mitaines à mi-temps présente « Passer la nuit » de Claude Poissant, du 12 oct. au 3 nov. du jeu. au sam.

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: Sortie 147 de l'autoroute 20, 611 rang de la carrière, Upton (549-4617)— « La petite bougraisse » de Christian Bedard, du 26 oct. au 8 déc. les ven. et sam. 21h.30

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 Wellington, Hull (771-6669)— « Le garçon d'appartement » de Gérard Lauzier, m. en s. Pierre Labelle, du 26 sept. au 27 oct., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa (1-800-267-9038)— Salle Théâtre: « Privates on parade » de Peter Nichols, du 4 au 20 oct. à 20h.— Salle Studio: « Albertine, en cinq temps » de Michel Tremblay du 12 oct. au 10 nov.

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE 1071 rue de la cathédrale (866-1661)— Tous les dimanches à 11h. le choeur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame (849-1070)— Tous les dim. à 11h. grand'messe (grégorien et polyphonie) et à l'orgue Pierre Grandmaison.

CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est Ontario (843-8620)— Robert Lemieux, guitare, 20 oct. 21h.— Younoussa Cissoko., musique africaine, 22 oct. 21h.— Tous les mardis soirs, Flamenco avec Sonia Del Rio et Antonio Rodriguez à la guitare, 21h.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: rue Ste-Catherine entre Union et Université— Tous les dimanches à 10h. et 16h., chorale de l'église

CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke (842-3431)— Tous les dimanches à 11h.00 chorale de l'église, direction Wayne Riddell

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel (489-0842)— Récital de flûte traversière de Timothy Hutchins, de l'Orchestre symphonique de Montréal, le dim. 21 oct. à 14h.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary (733-8211)— tous les dimanches à 11h. les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude.— Le dim. 21 oct. à 16h. la messe « Messe à trois voix » de « Lotti » et le motet « Ego Flos Campi » de « Clemens Non Papa »

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: 220 Vincent D'Indy, Mtl— Concert du pianiste Miguel-Angel Estrella, pour Amnistie Internationale, le mar. 23 oct. à 20h.

SALLE PAROISSIALE NOTRE-DAME DU TRÈS SAINT-SACREMENT: 4450 St-Hubert (486-5440)— Invitation à participation à l'atelier d'orchestre, les mer. de 20h. à 22h. du 3 oct. au 5 déc.

SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— OSM Grands concerts, Charles Dutoit, chef d'orchestre, 23-24 oct. 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke (737-8258)— « Quintessence » quintette à vents, 20 oct. à 20h.— Concert de l'Orchestre de chambre de Montréal, dir. Wanda Kaluzny, le dim. 21 oct. à 15h.— Soirée à la française de L'Ensemble Tudor de Montréal, les 21-22 oct. à 20h.

UNITED CHURCH: 13 Chemin Finchley (875-5115): Chorale de "Barbershop" pour tous les hommes qui aiment chanter l'harmonie des quatuors. Tous les mercredis à 20h.00.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Opéra: OCNA aventures musicales, 20 oct. 11h.— Concert Pop OCNA, 20 oct. 19h.30

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Ouvert chaque jour à 16h., du lun. au sam.— Tous les lundis soirs « Jam session »— Spectacles du soir à 21h.30, Export, avec Steve Holt, Charles Ellison et Pete Magadini, 20 oct.— Bob Mover Trio, 23-24 oct.— Sonny Greenwich Ensemble, 25-26-27 oct.

BIDDLES: 2060 Aylmer (842-8656)— —Charlie Biddles du mer. au sam. de 10h00 à 02h00 — Brunch Jazz avec M. Normand de 12h00 à 17h00, autre orchestre de 18h00 à 23h00.

LE BIJOU: 302 rue Lemoyne (288-5508)— Tous les jours pianistes à 17h00 et 22h00.

CAFÉ CAMPUS: 3315 ch. Reine-Marie (735-1259)— « Crème de champignons » folk-rock, 20 oct. 2 spectacles 10h. et 11h.30

LE BLUE NÔTE: 40 est St-Paul (875-5126)— Du Blue Nôte de Toronto, George Olliver et le groupe Gangbuster, 20-21 oct.— Denny Christianson et son Big Band 22 oct.— The Undercover and Harry Thompson, 23-24 oct.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario,(845-7932)— Straight Ahead, jazz quintet, 20 oct. 21h.— Chansons populaires slaves, 21 oct. à 22h.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc (270-7848)— The Box, 20 oct. 21h.30— Showcase, 22 oct. 21h.30

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556)— Tous les dim. jazz et dixieland live.

GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (849-6955)— Bateau ivre: Jam, 22 oct.— Arôma, (latin), 20-21 oct., 3 spectacles par soir, à compter de 21h.30

HOTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656)— Billy Georgette de 21h00 à 01h00 sam. — Steve Farell de 20h00 à 24h00 le dim.— Lundi au vendredi Charles Bensoussan de 17h00 à 20h00 — Scott Price lun. de 21h00 à 01h00— Billy Georgette de 21h00 à 01h00 mar. au sam.

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370)— Bar tour de ville: trio Eli Krantzberg du mar. au dim. de 21h00 à 02h00— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h00 à 00h00— Diner-dansant chez Hugo avec le pianiste Gerry Pucci.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester (878-2000)— Lun. au ven. de 19h00 à 22h00, dim. 16h00 à 21h00, Lambert au piano.

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Au piano du lun. au ven. 16h00 à 02h30, sam. de 12h00 à 02h30, dim. de 12h00 à 24h00., deux pianistes sont en vedette: Lambert et Eddie Prophète.

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— « Ebony Affair » calypso et R&B 20-21 oct., 25 au 28 oct.

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine (861-5851)— L'Ensemble Philip Glass en spectacle les 20-21 oct. à 21h.

STATION 10 PUB: 2071 ouest Ste-Catherine (934-0484)— Y-Trap, rock explosif, 20 oct.

POWERHOUSE: 3738 St-Dominique (844-3489)— « La vidéo, je m'en balance » installation de Muriel Olesen— « A la cinco de la tarde » installation vidéo de Marie-Jo Lafontaine, jusqu'au 20 oct.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke— Exposition des oeuvres d'Eliane Feller, du 13 oct. au 8 nov.

SALON DE VÉNUS DE RIMOUSKI: 21 St-Pierre, Rimouski— Exposition multidisciplinaire de Fernande Forest, du 12 oct. au 2 nov.

UNIVERSITÉ CONCORDIA: Pavillon Beaux Arts, 1395 ouest Dorchester, Mtl— « Appel à l'humanité » évènements culturels, poètes, photographes, cinéastes, exposition d'arts visuels, du 22 oct. au 1 nov.

VIEUX PRESBYTÈRE DE ST-BRUNO: 15 rue des Peupliers, St-Bruno— Expostion de Thérèse M. Paquin, les 26-27-28 oct. ven. 19h. à 22h., sam. 13h. à 17h. et 19h. à 22h., dim. 13h. à 17h.

VU CENTRE ANIMATION ET DIFFUSION DE LA PHOTOGRAPHIE: 44 Garneau local 202, Québec (692-1322)— Images de Sténope, Robert Burcher, Michel Lamothe et André Morneau, du 11 oct. au 4 nov.

WADDINGTON & GORCE INC: 1504 ouest Sherbrooke (933-3653)— Oeuvres récentes de Ray Mead jusqu'au 20 oct.— Oeuvres importantes des années 50 à 60 de Borduas, Dallaire, De Tonnancour, Ferron, Gagnon, Gaucher, Letendre, McEwen, Molinari, Pellan et Riopelle, du 23 oct. au 15 nov.

INTERART: 1545 Dr Penfield, suite 104 (932-1545) — Oeuvres de Louis Jaque, Alfred Pellan, Riopelle, Sculptures de Robert Poulin, Claude Millette.

VARIÉTÉS

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert (842-2808)— La Boîte à Lily: Danya Maisonneuve, 21h.30— Pierre Shea, 23h.30, les 20-21 oct.

CAFÉ-THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 St-Laurent— Jasmine Dubé dans « Caméléonne » one-woman-show, du 22 au 26 oct. 20h.30, 27 oct. 19h. et 22h.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384)— Tous les sam. et dim. à 14h. « Le moulin à musique » spectacle pour enfants, du 22 sept. au 11 nov.— Pierrot Fournier chante Brel, du mer. au dim. 20h. jusqu'au 11 nov— Monique Rousseau, du 24 au 28 oct. 22h.30

LA CAVE À MOUSSE 11: 121 est rue Duluth (842-5524)— Jean Sylvestre et Mousse, auteurs-compositeurs-interprètes, Bruno Deschênes et Claude Véziau, pianistes, jusqu'au 22 oct. 21h.30— En fin de soirée les ven. et sam. Philippe Noireault

CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL: 1201 Dorchester (872-2000): Au rendez-vous des danseurs du Tout-Montréal, du mardi au dimanche, de 21h à 3h.

L'ESKABEL: 1235 rue Sanguinet— « Transit » théâtre musical, production de L'Eskabel et de l'Atelier Lyrique du Rhin en coll. avec La Société Internationale pour la musique contemporaine, m. en s. Pierre Barrrat, musique Micheline Coulombe-Saint-Marcoux, du 3 au 28 oct.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU NOUVEAU CINÉMA MONTRÉAL: Films et vidéos sont présentés aux endroits suivants— Cinémas La Cité, 3575 ave du Parc (844-9470)— Cinémathèque Québécoise, 335 est Boul. de Maisonneuve (842-9763)— Cinéma Outremont, 1248 ouest rue Bernard (277-4145)— Cinéma Parallèle, 3682 Boul. St-Laurent (843-6001)— Office National du Film, 200 ouest Boul. Dorchester (253-5893)— Spectrum, 318 ouest Ste-Catherine (861-5851) du 18 au 28 oct.

HOTEL REINE ÉLISABETH: Salle Arthur, 900 ouest Boul. Dorchester (861-3511 poste 2227)— « Splendeurs et triomphes universels de la musique » avec Janusz Wolny, baryton, et Magdalena Kowalewska, pianiste, du 11 oct. au 18 nov. mer. au sam. 21h.30, dim. 20h.

LE ROUGE ET LE NOIR: 7151 Côte-des-Neiges (738-2096)— Boîte à chansons: plusieurs chansonniers sur la scène— Jean Marcoux, auteur-compositeur-interprète, 20 oct. 21h.30

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques (872-4530)— « Les trous noirs » spectacles français et anglais, du mar. au dim. jusqu'au 2 déc.

LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275): John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. 22h. à 01h.— Sylvain L'heureux chansonnier, dim au mar. de 22h à 01h.

TANGENTE: 3655 St-Laurent (842-3532)— « Moment'homme » festival de chorégraphes et performeurs masculins du 11 oct. au 4 nov., 20h.30 jusqu'au 28 oct. et 21h. du 1 au 4 nov.

THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine (288-4391)— Les Grands Explorateurs présentent « Étrange Sahara des Peuls » du 15 au 25 oct., lun. mar. mer. 20h., jeu. ven. sam. 19h. et 21h.30, dim. 13h.30, 16h. et 20h.

DISCO O-BU-RO: 96 rue Roi, Sorel— 20 oct., Les Belles Années, (Bogart et Monroe) soirée costumée en noir et blanc— 21 oct., performance mode 1984

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT
- 12.00 Les grands fleuves, reflets de l'histoire: le Saint-Laurent
- 13.00 D'hier à demain
- 14.00 Ciné-Famille « Le château de cartes » can. avec Kim Yaroshevskaya, Denis Boucard, Marcel Sabourin, Pauline Martin, Paul Dion, Gaston Lepage et Gilbert Sicotte
- 16.00 Bagatelle
- 17.00 Palme d'or
- 17.30 A première vue
- 18.00 Le téléjournal
- 18.05 Impacts
- 19.00 Le monde merveilleux de Disney
- 20.00 La soirée du hockey Le Canadien de Montréal reçoit les North Stars du Minnesota
- 22.30 Le téléjournal
- 22.50 Les nouvelles du sport
- 23.00 La politique provinciale
- 23.15 Télé-sélection « La grande attaque du train d'or » brit. 78 avec Sean Connery, Lesly-Ann Down et Donald Sutherland

10 CFTM
- 12.00 Samedi magazine
- 14.00 Forum
- 15.00 Au féminin
- 16.00 Drôle de monde
- 16.30 Plexi-mag
- 17.30 Les p'tits bonshommes
- 17.45 Le Dix vous informe
- 17.55 Lotto 6/49
- 18.00 Pop Express
- 19.00 Chips
- 20.00 Cinéma du samedi « Main basse sur la TV » amér. 76 avec Faye Dunaway, William Holden, Peter Finch et Robert Duvall
- 22.30 Sur la sellette
- 23.00 Les Nouvelles TVA
- 23.15 Les Sports
- 23.30 Spécial Boy George—Culture Club
- 01.00 Cinéma de fin de soirée « Le loup-garou de Londres »

17 RADIO-QUÉBEC
- 15.00 Télédocuments: Mon Général
- 16.30 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma français
- 17.00 Le marché aux images
- 18.00 Passe-Partout
- 18.30 Heidi: la grand-mère
- 19.00 Parler pour parler
- 19.58 Tirage de la Quotidienne
- 20.00 Plein son: Elton John
- 21.00 Ciné-Répertoire « Le mur » fr. 83 avec Tuncel Kurtis, Ahmet Ziyrek, Nicolas Hossein et Isabelle Tissandier

99 TVFQ (Câble)
- 12.00 Téléfilm « Le feu sacré » avec Nathalie Jadot, Claude Vadel et Véronique Pruné
- 13.00 Colette Renard
- 14.05 Itinéraires: les Papous
- 15.05 Midi Presse
- 15.30 Désirs des arts: Soulages à Tokyo
- 16.00 Croque-Vacances
- 16.30 Page après page
- 17.30 Le Journal
- 18.00 Trente millions d'amis
- 18.30 Des chiffres et des lettres
- 19.00 La maison de TFI
- 20.30 Thé dansant
- 21.00 Champs-Elysées: Serge Lama
- 22.30 Prélude à la nuit
- 24.01 Le Journal

6 CBMT
- 12.00 Maja the bee
- 12.28 Weather report
- 12.30 Going great
- 12.58 Program highlight
- 13.00 Steppin' out
- 13.27 Community events
- 13.30 Western gardener
- 14.00 Wild kingdom
- 14.30 The millionaire
- 15.00 Sportsweekend
- 18.00 CBC News: saturday report
- 18.30 The muppet show
- 19.00 Judge
- 19.30 Wayne & Shuster international
- 20.00 National hockey game Minesota at Montreal
- 23.00 The National
- 23.15 Provincial affairs
- 23.37 Alexander Korda Film Festival « Forget me not » 1936 avec Beniamino Gigli et Joan Gardner

12 CFCF
- 12.30 This week in football
- 13.00 Saturday cinema « Coward of the county » 1981 avec Kenny Rogers, Frederic Lehne et Woodruf Largo
- 15.00 Webster
- 15.30 The twilight zone
- 16.00 Wide world of sports
- 18.00 Pulse
- 18.30 The stereovision network
- 19.00 Thrill of a lifetime
- 19.30 Just kidding
- 20.00 Rock etc.. « The stray cats live »
- 22.00 Cover up
- 23.00 CTV

AVIS PUBLICS

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat validé le 24 septembre 1984 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures de 135591 Canada Inc. ont été cédées, assignées et transférées à International Mercantile Factors Ltd./Société Financière Internationale Mercantile Ltée a été enregistré le 25 septembre 1984 au bureau d'enregistrement pour la division de Montréal sous le numéro 3518414.
Le 15 octobre 1984
INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD./SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE LTÉE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-034264-841

CAISSE POPULAIRE ST-RENé-GOUPIL,
Demanderesse
-vs-
DANIEL ADAMS,
-et-
MARCEL ROUSSY,
Défendeurs

AVIS

A: DANIEL ADAMS
anciennemet domicilié au
53 Iberville
Berthiervile (Québec)

Suivant ordonnance de cette Cour, le défendeur Daniel Adams est enjoint de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée pour lui au bureau du greffier de la Cour Provinciale du district de Montréal au 1 est, rue Notre-Dame.
DROUIN, PAPINEAU & ASSOCIÉS
1600 boul. Henri-Bourassa Ouest
Bureau 608
MONTRÉAL (Québec)
H3M 3E2
Procureurs de la demanderesse

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)

Dans l'affaire de la faillite de:
LOUIS BUISSON, expéditeur, & YVETTE (ROY) BUISSON, hôtesse, domiciliés au 9693, Sacré-Coeur, Montréal, Québec H2C 2S1.
Failli

Avis est par les présentes donné que YVON ET YVETTE (ROY) BUISSON ont fait une cession le 9 octobre 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26 octobre 1984, 9h30 au bureau du syndic, 1200 ouest, boul. St-Martin, Suite 200, dans la ville de Laval, dans la province de Québec.

Daté de Laval, ce 15 octobre 1984.

Jean Robillard, syndic
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
1200 ouest, boul. St-Martin
Suite 200
Laval, Québec H7S 2E4
Tél: 382-9234

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)

NO: 500-04-004024-841

DAMES JEZEBEL ALBORNOZ,
Demanderesse
-vs-
JUAN YANEZ, d'adresse inconnue,
Défendeur

ORDRE DE COMPARAÎTRE

Le Défendeur JUAN YANEZ, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours (30) à compter de la publication d'une ordonnance à paraitre une fois, en français dans un journal de langue française soit: Le Devoir. Une copie du Bref et de la Déclaration a été laissée au Greffe à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement en séparation de corps accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 9 octobre 1984.
(S) Me Marcelle Aubry
Protonotaire-adjoint
LAROCHE BOYANER & SEPINWALL
6655 Cote-des-Neiges
Suite 405
Montréal, Québec
Tél.: 731-2334
GL/mpl N/Réf. 12-16464

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE

NO: 700-05-000824-841

BANQUE NATIONALE DU CANADA
Demanderesse
-vs-
122112 CANADA INC.
-et-
MARIE-JOSÉE MILLEVILLE
-et-
MICHEL GUTIERREY
Défendeurs
-et-
REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE TERREBONNE
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs Marie-Josée Milleville et Michel Gutierrey d'adresse inconnue sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119a C.P.C. ont été laissée à leur intention à la direction générale des greffes au Palais de Justice de Terrebonne au 85 Ouest de Martigny, St-Jérôme, district de Terrebonne.
Faute par les défendeurs de comparaître dans ce délai statuer et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 10 octobre 1984.
Rollande Éthier
Protonotaire-adjoint
MES TRUDEAU, LEDUC ET ASS.,
Me Jean Claude Mercure
1200 Ouest St-Martin ste 400
LAVAL

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
ARTICLE 80 (4)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
Monsieur Mario Roberge,
Failli

AVIS est par les présentes donné que Monsieur Mario Roberge a fait cession de ses biens le 15ième jour d'octobre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 31ième jour d'octobre 1984, à 10:00 heures de l'avant-midi au Complexe Guy Favreau, 200, boulevard Dorchester ouest, Basiliaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Montréal, Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 16ième jour d'octobre 1984.

CLAUDE LUSSIER, C.A.
Syndic
Normandin Barrière+Cie affilié à Deloitte Haskins & Sells
Édifice de la Banque Royale du Canada,
1, Place Ville-Marie, suite 3210
Montréal, Québec (H3B 2W3)
Tél.: (514) 861-9311

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
ARTICLE 80 (4)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
Monsieur Lionel Tremblay,
Débiteur

AVIS est par les présentes donné que Monsieur Lionel Tremblay a fait cession de ses biens le 10ième jour d'octobre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30ième jour d'octobre 1984, à 10:00 heures de l'avant-midi au 1, Place Ville Marie — Suite 3210, Montréal, province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce onzième (11ième) jour d'octobre 1984.

CLAUDE LUSSIER, C.A.
Syndic
Normandin Barrière+Cie affilié à Deloitte Haskins & Sells
Édifice de la Banque Royale du Canada,
1, Place Ville-Marie, suite 3210
Montréal, Québec (H3B 2W3)
Tél.: (514) 861-9311

---

la fierté a une ville
montréal

SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Appareils servant au déneigement des rues

Les propriétaires de camions, désirant offrir leurs véhicules en location à la Ville de Montréal, pour le transport de la neige, sont invités à faire enregistrer leurs camions en se présentant à l'entrepôt du Module Ateliers de la Ville de Montréal, au 4650 est, rue Notre-Dame, Montréal, à compter du 1er novembre 1984 de 09:00 heures à 16:00 heures, du lundi au vendredi inclusivement.

Les propriétaires de tous autres types d'appareils, désirant offrir leur équipement en location à la Ville de Montréal pour les travaux de déneigement, sont invités à faire enregistrer leurs appareils en se présentant au Module Ateliers, 700 boulevard Rosemont, à compter du 1er novembre 1984, de 09:00 heures à 16:00 heures, du lundi au vendredi inclusivement.

On pourra obtenir tous les renseignements supplémentaires en téléphonant au 872-4827.

LE GREFFIER DE LA VILLE
Maurice Brunet

Hôtel de Ville
Montréal

RECTIFICATIF

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019901-847. LES ENTREPRISES WINDOORS INC., Demanderesse —vs— MARTIN LAROUCHE, Défendeur. Le 23 octobre 1984 à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 6600 27ième avenue en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur portative Zénith et acc., 1 machine à coudre Omega avec pupitre et acc. et divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN JOBIN/ad. huissier, 845-8156. Montréal, le 11 octobre 1984.

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 3440465, la Banque Royale (ci-après appelée "la Banque") a rétrocédé et transféré de nouveau à COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE ALTERQUIP INC. (ci-après appelé "le client") 9733 Côte de Liesse, Dorval, P.Q. H9P 2S3, tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 25 Mars 1983 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, sous le no. 3348227. Fait ce 1er jour d'octobre 1984.
La Banque Toronto-Dominion

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-011375-845
CLAUDE CHATELORD,
Demandeur
-vs-
CLAUDE MORIN, d'adresse inconnue dans la province de Québec,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Avis est donné à CLAUDE MORIN, défendeur selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, qu'un Avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé au bureau du Protonotaire.
Ledit Avis concerne: "Un emplacement situé en la ville d'Otterburn Park, connu et désigné comme étant la subdivision numéro TRENTE-DEUX du lot originaire numéro CENT TRENTE-CINQ 832-135) et la subdivision CENT NEUF du lot originaire numéro CENT TRENTE QUATRE (134-109) au cadastre officiel de la paroisse de St-Hilaire. Avec les bâtisses y érigées, dont une maison portant le numéro civique 12 rue Vanier Crescent à Otterburn Park. Tel que le tout se trouve présentement, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve."
Selon cet Avis, si vous ne remédiez pas en dedant de 60 jours de la présente publication, le demandeur CLAUDE CHATELORD deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.
Une copie de l'Avis de 60 jours a été déposée au bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Montréal à l'intention du défendeur
MONTRÉAL, 15 octobre 1984.
Me MARCELLE AUBRY, P.A.C.S.M.
Mes CHARBONNEAU & ARCHAMBAULT
155 rue Brunelle
Beloeil, P.Q.
J3G 2M9
Procureur du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-030764-844

EDWARD BENN,
Demandeur
-vs
NORMAND LAPIERRE,
Défendeur

REQUÊTE POUR PERMISSION DE SIGNIFICATION PAR LA VOIE DES JOURNAUX

À L'UN DES HONORABLES JUGES DE LA COUR PROVINCIALE, SIÉGEANT EN DIVISION DE PRATIQUE, DANS ET POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL, VOTRE REQUÉRANT EXPOSE RESPECTUEUSEMENT:

1. Le, ou vers le 17 août 1984, votre requérant instituait une action en dommages-intérêts;
2. Le, ou vers le 19 septembre 1984, l'huissier Daniel Ouimet, de votre requérant tenta de signifier le bref d'assignation au 1440 John F. Kennedey à LaSalle, dernier lieu de résidence connu de la partie défenderesse intimée;
3. Qu'à cette même date, tel qu'il appert du procès verbal du huissier le bref d'assignation n'ayant pu lui être signifié puisque le défendeur a déménagé de l'endroit ci-dessus désigné;
4. De plus, le procès verbal du huissier atteste qu'il a fait les démarches nécessaires afin de localiser la partie défenderesse intimée en cette cause, et qu'après recherches faites et informations prises, il a constaté que la partie défenderesse n'a ni domicile, ni lieu de résidence ordinaire, ni aucune place d'affaire connus dans la Province de Québec.;
5. Qu'il est nécessaire dans le but de sauvegarder les droits de votre requérant de procéder à la signification par la voie des journaux.

EN CONSÉQUENCE, PLAISE À LA COUR

QUE LE DÉFENDEUR soit assigné à comparaître dans un délai de trente (30) jours après l'ordonnance publiée dans le journal Le Devoir, l'enjoignant de comparaitre et l'informant qu'une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au Greffe à son intention.
FRAIS à suivre.
MONTRÉAL, ce 10 octobre 1984.
RONALD CHASSÉ, P.A.
Me NORMAND LA BADIE,
Procureur de la partie demanderesse

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par les présentes donné que Dame Tollie Marguerite Tomaszewski, présentement domiciliée au 5802 boulevard St-Michel, dans les cité et district de Montréal, entend présenter une requête au Lieutenant Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret permettant de changer son nom en celui de Matilda Tomaszewski.
TOULET BUSHEY TURGEON & BLACKBURN
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(En matière de faillite)

NO: 11-003504-830
C: 045438-S

DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE DE:
GASTON GAREAU,
Débiteur
-vs-
EDGAR ST. AMOUR,
Partie demanderesse
-et-
JEAN-PIERRE CHATIGNY,
Syndic

Le Débiteur, GASTON GAREAU, contre qui une requête pour être relevé de la suspension en faillite (Art. 139 C.P.C.), est par les présentes somme de comparaître devant la Cour de Faillite à Montréal, chambre 1.195 le 6 novembre 1984, à 9:30 a.m.
MONTRÉAL, P.Q. ce 4e jour d'octobre 1984.
Pinskey

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

C.P.M. 500-02-037649-840

PROGRESSIVE HOLDINGS INC.,
Demanderesse
-vs-
CROSLEY ELECTRONICS CORPORATION (1967) LTD.,
Défenderesse

AVIS

Par ordonnance de la Cour, la défenderesse est par les présentes appelée à comparaitre dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis. Une copie du Bref d'Assignation et de la Déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour, 10 est, rue Saint-Antoine, à Montréal. De plus, soyez aisé qu'à défaut de comparaître dans ledit délai, un jugement par défaut sera obtenu contre vous par la demanderesse sans autre avis ni délai.
MONTRÉAL, le 19 octobre 1984.
MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER
Procureurs de la demanderesse.

AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION

AVIS est par les présentes donné que la compagnie VENTES R & W INC., demandera à l'inspecteur général des Institutions Financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 6 octobre 1984.

JOSEPH LANNI, Avocat
Tél.: (514) 849-4511
315 boul. DORCHESTER EST
Suite 203
MONTRÉAL, H2X 3P3
Procureur de la compagnie
VENTES R & W INC.,
R & W SALES INC.

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

VILLE DE MONTRÉAL-NORD

AVIS est, par les présentes, donné que la ville de Montréal-Nord s'adressera au Parlement, à sa prochaine session, afin d'obtenir l'adoption d'une loi aux fins suivantes:
1. Préciser la taxe de l'eau et le prix de l'eau;
2. Déclarer valide et incontestable la taxe de l'eau imposée par règlement suivant la valeur locative pour les exercices financiers de 1979 à 1984.
Toute personne ayant des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation, bureau 126, Hôtel-du-Parlement, Québec, G1A 1A4.
Montréal-Nord, le 27 septembre 1984.
Le procureur de la Ville de Montréal-Nord
Claude de la Madeleine

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-137654-848

DAME ESPERANZA MONEGRO
Demanderesse
-vs-
CLAUDE GILARDEAU
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé CLAUDE GILARDEAU est requis de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de 60 jours de la présente parution. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice à Montréal à son intention.
A défaut par l'intimé de comparaître dans le dit délai un jugement par défaut sera alors prononcé contre lui avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, le 16 octobre 1984.
Dominique DiBernardo P.A.
Me Jean Saulnier, avocat
7190 St-Denis
MONTRÉAL
273-1525

MARIE-ÉDOUARD ARCHER, secrétaire, domiciliée et résidant au 3460 avenue Kent, Montréal, district de la Justice de la Province de Québec afin d'obtenir un changement de nom dans les registres de l'état civil pour se lire ainsi MARIE-CHRISTELLE ED ARCHER.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que, conformément à un jugement de la Cour supérieure, district de Abitibi rendu le 5 octobre 1984 (dossier no 05-14-000041-845) il sera procédé, le 1er novembre 1984 à 9.30 heures de l'avant-midi, au bureau du notaire soussigné, au 906, 3e Avenue, Val d'Or, Québec, (tél.: 819-825-7033) à la vente à l'enchère et à l'adjudication publiques de l'immeuble appartenant à Mary Kowhankq, interdite et désigné comme suit, savoir:

DÉSIGNATION

Un immeuble situé à Val d'Or, connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent quatre-vingt-deux du bloc originaire numéro trente-quatre (34-382) aux plan et livre de renvoi officiels du canton Bourlamaque.
Avec bâtisses, circonstances et dépendances y érigées.

Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.
Signé à Val d'Or,
le 16 octobre mil neuf cent quatre-vingt-quatre (1984).

DENIS TOUSIGNANT, notaire
906, 3e Avenue
Val d'Or, Qué.
J9P 1T1

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
Nos.: 500-11-003286-842
052221

HAROLD HARTWELL, sans emploi, résidant au 12675, rue Jean Rainaud, à Rivière des Prairies, dans le District de Montréal, dans la Province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que HAROLD HARTWELL a fait cession de ses biens le 11e jour d'octobre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 31e jour d'octobre 1984, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du Syndic, 800, Place Victoria, suite 2224, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.
Daté de Montréal, ce 12e jour d'octobre 1984.

Albert Dionne, de Samson, Bélair Inc., Syndic
Samson, Bélair Inc.
Casier Postal 395
Tour de la Bourse
Montréal, Québec
H4Z 1J2

RECTIFICATIF

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE NOS: 814-34-7962 — 429-876134 — 431-40-3055. Dossier 003295. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — CÉLINE DUPRAS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 octobre 1984 à 10:00 heures, au: 4612, Ch. Chambly, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CÉLINE DUPRAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 chaine stéréophonique de marque Sony et acc. 1 téléviseur couleur 20" et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MARC TOURVILLE, huissier, de l'étude Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 15 octobre 1984.

RECTIFICATIF

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR MUNICIPALE, NO: 83-044560, 83-044561. VILLE DE BOISBRIAND, partie demanderesse — vs — REBELLO JEAN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 octobre 1984 à 10:00 heures, au: 19, St-Alphonse, Ste-Thérèse, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN REBELLO, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford Mustang Much I couleur rouge imm BHR 866 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 15 octobre 1984.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
Nos.: 500-11-003285-844
052220

YVON ROBITAILLE, agent de bureau, résidant et demeurant au 9114, 10e avenue, App. 2, dans les Ville et District de Montréal, dans la Province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que YVON ROBITAILLE a fait cession de ses biens le 11e jour d'octobre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 31e jour d'octobre 1984, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Syndic, 800, Place Victoria, suite 2224, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.
Daté de Montréal, ce 12e jour d'octobre 1984.

Albert Dionne de Samson, Bélair Inc., Syndic
Samson, Bélair Inc.
Casier Postal 395
Tour de la Bourse
Montréal, Québec
H4Z 1J2

Voir aussi en pages 37 et 38

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 1 octobre, 1984 à BOSTON FACTORS OF CANADA INC./SOCIÉTÉ D'AFFACTURAGE BOSTON DU CANADA INC., et BANK OF BOSTON CANADA/BANQUE DE BOSTON DU CANADA de toutes les créances présentes et futures payable à KNOLL WALL INC./KNOLL MUR INC., a été enregistré aux Bureaux d'Enregistrements pour le Division d'Enregistrement de Montréal le 11 octobre, 1984 sous le numéro 3522716.

LES JARDINS DE L'ACADIE INC.

AVIS est par les présentes donné que la compagnie LES JARDINS DE L'ACADIE INC., constituée en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies de la Province de Québec et ayant son siège social à Verdun, Province de Québec, demandera sa dissolution à l'inspecteur général des institutions financières conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.
Montréal, ce 16 octobre 1984.
LAPIN STEINBERG MAUER
Procureurs de Les Jardins de l'Acadie Inc.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-000426-842

DAME KIMALANZI TUMBA,
Requérante
-contre-
M. LEROY CESAR,
Intimé

AVIS LÉGAL
PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné à intimé, LEROY CESAR, de comparaître dans un délai de (39) jours à compter de la publication du présent avis et l'intimé est également avisé qu'une copie de la requête en annulation des droits de visite et de sortie a été laissée pour lui au Greffe de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Montréal.
L'intimé, LEROY CESAR, est par les présentes également requis de se présenter à la Cour, au Palais de Justice de Montréal, au 10 est, rue St-Antoine, en salle 2.17, à 9:30 heures de l'avant-midi, le 21 décembre 1984.
MONTRÉAL, le 16 octobre 1984.
GIRARD & TRIQUET, avocats
333 est, rue St-Antoine
Suite 202
Montréal, H2X 1R9

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 17 septembre à BOSTON FACTORS OF CANADA INC./SOCIÉTÉ D'AFFACTURAGE BOSTON DU CANADA INC., de toutes les créances présentes et futures payables à IHEC LTD., a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 septembre 1984 sous le numéro 3516824.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1 octobre 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes présentes ou futures, payables à CANADIAN GRAIN TRIMMERS (LAKEHEAD) LIMITED/SOCIÉTÉ CANADIENNE DES CHARGEURS DE GRAIN (GRANDLACS) LIMITÉE, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12e jour d'octobre 1984, sous le numéro 3523156. Ce 16e jour d'octobre 1984.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR PROVINCIALE

NO: 705-02-001836-840

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
-vs-
122112 CANADA INC.
Partie défenderesse

La défenderesse, 122112 CANADA INC., d'adresse inconnue est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été déposée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Joliette à son intention.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la Demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Joliette, ce 17 octobre 1984.
Danielle Michaud
G.A.C.P.
Comm. des Normes du Travail
Me Daniel Péloquin
2 Complexe Desjardins #2416
Montréal.

LES ANNONCES CLASSÉES

286-1200

• Pour insérer votre annonce, 2 façons de le faire: par téléphone du lundi au vendredi de 9h. à 16h30, par courrier: c.p. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl H2Y 3S6

■ Ameublement

A vendre tapis chinois 9 x 12 pi. rouge, antiquités québecoises: 1 fauteuil 3 places pin, motifs noyers, capitonné velours, 1 rouet, 3 berçeuses neuvrées et 1 berceuse col de cygne. Outremont 271-5310. 22-10-84

Causeuse, cotton beige, design italien, 6 mois d'usage, prix à discuter, 495-4045. 22-10-84

2 chaises style Louis XV rouges, 1 "love seat" spacieux à l'état neuf, 2 tables de marbre, 2 belles lampes, tapis chinois "gold" 6x8. 354-5559. 22-10-84

Ameublement THIBAULT pour salle à manger, table, bancs, fauteuils, bahut, desserte, fixture, 1 000$. 653-7470. 22-10-84

■ Antiquités

Mobilier de chambre Art-Déco, 3 morceaux dont armoire superbe, 1 200$, 849-0755. 22-10-84

Piano mécanique 1908. 581-5988. 22-10-84

■ App./Logements

COURT TERME, meublés, superbe app. ou maison, tout inclus. 6 à 12 mois. Troc-Vacances, 288-4194. 30-10-84

OUTREMONT, grand 6½, chauffé, cuisinière, dans immeuble de classe, 750$. — 272-5961. 22-10-84

Grands logements 5½, ultra-moderne, 4604 Boyer, Plateau Mt-Royal, 500$ - 600$, 288-0014. 22-10-84

Centre-ville, 6½ rénové, possibilité d'un bureau à l'intérieur du logement. 525-9753. 22-10-84

Ville La Salle, 6 pièces, rez-de-chaussée, chauffé, éclairé, cour, balcons, air climatisé central. 550$. — 678-9582. 22-10-84

OUTREMONT, «penthouse», 4½, 8½, modernes, chauffés, ascenseur, intercom, toutes commodités. 272-0351. — 761-6439. 26-10-84

Frontière Mont-Royal/Outremont, 4 pièces, 2 s.b. deux niveaux, garage chauffé, partage du jardin, 550$ — 342-5576. 23-10-84

TÉTREAULTVILLE, 5½ fermé, haut duplex, chauffage électrique. Couple/adultes. Vue sur fleuve & parc, tranquilité. 350$. — 352-9677. 23-10-84

C.D.N., Lacombe/est Decelles, bas duplex à sous-louer, 705$ chauffé, très propre, 1er novembre. 733-1578. 22-10-84

2219 Edouard-Montpetit, face U de M, 5½ chauffé, 412$ — Jour: 279-1664, soir: 342-1927. 22-10-84

Rue Laval, spacieux 6½ rénové, 1er décembre, métro Sherbrooke, 650$, 844-5396, 632-4718. 22-10-84

OUTREMONT, (Laurier/Querbes), 4½, tout rose, partiellement décapé, équipé, non chauffé, 425$/mois. Sous-location 15 novembre/1 juin et plus peut-être. Références demandées. 276-4333. 22-10-84

Avenue Laval, près Carré St-Louis, 6 pièces, chauffé, équipé, 3e, ménage fait, 575$. 738-8872. 22-10-84

C.D.N., 5½, haut duplex, ensoleillé, près Ste-Justine, chauffé, 550$. Libre 1er novembre. 738-8574. 22-10-84

Près d'Outremont (rue Goyer), grand 4½, poêle-réfrigérateur, air climatisé, chauffé 360$, 738-0288, 731-6716. 22-10-84

■ Autos à vendre

Mini Austin, 1979, parfaite condition, 45,000 km, peinture neuve, rouge, 342-9171 après 6h. 24-10-84

AUDI 5000 S, 1983, excellentes conditions, carte Audi valide jusqu'en novembre 85, — 655-4855. 22-10-84

Pontiac J2000, 1982, 55 000 km, 6 500$, bonne condition, 482-3582. 22-10-84

■ Bureaux à louer

Métro Jarry, 800 p.c., divisés, tapis, toilette, vestiaire. Disponible. — 523-7867. 22-10-84

■ Chalets à louer

MONT-TREMBLANT, 3 c.c., foyer, meublé, 4 500$/saison, tout compris. — (514) 457-6093. 09-11-84

Eastman, au pied du Mt-Orford, chalet suisse meublé, beau site, 3 chambres, foyer, 381-2678. 22-10-84

VAL-DAVID, maison hiver, près pistes de ski, 4 chambres, 2 foyers, toutes commodités, site retiré. — 819-322-3052. 22-10-84

Orford sur le lac, superbes 3 c.c., salon, salle à manger, foyer, déneigement, 4000$ saison, 270-7519. 22-10-84

Près Magog. Foyer, garage, 500$/mois + chauffage, idéal ski de fond, 671-0823. 22-10-84

Lac Guindon 35 minutes de Montréal, très grand chalet, 4 c.c., 2 s.b., foyer, 331-4679, 331-0263. 22-10-84

ST-DONAT, très beau chalet, 5 chambres, foyer, ski de fond et alpin, 273-1450 — 273-5372 semaine. Week-end: (819) 424-5044. 22-10-84

Ste-Agathe sud domaine Chanteclair, chalet suisse foyer naturel, tout équipé, lave-vaisselle, laveuse/sécheuse, près pentes de ski, 5 000$ saison, 336-2168, 343-3858. 22-10-84

St-Donat, Lac Ouareau, 3 chambres, cuisine, salon, foyer, déneigement et bois compris. Saison 2 500$. 731-4841, 819-424-5175. 22-10-84

■ Chambres et pensions

Résidence de luxe pour personnes âgées autonomes, tous services inclus. — 722-4211. 03-11-81

■ Condominiums à louer

VIEUX-MONTRÉAL, condo luxueux sur 2 étages, 2 c.c., 2 s.b., air climatisé, terrasse vue sur fleuve, bâtisse sécuritaire. 1 250$/mois. 931-6878. 22-10-84

MIAMI BEACH, quartier résidentiel, luxueux condo. Tout équipé. Couple, saison: 737-5515 — 1-(819)-327-2551. 01-11-84

Condo de luxe, pour 6 mois, meublé, 2 étages. 1 700 p.c., face au Mont-Royal. Soir: 288-8442. 22-10-84

■ Condominiums à vendre

ANJOU: condominium 5½, 5e étage, 2 salles de bains, salle à manger, magnifique vue, saunas. COLETTE SAUCIER 354-3616. LE PERMANENT — COURTIER. 22-10-84

CARRÉ ST-LOUIS. A vendre au Château St-Louis, 2 condos neufs exceptionnels: 3636 - 3642 Henri-Julien, 3 ch. à coucher. Valeur et prix demandé 85 000$ chacun, comptant 17 500$, faites votre offre: IFTEC, Jude Tétreault, jour: 761-6500, soir: 765-9852. 22-10-84

CENTRE: condo luxueux, 7 pièces, 2 étages, foyer, bain tourbillon, air conditionné central. Prix réduit. Jean Poissant: 735-6433. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 22-10-84

ÎLE DES SOEURS. Condominium. Offre en or. Jamais habité. 2 chambres. Foyer, tout équipé. Site à faire rêver. $109,000. LYSE VINET DANIEL 672-0235, 761-5051. TRUST ROYAL COURTIER. 22-10-84

Île Paton, Bergelac, condo 5½, 1½ salle de bain, vue sur rivière et tennis, libre, 66 000$, 681-5671. 20-10-84

MANSARDES STE-AGATHE. A vendre ou à échanger 4 condos au 178 - 180 - 182 - 184 Desjardins à Ste-Agathe, 2 ch. à coucher, près du lac des Sables et pentes de ski, valeur et prix 55 000$, faites votre offre: IFTEC, Jude Tétreault, jour: 761-6500, soir: 765-9852. 22-10-84

OUTREMONT: condo "Royal York" 1,600 p.c., foyer, boiseries, 4ème, beau hall d'entrée, immeuble de prestige, $112,000. Louise Valois: 733-6681. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 22-10-84

OUTREMONT, Ducharme coin Davaar, copropriété indivisé, rez-de-chaussée, 5½, terrasse. Libre 1er décembre 49 500$. — 279-6480. 22-10-84

Près U de M, superbe haut duplex, 2 s.b., foyer, rue paisible. 85 000$ — Jean Drouault 733-9753. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 22-10-84

■ Condominiums à vendre

ADJ OUTREMONT: St-Joseph O. Soyez propriétaire avant 30 déc. 84. Co-prop. très bien située près Laurier. Mme I. Viaud: 341-4391. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 22-10-84

LAPORTE, près parc et métro, grands 7½, 28 000$. Michel Lalancette, Danielle Gauthier 527-2487 — 279-0623. 22-10-84

OUTREMONT: Co-prop. rénovée, 5½ ensoleillé, cuisine et s. de bains ravissantes, stationnement. Micheline Trudeau: 731-4338. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 22-10-84

STE-ÉLIZABETH, près UQAM et Hôpital St-Luc, beau grand 8½, à partir de 27 000$, financement en place. Michel Lalancette, Danielle Gauthier 527-2487 — 279-0623. 22-10-84

Près Outremont, luxueux bas duplex style victorien, briques, 1,960 p.c. rénové avec soin en 1983, très éclairé, fenêtres 4 côtés, plafonds 11 pieds, armoires/planchers/portes chêne massif et laiton, arches originales, 4 chambres, salon triple. Espaces de rangements et 3 "bachelor" loués 550$ au demi sous-sol de même grandeur avec entrée séparée, idéal pour aménager bureau. Stores et rideaux. 129 000$, 843-4625. 22-10-84

VIEUX-MONTRÉAL, condo luxueux sur 2 étages, 2 c.c., 2 s.b., air climatisé, terrasse vue sur fleuve, bâtisse sécuritaire. Prix réduit 149 000$. 931-6878. 22-10-84

Vieux-Montréal, condo 4 pièces dans bâtisse historique au coeur du Vieux-Montréal, luxueux et moderne. Eve Szell 655-4560 — 725-9184 Century 21 Impérial courtier. 22-10-84

Vieux Montréal — Penthouse 2 étages - foyer - puits lumière - prix négociable. Nicole Lévesque 651-1000, 463-2399. MONTRÉAL TRUST, courtiers. 22-10-84

OUTREMONT (adj.) magnifique condo, 5 mun. centre-ville, près boul. St-Joseph, et rue Laurier, entièrement rénové, vue sur la montagne, cachet vieillot, foyer, bidet, terrasse, 84 500$ sur 2 paliers, très vaste, très spacieux, 2 s.b. très ensoleillé, garage 105 000$. Visites libres, dimanche 11 h à 15hres. 4845

SPORTS

O'Keefe endosse les propos d'Aubut

GUY ROBILLARD

BUFFALO (PC) — « J'ai beaucoup trop de respect pour mon compétiteur pour m'embarquer dans ce qui ressemble à un conflit de personnalité (entre Marcel Aubut et le président de Molson, Jacques Allard).

« Mon choix personnel est de ne pas m'impliquer dans aucun débat. Celui actuel est déjà rendu pas mal bas et je ne sais pas qui va gagner si ça continue ainsi. Je ne veux pas envenimer une discussion qui commence à prendre des allures de vendredi-saint ».

C'est de cette façon que le président de la Brasserie O'Keefe du Québec, Ed Prévost, a répondu à la question posée par son homologue de la Brasserie Molson: « Où sont les gens d'O'Keefe dans cette histoire? ».

M. Allard avait posé cette question suite à sa virulente sortie contre le président des Nordiques, Marcel Aubut, qu'il a accusé de dire des conneries et de manquer de maturité, en rapport avec la querelle des droits de télévision qui oppose les propriétaires des deux équipes québécoises de la Ligue nationale.

M. Allard a déduit que de deux choses l'une: les gens d'O'Keefe font faire la sale besogne par Aubut, ou encore ils n'endossent pas les déclarations du président des Nordiques.

Lors d'une entrevue téléphonique accordée à La Presse Canadienne, M. Prévost a répondu: « Marcel a de façon très appropriée relaté des faits historiques correctement. Et il a aussi brossé un tableau correct de la situation actuelle ».

Ed Prévost a par ailleurs précisé que les négociations se déroulaient « très bien » entre les responsables du marketing des deux brasseries au niveau national et qu'il espérait que les deux parties en viendront bientôt à une entente sur les droits de télévision.

Finalement, le président d'O'Keefe a déclaré que Molson étant un compétiteur direct, il aurait fallu une offre franchement exceptionnelle pour que O'Keefe, propriétaire des Nordiques, accepte de lui vendre ses droits de télévision.

Chip Beck: record de parcours

LAKE BUENA VISTA (AP) — Chip Beck, qui n'a jamais remporté une victoire sur le circuit de la PGA, même s'il a souvent talonné les meneurs, a établi une nouvelle marque du tournoi, hier, quand il a pris une avance de deux coups à l'issue de la deuxième ronde du tournoi Walt Disney, qui offre $400,000 de prix.

Beck, qui complète une sixième saison sur le circuit, a ajouté un compte de 66, six sous le par, à sa ronde initiale de 64, et il a établi ainsi un record du tournoi avec un compte de 130 après 36 trous. Il se retrouve à 14 coups sous la normale.

Beck a disputé sa deuxième ronde au club Magnolia, un des trois parcours utilisés pour le tournoi.

Jay Haas, qui détenait le record du tournoi à 132, a égalé cette marque une autre fois et il se retrouve au deuxième rang à égalité avec la recrue Brad Faxon, Larry Nelson et le vétéran Hubert Green, qui a mis fin à une disette de trois ans la semaine dernière en remportant les honneurs de l'Omnium Southern.

Payne Stewart, vainqueur de l'épreuve l'an dernier, a joué la meilleure ronde de la journée, un 64 et il se retrouve à 134 à égalité avec Dan Pohl et le Sud-Africain Denis Watson.

Le Grand Défi sur l'île Notre-Dame

Le Grand Défi de la course à pied aura lieu dimanche sur le circuit Gilles Villeneuve à l'île Notre-Dame.

C'est la première fois qu'un événement de course à pied se tient sur ce circuit.

Le but du Grand Défi est d'encourager tous les Québécois à se maintenir en bonne forme physique et à la mesurer dans le cas d'un événement stimulant et agréable.

Detroit rappelle Corrado Micalef

DETROIT — Les Red Wings de Detroit ont envoyé le gardien Ed Mio à leur filiale d'Adirondak, de la LAH, et rappelé Corrado Micalef. Mio a alloué sept buts au Hartford jeudi. Micalef, envoyé au mineure la semaine dernière, accompagnera Detroit à Chicago ce soir. Il a affiché un bilan de 5-8 1 avec les Wings la saison dernière.

Greg Stefan est le gardien no 1 des Wings.

De peine et de misère, les Sabres viennent à bout des Nordiques

GUY ROBILLARD

BUFFALO (PC) — Les Sabres de Buffalo ont mis fin à une série de huit matches sans victoire contre les Nordiques (depuis le 29 décembre 1983) en triomphant 5-4 à domicile hier, mais il leur a fallu y mettre toute leur énergie après que les Québécois eurent surmonté des déficits de 3-0 et 4-2.

C'est le troisième but du match de Mike Foligno, à 12:33 de la troisième période, qui a procuré le gain aux Sabres, un haut lancer frappé échappé par Daniel Bouchard.

Anton Stastny était alors neutralisé en se tenant la figure au centre de la patinoire, après avoir été atteint accidentellement par un bâton.

Joué devant des milliers de sièges vides, le match constituait le troisième échec des Nordiques en quatre tentatives sur la route. Ils ont maintenant une fiche de 2-3.

Le match n'était vieux que de 32 secondes quand Mike Foligno a donné l'avance aux Sabres à la suite d'une confusion entre Pat Price et Daniel Bouchard lors d'une mêlée devant le filet.

Sept minutes plus tard, après qu'Anton Stastny eût frappé le poteau, Foligno réussissait son deuxième but, et les Sabres allaient pouvoir offrir leur « spectacle » défensif jusqu'à la fin de la période. A l'exception des sorties de Foligno et Gilles Hamel, dangereux à chaque fois en compagnie de Lindy Ruff, et auteur de sept des 11 tirs au but des Sabres.

Hamel a porté l'avance des Sabres à trois buts dès le début de la deuxième période, en faisant dévier un lancer de Ruff lors d'un jeu de puissance.

Mais les Nordiques ont ensuite pris le dessus et les défenseurs Normand Rochefort et Mario Marois ont tour à tour déjoué Tom Barrasso. Le dernier a marqué à l'aide d'un faible tir voilé au même moment où prenait fin une punition à Gilbert Perreault, visiblement pas dans son assiette hier.

Brent Peterson a fait 4-2 au début du troisième vingt, mais Michel Goulet et Anton Stastny, avaient créé l'égalité avec chacun leur troisième but de la saison.

« C'est épouvantable de perdre comme ça, se lamentait l'entraîneur Michel Bergeron après la défaite. L'autre soir, on a perdu 9-2 à Edmonton, et on ne s'est pas plaint.

« Mais c'est toujours pareil, a poursuivi l'entraîneur en colère contre l'arbitre. Anton a perdu cinq dents et était arrêté au centre de la glace. L'arbitre (Bob Myers) n'a pas sifflé et il a dit à mon capitaine qu'il ne pouvait le faire parce qu'il y avait échappée à trois contre deux. Et comme c'est toujours le cas dans ces circonstances, quelques-uns de mes joueurs ont regardé Anton et ne suivaient plus le jeu ».

Anton n'a pas pu s'expliquer puisqu'il portait au front un bandeau sur lequel était écrit: « *Sorry, I can't talk* ». Sur la bouche: des points de suture.

Sabres 5, Nordiques 4

Première période

1—BUFFALO, Foligno 3 (Playfair, Ruff) 0:32
2—BUFFALO, Foligno 4 (Hajt, Hamel) 7:38
Pénalités — Hunter, Qué, 4:46; Andreychuk, Buf, 4:46; Price, Qué, 9:07; Playfair, Buf, 13:14.

Deuxième période

3—BUFFALO, Hamel 1 (Ruff, Housley) 2:03
4—QUÉBEC, Rochefort 1 (P Stastny, Loob) 6:46
5—QUÉBEC, Marois 1 (Goulet, A Stastny) 17:38
Pénalités — Wesley, Qué, 1:46; Paiement, Qué, majeure, 1:46; Ramsey, Buf, majeure, 1:46; Rochefort, Qué, 8:33; Tucker, Buf, 8:33; Perreault, Buf, 15:38.

Troisième période

6—BUFFALO, Peterson 1 (Hajt, Seiling) 3:27
7—QUÉBEC, Goulet 3 (Sleigher) 6:26
8—QUÉBEC, A Stastny 3 (P Stastny, Cote) 10:27
9—BUFFALO, Foligno 5 (Ruff) 12:33
Pénalités — P Stastny, Qué, 0:44.

Tirs au but

Québec	4	10	8	— 22
Buffalo	11	9	6	— 26

Gardiens — Québec, Bouchard; Buffalo, Barrasso. A — 14,178.

Guy Lafleur s'interroge sur son avenir avec le Canadien

DANIEL CAZA

(PC) — « J'aimerais que Lemaire me dise si je cadre ou non dans son système. Sinon, je perds mon temps et, lui, le sien. »

Guy Lafleur ne pouvait garder sa langue dans sa poche plus longtemps. C'était prévisible. La veille, lors du match nul de 3-3 entre le Canadien et les Kings de Los Angeles, il avait été peu utilisé par Jacques Lemaire en troisième période et pas du tout en prolongation.

« Si ça faisait un mois qu'il (Lemaire) m'utilisait régulièrement et que je ne produisais pas, l'histoire serait différente. Je prendrais mon trou sans dire un mot, a déclaré le Démon Blond.

« Mais, après seulement quatre parties, il ne peut pas agir de cette façon envers moi », a-t-il enchaîné.

Le hockeyeur le plus populaire de la province estime qu'il ne bénéficie pas suffisamment de temps sur la patinoire pour produire au rythme auquel on s'attend.

« Je me retrouve au même point que l'an dernier, a indiqué Lafleur. En moyenne, j'ai passé environ 10 minutes par match sur la patinoire. Je ne peux pas être un marqueur de 45 buts dans ce contexte. Je le sais. Et Lemaire le sait aussi.

« Je ne comprends pas ce qui se produit, a-t-il poursuivi. Pendant tout l'été, la direction de l'équipe m'a redonné confiance en me prédisant publiquement une grosse saison. Leurs remarques m'ont enthousiasmé au point que je me suis présenté au camp d'entraînement plein de bonnes intentions et en meilleure condition physique que jamais.

« Puis, dès le début de la saison, bang: c'est tout le contraire qui se produit. Si je ne cadre pas dans son système, qu'il me le prouve noir sur blanc. Un système de jeu peut changer, mais pas la « game ». J'ai démontré ce que je peux faire sur une patinoire lorsqu'on me fait jouer 20 ou 25 minutes par partie. »

« Je veux simplement savoir ce que Lemaire a en tête, a-t-il expliqué. J'aimerais savoir si je peus être plus utile à une autre équipe que la sienne. C'est une question de réalisme. Car, j'en suis à la dernière année de mon contrat et j'espère jouer pendant encore trois ou quatre ans. »

Non, Lafleur n'était peut-être pas « fâché ». Mais on l'a déjà vu de meilleure humeur...

Au terme du camp d'entraînement, le pilote du Tricolore a décidé d'entreprendre le calendrier régulier avec 24 joueurs de manière, avait-il dit, « à pouvoir utiliser les joueurs qui s'affirmeront le plus selon les situations ».

Lafleur possède ses réserves à ce sujet.

« Il (Lemaire) a beau jeu, a-t-il déclaré. Presque tous les joueurs sont des juniors et il peut les faire jouer quand bon lui semble sans risquer d'être contrarié.

« Par contre, je ne suis pas de cette génération, a-t-il ajouté. L'école du banc, j'y ai été durant mes trois premières saisons dans la Ligue nationale. »

Lafleur est plongé dans l'incertitude. Au point où il se demande maintenant s'il n'est pas seulement un outil de mise en marché pour le Canadien.

« C'est la direction qui a prédit que je marquerais 40-45 buts cette saison, a-t-il dit. J'aimerais bien y parvenir, mais en jouant l'équivalent de 10 parties, ça va être difficile. »

Lafleur est conscient que l'éclat de ses déclarations pourrait avoir une certaine influence sur ses coéquipiers, surtout les vétérans. Il a toutefois consulté quelques amis, « à cinq heures hier matin », avant de déverser son fiel plus tard dans la journée.

« J'aurais pu me taire et ne pas faire de cas avec cette histoire, a-t-il conclu. Mais je ne suis pas capable de me la fermer. Ca me rend malade. Car, je ne mérite pas ça. »



L'entraîneur Jacques Lemaire devra-t-il avoir une « bonne conversation » avec Guy Lafleur ? (Photolaser CP)

Le GP du Portugal, dernière chance pour Alain Prost

ESTORIL, Portugal (AFP) — Le duel entre Alain Prost et Niki Lauda a commencé, hier, sur le circuit d'Estoril, à l'occasion de la première séance d'essais officiels du Grand Prix du Portugal qui a tourné à l'avantage du Français, meilleur temps avec 15 centièmes d'avance sur l'Italien Elio de Angelis (Lotus-Renault) et 56 centièmes sur son coéquipier autrichien de l'écurie Marlboro-McLaren.

Prost, placé dans l'obligation d'obtenir un bon résultat (une des trois première places), si ce n'est la victoire, demain, dans le dernier Grand Prix de la saison, a réussi son chrono en fin de séance alors que la piste, longtemps détrempée, séchait rapidement. Car, hier, le ciel a été peu clément: la pluie et le brouillard avaient retardé les essais libres du matin, la pluie avait encore gêné les pilotes pendant la majeure partie des essais officiels.

Mais, dans le dernier quart d'heure de la séance, Lauda, le premier, décidait d'équiper sa voiture de pneus lisses. Il était vite imité par la plupart des autres pilotes, ce qui permettait à Prost puis à de Angelis, dans les dernières minutes, de devancer l'Autrichien. Lauda montrait alors quelque mauvaise humeur lors d'un changement de pneus. Il descendait même de voiture en voyant les mécaniciens de l'écurie entourer celle de son coéquipier mais remontait pour effectuer ses derniers tours sur l'ordre de Ron Dennis, le patron de l'équipe.

« Il fallait changer de pneus au bon moment, savoir prendre des risques, expliquait Prost, de son côté, à la fin de la séance. Cela aurait pu être catastrophique. Mais tout s'est bien terminé. Heureusement, la météo s'annonce bonne pour les deux prochains jours. »

Si ces premiers essais officiels ont finalement tourné à l'avantage du Français, ils ont aussi mis en évidence la supériorité des McLaren et le bon comportement du moteur Renault. Pour obtenir son premier titre de champion du monde, Prost doit, en effet, compter sur ses adversaires. Un doublé de l'écurie britannique, même en cas de victoire du Français, octroirait le titre à l'Autrichien qui compte 3,5 points d'avance sur son rival.

Aussi Prost a-t-il enregistré avec satisfaction les performances de de Angelis et du Français Patrick Tambay (Renault), cinquième temps. Le deuxième pilote de l'écurie française, le Britannique Dereck Warwick, a dû se contenter, pour sa part, du 19e temps, son dernier tour — le plus rapide — ayant été effectué après le baissé de drapeau. Mais la seconde séance, à condition que le soleil décide de revenir sur Estoril, devrait permettre à Warwick de se replacer en bonne position.

Plus difficiles seront les tâches du Français Jacques Laffite (Williams-Honda), de son compatriote Philippe Streiff (Renault) et de Manfred Winkelhock. L'Allemand de l'ouest devrait, en effet, participer aux essais d'aujourd'hui sur la seconde Brabham-BMW, à la place de l'Italien Theo Fabi, dont le père est décédé cette semaine.

Sutcliffe devient joueur autonome

NEW YORK (AP) — Même s'il ne s'agit que d'une simple formalité, l'as lanceur des Cubs de Chicago, Rick Sutcliffe a demandé hier son statut de joueur autonome.

Sutcliffe, qui a conservé une fiche de 16-1 avec les Cubs, champions de la section est de la Ligue nationale, sera un joueur de « type A » tout comme Andre Thornton, des Indians de Cleveland.

Une équipe qui perd un joueur de « type A » peut réclamer un joueur supplémentaire au repêchage amateur de juin et réclamer un joueur du pool de compensation.

Les autres joueurs qui ont réclamé leur statut d'agent libre hier sont le voltigeur Jim Wohlford, des Expos de Montréal, Champ Summers, des Padres de San Diego, Ruppert Jones, des Tigers de Detroit, et Danny Meyer, des A's d'Oakland.

« Sutcliffe insiste pour dire que les Cubs représentent son équipe préférée et que ce sont eux qui auront le choix de se faire entendre les premiers. Nous espérons que des réunions soient tenues d'ici la date limite du 5 novembre entre le directeur-gérant Dallas Green, le président Jim Finks, Sutcliffe et moi-même et que nous puissions nous entendre », a dit Axelrod.

Le vétéran de 28 ans, qui a été échangé aux Cubs par les Indians de Cleveland le 13 juin dernier, a touché $900,000 au cours de la dernière saison.

Les Cubs ont offert un contrat de trois ans au lanceur, contrat qui lui rapporterait $1 million par année. Sutcliffe a qualifié cette offre de peu sérieuse.

HORS-JEU

OFFRE D'EMPLOI Marqueur demandé, s'adresser à M. Savard

JEAN-LUC DUGUAY

Ne vous surprenez pas si, passant devant le Forum, vous voyez une pancarte se lisant : « Marqueur de buts demandé — Expérience préférable mais pas obligatoire — S'adresser à Serge Savard ou Jacques Lemaire. »

On le dit depuis longtemps déjà mais le temps est venu d'agir : le Canadien doit trouver un marqueur de 40 ou 50 buts s'il veut terminer la saison avec un dossier respectable. À défaut de ce joueur, l'équipe trouvera la saison longue et les partisans la trouveront monotone.

Les chiffres parlent de soi : après quatre matches, le meilleur pointeur de l'équipe est John Chabot avec un total de cinq — toutes des passes ! À eux deux, Wayne Gretzky et Michael Bossy ont marqué 11 buts, quatre de moins que l'équipe montréalaise !

Je sais fort bien que les Bossy et Gretzky ne courent pas les rues. Il reste que la Ligue nationale est riche en bons marqueurs et que l'un d'eux pourrait faire la pluie et le beau temps à Montréal, comme à l'époque, pas si lointaine, où Guy Lafleur et Steve Shutt semaient la terreur dans les rangs ennemis.

Un nom a été mentionné à ce propos : celui de Charlie Simmer, des Kings de Los Angeles. Il paraît même que les directeurs généraux des deux équipes en question, Savard et Rogatien Vachon, ont évoqué cette possibilité devant un verre de Seven-Up et un Mae West. Il ne fait pas de doute que Simmer, un joueur solide, marqueur de 44 buts la saison dernière, lui qui revenait au jeu après avoir été grièvement blessé, pourrait rendre de fiers services aux Canadiens. Le talent, dans ce cas, s'accompagne de courage, ce qui n'est pas à dédaigner.

Bien sûr, tous les gros canons de la LNH ne sont pas disponibles. Mais il y en a sûrement qui pourraient venir à Montréal par la voie d'un échange. Je pense, par exemple, à Dino Ciccarelli, des North Stars du Minnesota, un ailier droit dont le style fougueux soulèverait le Forum.

De toute façon, il revient à Serge Savard d'obtenir le meilleur joueur disponible dans les circonstances. La question, naturellement, est la suivante : qui céder en échange ? À ce chapitre, le Canadien devrait, me semble-t-il, être en mesure d'offrir des joueurs tentants pour certaines équipes.

Cela fait maintenant plusieurs saisons que les partisans du Tricolore attendent le « retour » de Guy Lafleur. Chaque année, au camp d'entraînement, on parle de la possibilité d'une saison de 40 ou 45 buts pour celui qui fut le « démon blond ». Cette semaine, quand Lafleur a marqué son premier but de la saison — et son premier en 30 matches — on a crié au réveil ! Jeudi soir, contre les Kings justement, Lafleur a été sous-utilisé, et presque pas du tout en troisième période.

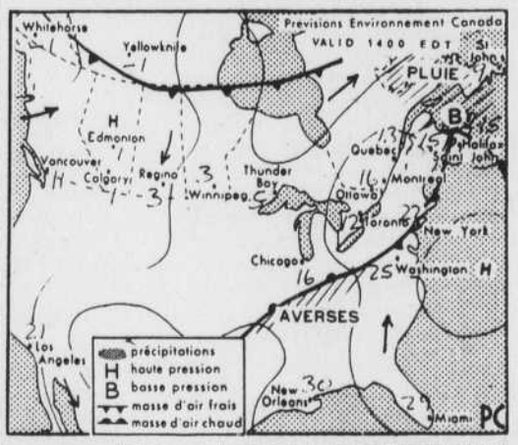
Quelque chose ne tourne pas rond, de toute évidence, dans la tête de Lafleur. Après le match de jeudi, Lemaire s'est contenté de dire que son joueur étoile savait très bien ce qui n'allait pas et qu'il lui revenait de remédier à la situation. L'instructeur-chef a aussi affirmé qu'il était prêt à tenir son bout et à faire poireauter sur le bout du banc ou sur la galerie de la presse tout joueur, superstar ou pas, qui, à ses yeux, n'accomplirait pas le travail attendu de sa personne.

Ne pensez-vous pas que Lafleur constituerait un appât de choix pour une transaction importante ? Je suis sûr que sa valeur marchande, qui a dégringolé, est quand même encore assez élevée pour que d'autres équipes le convoitent. Et puis, il n'y a pas que Lafleur. Steve Shutt n'a pas beaucoup joué depuis le début de la saison et il est clair que Lemaire continuera d'être fidèle à cette politique, à moins d'une épidémie de blessures. Et que dire, comme deuxième joueur dans un échange, de l'ailier gauche Mike McPhee ? De toute façon, le Canadien doit bouger et aller chercher un marqueur. C'est là l'élément qui manque à une équipe par ailleurs pas mauvaise du tout.

PETR ! PETR ! PETR !

Le jeune tchécoslovaque Petr Svoboda étonne. Il a du cran, ce grand adolescent. Il n'est pas facile, c'est connu, de jouer à Montréal où les partisans se déguisent souvent en coupeurs de têtes. Il est encore plus difficile de s'imposer comme défenseur, une position où l'expérience joue habituellement un rôle de premier plan. Svoboda, lui, s'adapte admirablement bien à la vie d'un hockeyeur professionnel. Sans lui enlever une parcelle de son talent, j'ai l'impression que son séjour chez Serge Savard, l'été dernier, lui a été bénéfique. J'ai l'impression que ce dernier lui a donné de petits briefings qui l'ont préparé à sa nouvelle vie. Il n'est peut-être pas loin le jour où la foule criera « Petr ! Petr ! Petr ! »

LA MÉTÉO



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: le système dépressionnaire affectant l'extrême ouest québécois se déplaçait vers le nord-est et atteindra le Bas St-Laurent en matinée. Dimanche, une autre perturbation s'approchera du Québec et répandra des nuages d'ouest en est au cour de la journée. Les températures demeureront près des normales saisonnières durant les deux prochains jours.

MONTRÉAL

Dégagement tôt en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Vents modérés par moments. Max.: près de 15. Précipitations: 20 %. Dimanche: quelques averses.

LEVER DU SOLEIL: 7 h 17
COUCHER: 18 h 03

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé avec passages nuageux. Vents de l'ouest de 30 à 50 km/h. Max.: 12. Précipitations: 10 %. Dimanche: ciel variable.

Réservoirs Cabonga et Gouin: ciel variable. Vents de l'ouest de 30 à 50 km/h. Max.: 12. Précipitations: 20 %. Dimanche: ciel variable.

Outaouais, Pontiac-Gatineau et Lièvre: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés par moments. Max.: près de 15. Précipitations: 20 %. Dimanche: quelques averses.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Estrie-Beauce: quelques averses en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Vents modérés par moments. Max.: 15. Précipitations: 50 %. Dimanche: ennuagement et possibilité d'averses.

Lac St-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides, Rivière-du-Loup et La Malbaie: quelques averses en matinée. Ciel variable et possibilité d'averses par la suite. Vents modérés par moments. Max.: 15. Précipitations: 50 %. Dimanche: ciel variable.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon, Baie-Comeau, Sept-Iles: nuageux avec quelques averses en matinée. Ciel variable et possibilité de quelques averses par la suite. Vents modérés par moments. Max.: 11. Précipitations: 60 %. Dimanche: passages nuageux.

Basse côte nord-Anticosti: ennuagement suivi de quelques averses. Vents modérés par moments. Max.: 10. Précipitations: 50 %. Dimanche: ciel variable.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

TOURISME

Sur le célèbre pont du Gard

Suite de la page 42

provençal, ni même l'accent français, m'avoua qu'elle était hollandaise. Et de fil en aiguille, j'apprends que son mari est le petit-neveu de Vincent van Gogh. Et elle me parla de... Vincent.

« Il n'était pas aussi démuni qu'on veut bien le faire croire, me dit-elle, vu que son frère Théo lui envoyait 400 francs par mois, ce qui, à la fin du siècle dernier, était beaucoup d'argent. » (Bien que né en Hollande, van Gogh passa quelques années à Paris et le reste de ses jours en Provence.) Elle enchaîna, passionnée de son célèbre parent : « Il s'interna lui-même dans cet asile de Saint-Rémi (Provence). Il n'y fut nullement forcé. Et sa profonde dépression provenait du fait que ses toiles étaient incomprises de ses contemporains. Mais il n'était pas "fou" comme on le clamait. »

Après la visite de la salle d'exposition, Mme du Quesne m'entraîne dans son atelier. Atelier qui semble être une ancienne remise, et où son mari et elle-même modèlent de la poterie décorative, dans des tons gris-bleu, parfois terreux. Chaque pièce est exclusive.

Y sont également exposés des toiles d'artistes locaux, des sculptures sur bois et... des vers à soie.

À cause des mûriers dont la Provence est riche, les vers à soie sont une spécialité de la région. Mme du Quesne en fit filer de la soie pour les robes de noces de ses trois filles.

L'an dernier, lors d'une exposition de toiles japonaises, il se vendit plus de tableaux à la galerie du Quesne que dans une galerie renommée de Versailles... Inutile de préciser que pour ces artistes orientaux, Mme du Quesne est une héroïne. Elle me conta que sur leur carte de France se trouvent notés deux endroits : Paris et... Castillon-du-Gard !

★

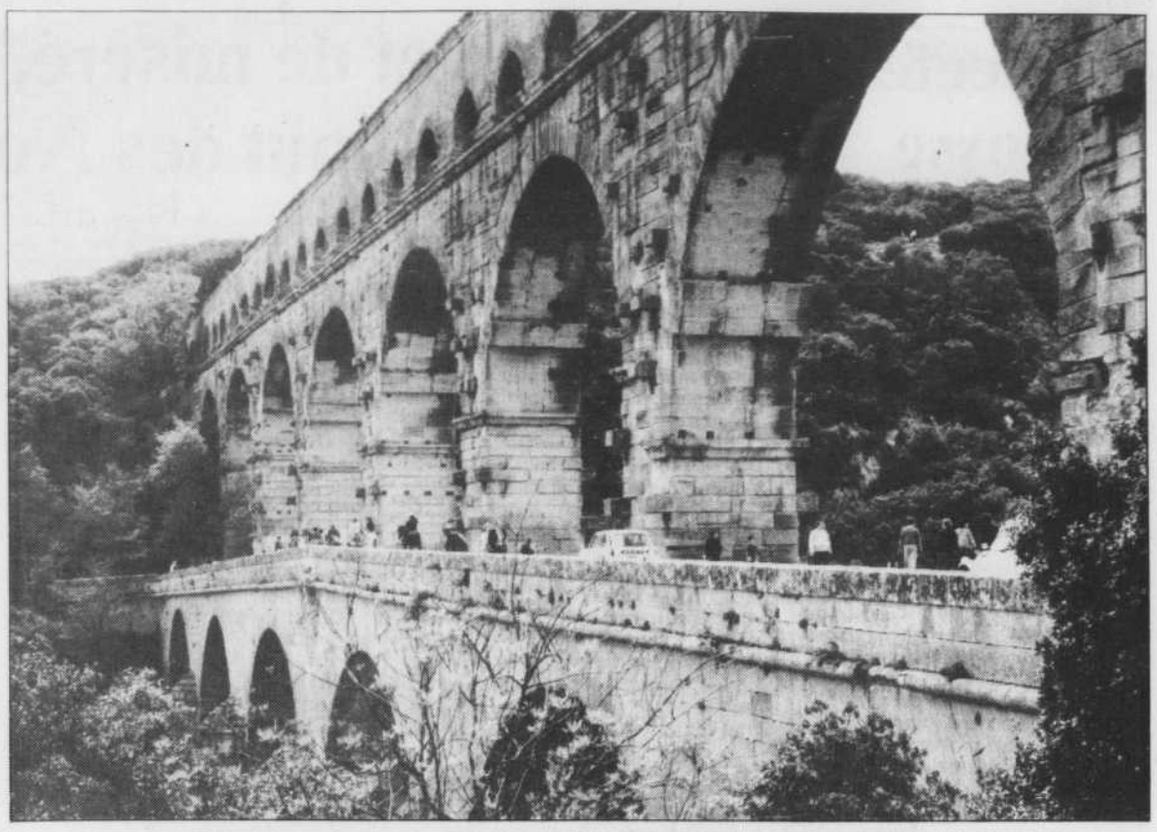
De retour à l'hôtel du *Vieux Castillon*, je m'habille en hâte pour le dîner, car mon escapade au village m'a retenue plus que je ne l'aurais cru. Tout en m'habillant, je remarque que ma chambre possède un balcon mignon donnant sur un jardin muré ressemblant à celui d'un cloître. Car dans ma précipitation d'aller à la découverte du village, je n'avais pas fait l'inspection de ma chambre.

De mon balcon, j'aperçois une belle piscine avec, en fond de scène, le mur du château vieux de sept siècles et, plus loin encore, enrobé dans une brume légère, je devine plus que je ne vois le pont du Gard vieux de... 20 siècles.

Au dîner, je goûte au vin du pays : un *Pont-Romani*, de circonstance avec le pont du Gard qui me fait de l'oeil..., et un *Tavel*, ce blanc léger de Provence. Je déguste comme entrée de la *rascasse aux pommes d'amour* (je traduis : du poisson aux tomates). Ensuite, du faisan aux morilles et des desserts maison.

Le *Vieux Castillon* était autrefois la propriété du seigneur de Castillon, prévôt d'Uzès, petite ville médiévale voisine de Castillon. Le petit château a été converti en hôtel il y a cinq ans. Et il fait, depuis trois ans, partie des « Relais et Châteaux ». Roger Traversac, son gérant, me confie que pour le moment sa clientèle est presque totalement française. Mais il espère pouvoir bientôt attirer une clientèle nord-américaine, ce qui semble être, en France, une preuve de succès pour les hôteliers.

Le lendemain matin, nous quittons, hélas ! trop vite, Castillon-du-Gard et nous mettons le cap sur Nîmes, par Beaucaire et Tarascon.



Le pont du Gard, vestige de l'occupation romaine, à trois kilomètres de Castillon-du-Gard.
(Photo : Monique Nuytemans)

Un certain goût de vieux... tout neuf

Suite de la page 41

nir le client et non s'y agripper. Je fais ce travail par plaisir ; la rentabilité, ce n'est pas ma priorité », précise Mme Bouliane.

La proprio déteste magasiner et n'achète jamais de revues de mode. Elle se fie davantage à son flair, elle qui, en ouvrant la boutique, a mis en vente son propre linge pour tester son bon goût. Résultat concluant. Sans conflit de générations vestimentaires, « Rendez-vous à Rio » renouvelle à la fois la friperie et la boutique conventionnelle. Heureuse initiative.

Je remonte Saint-Denis et bifurque à la rue Rachel. C'est là, dans la petite boutique « Le Rétroviseur » que M. Ian Banfield a déposé ses pénates. Débarqué à Montréal il y a deux ans et demi, en provenance de Hamilton, il cherche en vain un emploi. Sans le sou, il se replit sur l'idée d'un magasin de fripes que ses copains ontariens avaient déjà mise en pratique. Les débuts sont pénibles, c'est son premier commerce et M. Banfield ne connaît pas ces capitales et si précieuses sources d'approvisionnement qui, à elles seules, font la réussite ou l'échec d'un magasin de linge usagé. Mais de fil en aiguille, il accumule de la marchandise de qualité et se constitue une clientèle fidèle.

M. Banfield a imprimé à son magasin un charme bien anglo saxon. Tweed élégant, jersey et lainage aux teintes foncées se renvoient la réplique. La boutique, c'est son milieu de travail, mais aussi un milieu de vie. « Ici, c'est un petit magasin de quartier. Ma clientèle est composée d'habitants du plateau Mont-Royal et j'ai un contact chaleureux et personnel avec elle. Je passe de merveilleuses journées à discuter avec mes clients. C'est de la vente vraiment personnalisée », raconte-t-il. Humaniser la consommation, pourrions-nous dire. Le client n'est plus un simple acheteur à épingler au tableau de chasse. Travail et plaisir se confondent, et comme plusieurs fripiers, M. Banfield se donne le temps de vivre et de ... dormir. « Le Rétroviseur » n'ouvre jamais l'avant-midi.

Mais les affaires dans tout ça ? « Depuis quelques semaines, je vends beaucoup plus vite que je ne peux acheter. J'en suis à me demander si cette année, la mode n'a pas été un peu influencée par les magasins de vêtements usagés. Des pantalons amples, des vestons à carreaux, je ne fournis plus. Et pourtant, je ne cours pas après la mode, il y a toujours un client pour les belles choses en fibre naturelle. » Et j'abandonne le grand blond à ses petites misères. Ah ! Cette pénurie de souliers pointus qui n'en finit plus...

Dernière station. D'une toute autre facture. « Bébé Boum », rue Saint-Laurent, est une boutique de neuf et d'usagé pour enfants de 0 à 7 ans. Le sourire avenant, Mme Josée Filion m'introduit dans ce merveilleux monde miniature. Le magasin respire la joie, la douceur de l'enfance. Sur le plancher, un jeu de parchési teint prouve que rien ne fut laissé au hasard dans l'aménagement harmonieux des lieux. « Bébé Boum », c'est un peu beaucoup l'histoire de Mme Filion : « Deux mois après mon accouchement, j'ai réalisé à quel point les vêtements d'enfants coûtaient cher. Il existe des choses vraiment irrésistibles en mode pour enfants, mais à quel prix ! J'ai donc réagi contre cette surenchère un peu scandaleuse. »

Pendant deux mois, elle épluche les bazars, les ventes d'église et de garage, puis, du jour au lendemain, se jette dans le bain du commerce. Rapidement, le besoin d'une telle boutique devient évident ; des clients se présentent pour acheter, mais également pour vendre des vêtements qui, autrement, faute d'enfants pour se les refiler, finiraient leurs jours au fond de la penderie ou dans une oeuvre de charité. « La philosophie de Bébé Boum repose sur une volonté pratique de servir la communauté, dit Mme Filion. Présenter des vêtements usagés propres et portables comme dans une boutique normale. On a fait la boutique pour des gens comme nous qui ont du goût, mais qui n'ont pas nécessairement les sous pour s'offrir ces luxes-là. »

Aujourd'hui, Mme Filion partage ses préoccupations de jeune maman avec ses clients et clientes. Comme elle dit, « maintenant, j'ai une galerie », et ça discute ferme de bébés, de dents, de bave et de « bébelles ». « Mon enfant me donne des ailes », affirme-t-elle. Je serais bien le dernier à en douter.

La visite guidée est terminée. Je n'ai pas parlé de « Scandale » et de ses créations exclusives, de « Twist encore » et de ses trésors rétros, de « Rose nanane », de « Diabolo menthe » ou de « La Fripe ». Ni de « Versatile » ou de « Troc-en-ville ». Il faut bien en garder pour le dessert.

La montagne. La vraie! Pour le prix d'une colline.

La montagne qui vous défie du haut de ses 4000 mètres. Qui vous laisse jouer sur ses pentes pendant des heures et des heures.

Passez vos vacances dans la poudreuse et non sur les remonte-pentes! Skiez Skifari! Avec Air Canada — Touram.

Skifari dans les Alpes

En Europe, votre dollar monte la pente pendant que vous la descendez.

Air Canada — Touram vous emmène au coeur des Alpes, dans les quinze stations les plus prestigieuses. Destination: Genève, Zurich, Munich.

Une semaine à la Plagne (France)

759$ minimum par personne (avion et séjour).

Comprend: l'aller-retour direct Montréal-Genève, 7 jours en occupation double aux Appartements Lauze, l'aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel, l'assistance à l'aéroport, la manutention des bagages, les taxis, les frais de service et un sac de voyage.

Skifari dans les Rocheuses

Ouvrez la piste le matin! Les paysages sont grandioses. Banff, Lake Louise, Whistler. L'Amérique est à vos pieds. Vos portes d'entrée Air Canada: Calgary et Vancouver.

Une semaine à Banff

559$ minimum par personne (avion et séjour) Départ de Montréal

Comprend: l'aller-retour direct Montréal — Calgary, 7 jours à l'hôtel Mount Royal, une voiture compacte Avis équipée pour le ski, durant 7 jours, un laissez-passer de remonte-pentes (6 jours) aux stations Sunshine, Mount Norquay et Lake Louise, un laissez-passer de ski de soirée à Mount Norquay.

Le même séjour au départ de Québec: 579 $ minimum par personne. Au départ d'Ottawa: 549 $ minimum par personne.

Réservez votre Prêt-à-partir pour la montagne dès maintenant. Tous les détails dans notre brochure Skifari, chez votre agent de voyages ou à un comptoir d'Air Canada.



Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada.

Détenteur d'un permis du Québec.

CONDITIONS Consultez votre agent de voyages ou Air Canada au sujet des conditions relatives à la longueur des séjours et aux dates de départ ou de retour.

INSCRIVEZ-VOUS À L'AÉROPLAN, le programme d'Air Canada pour les grands voyageurs. Et faites valoir chaque vol pour vous mériter des primes-voyages.

SKIFARI

AIR CANADA